Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION DU 1ER CYCLE

Université de Lille

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025

VAGUE E

Rapport publié le 02/03/2026

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Au nom du comité d'experts :

Erwan Hallot, président du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Sommaire

Avant-propos **4**

Liste des formations évaluées **4**

Domaine Arts, lettres, langues 4
Domaine Culture 4
Domaine Droit, économie, gestion 4
Domaine Santé 5
Domaine Sciences humaines et sociales 6
Domaine Sciences, technologies, santé 6

Organisation de l'évaluation **8**

Rapport du 1er cycle **9**

Présentation de l'offre de formation du 1er cycle 10
Analyse globale de l'offre de formation du 1er cycle 10
La politique et l'architecture de l'offre de formation du 1er cycle 12
L'accompagnement des étudiants du 1er cycle à la réussite 13
L'adossement des formations du 1er cycle à la recherche 16
La professionnalisation des formations du 1er cycle 17
L'internationalisation des formations du 1er cycle 19
Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 1er cycle 20
Conclusion 21
Points forts 21
Points faibles 22
Recommandations 22
Point d'attention transversal 22
Points d'attention sur les formations 23

Avis d'accréditation des formations du 1er cycle **25**

Rapports des formations du 1er cycle **33**

Observations de l'établissement **348**

Avant-propos

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1er cycle de l'université de Lille pendant la période de référence de l'évaluation (2018-2023), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2020-2023) a été affectée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, ainsi que par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont plusieurs concernent le 1er cycle (loi ORE, accès aux études de santé, bachelors universitaires de technologie, etc.) et sont, pour certaines, encore en cours de déploiement. Dans le cadre de la mise en œuvre progressive de la réforme des BUT, seules les deux premières années des BUT (BUT1 et BUT2) sont évaluées en vague E et dans ce rapport.

Cette évaluation repose, d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 1er cycle de l'établissement, et d'autre part, sur des auditions menées en visioconférence, comprenant un entretien avec les équipes du pilotage politique et administratif des formations, et des entretiens avec des panels de formations représentatifs de l'offre de formation, choisis conjointement et collégialement par le Hcéres et l'établissement.

Ce rapport contient le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1er cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le 1er cycle et qui sont listées ci-après. Il inclut également, à la suite du rapport du cycle, le tableau des avis relatifs à l'offre de formation du 1er cycle en demande d'accréditation pour le contrat 2026-2030.

Liste des formations évaluées

Domaine Arts, lettres, langues :

- Licence *Arts*
- Licence *Humanités*
- Licence *Langues étrangères appliquées*
- Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- Licence *Lettres*

Domaine Culture :

- Diplôme d'études en *Architecture* (DEEA)

Domaine Droit, économie, gestion :

- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Carrières juridiques*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Management de la logistique et des transports*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Techniques de commercialisation*
- Licence *Administration économique et sociale*
- Licence *Administration publique*

- Licence *Droit*
- Licence *Économie et gestion*
- Licence *Gestion*
- Licence *Science politique*
- Licence *Sciences sociales*
- Licence professionnelle *Activités juridiques : contentieux et recouvrement*
- Licence professionnelle *Activités juridiques : métiers du droit des sociétés*
- Licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*
- Licence professionnelle *Commerce et distribution*
- Licence professionnelle *Commercialisation de produits et services*
- Licence professionnelle *E-commerce et marketing numérique*
- Licence professionnelle *Gestion des achats et des approvisionnements*
- Licence professionnelle *Management et gestion des organisations*
- Licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie*
- Licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion*
- Licence professionnelle *Métiers de la GRH : assistant*
- Licence professionnelle *Métiers de la protection juridique des personnes vulnérables*
- Licence professionnelle *Métiers de la qualité*
- Licence professionnelle *Métiers de l'entrepreneuriat*
- Licence professionnelle *Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens*
- Licence professionnelle *Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens immobiliers*
- Licence professionnelle *Métiers du commerce international*
- Licence professionnelle *Métiers du notariat*
- Licence professionnelle *Sécurité des biens et des personnes*

Domaine Santé :

- Certificat de capacité d'*Orthoptiste*
- Diplôme de formation générale en *Sciences maïeutiques* (DFG*SMa*)
- Diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFG*SM*)
- Diplôme de formation générale en *Sciences odontologiques* (DFG*SO*)
- Diplôme de formation générale en *Sciences pharmaceutiques* (DFG*SP*)
- Diplôme d'État d'*Audioprothésiste*

Domaine Sciences humaines et sociales :

- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Carrières sociales*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Information-communication*
- DEUST *Métiers des bibliothèques et de la documentation*
- Licence *Études culturelles*
- Licence *Géographie et aménagement*
- Licence *Histoire*
- Licence *Histoire de l'art et archéologie*
- Licence *Information-communication*
- Licence *Philosophie*
- Licence *Psychologie*
- Licence *Sciences de l'éducation et de la formation* (intitulé national de la mention jusqu'à la rentrée 2024 : *Sciences de l'éducation*)
- Licence *Sciences du langage*
- Licence *Sociologie*
- Licence professionnelle *Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique*
- Licence professionnelle *Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine*
- Licence professionnelle *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse*
- Licence professionnelle *Métiers du conseil et de la formation des adultes*
- Licence professionnelle *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*
- Licence professionnelle *Métiers du livre : édition et commerce du livre*
- Licence professionnelle *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web*

Domaine Sciences, technologies, santé :

- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Chimie*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie biologique*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie électrique et informatique industrielle*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie mécanique et productique*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Informatique*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Mesures physiques*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Science des données*
- DEUST *Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles*
- DEUST *Guide nature multilingue*
- DEUST *Infrastructures numériques*

- DEUST *Intervention sociale*
- DEUST *Santé, environnement : techniques de laboratoire*
- DEUST *Technicien en environnement et déchets*
- DEUST *Technicien en qualité et distribution de produits alimentaires*
- DEUST *Technologie de l'organisation dans les professions de santé*
- Licence *Chimie*
- Licence *Électronique, énergie électrique, automatique*
- Licence *Génie civil*
- Licence *Informatique*
- Licence *Informatique, mathématiques*
- Licence *Mathématiques*
- Licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*
- Licence *Mécanique*
- Licence *Physique*
- Licence *Physique, chimie*
- Licence *Sciences de la Terre*
- Licence *Sciences de la vie*
- Licence *Sciences de la vie et de la Terre*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport*
- Licence *Sciences pour la santé*
- Licence *Sciences sanitaires et sociales*
- Licence professionnelle *Chimie industrielle*
- Licence professionnelle *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs*
- Licence professionnelle *Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques*
- Licence professionnelle *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable*
- Licence professionnelle *Métiers de la forme*
- Licence professionnelle *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*
- Licence professionnelle *Métiers de la santé : technologies*
- Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux*
- Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique*
- Licence professionnelle *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1er cycle de l'université de Lille a eu lieu à l'automne 2024.
Le comité d'experts était présidé par M. Erwan HALLOT, professeur des universités en sciences de la Terre à l'université de Rennes. La vice-présidence du comité a été assurée par M. Julien LONGHI, professeur des universités en sciences du langage à CY Cergy Paris Université, et M. Xavier SENSE, maître de conférences en information-communication à Université Paris Cité.

Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Ambre ADAMIAK, responsable commerciale chez Emblem France à Lyon ;

- Mme Valérie ALEZRA, maîtresse de conférences en chimie à l'université Paris-Saclay ;

- M. Franck BORDAS, expert-comptable chez Cota à Luynes ;

- M. Jean-Christophe BURIE, professeur des universités en informatique à La Rochelle Université ;

- M. Paul CAZALBOU, professeur des universités en droit à l'université Toulouse Capitole ;

- Mme Anne CHARLOUX, professeure des universités – praticienne hospitalière (PU-PH) en physiologie à l'université de Strasbourg ;

- Mme Patricia COUTELLE, professeure des universités en sciences de gestion et du management à l'université de Tours ;

- M. Mathis D'AQUINO, étudiant à l'Institut d'études politiques de Bordeaux ;

- M. Yann-Arzel DURELLE-MARC, maître de conférences en histoire du droit à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

- M. David HENRY, professeur des universités en sciences de l'ingénieur à l'université de Bordeaux ;

- M. Aurélien LIGNEREUX, professeur des universités en histoire à l'Institut d'études politiques de Grenoble - université Grenoble-Alpes ;

- M. Pierre MAUNOURY, professeur agrégé en gestion à l'université de Bordeaux ;

- M. Jacques PRIOUX, professeur des universités en sciences et techniques des activités physiques et sportives à l'École normale supérieure de Rennes – université de Rennes ;

- Mme Caroline RICHE, maîtresse de conférences en sciences de gestion et du management à l'université Paris-Saclay ;

- Mme Valérie ROGER-LEROI, professeure des universités – praticienne hospitalière (PU-PH) en odontologie à l'université Clermont Auvergne ;

- M. Philippe SALTEL, professeur des universités en philosophie à l'université Grenoble Alpes ;

- M. Cédric TERRET, maître de conférences en sciences et techniques des activités physiques et sportives à l'université de Bordeaux ;

- Mme Mihaela-Alexandra TUDOR, professeure des universités en information-communication à l'université Paul-Valéry - Montpellier 3 ;

- Mme Lolita VOISIN, maîtresse de conférences en aménagement du territoire et urbanisme à l'INSA Centre-Val de Loire ;

- M. George WARDEH, professeur des universités en génie civil à CY Cergy Paris Université.

M. Jean-Pierre AGUER, conseiller scientifique, Mme Fanny CAILLEUX, chargée de projet, et M. Louis ROYEZ DAVID, assistant administratif et d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Rapport du 1er cycle

Présentation de l'offre de formation du 1er cycle

L'offre de formation du 1er cycle de l'université de Lille, établissement public expérimental (EPE) créé le 1er janvier 2022, comprend 106 formations couvrant l'ensemble des domaines disciplinaires, y compris ceux de la Santé et de la Culture. Cette offre est portée, pour l'essentiel, par 11 composantes de l'EPE : l'École polytechnique universitaire de Lille (Polytech), la faculté de Psychologie et des sciences de l'éducation et de la formation (PsySEF) ; la faculté des Humanités, la faculté des Langues, cultures et sociétés (FLCS) ; la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) ; la faculté des Sciences et technologies (FST) ; la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) ; l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Lille University School of Management ; l'Institut de la Communication, de l'information et du document (ICID) ; l'Institut universitaire de technologie de Lille (IUT Lille) ; l'unité de formation et de recherche Sciences de santé et du sport (UFR3S). En outre, une formation du 1er cycle (le diplôme d'études en *Architecture,* DEEA) est portée par un établissement-composante de l'EPE : l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL). Le 1er cycle compte environ 40 000 étudiants, ce qui représente presque la moitié (49 %) de l'effectif global de l'université.

Les effectifs dans les formations du 1er cycle se répartissent entre des licences générales (environ 78 % des effectifs ; 41 mentions), des bachelors universitaires de technologie (BUT ; environ 7 % des effectifs ; 13 spécialités), des licences professionnelles (LP ; environ 3 % des effectifs ; 36 mentions), des diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST ; moins de 1 % des effectifs ; neuf mentions) et le DEEA (moins de 1 % des effectifs), auxquels s'ajoutent les étudiants des formations de Santé (environ 10 % des effectifs du 1er cycle ; six diplômes spécifiques).

Dans le domaine Arts, lettres, langues (ALL), cinq mentions de licence sont proposées. Avec 30 formations, le domaine Droit, économie, gestion (DEG), comprend quatre BUT, sept licences et 19 LP. Les 20 formations du domaine Sciences humaines et sociales (SHS) regroupent deux BUT, 10 licences, sept LP et un DEUST. Le domaine Sciences, technologies, santé (STS) inclut 44 formations : sept BUT, 19 licences, 10 LP et huit DEUST. Toutefois, 10 licences générales sont rattachées à un deuxième domaine disciplinaire. Dans le domaine STS, trois portails de première année (*Sciences exactes et sciences de l'ingénierie – SESI –*, *Sciences de la vie, de la Terre et de l'environnement – SVTE –* et *Sciences et techniques des activités physiques et sportives – STAPS*) mutualisent les enseignements de première année entre respectivement neuf licences (mentions : *Chimie, Physique, Physique-chimie, Informatique, Informatique-mathématiques, Mathématiques, Mécanique, Électronique, énergie électrique, automatique* et *Génie civil*), trois mentions (*Sciences de la vie, Sciences de la Terre* et *Sciences de la vie et de la Terre*) et quatre formations (mentions *STAPS : éducation et motricité, STAPS : management du sport, STAPS : entraînement sportif* et *STAPS : activité physique adaptée et santé*). En Santé, l'offre de formation comprend un parcours d'accès spécifique santé (PASS) proposant 13 options disciplinaires et six diplômes (un certificat de capacité d'*Orthoptiste*, quatre diplômes de formation générale – en *Sciences odontologiques*, DFG*SO*, en *Sciences médicales*, DFG*SM*, en *Sciences pharmaceutiques*, DFG*SP*, et en *Sciences maïeutiques*, DFG*SMa* – et un diplôme d'État – DE – d'*Audioprothésiste*), auxquels s'ajoutent 11 parcours de licence accès santé (L.AS) : *Droit ; Économie et management ; Mathématiques, économie, finance ; Mathématiques, physique, chimie, sciences de l'ingénieur* (*MPCSI*) *; Psychologie ; Sciences de la vie ; Sciences de l'information et du document ; STAPS ; Sciences pour la santé ; Sciences sanitaires et sociales ; Sociologie quantitative*. Cinq autres sont proposées en convention d'association avec l'université polytechnique Hauts-de-France. Enfin, le DEEA relève du domaine de la Culture.

La politique de formation du 1er cycle de l'université de Lille est soutenue par plusieurs projets financés dans le cadre des Programmes d'investissements d'avenir (PIA) et du plan de relance France 2030. Pour la période évaluée (2020-2023), l'université de Lille était porteuse du projet « À vous le Sup'» visant à mieux structurer l'écosystème régional de l'orientation. À partir de la rentrée 2023, elle bénéficiera de financements pour les programmes suivants : « Licence inclusive au bénéfice des étudiants de l'université de Lille » (LIBEL'UL), centré sur l'accompagnement et la réussite des étudiants de 1er cycle, et « Campus participatif en santé numérique du site universitaire de Lille » (CAPS'UL), axé sur la formation des professionnels exerçant les nouveaux métiers d'appui à la santé numérique. De plus, l'université de Lille a conclu avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche un contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP), pour la période 2023-2025.

Analyse globale de l'offre de formation du 1er cycle

À la suite du processus de fusion des universités lilloises et depuis 2018, l'université de Lille s'est inscrite dans une dynamique d'évolution et de transformation qui l'a conduite à la création de l'EPE en 2022. Sur cette période, et jusqu'en 2024, un important travail de regroupement de composantes a été mené, conduisant encore aujourd'hui à rationaliser l'offre de formation par la restructuration de 37 composantes en 11 facultés et instituts.

Durant la période d'observation (2020-2023), cette dynamique s'est accompagnée au sein de l'établissement de la mise en œuvre de grandes réformes nationales : réforme de l'accès aux études de Santé à partir de 2021 et ouverture des BUT, dont les premiers diplômés sont sortis en 2024, sur fond de fusion des trois anciens IUT. Dans ce contexte, l'université de Lille fait du 1er cycle une de ses priorités dans le champ de la formation. Son récent engagement dans le projet LIBEL'UL, un des rares projets de l'appel « Excellence sous toutes ses formes » à être centré sur le 1er cycle à l'échelle nationale, en témoigne. L'université traduit son fort ancrage territorial et ses engagements pour la réussite et l'ascension sociale des étudiants de la région Hauts-de-France par une offre de formation du 1er cycle marquée par une diversité des disciplines et des diplômes couvrant l'essentiel des besoins du territoire. Cette diversité participe à offrir au plus grand nombre des possibilités de poursuite d'études (dans des formations générales ou professionnalisantes) et d'insertion professionnelle. Les néobacheliers et les étudiants en réorientation, parmi lesquels les parts des étudiants boursiers et salariés sont élevées, ont ainsi accès à deux niveaux de diplomation : bac +2 et bac +3. L'université devra néanmoins poursuivre son travail de rationalisation de son offre du 1er cycle afin de corriger les dernières redondances et manques de lisibilité interne de certaines formations. Son attractivité, parfois contrastée, notamment sur le plan de l'adéquation entre les profils des candidats recrutés et les attendus des formations, s'en trouvera renforcée. Le levier de l'approche par compétences (APC), qui doit continuer à être déployée, doit aussi être mobilisé à cette fin, notamment pour clarifier les attendus de recrutement et les finalités des formations.

Si l'APC est déjà bien engagée, seule une minorité de formations, dont les BUT, s'en est emparée au-delà du seul affichage du programme de la formation en blocs de connaissances et de compétences (BCC). Ainsi, rares sont les formations ayant déployé des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Or, parce qu'elle renforce l'alignement pédagogique, l'APC pourra également favoriser la réussite des étudiants. En effet, l'investissement important de l'université en faveur de la réussite ne porte aujourd'hui qu'en partie ses fruits, surtout en première année du cycle. Un suivi fin des dispositifs d'accompagnement des étudiants s'avère important, notamment dans les formations où les taux d'abandons sont élevés et les taux de réussite encore bas. Ce constat a d'ailleurs déterminé l'université à s'engager dans le tout nouveau projet LIBEL'UL.

La professionnalisation est également au cœur du projet de formation de l'université sans obérer le bénéfice apporté par l'environnement de recherche particulièrement favorable sur lequel s'adosse la très grande majorité des formations du 1er cycle. Cependant, en matière de professionnalisation, alors que les éléments attendus sont bien présents dans presque tous les programmes des formations, l'ambition de l'université est accompagnée d'éléments de cadrage trop timides, et ne se traduit pas complètement dans la mise en œuvre de toutes les formations : les interventions de professionnels des secteurs d'activité concernés et/ou la part des crédits ECTS dédiés aux mises en situation professionnelle sont parfois modestes.

Les transitions socio-écologiques au sens large et le développement soutenable sont une thématique phare de l'université qui est encore inégalement déclinée dans les formations. La pluridisciplinarité et, dans une moindre mesure, la transdisciplinarité, nécessaires pour appréhender de manière systémique la complexité des grands enjeux sociétaux, est prise en compte dans la plupart des formations, que ce soit au travers d'enseignements spécifiques, d'une organisation en portails de la première année des licences du domaine STS, ou par des formations où l'interdisciplinarité constitue le cœur du projet. Sans surprise, les quatre hubs pluridisciplinaires en lien avec les enjeux des transitions ne sont pas mentionnés dans les dossiers d'autoévaluation et sont totalement invisibles au niveau du 1er cycle.

Enfin, même si les formations laissent généralement une place suffisante aux langues étrangères et se dotent parfois de dispositifs favorisant l'internationalisation (par exemple, des parcours bilingues, avec une part significative d'enseignements en langue anglaise), les ambitions internationales de l'université, en lien avec sa stratégie et sa situation géographique transfrontalière, ne transparaissent pas au sein des formations du 1er cycle.

Quoiqu'il en soit, la dynamique de changement, initiée lors de la création de l'EPE, se poursuit encore actuellement dans une perspective d'amélioration continue des formations. C'est ce qu'illustre depuis 2023 le déploiement par les composantes des enquêtes d'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants et la mise à disposition auprès des responsables pédagogiques des indicateurs clés pour faciliter l'autoévaluation des formations. À cet endroit, la qualité du suivi du devenir des diplômés, fragilisé par le très faible nombre de diplômés concernés par les enquêtes d'insertion, reste, quant à lui, un point de vigilance. De même, le processus d'amélioration continue est encore défaillant dans la majorité des formations du 1er cycle.

Dans la grande majorité des cas, les dossiers d'autoévaluation (DAE) des formations du 1er cycle ont été complétés de manière satisfaisante, faisant montre d'analyses pertinentes de la part des équipes pédagogiques. Toutefois, les dossiers d'autoévaluation du DEEA, du DE d'*Audioprothésiste* et de la licence *Génie civil*, étaient particulièrement lacunaires. Par rapport à la précédente évaluation Hcéres, les formations n'ont pas toutes résorbé leurs faiblesses.

La politique et l'architecture de l'offre de formation du 1er cycle

L'université de Lille décline une offre de formations du 1er cycle riche, en adéquation avec ses principales ambitions et sa priorité de répondre aux enjeux sociétaux et aux besoins du territoire sur lequel elle est ancrée. En matière éducative, l'établissement affiche le 1er cycle comme une de ses priorités. Cette priorité est politiquement soutenue par une vice-présidence dédiée au 1er cycle, au côté de la vice-présidence formation. Ainsi, l'université a l'ambition de faciliter l'accès de la population locale aux études universitaires et de jouer ainsi un rôle d'ascenseur social. Ce projet prend tout son sens dans une université qui s'adapte à son environnement et accueille plus d'étudiants boursiers (47 %) que la moyenne nationale et de nombreux étudiants salariés (30 %). Pour atteindre son ambition, l'université peut s'appuyer sur la richesse et la complémentarité de son large spectre disciplinaire, incluant des disciplines rares (hébreu, langues scandinaves, etc.), qui lui permettent de proposer une diversité de diplômes, accessibles sous diverses modalités (formation initiale classique, apprentissage, formation continue), et qui est à même de couvrir les besoins et les aspirations du plus grand nombre. En Santé, conformément aux attentes de la réforme, le PASS et les L.AS permettent de recruter des étudiants de différents profils dans les quatre DFG et dans trois instituts de formation en Masso-kinésithérapie (Institut de formation en masso-kinésithérapie (IFMK) de Berck-sur-Mer, IFMK du Nord de la France, IFMK de la région sanitaire de Lille). Pour compléter son offre en faveur de l'universitarisation des formations paramédicales (certificat de capacité d'*Orthoptiste* et DE d'*Audioprothésiste*), l'établissement propose également une option *Ergothérapie* en licence *Sciences pour la santé* qui permet la délivrance conjointe du diplôme d'État de l'École d'ergothérapie de Berck-sur-Mer. Par ailleurs, en inscrivant la professionnalisation au cœur de son projet de formation, l'université offre à ses étudiants aussi bien des opportunités d'insertion professionnelle immédiate après une diplomation à bac+2 ou bac+3, que la possibilité de différer cette insertion après une poursuite d'études. Son offre de formation professionnalisante (DEUST, LP, BUT) est d'ailleurs le plus souvent en adéquation avec les besoins en emplois du tissu socio-économique et culturel local. Les neuf DEUST proposés constituent une offre intéressante de diplomation à bac+2 par leur aspect professionnalisant avec une possibilité préservée de poursuite d'études en LP ou en licence. D'ailleurs, plusieurs formations profitent pleinement de cette possibilité en permettant à leurs diplômés de continuer au niveau supérieur dans une spécialité identique ou proche. Il pourrait donc être pertinent de rassembler ces couples DEUST-LP sous une unique mention de LP en trois ans, en délivrant le diplôme intermédiaire de DEUST. En effet, l'opportunité d'adopter une telle architecture de l'offre de formation est donnée par l'arrêté de 2019, portant réforme de la LP. Cela permettrait aussi de renforcer les effectifs de ces formations et de les rendre plus attractives. Cette transformation pourrait être rapide pour le couple du DEUST *Santé, environnement : techniques de laboratoire (SETL)* et de la LP *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement (QHSSE)* qui disposent déjà d'un conseil de perfectionnement commun, et facilement envisageable dans les cas du DEUST *Technicien en qualité et distribution de produits alimentaires* vers les LP *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement* (*QHSSE*) ou *Métiers de la qualité* et du DEUST *Métiers des bibliothèques et de la documentation* vers la LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*.

De même, ayant à cœur de répondre aux différents besoins du territoire et de ses différents publics, l'université propose dans les licences générales dès la première année des adaptations de parcours pour favoriser la réussite du plus grand nombre (parcours « oui-si », parcours aménagés pour les bacheliers technologiques), ou pour répondre à des aspirations d'étudiants (parcours option recherche, parcours bilingues, parcours de *Préparation à l'entrée en école d'ingénieurs Polytech - PEIP*). Héritée d'un contexte historique antérieur à la fusion, l'offre de formation du 1er cycle est répartie au sein de la Métropole européenne de Lille (MEL) sur six sites majeurs dans les quatre plus grandes communes du territoire : Lille, Villeneuve-d'Ascq, Roubaix et Tourcoing. Toutefois, rares sont les formations accessibles depuis deux sites distincts. La FSJPS dispose cependant d'une antenne délocalisée à Cambrai, d'où il est possible de suivre la licence *Droit*.

Dans une perspective de développement soutenable, les formations du 1er cycle portent attention aux grands enjeux sociétaux. La diversité des formations couvre les questions de transition (environnementale, énergétique, économique, sociale, numérique ou sanitaire), axe thématique phare de l'établissement. Alors que les quatre hubs pluridisciplinaires de l'université de Lille sont en lien avec ces enjeux de transition, ils ne contribuent cependant pas à structurer les formations du 1er cycle. La plupart de ces formations intègrent ainsi suffisamment de pluridisciplinarité et/ou d'interdisciplinarité nécessaires pour être en mesure d'aborder la complexité de ces enjeux de manière systémique, à défaut de réelle transdisciplinarité, plus difficile à décliner en 1er cycle, faute de prérequis suffisants des étudiants. Certaines formations sont plus avancées que d'autres en la matière (par exemple les formations en chimie et en physique, la licence *Géographie et aménagement*, le BUT *Carrières sociales*, avec son parcours *Villes et territoires durables*, et le BUT *Management de la logistique et des transports*). À l'inverse, d'autres n'abordent que plus marginalement les enjeux du développement durable (entre autres les formations de Santé, faute d'éléments dans le référentiel national, et une majorité des LP). Il faut aussi souligner que les regroupements de composantes ont favorisé le développement de formations interdisciplinaires (par exemple licence *Sociologie*, parcours *Sociologie-histoire* ou *Philosophie-sociologie* ; licence *Histoire*, parcours *Histoire-géographie* ; licence *Humanités* ; licence *Sciences sanitaires et sociales* ; licence *Sciences sociales*). Les

parcours *Formation et communication en sciences* (*FOCUS*), dédiés aux métiers de l'enseignement dans plusieurs licences, constituent d'autres bons exemples de formations pluridisciplinaires.

L'offre de formation du 1er cycle est cohérente et permet des poursuites d'études au sein du cycle et en 2e cycle, mais des formations apparaissent redondantes, notamment du fait de l'ouverture récente des troisièmes années de BUT. Si la richesse et la complémentarité de l'offre sont aujourd'hui des atouts au service de la stratégie de l'université, sa cohérence globale est le fruit du processus d'harmonisation, toujours en cours, qui a accompagné et qui fait suite à la restructuration récente des composantes de l'EPE mais aussi à la mise en place de la réforme du BUT. Conséquence compréhensible de ce large périmètre, il subsiste des formations dont les contenus disciplinaires sont très proches et qui peuvent ainsi apparaître redondantes au sein de l'offre de formation, notamment pour des lycéens. C'est le cas pour les différentes formations dans le secteur de l'information et de la communication, avec un BUT, un DEUST, une licence, et plusieurs LP. Le même type de constat peut être fait concernant le DEUST *Intervention sociale* par rapport à la licence *Sciences sanitaires et sociales,* voire le BUT *Carrières sociales.* De même, huit LP et deux BUT du domaine DEG (par exemple les LP *Métiers de l'entrepreneuriat*, *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion* et *Métiers de la GRH : assistant* au regard du BUT *Gestion des entreprises et des administrations ;* les LP *Commerce et distribution* et *E-commerce et marketing numérique* au regard du BUT *Techniques de commercialisation, TC*) et, à la marge, des parcours plus spécialisés de troisième année de licence (par exemple, le parcours *Qualité et environnement des productions industrielles* de la licence *Chimie*, au regard de la LP *Chimie industrielle* et du BUT *Chimie*) entrent en concurrence. Si cette coexistence peut se justifier pour faciliter la mise en œuvre de passerelles de réorientation à différents niveaux du cycle, les formations proches peuvent aussi souffrir de concurrence interne conduisant à des baisses d'attractivité susceptibles de peser à terme sur la soutenabilité. Dans la perspective d'asseoir une diversité maîtrisée de l'offre, le comité recommande de clarifier les attendus de recrutement et les finalités des formations les plus proches thématiquement (BUT, licences et DEUST), tout en prenant mieux en compte l'offre du territoire régional.
Dans l'architecture de l'offre de formation, on peut aussi souligner que parmi les licences, la mention *Administration publique* est la seule à ne recruter qu'à partir de la troisième année ; elle est toutefois accessible depuis les licences *Droit*, *Science politique* et *Administration économique et sociale,* ce qui relativise son caractère suspendu, d'autant plus si le parcours qui permet d'y accéder est bien clarifié auprès des lycéens dont elle pourrait constituer le projet. Toutes les autres licences recrutent dès la première année, soit directement dans la mention, soit *via* trois portails pour celles rattachées à la FST (*Sciences exactes et sciences de l'ingénierie, SESI* ; *Sciences de la vie, de la Terre et de l'environnement*, *SVTE* ; *Sciences et techniques des activités physiques et sportives, STAPS*). Par ailleurs, le continuum vers le 2e cycle est intégré dans l'organisation de l'offre de manière effective, les licences trouvant généralement leur prolongement en master au sein de l'établissement voire en école d'ingénieurs pour les étudiants du parcours des *Écoles d'ingénieurs Polytech* (*PEIP*) (non diplômant, en deux ans) de la FST. Ainsi, environ deux tiers des diplômés poursuivant en master (de l'ordre de 70-80 % de poursuites en master) le font à l'université de Lille. La quasi-totalité des étudiants des diplômes de formation générale (DFG) poursuit en diplôme de formation approfondie (DFA). Il n'est pas précisé s'il en est de même pour le diplôme d'études en *Architecture* (DEEA) et le diplôme d'État d'*Architecte* (DEA) qui présentent par ailleurs des dossiers d'autoévaluation lacunaires au-delà de ce seul point.

Enfin, au sein des formations, la diversité des parcours peut parfois laisser transparaître des juxtapositions plus ou moins artificielles de parcours, qui, sans nécessairement constituer un point critique dans chaque cas, fragilisent l'unité des mentions. C'est le cas, par exemple des licences *Sciences pour la santé*, *Sciences sanitaires et sociales* et *Information-communication*, du BUT *Information-communication* et des LP *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement ; Management et gestion des organisations* et *Métiers de la santé : technologies*. Dans ces cas, lorsque les performances des parcours sont analysées, ce n'est pas au sein d'un même et unique conseil de perfectionnement défini à l'échelle de la mention, ce qui donne à penser que le pilotage des parcours est indépendant de celui des mentions elles-mêmes. D'ailleurs, en licence *Information-communication*, tout porte à croire que les équipes distinctes qui pilotent les parcours, localisées sur deux sites différents, ne communiquent pas suffisamment, tant les parcours sont restés indépendants, en dépit des recommandations de la précédente évaluation Hcéres. C'est un point auquel l'établissement devra porter la plus grande attention. En licence *Sociologie*, le fonctionnement des parcours n'est pas encore harmonisé au sein de la mention, ce qui lui fait perdre en cohérence. Pour cette licence, mener une analyse sur la cohérence des programmes entre les parcours et le bien-fondé d'éventuelles différences de traitement des étudiants pourrait être judicieux.

L'accompagnement des étudiants du 1er cycle à la réussite

L'université suscite de nombreuses candidatures lui permettant de se rapprocher et souvent d'atteindre ses capacités d'accueil, mais au risque de recruter des étudiants avec des lacunes de prérequis. Avec le bénéfice du projet « À vous le Sup'», les formations du 1er cycle ont pu renforcer leurs actions de communications auprès des lycéens. Ainsi dans la plupart des formations, dont les licences, le nombre important de candidatures est

généralement croissant, les capacités d'accueil sont le plus souvent atteintes (sauf, par exemple, dans le portail *Sciences exactes et sciences de l'ingénierie*, *SESI*) et la question de l'attractivité et des effectifs des formations est généralement peu prégnante. Toutefois, la diversité des situations des nombreuses formations de l'université de Lille ne facilite pas l'analyse globale de l'attractivité. Si, comme partout, les candidats à une inscription à l'université de Lille sont le plus souvent bien plus nombreux que les inscrits en première année, beaucoup de formations, notamment de licence générale, admettent la presque totalité des candidats. Mais le nombre de néo-entrants qui s'inscrivent effectivement dépasse rarement la capacité d'accueil et l'on observe une déperdition importante entre admis et inscrits, le ratio se situant de façon courante autour de cinq. Avec ces taux, le risque, pour les formations, de recruter des étudiants dont le profil est inadapté est assez élevé. Les éléments quantitatifs globaux disponibles pour 2022-2023 ne donnent ainsi qu'un aperçu relatif de l'attractivité des formations : de quatre à 16 fois plus de candidats néo-entrants que d'inscrits pour toutes les licences (sauf pour la licence *Sciences sanitaires et sociale*s, 43 fois plus) ; de quatre à 25 fois plus pour les BUT (sauf pour le BUT *Génie biologique*, 48 fois plus). Enfin, les capacités d'accueil importantes se heurtent nécessairement au risque de recruter des candidats qui ne maîtrisent pas tous pleinement les prérequis, ce qui, comme discuté par la suite, n'est pas sans impact sur la réussite. Toutefois, diminuer les capacités d'accueil reste une opération délicate et difficile à concilier avec l'ambition de favoriser l'ascension sociale des étudiants.
Marginalement, certaines formations sont en difficulté en matière d'attractivité et d'effectifs. Il en va de quelques parcours de deuxième année (le BUT *Science des données* en est un exemple) et de troisième année (entre autres, en licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*, *MIASHS*) ou pour des mentions avec des effectifs plus faibles que d'autres (par exemple, la licence *Sciences de la Terre* qui analyse d'ailleurs sa perte d'attractivité). Il est regrettable que les quelques formations dont les effectifs sont les plus faibles n'en expliquent pas les raisons dans les dossiers d'autoévaluation, y compris lorsque des parcours ont fermé durant la période d'observation, fragilisant d'autant plus la formation. Ainsi, on trouve deux DEUST (*Guide nature multilingue* ; *Infrastructures numériques*), les LP *Activités juridiques : contentieux et recouvrement*, *Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux* et *Métiers de la forme*, et dans une moindre mesure, les LP *Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique* et *Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique* avec des effectifs inférieurs ou égaux aux seuils d'ouverture de mention ou de parcours définis par l'université. Certaines formations atypiques recrutent de nombreux étudiants internationaux qui compensent un déficit d'attractivité au niveau local (par exemple, la licence *Électronique, énergie électrique, automatique*). Ceci peut conduire à se poser la question de l'adéquation de la formation avec les besoins socio-économiques du territoire lillois (par exemple dans le cas de la LP *Activités juridiques : métiers du droit des sociétés*). Enfin, on peut également souligner que des BUT rencontrent des difficultés pour recruter des bacheliers issus de la voie technologique, à nouveau sans que ce point fasse systématiquement l'objet de réflexions particulières de la part des équipes (entre autres, les BUT *Chimie*, *Gestion des entreprises et des administrations*, *Mesures physiques* et *Science des données*). Or, sur ce point, il importe qu'une stratégie soit engagée par les équipes, et plus globalement, par l'IUT et l'établissement, en partenariat avec les acteurs du secondaire (collèges et lycées).

Malgré l'attention particulière que porte l'université à la réussite et aux conditions d'études de ses étudiants, les taux de réussite en 1er cycle demeurent souvent trop bas, notamment en première année. L'université est particulièrement attentive à la réussite de ses étudiants et les formations en opèrent un suivi régulier et de qualité. En cohérence, l'université de Lille s'est dotée d'une chargée de mission « accompagnement à la réussite », rattachée à la vice-présidence 1er cycle, et a tout récemment axé sur cette thématique l'essentiel de son projet LIBEL'UL, qui débutera à la rentrée 2024. Bien que trop récent pour juger de ses effets sur l'offre de formations du 1er cycle, l'université et les formations y placent cependant de nombreux espoirs pour lutter contre l'échec. Divers dispositifs d'accompagnement des étudiants susceptibles de rencontrer des difficultés ont été déployés depuis plusieurs années. Particulièrement développés en première année des licences, les dispositifs d'accompagnement à la réussite sont souvent moins formalisés à partir de la deuxième année. Ils sont classiques (parcours aménagé « oui-si » avec ou sans allongement d'études ; parcours adapté aux bacheliers technologiques ; enseignements de remédiation, tutorat, etc.) ou plus spécifiques, comme les diplômes universitaires (DU) « Tremplins », conçus comme des « sas » où l'étudiant est accompagné pour mûrir son projet personnel et de formation (sept à neuf DU pour 170 à 230 étudiants par an, surtout liés au domaine STS). On peut aussi mentionner le système d'aide, à dimensions multiples, développé localement dans le DFG *Sciences médicales* (dispositif « Barème » du bureau d'accompagnement à la réussite des étudiants en médecine). L'ensemble a bénéficié des soutiens de la Loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE), de la région Hauts-de-France (subventions et plan régional de réussite en études longues (PRREL), alimenté par le fonds social européen) et par des fonds propres. En outre, des licences et les BUT sont organisés de manière à permettre une spécialisation progressive en cours de cycle (portails de première année à la FST, positionnement des enseignements de préprofessionnalisation aux trois derniers semestres à la FLCS). Au-delà des DU « Tremplins », des dispositifs de réorientation existent également en soutien à la réussite. Ceux-ci se concrétisent surtout *via* de multiples passerelles qui peuvent exister chaque semestre entre les formations de l'établissement, surtout en début de cycle. Toutefois, les étudiants se saisissent encore peu de cette possibilité. En effet, si les formations donnent peu d'information sur les flux des étudiants concernés, le rapport d'autoévaluation de l'établissement (RAE) fait état en 2022-2023 de 539 inscriptions modifiées dans les premières semaines après la rentrée et de 128 étudiants ayant poursuivi leur second semestre dans une autre formation que celle où ils

étaient inscrits au premier semestre. En 2023-2024, 31 étudiants de deuxième année de licence ont également pu rejoindre une première année lors d'un intersemestre, ce qui reste marginal au regard des effectifs de l'université de Lille. Cependant, le comité encourage l'établissement et les formations à chercher à développer davantage ces passerelles de manière à limiter les abandons, nombreux en cours d'année dans certains domaines (cf. *infra*), et à favoriser la réussite étudiante. Enfin, depuis 2023, les contrats pédagogiques de réussite (ConPeRe), permettant de personnaliser et d'adapter les actions en soutien à la réussite des étudiants, ont commencé à être déployés.

En dépit de ces efforts et d'un suivi effectif par les équipes pédagogiques, les taux de réussite de la première année postbac sont parfois très bas, compris entre 18 % (DEUST *Infrastructures numériques*) et 50 % dans presque 40 % des formations en 2023. De plus, ces taux de réussite en première année ont pu aussi varier significativement d'une année universitaire à l'autre. Parfois en augmentation, ils ont également pu diminuer en raison de l'arrêt du système de compensation entre toutes les unités d'enseignement (UE) lié au déploiement de l'approche par compétences (APC), les blocs de connaissances et de compétences (BCC) ne se compensant pas entre eux. Le plus souvent, l'analyse des taux de réussite révèle des taux élevés d'abandon. Par exemple, dans le portail *STAPS* le taux d'abandon est donné autour de 13 % (la réussite étant de 23 %). De même, avec également un taux d'abandon important en première année, le DEUST *Technologie de l'organisation dans les professions de santé* voit son effectif chuter drastiquement en seconde année. La faible réussite peut aussi être en lien avec les spécificités de certaines formations. Ainsi, une part importante des étudiants du parcours entièrement à distance de la licence *Histoire de l'art et archéologie* sont peu assidus et prennent plus de temps pour se former, tirant vers le bas le taux de réussite de la mention (23 % de réussite). Dans l'ensemble, les formations avec les taux de réussite les plus faibles éprouvent des difficultés à recruter des étudiants qui satisfont pleinement les attendus, souvent en lien avec la politique de recrutement ouverte qu'elles mettent en œuvre. À l'inverse, les taux de réussite sont remarquables dans les formations qui trouvent leur public cible : diplôme d'études en *Architecture* (82 %), licences *Science politique* (82 %), *Gestion* (85 %) et *Sciences de l'éducation et de la formation* (86 %). Celui du PASS n'a pas été précisé, pour autant, pour les étudiants de L.AS, le taux d'intégration dans les formations de santé est supérieur à la moyenne nationale (24 % des inscrits en première année de L.AS, 87 % de ceux inscrits en deuxième année de L.AS et 58 % des inscrits en PASS ont été recrutés en 2021-2022). Les taux de réussite demeurent parfois peu satisfaisants en deuxième année, de l'ordre de 50 % ou moins (licences *Physique, chimie ; Mathématiques* et *Informatique*, notamment). Cependant, à l'exception des licences *Physique*, *Mécanique* et *Informatique*, les taux de diplomation 2023 en licence et en DEUST sont généralement supérieurs ou très supérieurs à 60 %. Dans les formations de Santé, ils peuvent atteindre 100 % (certificat de capacité d'*Orthoptiste*, DFG en *Sciences odontologiques*, notamment). Comme attendu, c'est aussi le cas de plusieurs LP. Néanmoins, d'autres LP diplôment trop peu : *Métiers de la GRH : assistant* (52 %) ; *Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux* (55 %) ; *Métiers du conseil et de la formation des adultes* (58 %) ; *Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens immobiliers* (62 %). Ainsi, ces différents chiffres démontrent que l'enjeu de la réussite, dont s'est saisie l'université, à juste titre, est d'importance. Le comité encourage donc fortement l'établissement à poursuivre et finaliser sa démarche d'accompagnement à la réussite. L'ensemble devrait à terme, contribuer à améliorer la situation dans les formations accueillant un grand nombre d'étudiants en difficulté. Un suivi fin des dispositifs d'accompagnement existants et à venir à chaque niveau du cycle, et de leur efficacité dans chaque formation, ne peut qu'être recommandé. En première année, l'enjeu est aussi de conjuguer une politique de recrutement ouverte et le souhait de recruter des étudiants maîtrisant suffisamment de prérequis, au regard des dispositifs d'accompagnement et des dispositifs de remédiation mis en œuvre. Pour l'université et les formations, il s'agit donc, comme déjà mentionné, de bien définir les compétences visées afin de clarifier les attendus de recrutement et les finalités des formations, mais aussi de favoriser l'alignement pédagogique au service de la réussite.

Si les maquettes pédagogiques des formations du 1er cycle sont toutes organisées en blocs de connaissances et de compétences (BCC), ceux-ci restent souvent de façade, si bien que l'approche par compétences (APC) n'est pas encore véritablement déployée dans une majorité des formations. Conformément au cadrage, assez précurseur et plutôt ambitieux de l'université, toutes les maquettes des formations du 1er cycle sont déclinées en BCC, ce qui est à souligner et témoigne de la volonté de l'établissement de transformer en profondeur ses formations. Cependant, hormis les BUT et les licences *STAPS*, seules quelques LP (dont *Chimie industrielle*) et DEUST (dont *Technologie de l'organisation dans les professions de santé*) ont mis en place une ou des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) et/ou ont expérimenté une démarche portfolio permettant à un étudiant, comme à ses enseignants, de suivre sa progression dans l'acquisition des compétences à l'aide de grilles critériées et d'un e-portfolio. Toutefois, l'appropriation de ces outils est toujours en cours, y compris dans les BUT. Plusieurs éléments dans les dossiers d'autoévaluation indiquent que les équipes se sont encore très inégalement appropriées l'APC et ce qu'elle implique en matière d'alignement pédagogique, au-delà d'une simple réorganisation des maquettes en blocs de connaissances et de compétences qui, le plus souvent, sont restés des façades, regroupant des unités d'enseignement préexistantes ou peu remaniées, sans que l'APC soit encore déployée (par exemple dans les DFG en *Sciences médicales* et en *Sciences maïeutiques*, le certificat de capacité d'*Orthoptiste*, la licence *Sciences pour la santé,* le DEUST *Infrastructures numériques*), ce qui pose question quant au sens que les équipes donnent à cette réorganisation des maquettes. À cet égard il est vrai,

toutefois, que le cadrage, antérieur à l'ouverture des BUT, ne mentionnait pas la nécessité de concevoir des SAÉ, ni celle d'adopter une démarche portfolio, et que celui-ci n'a pas été modifié ultérieurement. On peut aussi s'étonner que, dans les formations professionnalisantes notamment, certains BCC n'aient pas été utilisés comme des unités adaptées pour délivrer une certification indépendante du diplôme aux publics de la formation continue, comme le cadrage de l'université le permet. Le portefeuille d'expérience et de compétences (PEC) à disposition des étudiants qui le souhaitent pour valoriser les compétences qu'ils ont déjà acquises demeure peu utilisé et il est par ailleurs peu adapté pour suivre une compétence en cours d'acquisition. Parmi les licences les plus avancées dans la réflexion sur le déploiement de l'APC, la licence *Chimie* est pilote au sein de l'établissement et doit servir de modèle aux autres, sur la base du calendrier de déploiement envisagé par l'université à partir de 2024 et en capitalisant, notamment, sur l'expérience récente des BUT qui participent aussi à l'essaimage de la démarche. Pour soutenir les enseignants dans la démarche, depuis 2020, le service d'appui à la pédagogie de l'université propose le diplôme d'université (DU) *Enseigner en soutenant le développement des compétences des étudiants*, dont 37 enseignants étaient diplômés début 2024 (parmi lesquels des enseignants des licences *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (*LLCER*) et *Informatique*).

On peut également souligner que le format choisi pour décliner les maquettes en BBC n'est pas toujours explicite quant aux contenus pédagogiques des formations : dans nombre de cas, la seule lecture de la maquette ne permet pas de comprendre ce qu'un bloc recouvre (notamment, un enseignement de langue, un projet ou un stage, ni les crédits ECTS associés à ces éléments). Sur ce point, la licence *Arts* fait figure d'exception car sa maquette détaille les matières constituant son programme. Si les compétences numériques peuvent donner lieu à une certification (PIX), possibilité à laquelle peu d'étudiants ont recours, ce n'est pas le cas de celles relevant de la transition écologique et du développement soutenable que promeut l'université. Le comité recommande de l'envisager, comme cela se pratique parfois (par exemple certifications numériques, « open badges »).

Les équipes pédagogiques diversifient leurs pratiques pour les adapter aux objectifs des formations, ainsi qu'aux publics accueillis. L'innovation pédagogique, qui constitue un point fort de l'offre de formation du 1er cycle de l'université, est à mettre au crédit de ses enseignants et de ses personnels en soutien à la pédagogie. La démarche d'ensemble visant à diversifier les méthodes pédagogiques en lien avec la transformation attendue des formations (le déploiement de l'APC), mais aussi à favoriser la réussite sur le principe d'un meilleur alignement pédagogique, est accompagnée par une vice-présidence dédiée à l'innovation pédagogique et par une direction en soutien (la Direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation, DAPI). Le résultat notable de cette volonté politique depuis 2018, soutenue par des appels à projets internes et par des formations à destination des enseignants, est que des méthodes de pédagogie active diversifiées sont utilisées de manière effective dans la quasi-totalité des formations (classes inversées, jeux de rôles, apprentissage par projet, mises en situation, etc.). Des plateformes de simulation sont aussi déployées : la Plateforme de recherche et d'enseignement par la simulation pour l'apprentissage des attitudes et des gestes (PRESAGE) pour les formations de Santé (DFG *Sciences médicales*, *Sciences maïeutiques*, *Sciences odontologiques* et *Sciences pharmaceutiques*) ; LEXIM, un « Learning Lab » dédié à la simulation numérique par des technologies immersives en licence *Sciences sanitaires et sociales*. Des « fablabs » et des salles aux espaces modulables se développent pour faciliter la mise en œuvre de l'apprentissage en mode projet et mettre les étudiants en situation (dans la licence *Électronique, énergie électrique, automatique* et le BUT *Génie mécanique et productique* notamment). Les formations devraient toutefois mieux valoriser cet investissement dans les pédagogies actives et les innovations pédagogiques, notamment en précisant quelle part elles occupent dans les programmes et leur plus-value pour les étudiants. Des ressources numériques sont parfois mises à disposition des publics à besoins spécifiques. Par ailleurs, quelques formations sont dispensées, ou peuvent être suivies, entièrement à distance (par exemple, la licence *Histoire de l'art et archéologie,* les parcours *Hébreu* de la licence *LLCER* et *Journalisme multimédia* de la LP *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse*).

L'adossement des formations du 1er cycle à la recherche

En accord avec l'ambition affichée de l'université pour donner aux formations une dimension recherche, les enseignants-chercheurs sont fortement impliqués dans la grande majorité des formations du 1er cycle. L'offre de formation ayant été construite en lien étroit avec la recherche, des enseignants-chercheurs (EC) interviennent, le plus souvent, en grand nombre et pour des volumes d'heures importants dans une très grande majorité des cas, y compris dans les formations professionnalisantes. Le plus souvent, la diversité des spécialités des EC contribue à renforcer la pluridisciplinarité, voire la transdisciplinarité au sein des programmes, y compris dès la première année des formations (par exemple, dans les portails de la FST). Dans 14 formations seulement (13 % de l'offre du 1er cycle), la contribution des EC est plus basse. La situation est notamment critique pour les LP *Métiers du commerce international* (trois EC, 8 % des heures dispensées) ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie, MGCCP* (deux EC, 10 % des heures, cette faiblesse ayant déjà été soulignée lors de la précédente évaluation Hcéres) ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion* (un

seul EC, 4 % des heures) et *Métiers du livre : édition et commerce du livre* (un seul EC, 2 % des heures). Les participations et la part des EC dans ces formations, particulièrement fragilisées en cas d'absence prolongée ou de départ, doivent donc être renforcées. L'établissement gagnerait à proposer des éléments de cadrage sur la participation des EC pour garantir l'adossement à la recherche qu'il considère suffisant pour ses formations, au regard de son ambition. Pour autant, l'adossement à la recherche des formations ne saurait se réduire à la seule dimension de la contribution des EC aux enseignements. Il doit également s'apprécier qualitativement au regard des enseignements dédiés à l'initiation à la recherche, à l'acquisition de méthodes spécifiques et aux types de travaux menés par les étudiants.

Les étudiants du 1er cycle de l'université de Lille bénéficient d'une bonne acculturation à la recherche favorisée par l'environnement de recherche du site. La recherche étant une finalité professionnelle comme une autre, lors des mises en situation professionnelle (stage, projet tuteuré, travail personnel encadré, mémoire), les étudiants qui le souhaitent peuvent généralement profiter de l'environnement de recherche sur lequel s'adosse la formation. Cette mise en situation peut prendre la forme d'une véritable immersion en unité de recherche (par exemple, dans plusieurs des licences de la FST, dont la licence *Sciences de la vie*) et consiste *a minima* en une initiation à la recherche, *via* une mise en pratique ou des enseignements dédiés. La licence *Philosophie* propose également des conférences mensuelles et une journée d'étude, plutôt attractive. Des parcours « option recherche » sont également adossés à la majorité des licences de la FST et permettent aux étudiants de suivre une véritable initiation à la recherche ainsi que d'apprendre par la recherche. Des travaux pratiques peuvent aussi avoir lieu en laboratoire. En Santé, les DFG, à l'exception du DFG en *Sciences odontologiques*, offrent aux étudiants la possibilité de suivre un parcours recherche en accédant, dès le 1er cycle, à des enseignements de master, dans le cadre d'enseignements à choix libre. Des parcours de la licence *Sociologie* n'offrent toutefois pas de possibilité de stage ou de travail personnel encadré, ce à quoi il faudra remédier pour renforcer la possibilité de bénéficier d'une expérience d'initiation à la recherche, mais aussi plus généralement pour consolider les éléments de professionnalisation de ces formations. Lorsqu'elles existent, les heures de cours dédiées à l'initiation à la recherche et à la sensibilisation à l'éthique scientifique ou à la déontologie sont généralement peu nombreuses, en dehors des enseignements disciplinaires et des apprentissages lors des stages et projets.

La professionnalisation des formations du 1er cycle

Alors que la professionnalisation des formations est au cœur du projet de l'établissement, sa mise en œuvre en 1er cycle n'est pas encore à la hauteur des ambitions affichées. L'offre de formation a été conçue en tenant compte des besoins socio-professionnels du territoire et les formations entretiennent le plus souvent des liens forts avec le tissu socio-économique et culturel local. Cela se traduit par des contributions effectives des professionnels dans la majorité des formations qui aident les étudiants à développer leurs compétences transversales, mais aussi disciplinaires, en lien avec les secteurs d'activité des diplômes. Cette participation se retrouve dans la grande majorité des formations professionnalisantes mais quatre LP : *Activités juridiques : métiers du droit des sociétés ; Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique ; Chimie industrielle ; Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques* (sur les 36 que compte l'offre de formation évaluée) n'offrent pas une part d'enseignement professionnalisant suffisant, leur nombre étant en deçà du seuil minimum de 25 % des enseignements fixé par l'université. De même, les DEUST *Technologie de l'organisation dans les professions de santé ; Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles ; Santé, environnement : techniques de laboratoire ; Technicien en environnement et déchets et Guide nature multilingue* offrent trop peu d'enseignements professionnalisants (entre 5 et 20 % pour les cinq DEUST) ce qui pose question sur ce type de formations. Cette proportion est trop faible pour des formations à vocation professionnalisante, bien que l'université, timide au regard de son ambition affichée, ait fixé le seuil de la part des enseignements professionnalisants du DEUST à 10 % des heures étudiant. Il faudra donc veiller à augmenter ces parts d'interventions, même si souvent, dans les formations, l'apport des professionnels ne se limite pas aux heures de cours qu'ils dispensent. Pour certains BUT, dans lesquels les contributions des professionnels sont les plus modestes en début de cycle (par exemple seulement 8 % des heures au programme des deux premières années dans le BUT *Chimie*), il conviendra d'être attentif à compenser ce déficit lors de la troisième année, voire à rééquilibrer entre les trois années, en cohérence avec la professionnalisation progressive et continue proposée par les BUT. Enfin, en licence générale, la part des enseignements dispensée par des professionnels, fixée à 5 % par l'université, apparaît de même bien peu ambitieuse au regard de la volonté politique affichée par l'établissement en matière de professionnalisation, mais aussi des pratiques de la plupart des licences, à l'exception notable d'une grande partie des licences du domaine STS affichant une trop faible participation de professionnels aux enseignements.

La priorité que donne l'université à la professionnalisation est également renforcée à travers la mise en place de blocs de connaissances et de compétences (BCC) dans toutes les maquettes des formations en lien avec les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le comité regrette cependant que cette mise en place des BCC n'ait pas intégré un objectif de modularisation et de personnalisation des parcours

de formation, laissant le développement de la formation continue en retrait. Dans toutes les formations de licence, le cadrage de l'université prévoit une unité d'enseignement « Projet de l'étudiant » se déployant sur le cycle, et regroupant les éléments de préprofessionnalisation nécessaires aux différents secteurs d'activités ainsi que la généralisation d'une « expérience professionnelle » dont la valorisation en nombre de crédits ECTS varie fortement d'une formation à l'autre : de trois crédits ECTS dans plus du tiers des licences jusqu'à atteindre 40, 47 et 62 crédits, respectivement, dans le certificat de capacité d'*Orthoptiste*, le DFG en *Sciences maïeutique* et le DE d'*Audioprothésiste*. D'une manière générale, le nombre de crédits ECTS correspondant à « l'expérience professionnelle » reflète peu le temps de travail total qu'impose l'activité à l'étudiant, contrairement à ce que recommande le cadre européen des formations. Ce constat est flagrant pour les formations proposées en alternance, avec des contrats de professionnalisation et/ou d'apprentissage qui imposent aux alternants un temps plus long en entreprise qu'à l'université, mais qui valorisent moins le temps d'apprentissage en situation authentique que la part de formation académique. Si la situation est classique dans les formations universitaires à l'échelle nationale, d'une manière générale et en cohérence avec l'ambition de l'université, la part des crédits ECTS dévolus aux mises en situation professionnelle mériterait d'être revue à la hausse, sans pour autant dénaturer le caractère académique des formations. D'ailleurs, le nombre de crédits ECTS dédié aux mises en situation professionnelle (notamment, les stages, projets tuteurés, périodes en entreprise des formations en alternance, SAÉ) est particulièrement bas pour 12 LP (ce que les maquettes fournies par les équipes pédagogiques de ces LP n'ont pas permis de vérifier). Il s'agit des LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle, Métiers de l'entrepreneuriat* (12 crédits ECTS) ; de la LP *Métiers du commerce international* (13 crédits) ; des LP *Cartographie, topographie et système d'information géographique, Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement, Management et gestion des organisations, Métiers du livre : édition et commerce du livre et Métiers du livre : documentation et bibliothèques, Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation Web* (15 crédits) ; de la LP *Chimie industrielle* (17 crédits) ; des *LP Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable* et *Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux* (18 crédits). Ce sont des valeurs en deçà de ce que l'on peut attendre pour des formations professionnalisantes, qu'il faudra rééquilibrer, d'autant plus que le programme de ces LP propose bien des éléments de professionnalisation conformes aux attentes pour ce type de diplôme. En outre, les LP *Métiers du conseil et de la formation des adultes* et *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse* ne précisent pas le nombre de crédits ECTS qu'elles accordent aux mises en situation professionnelle.

Si globalement les taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études sont satisfaisants, un point de vigilance s'impose sur le devenir des diplômés de LP. En outre, la qualité du suivi du devenir des diplômés est hétérogène. En matière d'insertion professionnelle, là encore, trop de LP (par exemple les LP : *Activités juridiques : métiers du droit des sociétés ; Commercialisation de produits et services ; E-commerce et marketing numérique ; Gestion des achats et des approvisionnements ; Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement (QHSSE) ; Métiers de la GRH : assistant ; Métiers de la qualité ; Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux ; Métiers du notariat*) affichent des taux trop faibles (inférieurs à 50 %) comme en témoignent leurs taux élevés de poursuites d'études. D'autres pourraient être concernées, mais les dossiers d'autoévaluation n'ont pas toujours fourni les données les plus récentes sur le devenir des diplômés. Si la poursuite d'études reste une possibilité mais pour une petite fraction des diplômés des LP, des taux trop élevés de poursuite d'études à l'issue des LP posent question quant à la pertinence de l'offre au regard des possibilités et des besoins en emplois de techniciens qualifiés à bac +3 sur le territoire. Il est encore trop tôt pour apprécier l'insertion professionnelle des diplômés de BUT mais il conviendra, là aussi, pour l'université, et notamment pour son IUT, d'être vigilants sur ce point. Cela étant, les autres formations, en fonction de leurs finalités et/ou de leurs niches d'emplois, assurent globalement de bons taux de poursuites d'études (parfois jusqu'à 100 %, comme en licence *Sciences de la vie et de la Terre*) et/ou d'insertion professionnelle (par exemple les LP *Métiers de la santé : technologies* et *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie*).

En revanche, en matière de suivi du devenir des diplômés, la méthodologie opérée par le service en charge conduit souvent à n'enquêter qu'une faible part des diplômés de chaque formation, ce qui ne donne souvent qu'une vue partielle de la pertinence des formations, notamment celles où la poursuite d'études est importante. Ainsi, on regrettera qu'aucun document synthétisant l'ensemble des données qualitatives et quantitatives pour chaque promotion ne soit produit. Alors que des formations assurent un suivi régulier du devenir de leurs diplômés (entre autres, le DEUST *Santé, environnement : techniques de laboratoire*), d'autres ne font rien en la matière (par exemple, le certificat de capacité d'*Orthoptiste,* la licence *Études culturelles*). Dans tous les cas, toutes pourraient avantageusement s'appuyer par exemple sur le réseau Lilagora (réseau des alumni de l'université), que peu de formations évoquent, pour assurer un suivi dans l'année qui suit la diplomation.

En priorisant le développement de l'alternance pour ses parcours professionnalisants, l'ouverture vers les publics de la formation tout au long de la vie (FTLV), faute de dispositifs adaptés, est devenue marginale, et cible essentiellement un public en reprise d'études. En accord avec le souhait de professionnaliser les formations, l'offre des formations en alternance de l'université de Lille s'est surtout développée grâce à l'apprentissage, au sein des DEUST, BUT et LP. Certaines de ces formations sont exclusivement ouvertes en alternance (par exemple : LP *E-commerce et marketing numérique* ; LP *Gestion des achats et des approvisionnements*). Sauf dans des cas particuliers, comme les formations en alternance ne recrutant que les publics de la formation continue en

contrat de professionnalisation (dont la LP *Métiers de la GRH : assistant*), faute d'aménagements particuliers (à l'exception de parcours proposés à distance en licence *Droit* et en LP *Métiers de la santé : technologies*), les publics en FTLV sont plutôt rares dans les formations de l'université de Lille. De même, il y a peu de validations des acquis de l'expérience (VAE) dans la très grande majorité des diplômes ou de validations des acquis professionnels (VAP). Parmi les exceptions, on compte la troisième année de la licence *Sciences sanitaires et sociales* et la LP *Métiers de la protection juridique des personnes vulnérables,* dont les publics sont, pour l'essentiel, stagiaires de formation continue, ainsi qu'un parcours de la licence *Sciences pour la santé* et le BUT *Carrières sociales.* Développer la FTLV, qui aujourd'hui ne figure pas parmi les priorités de l'université, aurait pourtant du sens en lien avec la priorité de professionnalisation des formations et la possibilité de délivrer des certifications professionnelles à partir des blocs de connaissances et de compétences, à la condition que ceux-ci soient conçus pour proposer une offre spécifique modulaire et offrent de véritables situations d'apprentissage et d'évaluation.

L'internationalisation des formations du 1er cycle

La politique internationale des formations du 1er cycle doit être définie car celles-ci ne privilégient pas des partenariats stratégiques internationaux de l'université et exploitent peu l'avantage de la localisation transfrontalière de l'établissement. L'université de Lille souhaite mener une « politique internationale différenciante » dont l'une des priorités concerne l'internationalisation de ses formations. Globalement, les formations du 1er cycle tissent peu de liens à l'international. Celles qui le font, dans le cadre d'accords d'échange en Europe et hors Europe, relèvent de l'exception (moins d'une dizaine de formations délocalisées ou de doubles diplômes avec des accords effectifs ou en pourparlers). Parmi celles-ci, les licences *Économie et gestion* et *Gestion* se distinguent par la présence de parcours internationaux et des accords de codiplomation s'accompagnant d'échanges internationaux soutenus. Pour d'autres formations, les effets de ces partenariats internationaux semblent moins efficients et ne concernent qu'un nombre très restreint d'étudiants (par exemple les licences *Génie civil* et *Mécanique*). Toutefois, les partenariats développés sont le plus souvent historiques et sans lien avec la stratégie internationale plus récente que souhaite développer l'université, notamment au niveau transfrontalier avec les universités de Gand, du Kent et la Katholieke Universiteit Leuven. Il y a là une incohérence puisque l'université affiche de fortes ambitions à l'international mais sans que cela ne transparaisse dans ses formations. L'université doit donc préciser comment elle entend mettre en œuvre et décliner sa nouvelle stratégie à l'international « différenciante » dans les formations du 1er cycle.

Si conformément aux ambitions d'ouverture à l'international de l'université, des dispositifs d'appui à l'internationalisation sont effectivement développés, il est regrettable qu'ils ne se traduisent pas par des élans notables de mobilités dans les formations du 1er cycle. Jusqu'à 22 langues peuvent être enseignées à l'université de Lille. Un enseignement de la langue anglaise est assuré dans presque toutes les formations (en moyenne, 5 % des heures du programme en DEUST, 8 % en licence et en BUT, et 4 % en LP). Néanmoins, faute de cadrage sur un volume horaire minimum, la situation est particulièrement hétérogène d'une formation à l'autre, ce à quoi l'université pourrait remédier en soutien à la politique qu'elle souhaite mener à l'international pour ses formations de 1er cycle. Si la quasi-totalité des formations inclut bien des cours de langue dans la maquette des enseignements, sans surprise, la licence *Langues étrangères appliquées* (*LEA*) avec deux langues obligatoires, lui laisse une plus grande place (39 % des heures). Viennent ensuite la licence *Sciences du langage* (30 %) et le BUT *Management de la logistique et des transports* (28 %). Par ailleurs, des licences (dans les domaines STS et Économie et gestion, notamment) proposent des parcours bilingues sur le cycle. Dans d'autres cas, à l'inverse, la place réservée aux langues est minimale (de l'ordre d'1 % des heures, par exemple, dans les licences *Droit* et *Lettres,* et dans le *DEEA*). Marginalement, deux des trois parcours de la LP *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse* et le DE d'*Audioprothésiste* n'en proposent pas, ce à quoi il faudra remédier. L'enseignement des langues est souvent renforcé par un enseignement disciplinaire en langue anglaise (en LP *Métiers du commerce international,* jusqu'à 80 % des enseignements sont assurés en anglais). Des certifications en langues sont proposées, sur la base du volontariat dans tous les diplômes (sauf dans les formations de *Santé* à l'exception du DFG en *Sciences médicales*), mais, dans l'ensemble, peu d'étudiants s'en saisissent. Plusieurs formations proposent une seconde langue et/ou une unité d'enseignement (UE) de préparation, en option, en soutien à la mobilité, soit lors de stages, soit pour un séjour d'études. Les composantes financent des bourses de mobilité pour compléter les aides classiques. Malgré toutes les incitations et les aides (incluant aussi des semaines internationales, des référents internationaux dans les composantes et des services d'appui), les étudiants restent peu mobiles. En effet, globalement, il y a peu de mobilités sortantes d'étudiants (environ 700 mobilités sortantes soit moins de 2 % des inscrits en 2022-2023), surtout pour des raisons économiques. De même, il y a peu de mobilités entrantes (environ 500 mobilités entrantes en 2022-2023). Là encore, ce n'est pas par manque de dispositifs d'accueil des étudiants étrangers, dans les composantes et dans une majorité de formations. Même si ce constat conduit l'établissement à envisager de développer des dispositifs de mobilité virtuelle (« at home »), pour poursuivre ses ambitions à l'international dans les formations du 1er cycle, la politique

d'internationalisation de ces formations et son lien avec la stratégie à l'international de l'établissement méritent d'être clarifiés.

Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 1er cycle

En matière de pilotage de l'offre de formation du 1er cycle, les cadrages de la commission formation et vie universitaire (CFVU) et les dialogues de gestion contribuent à l'unité et favorisent progressivement une homogénéisation de fonctionnement entre formations. À la suite des regroupements de composantes, le niveau facultaire des composantes anime des départements et les accompagne, dans la mise en œuvre des cadrages de l'université et dans l'harmonisation des pratiques. Comme évoqué antérieurement, ces cadrages peuvent parfois manquer d'ambition ou de précision au regard des priorités définies par l'université et retarder la mise en œuvre de la politique souhaitée (par exemple : absence d'éléments de politique internationale adaptés au 1er cycle et de volume minimum des enseignements des langues ; BCC sans réajustement de cadre pour un déploiement plus large des SAÉ). Cela peut s'entendre dans un établissement venant de regrouper des équipes dont les usages pouvaient initialement être différents et dont il faut potentiellement gagner l'adhésion au projet global et à d'éventuelles nouvelles règles. Par ailleurs, les dialogues de gestion annuels entre les composantes et la gouvernance de l'université permettent avantageusement de contrôler et de valider les demandes qui impactent la soutenabilité. Le constat fait par l'université d'une forte centralisation l'amène aujourd'hui à plus de subsidiarité en déléguant davantage au niveau facultaire. Avec les enseignants de l'université et les intervenants non permanents, même dans les LP avec peu d'enseignants-chercheurs impliqués, les formations du 1er cycle bénéficient généralement de taux d'encadrement satisfaisants y compris dans les formations à effectif important. Le DFG en *Sciences odontologiques* est toutefois encadré par une équipe réduite qui est aussi en charge du DFA. Certaines formations mentionnent des difficultés à recruter des vacataires, des réductions d'heures ou, à l'inverse, des charges de travail croissantes qui peuvent justifier le travail de rationalisation de l'offre de formation en cours. Comme évoqué antérieurement, le pilotage de certaines formations nécessite d'être réaffirmé à l'échelle de la mention.

Au niveau des formations du 1er cycle, malgré une charte et des validations en conseils de composante, lorsqu'ils sont réunis, les conseils de perfectionnement et instances en tenant lieu sont encore très disparates dans leurs périmètres, leurs compositions et leurs fonctionnements, ce qui nuit au pilotage et à la qualité du processus d'amélioration continue des formations. Dans une majorité de formations, un conseil de perfectionnement (CP), ou une instance en tenant lieu s'est déjà réuni au moins une fois sans toutefois toujours se substituer aux commissions pédagogiques paritaires (CPP) qui perdurent pour beaucoup de formations. Ces CPP, dont le rôle ne s'étend pas à celui de conseil de perfectionnement et qui ne répondent pas non plus aux attendus d'une enquête anonyme et systématique d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, posent question quant à leur devenir. En outre, les BUT *Carrières juridiques*, *Carrières sociales*, *Génie biologique*, *Génie électrique et informatique industrielle*, *Mesures physiques* et *Science des données*, les LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*, *Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine*, *Métiers du conseil et de la formation des adultes*, *Métiers de l'entrepreneuriat* et le DEUST *Métiers des bibliothèques et de la documentation* dont les CP sont pourtant constitués, n'ont pas été en mesure de joindre un compte rendu de réunion dans leur dossier d'autoévaluation. Si la composition des CP, (re) définie en 2022, à la suite de l'adoption d'une charte de l'université, est le plus souvent conforme aux attendus de cette charte (notamment, au moins 30 % de professionnels et 10 % d'étudiants ou d'alumni parmi les membres), certains CP ne comptent pas de représentants étudiants, comme la LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*. Dans d'autres, les membres professionnels sont absents, comme c'est le cas de la LP *Commerce et distribution*. La diversité des situations est encore plus grande en distinguant dans les CP, les étudiants encore en formation des alumni. En effet, ces derniers peuvent représenter les étudiants dans les CP et lorsqu'ils viennent de trouver un emploi on ne sait plus à quel titre ils siègent. De même, parmi les professionnels, dans les dossiers d'autoévaluation qui le précisent, on peut s'interroger sur la représentation de ceux qui sont membres de l'équipe pédagogique par rapport à ceux qui ne le sont pas. Si, dans certains cas, l'existence d'instances tenant lieu de CP n'est pas préjudiciable à des analyses de fond sur chaque formation de leur périmètre (cas des couples DEUST-LP et DFG-DFA), ces instances sont le plus souvent trop larges pour permettre des discussions d'un niveau suffisant dans une perspective d'amélioration continue sur le temps d'une réunion annuelle. À l'inverse, certains cas déjà évoqués de CP à l'échelle de parcours obèrent le pilotage à l'échelle de la mention. Leur fonctionnement et les sujets qu'ils traitent sont aussi très différents : parfois, ils prennent la forme de réunions pédagogiques (par exemple dans les LP *Commerce et distribution, Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie, Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion* et dans le DEUST *Technicien en environnement et déchets*) ; d'autres se sont emparés de l'analyse des retours d'enquêtes menées auprès des étudiants (licences *LEA* et *LLCER*) ; d'autres, enfin, assez peu nombreux, analysent également, comme attendu dans les processus de pilotage et d'amélioration continue des formations, les caractéristiques et les performances de la formation à l'aide d'une série d'indicateurs clefs, sur la base de sept critères (attractivité, origine des inscrits, réussite, devenir, etc.), mis à disposition des formations par l'établissement depuis 2023 (par exemple, licences *Sciences de la vie* et *Sciences du langage*, BUT *Gestion des entreprises et des administrations*). Ces dernières formations pourraient servir d'exemples aux autres au sein

de l'établissement pour essaimer les bonnes pratiques. En effet, toutes les formations ne se sont pas encore saisies de ces données pour leur dernier CP, illustrant qu'elles ne se sont pas encore toutes appropriées la démarche d'amélioration continue. L'université doit, en conséquence, repréciser auprès des équipes ce qu'elle attend des conseils de perfectionnement et de leur fonctionnement en matière d'amélioration continue, tant la diversité des situations peut échapper au moment des validations opérées en conseils de composante.

L'évaluation des enseignements et des formations du 1er cycle par les étudiants, elle non plus, n'est pas encore optimale, même si elle se renforce progressivement. L'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants était antérieurement organisée en centrale et a été récemment déléguée au niveau facultaire, en charge de sa mise en œuvre depuis la rentrée 2023, en mettant à disposition des formations une « questiothèque » générale. Ce transfert de responsabilité met indéniablement en difficulté des formations. De plus, l'appropriation d'une culture de l'évaluation, tout particulièrement celle de l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants sous la forme d'enquêtes anonymes laissant à chaque étudiant la possibilité de donner son avis, est, là encore, hétérogène d'une formation à l'autre. En effet, si, en majorité, les formations prennent en compte de manière globale l'avis des étudiants sur le fonctionnement des formations, notamment lors des réunions semestrielles de conseils pédagogiques paritaires (CPP) entre enseignants et étudiants, qui font l'objet de comptes rendus, peu basent leurs analyses sur les résultats d'une évaluation systématique et formalisée de chaque enseignement. Pour autant, certaines formations ont déjà complété le dispositif avec des enquêtes, soit numériques, soit en présentiel pour assurer de meilleurs taux de réponse (cas de la LP *Métiers de la santé : technologies* et de la licence *Physique, chimie*) quand d'autres constituent des exceptions, comme le DFG en *Sciences pharmaceutiques* ou le DEUST *Santé, environnement : techniques de laboratoire*, avec un processus d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants solide et éprouvé de longue date. Ainsi, ces formations pourraient servir d'exemples dans le cadre d'un partage de bonnes pratiques. Peu de formations ne précisent rien sur le sujet de l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants dans leur dossier d'autoévaluation. C'est néanmoins le cas du DEUST *Intervention sociale* et du DE d'*Audioprothésiste*. Quelques-unes avouent ne pas s'être encore emparées de la question ou transitoirement ne plus le faire systématiquement (par exemple, la plupart des formations de l'IUT, le certificat de capacité d'*Orthoptiste,* la licence *Psychologie*). Compte tenu, à nouveau, de cette hétérogénéité des situations, il conviendra au niveau de l'établissement de consolider la démarche d'amélioration continue initiée et souhaitée, en accompagnant les composantes et en favorisant le partage des bonnes pratiques.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation diversifiée, tant en types de diplômes et niveaux de diplomation, qu'en matière disciplinaire, pouvant répondre aux besoins du territoire et aux aspirations des étudiants ;
- Une politique affirmée et volontariste en faveur de la réussite étudiante avec des dispositifs d'accompagnement des étudiants et d'aide à la réussite en cours de déploiement ;
- Des éléments de professionnalisation adaptés aux finalités principales d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études des formations ;
- Une participation des enseignants-chercheurs et un soutien des unités de recherche significatifs dans la majorité des formations ;
- Une diversité des pratiques pédagogiques adaptées aux publics visés et aux objectifs des formations ;
- Des équipes pédagogiques dynamiques, impliquées dans la transformation des formations et l'évolution des contenus pour mieux répondre aux enjeux sociétaux.

Points faibles

- Des taux de réussite encore faibles et un taux d'abandon élevé dans beaucoup de formations, notamment en première année du cycle ;
- Une démarche d'amélioration continue (évaluation des enseignements et des formations par les étudiants et analyse des indicateurs clés des formations) trop récemment consolidée pour que toutes les formations se la soient complètement appropriées ;
- Des conseils de perfectionnement, ou des instances en tenant lieu, particulièrement disparates dans leurs périmètres et leurs compositions ;
- Dans le domaine DEG, une offre de formation de LP parfois redondante avec certaines spécialités de BUT et nécessitant une mise en cohérence de l'offre ;
- Un suivi du devenir des diplômés à consolider ;
- Un déploiement de l'approche par compétences (APC) encore incomplet ;
- Une internationalisation des formations peu développée au regard de l'ambition et de la situation géographique transfrontalière de l'université.

Recommandations

- Finaliser le déploiement des contrats pédagogiques de réussite à tous les niveaux du cycle, s'appuyer sur le projet LIBEL'UL pour lutter contre l'abandon et l'échec et assurer un suivi spécifique de l'efficacité des dispositifs d'aide à la réussite.
- Accompagner les composantes pour poursuivre et pérenniser les évaluations des enseignements et des formations par les étudiants, et les analyses régulières des indicateurs clés des formations, à tous les niveaux du cycle.
- S'assurer des réunions effectives et régulières de conseils de perfectionnements de mention ou d'instances en tenant lieu pour piloter les formations, en intégrant la pluralité des parcours et dont la composition en membres professionnels et étudiants est en adéquation avec le périmètre choisi.
- Poursuivre la rationalisation de l'offre de formation en étudiant les possibilités d'intégration de LP dans les BUT et de développer des LP en trois ans intégrant des DEUST, tout en tenant compte de l'offre régionale.
- Consolider le dispositif de suivi du devenir des diplômés.
- Poursuivre le déploiement de l'APC *via* la conception de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) et la mise en œuvre de la démarche portfolio, tout en étudiant les possibilités de modularisation des BCC dans la perspective d'attirer davantage des publics FTLV.
- Clarifier et renforcer la politique d'internationalisation des formations du 1er cycle.

Point d'attention transversal

Le comité soulève le point d'attention transversal suivant relatif à un critère indispensable de l'accréditation défaillant dans une proportion importante des formations du cycle.

- Une absence de systématisation d'enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

Points d'attention sur les formations

Les formations suivantes présentent des points d'attention dans leur évaluation car un ou plusieurs critères d'accréditation sont défaillants. La mise en point d'attention est également motivée dans le rapport de chaque formation concernée.

Domaine Droit, économie, gestion :

- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Carrières juridiques* (absence de conseil de perfectionnement ; taux de réussite trop faibles en BUT 1).
- Licence professionnelle *Activités juridiques : métiers du droit des sociétés* (qualité du devenir des diplômés insuffisante ; part et participation des EC aux enseignements insuffisantes). Licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* (qualité de la professionnalisation ; part et participation des EC aux enseignements insuffisantes). Licence professionnelle *Commercialisation de produits et services* (qualité du devenir des diplômés insuffisante). Licence professionnelle *E-commerce et marketing numérique* (qualité du devenir des diplômés insuffisante ; besoin de compléments d'information sur le positionnement de la mention par rapport au BUT *TC*, parcours *Marketing digital, e-business et entrepreneuriat*). Licence professionnelle *Gestion des achats et des approvisionnements* (qualité du devenir des diplômés insuffisante ; besoin de compléments d'information sur le positionnement de la mention par rapport au BUT *TC*). Licence professionnelle *Management et gestion des organisations* (manque de cohérence interne de la mention ; valorisation insuffisante des mises en situation professionnelle ; taux de réussite insuffisants). Licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie* (qualité de l'adossement à la recherche insuffisante). Licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion* (qualité de l'adossement à la recherche insuffisante). Licence professionnelle *Métiers de la GRH : assistant* (taux de réussite insuffisant ; manque d'informations sur le taux d'insertion professionnelle ; manque de données précises sur le devenir des étudiants ; besoin de compléments d'information sur le positionnement de la mention par rapport au BUT *Gestion des entreprises et des administrations GEA* parcours *Gestion et pilotage des ressources humaines*). Licence professionnelle *Métiers de la qualité* (qualité du devenir des diplômés insuffisante). Licence professionnelle *Métiers de l'entrepreneuriat* (qualité de la professionnalisation insuffisante ; besoin de compléments d'information sur le positionnement de la mention par rapport au BUT *Gestion des entreprises et des administrations GEA*, parcours *Gestion, entrepreneuriat et management d'activités*). Licence professionnelle *Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens immobiliers* (taux de réussite insuffisant ; insuffisance de la part des enseignants permanents dans la formation). Licence professionnelle *Métiers du commerce international* (qualité de la professionnalisation ; qualité de l'adossement à la recherche insuffisante). Licence professionnelle *Métiers du notariat* (qualité du devenir des diplômés insuffisante ; taux de poursuite d'études trop élevé).

Domaine Santé :

- Diplôme d'État d'*Audioprothésiste* (absence de suivi et d'analyse des parcours étudiants et du devenir des diplômés ; absence d'enseignement de langue étrangère).

Domaine Sciences humaines et sociales :

- Bachelor universitaire de technologie BUT *Carrières sociales* (absence de conseil de perfectionnement ; taux de réussite faibles).
- DEUST *Métiers des bibliothèques et de la documentation* (absence de conseil de perfectionnement).
- Licence *Information-communication* (manque de cohérence interne à la mention). Licence *Psychologie* (absence de conseil de perfectionnement).
- Licence professionnelle *Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique* (qualité de la professionnalisation insuffisante ; faiblesse des effectifs étudiants). *Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine* (absence de conseil de perfectionnement). Licence professionnelle *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse* (qualité de la professionnalisation insuffisante ; absence d'enseignement de langue étrangère dans certains parcours ; adossement à la recherche insuffisant). Licence professionnelle *Métiers du conseil et de la formation des adultes* (taux de réussite insuffisant ; absence de conseil de perfectionnement ; manque d'information sur la valorisation des mises en situation professionnelle). Licence professionnelle *Métiers*

du livre : documentation et bibliothèques (valorisation insuffisante des mises en situation professionnelle ; absence de conseil de perfectionnement ; manque d'attractivité de l'un des parcours). Licence professionnelle *Métiers du livre : édition et commerce du livre* (qualité de la professionnalisation ; qualité de l'adossement à la recherche insuffisante). Licence professionnelle *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* (qualité de la professionnalisation).

Domaine Sciences, technologies, santé :

- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie biologique* (absence de conseil de perfectionnement ; taux d'abandons trop importants ; part insuffisante d'intervenants du monde socio-économique dans le parcours *SAB ;* manque d'attractivité du parcours *SAB*). Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie électrique et informatique industrielle* (qualité de la professionnalisation ; absence de conseil de perfectionnement ; nombre d'abandons trop important). Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Mesures physiques* (absence de conseil de perfectionnement ; manque d'attractivité). Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Science des données* (absence de conseil de perfectionnement ; taux de réussite trop faible pour le parcours *EMS ;* effectifs très faibles dans le parcours *EMS*).

- DEUST *Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles* (qualité de la professionnalisation insuffisante ; adossement à la recherche insuffisant ; suivi du devenir des diplômés défaillant). DEUST *Guide nature multilingue* (qualité de la professionnalisation insuffisante ; défaut d'attractivité de la formation conduisant à de faibles effectifs). DEUST *Infrastructures numériques* (défaut d'attractivité de la formation conduisant à de faibles effectifs ; taux de réussite insuffisant en première année ; qualité de l'insertion professionnelle insuffisante). DEUST *Santé, environnement : techniques de laboratoire* (qualité de la professionnalisation insuffisante). DEUST *Technicien en environnement et déchets* (qualité de la professionnalisation insuffisante). DEUST *Technologie de l'organisation dans les professions de santé* (qualité de la professionnalisation insuffisante ; taux de réussite insuffisants ; absence d'enseignements dédiés à l'initiation à la recherche ; faible attractivité).

- Licence *Génie civil* (absence de suivi et d'analyse des parcours étudiants et du devenir des diplômés ; absence de dispositif d'évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants). Licence *Informatique* (taux de réussite insuffisants en deuxième et troisième année). Licence *Mécanique* (taux de réussite insuffisants en deuxième et troisième année). Licence *Physique* (taux de réussite insuffisant en troisième année).

- Licence professionnelle *Chimie industrielle* (qualité de la professionnalisation ; qualité du devenir des diplômés insuffisante ; insuffisance des effectifs étudiants). Licence professionnelle *Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques* (participation insuffisante des professionnels aux enseignements). Licence professionnelle *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable* (valorisation insuffisante des mises en situation professionnelle ; taux de réussite insuffisant). Licence professionnelle *Métiers de la forme* (attractivité insuffisante de la formation). Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux* (qualité de la professionnalisation ; taux de réussite insuffisant ; qualité du devenir des diplômés ; faiblesse de l'attractivité et des effectifs). Licence professionnelle *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement* (valorisation insuffisante des mises en situation professionnelle ; qualité du devenir des diplômés insuffisante).

Les formations suivantes présentent des dossiers d'autoévaluation dans lesquels l'absence ou le manque d'informations et/ou d'analyses relatives à un ou plusieurs critères d'accréditation ne permettent pas d'apprécier pleinement ces derniers. Les éléments manquants sont également précisés dans le rapport de chaque formation concernée.

Domaine Culture :

- Diplôme d'études en *Architecture* (besoin de compléments d'information sur une majorité de critères de l'autoévaluation).

Domaine Droit, économie, gestion :

- Licence professionnelle *Activités juridiques : contentieux et recouvrement* (besoin de compléments d'information sur les taux de réussite, l'attractivité et l'insertion professionnelle à l'issue du parcours *Juriste à l'international*).

Avis d'accréditation des formations du 1er cycle

Le tableau suivant synthétise les avis relatifs à l'offre de formation du 1er cycle de l'établissement en demande d'accréditation pour le contrat 2026-2030. Ces avis concernent les catégories suivantes de formations :

- des formations dont seul le projet est évalué par le Hcéres (formations faisant l'objet d'une première demande d'accréditation ou formations accréditées très récemment) ;
- des formations en demande de renouvellement d'accréditation à l'identique pour lesquelles le comité d'experts a formulé un avis d'accréditation à l'issue de l'évaluation de leur bilan ;
- des formations en demande de renouvellement d'accréditation à l'identique ou avec modifications pour lesquelles le comité d'experts a formulé un avis d'accréditation suite à l'évaluation de leur bilan et d'une réponse aux recommandations du Hcéres, notamment lorsque le comité d'experts a formulé des points d'attention suite à l'évaluation du bilan des formations du 1er cycle.

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine(s) d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Avis d'accréditation
ALL	ALL/SHS	Licence	Arts	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite en première année et en analyser les résultats. – Veiller à la mise en place d'un conseil de perfectionnement propre à la mention et opérationnel.
ALL	ALL/SHS	Licence	Humanités	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats, notamment en première année. – Veiller à impliquer davantage de représentants du monde socio-économique et culturel.
ALL	ALL/DEG/SHS	Licence	Langues étrangères appliquées	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats.
ALL	ALL/SHS	Licence	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à renforcer les dispositifs de professionnalisation. – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats.
ALL	ALL	Licence	Lettres	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats. – Veiller à renforcer les dispositifs de professionnalisation.
Culture		DEEA	Diplôme d'études en Architecture	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à mettre en place des dispositifs de suivi et d'accompagnement à la réussite, et en analyser les résultats. – Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement opérationnel.
DEG		BUT	Carrières juridiques	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à réunir régulièrement le conseil de perfectionnement et à la pérennisation de son rôle. – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats. – Veiller à s'assurer avec les branches professionnelles des secteurs d'activité que la formation répond pleinement aux besoins du territoire en emplois de niveau bac+3.
DEG		BUT	Gestion des entreprises et des administrations	**Favorable avec recommandations** : – Veiller à renforcer le recrutement de bacheliers technologiques. – Mettre en cohérence toutes les formations proches thématiquement proposées par l'université.
DEG		BUT	Management de la logistique et des transports	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à augmenter la part des professionnels intervenant dans la formation.
DEG		BUT	Techniques de commercialisation	**Favorable avec recommandation :** – Mettre en cohérence toutes les formations proches thématiquement proposées par l'université et en particulier sur le site Roubaix de l'IUT.

DEG	DEG	Licence	Administration économique et sociale	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à impliquer davantage de représentants du monde socio-économique. – Veiller à renforcer la réussite en améliorant les dispositifs d'accompagnement à la réussite.
DEG	DEG	Licence	Administration publique	**Favorable avec recommandations :** – S'assurer de la bonne visibilité des parcours d'accès à la formation depuis le lycée. – Veiller à la mise en place d'un conseil de perfectionnement propre à la mention et opérationnel.
DEG	DEG	Licence	Droit	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats. – Veiller à réfléchir à une meilleure cohérence interne de la formation.
DEG	DEG	Licence	Économie et gestion	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à renforcer la réussite notamment en poursuivant la mise en place, déjà engagée, de dispositifs d'aide à la réussite et en analysant leurs résultats.
DEG	DEG	Licence	Économie	**Favorable**
DEG	DEG	Licence	Gestion	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à assurer un suivi et une analyse du devenir des diplômés. – Veiller à organiser un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.
DEG	DEG	Licence	Science politique	**Favorable**
DEG	DEG/SHS	Licence	Sciences sociales	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats, notamment en première année.
DEG	DEG	Licence professionnelle	Activités juridiques : contentieux et recouvrement	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à renforcer l'attractivité par une stratégie conçue et mise en œuvre par l'équipe pédagogique. – Veiller à formaliser les outils de suivi et d'analyse du devenir des diplômés.
DEG	DEG	Licence professionnelle	Activités juridiques : métiers du droit des sociétés.	**Défavorable :** – Adossement à la recherche insuffisant, notamment en raison d'une participation des EC aux enseignements trop faible.
DEG	DEG	Licence professionnelle	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à suffisamment valoriser les mises en situation professionnelle. – Veiller à l'effectivité de l'adossement à la recherche en consolidant la dimension académique de la formation et en augmentant la participation des enseignants-chercheurs dans la formation.
DEG	DEG	Licence professionnelle	Commercialisation de produits et services	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à poursuivre les actions entreprises pour favoriser l'insertion professionnelle immédiate des diplômés et s'assurer avec les branches professionnelles des secteurs d'activité que la formation répond pleinement aux besoins du territoire en emplois de niveau bac+3.
DEG	DEG	Licence professionnelle	E-commerce et marketing numérique	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à poursuivre les actions entreprises pour favoriser l'insertion professionnelle immédiate des diplômés et s'assurer avec les branches professionnelles des secteurs d'activité que la formation répond pleinement aux besoins du territoire en emplois de niveau bac+3. – Veiller à une bonne information des candidats sur les contenus de la formation et ses objectifs au regard du BUT *Techniques de commercialisation*, parcours *Marketing digital, e-business et entrepreneuriat*.
DEG	DEG	Licence professionnelle	Gestion des achats et des approvisionnements	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à poursuivre les actions entreprises pour favoriser l'insertion professionnelle immédiate des diplômés et s'assurer avec les branches professionnelles des secteurs d'activité que la formation répond pleinement aux besoins du territoire en emplois de niveau bac+3. – Veiller au développement effectif de contenus apportant une plus-value à la formation en la démarquant du parcours *Business International* du BUT *Techniques de commercialisation*.

DEG	DEG	Licence professionnelle	Management et gestion des organisations	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à poursuivre la valorisation des mises en situation professionnelle.
DEG	DEG	Licence professionnelle	Métiers de la communication : événementiel	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à suffisamment valoriser les mises en situation professionnelle.
DEG	DEG	Licence professionnelle	Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à l'effectivité de l'adossement à la recherche en consolidant la dimension académique de la formation et en augmentant la participation des enseignants-chercheurs à la formation.
DEG	DEG	Licence professionnelle	Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion	**Défavorable :** – Adossement à la recherche insuffisant, notamment en raison d'une participation des EC aux enseignements trop faible.
DEG	DEG	Licence professionnelle	Métiers de la GRH : assistant	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à poursuivre les actions entreprises en faveur de la réussite étudiante, et en vérifier l'efficacité. – Veiller à assurer un suivi et une analyse du devenir des diplômés (insertion professionnelle et poursuite d'études). – Veiller à une bonne information des candidats sur les contenus de la formation et ses objectifs au regard du BUT *Gestion des entreprises et des administrations* (*GEA*) parcours *Gestion et pilotage des ressources humaines*.
DEG	DEG	Licence professionnelle	Métiers de la protection juridique des personnes vulnérables	**Favorable**
DEG	DEG	Licence professionnelle	Métiers de la qualité	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à poursuivre les actions entreprises et envisagées pour favoriser l'insertion professionnelle immédiate des diplômés et s'assurer avec les branches professionnelles des secteurs d'activité que la formation répond pleinement aux besoins du territoire en emplois de niveau bac+3.
DEG	DEG	Licence professionnelle	Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens	**Favorable**
DEG	DEG	Licence professionnelle	Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens immobiliers	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à la mise en place de dispositifs d'accompagnement en faveur de la réussite de tous les étudiants, et en mesurer l'efficacité. – Veiller au bon maintien de l'encadrement par des enseignants permanents.
DEG	DEG	Licence professionnelle	Métiers du commerce international	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à suffisamment valoriser les mises en situation professionnelle. – Veiller au renforcement effectif de la participation des enseignants-chercheurs aux enseignements.
DEG	DEG	Licence professionnelle	Métiers du notariat	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à s'assurer avec la branche professionnelle du secteur d'activité que la formation comble pleinement les besoins du territoire en emplois de niveau bac+3.
DEG	DEG	Licence professionnelle	Sécurité des biens et des personnes	**Favorable**
Santé		Certificat	Certificat de capacité d'Orthoptiste	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à assurer un suivi et une analyse du devenir des diplômés.
Santé		DFG	Diplôme de formation générale en Sciences maïeutiques	**Favorable**
Santé		DFG	Diplôme de formation générale en Sciences médicales	**Favorable**

Santé		DFG	Diplôme de formation générale en Sciences odontologiques	**Favorable**
Santé		DFG	Diplôme de formation générale en Sciences pharmaceutiques	**Favorable**
Santé		Diplôme d'État	Diplôme d'État d'Audioprothésiste	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à poursuivre et pérenniser le suivi du devenir des diplômés initié en 2024-2025. – Veiller à l'effectivité du suivi et de l'analyse des parcours étudiants. – Veiller au renforcement de l'enseignement de langue étrangère mis en place à partir de 2024-2025.
SHS		BUT	Carrières sociales	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à la mise en place de dispositifs d'accompagnement en faveur de la réussite de tous les étudiants, et à en mesurer l'efficacité. – Veiller à réunir régulièrement le conseil de perfectionnement et à la pérennisation de son rôle.
SHS		BUT	Information-communication	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à la mise en place d'un conseil de perfectionnement propre à la mention. – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats (pour la première année).
SHS	SHS	DEUST	Métiers des bibliothèques et de la documentation	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à réunir régulièrement le conseil de perfectionnement et à la pérennisation de son rôle.
SHS	SHS	Licence	Études culturelles	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats, notamment en première année. – Veiller à assurer un suivi systématique et une analyse du devenir des diplômés.
SHS	SHS	Licence	Géographie et aménagement	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats, notamment en première année. – Veiller à impliquer davantage de représentants du monde socio-économique.
SHS	SHS	Licence	Histoire	**Favorable avec recommandation** : – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats pour la première année.
SHS	SHS	Licence	Histoire de l'art et archéologie	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats pour la première année.
SHS	SHS	Licence	Information-communication	**Favorable avec recommandation :** – Veiller au renforcement de la cohérence de la formation notamment par la mise en place effective du conseil de perfectionnement au niveau de la mention et à la pérennisation de son rôle.
SHS	SHS	Licence	Philosophie	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats, notamment en première année.
SHS	SHS	Licence	Psychologie	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à la mise en place effective du conseil de perfectionnement et à la pérennisation de son rôle.
SHS	SHS	Licence	Sciences de l'éducation et de la formation	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à renforcer la professionnalisation.
SHS	SHS	Licence	Sciences du langage	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à analyser l'efficacité des dispositifs d'accompagnement à la réussite en première année et à renforcer leur déploiement s'il y a lieu.
SHS	SHS	Licence	Sociologie	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à renforcer les éléments de professionnalisation dans plusieurs parcours. – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats, notamment en première année.

SHS	SHS	Licence professionnelle	Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à suffisamment valoriser les mises en situation professionnelle. – Veiller à poursuivre le renforcement de la part des enseignements assurés par des professionnels. – Veiller à consolider l'attractivité de la formation en élargissant le vivier des publics cibles.
SHS	SHS	Licence professionnelle	Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à réunir régulièrement le conseil de perfectionnement, avec des représentants du secteur professionnel et des étudiants, et à la pérennisation de son rôle.
SHS	SHS	Licence professionnelle	Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à suffisamment valoriser les mises en situation professionnelle. – Veiller au renforcement de l'enseignement de langue étrangère et à sa généralisation à tous les parcours. – Veiller à l'effectivité de l'adossement à la recherche en consolidant la dimension académique de la formation et en augmentant la participation des enseignants-chercheurs dans la formation.
SHS	SHS	Licence professionnelle	Métiers du conseil et de la formation des adultes	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à poursuivre les actions entreprises et à déployer les actions envisagées en faveur de la réussite étudiante, et en vérifier l'efficacité. – Veiller à réunir régulièrement le conseil de perfectionnement et à la pérennisation de son rôle. – Veiller à suffisamment valoriser les mises en situation professionnelle.
SHS	SHS	Licence professionnelle	Métiers du livre : documentation et bibliothèques	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à suffisamment valoriser les mises en situation professionnelle. – Veiller à réunir régulièrement le conseil de perfectionnement et à la pérennisation de son rôle. – Veiller à consolider l'attractivité de la formation par le renforcement de la communication auprès des publics cibles.
SHS	SHS	Licence professionnelle	Métiers du livre : édition et commerce du livre	**Défavorable :** – Adossement à la recherche insuffisant, notamment en raison d'une participation des EC aux enseignements trop faible.
SHS	SHS	Licence professionnelle	Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à suffisamment valoriser les mises en situation professionnelle.
STS		BUT	Chimie	**Favorable avec recommandations** : – Veiller à renforcer le recrutement de bacheliers technologiques. – Veiller à renforcer la participation des professionnels aux enseignements.
STS		BUT	Génie biologique	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à poursuivre les actions entreprises en vue d'une réduction des abandons. – Veiller à poursuivre le renforcement d'intervenants professionnels du secteur tout au long du cursus dans le parcours *Sciences de l'aliment et biotechnologie* (*SAB*). – Veiller à renforcer l'attractivité du parcours *SAB* en améliorant sa visibilité. – Veiller à réunir régulièrement le conseil de perfectionnement et à la pérennisation de son rôle.
STS		BUT	Génie électrique et informatique industrielle	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à poursuivre la consolidation de la qualité de la professionnalisation en augmentant la part des enseignements assurés par les professionnels. – Veiller à poursuivre les actions entreprises de communication et d'accompagnement des étudiants visant à réduire les abandons. – Veiller à réunir régulièrement le conseil de perfectionnement et à la pérennisation de son rôle.
STS		BUT	Génie mécanique et productique	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats.
STS		BUT	Informatique	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats pour la première année.

STS		BUT	Mesures physiques	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à réunir régulièrement le conseil de perfectionnement et à la pérennisation de son rôle. – Veiller à poursuivre les actions entreprises et déployer les actions envisagées pour augmenter l'attractivité, en en vérifiant l'efficacité. – Veiller à s'assurer avec les branches professionnelles des secteurs d'activité que la formation répond pleinement aux besoins du territoire en emplois de niveau bac+3.
STS		BUT	Science des données	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à poursuivre les actions entreprises en faveur de la réussite étudiante, et en vérifier l'efficacité. – Veiller à poursuivre les actions engagées visant à consolider durablement l'effectif de la formation. – Veiller à réunir régulièrement le conseil de perfectionnement et à la pérennisation de son rôle.
STS	STS	DEUST	Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à poursuivre le renforcement de la part des enseignements assurés par les professionnels. – Veiller à l'effectivité de l'adossement à la recherche en consolidant la dimension académique de la formation et en stabilisant l'augmentation de la participation des enseignants-chercheurs à la formation. – Veiller à pérenniser le suivi initié du devenir des diplômés.
STS	STS	DEUST	Guide nature multilingue	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à poursuivre le renforcement de la part des enseignements assurés par les professionnels. – Veiller à consolider l'attractivité de la formation par le renforcement de sa visibilité et de la communication, notamment à destination des lycéens.
STS	STS	DEUST	Infrastructures numériques	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à consolider l'attractivité de la formation par le renforcement de la communication auprès des publics cibles. – Veiller à poursuivre les actions entreprises en faveur de la réussite étudiante, et en vérifier l'efficacité. – Veiller à améliorer la qualité de l'insertion professionnelle en poursuivant le renforcement des relations partenariales avec les acteurs socio-économiques.
STS	STS	DEUST	Préparateur/technicien en pharmacie	**Favorable**
STS	STS	DEUST	Intervention sociale	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à mettre en place des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite en première année.
STS	STS	DEUST	Santé, environnement : techniques de laboratoire	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à renforcer la part des enseignements assurés par les professionnels.
STS	STS	DEUST	Technicien en environnement et déchets	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à poursuivre le renforcement de la part des enseignements assurés par les professionnels.
STS	STS	DEUST	Technicien en qualité et distribution de produits alimentaires	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats.
STS	STS	Licence	Chimie	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à poursuivre les efforts pour développer l'attractivité de la formation en vue de renforcer les effectifs. – Veiller à impliquer davantage de représentants du monde socio-économique.
STS	STS	Licence	Électronique, énergie électrique, automatique	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à impliquer davantage de représentants du monde socio-économique.
STS	STS	Licence	Génie civil	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à assurer une analyse ainsi qu'un suivi régulier des parcours étudiants et du devenir des diplômés. – Veiller à déployer un dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants formalisé sous la forme d'enquêtes anonymes en s'appuyant sur les outils mis en œuvre par l'établissement. – Veiller à l'effectivité du rôle du conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.

STS	STS	Licence	Informatique	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à poursuivre les actions entreprises et à déployer les actions envisagées en faveur de la réussite étudiante, et en vérifier l'efficacité.
STS	STS	Licence	Mathématiques	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats, notamment en deuxième année.
STS	DEG/SHS/STS	Licence	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats, notamment en première année.
STS	STS	Licence	Mécanique	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à poursuivre les actions entreprises et à déployer les actions envisagées en faveur de la réussite étudiante, et en vérifier l'efficacité.
STS	STS	Licence	Physique	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à poursuivre les actions entreprises et à déployer les actions envisagées en faveur de la réussite étudiante, et en vérifier l'efficacité.
STS	STS	Licence	Physique, chimie	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à la mise en place d'un conseil de perfectionnement propre à la mention et opérationnel.
STS	STS	Licence	Sciences de la Terre	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats. – Veiller à impliquer des représentants du monde socio-économique.
STS	STS	Licence	Sciences de la vie	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats en première année du cycle. – Veiller à impliquer davantage de représentants du monde socio-économique.
STS	STS	Licence	Sciences de la vie et de la Terre	**Favorable avec recommandation** : – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats, en première année du cycle.
STS	STS/SHS	Licence	Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats, notamment en première et deuxième année.
STS	STS/SHS	Licence	Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats, notamment en première et troisième année.
STS	STS/SHS	Licence	Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats, notamment en première année.
STS	STS/SHS	Licence	Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats, notamment en première année.
STS	STS	Licence	Sciences et technologies	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à mettre en œuvre une formation aux compétences linguistiques. – Veiller à assurer l'attractivité du parcours *Prisme* par une communication adaptée à destination des publics cibles, notamment sur les spécificités et débouchés du parcours par rapport aux deux autres.
STS	STS	Licence	Sciences pour la santé	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à la mise en place d'un conseil de perfectionnement propre à la mention et opérationnel.

STS	STS	Licence	Sciences sanitaires et sociales	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à la mise en place d'un conseil de perfectionnement propre à la mention et opérationnel.
STS	STS	Licence professionnelle	Chimie industrielle	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à suffisamment valoriser les mises en situation professionnelle. – Veiller à poursuivre le renforcement de la part des enseignements assurés par les professionnels. – Veiller à poursuivre les actions entreprises pour favoriser l'insertion professionnelle immédiate des diplômés et s'assurer avec les branches professionnelles des secteurs d'activité que la formation répond pleinement aux besoins du territoire en emplois de niveau bac+3. – Veiller à poursuivre les actions entreprises et envisagées visant à consolider durablement l'effectif de la formation.
STS	STS	Licence professionnelle	Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à assurer un suivi systématique et une analyse des parcours étudiants.
STS	STS	Licence professionnelle	Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à poursuivre les actions initiées pour augmenter et pérenniser la participation des professionnels aux enseignements.
STS	STS	Licence professionnelle	Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à suffisamment valoriser les mises en situation professionnelle. – Veiller à renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite étudiante en s'appuyant notamment sur le projet d'établissement LIBEL'UL.
STS	STS	Licence professionnelle	Métiers de la forme	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à poursuivre les actions entreprises et envisagées, notamment en matière de communication, pour consolider durablement l'effectif de la formation.
STS	STS	Licence professionnelle	Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	**Favorable**
STS	STS	Licence professionnelle	Métiers de la santé : technologies	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à la mise en place d'un conseil de perfectionnement propre à la mention et opérationnel. – Veiller à assurer une meilleure cohérence pédagogique du parcours *Management opérationnel de l'information médicale dans les entreprises de santé (MOLIM)*. – Veiller à mettre en place une initiation à la recherche pour le parcours *MOLIM*.
STS	STS	Licence professionnelle	Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique	**Favorable avec recommandation :** – Veiller à augmenter la part d'interventions de professionnels issus du monde de l'entreprise et de l'industrie.
STS	STS	Licence professionnelle	Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	**Favorable avec recommandations :** – Veiller à suffisamment valoriser les mises en situation professionnelle. – Veiller à mettre en place les actions envisagées pour favoriser l'insertion professionnelle immédiate des diplômés et s'assurer avec les branches professionnelles des secteurs d'activité que la formation répond pleinement aux besoins du territoire en emplois de niveau bac+3.

Rapports des formations du 1er cycle

LICENCE ARTS

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Arts* de l'université de Lille est une formation comprenant huit parcours : *Arts plastiques et visuels* ; *Comédien professionnel et auteur dramatique* ; *Enseignement de la danse* ; *Études cinématographiques* ; *Études en danse* ; *Études théâtrales* ; *Formation du musicien interprète et créateur* ; *Musique et musicologie*. La formation est portée par la faculté des Humanités et comporte 1 610 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 1 371 étudiants et 131 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Arts* est une formation ambitieuse, bien identifiée au sein de l'université et au niveau régional, qui forme principalement à une poursuite d'études en master. Elle répond aux priorités de l'établissement grâce à des partenariats locaux et territoriaux avec les écoles partenaires. L'implication de l'équipe pédagogique permet des innovations pédagogiques régulières et une réflexivité importante, avec une attention particulière à la singularité et à l'autonomie des étudiants. Des disparités quant aux taux de réussite des étudiants sont constatées entre les huit parcours. La formation à et par la recherche est cohérente avec la finalité de la formation. L'équipe pédagogique a mené une autoévaluation lucide et étayée de la formation en vue de l'évaluation externe par le Hcéres. L'autopositionnement proposé pour chaque critère est cohérent avec les données qualitatives et quantitatives fournies et analysées. Les recommandations de la précédente évaluation ont bien été prises en compte par la formation.

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux objectifs qu'elle s'est définis et aux publics qu'elle accueille, notamment par le biais des pédagogies actives, avec une attention accrue portée à l'apprentissage par l'expérience. Le programme de la formation est élaboré à partir du référentiel de compétences de la formation et décliné dans une maquette structurée en trois blocs de connaissances et de compétences (transdisciplinaire, disciplinaire et pré-professionnel) mais tenant compte des spécificités de chacun des parcours. La formation ne propose pas encore de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), mais le principe consistant à évaluer une compétence en associant plusieurs disciplines en a déjà l'esprit. La formation est structurée en cinq parcours théoriques et trois parcours plus directement professionnalisants, en partenariat avec des écoles supérieures spécialisées en théâtre, en danse et en musique (École supérieure d'art dramatique et École supérieure musique et danse), ce qui assure la singularité de chaque parcours (avec, pour deux d'entre eux, la délivrance conjointe du diplôme d'État de Professeur de danse et du diplôme national supérieur professionnel de Musicien). On peut remarquer l'absence de partenariat avec une école d'art. L'équipe pédagogique tient à l'enseignement en présence, du fait des domaines des pratiques artistiques enseignés, et soigne pour cela la qualité pédagogique des lieux d'apprentissage, parfaitement adaptés et régulièrement réfléchis. Certains enseignants travaillent hors les murs, au sein de musées ou dans des bibliothèques, en particulier celles associées à la faculté, ce qui est tout à fait pertinent. Les échanges entre enseignants de la formation sont déjà actifs et méritent d'être encouragés sous forme de réunions pédagogiques et de formations destinées aux enseignants.

La formation à et par la recherche est cohérente avec la finalité de la formation, et prépare à l'entrée en master les étudiants intéressés par cette poursuite d'études. L'adossement de la formation à la recherche est assuré par la participation d'un nombre important d'enseignants-chercheurs aux enseignements : 47 enseignants-chercheurs assurent 748 heures d'enseignement, soit 48 % des heures d'enseignement de la formation. Ils assurent notamment 185 heures de formation à et par la recherche par parcours : cours théoriques sur les avancées de la recherche dans le domaine, séminaires de recherche, enseignements de méthodologie de la recherche et formation aux écrits académiques. L'initiation à la recherche s'engage dès la première année de licence (L1) pour l'ensemble des parcours, avec une unité d'enseignement intitulée « Méthodologie appliquée à un art », qui comprend une formation à l'analyse des discours et des textes et à la recherche bibliographique. Différents enseignements, en deuxième année de licence (L2), intègrent des aspects de méthodologie dans chacune des disciplines, sous forme d'enseignements de méthodologie de la recherche (construire une

bibliographie, développer une analyse, construire des outils de recherche, situer ses recherches dans l'historiographie ou étudier un champ de recherches historiques). En troisième année (L3), deux unités d'enseignement renforcent cette formation à et par la recherche, l'une intitulée « Initiation à la recherche » (entre 36 et 48 heures selon les parcours) et l'autre « Introduction à la recherche » (12 heures). Une part de cet enseignement est dédiée à la pratique sous la forme de l'élaboration d'un projet de recherche notamment destiné à soutenir la candidature en master des étudiants. Lors de la dernière année, des rencontres entre les étudiants de master et ceux de licence permettent de susciter d'éventuelles candidatures en master *Arts* (rencontres entre étudiants de licence et de master, invitation des étudiants de L3 aux soutenances des élèves de master).

La formation tient compte, à travers un dialogue régulier et installé avec ses partenaires régionaux traditionnels, des compétences attendues et de leur évolution dans les secteurs d'activité qui y sont liés. Elle est en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspondante. La formation a construit depuis de nombreuses années des relations partenariales de confiance, ce qui favorise la participation d'intervenants issus des différents secteurs d'activité visés par la formation (66 professionnels enseignants pour 441 heures d'enseignement étudiant) et la conception de projets pédagogiques partenariaux pertinents. L'offre de formation est ouverte à la formation continue (environ cinq stagiaires par an) mais pas à l'alternance. La formation privilégie une professionnalisation par les projets, la sensibilisation à l'entrepreneuriat, et la présence de professionnels dans la formation, auxquels s'ajoutent des stages : ceux-ci sont optionnels et peu mobilisés par les étudiants, phénomène dont les raisons mériteraient d'être analysées.

La formation suit et analyse bien le parcours des étudiants. Le nombre de candidatures, *via* Parcoursup, est à la hausse (en augmentation de 5 % pour 2022-2023, principalement des néo-bacheliers, dont environ les trois quarts proviennent de la filière générale). La formation est très attractive (4 603 candidatures en moyenne sur la période). Pour autant, le nombre d'inscrits (663) est à la baisse et la formation n'atteint pas sa capacité d'accueil fixée à 735. Les actions de présentation et de promotion de la formation sont efficaces (plaquettes, salon de l'étudiant, portes ouvertes, journées d'immersion, dispositifs d'information *via* le site de l'université et celui de la faculté). La formation dispose d'un bon vivier local et national, mais faiblement international. La répartition des bacheliers issus des différentes filières est cohérente avec la finalité et les contenus de la formation et prend en compte l'ensemble des résultats académiques et artistiques. La formation est particulièrement attentive à la réussite des étudiants, notamment en situation particulière (étudiants en situation de handicap, salariés, entrepreneurs, sportifs ou artistes de haut niveau). Les difficultés des étudiants se situent essentiellement en L1, où le taux de réussite est faible, avec un nombre important d'abandons au cours de l'année dans certains parcours : en 2022-2023, 106 étudiants valident tous les crédits ECTS sur 253 inscrits en arts plastiques, soit un taux de réussite de 42 % ; 52 étudiants sur 147 inscrits en études théâtrales, soit un taux de réussite de 35 % ; 25 étudiants sur 86 inscrits en musicologie, soit un taux de réussite de 29 %. Les responsables attribuent ce phénomène massif à une méconnaissance de la formation, les étudiants n'ayant pas suffisamment conscience de ses attendus, notamment des exigences académiques, la seule pratique artistique n'étant pas suffisante. La formation doit se saisir de cette difficulté en améliorant sa communication. Les dispositifs de réorientation, ainsi que les contrats pédagogiques de réussite (ConPeRe), déployés progressivement par l'université, sont mis en place. On regrettera toutefois l'absence du dispositif « oui-si » afin de permettre aux étudiants les plus fragiles de bénéficier de ce dispositif d'aide à la réussite.

Pour les diplômés, l'insertion professionnelle n'est pas l'objectif principal de la licence *Arts*, qui forme à la poursuite d'études en master. L'enquête relative à la promotion 2020-2021 montre ainsi que 70,3 % des diplômés sont en poursuite d'études, la plus grande partie en master (dont 10,5 % en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* et 38,1 % dans un autre master). Sur les 23 étudiants n'ayant pas poursuivi d'études, seize sont en situation d'emploi et six en recherche d'emploi. La formation entretient des liens avec certains de ses anciens étudiants, qu'ils soient encore étudiants dans d'autres formations ou insérés dans le secteur de la culture, point positif qui serait à structurer.

La formation prépare bien à la mobilité mais celle-ci reste peu effective. La formation linguistique incluse dans la formation est cohérente à raison de 24 heures sur les six semestres (trois crédits ECTS par semestre) mais ne mène que rarement à une certification, non obligatoire (29 certifications sur la période, sans précision sur l'organisme certificateur). La certification est pourtant gratuite et peut se faire, une fois par année universitaire, sur volontariat pour les étudiants de l'université. Cette opportunité est donc à encourager, notamment dans la perspective de l'entrée en master. La formation aux compétences linguistiques est complétée par un enseignement optionnel en langue anglaise de 18 heures, mais uniquement pour le parcours *Arts plastiques.* Les mobilités étudiantes entrantes et sortantes sont faibles (une à quatre mobilités sortantes, une à cinq mobilités entrantes pour la période évaluée) malgré la présentation des dispositifs de mobilité par la référente des relations internationales lors des journées de prérentrée.

La soutenabilité de la formation est à questionner. Plusieurs enseignements ne sont pas réalisés en travaux dirigés par manque de moyens humains, matériels et donc budgétaires. Les moyens humains (enseignants, personnels d'appui aux formations) dont dispose la formation ne lui permettent donc pas totalement de mettre en œuvre

la politique de l'établissement et la sienne. La formation agit par réponse aux appels à projets pour modifier son fonctionnement. La politique d'innovation pédagogique essaime au sein de l'équipe pédagogique à travers les formations à la pédagogie, les échanges de pratiques, les réponses aux appels à projets, dont on ne mesure pas suffisamment le nombre.

Le dispositif d'amélioration continue de la formation est en partie effectif. L'évaluation de la formation par les étudiants n'est pas structurée ; elle est laissée à la responsabilité de chaque enseignant pour son seul enseignement. Cette évaluation par les étudiants à l'échelle de chaque enseignement est potentiellement invisibilisée : il manque une évaluation par les étudiants à l'échelle de la formation dans son ensemble ou sur un ensemble d'enseignements, dont les résultats pourraient être communiqués à l'équipe pédagogique et aux étudiants et repris dans le cadre du conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement (CP) est conforme à la représentativité attendue (huit membres du personnel, sept extérieurs, six délégués), cependant il n'est pas propre à la mention mais organisé à l'échelle du département. Si sa composition associe bien des étudiants, seuls des étudiants de master y figurent. Il est à craindre, d'une part, que les discussions ne soient pas assez centrées sur la mention pour couvrir l'ensemble des problématiques relevant du conseil de perfectionnement et, d'autre part, une absence de prise en compte des étudiants de licence, d'autant qu'aucune enquête d'évaluation des enseignements et de la formation n'est organisée.

Conclusion

Points forts

- Des partenariats effectifs menant à des parcours en double-diplomation ;
- Une formation bien identifiée et lisible dans l'offre de formation de l'établissement ;
- Un adossement à la recherche pertinent et construit de manière cohérente avec les objectifs de formation ;
- Des innovations pédagogiques régulières et une réflexivité importante du fait de l'implication de l'équipe pédagogique.

Points faibles

- Une réussite en L1 particulièrement faible dans certains parcours ;
- Une absence de conseil de perfectionnement propre à la mention ;
- Une absence d'enquêtes d'évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants, formalisées et systématiques ;
- Des mobilités internationales peu développées.

Recommandations

- Améliorer la réussite, notamment en consolidant l'information sur les exigences des disciplines rencontrant le plus d'abandons en L1.
- Ajuster la composition du conseil de perfectionnement et son périmètre à la mention et mettre en place une évaluation systématisée des enseignements et de la formation.
- Encourager les mobilités étudiantes et enseignantes à l'international en s'appuyant par exemple sur les nombreux partenariats de l'établissement.

LICENCE HUMANITÉS

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Humanités* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Humanités*. La formation est portée par la faculté des Humanités et comporte 1 682 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 87 étudiants et 34 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Rattachée au département Lettres modernes, la licence *Humanités* associe au cours des deux premières années de la formation trois disciplines (philosophie, histoire et lettres), l'étudiant choisissant une majeure parmi celles-ci pour sa poursuite d'études en troisième année, puis en master monodisciplinaire ou d'enseignement. Cette licence attractive s'appuie sur trois départements et les laboratoires de leurs disciplines respectives en raison de son niveau d'exigence, gage de la valeur de son diplôme. Le taux de réussite est encore faible en dépit d'un accompagnement régulier des projets personnels et l'initiation à la recherche pâtit de son caractère facultatif. De même, la professionnalisation peut être renforcée. La licence peut aussi développer une dimension internationalisée et y préparer ses étudiants. Au carrefour de disciplines et riche en options, cette formation, qui ne manque pas de projets, peut renforcer les moyens de son amélioration continue.

La licence *Humanités* prépare ses étudiants à la poursuite d'études pour une insertion professionnelle reportée à bac + 5 ans. La formation propose chaque semestre un accompagnement très significatif du projet de formation et du projet professionnel de l'étudiant (130 heures pour l'ensemble du cursus). L'étude d'insertion des diplômés de 2021-2022 et de 2022-2023 montre, sur un échantillon limité (17 diplômés), un fort pourcentage de poursuites d'études en master (76,4 % d'entrées en master cumulées, 88,2 % toutes poursuites d'études confondues en 2021-2022 et 2022-2023). La part significative d'entrées en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*, *MEEF* (17,6 % sur la même période), constitue la seule donnée de professionnalisation disponible, certes repoussée à l'obtention de ce diplôme, et l'enquête n'a pas permis d'évaluer le nombre d'étudiants en emploi (seuls 11,8 % sont recensés et leur situation indiquée comme inconnue). La licence remplit donc un rôle de formation initiale de premier niveau, orientée vers l'intégration en second cycle. Seuls six professionnels, dont certains sont des personnels de l'Éducation nationale, interviennent dans la formation pour un volume horaire non précisé. Si des conférences sont dédiées aux métiers, les stages en milieu professionnel (musées, organisations non gouvernementales) sont facultatifs et peu d'étudiants en profitent (neuf en 2022-2023).

Une pédagogie axée sur la pluridisciplinarité est mise en œuvre, mais l'équilibre des blocs de connaissances et de compétences (BCC) de la maquette reste incertain. L'offre de formation est organisée en quatre BCC qui structurent la maquette d'enseignement mais ne propose pas encore de situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). La licence *Humanités* promeut par son programme une valeur de l'établissement, l'interdisciplinarité ; elle met aussi en œuvre une transdisciplinarité qu'elle développe notamment par une unité d'enseignement (UE) spécifique, en projet d'essaimage, et des objets d'étude contemporains en projet de développement (anthropocène, enjeux de l'intelligence artificielle ou de l'environnement, post-colonialisme). La maquette, riche en contenus et en options, permet aussi de valoriser l'engagement citoyen, solidaire ou associatif et rend possible les certifications PIX et langues, pourtant sans indication du nombre d'étudiants concernés. Les méthodes pédagogiques sont laissées à l'initiative des enseignants, dont la plupart utilisent Moodle comme support complémentaire, et certains des dispositifs un peu moins classiques (posters, conférences *in situ,* cours en visioconférence). Enfin, l'ouverture sur le monde extérieur est assurée par des conférences (une dizaine programmée en 2023-2024), obligatoires pour les étudiants de première année (L1), par l'intervention de professionnels dans les options qui accompagnent le suivi du projet de l'étudiant, par une collaboration avec le musée du Louvre-Lens et des stages proposés en deuxième et troisième année (L2 et L3). Les quatre blocs de compétences (« Savoirs théoriques », « Savoir-faire », « Savoir-être » et « Compétences en

langues et outils numériques ») font l'objet de doléances de la part des étudiants, en particulier le quatrième d'entre eux qui devrait être remplacé par une validation plus importante du projet personnel et professionnel de l'étudiant.

Préparant à la poursuite d'études, la formation est attractive mais son taux de réussite est néanmoins décevant, sans proposition concrète d'amélioration. La capacité d'accueil (60 étudiants) a été dépassée en 2020-2021, et n'a pas été remplie les deux années suivantes ; en 2022-2023, l'effectif de L1 est de 52 étudiants pour 624 candidats. C'est donc une formation attractive, dont l'offre et la charge de travail s'apparentent à celle des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) littéraires, et qui profite aussi des activités d'information (journées d'immersion notamment). Le suivi de la cohorte 2020-2021 montre que, sur 69 inscrits en L1, 25 poursuivent en L2, dont 21 passent en L3 et 19 sont finalement diplômés (redoublants inclus). Bien que les circonstances particulières de cette cohorte participent certainement à ce résultat final, la proportion d'étudiants de L1 ayant validé tous les crédits ECTS en 2022-2023 reste faible (24 étudiants sur 52). La licence est donc sélective en raison de son niveau d'exigence, mais produit de ce fait un taux d'échec important (11 étudiants sur 52 ne valident aucun crédit ECTS en 2022-2023). Le croisement des données sur les candidatures et les réussites par types d'étudiants (catégories socio-professionnelles, spécialités au lycée, résultats) peut encourager à améliorer l'information sur l'exigence des attendus et à ajuster encore le niveau des avis favorables à l'admission, afin de limiter les abandons et les échecs prévisibles.

La formation mobilise un nombre important d'enseignants-chercheurs des trois disciplines ; pour autant, l'adossement à la recherche n'est pas satisfaisant en raison du caractère facultatif des principaux dispositifs d'initiation à la recherche. L'enseignement des méthodes de la recherche propres à chaque discipline est prévu de la L1 à la L3 ; il s'accompagne d'une formation obligatoire au numérique, de sessions d'initiation à la documentation assurées par les bibliothécaires, et d'offres facultatives : l'ouverture aux événements scientifiques des laboratoires et le partenariat avec le musée du Louvre-Lens élargissent les possibilités de contact avec la recherche vivante. Les 21 enseignants-chercheurs prennent en charge les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD) mutualisés avec les formations disciplinaires (sans indication du nombre d'heures qu'ils assurent). Ils sont soutenus par 13 intervenants, y compris des vacataires, souvent docteurs, sinon doctorants. Le lien avec les laboratoires est offert par la possibilité de stage en L3 et d'un « Travail d'étude et de recherche » (TER) également prévu par la formation. Si, dans les disciplines concernées, la plupart des exercices mobilisent un esprit de recherche, le TER et les stages (validés par trois crédits ECTS) restent optionnels, alors qu'ils sont de nature à consolider la préparation de l'entrée en master monodisciplinaire pour des étudiants aux compétences élargies.

La formation bénéficie de dispositifs d'amélioration continue, mais manque d'une évaluation globale formalisée. Un conseil de perfectionnement annuel réunit des enseignants, des délégués étudiants et des professionnels extérieurs. Il fait l'objet d'un compte rendu dans lequel les questions des étudiants reçoivent une réponse, notamment sous la forme d'amendements en projet ; les observations des membres extérieurs sont prises en compte et les développements prévus y sont présentés. L'évaluation de la formation repose sur une évaluation des enseignements conduite par certains enseignants ; de leur côté, les délégués étudiants, réunis tous les mois, distribuent des questionnaires informels. Le compte rendu du conseil de perfectionnement montre l'absence de points thématiques à approfondir (bilan du recrutement, transdisciplinarité, offre d'options, etc.).

L'ouverture à une internationalisation est prévue, mais les étudiants doivent y être préparés. Si la formation n'a pas, en 2022-2023, de partenariats internationaux, des « options internationales » sont en projet avancé ; elles consistent en une année à l'étranger, au Portugal (U. Lisbonne), en Allemagne (U. Viadriva) ou en Italie (U. Bologne). La mise en place de ces différents projets sera de nature à favoriser l'ouverture de la formation à l'international. La licence offre au total 288 heures de formation en langues pour les trois années et un cours en anglais. Cependant, l'encouragement à la mobilité, soutenu par des référents dans chaque département partenaire, est laissé à la direction des relations internationales sans être encadré par un cours spécifique, et le nombre de mobilités sortantes n'est pas connu.

Conclusion

Points forts

- Un parcours de formation initiale riche, attractif et pertinent ;
- Un adossement solide aux laboratoires de recherche ;
- Une formation aux compétences linguistiques importante ;
- Un accompagnement remarquable du projet de l'étudiant.

Points faibles

- Un taux de réussite qui reste faible en première année ;
- Une professionnalisation peu développée ;
- Une initiation à la recherche en partie facultative ;
- Des enquêtes d'évaluation des enseignements pas encore généralisées ;
- Une approche par compétences inaboutie ;
- Une ouverture à l'international de la formation à finaliser et une préparation à la mobilité amendable.

Recommandations

- Renforcer et adapter les dispositifs d'aide à la réussite, notamment en première année.
- Renforcer les interventions de professionnels et les possibilités de stages en milieux professionnels.
- Encourager le suivi de stage ou un travail d'étude et de recherche afin d'assurer une initiation effective des étudiants à la recherche dans la perspective d'une poursuite d'étude en master.
- Améliorer l'évaluation des enseignements et de la formation en mettant en place un processus d'évaluation interne régulier et structuré.
- Diversifier les méthodes pédagogiques et mener pleinement à son terme la mise en place de l'approche par compétences.
- Encourager davantage la mobilité internationale et promouvoir la diversité dans le choix des langues vivantes.

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées* de l'université de Lille est une formation comprenant 12 parcours : *Anglais allemand appliqués aux affaires* ; *Anglais chinois appliqués aux affaires* ; *Anglais espagnol appliqués aux affaires* ; *Anglais français sur objectifs spécifiques appliqués aux affaires* ; *Anglais italien appliqués aux affaires* ; *Anglais néerlandais appliqués aux affaires* ; *Anglais polonais appliqués aux affaires* ; *Anglais portugais appliqués aux affaires* ; *Anglais russe appliqués aux affaires* ; *Anglais suédois appliqués aux affaires* ; *Management de projets touristiques* ; *Techniques du commerce international*. La formation est portée par la faculté des Langues, cultures et sociétés (FLCS) et comporte 1 668 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 1 403 étudiants et 165 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) fait reposer sa formation sur une structure unique pour ses 10 parcours bilingues, auxquels elle ajoute deux parcours de troisième année (L3). Sa direction veille à l'amélioration continue et au caractère professionnalisant de la formation. Internationale par définition, elle manque encore de partenariats en faveur de la mobilité ; elle peut encore s'ouvrir à l'actualité de la recherche et n'a pas épuisé tous les moyens d'améliorer un taux de réussite bien trop bas.

La licence bénéficie d'une pédagogie élaborée qui pourrait profiter à des publics de la formation continue. La formation proposée dans les parcours est organisée selon une approche par compétences (APC) qui a été construite à partir des objectifs de chaque enseignement et structure les maquettes. Cette approche inspire les méthodes, déjà diverses dans toute licence LEA, ici augmentées de projets tuteurés et d'une plateforme numérique de remédiation « U-LEArn ». Une étape supplémentaire au déploiement de l'APC devra toutefois consister à concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation et à adopter une démarche portfolio pour suivre l'acquisition des compétences par les étudiants. Des rencontres pédagogiques sous forme d'études de cas au cours de « lunches » sont organisées pour les enseignants qui répondent par ailleurs aux offres de formation aux outils (Moodle, Wooclap, Lillobiblio). Le développement d'enseignements à distance (hors parcours co-construits dans la composante) a été obéré par l'incertitude de son financement ; ce cadrage étant désormais plus clair, l'équipe pédagogique peut s'y intéresser, notamment pour s'ouvrir à la formation continue. En effet, cette dernière ne concerne en 2022-2023 qu'un seul étudiant, alors que la pédagogie d'apprentissage pour grands débutants déjà implantée pourrait permettre d'accueillir pour une partie du programme ordinaire (par exemple, pour la seule seconde langue) des professionnels en formation, notamment dans les parcours en baisse d'effectifs où cette mixité de publics pourrait être essayée.

La formation est soutenue par un projet d'amélioration continue à pérenniser. Le conseil de perfectionnement paritaire (composé de cinq bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé de l'enseignement supérieur – BIATSS –, cinq enseignants, trois professionnels extérieurs et trois délégués étudiants) a appuyé sa dernière réunion sur un sondage formalisé, piloté par la FLCS, qu'il a étudié et commenté ; il propose au conseil de département les modifications de maquette suggérées en son sein et s'inscrit dans la série des réunions précédentes dont le contenu est rappelé dans le compte rendu : ce suivi de proximité ne peut que profiter à l'adaptation de la licence aux évolutions de ses publics et de ses méthodes. Néanmoins, le sondage mis en place par la composante pourrait être relayé par un questionnaire plus ajusté aux spécificités de la licence et conduit annuellement par elle. Cela consoliderait la régularité de l'auto-évaluation menée en conseil(s).

La préprofessionnalisation des étudiants est réelle mais la formation aboutit principalement à des poursuites d'études. Les étudiants sont accompagnés dans leur projet d'étude puis professionnel au cours de chaque

semestre ; cela aboutit au dernier semestre à un stage professionnel de six semaines, parfois allongé à trois mois, encadré et donnant lieu à la soutenance d'un rapport. Les professionnels sont plutôt nombreux dans l'équipe pédagogique : ils représentent 42 % des enseignants pour 31 % des enseignements et ils soutiennent en particulier les deux parcours sélectifs de troisième année de licence (L3), *Management des projets touristiques* et *Techniques du commerce international*, qui sont liés à des parcours correspondants en master. C'est d'ailleurs vers les masters que s'orientent les diplômés de cette licence, puisque l'enquête à 18 mois (en l'absence d'enquête à 30 mois) ne relève que 18 étudiants en emploi sur 240 diplômés ayant répondu (33 en tout ne poursuivent pas leurs études). L'encouragement à des stages allongés pourrait servir une insertion plus précoce pour des étudiants moins disposés à la poursuite d'études vers laquelle ils peuvent se replier en réalité par défaut plutôt que par projet.

L'internationalisation est naturelle à cette formation mais ne s'appuie pourtant pas sur des partenariats. Par nature, l'acquisition de compétences en langue anglaise et dans une autre langue complémentaire, la connaissance des sociétés étrangères, de leurs conditions et de leur histoire facilitent l'ouverture à l'international, principalement assurée par le stage obligatoire de six semaines prévu en L3 (195 stagiaires) : les étudiants suivent 648 heures de langue vivante et 225 heures d'enseignements en langue vivante au cours de leur formation. La mobilité sortante reprend en 2022-2023 (77 étudiants), après les années affectées par la crise sanitaire liée à la COVID-19, et la licence, qui y encourage par des cours optionnels en première et en deuxième année (L1 et L2), ajoute aussi aux dispositifs existants ses propres aides financières. La mobilité étudiante (hors stage obligatoire quand il est effectué à l'étranger) mériterait cependant d'être soutenue par des accords avec des établissements partenaires de l'université pour des séjours semestriels de part et d'autre.

L'adossement à la recherche est limité. L'écart entre les objectifs de la formation et la pratique de la recherche est ici plus important que dans d'autres formations de même niveau. La licence comprend dans son programme 12 heures d'initiation à la recherche documentaire et confie à ses enseignants le développement de l'esprit critique caractéristique des études supérieures. Le corps enseignant compte 47 enseignants-chercheurs pour un volume de 575 heures (34 % du volume total des enseignements), ce qui est peu, mais devrait permettre une offre de conférences qui offrirait aux étudiants l'opportunité de prendre contact avec la recherche vivante et de mieux se préparer aux études en master.

Les efforts de l'équipe pédagogique en faveur de la réussite ne parviennent pas à l'améliorer. Grâce à des tests de positionnement non seulement en langues, mais aussi en mathématiques et en français, les enseignants ont mis en place des renforcements et remédiations certainement utiles à de nombreux étudiants. Un diplôme d'université (DU) nommé « Tremplin » prend en charge les étudiants de L1 en difficulté (11 inscrits en 2022-2023). Le parcours des étudiants leur offre une formation très complète au numérique, au-delà de la seule certification PIX (215 étudiants certifiés en 2022-2023). Le taux de réussite stagne à 32 % en L1, identique à celui de la précédente évaluation (33 %). La licence connaît un taux d'abandon important (19 % d'étudiants de L1 ne valident aucun crédit ECTS). La réussite en L2 est de 67 % et de 81 % en L3 de sorte que la cohorte 2020-2021 (959 inscrits) achève son parcours avec 255 diplômés de licence *LEA*. La formation a choisi, en 2022-2023, de modifier les critères de proposition « oui-si » en le systématisant à tous les bacheliers technologiques et professionnels, ce qui a fait baisser cet effectif de 325 en 2020-2021 à 66 en 2022-2023. En effet, au-delà de tous les dispositifs de soutien mis en place, parmi lesquels la plateforme de remédiation en langues « U-Learn », c'est sans doute sur le recrutement que la formation peut encore agir pour améliorer le taux de réussite en L1.

Conclusion

Points forts

- Une volonté continue d'amélioration ;
- Un programme préprofessionnalisant de qualité ;
- Une formation pluridisciplinaire riche et bien structurée.

Points faibles

- Une réussite limitée en L1 ;
- Un adossement à la recherche trop modeste ;
- Une approche par compétences inaboutie ;
- Une internationalisation sans partenariat d'appui à la mobilité réciproque.

Recommandations

- Améliorer la réussite en insistant notamment sur les prérequis lors des recrutements et en développant de nouveaux dispositifs d'accompagnement.
- Renforcer l'adossement à la recherche notamment en mettant en place des événements scientifiques ouverts aux étudiants.
- Finaliser l'approche par compétences en concevant des situations d'apprentissage et d'évaluation et en adoptant une démarche portfolio.
- Soutenir la mobilité par des relations préférentielles avec des établissements étrangers.

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* de l'université de Lille est une formation comprenant 21 parcours : *Allemand ; Allemand-option journalisme ; Anglais ; Anglais-option journalisme ; Arabe ; Chinois ; Chinois-option journalisme ; Espagnol ; Espagnol-option journalisme ; Hébreu ; Italien ; Italien-lettres ; Italien-option journalisme ; Japonais ; Japonais-option journalisme ; Langues scandinaves ; Langues scandinaves-option journalisme ; Néerlandais ; Portugais ; Russe ; Russe-option journalisme*. La formation est portée par la faculté des Langues, cultures et sociétés (FLCS) et comporte 1 483 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 2 291 étudiants et 213 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La formation présente sous une même structure une offre très variée, riche en options et en pratiques pédagogiques. Bien qu'ouverte au monde, sa mobilité étudiante est sous contraintes. Soucieuse de l'avenir professionnel de ses étudiants, elle peut les encourager plus encore à se mettre en situation professionnelle. Elle n'a pas encore déployé tous les moyens de son amélioration continue et tous ceux d'une présence de la recherche vivante en son sein. Sa difficulté principale, l'échec étudiant, persiste malgré les dispositifs d'aide et d'accompagnement : si les plus récents font leurs preuves, ils mériteront d'être plus largement adoptés et soutenus.

La licence présente une offre riche et des pratiques pédagogiques diversifiées. La structure des programmes selon cinq blocs de connaissances et de compétences (BCC) est identique pour la proposition de 12 langues, certaines enrichies d'un parcours sélectif (15 places) en partenariat avec l'École supérieure de journalisme (ESJ), d'une préparation possible au professorat des écoles ou d'une double licence (*Italien-Lettres*). Ces BCC sont issus de compétences définies par unités d'enseignement (UE) et sont liés à la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). L'équipe pédagogique comprend des enseignants formés par un diplôme d'université (DU) sur le sujet de l'approche par compétences dont la réflexion devra permettre la poursuite de la démarche pour proposer la mise en place de situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) et un suivi des compétences par e-portfolio. Cette équipe, qui participe aux « lunches pédagogiques » de la composante, a mis en place des innovations : relations des étudiants avec les natifs (module « Tandem »), classes inversées, utilisation de l'application « Test » sur Moodle, usage de « learning labs », etc.

La formation prévoit la possibilité d'une mobilité étudiante mais elle reste limitée au regard des disciplines concernées. La dimension internationale d'une telle formation est inscrite dans son programme même, par l'apprentissage des langues, l'acculturation aux sociétés étrangères, le développement des capacités de traduction. De ce fait, les doubles diplômes ont moins d'intérêt pour elle. En revanche, des collaborations privilégiées existent avec des établissements partenaires pour des échanges d'étudiants et des accueils d'un semestre ou plus (ambassade de France à Berlin, université de Caldas en Colombie, universités de Galway, Leeds, Dublin au Royaume-Uni, University of Technology de Sydney, université de l'Indiana, etc.). Cette mobilité est portée par des référents et préparée au niveau de la composante. Elle reste modeste si l'on considère les compétences acquises pour la rendre possible et les bénéfices attendus : 75 étudiants en ont profité en 2022-2023 et la formation a accueilli 68 étudiants étrangers. L'obstacle principal est financier. La composante ajoute sa contribution aux dispositifs de l'établissement, auxquels les formations linguistiques pourraient avoir un meilleur accès.

Cette licence porte un projet de préprofessionnalisation conséquent mais il n'existe pas de mise en situation professionnelle obligatoire, et le nombre d'étudiants ayant effectué un stage est modeste. La formation collabore avec des institutions culturelles, valorise l'engagement des étudiants et fait participer certains d'entre eux à la formation à l'anglais en école primaire. Cependant, la possibilité de stage en troisième année (L3) n'est pas obligatoire, et reste peu déployée (45 étudiants seulement en 2022-2023). Les 30 professionnels qui participent à la formation n'assurent que 82 heures, tous niveaux confondus, et on regrette que ce vivier de professionnels ne favorise pas davantage la professionnalisation de la formation (*via* l'aide à l'obtention de stages notamment). Pourtant, deux blocs de compétences (les BCC 4 et 5) proposent à l'étudiant une ouverture au-delà de sa spécialisation propre, offrant une palette d'options professionnalisantes, dont l'initiation au management, des options de droit ou d'économie, des orientations vers les métiers de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ou encore une aide à la recherche d'emploi.

L'autoévaluation et l'amélioration continue reposent sur le conseil de perfectionnement sans questionnaire régulier portant sur la formation même. La licence dispose, au moins depuis 2021, d'un conseil de perfectionnement paritaire (quatre membres extérieurs, trois étudiants élus et leurs suppléants, trois membres du personnel administratif et quatre enseignants). Le dernier compte rendu s'appuie sur une enquête conduite par l'observatoire de la direction des formations (ODIF) et les 641 réponses disponibles. Cette enquête révèle les difficultés des étudiants mais ne contient pas d'évaluation année après année de la formation dans son ensemble. L'équipe pédagogique, en lien avec le conseil de perfectionnement, aurait intérêt à mettre en place un questionnaire anonyme et annuel spécifique à la licence, distinct des rares évaluations de leur enseignement par certains enseignants, qui pourrait porter alternativement sur telle ou telle année de formation et fournirait ainsi un outil en vue de modifications bénéfiques. Peu de questions autres que celles d'ordre pédagogique sont abordées ; les taux de réussite et la poursuite d'études ne sont, par exemple, pas évoqués.

L'adossement à la recherche est trop limité. Moins professionnalisante que la licence *Langues étrangères appliquées*, la formation ne pâtit pas d'un écart important entre les objets d'enseignement et les objets de recherche : bien que l'effectif de 116 enseignants-chercheurs (sur 213) pour 886 heures d'enseignement (nombre d'heures moyen par étudiant sur 1 483 heures de formation au total) soit de taille modeste eu égard à la diversité de l'offre, le modèle des conférences de recherche, tel qu'il est mis en œuvre dans le parcours *Anglais,* pourrait être déployé dans les autres parcours, en l'absence d'accueil des étudiants en laboratoire et dans la mesure où la licence prépare de fait une partie de ses étudiants à devenir des enseignants qui ne peuvent se tenir éloignés de la recherche vivante, y compris en didactique, quel que soit leur niveau d'intervention.

La licence *LLCER* offre de nombreuses possibilités de parcours individualisés mais peine à faire réussir les étudiants qu'elle admet en son sein. Au nombre de parcours et, dans ces parcours, d'options offertes, la licence ajoute huit parcours, offerts notamment en enseignement à distance (EAD), dont un (le parcours *Hébreu*) uniquement en EAD. Cette possibilité permet à des personnes empêchées, éloignées, salariées, d'accéder à des formations linguistiques parfois rares (langues scandinaves, par exemple). On compte ainsi 28 inscriptions en formation continue (FC) dans la licence en 2022-2023. En japonais et en arabe, une propédeutique en format hybride a été mise en place afin de mettre à niveau les étudiants (« L0 » ou « L1 débutant » de 266 heures non validées par des crédits ECTS). À ces dispositifs, la formation ajoute une unité d'enseignement d'intégration, des rendez-vous avec des enseignants référents, du tutorat, des aménagements pour les étudiants à besoins spécifiques (passés de 55 en 2020-2021 à 95 en 2022-2023) ; elle pourra profiter du programme d'investissements d'avenir (PIA) LIBEL'UL, dédié au 1er cycle, et utilise d'ores et déjà l'application « ConPeRe » de suivi des contrats pédagogiques. Autant dire que cette licence est ouverte à de nombreux publics, souvent moins favorisés, qu'elle soutient. Néanmoins, elle pâtit d'un taux d'échec élevé, aux alentours de 25 % chaque année en première année de licence (L1). Le suivi de la cohorte 2020-2021 montre que 541 étudiants (sur 1 520 inscrits) ayant validé leur L1 (taux de réussite de 36 % en 2020-2021) ne sont plus que 314 (taux de réussite de 65 % en 2022-2023) à quitter la formation avec un diplôme deux années plus tard. Dans certaines formations à petits effectifs (néerlandais, portugais, langues scandinaves), on ne compte que cinq diplômés en 2022-2023. L'étude des effets des dispositifs les plus récents, dont la « L1 débutant », devrait permettre de compléter l'information à destination des lycéens. Pour une formation peu professionnalisante, la poursuite d'études reste légitimement la voie privilégiée (62 % de poursuites d'études en 2020-2021), notamment dans les masters lillois qui accueillent plus de 50 % des diplômés.

Conclusion

Points forts

- Une pédagogie vivante au service d'une offre de formation riche et originale ;
- Des parcours bien conçus, rendant possible une individualisation profitable aux étudiants.

Points faibles

- Une professionnalisation limitée ;
- Un taux d'échec endémique difficile à résorber ;
- Une relation à la recherche trop limitée ;
- Des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants non systématiques ;
- Une approche par compétences à renforcer.

Recommandations

- Améliorer la professionnalisation par exemple, en rendant obligatoire une mise en situation professionnelle (projet, stage, etc.).
- Augmenter la réussite en déployant notamment les nouveaux moyens de remédiation si leur expérimentation s'avère une bonne pratique.
- Ouvrir l'actualité de la recherche spécialisée aux étudiants de licence sur le modèle par exemple des conférences de recherche d'anglais.
- Systématiser les enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.
- Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation et adopter une démarche portfolio.

LICENCE LETTRES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Lettres* de l'université de Lille est une formation comprenant cinq parcours : *Humanités sciences de l'information ; Humanités sciences de l'information-option journalisme ; Lettres classiques ; Lettres modernes ; Lettres modernes-option journalisme*. La formation est portée par la faculté des Humanités et comporte en moyenne 1 500 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 706 étudiants et 99 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Lettres* offre une formation riche de contenus et de possibilités dans ses cinq parcours. Si le lien de la formation avec la recherche est étroit, la formation des étudiants par la recherche peut être consolidée dans une mention soucieuse de leur progression. De même, l'inquiétude légitime pour une insertion professionnelle au-delà du seul secteur de l'enseignement pourrait être mieux prise en compte et le soutien aux mobilités renforcé, dans la mesure où elles sont généralement profitables. L'expérimentation plus large d'améliorations pédagogiques pourrait enfin contribuer, avec d'autres partages de bonnes pratiques, à l'amélioration du taux de réussite en première année.

La licence est adossée à la recherche mais l'initiation des étudiants est inégale selon les parcours. Liée à trois laboratoires : Analyses littéraires et histoire de la langue (ALITHILA, unité de recherche 1061) ; Histoire, archéologie et littérature des mondes anciens (HALMA, unité mixte de recherche, UMR 8164) et Savoirs, textes, langage (STL, UMR 8163), et portée par 57 enseignants-chercheurs dont 46 sont permanents, la licence s'inscrit dans le cadre d'une recherche universitaire vivante, comme en témoignent l'offre de conférences et de journées d'étude ouvertes aux étudiants en *Lettres modernes* (*LM*) ou les rencontres mensuelles d'actualité de la recherche en *Lettres classiques* (*LC*). Toutefois, l'initiation à la recherche reste principalement facultative : l'option de 24 heures ainsi nommée, offerte aux étudiants de ces deux parcours a été fermée en *LM*, faute d'étudiants ; la préparation d'un « travail d'étude et de recherche » en troisième année (L3) n'est jamais offerte qu'en concurrence avec un stage dans les parcours *Humanités et sciences de l'information* (*HSI*) et *LC* tandis qu'elle n'est pas proposée en *LM* où, néanmoins, le stage obligatoire de L3 peut être effectué en laboratoire, comme c'est le cas pour le stage facultatif du parcours *HSI*. Les étudiants de L3 peuvent publier des résultats de recherche dans les carnets « Hypothèses » qui leur sont ouverts : ces possibilités, toujours facultatives, ne donnent pas lieu à une autoévaluation chiffrée qui pourrait faire apparaître la nécessité de renforcer cette part de la formation en vue de la préparation à l'entrée en master.

La formation bénéficie de moyens d'amélioration continue en cours de développement. Les questionnaires d'évaluation pratiqués jadis par les parcours de moindre effectif (*HSI* et *LC*) ont donné lieu à la décision récente de mise en place d'un questionnaire unique pour l'ensemble des parcours. L'équipe pédagogique a tenu compte des recommandations de l'évaluation externe précédente en mettant en place des stages, qui ne sont obligatoires que dans un seul parcours ; le suivi des suggestions internes ou externes est assuré par un conseil de perfectionnement qui comprend 37,5 % d'enseignants, 12,5 % de personnels administratifs, 31,25 % d'extérieurs et 18,75 % d'étudiants : la représentation étudiante est faible pour cinq parcours.

La professionnalisation est principalement tournée vers l'enseignement, la documentation et la recherche et, par conséquent, vers la poursuite d'études. Les licences *Lettres* constituent traditionnellement le socle d'une professionnalisation dans les métiers de l'éducation, de l'enseignement ou de la recherche ; les parcours proposés n'y échappent pas et, tant dans leur projet que dans les données d'insertion, le fait est évident. Les maquettes comprennent toutes des enseignements optionnels de préparation à l'enseignement secondaire et le cursus suspendu « premier degré » s'y ajoute ; les enquêtes d'insertion à 18 mois sur la promotion 2021

montrent un accès en master de 69,6 % des diplômés en *LC* (respectivement 43,5 % en master et 30,4 % en master *Métiers de l'éducation de l'enseignement et de la formation*, *MEEF*) et un accès au même niveau de 83,4 % des diplômés en *LM* (il n'y a pas de données pour les 16 diplômés du parcours *HSI*). La composante organise des rencontres avec les alumni devenus des professionnels, notamment non enseignants, et la formation accueille des représentants de ces autres secteurs à son conseil de perfectionnement. Toutefois, l'obligation d'une mise en situation professionnelle, qui n'existe que dans le parcours aux effectifs les plus importants, pourrait être étendue à l'ensemble de la formation, car elle n'est que facultative dans les spécialités *Métiers de l'enseignement et de la recherche* (*MER*) et *Professeur des écoles* (*PE*).

La formation entretient quelques relations internationales et soutient les langues vivantes, sans effet sur la mobilité étudiante. Les relations internationales de la formation reposent principalement sur les liens tissés dans le cadre de leur recherche par les enseignants-chercheurs qui ont notamment permis l'accueil de deux chercheurs invités en 2022-2023. Néanmoins, la mobilité enseignante est entravée par la distribution des responsabilités (parcours *LC*) ou l'insuffisance d'encadrement (*LM*). Quant aux étudiants, ils suivent dans tous les parcours un enseignement de première langue étrangère (6 x 24 heures) et peuvent suivre un cours optionnel en anglais ou acquérir la connaissance d'une seconde langue. Cette possibilité ne produit pas d'effet sur la mobilité : seuls trois étudiants en 2020-2021, deux en 2021-2022 et cinq en 2022-2023 sont partis à l'étranger. La formation pourrait s'engager dans la préparation à des mobilités inscrites dans des conventions d'accueil réciproques avec des universités connues des enseignants.

Les quelques innovations pédagogiques ne suffisent pas à témoigner d'une recherche collective d'adaptation aux publics d'aujourd'hui. La formation est structurée en blocs de connaissances et de compétences (BCC), qui ne sont identiques pour les six semestres que dans le seul parcours *(LM)* et présentent parfois l'inconvénient de ne reposer que sur une seule unité d'enseignement, ce qui pose problème en raison de l'absence de compensation entre les BCC. Le parcours *LC* a certes mis en place un projet de « pédagogies collectives en LC » suscitant notamment des « pratiques actives » de l'apprentissage des langues anciennes, tandis que le parcours *LM* s'est engagé dans un soutien plus intense aux étudiants « oui si »; enfin, la mention porte le projet d'un jardin pédagogique, idée originale liée à plusieurs enjeux (sociabilité, rapport à l'environnement, développement d'autres compétences, activités culturelles). Deux unités d'enseignement (UE) communes à tous les parcours, l'UE « Intégration » et l'UE « Culture et compétences numériques » sont enseignées à distance ; la seconde n'aboutit cependant qu'à quatre certifications PIX en 2022-2023, en dépit des enjeux que représente la maîtrise des outils informatiques pour tous les étudiants de la mention et non pour les seuls étudiants du parcours *HSI*. La mention n'ayant pas encore profité de crédits au titre des projets d'investissements d'avenir (PIA), elle n'a pu s'engager dans une réflexion collective sur les possibilités nouvelles mises à sa disposition pour soutenir des étudiants plus nombreux. De même, concernant l'approche par compétences, les ajustements nécessaires n'ont pas encore été conduits, notamment en lien avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour l'ensemble des parcours proposés.

Le parcours des étudiants propose une offre riche en contenus et en options après une première année caractérisée par un taux d'échec très élevé. L'équipe pédagogique fait connaître les parcours proposés grâce à des moyens variés d'information (portes ouvertes, immersion, capsules vidéo, relations étroites avec les classes préparatoires littéraires) qui lui ont valu 3 644 vœux confirmés sur Parcoursup pour la rentrée 2022, 2 147 admissions et, finalement 359 inscrits en première année de licence (L1). Seul le parcours *LM* accorde à des étudiants le statut « oui-si » impliquant un cours de renforcement et un dispositif de tutorat. Les étudiants admis suivent dans tous les parcours des enseignements variés d'approfondissement et d'extension de la culture littéraire, d'apprentissage de l'expression écrite et orale, augmentés d'un très grand choix d'options d'ouverture qui, sous des titres divers, permettent l'accès à une seconde langue étrangère, l'ouverture à d'autres disciplines des Sciences humaines et sociales ou une préprofessionnalisation. La maquette en cours prévoit même un cursus spécifique et approprié de préparation à l'enseignement primaire ouvert dès la deuxième année d'études. Cela étant, l'accueil de la cohorte 2020-2021 (403 inscrits) n'aboutit qu'à la diplomation de 121 d'entre eux en 2023, ce qui est très peu. Les résultats en première année (L1) montrent que moins de 50 % des étudiants valident tous les crédits ECTS, ce qui souligne des difficultés d'adaptation aux exigences universitaires. Cependant, à partir de la deuxième année, une majorité parvient à valider l'intégralité des crédits, en grande partie grâce aux dispositifs de soutien mis en place, tels que le tutorat et le dispositif de contrats pédagogiques de réussite (ConPeRe), qui favorisent l'accompagnement personnalisé et un suivi plus étroit des étudiants. Dans les parcours *LC* et *HSI*, les petits effectifs permettent un suivi individualisé, offrant ainsi un encadrement plus proche des étudiants, ce qui contribue à leur réussite. En revanche, l'échec en première année est toujours de l'ordre de 50 % des inscrits pour la période évaluée, ce qui devrait inciter l'équipe pédagogique à étendre le dispositif « oui-si » aux parcours qui ne l'appliquent pas, puisque les 23 étudiants de *LM* admis sous ce statut ne sont que six à ne valider aucun crédit ECTS, mais aussi à concevoir d'autres moyens de renforcement des compétences de base et, sans doute, à élever les critères d'admission dans un parcours orienté vers une poursuite d'études et une insertion pour une bonne part dans les différents degrés d'enseignement.

Conclusion

Points forts

- Une licence associée à des laboratoires de recherche reconnus ;
- Un pilotage soucieux d'harmonisation et d'amélioration.

Points faibles

- Un taux d'échec élevé en L1 ;
- Une inégalité d'accès, selon les parcours, à une mise en situation professionnelle ;
- Une recherche d'innovation pédagogique encore limitée ;
- Une approche par compétences quasi inexistante ;
- Une faible mobilité des étudiants et des enseignants.

Recommandations

- Diminuer le taux d'échec en L1 en déployant notamment des dispositifs de remédiation, y compris par allongement du temps d'études, dans tous les parcours.
- Améliorer la professionnalisation, par exemple en rendant obligatoire une mise en situation professionnelle (projet, stage, etc.).
- Renforcer l'innovation pédagogique en mettant par exemple en place des rencontres régulières de travail sur la pédagogie et les compétences visées.
- Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation et adopter une démarche portfolio.
- Renforcer les mobilités en mettant notamment en place des partenariats d'accueil international réciproque et une préparation à la mobilité.

DIPLÔME D'ÉTUDES EN ARCHITECTURE (DEEA)

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le diplôme d'études en *Architecture* (DEEA) de l'université de Lille est une formation portée par l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL) et comporte 2 276 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte en 2022-2023 327 étudiants et 82 enseignants permanents et non permanents.

Propos liminaire

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire dans la majorité des thématiques et ne permet pas de procéder à une évaluation de celles-ci ni à une évaluation complète de la formation.

Analyse globale

L'absence de données ne permet pas d'apprécier de quelle manière la formation s'inscrit dans les orientations pédagogiques de l'université, pas plus que son articulation avec d'autres formations de l'établissement. On remarquera néanmoins la présence de cours magistraux et d'un « workshop écologie » en cohérence avec les ambitions de l'établissement en matière de développement durable et de responsabilité sociétale (DDRS).

Le projet pédagogique de la formation est original : la première année est mixte entre les élèves paysagistes et architectes, les étudiants reçoivent la même initiation au projet d'architecture et de paysage, ce qui promet des liens intéressants. En deuxième année (L2), les formations sont dissociées (paysage et architecture) et les étudiants découvrent les spécificités propres à leurs métiers tout en suivant des enseignements mutualisés. En troisième année (L3), les élèves architectes et paysagistes travaillent ensemble sur des séquences identifiées. Des éléments d'analyse pourraient être fournis sur cette organisation singulière et prometteuse, sa réception par les élèves, la spécificité du parcours des étudiants et le profil des diplômés par rapport à d'autres formations menant au même diplôme.

La formation intègre des éléments de professionnalisation, mais les informations partielles ne permettent pas d'apprécier la relation avec le milieu professionnel et l'environnement socio-économique. Cinquante-quatre intervenants professionnels interviennent dans la formation et assurent 1 440 heures d'enseignement, soit 63 % des heures prévues dans la maquette pédagogique. Une part de la professionnalisation est assurée par les stages : deux stages sont obligatoires au cours du cycle, à raison de six ou huit semaines au total (les informations indiquées dans le dossier d'autoévaluation (DAE) concernant la durée des stages sont contradictoires), ce qui est à encourager et à développer. La formation n'accueille pas encore de stagiaire de la formation continue, cependant un projet d'ouverture vers la formation continue ou l'alternance est envisagé, mais sans autre précision. Deux validations des acquis de l'expérience (VAE) sont mentionnées au cours de la période d'observation, indiquant l'ouverture de la formation à ce dispositif.

Peu d'enseignants-chercheurs interviennent dans la formation, qui inclut toutefois des dispositifs d'initiation à la recherche. Huit enseignants-chercheurs à temps plein interviennent en licence et assurent 410 heures d'enseignement, ce qui représente seulement 18 % des heures de formation. Une initiation à la recherche documentaire et scientifique avec la participation du service de bibliothèque est proposée dès la première année, mais ses modalités ne sont pas explicitées. Une sensibilisation à la culture et à la pratique des écrits scientifiques (normes et déontologie : citations, plagiat, propriété intellectuelle) est intégrée aux enseignements d'initiation à la recherche en L3 (96 heures de travaux dirigés pour la rédaction d'un mémoire), ce qui semble pertinent en vue d'une poursuite d'études en 2e cycle. D'autres dispositifs sont prévus et encouragés, comme la possibilité d'assister aux conférences thématiques organisées en master ou la participation à la journée du « Grand R » (présentation de la recherche à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille) au début du semestre de printemps. La relation aux unités de recherche n'est pas explicitée.

La formation n'a pas mis en place l'approche par compétences et ne détaille pas les modalités des méthodes pédagogiques mises en œuvre. Le dossier d'autoévaluation (DAE) ne précise pas si la formation appuie son projet pédagogique sur une approche programme et sur une approche par compétences. Cela paraît peu probable, cependant, au regard de l'absence de maquette déclinée en blocs de connaissances et de compétences (BCC) et du travail en cours au sein du ministère de la Culture en vue de l'élaboration d'un référentiel de compétences commun aux vingt écoles nationales supérieures d'architecture pour 2025. Il existe un dispositif de reconnaissance de l'engagement étudiant valorisé par deux crédits ECTS. Concernant les modalités pédagogiques, celles-ci ne sont pas suffisamment présentées et argumentées (par exemple, 24 heures d'enseignement organisées partiellement à distance sont mentionnées, sans plus de précision sur la nature de ces enseignements). Les lieux d'apprentissage sont adaptés au projet pédagogique de la formation.

Les dispositifs soutenant la mobilité à l'international sont pauvres. La maquette prévoit seulement 12 heures de formation aux compétences linguistiques (seul l'anglais étant proposé) et 12 heures de cours dispensées en anglais, dont il faudrait préciser les modalités et la pertinence pédagogique. Ce dispositif paraît bien faible pour soutenir une ouverture à l'international et des mobilités. Une certification est proposée en 2e cycle uniquement, avec un niveau B2 réclamé pour la majorité des destinations européennes et extra-communautaires. Le passage d'une certification en langue au cours du 1er cycle pourrait être encouragé, chaque élève bénéficiant d'un passage gratuit par an. Peu d'étudiants profitent de mobilités sortantes (un seul étudiant sur les deux dernières années), en revanche, les mobilités entrantes sont en augmentation (treize étudiants accueillis en 2022-2023, deux en 2020-2021 et trois en 2021-2022). La formation prévoit une journée de présentation des séjours d'études ainsi que des livrets explicatifs et une communication par les pairs, dispositifs intéressants mais qu'il faudrait toutefois préciser et documenter pour en déterminer l'effectivité.

La formation n'assure que le suivi de la réussite, dont les taux sont satisfaisants, mais sans l'analyser. Il n'existe pas de suivi par un observatoire à l'échelle de l'École ni de suivi organisé à l'échelle de la formation (l'insertion professionnelle des architectes est gérée à l'échelle nationale par le ministère de la Culture). Il serait pourtant instructif de connaître le nombre de diplômés entrant en première année du diplôme d'État d'*Architecte* dans le même établissement, dans une autre formation, un autre établissement, ou dans la vie professionnelle. De même, il n'est pas possible d'évaluer l'attractivité de la formation comme le permet un suivi des flux des candidatures et des inscriptions. Cependant, la capacité d'accueil fixée à 100 étudiants est dépassée chaque année, ce qui laisse supposer une bonne attractivité. Au regard des données quantitatives fournies dans le dossier d'autoévaluation, la réussite est bonne avec 77 % de réussite en première année en moyenne sur la période, 85 % en deuxième année et 79 % en troisième année. De plus, ces valeurs s'inscrivent dans une excellente dynamique puisque sur la période la réussite ne cesse de s'améliorer en première année (passant de 71 % à 81 %) en deuxième année (passant de 75 % à 94 %) et en troisième année (passant de 73 % à 84 %). Ces bons chiffres ne sont pas analysés, seule l'existence d'un dispositif de tutorat est mentionnée.

Le processus d'amélioration continue n'est pas opérationnel en l'absence d'un conseil de perfectionnement. La formation signale une mobilisation du service des études dans un processus interne d'évaluation des enseignements et de la formation, mais le dossier ne précise pas l'effectivité de ce questionnaire, ses modalités, ni son contenu. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement pour la formation. On constate un pilotage insuffisant de la formation se manifestant dans un dossier d'autoévaluation particulièrement lacunaire. Cela interroge sur la façon dont l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille est pilotée, établit ses perspectives et ses projets. Il serait pertinent de préciser s'il existe des réunions pédagogiques à l'échelle du diplôme d'études en *Architecture* en vue d'organiser la formation conjointe entre paysage et architecture.

Conclusion

Points forts

- Un projet de formation original, alliant architecture et paysagisme ;
- De bons taux de réussite dans les trois années de la formation.

Points faibles

- Une absence de données sur le positionnement de la formation dans la stratégie formation de l'établissement ;
- Une absence de données sur la cohérence interne de la mention ;
- Un manque d'informations concernant l'adossement à la recherche ;

- Une absence d'éléments sur les relations de la formation avec son environnement social, économique et culturel ;
- Une absence de données sur l'insertion professionnelle ;
- Une absence d'information sur les méthodes pédagogiques ;
- Un manque d'informations concernant l'attractivité de la formation ;
- Un manque de données sur la réussite et la poursuite d'études ;
- Une absence d'informations sur les modalités de pilotage de la mention ;
- Une absence d'information sur le processus d'amélioration continue et les modalités d'évaluation interne.

Recommandations

- Clarifier le positionnement de la formation en lien avec la stratégie de l'établissement.
- Préciser la nature des éléments assurant la cohérence interne de la mention.
- Décrire les modalités de l'adossement à la recherche.
- Préciser les relations de la formation avec son environnement social, économique et culturel.
- Fournir des données sur l'insertion professionnelle à l'issue de la formation.
- Préciser les méthodes pédagogiques choisies.
- Fournir des données concernant l'attractivité de la formation.
- S'assurer du suivi des données de la réussite et de la poursuite d'étude.
- Fournir des renseignements sur les modalités de pilotage de la mention.
- Mieux décrire le processus d'amélioration continue et les modalités d'évaluation interne de la mention, notamment en fournissant une autoévaluation plus détaillée.

L'appréciation au sein de la formation d'un ou de plusieurs critères d'accréditation n'est pas possible du fait du :

- Manque de précisions sur la cohérence de la formation dans son environnement académique.
- Besoin de compléments d'information sur la cohérence pédagogique de la mention.
- Manque d'informations sur l'adossement à la recherche et notamment le rôle du laboratoire.
- Manque de précisions sur la professionnalisation (relations avec le monde social, économique et culturel).
- Besoin de compléments d'information sur le devenir des diplômés (insertion professionnelle et poursuite d'études).
- Manque de données sur l'attractivité.
- Manque de données concernant la réussite.
- Besoin de compléments d'information sur le processus d'amélioration continue et l'évaluation des enseignements et de la formation à l'échelle du diplôme, de l'école et en tant que composante de l'université.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) CARRIÈRES JURIDIQUES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Carrières juridiques* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours : *Administration et justice ; Entreprise et association ; Patrimoine et finance*. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte en moyenne 1 300 heures étudiant pour les deux premières années du cycle (formation ouverte en 2021). Elle compte, en 2022-2023, 350 étudiants dans les deux premières années du cycle et 42 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le BUT *Carrières juridiques* (*CJ*) est une formation récente au sein de l'IUT de Lille (ouverture de la première année en 2021-2022), même si elle s'appuie sur l'ancien diplôme universitaire de technologie (DUT) *CJ*. Il occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement avec des parcours professionnalisants et une attention portée au suivi des étudiants. La formation rencontre un succès important auprès des bacheliers avec un grand nombre de candidatures. Elle doit renforcer son pilotage et son dispositif d'amélioration continue dans la perspective de remédier à une réussite étudiante relativement faible.

La formation est professionnalisante mais manque de partenariat institutionnalisé avec les acteurs socio-économiques. La formation met en avant son aspect professionnalisant qui se traduit par l'intégration au sein de la maquette de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) tout au long du cursus qui préparent à la gestion de situations typiques liées à la prise de décision ou au conseil juridique. Elle compte 17 intervenants professionnels (qui assurent environ 37 % des heures du programme) sur les 42 enseignants. Des stages obligatoires sont prévus dès la deuxième année et en troisième année. La parfaite adéquation avec le monde socio-économique se traduit par une offre de stages importante (99 % des étudiants trouvent une entreprise pour les accueillir) et par une ouverture à l'alternance dès la première année (50 alternants en 2022-2023 pour 350 étudiants), sans précision sur le ou les parcours concernés. La formation continue est quant à elle marginale (un stagiaire en 2022-2023). La professionnalisation pourrait toutefois être renforcée par l'institutionnalisation de partenariats avec les acteurs socio-économiques. Seul un partenariat « informel » avec la Direction régionale des finances publiques est évoqué. En outre, les liens avec le centre de formation d'apprentis (CFA) partenaire ne sont pas explicités, ne permettant pas d'identifier son rôle dans la formation.

Même si la formation est attentive au suivi et à la réussite des étudiants, le taux de réussite de la première année reste peu satisfaisant (60 à 67 %). La formation est très attractive et cette attractivité est croissante (2 543 candidatures en 2021-2022, 3 467 en 2022-2023, soit une augmentation de 36 %). Elle met en place un accompagnement des étudiants qui éprouvent des difficultés, soit par un dispositif de tutorat, soit par des contrats de réussite pédagogique (148 en 2022-2023). Les résultats obtenus apparaissent toutefois insuffisants en première année (BUT 1), les effectifs du BUT 1 à la deuxième année (BUT 2) passant de 209 à 152, soit une baisse de 28 %, sans qu'aucun élément d'explication ne soit donné. Le taux de réussite en BUT 2 est bien meilleur (85 %).

La pédagogie est adaptée à l'objectif de professionnalisation. La formation utilise une diversité de méthodes d'enseignements (SAÉ, classe inversée, évaluation formative, réalisation de posters), d'exercices (cas pratiques), d'évaluation (contrôle continu intégral) et d'enseignements pluridisciplinaires (expression et communication, outils numériques et de communication), propices à développer les compétences professionnelles des étudiants, sans toutefois faire mention des modalités d'appropriation de l'adaptation locale permise par le programme national. Quant à la démarche portfolio, soit l'évaluation des compétences,

elle n'est pas suffisamment détaillée et les documents fournis ne permettent pas de savoir si celle-ci est réellement déployée au-delà de la simple mise en place d'un outil e-portfolio.

La démarche d'amélioration continue n'est pas encore engagée. Même si sa composition est détaillée, le conseil de perfectionnement ne s'est pas encore réuni sur la période de référence. Dans une démarche de diversification et en cohérence avec certains intervenants de la formation, le conseil de perfectionnement pourrait en outre s'ouvrir à des professionnels du secteur pénal et notamment des commissaires de police. Les modalités d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ne sont pas détaillées alors même que l'équipe pédagogique revendique un fort taux de réponse aux enquêtes menées sur cette question, indiquant d'ailleurs un chiffre bien au-delà du nombre d'inscrits (plus de deux fois supérieur).

Une absence d'ouverture à l'international. La formation ne développe pas d'ouverture à l'international du fait de son positionnement pédagogique. Elle informe et soutient toutefois les rares étudiants qui souhaitent développer une telle démarche (un seul étudiant en mobilité sortante en 2022-2023). L'anglais, seule langue étrangère proposée, est enseigné tous les semestres sous forme adaptée au domaine professionnel, et la certification du Test of English for International Communication (TOEIC) est également passée par une dizaine d'étudiants chaque année sur la base du volontariat, ce qui représente une minorité d'étudiants.

Le faible adossement à la recherche pourrait ne pas permettre aux étudiants de bénéficier pleinement d'outils méthodologiques utiles à leur professionnalisation. La formation ne dispose pas d'adossement franc à la recherche mais soutient ses étudiants qui souhaitent effectuer des stages dans des laboratoires de recherche ou développer avec leur maître de stage des problématiques liées à la recherche. Cette situation semble liée au faible nombre d'enseignants-chercheurs au sein de l'équipe des permanents (huit sur 19, soit moins de la moitié), assurant pourtant 48 % des heures étudiant de la maquette. Si leurs enseignements peuvent évoquer la recherche, aucune heure d'enseignement d'initiation à la recherche n'est explicitement présente dans la maquette, ce qui pose fondamentalement question pour une formation destinant des étudiants à exercer et mobiliser des capacités d'analyse. Rien ne permet toutefois d'affirmer que cette compétence n'est pas travaillée lors des enseignements.

Le potentiel d'insertion professionnelle pose question dès lors que l'objectif de 50 % minimum d'insertion à la sortie du diplôme n'est pas garanti. Même si le BUT *CJ* est une formation différente de celle de l'ancien DUT, la poursuite d'études constatée dans le cadre du DUT (83 % pour la promotion 2020) laisse supposer qu'elle sera également importante à l'issue du BUT. Cette hypothèse ne fait d'ailleurs l'objet d'aucune analyse dans le dossier d'autoévaluation, et aucune réflexion sur les actions à engager dans la perspective d'un changement de comportement des étudiants n'est proposée.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation adaptée aux débouchés de la formation ;
- Une bonne attractivité pour la 1re année de BUT ;
- Un recours important à des pratiques pédagogiques diversifiées.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement ;
- Un faible taux de réussite en BUT 1 ;
- Un adossement à la recherche modeste ;
- L'absence d'analyse, dans le cadre du développement du BUT, sur la question de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle ;
- Une démarche portfolio insuffisamment intégrée ;
- Une internationalisation insuffisante.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement propre à la mention et intégrant des représentants du monde professionnel/étudiant.
- Améliorer la réussite en développant des dispositifs d'accompagnement à la réussite et en en analysant les résultats (pour la première année).
- Assurer une initiation effective des étudiants à la recherche.
- Analyser et prendre en compte l'évolution des stratégies des étudiants, notamment en matière de poursuite d'études.
- Mettre en place une approche par compétences intégrant pleinement l'évaluation des compétences.
- Développer les dispositifs favorisant l'ouverture à l'international.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Absence de conseil de perfectionnement ;
- Taux de réussite trop faibles en BUT 1.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations* de l'université de Lille est une formation comprenant quatre parcours *: Gestion comptable, fiscale et financière ; Gestion et pilotage des ressources humaines ; Gestion, entrepreneuriat et management d'activités ; Contrôle de gestion et pilotage de la performance*. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte en moyenne 1 300 heures étudiant pour les deux premières années du cycle (formation ouverte en 2021). Elle compte, en 2022-2023, 364 étudiants dans les deux premières années du cycle et 68 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le BUT *Gestion des entreprises et des administrations* (*GEA*) est une formation très ancrée dans le monde socio-économique grâce à de nombreuses relations avec des acteurs professionnels ainsi qu'une pédagogie riche et innovante, ce qui conduit à des taux de réussite assez élevés. La formation est attractive et met en place des actions d'amélioration continue. Son adossement à la recherche n'est cependant pas très formalisé et la mobilité à l'international est faible.

La formation a des partenaires importants et variés au sein du monde socio-économique et démontre une professionnalisation importante. La formation en apprentissage a été très largement développée, les effectifs ont été multipliés par quatre. Sur la période évaluée, l'alternance concerne les deux dernières années du BUT et des stages sont obligatoires en première et deuxième année (trois ou quatre semaines en première année et huit semaines en deuxième année). Il n'y a pas de modalité spécifique pour la formation continue. Les étudiants sont amenés à travailler en mode projet à l'aide de cas proposés par les partenaires socio-économiques. Des séances de « jobdating » sont également organisées avec les entreprises. Un total de 29 professionnels pour 16 enseignants-chercheurs interviennent dans la formation et participent à l'élaboration et à l'encadrement des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) spécifiques ainsi qu'à la construction du projet personnel et professionnel des étudiants. Ces professionnels réalisent 258 heures de la maquette ce qui représente 20 % du volume horaire des deux premières années, part qui devra au moins atteindre 25 % avec la mise en place de la troisième année du BUT à compter de septembre 2023.

La pédagogie proposée est riche avec des innovations intéressantes et la formation propose un programme d'enseignement complet en accord avec le programme national. L'approche par compétences (APC) est bien développée dans la formation avec des méthodes pédagogiques variées (cours sur Moodle, Wooclap, projets et mise en place de SAÉ). Les enseignements suivent les directives du programme national du BUT. La démarche portfolio est développée au sein de la formation (portfolio géré en interne) mais aucun étudiant ne possède d'e-portfolio (le développement de la plateforme d'hébergement d'e-portfolios Karuta est en cours d'élaboration). Selon le règlement des études, les étudiants peuvent valoriser leur engagement citoyen, solidaire et associatif grâce à un principe de bonification sur leurs moyennes. Le développement durable est également intégré dans la formation par la mise en place du « Gr'In Day », journée de l'écologie. Il n'y a pas de certification des compétences numériques (PIX) proposée aux étudiants. Les étudiants de première année (BUT 1) sont tous inscrits au projet Voltaire afin de pallier les difficultés rencontrées en orthographe et en grammaire. La certification est proposée en troisième année (BUT 3) aux étudiants volontaires.

La formation présente une bonne attractivité et la réussite des étudiants est assez élevée et bien encadrée. L'attractivité de la formation est bonne avec plus de 4 000 candidatures sur Parcoursup. Les étudiants

proviennent à 60 % de bacs généraux et à 40 % de bacs technologiques, ce qui est inférieur au seuil de 50 %. Les taux de réussite sont assez élevés et la formation a récemment mis en place une plateforme pour déployer des contrats pédagogiques de réussite. En 2021-2022, le taux de réussite était de 78 % en BUT 1 (dont 35 % de passage de droit sans validation complète) et en 2022-2023, de 81 % (soit une augmentation de trois points, dont 9 % de passage de droit sans validation complète). L'analyse de ces taux n'est pas présentée et il n'est pas précisément fait mention de passerelles avec d'autres formations de l'université. En deuxième année (BUT 2), le taux de passage en BUT 3 est de 89 %. Néanmoins, une part non négligeable d'étudiants (25 %) a quitté la formation à l'issue du BUT 2 pour rejoindre des instituts d'administration des entreprises (IAE) ou des écoles de commerce. Il n'est pas évoqué de passerelles vers des licences professionnelles (LP) ni comment se positionne le BUT au regard de licences professionnelles (LP) proposées par l'IUT ou d'autres composantes, dont les orientations sont proches des parcours du BUT GEA.

Le processus d'amélioration continue de la formation, à travers les conseils de perfectionnement, est de qualité mais demande à être concrétisé à la suite de la réforme du BUT. L'étude de l'amélioration continue de la formation est effectuée par un conseil de perfectionnement très complet qui hiérarchise les points à corriger année par année. Cependant, l'évaluation des enseignements n'a pas été mise en place sur la période par des dispositifs coordonnés et dépend du bon vouloir des enseignants. Seule l'évaluation du DUT de 2020 est fournie dans le dossier d'autoévaluation, témoignant d'un très fort taux de poursuite d'études longues : 74 % des diplômés étaient encore en études en 2022, principalement en master ou en école. Cette tendance se poursuit dans le cadre du BUT puisque certains étudiants quittent la formation en fin de deuxième année pour intégrer une licence générale de gestion et ainsi viser les masters, notamment ceux de l'IAE. Sur ce point, on peut regretter qu'aucune réflexion ne soit proposée dans le dossier d'autoévaluation pour anticiper les enjeux relatifs à l'objectif de 50 % d'insertion professionnelle immédiate à l'issue de la formation.

La formation est bien inscrite dans les priorités de l'établissement avec un adossement à la recherche présent mais peu formalisé. Les priorités sont orientées vers l'accompagnement des étudiants, l'ouverture à d'autres disciplines (sociologie, communication) et la mise en place de l'approche par compétences. Il n'y a cependant pas de partenariat mentionné avec d'autres composantes de l'université. L'adossement à la recherche est assuré par les interventions des enseignants-chercheurs (16 pour 38 % des heures) sur leurs domaines disciplinaires (sociologie, psychosociologie, communication, gestion) mais aucun cours n'est prévu spécifiquement en lien avec la recherche, permettant aux étudiants de développer des capacités d'analyse et d'esprit critique, si ce n'est sur l'intégrité scientifique. Les mémoires de stage ou d'alternance, en BUT 3 imposent cependant une problématisation et l'utilisation d'ouvrages de référence ainsi que la constitution de fiches de lecture.

L'ouverture à l'international n'est pas proposée dans la formation mais les heures de langue et différents dispositifs permettent néanmoins de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants à l'étranger. La formation n'est pas ouverte à l'international pour l'instant, seules quelques mobilités courtes étant proposées (une semaine). Cependant, les étudiants suivent un nombre conséquent d'heures de langues vivantes au cours de leur cursus (142 heures). Des enseignements sont également proposés en langue anglaise, l'anglais étant également présent dans certaines SAÉ. Il existe une mention « Euro » au sein du BUT mais peu de détails sont fournis sur son contenu. Enfin, des certifications en langue sont accessibles sur la base du volontariat, un seul étudiant a toutefois obtenu une certification en 2022-2023.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne professionnalisation du diplôme ;
- Des méthodes pédagogiques innovantes et variées en cohérence avec l'approche par compétences ;
- Une bonne attractivité;
- Un suivi de qualité de la réussite des étudiants.

Points faibles

- Un recrutement de bacheliers technologiques insuffisant ;
- Un manque de lien avec des formations de licence professionnelle au positionnement proche ;
- Un adossement à la recherche fragile ;
- Une absence de dispositif de mobilité entrante ou sortante.

Recommandations

- Renforcer la part des étudiants issus de bacs technologiques en assurant la promotion de la formation et des métiers associés auprès de ces publics.
- Envisager une mise en cohérence de l'ensemble des formations thématiquement proches proposées par l'université
- Renforcer l'adossement à la recherche, notamment en prévoyant des dispositifs spécifiques d'initiation à la recherche.
- Développer une stratégie internationale et établir des partenariats avec des établissements proposant des formations proches.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MANAGEMENT DE LA LOGISTIQUE ET DES TRANSPORTS

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Management de la logistique et des transports* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Management de la mobilité et de la supply chain connectées ; Management de la mobilité et de la supply chain durables*. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte 1 340 heures étudiant pour les deux premières années du cycle (formation ouverte en 2021). Elle compte, en 2022-2023, 169 étudiants dans les deux premières années du cycle et 38 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le BUT *Management de la logistique et des transports* (*MLT*) de l'université de Lille forme de futurs cadres intermédiaires qui maîtrisent les étapes de la chaîne logistique et du transport de marchandises et de personnes. La formation est structurée par des relations formalisées avec les acteurs du milieu socio-économique, même si la proportion de leurs interventions dans la maquette est trop faible. Le suivi du parcours et du devenir des étudiants est très efficace et les efforts réalisés en matière de pédagogie sont importants. L'ouverture à l'international et l'adossement à la recherche sont de bon niveau. Cependant, les dispositions réglementaires en matière d'amélioration continue ne sont pas respectées.

Le BUT *MLT* est en relation étroite et formalisée avec les acteurs du monde socio-économique de la logistique et des transports et prépare bien à l'insertion professionnelle des apprenants, mais la participation des professionnels reste encore faible. La branche professionnelle, représentée par l'Association des fédérations du transport (AFT), est associée à la définition du programme de la formation au niveau national au sein d'une commission pédagogique nationale. Au niveau local, elle participe aux enseignements les plus professionnels (transport aérien, de voyageurs, etc.), à la construction des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), à l'encadrement des mémoires, au recrutement d'alternants, et prend part au conseil de perfectionnement de la mention. Le BUT *MLT* participe en outre au campus des métiers de la logistique, des transports et de la sécurité. Autre indice de professionnalisation : l'alternance est proposée dès la première année du BUT et 46 % des effectifs de deuxième année bénéficient d'un contrat d'apprentissage. Alors qu'un groupe spécifique pour des stagiaires de la formation continue a été fermé à l'occasion de la création du BUT, la possibilité d'en accueillir existe toujours. Quant aux enseignements, les activités menées dans le cadre du projet professionnel et personnel (PPP), 42 heures sur trois ans, permettent un accompagnement à l'insertion professionnelle (réalisation de curriculum vitae, simulations d'entretiens). Les étudiants en formation initiale classique doivent réaliser un stage en première année (quatre semaines), en deuxième année (huit semaines) et en troisième année (douze semaines). Seuls 31 intervenants issus du monde socio-professionnels réalisent 156 heures du volume horaire étudiant sur les deux premières années du BUT, ce qui représente 12 % des heures de la maquette, alors que le minimum prévu est de 25 % des heures. Même si cette réglementation doit s'apprécier sur les trois années du BUT, une vigilance est nécessaire pour s'assurer de son application. En outre, la réglementation définit des adaptations locales dont il n'est pas fait mention.

Le parcours des étudiants est particulièrement bien suivi, tant en matière de recrutement, même si des places vacantes apparaissent sur la plateforme Parcoursup, qu'en matière de réussite. L'insertion professionnelle reste à mesurer. Les opérations de recrutement mobilisent un large ensemble de dispositifs d'information (portes ouvertes, salons, forum des lycées, évènements de l'orientation organisés par le campus des métiers, journées d'immersion à destination des lycéens, réseaux sociaux) pour une formation souvent perçue comme menant à des métiers d'exécution par le grand public. Le suivi du recrutement est très précis, des candidatures jusqu'aux inscriptions : propositions acceptées et inscriptions par décile ; profils par genre, catégorie socio-professionnelle,

type de baccalauréat, année du diplôme, type d'établissement fréquenté, origine géographique. Les entrées en cours de parcours de BUT sont possibles (aux semestres 3 et 5) : sept étudiants ont été concernés par ce dispositif en deuxième année à la rentrée 2022. Il existe une plateforme intra-université spécifique pour les vœux de réorientation à l'issue du premier semestre. Le taux de remplissage des places offertes sur Parcoursup n'est cependant que de 76 % et 78 % aux rentrées 2021 et 2022, soit une vingtaine de places vacantes sur les quatre-vingts offertes. La proportion des bacheliers technologiques de 37 % à la rentrée 2022 est faible pour une formation de BUT rattachée au secteur tertiaire. Si les dispositifs d'accompagnement des étudiants sont importants (notamment 180 heures de tutorat des étudiants de deuxième année à l'intention des étudiants de première année), des abandons précoces sont constatés et la réussite est limitée autour de 80 % la première année. Elle est plus élevée en deuxième année (87 %). Les premiers diplômés de la formation sont sortis en 2024 et il est encore trop tôt pour savoir si la formation remplira les objectifs réglementaires d'au moins 50 % d'insertion professionnelle. Toutefois, le devenir des diplômés de l'IUT a fait l'objet d'une enquête très complète et détaillée en 2022. Celle-ci a montré que les titulaires du diplôme universitaire de technologie (DUT) poursuivaient massivement leurs études immédiatement après le DUT (89 % pour le DUT *MLT* et 62 % pour un cursus de trois années après le DUT). Pour le BUT, on peut aussi craindre un faible taux d'insertion professionnelle directe dans la vie active. Il y a là potentiellement un point de vigilance que le dossier d'autoévaluation n'aborde pas.

En matière de pédagogie, l'approche programme est intégrée au programme national de l'ensemble des BUT, la volonté des intervenants à faire évoluer leurs pratiques pédagogiques est importante et la reconnaissance des expériences des étudiants se fait avec un large spectre. L'alignement pédagogique n'est toutefois pas abordé. Les pratiques pédagogiques ont évolué avec la mise en place du BUT et des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) vers l'utilisation accrue d'outils numériques favorisant les apprentissages : capsules vidéo pour les enseignements, quiz d'entraînement, cartes mentales, interactivité *via* Wooclap, outils de planification et de travail collaboratif, etc. Les propositions d'accompagnement de la Direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation (DAPI) de l'université sont nombreuses mais la participation des enseignants est limitée faute de temps ; un essaimage régulier a tout de même lieu entre collègues. La compétence « Transport de marchandises », indispensable pour créer ou diriger une société de transport, est obtenue par les étudiants en fin de deuxième année. La certification International Air Transport Association (IATA) est proposée et cinq ou six étudiants l'obtiennent chaque année ; l'engagement citoyen des étudiants est valorisé par des bonus ; un portfolio numérique est déployé sur les trois années. Le programme national est décliné en quatre blocs de connaissances et de compétences (BCC), mais il n'est pas fait référence aux modalités d'évaluation permettant l'alignement pédagogique.

Le programme pédagogique de la formation et la mobilisation de l'équipe portent une ouverture marquée à l'international. Le programme national prévoit l'enseignement de deux langues vivantes (l'anglais puis l'allemand, l'espagnol ou le néerlandais sont proposés à tous les étudiants). La certification en anglais du Test of English for International Communication (TOEIC) est proposée, mais peu d'étudiants se saisissent de cette possibilité malgré la prise en charge partielle des frais par l'IUT. Une sensibilisation des étudiants de deuxième année aux possibilités de mobilités internationales sortantes est réalisée par le service Relations internationales (RI) de l'IUT. Des mobilités entrantes en troisième année sont organisées *via* le programme MEXPROTEC de coopération bilatérale entre le Mexique et la France du réseau national des IUT. Enfin, une ou deux conférences de professeurs invités étrangers sont organisées chaque année.

L'adossement à la recherche est réel. La formation à la recherche est effective (méthodologie du travail universitaire, utilisation d'outils de bibliographie), de même qu'une formation par la recherche notamment dans le cadre des SAÉ. L'intégrité scientifique et la déontologie font l'objet d'une initiation au travail universitaire (plagiat, droit de la propriété intellectuelle, droit à l'image) et sont vérifiées dans le cadre de l'évaluation des livrables des SAÉ. Sept enseignants-chercheurs, rattachés à six sections du Conseil national des universités (CNU), parmi les vingt permanents de l'équipe pédagogique, couvrent 20 % des enseignements, ce qui reste modeste.

La formation ne respecte pas les dispositifs réglementaires en matière de processus d'amélioration continue faute de conseil de perfectionnement correctement organisé et en l'absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. Le compte rendu du conseil de perfectionnement fourni est celui d'une rencontre entre quatre représentants de l'équipe pédagogique avec un représentant des étudiants qui n'aborde que des aspects pédagogiques, ce qui est très loin de répondre au cahier des charges d'un conseil de perfectionnement tant en matière de composition que des sujets à aborder. En outre, un questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants diffusé par l'université est évoqué dans le dossier d'autoévaluation mais n'a pas encore été exploité par l'équipe pédagogique.

Conclusion

Points forts

- Une formation en étroite relation avec les acteurs de son milieu socio-économique ;
- Des étudiants bénéficiant d'éléments de professionnalisations pertinents ;
- Un adossement à la recherche effectif ;
- Des pratiques pédagogiques différenciées et innovantes ;
- Une alternance proposée dès la première année.

Points faibles

- Absence d'évaluation formalisée des enseignements et de la formation ;
- Un conseil de perfectionnement à la composition et au rôle trop restreint ;
- Une part d'intervenants professionnels dans la formation trop limitée ;
- Un nombre significatif d'abandons.

Recommandations

- Organiser l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Organiser un conseil de perfectionnement avec des représentants du milieu économique et des employeurs d'alternants afin d'analyser l'attractivité, la réussite et la professionnalisation de la formation.
- Renforcer la présence d'intervenants exerçant leur activité professionnelle principale dans un secteur correspondant à la spécialité du BUT, notamment en troisième année afin de compenser les faiblesses constatées les deux premières années.
- Engager un plan d'action pour réduire le taux d'abandon en identifiant plus précocement les profils fragiles pour un accompagnement plus personnalisé.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Techniques de commercialisation* de l'université de Lille est une formation comprenant cinq parcours : *Business development et management de la relation client ; Business international : achat et vente ; Marketing digital, e-business et entrepreneuriat ; Marketing et management du point de vente ; Stratégie de marque et événementiel*. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte 1 260 heures étudiant pour les deux premières années du cycle (formation ouverte en 2021). Elle compte, en 2022-2023, 381 étudiants dans les deux premières années du cycle et 69 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le BUT *Techniques de commercialisation* (*TC*) constitue une formation très attractive malgré sa récence, avec un nombre élevé de candidats sur Parcoursup. Structuré en blocs de connaissances et de compétences (BCC) et organisé autour de cinq parcours de spécialisation, il intègre des dispositifs de professionnalisation, avec des stages obligatoires, l'alternance et la participation d'intervenants professionnels. L'adossement à la recherche se manifeste par l'implication d'enseignants-chercheurs et des modules dédiés à l'intégrité scientifique. Toutefois, des incohérences et un manque de précisions sont relevés dans les données relatives à la réussite des étudiants. Si l'évaluation de l'insertion professionnelle des premiers diplômés de BUT n'est pas directement possible compte tenu d'une obtention du diplôme en 2024, les chiffres fournis sur le diplôme universitaire de technologie (DUT) *TC*, auquel la formation fait suite, laissent présager un taux d'insertion après le BUT potentiellement non conforme aux attendus.

En accord avec le programme national, le BUT *Techniques de commercialisation* est organisé en blocs de connaissances et de compétences. La formation dispensée sur le site Roubaix de l'IUT de Lille propose les cinq parcours nationaux de spécialisation. Les pratiques et dispositifs pédagogiques sont divers (fresque du climat, magasin pédagogique, « serious game », classe inversée, etc.) notamment dans le cadre des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Si la mise en œuvre de la démarche portfolio est prévue par le programme national, le dossier d'autoévaluation ne mentionne pas ses modalités, ni celles des évaluations. D'ailleurs, aucun chiffre n'est mentionné sur le nombre d'étudiants disposant d'un portfolio.

Malgré la récence de la formation créée en 2021, celle-ci jouit d'une forte attractivité. En effet, le nombre de candidats sur Parcoursup s'élevait à 3 997 pour l'année 2021-2022 et à 4 194 pour l'année 2022-2023, tous admis, pour une capacité d'accueil limitée à 183 places qui est globalement atteinte. En effet, le nombre de candidats ayant finalement accepté la proposition d'admission était de 178 en 2021-2022 et de 187 en 2022-2023. Une analyse qualitative et quantitative du recrutement *via* Parcoursup est effectuée tout en considérant les profils des candidats (genre, catégorie socio-professionnelle, type de baccalauréat, spécialités, mention, année du diplôme, type d'établissement fréquenté, origine géographique). Les critères d'analyse et de sélection ne sont pas précisés, notamment pour la formation en alternance. L'écart entre la capacité d'accueil sur Parcoursup (183) et l'effectif en première année de BUT (BUT 1, 224 inscrits) renseigne sur le nombre de redoublants. La formation inclut au moins 50 % de bacheliers issus de filières technologiques : 89 bacheliers technologiques parmi les inscrits en 2021-2022 (parmi les 178 néobacheliers, soit un taux de 50 %), et 96 bacheliers technologiques en 2022-2023 (parmi les 187 néobacheliers, soit 51 % de bacheliers technologiques). Les actions de présentation et de promotion de la formation s'avèrent efficaces.

L'ouverture de la formation à l'international est satisfaisante en raison de la présence d'un enseignement de langues vivantes tout au long de la formation. En effet, l'enseignement de l'anglais est obligatoire et le volume enseigné conséquent (48 heures d'anglais en BUT 1, 30 heures en deuxième année, BUT 2). Une seconde langue

(LVB) est obligatoire uniquement pour les étudiants en formation initiale classique (48 heures de LVB en BUT 1 et 30 heures de LVB en BUT 2). La certification Test of English for International Communication (TOEIC) est proposée aux étudiants de deuxième et troisième années (BUT 2 et BUT 3). Certains enseignements sont dispensés en langue anglaise au sein du parcours *Business international : achat et vente* (*BI*) en première année. Toutefois, il n'est pas précisé quels enseignements sont concernés, notamment pour la deuxième année du parcours *BI*, ni leur volume horaire. Des mobilités sont proposées aux semestres 3 et 5, et un séjour à l'étranger est obligatoire pour les étudiants inscrits au sein du parcours *BI*. Cependant, aucun des 45 étudiants inscrits dans ce parcours n'est parti en mobilité en 2022-2023, ce qui s'explique probablement par le choix fait de proposer l'alternance pour ce parcours. Cette incohérence n'est pas expliquée dans le dossier d'autoévaluation remis par la formation. Le programme de mobilité internationale dispose de onze partenariats (Canada, Espagne, Irlande, Pays-Bas, Belgique et Turquie). De plus, deux partenariats sont actuellement en cours de développement.

Des passerelles sont envisagées afin d'articuler le BUT avec d'autres formations proposées par l'université en vue de renforcer la cohérence de la formation dans son environnement académique. Si peu de détails sont fournis dans le dossier, un dispositif de réorientation en fin de premier semestre vers un second semestre d'un autre BUT ou de licence est avancé (*via* la plateforme de la procédure de réorientation de l'université de Lille (REO-SUAIO) depuis 2022). Les passerelles entrantes et sortantes sont ouvertes *via* la plateforme nationale eCandidat dès le BUT 2. Toutefois, ce type de dispositif n'est pas évoqué concernant les licences professionnelles (LP) proposées sur le site Roubaix de l'IUT, dont le positionnement est proche avec certains parcours du BUT *TC*, ni pour les LP proches proposées par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Lille University School of Management.

La formation intègre des dispositifs visant la professionnalisation et associe des acteurs du monde socio-économique aux activités dispensées, mais des incohérences sont relevées dans les données fournies. Tout d'abord, la formation est proposée en apprentissage dès le BUT 1. Plus précisément, seuls deux parcours sont actuellement concernés par l'apprentissage : le parcours *Marketing digital, e-business et entrepreneuriat* et le parcours *Business international : achat et vente*. Le nombre d'alternants s'élevait à 85 en 2021-2022 lorsque seule la première année était ouverte, et chute à 33 en 2022-2023. Comme le dossier stipule que l'alternance en BUT *TC* est fortement plébiscitée par les étudiants et les entreprises, le second chiffre pose question. Un seul contrat de professionnalisation est signé en 2021-2022. Les étudiants en formation initiale ont l'obligation de réaliser 24 semaines de stage obligatoires au cours des trois années du BUT (225 étudiants en stage en 2022-2023 sur 381 inscrits ; le différentiel ne correspondant pas au nombre d'alternants). Par ailleurs, 31 intervenants professionnels (sur un total de 69 intervenants dans la formation, soit 45 % des intervenants) contribuent aux enseignements. Les intervenants assurent 765 heures d'enseignements, soit 37 % des enseignements de l'année 2022-2023, la répartition par parcours n'étant pas précisée. Selon la maquette, 750 heures étudiant sont prévues en BUT 1 et 560 heures étudiant dans chaque parcours en BUT 2, soit un total de 3 350 heures de formation, volume qui ne tient pas compte de mutualisations probables. La part moyenne dédiée aux professionnels représenterait alors, *a minima* 23 % des enseignements pour les deux premières années, proche du minimum de 25 % requis pour un BUT. Enfin, certains dispositifs sont mis en place : projet personnel et professionnel (PPP), formation à la rédaction d'un *curriculum vitae*, d'une lettre de motivation et simulation d'entretien. Il n'est pas fait mention de la participation de professionnels au conseil de perfectionnement en 2022-2023.

La formation bénéfice d'un adossement à la recherche articulé autour de la participation d'enseignants-chercheurs, mais qui sont en nombre limité. En effet, seuls sept enseignants-chercheurs sur 69 enseignants interviennent dans la formation, majoritairement issus des sciences de gestion et rattachés au laboratoire du Lille University ManageMENt (LUMEN). Ils assurent un total de 469 heures d'enseignement dans le cadre de la première et de la deuxième année de formation, sans précision sur leurs interventions dans chaque parcours, qui peut représenter jusqu'à 35 % des heures de la maquette (sur la base d'un total de 1 310 heures sur deux ans, 750 heures en BUT 1 et 560 en BUT 2, sous réserve d'une mutualisation entre les différents parcours). L'initiation à la recherche repose sur l'enseignement d'études marketing d'une durée de 20 heures, d'une initiation à la recherche bibliographique et d'une formation à l'intégrité scientifique (déontologie et lutte contre le plagiat).

La qualité de la réussite est difficile à évaluer compte tenu des informations transmises. Le nombre d'étudiants ayant validé l'ensemble des crédits ECTS en 2022-2023 s'élève à 131 en BUT 1 sur 224 étudiants inscrits (taux de réussite de 58 %) et à 122 étudiants en BUT 2 sur 157 inscrits (taux de réussite de 77 %). Cependant, le chiffre de 122 étudiants de deuxième année mentionné ne correspond pas à la somme des étudiants comptabilisés dans les différents parcours (96 étudiants répartis en 12 étudiants en parcours *BDMRC*, 22 étudiants en parcours *BI*, 45 étudiants en parcours *MDEE*, quatre étudiants en parcours *MMPV* et 13 étudiants en parcours *SME*). Le nombre d'étudiants bénéficiant d'un contrat d'aménagement d'études et ayant validé tous les crédits ECTS n'est pas renseigné. En outre, 67 étudiants quittent la formation entre la première et la deuxième année, sans que ces abandons ne fassent l'objet d'une analyse (224 étudiants en BUT 1 en 2021-2022 et 157 en BUT 2 en 2022-2023). Enfin, la formation n'analyse pas son autopositionnement en matière de réussite étudiante.

Les données d'insertion professionnelle des diplômés du diplôme universitaire de technologie (DUT) laissent présager une insertion professionnelle insuffisante des diplômés du BUT. En effet, les premières diplomations de BUT intervenant en 2024, il n'est pas possible de déterminer si la formation remplira les objectifs réglementaires d'au moins 50 % d'insertion professionnelle immédiate. Toutefois, le devenir des diplômés de l'IUT a fait l'objet d'une enquête très complète et détaillée en 2022. Celle-ci a montré que les titulaires du DUT *TC* poursuivaient massivement leurs études immédiatement après le DUT (81 %), et dans une grande proportion jusqu'au master. Pour le BUT, on peut ainsi faire l'hypothèse d'un faible taux d'insertion professionnelle directe dans la vie active. Il y a là potentiellement un point de vigilance au regard des attendus d'un BUT.

L'amélioration continue est prise en considération mais elle est encore limitée. En effet, certaines informations utiles émanent du conseil de perfectionnement mais celui-ci n'inclut pas de membres professionnels et s'apparente davantage à un conseil pédagogique. De plus, l'université a mis à disposition une « questiothèque » qui a été proposée aux étudiants mais le dossier d'autoévaluation n'indique pas de répondants aux enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une bonne attractivité de la formation ;
- Un nombre important d'intervenants professionnels.

Points faibles

- Un manque de lien avec des formations de licence professionnelle au positionnement proche ;
- Un conseil de perfectionnement n'intégrant pas d'acteurs du monde socio-économiques et sans rôle stratégique ;
- Une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants quasi inexistante ;
- Des données parfois confuses, ne permettant pas notamment d'apprécier la réussite par parcours en deuxième année ;
- Un nombre restreint d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation.

Recommandations

- Envisager une mise en cohérence de l'ensemble des formations thématiquement proches proposées par l'université en particulier sur le site Roubaix de l'IUT.
- S'assurer que des professionnels interviennent dans le conseil de perfectionnement et que ce dernier évalue l'ensemble des éléments de performance de la formation, tout en tenant compte des retours des étudiants.
- Systématiser des enquêtes anonymes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Mettre en place des dispositifs permettant le suivi, l'analyse et l'amélioration de la réussite étudiante.
- Augmenter la part des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation.

LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Administration économique et sociale* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Administration économique et sociale ; Administration économique et sociale-parcours journalisme*. La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte 1 650 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 842 étudiants et 62 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Administration économique et sociale* (*AES*) est une formation pluridisciplinaire généraliste. Son principal point fort réside dans la multiplicité des disciplines enseignées qui peuvent conduire à de nombreuses poursuites d'études. La formation est attractive et ses effectifs sont stables. Néanmoins, la professionnalisation de la formation et son ouverture internationale restent faibles.

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie de l'établissement mais elle n'a qu'à peine initié l'approche par compétences et ne propose pas de cours spécifique de sensibilisation à la recherche. Deux points permettent d'étayer l'adéquation de la formation à la stratégie de l'établissement : son caractère pluridisciplinaire, la licence *AES* proposant des matières qui relèvent de plusieurs champs disciplinaires (droit, économie et science politique) et l'initiation d'une mise en place de l'approche par compétences qui identifie, à travers des blocs de connaissances et de compétences (BCC), des compétences visées au sein de chaque discipline. Ces blocs de compétences formalisés permettent notamment aux étudiants de changer de mention, s'ils le souhaitent, grâce aux passerelles établies avec les licences *Droit* et *Science politique*, ce qui renforce l'aspect pluridisciplinaire de la mention. Toutefois, l'approche par compétences n'est qu'initiée et des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ne sont pas mises en place, pas plus qu'une démarche portfolio ne l'accompagne. Il n'y a pas non plus de cours spécifique de sensibilisation à la recherche, ni de possibilité de stage en laboratoire (bien qu'un stage en milieu professionnel soit obligatoire) ; cette initiation s'effectue par des sensibilisations à la recherche au sein de certains cours fondamentaux, par des enseignements d'analyses de données et par l'intervention de 32 enseignants-chercheurs qui assurent l'ensemble des cours magistraux (820 heures, soit presque la moitié des heures de la maquette), sauf pour le parcours *AES-option journalisme*.

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques variées afin de développer les compétences disciplinaires visées. Elle propose des passerelles avec d'autres formations ainsi qu'avec l'École de journalisme de Lille. Il n'est cependant pas fait mention de lien avec la licence *Économie et gestion* qui propose aussi un parcours de journalisme. Les cours proposés empruntent à plusieurs disciplines (droit, économie, gestion ; droit, etc.) des méthodes pédagogiques variées, notamment grâce à des formations proposées aux enseignants-chercheurs par la Direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation (DAPI).

La formation met en place un processus d'amélioration continue sur la base des réunions de son conseil de perfectionnement, mais elle ne s'appuie pas sur une évaluation formalisée des enseignements. Le conseil de perfectionnement (CP) est opérationnel. Sa composition représente les différentes parties prenantes de la formation. Son compte rendu reprend le diaporama succinct de réunion qui sert de fil directeur au déroulé du conseil et évoque des propositions d'améliorations. Son rôle consiste surtout à proposer des changements au sein des maquettes afin de faciliter la réussite des étudiants (tutorat, projet Voltaire). Le CP ne s'appuie cependant pas sur une analyse détaillée des différents indicateurs de performance les plus récents de la formation et de leurs évolutions (attractivité, réussite, devenir, etc.) ni sur les résultats d'enquêtes formalisées d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

La professionnalisation au sein de la formation est assez modeste et se résume pour l'essentiel à un stage obligatoire. La formation n'est pas proposée en alternance, seules quatre semaines de stage sont obligatoires (ou huit semaines à mi-temps) dans le cursus, mais, surtout, aucun professionnel du monde socio-économique n'intervient dans la formation, sauf au sein du parcours journalisme (20 professionnels assurant 252 heures). Les étudiants développent leur projet professionnel à travers le BCC « Construire et valoriser son projet professionnel » qui consiste à participer à des séminaires, forums des métiers et forum des masters. Il est possible de suivre la licence au titre de la formation continue, en insertion avec les étudiants de formation initiale, mais sans aménagement spécifique. Cette modalité concerne très peu de stagiaires (entre deux et quatre chaque année).

La formation est attractive mais les taux de réussite sont faibles malgré des efforts fournis pour encadrer les étudiants. La formation reste attractive (nombre de candidats stable sur Parcoursup) et permet d'ouvrir le spectre des candidatures à des élèves qui n'ont pas encore de projet d'orientation professionnelle bien défini (les « oui-si » sur Parcoursup). Les deux tiers environ des étudiants de la promotion de première année (L1) sont titulaires d'un baccalauréat général, les autres étant détenteurs d'un baccalauréat technologique, professionnel ou venant de l'étranger. L'essentiel des étudiants suit le parcours *AES* (de 450 à 480 étudiants par an en L1) ; jusqu'à 13 parfois en L1, les étudiants du parcours *AES-option journalisme* représentent deux à sept inscrits par an. Le taux de réussite en L1 est bas. De 37,5 % parmi les bacheliers généraux, il tombe à 9,7 % pour les bacheliers technologiques et à 0 % pour les bacheliers professionnels. Les taux de réussite en deuxième et troisième année sont un peu meilleurs (de l'ordre de 60 % et 74 %, respectivement) mais sont fluctuants et ont pu chuter à environ 38 % en 2021-2022, sans que cette chute ne soit expliquée. Des séances de tutorat spécifiques ainsi que des aménagements sont proposés pour les étudiants salariés ou en situation de handicap. À côté de ces dispositifs, le projet Voltaire mis en place en 2022 et les contrats pédagogiques de réussite (ConPèRe) depuis la rentrée 2023 ont pour objectif de renforcer le taux de réussite. Des études d'insertion à 30 mois montrent une large majorité de poursuites d'études en master pour les diplômés de la licence (presque 100 % des répondants aux enquêtes).

L'internationalisation de la formation n'est pas du tout développée. Il n'y a pas de parcours international proposé spécifiquement au sein de la formation si ce n'est dans le cadre des échanges ERASMUS de l'université. La formation ne compte aucun étudiant en mobilité entrante et entre deux et sept étudiants par an en mobilité sortante. Aucun cours en langue étrangère n'est proposé. Seul un enseignement de langues (18 heures) est obligatoire chaque semestre.

Conclusion

Points forts

- Un partenariat avec l'école de journalisme ;
- Une pédagogie variée ;
- Une bonne attractivité ;
- Une amélioration continue détaillée dans les conseils de perfectionnement ;
- Une offre pluridisciplinaire.

Points faibles

- Une faible professionnalisation ;
- Des taux de réussites encore faibles ;
- Une absence d'offre spécifique à l'international.

Recommandations

- Renforcer les liens avec le monde socio-économique en proposant, par exemple, des interventions de professionnels et/ou en développant les stages ou l'alternance.
- Renforcer les dispositifs d'aide à la réussite des étudiants avec le renforcement des tutorats notamment.
- Proposer des mobilités à l'international en prenant appui sur les accords de partenariat signé par l'université.

LICENCE ADMINISTRATION PUBLIQUE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Administration publique* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours, *Administration publique*. La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte 508 heures étudiant dans la troisième année du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 38 étudiants et 18 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Administration publique* (*LAP*) est atypique pour une licence car elle recrute en troisième année, comme c'est souvent le cas pour cette mention à l'échelle nationale. Elle est construite selon une approche par compétences et propose une réorientation ou une poursuite d'études à des publics divers, issus de formations courtes ou d'autres licences (*Droit*, *Science politique*, *Administration économique et sociale*, *AES*) tout en s'appuyant sur un réseau de partenaires institutionnels locaux pertinent. La formation est peu adossée à la recherche et son processus d'amélioration continue n'est pas encore opérationnel. Elle souffre par ailleurs d'une attractivité en baisse et d'un taux de réussite relativement faible. Le suivi du devenir des étudiants diplômés mérite d'être amélioré.

La formation est orientée vers la professionnalisation par vocation puisqu'elle vise en elle-même, dans le cadre de l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) à former les cadres intermédiaires des administrations publiques. Les étudiants peuvent suivre au choix des travaux dirigés (TD) de « Préparation à l'insertion dans l'administration » au cours des deux semestres, de même qu'ils peuvent choisir de réaliser des « Interviews-questionnaires métiers », afin de mieux connaître les métiers de l'administration publique et de définir leurs choix professionnels. Un stage conséquent de 105 heures est également possible aux deux semestres de l'année de formation. Cette dernière possibilité n'est pourtant choisie que par 15 étudiants sur 38. La professionnalisation est valorisée à hauteur de 18 crédits ECTS (stage et projet professionnel). L'intervention de professionnels des trois fonctions publiques (74 heures, soit 15 % des heures de l'année) permet d'établir et de maintenir un lien immédiat avec les métiers de l'administration et leurs réalités, comme avec les exigences effectives des concours. La *LAP* a développé des dispositifs d'insertion importants. Elle est ouverte en formation initiale et continue, et à la validation des acquis de l'expérience (VAE), mais pas à l'alternance. Pour soutenir la vocation professionnalisante de la formation, l'équipe de la *LAP* a développé, entretenu et approfondi des conventions de partenariats locaux (Institut régional d'administration, IRA, de Lille), régionaux (Direction interrégionale des services pénitentiaires de Lille, Direction régionale des finances publiques Hauts-de-France et Nord) et nationaux (École nationale d'administration pénitentiaire, ENAP, à Agen). Ces partenariats permettent de proposer des stages diversifiés aux étudiants et de les mettre au contact de formateurs professionnels qui, en plus des enseignements qu'ils dispensent, assurent également des entraînements (notamment proposés aux étudiants admissibles aux concours de recrutement). L'IPAG de Lille participant à la Conférence nationale des directeurs d'IPAG-CPAG, bénéficie également des partenariats conclus par cette dernière et travaille au développement des siens propres. Il est à noter que la formation n'a pas une vocation naturelle à développer des partenariats et une offre à l'international, ni les mobilités entrantes ou sortantes, puisqu'elle qu'elle vise l'intégration de la fonction publique française.

La formation est construite en bloc de connaissances et de compétences (BCC) cohérents, au nombre de cinq, déclinés chaque semestre, mais des situations d'apprentissage et d'évaluation ne sont pas encore conçues. De même, la démarche portfolio destinée à suivre l'acquisition des compétences n'est pas adoptée. Les étudiants peuvent toutefois obtenir une certification pour certaines des compétences acquises (maîtrise du français, d'une langue étrangère, des outils numériques *via* Pix), bien que cette possibilité soit peu utilisée (soit parce que les étudiants ont pu obtenir ces certifications antérieurement, soit parce qu'ils ne le souhaitent pas : les informations à ce sujet manquent). Les méthodes pédagogiques mises en œuvre recourent aux outils usuels

(cours magistraux, travaux dirigés, projets en autonomie ou semi-autonomie, entraînements aux épreuves de concours). Le recours aux moyens pédagogiques numériques, aux enseignements à distance et à l'hybridation est envisagé pour l'avenir.

Bien qu'en baisse, l'attractivité de la formation demeure certaine, reposant sur la remédiation à laquelle elle a vocation. Cette mise à niveau permet la poursuite d'études et la diplomation d'étudiants issus de formations plus courtes ou souhaitant s'orienter ou se réorienter à la fin de la deuxième année des licences *Droit*, *Science politique* ou *AES*, soit en vue d'une poursuite d'études en master, soit en vue d'intégrer directement l'administration par la voie des concours. En cela, la formation est complémentaire de l'offre de la FSJPS en tant que seule formation uniquement construite autour de la préparation aux concours et à l'entrée dans l'administration. Les diplômés de la L*AP* peuvent poursuivre en master *Administration publique* à l'IPAG ou se porter candidats à l'intégration d'autres masters (*Droit, Science politique, AES*). Les chiffres décrivant le devenir des étudiants diplômés en 2021 indiquent qu'une moitié d'entre eux poursuit en master à l'université de Lille et que 20 % sont ensuite inscrits soit dans une autre licence soit dans une autre formation. Environ 20 % des diplômés ne poursuivent pas d'études à court terme, dont six sur huit sont en emploi en 2022, dans des emplois et à des niveaux de rémunération cohérents avec leur diplôme. Bien que la L*AP* soit plutôt attractive, le nombre des candidatures à l'entrée dans la formation s'avère néanmoins en nette baisse pour les deux années renseignées (de 176, en 2021-2022, à 122 en 2022-2023). Le nombre d'inscrits a également baissé de 66 à 38 étudiants en trois ans, ce qui dénote une baisse de son attractivité.

Le taux de réussite des étudiants pose question. Au cours des trois années documentées, le taux de réussite s'établit entre 64 et 68 % (2020-2021 : 42 admis sur 66 ; 2021-2022 : 31 admis sur 49 ; 2022-2023 : 26 admis sur 38), ce qui paraît faible, surtout au regard du taux d'encadrement très élevé (18 enseignants pour 68 à 38 étudiants de 2020 à 2023). Ce taux peut en partie s'expliquer par l'hétérogénéité du public accueilli et par la diversité des parcours suivis antérieurement par les étudiants. Il y a cependant lieu de conserver une attention particulière à la réussite des étudiants et de veiller à son amélioration.

La *LAP* met en œuvre la pluridisciplinarité et cultive l'interdisciplinarité en lien avec les programmes des concours. Elle revendique la pluridisciplinarité qui résulte de l'intervention de professionnels divers (cadres de l'administration) et des spécialités disciplinaires de ses enseignants-chercheurs (droit public, droit privé, histoire du droit, finances publiques, histoire, économie, etc.). Elle s'appuie également sur la contrainte que représentent les programmes des concours de la fonction publique, lesquels exigent de bonnes connaissances et compétences dans divers champs et une large culture générale. Un enseignement obligatoire de mise à niveau en langue et littérature est dispensé aux étudiants, prenant ainsi acte de l'évolution des exigences sur ce point dans les programmes des concours administratifs.

Sans pour autant être absent, l'adossement de la formation à la recherche est limité en raison de sa vocation professionnalisante et du fait qu'elle accueille un public préalablement peu formé qu'elle s'emploie à mettre à niveau dans le domaine des savoirs académiques. Nonobstant, elle intègre aux deux semestres des éléments de recherches et d'analyse documentaires dans le champ des politiques publiques, de rédaction d'actes administratifs et une veille juridique (avec restitution). Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport et à une soutenance. Dans ce cadre, une sensibilisation à la déontologie et à l'intégrité scientifiques est proposée. En outre, 12 enseignants-chercheurs dispensent la grande majorité des enseignements.

L'équipe pédagogique entend faire évoluer la formation par l'intégration de la question du développement durable et de l'écologie, conformément aux directives du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR). Elle prévoit de développer une offre à distance ou hybride visant à toucher un public plus large et soumis à des contraintes socio-économiques ou géographiques, le nombre de boursiers parmi les étudiants étant important.

Le processus d'amélioration continue n'est pas encore opérationnel. Si un conseil de perfectionnement (CP) commun aux mentions *Administration publique* de licence et de master se réunit deux fois par an suivant les cadres fixés par la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), il n'existe pas encore de processus d'évaluation systématique et formalisée des enseignements et de la formation par les étudiants. Néanmoins, certains enseignants procèdent à des évaluations anonymes de leurs enseignements. Ce CP de mention compte plus de 115 membres, soit un effectif pléthorique dont on peut douter qu'il puisse fonctionner concrètement sans difficultés pratiques, et sauf à supposer qu'il se divise en sous-conseils (« pénitentiaire », par exemple). En son sein, ne siègent que neuf représentants de la *LAP* (le directeur de la formation, cinq enseignants, deux intervenants extérieurs et un étudiant). La faiblesse de la représentation étudiante peut gêner la prise en compte des besoins spécifiques d'un public étudiant particulier (puisqu'en remédiation) et le compte rendu de CP communiqué n'aborde ni la question de la réussite étudiante ni celle de la baisse des effectifs, pourtant essentielles. Les modifications intervenues depuis 2021 restent marginales dans la mesure où elles tiennent principalement à l'évolution des programmes des concours de la fonction publique et ne nécessitent pas, en elles-mêmes, de modifications des intitulés d'enseignements ni d'innovations pédagogiques. Des

adaptations de planning et des modalités d'organisation d'épreuves de substitution au contrôle continu ont néanmoins été introduites.

Conclusion

Points forts

- Une formation supendue bien intégrée dans l'offre de formation ;
- Un réseau de partenaires institutionnels locaux pertinent.

Points faibles

- Une attractivité en baisse ;
- Un taux de réussite modeste ;
- Un conseil de perfectionnement non circonscrit à la mention qui n'analyse pas les performances de la formation ;
- Une absence d'évaluation formalisée des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Une approche par compétences inaboutie.

Recommandations

- Interroger la baisse d'attractivité de la formation et ses causes en analysant, notamment, les viviers de recrutement.
- Interroger la faiblesse du taux de réussite et mettre en œuvre par exemple des dispositifs d'aide à la réussite personnalisés tenant compte des cursus antérieurs.
- Circonscrire le conseil de perfectionnement à la mention, assurer une représentation étudiante suffisante et faire en sorte qu'il analyse les caractéristiques de la formation (attractivité, réussite, devenir des diplômés, etc.).
- Déployer des enquêtes systématiques d'évaluation des enseignements et de la formation.
- Poursuivre la mise en œuvre de l'approche par compétences en concevant des situations d'apprentissage et d'évaluation et en adoptant une démarche portfolio.

LICENCE DROIT

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Droit* de l'université de Lille est une formation comprenant quatre parcours : *Droit ; Droit international et droits européens ; Droit-option journalisme ; Droit -option santé*. La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte 1 843 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 3 102 étudiants et 263 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Droit* est une formation très attractive à l'entrée du cycle. Ses taux de réussite sur le cycle sont toutefois assez faibles sans que des pistes d'amélioration ne soient proposées et alors que le diagnostic a été posé quant à la source de cette faiblesse.

La formation s'est véritablement saisie de l'enjeu de la professionnalisation. Elle s'appuie sur une équipe pédagogique faisant intervenir de nombreux professionnels (100 pour 20 % des heures de la maquette), assez classiquement pour une licence de Droit dans le cadre des travaux dirigés (TD), mais également pour certains cours magistraux (CM) techniques. La construction de la maquette montre la prise en compte des enjeux de la professionnalisation par la présence d'un bloc de connaissance et de compétences (BCC) « Construire et valoriser son projet personnel et pro » à chaque semestre, systématiquement crédité de trois crédits ECTS. Si le stage n'est pas obligatoire dans le parcours *Droit* classique, il apparaît toutefois que les étudiants se saisissent massivement de cette possibilité (752 en 2020-2021, 828 en 2021-22, 633 en 2022-2023). On relève également l'existence d'une clinique juridique permettant aux étudiants au deuxième semestre de la troisième année (S6) de mettre en œuvre concrètement les connaissances théoriques acquises. Plus spécifiquement, le parcours *Droit -journalisme* en collaboration avec l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJL) propose une expérience professionnalisante renforcée par des stages obligatoires. Si la formation n'est pas proposée en alternance, elle est ouverte aux stagiaires de la formation continue (environ 80 par an) qui suivent les enseignements à distance (EAD) ou en format hybride.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Elle intègre dans sa maquette des heures de tutorat documentaire (1 heure en première année de licence, L1) et d'initiation à la recherche (15 heures en troisième année de licence, L3) qui permettent une première approche cohérente avec le volume et le profil d'un public de licence. Plus de 40 % de l'effectif enseignant est composé d'enseignants-chercheurs qui assurent 60 % des heures étudiants. Il convient de relever que ces enseignants-chercheurs sont non seulement issus des disciplines juridiques (section 01, 02, 03 du Conseil national des universités, CNU) mais également des sciences politiques (section 04) et de l'économie (section 05). Les enseignants-chercheurs titulaires déplorent toutefois les situations de surservice chronique (volumes non précisés) auxquelles ils sont soumis. Marginalement, un étudiant de deuxième année de licence (L2) est amené à effectuer un stage auprès du Centre d'histoire judiciaire chaque année. Un tel dispositif pourrait toutefois être ouvert au sein des autres laboratoires.

La formation propose une véritable ouverture à l'international. De manière générale, on constate un accroissement sur la période des trois années évaluées du nombre d'étudiants bénéficiant d'une mobilité sortante (27, 41 puis 52), ce qui est assez important pour être relevé dans une licence *Droit*. Plus spécifiquement, le parcours *Droit international et droits européens*, permet une ouverture à l'international qui se traduit concrètement par une mobilité sortante pour la moitié de la promotion (une cinquantaine d'étudiants). La mobilité internationale est pensée au sein de la formation qui adapte ses pratiques au regard de la baisse d'attractivité de la mobilité au Royaume-Uni au lendemain du Brexit par le développement de partenariats avec d'autres destinations telles que l'Allemagne (Universités de Leipzig, Erfurt ou Heidelberg).

La pédagogie est diversifiée et adaptée selon les parcours. La maquette d'enseignement intègre l'approche par compétences par la structuration de chaque semestre en deux BCC : l'un permettant l'acquisition de connaissances fondamentales, l'autre le développement du projet professionnel de l'étudiant. Aucune situation d'apprentissage et d'évaluation n'est cependant mise en place, et la démarche portfolio permettant le suivi de l'acquisition des compétences n'a pas été adoptée. On constate une véritable possibilité offerte aux étudiants de construire leur parcours au travers de multiples options d'enseignements dont le choix est facilité par la mise à disposition d'un livret des études offrant une description des enseignements proposés. Si les méthodes d'enseignement (CM/TD) et les outils classiques (Moodle, Wooclap) sont majoritairement utilisés, le BCC « construire et valoriser son projet » (valorisé à hauteur de trois crédits ECTS) place l'étudiant dans des situations d'apprentissage plus originales (innovation et entreprise, projet sportif et citoyen, projet culturel et créatif). On relève également l'existence de deux parcours de licence à pédagogie adaptée : une licence délocalisée à Cambrai (dont la L3 est hybride avec des CM en distanciel et des TD en présentiel) et une licence proposée en enseignement à distance (EAD). Si l'intégration de l'approche par compétences (APC) est perfectible, l'équipe pédagogique propose et travaille d'ores et déjà sur l'intégration de certifications (PIX droit, Ecri+, Projet Voltaire, et Test of English for International Communication, TOEIC).

La formation est très attractive mais les taux de remplissage sont inégaux selon les parcours. La formation est particulièrement attractive (environ 9 000 candidatures par an pour une capacité d'accueil de 1 355 et environ 1 500 inscrits avec les redoublants). Les parcours spécifiques n'atteignent toutefois pas toujours leur capacité d'accueil, en particulier le parcours *Journalisme* qui ne compte que 17 inscrits en L1 en 2022-2023 pour une capacité d'accueil de 25 étudiants, ou le parcours *Droit -santé* (20 étudiants en L1 en 2022-2023 pour une capacité d'accueil de 30). Les effectifs de la licence délocalisée à Cambrai et de la licence en EAD ne sont pas communiqués, ce qui empêche une analyse plus fine.

Les taux de réussite faibles sur le cycle devraient susciter une réaction de la part des responsables de formations. Le plus souvent, moins de la moitié des étudiants inscrits en L1 passent en L2. Si l'on excepte les taux de réussite de l'année 2020-2021, assez largement influencé par la crise Covid, les résultats affichés en L2 (59 % en 2021-2022 ; 65 % en 2022-2023) et en L3 (66 % en 2021-2022 ; 73 % en 2022-2023) sont assez faibles pour être relevés. L'autoévaluation indique qu'il s'agit d'un effet de la mutualisation au sein du parcours *Droit* classique des résultats des étudiants du campus Moulins et des résultats, moins bons, quoique non détaillés, des étudiants du campus Cambrai et du parcours EAD. De tels résultats devraient susciter une réaction à destination de ces derniers publics dont les difficultés sont connues (reprise d'étude, charge de famille, situation d'activité professionnelle ou de handicap) et devraient être appréhendées, soit au stade du recrutement, soit par le biais de dispositifs d'accompagnement à la réussite.

La structuration en parcours de la licence brouille la lisibilité de la formation. Les parcours proposés, dont on maintient qu'ils sont très pertinents au regard de la stratégie de l'établissement, paraissent toutefois plus que de simples parcours. Si l'on excepte le cas de la licence délocalisée à Cambrai et de la licence en EAD, les parcours *Droit international et droits européens*, *Journalisme* et *Santé* répondent à des critères de sélection et impliquent un effectif et des maquettes d'enseignement très différents de la licence *Droit* « classique » qui font partiellement perdre à la mention sa cohérence.

La démarche d'amélioration continue est en construction. Depuis la fin de l'évaluation des formations à l'échelle de l'établissement (en 2019-2020), les enseignements et la formation n'ont pas donné lieu à une évaluation par les étudiants. On relèvera toutefois la mise en place d'un conseil de perfectionnement dont le compte rendu (CR) succinct est transmis. Le CR s'attarde particulièrement sur le parcours *Droit international et droits européens* dont les étudiants déplorent la charge horaire trop importante, ce qui accrédite encore l'idée d'un parcours indépendant. Il manque une analyse des performances de la formation basée sur les indicateurs clés fournis par l'établissement, en particulier concernant la réussite. Le suivi du devenir des diplômés est assuré *via* un tableau de bord institutionnel. Seules les données relatives aux 613 diplômés de 2021, dont la situation est connue pour 95 % d'entre eux, sont fournies. Elles indiquent des taux de poursuite d'études immédiates de 87 %, d'accès en master de 75 % au total, et de 46 % au sein des masters de l'université de Lille, ce qui peut interroger sur l'adéquation entre la licence et les masters de l'établissement.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation bien adaptée à la finalité de la formation ;
- Une formation ouvrant à la recherche de manière pertinente ;
- Une ouverture à l'internationale véritablement concrétisée.

Points faibles

- Une faible réussite ;
- Une cohérence interne faible ;
- Une absence de dispositif formalisé d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Recommandations

- Être vigilant sur les taux de réussite des parcours EAD et délocalisés à Cambrai en insistant notamment sur les prérequis à l'entrée et en déployant des dispositifs d'aide et d'accompagnement à la réussite.
- Réfléchir à la place des parcours *Droit international et droits européens* et *Journalisme* au sein de la licence.
- Mettre en place un dispositif formalisé d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Économie et gestion* de l'université de Lille est une formation comprenant 11 parcours : *Économie et management ; Commerce et management internationaux ; Économie et management des entreprises ; Économie et management des entreprises-option santé ; Économie et management internationaux ; Économie et société ; Économie et société-option journalisme ; Économie, statistique et modélisation ; International studies in economics and management ; Organisation, gestion, contrôle ; Systèmes d'information et aide à la décision*. La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte 1 847 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 1 939 étudiants et 167 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Économie et gestion* est une formation appréciée car interdisciplinaire avec un bon adossement à la recherche, de nombreux partenariats institutionnels et une ouverture internationale avérée. Elle met en place des méthodes pédagogiques innovantes. En revanche, elle connaît une attractivité en baisse, des taux de réussite relativement faibles et n'entretient pas de très fortes interactions avec le monde socio-économique. Son dispositif d'amélioration continue est perfectible.

La formation bénéficie d'un adossement solide à la recherche. Les étudiants sont initiés à et par la recherche lors d'enseignements spécifiques : travaux d'études et de recherche (TER) en troisième année de licence (L3), initiation à la recherche, réalisation de projets d'études, conférences de méthode. De manière plus générale, les méthodologies de la recherche sont explicitées dans les cours fondamentaux : 36 heures sont consacrées spécifiquement à l'initiation à la recherche ; des stages en laboratoire de recherche sont possibles mais peu utilisés. Une part de 62 % des enseignements de la licence est assurée par des enseignants-chercheurs (1 138 heures des 1 847 du parcours principal).

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie de l'établissement avec plusieurs relations partenariales qui soulignent son interdisciplinarité. La formation est réalisée en collaboration avec six partenaires : l'Institut des sciences sociales de la FaSEST dans le cadre du double diplôme *Économie-gestion* et *Sociologie* ; la faculté de Médecine de l'université de Lille ; le département Mathématiques de la faculté des Sciences et technologies (FST) pour le parcours *Économie, statistique et modélisation* ; le lycée Gaston Berger dans le cadre de la licence *Économie et gestion* parcours *Classe préparatoire École normale supérieure* (ENS) Paris Saclay ; l'École supérieure de journalisme (ESJ) de Lille, dans le cadre de l'option « Journalisme » et l'Institut catholique de Lille. Elle bénéficie également d'un accompagnement *via* le projet « À vous le Sup' » du programme d'investissements d'avenir (PIA).

Des méthodes pédagogiques innovantes, une organisation de la maquette en blocs de connaissances et de compétences (BCC) et des cours sur les enjeux de transitions favorisent l'adaptation de la formation aux compétences visées. La formation utilise plusieurs pratiques pédagogiques innovantes (plateforme Moodle, présentation interactive Wooclap, plateforme de gestion de vidéo Esup-pod ; classe inversée, « Business game ») et valorise différentes compétences à travers son organisation en blocs de connaissances et de compétences fondamentaux, d'ouverture et de spécialité. Toutefois, la certification aux compétences numériques (PIX) n'est pas automatique et l'e-portfolio n'est pas utilisé pour suivre l'acquisition des compétences. De même, en l'absence de situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), l'approche par compétences n'est pas complètement aboutie.

La formation développe son ouverture internationale grâce à son parcours international et aux doubles diplômes associés ; elle connaît une augmentation de la mobilité entrante. Grâce à des partenariats de doubles diplômes avec des universités étrangères (Sofiiski Universitet (Bulgarie) ; Università del Salento (Italie) ; université de Valladolid (Espagne) à compter de 2024), la mobilité entrante est passée de 39 étudiants en 2020-2021 à 63 étudiants en 2022-2023, et la mobilité sortante stagne autour d'une quarantaine d'étudiants. L'équipe pédagogique est encouragée à la mobilité pour développer l'international et, dans le parcours *International studies in economics and management,* 50 % des cours sont dispensés en anglais. Si l'anglais est actuellement obligatoire dans tous les parcours et une deuxième langue vivante proposée dans certains, seuls douze étudiants ont obtenu une certification de leurs compétences linguistiques en 2022-2023.

Les relations avec le monde économique et social sont assez peu développées. Des partenaires sociaux, économiques et culturels de la licence sont associés au conseil de perfectionnement et quelques professionnels interviennent dans la formation mais dispensent assez peu d'heures (297 sur 1 847, soit 16 % des heures de la maquette). Des stages de quatre à douze semaines peuvent être réalisés dans sept des onze parcours. Un enseignement intitulé « Connaissances des métiers en économie-gestion » est dispensé en deuxième année de licence (L2). Les étudiants suivent l'unité d'enseignement (UE) « Préparer son projet personnel et son insertion professionnelle » et ont la possibilité d'afficher leurs compétences acquises en formation sur leur profil Lilagora, réseau professionnel des diplômés de l'université de Lille, afin d'aider à leur insertion professionnelle.

L'attractivité de la formation est en baisse et certains taux de réussite sur le cycle restent très faibles. L'insertion des diplômés est satisfaisante. Les effectifs sont stables dans tous les parcours de la formation durant la période d'observation, mais le nombre de candidats sur Parcoursup est en baisse (6 957 en 2020-2021 contre 5 192 en 2022-2023, soit une baisse de 25 %). Les taux de réussite sont encore faibles : en 2022-2023, 39 % en première année de licence, 54 % en deuxième année et 72 % en troisième, mais en nette hausse par rapport à l'année 2021-2022 : respectivement 34 %, 42 % et 65 %. Le parcours de première année de licence (L1) *Sciences économiques et gestion des entreprises*, qui porte le dispositif « oui-si », connaît un taux de réussite inférieur à 10 %, d'où une reconfiguration de l'offre prévue pour 2023-2024. Les parcours à faibles effectifs connaissent des taux de réussite beaucoup plus élevés (jusqu'à 80 voire 100 %) et c'est le parcours le plus étoffé, *Économie et management des entreprises*, qui connaît la réussite la plus faible (49 % en deuxième année de licence (L2) et 58 % en L3). Les enquêtes d'insertion montrent qu'une majorité d'étudiants poursuivent leurs études : 91 % pour la licence *Économie et gestion* ; le taux d'accès en master à la sortie de la licence est de 75 %.

La formation met en place à travers son conseil de perfectionnement une démarche d'amélioration continue qui reste perfectible et il n'y a pas d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. Le conseil de perfectionnement rassemble l'ensemble des parties prenantes de la formation et souligne les points forts et les faibles des parcours en émettant des recommandations, mais uniquement en matière de pédagogie, sans analyser les performances de la formation. Les éléments liés à l'attractivité, à la réussite et à la poursuite d'études ne sont pas présentés. Le conseil ne fonde pas non plus ses analyses sur des résultats d'enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation menées auprès des étudiants.

Conclusion

Points forts

- Un très bon adossement à la recherche ;
- Des partenariats forts et bien établis au sein de l'établissement mais également au sein d'autres organismes de formation ;
- Un bon encadrement avec une majorité d'enseignants-chercheurs ;
- Des méthodes pédagogiques innovantes et variées.

Points faibles

- Des taux de réussite faibles en première année ;
- Une professionnalisation à améliorer ;
- Une baisse de l'attractivité ;
- Un conseil de perfectionnement peu stratégique s'apparentant à une commission pédagogique ;
- Un manque de dispositifs d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

Recommandations

- Renforcer la réussite, notamment en poursuivant la mise en place, déjà engagée, de dispositifs d'aide à la réussite et en analysant leurs résultats.
- Améliorer la professionnalisation par exemple en généralisant la possibilité de réaliser un stage dans tous les parcours.
- Accroître l'attractivité de la formation en renforçant notamment la communication sur le diplôme et ses débouchés.
- Organiser un conseil de perfectionnement abordant les aspects liés à la réussite et à la poursuite d'études et qui s'appuie notamment sur l'évaluation des enseignements et de la formation.

LICENCE GESTION

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Gestion* de l'université de Lille est une formation comprenant 12 parcours : *Gestion ; Banque, finance ; Communication et marketing digital ; Comptabilité contrôle audit ; Contrôle de gestion ; Distribution ; Gestion et sciences sociales ; International management ; Management ; Management et gestion à l'international ; Marketing, vente ; Stratégie et organisation*. La formation est portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Lille University School of Management et comporte 1 507 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 1 340 étudiants et 220 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Gestion* met en évidence une forte professionnalisation avec des stages chaque année et en moyenne 150 étudiants en alternance en troisième année (L3) répartis dans sept parcours. La formation est en accord avec la stratégie de l'établissement et a un bon adossement à la recherche : elle intègre des approches pluridisciplinaires, une sensibilisation au développement durable (cours en deuxième année (L2) et en troisième année, L3), une initiation à la recherche et une approche de l'intégrité scientifique. La mobilité internationale est favorisée : elle offre une mobilité entrante et sortante pour les étudiants, notamment par le biais du parcours *Management et gestion à l'international* (quatre universités européennes partenaires). La pédagogie est bien structurée, la formation est organisée autour de blocs de connaissances et de compétences (BCC) mais quelques enseignements font encore défaut, notamment sur la transition écologique et l'engagement étudiant. La croissance des effectifs étudiants est cependant à confirmer (croissance sans progression linéaire constante, en hausse en 2021-2022 mais en baisse en 2022-2023) et le suivi du devenir des étudiants est également à renforcer.

La formation entretient des relations soutenues avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation importants avec des stages chaque année, plus de 150 alternants en L3 et un corps professoral incluant de nombreux vacataires. Les étudiants effectuent un stage chaque année et certains sont en alternance en L3 (150 étudiants sur 800, sept parcours sur dix étant proposés en alternance). La totalité des enseignements de professionnalisation (stage, alternance) représente 30 crédits ECTS dans la formation. De plus, la licence *Gestion* fait intervenir de nombreux vacataires issus du monde professionnel (110 vacataires pour 462 heures dispensées en L3 par exemple). La formation propose également chaque année des enseignements de professionnalisation (techniques d'expression orale, projets). Des insertions en formation continue et des validations des acquis de l'expérience (VAE) sont aussi proposées au sein de la licence.

La formation est ouverte à l'international avec quatre partenaires délocalisés et connaît une augmentation des effectifs étudiants souhaitant poursuivre leurs études à l'international. La licence *Gestion* propose un parcours complètement à l'international, *Management et gestion à l'international* (*MGI*) avec quatre partenaires pour sa première année délocalisée (Espagne, Belgique, Allemagne et Italie). La deuxième et la troisième année accueillent des étudiants internationaux et propose une seconde mobilité à l'étranger. Le nombre d'étudiants inscrit dans ce parcours international est en augmentation d'après les éléments fournis dans le dossier d'autoévaluation (34 en 2020-2021 et 55 en 2022-2023). Les étudiants en mobilité sont aussi plus nombreux (36 mobilités sortantes en 2020-2021; 96 en 2022-2023 ; 24 mobilités entrantes en 2020-2021 ; 62 en 2022-2023). Les langues représentent 20 % des enseignements effectués et sont proposées uniquement sous la forme de travaux dirigés (TD). Certaines données fournies sont cependant incohérentes (322 étudiants internationaux mais 62 en mobilité entrante).

L'attractivité de la formation auprès de ses différents publics est importante et des dispositifs sont mis en œuvre pour la réussite des étudiants qui atteint un taux record de plus de 90 % dès la première année. Sur le plan de

l'attractivité, le nombre de candidats est en augmentation depuis 2021 (+ 24 %). En 2023, il y a eu 2 633 candidats sur Parcoursup pour un effectif de 160 étudiants en première année (L1) et 2 412 dossiers eCandidat pour 700 places en troisième année (L3), ce qui indique une très bonne attractivité. La réussite en licence *Gestion* est en moyenne supérieure à 90 % dans l'ensemble des années de formation (en 2023, 160 étudiants ont validé la 1re année sur 170 étudiants inscrits), ce qui représente un taux exceptionnel de réussite. Il est dû à un recrutement de qualité et à un bon suivi garanti par des feuilles de présence en TD.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Les parcours de L3 présentent tous un enseignement d'initiation à la recherche de 18 heures ainsi qu'un cours consacré aux méthodes rédactionnelles, qui sensibilise au plagiat. De plus, il existe également des cours sur les méthodes d'analyse qui renforcent les enseignements de recherche. Au total, 82 enseignants-chercheurs interviennent dans les différents parcours de la licence et réalisent 562 heures sur 1 015 heures en gestion.

La formation démontre une croissance globale des effectifs à confirmer. Les effectifs de la licence sont passés de 1 178 en 2020-2021 à 1 424 étudiants en 2021-2022 puis à 1 340 étudiants en 2022-2023, ce qui montre une croissance globale qui doit être confirmée. Les effectifs des étudiants internationaux sont en croissance (24 étudiants en 2020-2021 et 62 en 2022-2023).

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques associées aux blocs de connaissances et de compétences avec une approche par compétences encore partielle et ne propose pas de contenu sur les transitions, ni d'éléments sur l'engagement étudiant. Toute la formation est construite en blocs de connaissances et de compétences (BCC), respecte le cadre de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et propose l'alternance. Sans situation d'apprentissage et d'évaluation, l'approche par compétences initiée reste toutefois à renforcer. 250 étudiants sont formés à la certification aux compétences informatiques PIX, ce qui représente une couverture partielle. La formation ne propose pas d'enseignements en lien avec les transitions. L'engagement étudiant n'est pas valorisé. Le suivi de l'acquisition des compétences ne s'appuie pas sur une démarche portfolio.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle car l'objectif est la poursuite d'études en master mais l'analyse de la poursuite d'études reste partielle. Il n'y a pas d'analyse d'insertion professionnelle en licence car les étudiants poursuivent en master. Les chiffres indiquent des taux très satisfaisants de poursuites d'études en master des diplômés. Cependant, les chiffres fournis portent sur les poursuites en master dans des universités françaises (670 en 2022, 578 en 2023), à Lille, au sein d'autres université ou en écoles de commerce. Les analyses de poursuite d'études se font par pôle (finance, contrôle de gestion, marketing, ressources humaines).

La formation met en place des conseils de perfectionnement périodiques pour améliorer son fonctionnement pour la plupart des parcours, mais ceux-ci ne concernent ni la première ni la deuxième année (L1 et L2). Il n'y a pas non plus d'évaluation des enseignements formalisée. La plupart des parcours proposés en L3 ont un conseil de perfectionnement orienté sur les modalités pédagogiques avec l'ensemble des parties prenantes. Cependant, d'après le dossier déposé par la formation, les deux premières années de licence ne disposent pas d'un conseil de perfectionnement. Le questionnaire d'insertion professionnelle des masters pose quelques questions sur l'adaptation et la qualité des enseignements, mais cela n'est pas fait en licence. De plus, les conseils de perfectionnement n'abordent pas toujours des sujets stratégiques autour de la réussite des étudiants et de l'amélioration des modalités de la formation.

Conclusion

Points forts

- Des relations fortes avec le monde socio-économique ;
- Une attractivité importante ;
- Un excellent taux de réussite ;
- De bons dispositifs d'adossement à la recherche ;
- Une ouverture importante à l'international.

Points faibles

- Une analyse partielle de la poursuite d'études ;
- Des conseils de perfectionnement organisés par parcours pour les seuls niveaux L3 et aux rôles peu stratégiques ;
- Une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants quasi inexistante ;
- Des fluctuations importantes des effectifs ;
- Une approche par compétences balbutiante.

Recommandations

- Confirmer l'attractivité de la formation par une communication adaptée.
- Réunir un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention représentatif des différents niveaux du cycle et des parcours de la formation et intégrer dans les discussions du conseil de perfectionnement l'analyse des indicateurs de performance fournis par l'établissement.
- Mettre en place une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants systématisée, quantitative et anonyme.
- Analyser plus finement la poursuite d'études et le suivi des étudiants.
- Finaliser l'approche par compétences en concevant des situations d'apprentissage et d'évaluation et en adoptant une démarche portfolio.

LICENCE SCIENCE POLITIQUE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Science politique* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Science politique* ; *Science politique-option journalisme*. La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte 1 534 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 1 620 étudiants et 99 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Science politique* de l'université de Lille est l'une des licences en science politique inscrivant l'effectif le plus important (plus de 1 600 étudiants, soit environ un quart des étudiants inscrits dans cette mention en France). Elle offre une formation généraliste pluridisciplinaire incluant science politique et sociologie, complétée d'enseignements de droit et d'économie. Son parcours *Science politique* regroupe 90 % de l'effectif et le parcours *Science politique–option journalisme*, en partenariat avec l'École supérieure de journalisme (ESJ) de Lille, est sélectif et spécialisé dès la première année. La formation forme ses étudiants à la poursuite d'études (master *Science politique* ou en Instituts d'études politique (IEP) et à l'ESJ notamment), aux concours et emplois contractuels de la fonction publique (par exemple territoriale) et aux emplois auprès des élus, de l'action culturelle et sociale, au métier de journaliste ou à ceux de la communication institutionnelle. Elle comporte des enseignements en langue anglaise, intègre les problématiques écologiques, propose des mobilités à l'étranger et entend mettre l'accent sur la méthode universitaire et les résultats de la recherche. Le taux de réussite atteint 83 % en 2023 (ou 87,3 % selon les documents fournis). La formation est proposée en formation initiale et continue ; les stages sont optionnels.

La licence *Science politique* s'inscrit dans les priorités thématiques et pédagogiques de l'établissement. Elle prête attention aux problématiques liées aux transitions économique, sociale et écologique : un cours d'écologie politique a été créé en troisième année (L3) conjointement à d'autres enseignements qui prennent en charge ces questions. La formation développe chez ses étudiants la maîtrise des outils numériques et bureautiques. Elle est construite selon une approche par compétences avec des objectifs clairs (« Analyser les situations et enjeux politiques et sociaux », « Maîtriser l'environnement institutionnel », « Mobiliser des méthodes de recherche et d'analyse de l'information », « Communiquer », « Travailler en équipe »), eux-mêmes déclinés de façon cohérente. Toutefois, l'approche par compétences est encore limitée : il reste à concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) et à suivre l'acquisition des compétences par le biais de la démarche portfolio.

La formation suit et analyse le devenir de ses diplômés qui s'insèrent très correctement sur le marché de l'emploi. Les statistiques fournies (pour 2021-2022, étant entendu que le taux de réussite dans la formation est supérieur à 82 %), montrent, avec un taux de réponse très élevé à l'enquête d'insertion (82 %), qu'une minorité de diplômés se contente de la licence et que près de 80 % d'entre eux poursuivent leur cursus dans d'autres formations ou en master, essentiellement au sein de l'université de Lille. Les éléments concernant l'insertion professionnelle à un an (promotion 2020-2021 mesurée en octobre 2022) offrent des résultats très satisfaisants d'insertion de ceux qui n'ont pas poursuivi leur cursus : le taux d'emploi, le niveau de rémunération et la répartition par secteurs d'activité et type d'employeur correspond aux objectifs professionnels et aux métiers que la formation a identifiés et fixés. Ces données confirment que la formation s'est très correctement emparée de l'objectif de la professionnalisation.

La formation est attractive au niveau national grâce à ses partenariats. Les partenariats de la formation avec l'Institut d'études politiques (IEP) de Lille et l'École supérieure de journalisme (ESJ) de Lille, permettent à certains étudiants d'intégrer ensuite les formations de ces deux institutions ou d'autres IEP. La formation bénéficie par

ailleurs de mutualisations d'enseignements avec les formations de droit et d'administration économique et sociale (AES) de la faculté. Ces éléments contribuent à l'attractivité nationale de la licence.

La formation bénéficie d'une forte attractivité internationale soutenue par des partenariats qui favorisent les mobilités. Avec une progression des mobilités internationales entrantes (108 en 2023) et sortantes (133 en 2023), la formation démontre son attractivité internationale et une dynamique croissante appuyée sur les partenariats internationaux de l'université de Lille (109 partenariats Erasmus+, 10 partenariats avec le Royaume-Uni) et sur les quatre accords particuliers (Japon, Québec, USA). Celui qui existe avec l'université de Montréal depuis 2010 permet des mobilités étudiantes, mais aussi celles des enseignants-chercheurs. Un accord semblable est envisagé avec l'université d'État de São Paulo. Ces mobilités sont également favorisées par des enseignements ouverts sur l'international (organisations internationales, Union européenne, Moyen-Orient, etc.).

La licence fait de la formation *à* et *par* la recherche un axe important. Cette politique se traduit par des enseignements faisant une place notable aux résultats de celle-ci, par une formation à l'intégrité scientifique, mais aussi dans le cadre des projets étudiants et de stages financés par le Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (unité mixte de recherche, CERAPS) et ayant lieu en son sein. Ces dispositifs engagent les étudiants à se projeter et à emprunter la voie de la recherche universitaire théorique et appliquée, en disposant d'outils et d'expériences utiles avant l'entrée en master. La formation inclut aussi un enseignement de « Méthodologie informationnelle et documentaire », en collaboration avec les services documentaires, et insiste sur les méthodes de la recherche ainsi que sur les outils et usages numériques.

L'objectif de professionnalisation est rempli. Dans le parcours général, il est essentiellement poursuivi dans le cadre du « projet de l'étudiant », où interviennent des professionnels, et par le stage (239 étudiants le choisissent). Le parcours *Option journalisme* initie à la connaissance des médias, aux métiers du journalisme, à l'analyse de l'actualité ; les étudiants sont préparés aux concours des écoles de journalisme. Ce parcours est à la fois sélectif et objet de droits spécifiques à la charge des étudiants. Les étudiants suivent environ deux tiers de leurs enseignements à la faculté et un tiers à l'ESJ Lille. Le suivi du devenir des étudiants n'est pas renseigné précisément dans le dossier d'autoévaluation. Le parcours contribue fortement à l'attractivité de la formation en général.

Le pilotage de la formation est assuré par un conseil de perfectionnement (CP) dont on mesure difficilement le rôle en l'absence de compte rendu de réunion. Le CP constitué de représentants des différents collèges nécessaires (enseignants-chercheurs, étudiants, personnels administratifs, extérieurs), dont on peut toutefois souligner qu'il intègre modestement la pluridisciplinarité universitaire (deux membres enseignants-chercheurs seulement ne relèvent pas de la section 04 du Conseil national des universités (CNU), de surcroît en position de suppléants, mais la pluridisciplinarité est incontestablement très présente dans le contenu de la formation par ailleurs). Le document présentant la composition du CP et l'ordre du jour fourni en guise de compte rendu de réunion de l'année 2022-2023 ne rend pas compte du contenu de ses travaux. Il faut se reporter aux « perspectives de restructuration envisagées pour le prochain contrat » pour en apprécier d'éventuels prolongements : l'équipe pédagogique entend élaborer une offre d'enseignements thématiques optionnels au sein des enseignements fondamentaux, construits autour de sujets définis (« État social », « Études rurales », « Études urbaines », « Travail et politique », « Sociologie du monde associatif », etc.). Par ailleurs, dans la continuité de l'orientation actuelle, l'équipe désire poursuivre le développement des enseignements méthodologiques (universitaires), afin d'améliorer la réussite des étudiants et dans la perspective de la poursuite de leur cursus en master et en doctorat. L'expérience du partenariat avec l'université de Montréal incite à envisager un partenariat de même type avec l'université d'État de São Paulo et une perspective de développement de doubles diplômes est projetée. La démarche d'amélioration continue ne s'appuie pas non plus sur une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

La soutenabilité de la formation en l'état mérite attention, compte tenu du nombre d'étudiants inscrits et du nombre d'enseignants-chercheurs et vacataires mobilisés pour délivrer un volume d'heures élevé (1 922 en L1, 1 859 en L2, 1 339 en L3). Le dossier annonce d'ailleurs que « 1 000 heures ont dû être gelées (soit un TD par année) » du fait d'une pénurie de vacataires. Cette situation devrait engager une réflexion. La tension qui résulte de cet état de fait limite nécessairement l'innovation pédagogique et gêne l'adoption d'une démarche d'amélioration continue de la formation.

La maquette de la formation et les informations sur son contenu disciplinaire manquent de clarté et de simplicité. Bien qu'elle donne une idée de l'architecture générale, elle n'indique ni les enseignements par semestre ni leur progression dans le cursus. Les intitulés des cours, leur volume horaire et leur statut (obligatoire ou optionnel) sont absents ou dispersés entre différents documents. Cette présentation morcelée, qui résulte davantage du système d'information de l'université que des choix de la faculté ou de l'équipe pédagogique, rend la lecture et la compréhension difficiles pour les étudiants candidats.

Conclusion

Points forts

- Une forte attractivité nationale et internationale et un parcours sélectif original ;
- Une formation pluridisciplinaire très bien structurée et très complète ;
- Un devenir des étudiants qui confirme la cohérence et la pertinence des choix opérés.

Points faibles

- Un processus d'amélioration continue sans évaluation formalisée des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Un conseil de perfectionnement qui ne produit pas de compte rendu de réunion ;
- Une difficulté de recrutement de vacataires qui mérite attention, afin d'assurer les enseignements nécessaires dans de bonnes conditions ;
- Une approche par compétences à développer.

Recommandations

- Mettre en place de façon systématique des enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.
- Produire un compte rendu de conseil de perfectionnement basé sur des analyses des performances de la formation (attractivité, réussite, devenir des diplômés, etc.) et des retours des enquêtes d'évaluation par les étudiants.
- Assurer la qualité de l'encadrement de la formation à court et moyen terme en réduisant si nécessaire la capacité limite d'accueil.
- Finaliser l'APC en concevant des situations d'apprentissage et d'évaluation et en adoptant une démarche portfolio.

LICENCE SCIENCES SOCIALES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Sciences sociales* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Sciences économiques et sociales*. La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte 1 544 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 152 étudiants et 40 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Sciences sociales* de l'université de Lille a été ouverte en 2020. Elle repose sur le pari de la pluridisciplinarité en empruntant la majorité de ses enseignements aux licences *Économie et gestion*, *Sociologie*, *Histoire* et *Géographie et aménagement*, et propose en outre des enseignements par objets. Elle est construite selon une approche par compétences réparties en quatre blocs de connaissances et de compétences (BCC) par semestre, dupliqués au cours des trois années : BCC 1. – « Traiter un sujet économique et social en croissant des approches disciplinaires » (enseignements par objets, au moins deux disciplines) ; BCC 2. – « Analyser les spécificités de différents champs disciplinaires relevant des sciences sociales » (enseignements disciplinaires, empruntés aux autres Licences – ce qui fait de cette formation une Licence peu coûteuse) ; BCC 3 – « Utiliser des méthodes et des outils pour analyser les problèmes économiques et sociaux » (méthodologie, empruntée aux autres licences) ; BCC 4. – « S'inscrire dans une démarche de développement professionnel et personnel » (projet étudiant et langue vivante – anglais). De création récente, la formation paraît atteindre ses objectifs dans la mesure où ses diplômés poursuivent majoritairement en masters disciplinaires et masters préparatoires à l'enseignement.

La formation s'inscrit dans les objectifs d'interdisciplinarité de l'établissement. La pluridisciplinarité délibérée de la licence *Science sociales* (économie, sociologie, histoire et géographie) et les enseignements par objets qu'elle propose sont les voies et modalités principales de la mise en cohérence de la formation avec les objectifs d'interdisciplinarité de l'université de Lille. Construite en compétences (mais présentant de ce fait un contenu disciplinaire mal lisible), la formation offre une formation *à* et *par* la recherche et une pédagogique innovante (enseignements par objet). Les enjeux du développement durable sont abordés au travers des différents enseignements et un enseignement par objet lui est dédié (« Écologie et environnement » en L2).

La formation repose en bonne part (292 h) sur la formation à et par la recherche par le truchement des enseignements théoriques et méthodologiques et d'un « mini-mémoire » encadré. Les méthodes des différentes sciences sociales font l'objet d'une attention particulière, la formation visant non seulement à transmettre les savoirs et résultats académiques des disciplines, mais encore à insister sur la manière dont ces savoirs et résultats sont produits par chacune, démarche qui peut être expérimentée concrètement à l'occasion d'un stage (optionnel, suivi par huit étudiants seulement au cours de la période évaluée). La proportion des enseignants-chercheurs (25 sur 40 enseignants au total) étaye fortement cette orientation. Une formation à l'intégrité et à la déontologie scientifique est dispensée, mais aucun dispositif de stage en unité de recherches n'est ouvert.

L'attractivité de la formation se traduit par un nombre élevé de vœux d'orientation. Pour 70 places, la formation recense 1 502 vœux en 2024 et 1 271 vœux en 2023. Pour 2023, le taux d'admission est cependant de 56 % seulement, ce qui indique une certaine volatilité des candidatures et peut-être la persistance chez les étudiants d'une incertitude à l'égard du choix de la pluridisciplinarité ou d'une inquiétude à propos des débouchés. L'équipe précise que le niveau académique du recrutement a singulièrement progressé au cours des trois dernières années. Bien que de création très récente, la formation paraît, d'après les informations disponibles (questionnaire adressé à la promotion sortante en 2023, première promotion complète, comptant 31 étudiants dont 22 ont répondu) permettre une poursuite d'études, notamment en master *Métiers de l'Enseignement, de*

l'éducation et de la formation (*MEEF*) parcours *Sciences économiques et sociales*, à Lille, pour plus de la moitié des répondants (12 sur 22). D'autres masters et formations sont accessibles d'après les réponses (17 répondants sur 22 sont inscrits en masters en 2023-2024, dont un à Stockholm, trois à l'université Paris 1 Panthéon - Sorbonne, et un à l'institut d'études politiques (IEP) de Lille). Cette configuration explique en partie que la professionnalisation ne tienne pas une place très importante dans la formation et soit peu valorisée (6 crédits ECTS), de même que les certifications complémentaires (certification aux compétences informatiques Pix et certifications en langues étrangères - deux étudiants seulement ont obtenu une certification, en langues).

La formation ne propose pas de parcours international et la mobilité internationale sortante ou entrante est faible. Les mobilités entrantes et sortantes n'ont, jusqu'à présent, concerné que deux étudiants de troisième année et deux enseignants. Si la formation excipe de sa récente création pour expliquer cet état de fait, en revanche il n'est pas avancé d'argument décisif qui s'opposerait aux mobilités étudiantes et il ne paraît pas que l'équipe pédagogique envisage de développer cet aspect. Les étudiants reçoivent néanmoins 144 heures de formation en anglais, ce qui s'entend compte tenu de l'importance croissante de celui-ci comme *lingua franca* dans les champs disciplinaires concernés.

La formation fait mention de « partenariats sociaux, économiques et culturels », qui ne sont cependant pas précisés. On ne trouve dans le dossier d'autoévaluation que la mention de l'« intervention de professionnels dans les différents cours de la formation » et dans le conseil de perfectionnement, sans plus de précision, et d'un recours à « Lillagora+ », réseau professionnel de l'université de Lille, à compter de 2024, ce dispositif n'étant pas spécifique à la licence.

Le processus d'amélioration continue repose uniquement sur un conseil de perfectionnement,aucune enquête d'évaluation des enseignements et de la formation n'étant organisée systématiquement. Le conseil de perfectionnement est composé de 11 membres (six enseignants-chercheurs représentatifs de la pluridisciplinarité, avec prépondérance de l'économie, deux personnalités extérieures et deux étudiants, ainsi qu'une gestionnaire de scolarité). Le compte rendu du conseil de perfectionnement permet de constater l'adhésion des étudiants au principe de la formation, les difficultés rencontrées étant essentiellement pratiques (enseignements relevant de deux campus dont les calendriers diffèrent, aléas dans la saisie des notes, manque d'enseignants-chercheurs relevant de la faculté d'Histoire). Les étudiants souhaitent en outre un enseignement de l'anglais orienté vers les Sciences sociales. Le conseil de perfectionnement envisage le développement d'options de spécialisation disciplinaires ou thématiques en troisième année (L3) dans l'optique de la poursuite d'études : il s'agirait ainsi de faciliter l'entrée des diplômés dans des masters disciplinaires, en l'absence d'un master strictement correspondant à la licence. Il convient toutefois d'observer que les diplômés n'ont pas de difficulté à trouver une place en master : si la spécialisation thématique s'entend dans l'esprit de la pluridisciplinarité, en revanche la spécialisation disciplinaire le contredit, d'autant que l'équipe déclare dans le même temps souhaiter pousser plus avant l'« l'hybridation disciplinaire » (*i.e*. enseignements par objets croisant les regards disciplinaires). L'équipe envisage également « d'internaliser certains cours disciplinaires » (*i.e*. de faire réaliser des cours disciplinaires spécifiques à la formation et non plus empruntés aux cursus disciplinaires), ceci pour plus de « cohérence ». Cette orientation ne relève pas toutefois de l'évidence, ni quant au contenu de la formation ni quant à son coût. Le conseil de perfectionnement ne semble pas inquiet du taux de réussite en première année (de 40 à 50 %). Si le niveau académique du recrutement s'améliore sensiblement au cours du temps, il demeure toutefois que l'échec en première année constitue une question majeure, qu'il convient certainement d'aborder sous les angles de l'orientation et de l'information sur la formation. Par ailleurs, la formation ne procède pas à l'évaluation des enseignements par les étudiants.

La présentation de la maquette telle qu'elle est jointe au dossier ne laisse apparaître que les compétences et masque le contenu disciplinaire. Cette présentation gêne l'appréciation exacte de l'importance et du champ de la pluridisciplinarité qui en est le principe, inconvénient qui touche au premier chef les étudiants qui voudraient s'informer sur cette licence. Il faut consulter le programme ou la plaquette de présentation de la formation sur les pages de la faculté pour obtenir la liste des intitulés d'enseignements « par objet » et par discipline (sans en connaître les volumes horaires, parmi les 20 à 25 heures hebdomadaires sur 24 semaines annuelles annoncées).

Conclusion

Points forts

- Une forte orientation vers la formation *à* et *par* la recherche, cohérente avec l'objet de la formation et la poursuite d'études en master visée ;
- Une pluridisciplinarité bien conçue et équilibrée entre méthodes et contenus, incluant des enseignements croisés par objet.

Points faibles

- Un taux d'échec et/ou de réorientation important en première année qui doit retenir l'attention
- Un défaut d'évaluation systématisée des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Une faible mobilité internationale entrante et sortante.

Recommandations

- Renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et réfléchir aux critères de recrutement à l'entrée en première année ;
- Mettre en œuvre une évaluation formalisée et systématique des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Développer la mobilité internationale entrante et sortante en s'appuyant sur les partenariats de l'établissement par exemple.

LICENCE PROFESSIONNELLE ACTIVITÉS JURIDIQUES : CONTENTIEUX ET RECOUVREMENT

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Activités juridiques : contentieux et recouvrement* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Contentieux et recouvrement ; Juriste à l'international*. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte 420 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 28 étudiants et 21 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Activité juridiques : contentieux et recouvrement* a une place cohérente au sein de l'offre de formation de l'établissement en ce qu'elle permet de répondre aux besoins des entreprises du territoire, particulièrement son parcours *Juriste international* dans une zone frontalière. Elle est entièrement réalisée en alternance. À l'inverse, le parcours *Contentieux et recouvrement* a fermé faute de candidatures, sans que les causes de cette désaffection ne soient expliquées.

La formation s'affirme comme étant professionnalisante, en adéquation avec les besoins du territoire. Le parcours *Juriste international*, seul à être évalué, fournit une formation professionnalisante pertinente au regard des enjeux d'un territoire frontalier. Entièrement réalisée en alternance, très majoritairement par contrat d'apprentissage, selon un rythme de trois jours en entreprise et deux jours et demi à l'IUT, elle dispose d'un partenariat avec le Club régional d'entreprises partenaires de l'insertion (CREPI). La structuration de la maquette en bloc de connaissances et de compétences (BCC) reprend à l'identique les BCC de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP n°30037). Jusqu'à 27 crédits ECTS sont alloués aux unités d'enseignement (UE) dites de professionnalisation, où se concrétise l'acquisition de l'expérience professionnelle. Celle-ci comprend les périodes d'alternance en entreprise et des projets collectifs communs aux LP du site Roubaix de l'IUT. Seuls quatre professionnels interviennent au sein de la formation pour un volume de 179 heures étudiant. Aussi, même s'ils assurent un peu plus de 42 % des heures de la maquette, ce qui représente un investissement significatif, ils ne représentent que 19 % de l'effectif total de l'équipe pédagogique, et leur domaine d'activité n'est pas précisé.

L'internationalisation des enseignements est cohérente avec le positionnement de la formation. Même si le parcours *Juriste à l'international*, entièrement en alternance, est difficilement compatible avec une mobilité internationale des étudiants, la formation propose toutefois, outre les enseignements juridiques classiques, un volume de 56 heures de cours de droit en anglais (« Common law ", « International legal terminology », anglais juridique approfondi) et de 24 heures d'anglais, soit 19 % des heures de la maquette. Cela étant, il est observé, sans explication, que les étudiants ne se saisissent pas de la possibilité offerte de passer la certification du Test of English for International Communication (TOEIC).

La formation a mis sa pédagogie en accord avec son objectif de professionnalisation, mais l'approche par compétences reste à développer. La maquette de la formation est entièrement structurée en blocs de connaissances et de compétences (BCC), en accord avec les recommandations de la dernière évaluation Hcéres. Sa présentation n'est pas particulièrement lisible dans la mesure où elle ne laisse pas apparaître les matières concrètement enseignées, et ne repose que sur une répartition des UE par BCC de la fiche correspondante du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les modalités d'enseignements alternent entre les approches classiques (cours magistraux, études de cas, mises en situation) et innovantes (approche par problème et par projet). Les projets sont largement valorisés dans la maquette (12 crédits ECTS). Il reste que, sans situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), l'approche par compétences

n'est pas pleinement mise en place : aucune explication n'est d'ailleurs donnée sur la manière dont les compétences sont évaluées. La démarche portfolio n'est par ailleurs pas déployée.

La formation présente un adossement relativement faible à la recherche, mais il est suffisant pour une LP. Elle n'en revendique d'ailleurs pas, dans la mesure où il s'agit d'une formation professionnalisante. Assurant 27 % des heures de la maquette, seuls quatre enseignants-chercheurs interviennent dans la formation. Sur les spécialités des enseignants-chercheurs et leur rattachement aux sections du Conseil national des universités (CNU), les données du dossier d'autoévaluation sont imprécises : sections 01, 25 et 26 ou sections 01, 02, 26 et 27. Il n'existe pas de volume horaire consacré à l'initiation à la recherche au sein de la maquette mais l'équipe pédagogique sensibilise les étudiants dès la rentrée sur les risques liés au plagiat et évalue à une dizaine d'heures le volume consacré, au sein des projets tuteurés, à l'apprentissage de la méthodologie de la recherche appliquée aux exercices proposés.

Le suivi des parcours et de la réussite étudiante apparaît peu structuré et l'attractivité de la formation est fragile. Si l'on excepte le parcours *Contentieux et recouvrement* qui a fermé en 2023, les chiffres communiqués pour le parcours *Juriste à l'international* montrent un faible effectif, sous le seuil fixé par l'université pour un parcours de LP : neuf étudiants en 2020-2021 et en 2021-2022, et douze en 2022-2023. On peut toutefois penser que l'alternance assure la soutenabilité du parcours. De plus, il n'est pas possible d'analyser finement les données dans la mesure où certaines ne sont pas fournies et où des incohérences sont observées dans le dossier d'autoévaluation (DAE). À titre d'exemple, on relève des données incohérentes quant au nombre d'étudiants validant l'ensemble des crédits ECTS sur la période de référence en deux endroits du dossier. D'un côté, cela supposerait un taux de réussite très faible : 27 % en 2020-2021, 52 % en 2021-2022 et 43 % en 2022-2023 ; de l'autre, il serait plus que satisfaisant : entre 95 % et 100 %. Par ailleurs, la formation indique l'existence d'une discordance entre les candidatures retenues et les inscrits réels, liée au fait que beaucoup d'étudiants renoncent à s'inscrire faute d'avoir trouvé une entreprise pour réaliser leur alternance. Un tel constat ne semble pas susciter de commentaire, ni d'élément d'analyse de la part de l'équipe pédagogique, ce qui peut étonner pour une formation professionnalisante exclusivement en alternance, ayant des liens revendiqués avec le tissu économique local. Sur ce dernier point, on relèvera qu'aucun élément n'est communiqué sur l'éventuel rôle du Centre de formation d'apprentis (CFA) partenaire dans l'accompagnement des étudiants à la recherche de contrats, et dans l'identification d'entreprises susceptibles d'accueillir les étudiants du diplôme.

La démarche d'amélioration continue est peu robuste et une réflexion sur le manque d'attractivité du parcours *Contentieux et recouvrement* n'est pas proposée. La formation n'a pas mis en place de procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants. Les documents fournis s'agissant de l'insertion professionnelle concernent la promotion 2020 du parcours *Contentieux et recouvrement*, qui a fermé en 2023 faute de candidatures, et aucun document n'est fourni concernant le parcours *Juriste à l'international* qui a ouvert en 2020. Aucun élément d'explication n'est donné sur les raisons de la désaffection des candidats s'agissant du parcours *Contentieux et recouvrement* ce qui étonne au regard d'une formation censée être ancrée dans le tissu économique et social local. À ce titre, la question d'une éventuelle concurrence du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Carrières juridiques* mériterait d'être posée. Aucune piste de réflexion ne paraît engagée sur le devenir de ce parcours. Un conseil de perfectionnement (CP) s'est tenu en 2023 et fait apparaître la participation de professionnels, avocats et inspecteurs des finances publiques, dont le secteur d'activités ne paraît pas en accord avec les débouchés de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un parcours *Juriste à l'international* au positionnement pertinent sur le secteur ;
- Une maquette d'enseignement et une pédagogie cohérente avec une formation professionnalisante ;
- Une formation exclusivement en alternance.

Points faibles

- Des incohérences dans les données collectées concernant les taux de réussite ;
- Des données sur l'attractivité incohérentes ;
- Une absence d'éléments formels concernant l'insertion professionnelle des étudiants pour le seul parcours encore ouvert ;
- Une absence d'évaluation systématique des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Un accompagnement insuffisant des étudiants sélectionnés dans la recherche d'un contrat d'alternance ;
- Un développement de l'approche par compétences insuffisant se limitant à l'existence de BCC.

Recommandations

- Préciser les taux de réussite de la formation ;
- Fournir des données concernant l'attractivité : candidatures, candidats admis et inscrits ;
- Fournir des données concernant l'insertion professionnelle du parcours *Juriste à l'international ;*
- Développer une démarche d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Renforcer les liens avec le monde socio-économique pour sécuriser la recherche d'alternance des étudiants ;
- Poursuivre la mise en œuvre de l'approche par compétences en concevant notamment des situations d'apprentissage et d'évaluation et en déployant une démarche portfolio.

L'appréciation au sein de la formation d'un ou de plusieurs critères d'accréditation n'est pas possible du fait du :

- Manque de précisions sur les taux de réussite ;
- Manque d'informations sur l'attractivité ;
- Besoin d'informations sur l'insertion professionnelle à l'issue du parcours *Juriste à l'international.*

LICENCE PROFESSIONNELLE ACTIVITÉS JURIDIQUES : MÉTIERS DU DROIT DES SOCIÉTÉS

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Activités juridiques : métiers du droit des sociétés* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Conduite de projets en PME-PMI*. La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte 425 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 23 étudiants et 11 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La formation est cohérente avec la stratégie de l'établissement en matière de professionnalisation et d'adéquation avec les besoins du territoire, mais elle rencontre de lourdes difficultés en matière de performance qui ne paraissent pas susciter de réaction adaptée de la part de l'équipe pédagogique. En effet, son taux d'insertion professionnelle est inférieur au seuil minimal de 50 % requis pour une LP. Ses effectifs et la réussite des étudiants sont en baisse. Son public international, qui se raréfie lui aussi, finit par compenser en partie sa perte d'attractivité au niveau local. L'adossement à la recherche de la formation est insuffisant et nécessite lui aussi un renforcement.

La formation est construite de manière à assurer la professionnalisation des étudiants. Si aucun partenariat institutionnalisé ne semble avoir été mis en place par la formation, celle-ci s'appuie sur une équipe pédagogique très majoritairement composée de neuf professionnels dispensant 175 heures d'enseignement, soit 41 % des enseignements, et dont la présence en conseil de perfectionnement (CP) atteste de l'implication. La formation valorise fortement le projet tuteuré et le stage professionnel (21 crédits ECTS au total). Les enseignements sont par ailleurs diversifiés, en adéquation avec les débouchés de la formation (« Management » (40 heures), « Gestion et comptabilité » (20 heures), « Marketing » (20 heures) et « Technique informatique », 20 heures). Elle est ouverte en formation continue (FC) ou en alternance et, à ce titre, correspond parfaitement à son ambition de professionnalisation, mais, dans les faits, elle accueille un nombre très restreint de stagiaires sous ce statut (cinq stagiaires de FC et quatre alternants sur la période de référence).

La formation propose une pédagogie adaptée à la professionnalisation qui n'empêche pas une baisse continue du taux de réussite. Outre la valorisation de l'expérience professionnelle, l'équipe pédagogique revendique la mise en place d'une « pédagogie différenciée » visant à individualiser l'apprentissage pour chaque étudiant et alterne les travaux individuels avec des travaux de groupe. La maquette de la formation est structurée en six blocs de connaissances et de compétences (BCC) cohérents au regard des débouchés de la formation. Toutefois, aucune situation d'apprentissage et d'évaluation n'est en place, attestant que l'approche par compétences est balbutiante au sein de la formation. Par ailleurs, la réussite est en baisse régulière sur la période d'observation avec un taux de réussite passant de 97,9 % en 2020-2021 à 69,5 % en 2022-2023, ce qui attire l'attention au regard d'une formation revendiquant un suivi presque individualisé des étudiants. L'équipe pédagogique a identifié cette difficulté mais plutôt que de s'interroger sur le recrutement et la sélection ou sur le renforcement des dispositifs de suivi des étudiants, la solution envisagée consisterait à fusionner certains BCC pour n'en garder que deux afin de permettre la compensation des évaluations entre elles, ce qui apparaît très artificiel et peu pertinent pour permettre aux étudiants de réussir, soit d'être assurés d'acquérir les compétences ciblées.

La formation est ouverte à l'international sur son seul recrutement par le biais du dispositif « Campus France » et par 30 heures d'enseignement de la langue anglaise. Si, comme souvent en LP, la formation ne propose pas de mobilité, il convient de relever qu'une part importante de son effectif est composée d'étudiants bénéficiant du

dispositif « Campus France » (environ 50 % de l'effectif en 2020-2021 et 2021-2022 ; et jusqu'à 60 % en 2022-2023, avec sur la même période une baisse de l'effectif des étudiants non internationaux de presque 40 %, corrélée avec la mise en place du bachelor universitaire de technologie (BUT). Par ailleurs, la formation ne mentionne pas de dispositif particulier destiné à l'accueil et à l'accompagnement de ce public international.

La formation ne propose pas d'analyse du suivi du parcours de ses étudiants dans un contexte de très forte baisse de son attractivité. La formation est peu attractive et cette attractivité est en baisse (plus de 60 candidatures en 2020-2021 et 2021-2022, et 44 en 2022-2023), de telle sorte que le dernier effectif rapporté sur la période est d'à peine 23 étudiants dont 14 sont des étudiants internationaux. Sur la période, l'effectif global a donc chuté de moitié. En 2022-2023, sans le recours au recrutement « Campus France », seuls neufs étudiants locaux seraient inscrits dans la formation. Ce constat, couplé au taux d'échec significatif de 2023, indique que la formation a de plus en plus de mal à trouver un public répondant à ses attendus de recrutement. L'équipe pédagogique propose une communication renforcée en direction des lycées et des étudiants de brevet de technicien supérieur (BTS) et déplore la concurrence du BUT dont la troisième année a été mise en place à partir de septembre 2023.

L'adossement à la recherche est très faible et la formation est peu encadrée par des enseignants-chercheurs. Si la formation ne présente qu'un faible adossement à la recherche, elle propose néanmoins une sensibilisation au plagiat et des heures de méthodologie (40 heures annoncées). On ne peut toutefois que relever le fait que seuls deux enseignants-chercheurs (EC) ne réalisent que 70 heures des heures de la maquette (16 %). Il y a là un niveau particulièrement faible d'implication qui pourrait avoir un impact sur la cohérence d'ensemble de la démarche pédagogique. Aucun autre enseignant de l'université ne vient en outre renforcer l'équipe pédagogique, ce qui fragilise nécessairement le caractère universitaire de la formation.

La formation n'a pas encore développé une démarche d'amélioration continue robuste. L'évaluation de la formation s'est arrêtée en 2019-2020, au moment de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et la formation ne s'est pas encore saisie de la « questiothèque » mise à disposition par l'université depuis 2023 pour formaliser des enquêtes anonymes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. La formation n'indique pas prendre en compte l'avis des étudiants en dehors de ceux présents au conseil de perfectionnement. La composition de celui-ci est conforme, et toutes les parties prenantes de la formation y sont représentées. Il se réunit annuellement, mais le compte-rendu succinct montre qu'il ne produit pas d'analyse des indicateurs clés de la formation (attractivité, réussite, insertion, etc.) et qu'il se concentre uniquement sur les questions d'ordre pédagogique.

L'insertion professionnelle des diplômés de la formation n'est pas conforme à l'objectif attendu d'une LP. La formation mentionne une enquête interne dont elle ne fournit aucune donnée, qui montrerait que 41 % des diplômés de la formation poursuivent en master, alors que 59 % seraient en emploi moins d'un an après la diplomation. Toutefois, cette information contredit l'enquête d'insertion à 30 mois des diplômés de 2020 (20 diplômés ; 13 répondants sur 18 enquêtés) fournie comme élément de preuve au dossier d'autoévaluation. D'après celle-ci, en effet, les diplômés sont plus nombreux à poursuivre leurs études (sept sur 13, dont trois à l'université de Lille) qu'à s'insérer professionnellement (six sur 13). C'est une situation que la formation n'analyse pas et qui pose la question de la capacité de la formation à répondre au besoin en diplômés de niveau bac+3 du territoire.

Conclusion

Points forts

- Des éléments de professionnalisation adaptés aux objectifs ;
- Une forte contribution des professionnels ;
- Une formation professionnalisante en cohérence avec les enjeux du territoire.

Points faibles

- Une insertion professionnelle insuffisante ;
- Un très faible encadrement par des enseignants-chercheurs ;
- Une attractivité en baisse, y compris auprès du public international ;
- Un taux de réussite en baisse en fin de période d'observation ;
- Une absence d'enquêtes systématiques d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Une approche par compétences balbutiante.

Recommandations

- Favoriser l'insertion professionnelle en mettant notamment en place un plan d'action insistant sur les finalités professionnalisantes de la formation.
- Renforcer la part et la participation d'enseignants-chercheurs aux enseignements.
- Améliorer l'attractivité en analysant par exemple les causes de la baisse des effectifs, en repositionnant les objectifs de la formation par rapport à ceux de formations proches, et en concevant une stratégie de communication dédiée.
- Renforcer la réussite notamment en reprécisant les attendus de recrutement et en adaptant les dispositifs d'accompagnement à la réussite.
- Formaliser et déployer des enquêtes annuelles d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Poursuivre la mise en œuvre de l'approche par compétences en concevant des situations d'apprentissage et d'évaluation et en déployant la démarche portfolio.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité du devenir des diplômés insuffisante (taux de poursuite d'étude trop élevé) ;
- Part et participation des EC aux enseignements insuffisantes.

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Chargé de clientèle de la bancassurance ; Conseiller gestionnaire de clientèle, marché du particulier*. La formation est portée conjointement par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Lille University School of Management et comporte 499 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 85 étudiants et 27 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* de l'université de Lille forme des chargés de clientèle et des conseillers gestionnaires de clientèle dans les secteurs de la banque, de la finance et de l'assurance en réponse à une demande du milieu socio-économique local. Elle accueille des étudiants après une deuxième année de licence en économie-gestion et des titulaires du brevet de technicien supérieur (BTS), dorénavant exclusivement en alternance ou en formation continue. Si la formation répond très bien à son objectif d'insertion professionnelle, son cadrage et son pilotage sont à revoir : nombre de crédits ECTS affectés aux mises en situation professionnelle insuffisant, déficit du suivi des parcours des étudiants, dispositif d'amélioration continue incomplet.

En partenariat étroit avec le milieu socio-économique, la formation propose des éléments forts visant à la professionnalisation, mais sans respecter le cadrage réglementaire qui prévoit 20 crédits ECTS minimum pour les mises en situation professionnelle. Les partenaires socio-économiques sont mobilisés lors du conseil de perfectionnement, pour remonter les besoins socio-économiques du territoire, et tout au long du processus pédagogique : définition des programmes, recrutement des étudiants, propositions de lieux d'insertion professionnelle (stage ou alternance), interventions auprès des étudiants. Dix-neuf professionnels interviennent dans les enseignements pour un volume de 351 heures représentant 70 % du volume total. La proportion d'alternants augmente régulièrement (de 70 % en 2020-2021 à 80 % en 2022-2023) et la décision d'une ouverture uniquement sous cette modalité vient d'être prise avec Formasup, le centre de formation d'apprentis (CFA) partenaire. L'activité de formation continue est très soutenue : une dizaine de stagiaires est formée chaque année, ce qui est un nombre très significatif, comme le nombre de validations des acquis de l'expérience (VAE) – trois à quatre – et le nombre de validations des acquis professionnels (VAP) – deux à trois. L'accompagnement de ces publics est adapté au plus près des besoins : individuel par deux enseignants pour les stagiaires de la formation continue ; deux groupes d'alternants distincts avec un rythme de l'alternance différent selon l'employeur (deux jours à l'université et trois jours en entreprise pour les banques et une semaine en formation académique suivie de trois semaines en formation professionnelle pour les assurances, les courtiers et les centres relation client). Toutefois, la part des mises en situation professionnelle (stage, projet tuteuré et projet collectif) valorisées par seulement 12 crédits ECTS n'est pas conforme à la réglementation concernant les licences professionnelles.

La LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* est naturellement peu ouverte à l'international. La formation ne met en avant aucune mobilité sur la période, mais l'alternance est une entrave à la mobilité internationale et les employeurs recherchent des collaborateurs formés aux procédures et réglementations françaises. Une unité d'enseignement (UE) d'anglais professionnel est proposée au deuxième semestre pour un volume de 14 heures, ce qui est peu et mérite d'être augmenté.

Une participation faible des enseignants-chercheurs limite l'adossement à la recherche. La sensibilisation à la recherche est présente du fait d'éléments de formation à la recherche (accompagnement à la recherche documentaire par des documentalistes de la bibliothèque universitaire) et par la recherche (dossier-mémoire à rédiger). Seuls quatre enseignants-chercheurs interviennent dans la formation pour 78 heures (soit à peine 16 % du volume horaire étudiant) sur des matières pourtant fondamentales.

L'approche par compétences n'est pas finalisée. La formation s'organise autour de six blocs de connaissances et de compétences (BCC) mais l'intitulé de deux blocs de connaissances et de compétences n'est pas formulé sous forme de savoir-faire ou savoir-agir (BCC n° 1 « Compétences théoriques » et BCC n° 2 « Compétences transversales »). La référence au contrôle continu intégral n'est pas explicitement liée à l'alignement pédagogique, mais les efforts d'innovation pédagogique signalés, notamment par l'utilisation du numérique, peuvent tendre vers un tel alignement. L'utilisation de ces ressources numériques fait d'ailleurs l'objet d'un essaimage important au sein de l'équipe pédagogique et d'équipements spécifiques, comme la salle d'innovation pédagogique, dont l'usage est optimisé entre plusieurs formations.

La formation suit le parcours des étudiants mais ne l'analyse pas suffisamment. Bien que la formation affirme se démarquer des formations concurrentes du secteur par une valeur ajoutée et des partenariats, l'attractivité de la formation se dégrade avec une baisse des candidatures et du nombre d'inscriptions, respectivement de 26 % (555 à 408) et 16 % (102 à 85) entre 2021-2022 et 2022-2023 mais cette baisse n'est pas analysée. Le taux de réussite, proche de 90 % sur la période, se situe dans la moyenne nationale mais le dossier n'apporte pas d'éléments pour expliquer sa baisse de 96 % à 75 % entre 2021-2022 et 2022-2023**.** L'insertion professionnelle de la promotion 2020 est bonne avec 68,5 % des diplômés de formation initiale en emploi (24 sur 35 répondants) et 15 % en poursuite d'études (cinq sur 35). D'autres données sont reportées dans le dossier mais ne peuvent être exploitées, faute d'explications associées. Ces données ne sont ni analysées ni même commentées.

La formation ne justifie pas d'un dispositif d'amélioration continue opérationnel. Le dossier reste lacunaire sur les modalités d'évaluation des enseignements et de la formation. Un conseil de perfectionnement (CP) est installé mais sa composition et la fréquence des réunions ne sont pas explicitement précisées. Le compte-rendu de CP annexé au dossier montre une composition déséquilibrée, puisqu'associant un grand nombre de professionnels et un nombre beaucoup plus restreint d'enseignants et d'*alumni* ; aucun étudiant de la promotion n'est invité, ce qui est regrettable. Les discussions portant sur l'évolution de la formation et la présentation de quelques données statistiques suggèrent que ce conseil joue bien son rôle d'outil d'amélioration de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation ouverte à l'alternance et à la formation continue ancrée dans son milieu socio-économique et répondant à des besoins de recrutement importants.

Points faibles

- Une valorisation trop faible des mises en situations professionnelle ;
- Une participation des enseignants-chercheurs trop faible et déjà relevée comme telle lors de la précédente évaluation ;
- Une composition du conseil de perfectionnement de la formation non représentative de ses usagers ;
- Une absence d'enquête systématisée d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Une approche par compétences qui n'est pas finalisée.

Recommandations

- Mieux valoriser les mises en situation professionnelle en accord avec leur contenu et en augmentant les crédits ECTS correspondants.
- Augmenter la part des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs.
- Installer un conseil de perfectionnement respectant mieux les équilibres entre les différentes parties prenantes (professionnels, intervenants académiques et étudiants) et intégrant des étudiants en cours de formation.
- Organiser des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Poursuivre la mise en place de l'approche par compétences et de l'alignement pédagogique.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité de la professionnalisation insuffisante (valorisation insuffisante des mises en situation professionnelle).
- Part et participation des EC aux enseignements insuffisantes.

LICENCE PROFESSIONNELLE COMMERCE ET DISTRIBUTION

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Commerce et distribution* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Management et gestion de rayon*. La formation est portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Lille University School of Management et comporte 530 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 23 étudiants et 21 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Commerce et distribution* prépare à l'insertion professionnelle et entretient des liens solides avec le monde socio-économique par son appartenance au réseau national DistriSup. Elle bénéficie d'un adossement à la recherche cohérent en raison notamment de la participation aux enseignements d'un nombre significatif d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion. La problématique de l'attractivité de la formation, posée par une baisse de 28 % des candidatures en 2022-2023, dans un contexte pourtant en mutation, fait l'objet de peu de réflexions de l'équipe pédagogique. Le développement des compétences transverses et l'ouverture à l'international sont assez limités. Un dispositif d'amélioration continue est mis en place mais son impact est restreint. Enfin, l'équipe pédagogique ne s'est pas suffisamment emparée des thématiques de la transition écologique, ni de dispositifs d'innovation pédagogique, dont l'intérêt est pourtant majeur pour des étudiants en licence professionnelle.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation et associe des acteurs socio-économiques à ses activités. Elle est en effet portée par le réseau national DistriSup dont une des forces réside dans le nombre de partenaires de la grande distribution et de la distribution spécialisée. Une dizaine d'acteurs (Auchan, Carrefour, Primark, Metro, Lidl, Action, Conforama, Monoprix, Carrefour Market, Leroy Merlin, Casino, etc.) participent, notamment par le biais des directeurs des ressources humaines, au réseau DistriSup. En outre, la formation, dispensée en alternance (35 semaines) via uniquement des contrats d'apprentissage, s'appuie sur une équipe de 12 professionnels qui réalisent 252 heures d'enseignement, ce qui représente 47 % des heures de la maquette en conformité avec les attendus d'une licence professionnelle. Les dispositifs d'accompagnement à la professionnalisation et à l'insertion professionnelle restent cependant limités. Quant aux certifications permettant de valoriser auprès du monde socio-économique des compétences linguistiques ou encore numériques, aucun étudiant n'en passe. En outre, l'acquisition des compétences transverses au prisme des enjeux de la transition écologique et de la responsabilité sociétale et environnementale (RSE), essentielles pour un manager et dans le domaine de la distribution, ne font pas l'objet d'une analyse spécifique. Il est par ailleurs regrettable que la lecture de la maquette ne permette pas d'identifier précisément le nombre de crédits ECTS dédiés à la professionnalisation, même si le dossier d'autoévaluation en indique 24 au total. Enfin, alors que cette LP dite « DistriSup » est au niveau national principalement portée par des Instituts universitaires de technologie (IUT), les spécificités liées à son inscription au sein d'un IAE ne sont pas assez évoquées.

Si le nombre d'étudiants en poursuite d'études croît sur les trois dernières années, le taux d'insertion reste globalement supérieur à 50 % sur l'ensemble de la période, conformément à la réforme de la licence professionnelle. En effet, d'après l'enquête à 30 mois, le nombre de diplômés en emploi et sans poursuite d'études était de 13 sur 20 répondants pour la promotion 2018, et de 13 étudiants sur 19 répondants pour la promotion 2019. Néanmoins, ils ne sont plus que sept étudiants sur 16 pour la promotion 2020, ce qui peut laisser présager une tendance qui nécessiterait une réflexion et un plan d'action spécifiques.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche fondé notamment sur une forte participation d'enseignants-chercheurs aux enseignements. Six enseignants-chercheurs réalisent en effet 206 heures d'enseignement, ce qui représente 38 % du volume d'heures étudiant de la maquette. Parmi ces enseignants-chercheurs, tous sont issus de la discipline des sciences de gestion, et pour une majorité d'entre eux des spécialistes du marketing et de la distribution, ce qui permet de sensibiliser les étudiants à une démarche déontologique sans que les approches ou méthodes n'en soient toutefois précisées. Un enseignement de moins de dix heures est par ailleurs dispensé par la responsable de la formation pour expliciter la méthodologie à déployer dans le cadre du mémoire. Il n'est pas fait mention d'un laboratoire de rattachement, ni de la politique de l'IAE en matière d'adossement et d'initiation à la recherche des étudiants, ni de l'implication du service de documentation.

La formation définit un processus d'évaluation et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue mais la prise en compte des résultats de la formation et les ajustements sur les activités sont insuffisants. Les acteurs du réseau national DistriSup se réunissent en assemblée générale deux fois par an, ce qui permet des échanges entre les 18 centres de formation. Même si l'avis des étudiants est pris en compte tout au long de l'année au travers de discussions régulières, il n'existe pas de questionnaire systématisé et institutionnel d'évaluation des enseignements et de la formation. Un conseil de perfectionnement se réunit annuellement et donne lieu à la rédaction d'un compte rendu. Il reste qu'à la lecture du compte rendu fourni comme document de preuve, le conseil de perfectionnement s'apparente davantage à un conseil pédagogique puisqu'il ne témoigne pas d'une analyse des performances de la formation, notamment en matière de réussite, d'attractivité et d'insertion professionnelle. Aucun représentant du monde socio-économique n'y participe par ailleurs.

L'ouverture à l'international ne constitue pas une priorité pour la formation alors même que l'internationalisation est incontestablement structurante pour le secteur du commerce et de la distribution. Pour preuve, la maquette ne comprend que 20 heures d'enseignement de l'anglais, soit 3,7 % du volume d'heures étudiant. Cette trop faible part d'enseignement des langues est étonnamment justifiée par la demande locale des partenaires régionaux du monde socio-professionnel. Autrement dit, parce que le métier ciblé est manager de rayon au sein d'établissements de distribution de la région Hauts-de-France, cet unique objectif expliquerait que « les langues étrangères ne sont pas priorisées dans le cursus universitaire ». Une telle explication tend potentiellement à aller à rebours des intérêts de l'étudiant et de sa professionnalisation.

Le fort accent mis sur la professionnalisation n'essaime néanmoins pas dans l'organisation pédagogique de la formation, ni dans le déploiement des méthodes pédagogiques mises en place. Si le programme de la licence professionnelle se décline bien en compétences visées, les méthodes pédagogiques sont peu diversifiées. L'innovation pédagogique n'apparaît pas comme un sujet d'intérêt de l'équipe pédagogique, dont certains freins apparaissent dans le dossier. L'approche par compétences est inachevée dans son déploiement. Il est par ailleurs à regretter un manque de réflexion prospective sur le développement durable et la responsabilité sociétale et environnementale (RSE), qui présentent pourtant des enjeux individuels et collectifs, pour les étudiants et acteurs du secteur d'activité.

Malgré un suivi régulier des résultats des étudiants et de leur devenir, la formation affiche des résultats de réussite variables. En effet, les taux de réussite sont respectivement de 75 % en 2020-2021, 50 % en 2021-2022, et 86 % en 2022-2023, alors que la taille de la promotion s'élève à 24 étudiants maximum et qu'ils sont encadrés par une équipe de huit enseignants permanents. En outre, le document d'autoévaluation ne rend pas compte de réflexion ni d'action spécifique pour permettre une plus grande réussite.

L'attractivité de la formation interroge sans que des actions ne soient encore envisagées. Une baisse de 52 % du nombre de candidats à la formation en deux ans est relevée : 177 candidats en 2020-2021, 117 candidats en 2021-2022 puis 84 en 2022-2023. Le réseau DistriSup évoque une baisse nationale des candidatures pour les licences professionnelles dans le secteur de la distribution. Un moindre intérêt des candidats pour ce secteur est une piste d'explication évoquée. En outre, depuis la réforme du bachelor universitaire de technologie (BUT), les IUT permettent aux étudiants d'être formés sur trois ans au BUT *Techniques de commercialisation* et d'obtenir ainsi une licence professionnelle, dans un champ sectoriel identique à la formation proposée, notamment par le parcours *Marketing et Management du point de vente*. Il n'est pas fait mention de passerelle entre les formations de l'IUT et la licence de l'IAE. Si certains des éléments sont posés, une première réflexion est amorcée sans que cela ne se traduise pour le moment par des initiatives liées au positionnement de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un partenariat historique avec le réseau national DistriSup et des liens renforcés avec le monde socio-économique régional ;
- Une forte participation d'enseignants-chercheurs spécialistes du domaine aux enseignements de la formation.

Points faibles

- Un positionnement de la formation proche de celui du BUT *Techniques de commercialisation*, notamment le parcours *Marketing et management du point de vente* ;
- Un conseil de perfectionnement n'intégrant pas de professionnels et sans rôle stratégique ;
- Une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants non systématique ;
- Une baisse tendancielle de l'attractivité ;
- Une approche par compétences inachevée et un manque d'innovation pédagogique corrélés à une faible intégration des enjeux du développement durable dans la formation ;
- Une internationalisation limitée.

Recommandations

- Envisager une mise en cohérence de l'ensemble des formations thématiquement proches proposées par l'université.
- Améliorer le processus d'amélioration continue en intégrant des acteurs socio-économiques dans le conseil de perfectionnement et en procédant à l'analyse complète des performances de la formation et de résultats d'enquêtes systématiques d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Mettre en place des actions favorisant l'attractivité de la formation en considérant des passerelles éventuelles avec des formations positionnées sur le secteur du commerce.
- Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation et mettre en place une pédagogie plus innovante et intégrant les enjeux du développement durable.
- Renforcer l'internationalisation de la formation en augmentant par exemple le nombre d'heures d'enseignement de langue et en encourageant l'usage de certifications linguistiques.

LICENCE PROFESSIONNELLE COMMERCIALISATION DE PRODUITS ET SERVICES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Commercialisation de produits et services* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Business to business.* La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte 420 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 19 étudiants et 13 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Proposée exclusivement en alternance, la LP *Commercialisation de produits et services* met l'accent sur la professionnalisation sur la base d'expériences en entreprise en alternance et de projets tuteurés. Elle collabore avec des partenaires socio-économiques et propose des dispositifs d'accompagnement des étudiants dans la recherche de contrat. La formation s'appuie sur des enseignants professionnels et des enseignants-chercheurs. Le nombre de candidatures est en baisse (223 en 2022-2023 contre 309 en 2020-2021 et 387 en 2021-2022). L'internationalisation de la formation se limite à l'enseignement de l'anglais. Le dispositif d'amélioration continue est incomplet et ne repose pas sur une évaluation systématique des enseignements. Est également constatée une diminution progressive du taux d'insertion professionnelle, désormais inférieur à 50 %.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation et associe des acteurs socio-économiques à ses activités. Elle est organisée en alternance et prévoit 25 semaines en entreprise. Vingt et un crédits ECTS sont accordés à l'expérience professionnelle, incluant les projets tuteurés qui ponctuent la formation. Différents partenaires socio-économiques sont associés à la formation (SAS LMC Mobilité, ETAM, Europcar, Amenity SAS, Dalkia Air Solutions, EDF Direction commerce, etc.) mais l'objet de ces partenariats n'est pas précisément expliqué. Le pôle alternance de l'IUT réalise une enquête afin d'identifier les besoins des entreprises locales. Différents événements organisés par l'IUT accompagnent les étudiants dans leur recherche de contrat : invitation de gestionnaires des ressources humaines liée à un partenariat avec le Club régional d'entreprises partenaires de l'insertion (CREPI), simulation d'entretiens de recrutement, « job dating », utilisation de plateformes de l'université mises à disposition (plateforme du réseau professionnel de l'université de Lille, LILAGORA). Des acteurs du monde socio-économique contribuent aux enseignements. Un doute subsiste toutefois quant au nombre de professionnels intervenant dans la formation avec d'une part l'indication de la participation de sept professionnels réalisant 186 des 484 heures prévues par la maquette (soit 44 % du volume d'heures étudiant) et d'autre part quatre enseignants non permanents dans la formation.

L'adossement à la recherche est bon et s'explique principalement par le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation à visée professionnalisante. Quatre enseignants-chercheurs (dont un en droit et un autre en sciences de gestion) assurent 132 heures de la maquette, soit 31 % du volume global. Les méthodes de recherche d'information et de recherche documentaire sont appliquées dans les projets réalisés. Dix heures d'initiation à la recherche sont réalisées et consistent notamment en une lecture critique d'articles et en l'acquisition de techniques de recherche bibliographique.

Des dispositifs sont mis en place par la formation pour favoriser la réussite des étudiants. En effet, 17 étudiants sur 20 ont validé leur formation (85 %) en 2020-2021, 26 étudiants sur 29 (89 %) en 2021-2022 et 15 étudiants sur 19 (79 %) en 2022-2023. Des dispositifs d'accompagnement sont également proposés (soutenances intermédiaires, entretiens individuels réguliers pour un suivi personnalisé, visites en entreprise pour les stagiaires et les apprentis). La formation prévoit des commissions intermédiaires qui autorisent la mise en place de

rattrapages pour les étudiants en difficulté, favorisant ainsi l'obtention de leur année. Une baisse du taux de réussite est toutefois à relever en 2022-2023.

L'attractivité de la formation est nuancée par une baisse des candidatures. En effet, le nombre de candidats est important mais une baisse significative de 42 % du nombre de candidatures est relevée entre 2021-2022 et 2022-2023 (223 candidats en 2022-2023 contre 387 candidats en 2021-2022). Cette nette diminution s'est traduite par une admission en 2022-2023 de seulement 22 étudiants en liste principale, contre 41 l'année précédente. Cependant, il est à souligner que l'effectif de la promotion 2022-2023 demeure identique à celui de 2020-2021. La disparité entre le nombre de candidatures et le nombre d'étudiants admis sur les listes principale et complémentaire s'explique par le fait qu'un grand nombre de candidats ne satisfont pas aux prérequis exigés pour cette formation, ce qui pose la question de l'existence d'un vivier de candidats en adéquation avec la formation. La formation est notamment accessible aux étudiants de deuxième année de bachelor universitaire de technologie (BUT), mais les enjeux de la coexistence de la formation avec le BUT *Techniques de commercialisation* ne sont pas clairement explicités.

Une ébauche d'organisation de la maquette de formation en blocs de connaissances et de compétences (BCC) est présente mais l'approche par compétences n'est pas aboutie. En effet, l'intitulé des BCC ne repose pas sur des verbes d'action et un bloc est souvent composé d'une unité d'enseignement (UE) unique. L'alignement pédagogique n'est pas clairement établi. La démarche d'évaluation de l'acquisition des compétences accompagnée par une démarche portfolio n'est pas mise en place. Aucune certification numérique n'est proposée mais cette piste est envisagée.

Le processus d'évaluation interne de la formation s'appuie essentiellement sur un conseil de perfectionnement au périmètre limité et doit pouvoir s'appuyer sur l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an à l'issue du jury de juillet. Il est composé du responsable de formation, de professionnels et d'étudiants. Les enseignants ou personnels administratifs et techniques ne sont pas représentés. En outre, le compte rendu, très succinct, fait essentiellement référence à des problématiques pédagogiques et manque d'analyses du taux de réussite ou de l'attractivité de la formation, ainsi que de l'évolution de l'insertion professionnelle. Un processus d'évaluation des enseignements était réalisé avant la fusion des IUT de Lille, et un nouvel outil est encore en développement. Il n'y a pas d'évaluation systématique des enseignements depuis 2022.

Si les compétences linguistiques sont travaillées, l'internationalisation de la formation est limitée. Un enseignement d'anglais de 24 heures est proposé, mais il n'est pas explicitement mentionné dans la maquette pédagogique. Ce volume horaire semble par ailleurs insuffisant, compte tenu du contexte « Business to Business » de la formation. Des enseignements, dont l'anglais, sont mutualisés avec les licences professionnelles du département. Or, cette pratique ne permet pas de savoir si ces enseignements sont contextualisés au secteur du commerce. De plus, bien que le Test of English for International Communication (TOEIC) soit proposé, aucun étudiant n'a obtenu cette certification en 2022-2023. Compte tenu de la modalité d'alternance retenue pour la formation, les mobilités entrantes comme sortantes sont difficilement réalisables.

Les taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études ne sont pas en adéquation avec la finalité professionnalisante de la formation en 2022-2023. Ainsi, on constate une baisse progressive du taux d'insertion professionnelle désormais inférieur à 50 %, ce qui n'est plus conforme à l'objectif fixé par la réforme de la licence professionnelle. En effet, 66 % des diplômés de 2020-2021 étaient en emploi 30 mois après l'obtention de leur diplôme (12 sur 18 diplômés). Pour la promotion 2021-2022, ce taux a diminué à 50 % (huit sur 16 diplômés) 18 mois après l'obtention du diplôme, et pour la promotion 2022-2023, il atteint 41 % (sept sur 17), avec seulement 29 % des diplômés insérés dans l'emploi 18 mois après l'obtention de leur diplôme. Par voie de conséquence, le nombre de diplômés poursuivant des études est en augmentation, 52 % d'entre eux pour cette dernière promotion (cinq diplômés sur 18 en 2020-2021, six diplômés sur 16 en 2021-2022, et neuf diplômés sur 17 en 2022-2023).

Conclusion

Points forts

- Les dispositifs d'accompagnement à la recherche de contrat et d'aide à la réussite ;
- Une formation à forte dimension professionnalisante.

Points faibles

- Un taux d'insertion professionnelle faible accompagné d'une poursuite d'étude trop élevée ;
- Un conseil de perfectionnement n'intégrant pas d'enseignant et au rôle peu stratégique ;
- Une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants non systématique ;
- Une approche par compétences inachevée ;
- Une internationalisation de la formation limitée à l'enseignement de l'anglais.

Recommandations

- Favoriser l'insertion professionnelle et diminuer la poursuite d'étude en recrutant une plus large part d'étudiants pour lesquels la licence professionnelle est une finalité.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement intégrant les différents acteurs de la formation et visant l'analyse complète de la formation (l'étude de l'attractivité de la formation, de la réussite étudiante, son insertion professionnelle, les évolutions de la maquette, etc.) tout en s'appuyant sur les résultats de l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Organiser les enseignements autour de compétences plus clairement définies et repenser l'alignement pédagogique tout en mettant en œuvre la démarche portfolio.
- Renforcer l'internationalisation de la formation en développant notamment des enseignements contextualisés à la pratique commerciale et en encourageant la certification en langue.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité du devenir des diplômés insuffisante (taux de poursuite d'études trop élevé).

LICENCE PROFESSIONNELLE E-COMMERCE ET MARKETING NUMÉRIQUE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *E-commerce et marketing numérique* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *E-commerce*. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte 450 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 24 étudiants et 16 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *E-commerce et marketing numérique* constitue une opportunité de professionnalisation à bac+3 pour des étudiants issus de deuxième année de licence générale et offre la possibilité de valider un grade de licence pour les candidats titulaires d'un brevet de technicien supérieur. Bien ancrée dans le tissu économique local, la formation ne recrute que des alternants *via* des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation. L'attractivité de la formation est notable, même si le nombre élevé d'admis par rapport aux places disponibles pose question quant aux critères de sélection appliqués. Les taux de réussite des étudiants sont excellents sur la période, atteignant 100 % en 2022-2023. En revanche, le taux d'insertion professionnelle est préoccupant, avec seulement 28 % des diplômés en emploi 18 mois après l'obtention du diplôme. Enfin, la formation s'appuie sur un processus d'évaluation continue perfectible et la mise en place de l'approche par compétences n'est pas aboutie.

La formation intègre des éléments contribuant à la professionnalisation même si la participation des acteurs socio-économiques aux enseignements reste mesurée. Sept professionnels sont mobilisés pour dispenser des enseignements de spécialité (marketing digital, sécurisation des paiements, « web design », etc.). Toutefois, leurs interventions ne représentent que 123 heures d'enseignement sur les 450 heures prévues dans la maquette, soit 27 % des enseignements, part très proche du seuil minimal de 25 % attendu pour une LP. La formation est proposée en alternance, selon un rythme de trois jours en entreprise par semaine pour un total de 25 semaines d'expérience en entreprise, conférant avec les projets tuteurés, 21 crédits ECTS. Plusieurs enquêtes sont réalisées pour identifier les besoins des entreprises locales en matière de compétences, de contrats d'apprentissage et d'embauches, dont une enquête réalisée par les étudiants dans le cadre de leur projet « Promotion de la formation vers les entreprises ». Divers événements sont communs aux licences professionnelles de l'IUT (« job dating », rencontre de gestionnaires RH pour aider à la recherche d'alternance par exemple). Néanmoins, l'absence de représentants professionnels du secteur couvert par la LP au sein du conseil de perfectionnement est problématique.

La réussite des étudiants à la formation est excellente. Le taux de réussite élevé est en augmentation continue sur les trois dernières années : 87,5 % en 2020-2021, 89 % en 2021-2021 et 100 % en 2022-2023. Cette réussite s'explique notamment par la pluralité des méthodes pédagogiques proposées (études de cas, mises en situation professionnelle, approches par problème et par projet). Les étudiants bénéficient également d'un suivi individualisé et sont amenés à rattraper les épreuves dont la réussite est nécessaire à la validation d'un bloc de compétences.

La formation est attractive et dispose d'un nombre très important de candidatures. En effet, le nombre de candidats s'est élevé à 686 en 2020-2021, 856 en 2021-2022, et 501 en 2022-2023. Même si la diminution est notable (41 % de moins entre 2021-2022 et 2022-2023), le nombre de candidatures demeure conséquent. Il reste que le nombre d'admis sur les listes principale et complémentaire dans la formation (93 admis en 2020-2021, 120 admis en 2021-2022, et 196 admis en 2022-2023), au regard de l'effectif des inscrits (25 en moyenne sur la

période) surprend, remettant potentiellement en question l'attractivité de la formation et les critères de recrutement appliqués. Les listes principales, au nombre d'admis plus limité, comportent tout de même 39 admis en 2022-2023 pour seulement 24 inscrits, le taux de désistement étant significatif (38 %), en raison de la difficulté de trouver une entreprise, malgré les efforts déployés par le pôle alternance et l'IUT.

L'adossement à la recherche est limité au bénéfice d'une professionnalisation assumée. La dimension recherche de la formation repose principalement sur l'intervention, peu importante, d'enseignants-chercheurs. En effet, sur les sept permanents intervenant dans la formation, seuls trois d'entre eux sont enseignants-chercheurs (droit, gestion et mathématiques). Ces derniers assurent 123 heures sur les 450 heures prévues dans la maquette, soit 27 % du volume d'heures étudiant, ce qui reste limité pour asseoir la dimension universitaire de la formation. Ces enseignements sont notamment relatifs au marketing en ligne ainsi qu'à la méthodologie de la recherche d'information. Dix heures d'initiation à la recherche sont inclues dans la formation et contribuent à la réalisation des projets individuels et collectifs des étudiants. Il est également à noter un nombre d'enseignants non-permanents (neuf), supérieur au nombre de permanents (sept), ce qui pose question quant à la stabilité de l'équipe enseignante.

La formation intègre un enseignement de l'anglais appliqué aux secteurs du commerce et du digital bien que n'apparaissant pas explicitement dans la maquette des enseignements. Trente-six heures en « Anglais des affaires » et « Anglais du web » participent à l'acquisition par les étudiants de compétences linguistiques. Le Test of English for International Communication (TOEIC) est proposé mais aucun étudiant n'a obtenu cette certification sur la période d'observation. Le service des relations internationales de l'IUT promeut la mobilité internationale mais les étudiants de la formation en alternance ne sont pas concernés par ces dispositifs.

La formation présente un effectif stable, conforme aux critères de soutenabilité fixés, mais sa complémentarité avec le BUT *Techniques de commercialisation* (*TC*) et plus particulièrement le parcours *Marketing digital, e-business et entrepreneuriat* n'est pas explicitée, ni même interrogée. La LP *E-commerce et marketing numérique* est une des quinze formations dispensées sur le site de Roubaix de l'IUT, regroupant notamment cinq LP spécialisées en commerce et, depuis 2021, un BUT *TC* nécessairement proche dans son positionnement. Aussi, il est regrettable que le dossier d'autoévaluation remis par la formation ne rende pas compte des interactions nécessairement existantes entre cette LP et le BUT *TC*, et n'explicite pas les raisons pour lesquelles il est souhaité que cette LP soit maintenue.

L'organisation de la maquette de la formation en blocs de connaissances et de compétences (BCC) est amorcée mais la démarche n'est pas finalisée. En effet, une unité d'enseignement unique est souvent associée à un BCC de même nom, sans verbe d'action caractérisant la compétence visée. Il n'existe pas de dispositif d'évaluation des compétences acquises, tel que l'autorise pourtant la démarche de portfolio. Les méthodes pédagogiques permettant d'atteindre les objectifs fixés par la formation s'articulent autour de projets individuels, collectifs et de l'expérience en entreprise. Malgré la spécialisation de la licence, aucune certification numérique de type PIX n'est proposée alors qu'elle témoignerait d'un niveau d'acquisition de la compétence numérique centrale pour cette formation. Le pôle alternance envisage toutefois cette perspective. De plus, il n'est pas fait mention de la manière dont les étudiants sont évalués dans le cadre du processus d'acquisition des compétences ciblées.

La formation s'appuie sur un processus d'évaluation interne qui reste perfectible, ne répondant pas pleinement aux enjeux de l'amélioration continue. Un conseil de perfectionnement réunit annuellement étudiants, professionnels, et enseignants. Cependant, il est regrettable que les professionnels invités ne soient pas issus du tissu professionnel afférent, pour permettre des échanges plus riches et prospectifs que ceux relevés dans le compte rendu succinct du dernier conseil de perfectionnement. Les membres du personnel administratif et technique ne sont pas non plus représentés. La formation ne dispose plus depuis 2022-2023 d'un dispositif formel d'évaluation des enseignements, encore en phase de développement depuis la fusion des IUT de Lille. Celle-ci est à ce jour laissée à l'initiative de chaque enseignant.

Le taux d'insertion professionnelle ne répond pas aux attendus, avec une poursuite d'études trop élevée. En 2020-2021, seuls trois diplômés sur 21 étaient en emploi 18 mois après l'obtention de leur diplôme, représentant 14 % des répondants. Ce taux a légèrement augmenté à 41 % en 2021-2022, avec sept diplômés sur 17 en poste, puis a atteint 28 % en 2022-2023, avec quatre diplômés sur 14. Ainsi, le taux d'insertion professionnelle reste bien en deçà de 50 %, allant ainsi à rebours de l'objectif fixé par la réforme de la licence professionnelle. La poursuite d'études est ainsi devenue le débouché post-diplôme pour une grande majorité des diplômés. Or, cette problématique ne semble pas être soulevée ni pleinement prise en compte par l'équipe pédagogique, ni par le conseil de perfectionnement. En 2020-2021, 21 diplômés sur 29 ont choisi de poursuivre leurs études (72 %). Ce pourcentage a considérablement diminué en 2021-2022, avec sept diplômés sur 17 (41 %), avant de remonter à 69 % en 2022-2023, avec neuf diplômés sur 14 poursuivant leur parcours académique.

Conclusion

Points forts

- Un taux de réussite élevé des étudiants ;
- Une attractivité de qualité.

Points faibles

- Un nombre de poursuites d'études trop élevé ;
- Un positionnement de la formation proche de celui du BUT *TC*, parcours *Marketing digital, e-business et entrepreneuriat* ;
- Un adossement à la recherche à consolider ;
- Un conseil de perfectionnement n'intégrant pas de professionnels du secteur du digital et sans rôle stratégique ;
- Une évaluation des enseignements et de la formation non systématique ;
- Une approche par compétences inaboutie.

Recommandations

- Concevoir un plan d'action pour accompagner les diplômés vers l'insertion professionnelle immédiate.
- Mettre en cohérence toutes les formations proches thématiquement proposées par l'université et en particulier sur le site Roubaix de l'IUT.
- Renforcer la part des enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique.
- Remettre en place une évaluation systématique des enseignements et veiller à intégrer au sein du conseil de perfectionnement des représentants de l'ensemble des usagers de la formation et à ce que le contenu abordé couvre l'ensemble des éléments de performance de la formation.
- Repenser l'alignement pédagogique en organisant plus clairement la formation autour des compétences cibles et en mettant en place des dispositifs d'évaluation appropriés.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité du devenir des diplômés insuffisante (taux de poursuite d'étude trop élevé).
- Besoin de compléments d'information sur le positionnement de la mention par rapport au BUT *Techniques de commercialisation*, parcours *Marketing digital, e-business et entrepreneuriat*.

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DES ACHATS ET DES APPROVISIONNEMENTS

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Gestion des achats et des approvisionnements* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Achats publics ; Gestion des achats et des approvisionnements*. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte 420 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 24 étudiants et 21 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Gestion des achats et des approvisionnements,* exclusivement ouverte en alternance, bénéficie de solides relations avec les acteurs socio-économiques. Le parcours *Achats publics* n'a pas ouvert en 2022-2023. Si on remarque un nombre de candidats à la baisse sur la période d'observation, le taux de réussite reste élevé, avec une poursuite d'études largement majoritaire chez les diplômés au détriment d'une insertion professionnelle, de fait trop faible. L'adossement de la formation à la recherche est trop fragile, en particulier au regard de la poursuite d'études observée, avec notamment la présence d'un seul enseignant-chercheur en sciences de gestion au sein de l'équipe pédagogique. Enfin, l'autoévaluation de la formation ne repose que sur des aspects très généraux ne permettant pas d'apprécier pleinement son fonctionnement.

Les acteurs du monde socio-économiques contribuent à la professionnalisation des étudiants. En effet, sept professionnels enseignent dans la formation et assurent 215 heures des 420 heures d'enseignements prévues dans la maquette, ce qui représente 51 % du volume global d'enseignement. De plus, la formation prévoit une expérience alternée de 25 semaines en entreprise sous forme de contrat d'apprentissage ou de contrat de professionnalisation. L'expérience professionnelle est valorisée à hauteur de 21 crédits ECTS. Par ailleurs, des événements sont proposés par le site de l'IUT pour favoriser l'insertion professionnelle : des « job dating » ou des rencontres de gestionnaires de ressources humaines pour les accompagner dans leur recherche d'alternance. Une étude des besoins d'entreprises du bassin local est aussi réalisée afin de cerner les compétences attendues et les recrutements envisagés.

La formation met en place des dispositifs d'accompagnement qui favorisent la réussite des étudiants. Des taux de réussite de 85 %, 78 % et 88 % sont donnés respectivement pour 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023. Pour expliquer ces résultats, de nombreux dispositifs d'accompagnement sont cités, toutefois peu de détails sont apportés concernant leur mise en œuvre dans la formation et sur l'existence de rattrapages dans un cadre de contrôle continu intégral.

La formation est organisée en blocs de compétences en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n° 30065, mais ne repose pas suffisamment sur un principe d'alignement pédagogique et ne s'inscrit pas pleinement dans une approche par compétences. Si les compétences ont bien été identifiées en accord avec les objectifs de la formation, certains blocs de compétences et unités d'enseignement sont communs à toutes les licences professionnelles de l'IUT sur son site de Roubaix, ce qui mériterait d'être justifié. Par ailleurs, l'évaluation de l'acquisition des compétences ne semble pas être mise en place, ni la démarche portfolio permettant de suivre cette évaluation.

Le dispositif d'évaluation interne ne repose plus sur un questionnaire d'évaluation des enseignements et de la formation. Depuis 2022-2023 et la fusion des IUT, un nouveau dispositif d'évaluation des enseignements est en préparation, cette évaluation étant à ce jour laissée à l'initiative des enseignants. Par ailleurs, un conseil de perfectionnement se réunit chaque année. Si des professionnels participent bien au conseil, ils interviennent

également dans la formation, ce qui peut réduire l'objectivité de leur avis sur la formation. Enfin, le dernier compte rendu témoigne d'échanges trop restreints aux questions pédagogiques et n'abordant pas les problématiques d'insertion professionnelle ni d'attractivité de la formation, et en particulier celle du parcours ayant fermé en 2022-2023.

La formation est attractive mais les effectifs du parcours *Achats publics* et sa non-ouverture en 2022-2023 posent question. Le vivier de candidats a connu une baisse significative en 2022-2023, passant de 361 candidats en 2020-2021 à 384 candidats en 2021-2022 puis à seulement 260 candidats en 2022-2023 (baisse de 27 % des candidatures). Le nombre de candidatures demeure toutefois conséquent avec un nombre de candidats admis stable en 2021-2022 et 2022-2023. On retrouve des disparités importantes concernant les effectifs entre les deux parcours avec un parcours *Achats publics* n'accueillant qu'un tiers des inscrits en 2020-2021 et 2021-2022. Ce dernier parcours n'a d'ailleurs pas ouvert en 2022-2023 comme la fiche de présentation l'indique, mais sans qu'aucun élément d'explication ne soit donné.

L'internationalisation de la formation ne repose que sur un cours de 24 heures de langue anglaise. Même si la mobilité est difficilement compatible avec l'alternance, l'internationalisation ne s'appuie que sur un enseignement de langue anglaise, alors même qu'elle est au cœur du domaine professionnelle des achats. La pratique de l'anglais semble ne pas être présente au sein des autres enseignements, ni même dans les projets tuteurés. La formation encourage par ailleurs le passage de la certification du Test of English for International Communication (TOIEC), mais aucun étudiant ne s'est engagé dans cette démarche.

La cohérence de la formation dans son environnement académique est difficile à évaluer compte tenu des éléments trop généraux fournis dans le dossier. La formation est certes pilotée par le département des licences professionnelles du site Roubaix de l'IUT de Lille, et permet ainsi de fédérer des pratiques communes, telles que l'organisation d'événements en faveur de l'alternance, mais aucun élément d'analyse ne se réfère aux autres formations de ce même site, en particulier le BUT *Techniques de commercialisation*. Cela est d'autant plus surprenant que ce BUT propose un parcours en lien direct avec la question des achats et se pose donc la question de la cohérence de cette formation à Bac+3 avec un BUT dorénavant de même grade et aux objectifs proches.

L'adossement à la recherche de la formation est faible. Trois enseignants-chercheurs (EC), dont un seul relevant de la section des sciences de gestion du Conseil national des universités (CNU), interviennent dans la formation. Ils assurent 75 heures d'enseignement, soit 18 % du volume horaire global de la maquette. Un enseignement de dix heures d'initiation à la recherche est consacré à la lecture critique d'articles et à l'établissement d'une bibliographie en relation avec les mémoires ou projets des étudiants.

L'insertion professionnelle de la formation ne répond pas à l'attente réglementaire, les diplômés choisissant massivement de poursuivre leurs études. Le taux d'insertion à 18 mois après le diplôme sans poursuite d'études dans l'enseignement supérieur est de 37 % en 2020-2021 (six diplômés sur 16) et il a chuté à 6 % en 2021-2022. Les diplômés sont globalement satisfaits de leur formation (82 % en 2020-2021) mais privilégient la poursuite d'études après l'obtention de leur diplôme, allant à rebours de l'objectif fixé par la réforme du diplôme de licence professionnelle.

Conclusion

Points forts

- Une participation soutenue des professionnels à la formation ;
- Des taux élevés de réussite étudiante.

Points faibles

- Une poursuite d'étude toujours trop élevée et déjà remarquée dans la précédente évaluation ;
- Un positionnement de la formation proche de celui du BUT *TC* ;
- Un adossement à la recherche perfectible, notamment au regard des poursuites d'études ;
- Un processus d'amélioration continue à renforcer ;
- Une internationalisation limitée.

Recommandations

- Limiter la poursuite d'études en encourageant et accompagnant à l'insertion professionnelle immédiate.
- Mettre en cohérence toutes les formations proches thématiquement proposées par l'université et en particulier sur le site Roubaix de l'IUT.
- Renforcer l'adossement à la recherche en étendant la participation à davantage d'enseignants-chercheurs du domaine.
- Renforcer la démarche d'amélioration continue par une évaluation des enseignements par les étudiants et un élargissement du périmètre d'analyse du conseil de perfectionnement.
- Renforcer l'internationalisation de la formation en privilégiant par exemple la pratique de l'anglais pour certains enseignements et en encourageant la certification.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité du devenir des diplômés insuffisante (taux de poursuite d'études trop élevé).
- Besoin de compléments d'information sur le positionnement de la mention par rapport au BUT *Techniques de commercialisation*.

LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Management et gestion des organisations* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Management des projets événementiels* (*MPE*) et *Management opérationnel des entreprises* (*MOE*). La formation est portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Lille University School of Management et comporte, selon le parcours, 538 ou 474 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 80 étudiants et 34 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La formation présente des éléments de professionnalisation forts en lien avec des acteurs du monde socio-économique. Elle est structurée en blocs de connaissances et de compétences (BCC) et propose des innovations pédagogiques intéressantes, notamment dans le parcours *MOE*, mais l'approche par compétences reste peu développée et la démarche portfolio non déployée. Le nombre de crédits ECTS alloués aux mises en situation professionnelle n'est pas conforme à la réglementation. L'inscription de la formation dans la stratégie de l'établissement est peu analysée au regard des nouveaux parcours de bachelors universitaires de technologie (BUT), et son pilotage et sa cohérence interne posent question en raison du fonctionnement autonome des parcours, avec des conseils de perfectionnement distincts et une différence de contenus. L'attractivité est en baisse. Même si les étudiants du parcours *MOE* ont tendance à poursuivre leurs études, ce qui n'est pas la vocation première d'une LP, à l'échelle de la mention, l'insertion professionnelle reste majoritaire. L'amélioration continue est prise en considération *via* des questionnaires de satisfaction.

La professionnalisation est un point fort de la formation, dont l'essentiel des usagers sont alternants et, dans une moindre mesure, stagiaires de la formation continue, mais les mises en situation professionnelle sont trop peu valorisées en nombre de crédits ECTS. En majorité, les étudiants bénéficient en effet d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Des stagiaires de la formation continue peuvent également être intégrés avec des aménagements spécifiques et un suivi individualisé. Pour la fraction d'étudiants en formation initiale classique, n'ayant pas trouvé d'entreprise pour contractualiser, les projets tuteurés sont réalisés en lien avec les partenaires professionnels et les stages (*a minima* 14 semaines et jusqu'à six mois) renforcent la professionnalisation. Néanmoins, au sein des deux parcours de la LP, les mises en situations professionnelle (projets tuteurés, stages alternés ou non) ne représentent que 15 crédits ECTS alors que le minimum réglementaire en prévoit au moins 20 (un tiers de l'année). La majorité des enseignements vise la professionnalisation. Les deux tiers des intervenants sont des professionnels (23 sur 34 intervenants). Il est toutefois difficile de chiffrer la part des enseignements assurés par les professionnels dans chaque parcours car il n'est pas précisé si les 314 heures indiquées les concernant correspondent à un cumul ou à une moyenne pour les deux parcours, c'est-à-dire si leur participation aux cours est plutôt basse à hauteur de seulement 31 % ou, au contraire, plutôt élevée à hauteur d'environ 67 % des heures de la maquette. Sans donner de détail, le dossier d'autoévaluation (DAE) fait référence à « la moitié ».

La formation a mis en place de nouveaux cours pour mieux s'adapter aux compétences visées. De nouvelles modalités pédagogiques ont été introduites telles que la semaine managériale dans le parcours *MOE*. Un renforcement du pôle numérique a été proposé en lien avec les évolutions des professions visées, les outils informatiques font l'objet de deux cours complets et des contenus sur la transition écologique ont également été ajoutés dans la plupart des cours. Les enseignements sont maintenant organisés en blocs de connaissances et de compétence (BCC) ce qui facilite les apprentissages, mais les intitulés très généraux des blocs sont différents d'un parcours à l'autre, ce qui est surprenant pour une même mention. De plus, l'approche par compétences n'est pas pleinement aboutie puisque, notamment, la démarche portfolio, qui suppose une

autoévaluation par l'étudiant des compétences acquises lors des mises en situation professionnelle, n'est pas déployée.

En adéquation avec la stratégie de l'établissement, la formation formalise des cours pour faire le lien avec la recherche. L'adéquation avec la stratégie de l'établissement se manifeste aussi par la différenciation des deux parcours *MPE* et *MOE* avec ceux de la licence *Gestion*, ce qui permet aux étudiants de s'orienter pour se spécialiser en troisième année. Néanmoins, rien n'est indiqué sur les potentiels effets de la mise en place des BUT au sein de l'établissement, notamment le BUT *Gestion des entreprises et des administrations* (*GEA*) et le BUT *Information-communication*, le vivier des candidatures de la formation étant issu de brevets de technicien supérieur (BTS), mais également de diplômes universitaires de technologie (DUT). L'adossement à la recherche est maintenu par un équilibre relatif entre les enseignants-chercheurs (10 personnes assurant 169 heures, cumulées ou en moyenne, on ne sait pas, sur les deux parcours) et professionnels (23) et surtout par la réalisation d'un mémoire qui incorpore une revue de littérature scientifique.

Il n'y a pas de mobilité internationale dans la formation mais des cours assurent une ouverture internationale. En alternance, la mobilité internationale est très contraignante et difficile à mettre en œuvre. Néanmoins, du point de vue des modalités pédagogiques, l'enseignement de la langue anglaise a été renforcé. Outre le cours spécifique dédié, plusieurs enseignements intègrent des parties et des supports en anglais. Le volume horaire des enseignements en langue anglaise n'est cependant pas précisé dans le dossier d'autoévaluation. L'utilisation de références bibliographiques en anglais dans les mémoires est fortement recommandée aux étudiants et valorisée dans leur évaluation. Le responsable de la formation effectue régulièrement des mobilités « Erasmus staff ». Il est à l'origine de l'invitation d'intervenants étrangers (Pologne, Roumanie, États-Unis) avec interventions ponctuelles de ceux-ci dans des enseignements du parcours *MOE*.

L'attractivité de la formation est en baisse ce qui donne lieu à une baisse des effectifs, et le taux de réussite reste inférieur à la moyenne nationale. Sur la période 2020-2023, il est observé une baisse des candidats (826 en 2020-2021 ; 503 en 2022-2023, soit une baisse d'environ 40 %) et également une baisse des effectifs (136 en 2020-2021 et 81 en 2022-2023 équivalente à - 40 %). Le taux de réussite est de 90 % pour le parcours *MPE* mais le parcours *MOE* a un taux de réussite plus faible (73 %), expliqué dans le compte rendu du conseil de perfectionnement par un « manque de connaissances et de bases théoriques des étudiants dans de nombreuses matières ». Le compte rendu précise également que les pratiques de recrutement seront modifiées afin d'intégrer des entretiens de motivation. La poursuite d'études est plus importante pour le parcours *MOE* (18 sur 31 diplômés, soit un taux de 58 %) que pour le parcours *MPE* (sept sur 26 diplômés, soit un taux de 27 %) en 2022-2023. À l'échelle de la mention, comme attendu pour une LP, l'insertion professionnelle reste le choix majoritaire des diplômés.

L'amélioration continue est prise en considération mais s'attache principalement aux aspects pédagogiques et la formation n'est pas pilotée à l'échelle de la mention. Une majorité d'étudiants répondent aux questionnaires d'évaluation et le conseil de perfectionnement du parcours *MOE* est fonctionnel et traite de manière détaillée les évolutions à envisager sur le plan pédagogique. Cependant, les éléments sur l'attractivité de la formation, la réussite des étudiants et leur insertion, autrement dit les performances de la formation ne sont pas analysés, ni même abordés. Le compte rendu du conseil de perfectionnement du parcours *MPE* n'est pas fourni. Ceci montre que les deux parcours fonctionnent de manière indépendante, ce qui interroge au sein d'une même mention.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche présent dans la formation à travers la réalisation d'un mémoire ;
- Une bonne professionnalisation grâce à l'alternance ;
- Un renforcement des compétences pédagogiques avec des cours sur les compétences numériques, la transition écologique ;
- Des cours supplémentaires qui renforcent l'ouverture internationale.

Points faibles

- Un manque de cohérence interne de la mention ;
- Une valorisation trop faible des mises en situation professionnelle ;
- Un taux de réussite fragile ;
- Une attractivité en baisse ;
- Un conseil de perfectionnement ne concernant pas toute la mention et au rôle peu stratégique.

Recommandations

- Améliorer la cohérence interne en s'interrogeant sur la pertinence de maintenir les deux parcours *MPE* et *MOE* sous une seule et même mention.
- Mieux valoriser les mises en situation professionnelle en accord avec leur contenu et en augmentant le nombre de crédits ECTS correspondants.
- Renforcer la réussite notamment en développant des dispositifs d'aide et d'accompagnement à la réussite étudiante.
- Renforcer l'attractivité en analysant en premier lieu les raisons de cette baisse et en accentuant la communication sur la présentation de ses contenus et métiers associés.
- Organiser un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention et intégrant une analyse des performances de la formation.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Manque de cohérence interne de la mention ;
- Valorisation insuffisante des mises en situation professionnelle ;
- Taux de réussite insuffisants.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : COMPTABILITÉ ET PAIE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Collaborateur social et paie*. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte 462 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 44 étudiants et 24 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie* de l'université de Lille forme des professionnels de la paie en réponse à une demande importante du milieu socio-économique local. Accueillant des étudiants de niveau bac+2, cette formation, proposée uniquement en alternance avec un rythme de trois jours en entreprise et de deux jours à l'IUT, associe de nombreuses entreprises et des professionnels du secteur qui interviennent dans l'équipe pédagogique. Si la formation répond parfaitement à son objectif d'insertion professionnelle, son pilotage est perfectible avec un déficit du suivi des parcours de ses étudiants (de l'entrée à l'insertion professionnelle) et l'absence d'un dispositif d'amélioration continue associant évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et conseil de perfectionnement. D'autre part, si l'implication des professionnels dans la formation est manifeste, la participation des enseignants-chercheurs doit être consolidée afin de maintenir la dimension universitaire de la formation.

La LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie* entretient des relations étroites avec son milieu social et économique et intègre des éléments forts visant à la professionnalisation des étudiants. Ainsi, le dossier met en avant l'intervention de professionnels dans les enseignements, leur présence à la commission pédagogique paritaire, leur contribution à l'élaboration de la maquette, aux soutenances et au jury, ainsi que le suivi, attentif, des étudiants en entreprise. Le rapprochement avec le milieu économique est, en outre, facilité par l'ouverture de la formation, désormais exclusivement en alternance et pour les publics de la formation continue, tout en proposant des dispositifs adaptés : entretiens de positionnement, informations diffusées par le Centre de formation d'apprentis (CFA) partenaire, encadrement renforcé via une plateforme qui permet de valider les compétences acquises en entreprise. Les mises en situation professionnelle (projet tuteuré et stage) représentent bien le minimum réglementaire : un tiers des crédits européens (respectivement neuf et douze crédits). Mais la répartition des intervenants (seulement deux enseignants-chercheurs et cinq autres enseignants permanents ou contractuels pour dix-sept professionnels) et leur participation aux enseignements (respectivement 10 %, 17 % et 73 %) laissent apparaître un déséquilibre important entre la part des professionnels et une proportion d'enseignants-chercheurs insuffisante pour une formation universitaire.

Le parcours des étudiants est très bien suivi mais les enquêtes d'insertion professionnelle manquent de cohérence. Plus de 200 candidatures sont indiquées aux rentrées 2020 et 2021, pour 170 à la rentrée 2022, sans précision néanmoins du diplôme d'origine. Le taux d'inscription a fortement baissé depuis la rentrée 2021 : 45 % et 48 % aux rentrées 2021 et 2022 contre 72 % à la rentrée 2020. Cette baisse n'est pas commentée, ni corrélée avec la mise en place du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations* (*GEA*). La proportion de candidats recrutés a été majorée (53 % à la rentrée 2022, contre 30 % à 35 % auparavant) et le creux des inscrits en 2021-2022 (33) a été compensé en 2022-2023 (44). Le taux de réussite est satisfaisant pour deux années de la période de référence car se situant dans la moyenne nationale, soit autour de 90 %. En revanche, le taux de réussite, de seulement 70 % pour la promotion 2021-2022, n'est pas expliqué et le devenir des étudiants non diplômés n'est pas précisé. En matière d'insertion professionnelle des diplômés, les données fournies dans le dossier d'autoévaluation indiquent un taux de réponse aux enquêtes assez élevé (de 60 à 90 % selon les années) et un taux de poursuite d'études immédiate très limité (de 11 à 21 %

selon les promotions). La tension sur le marché du métier de collaborateur social et paie explique de telles performances, et se traduit notamment par l'absence de demandeur d'emploi 30 mois après la diplomation. Il est toutefois regrettable que la fiche d'insertion, qui doit servir de preuve à la qualité de l'insertion professionnelle, soit totalement en décalage avec les données du dossier d'autoévaluation : elle n'indique que neuf diplômés en 2020, cinq répondants à l'enquête menée en 2022, dont seuls deux sont en emploi.

La LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie* est naturellement peu ouverte à l'international. Une unité d'enseignement (UE) d'anglais professionnel est proposée, d'un volume horaire de 25 heures, soit seulement 5 % du volume horaire global de la maquette, orientée vers les ressources humaines d'une organisation et la paie, ainsi qu'une certification au Test of English for International Communication (TOEIC), mais qu'aucun étudiant ne passe. La LP s'appuyant sur la législation française et l'alternance étant obligatoire, les mobilités internationales sont de fait difficiles à mettre en place.

Le cadrage pédagogique est cohérent en l'absence d'alignement pédagogique. Les blocs de connaissances et de compétences (BCC) sont correctement construits sous forme de compétences à acquérir et la méthode pédagogique privilégiée est celle des cas rencontrés en situation professionnelle. Les méthodes pédagogiques citées (travaux en mode projet, cours en ligne, exercices en ligne, outils collaboratifs, quiz) restent classiques, en accord avec les objectifs d'une formation en présentiel. La formation ne met pas en place d'innovation pédagogique spécifique, ni de portfolio. La référence au contrôle continu intégral n'est pas explicitement liée à l'alignement pédagogique.

Le dispositif d'amélioration continue ne répond pas aux attendus réglementaires. La formation n'organise pas l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, même si celle-ci est projetée. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement mais uniquement une commission pédagogique paritaire dont les prérogatives sont réduites. Même si son compte rendu fait état, en plus de la présence d'enseignants de l'équipe pédagogique, de la participation d'étudiants et de professionnels, il révèle que les points discutés sont principalement d'ordre pédagogique, et peu en lien avec les enjeux de professionnalisation et de développement des compétences en cohérence avec l'évolution du domaine professionnel ciblé par la formation.

L'adossement à la recherche est faible. Si la sensibilisation à la recherche est présente du fait de certains éléments pédagogiques (séminaires, usage de ressources documentaires, rédaction de mémoire), la part des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation est insuffisante (deux pour 47 heures de formation, soit environ 10 % des heures étudiant). De plus, le nombre d'heures d'initiation à la recherche n'est pas précisé dans le dossier, et dans la maquette ne figure pas d'unité d'enseignement spécifique.

Conclusion

Points forts

- Une forte implication des professionnels ;
- Une formation ouverte à l'alternance et à la formation continue et répondant à des besoins de recrutement importants.

Points faibles

- Une participation des enseignants-chercheurs à la formation insuffisante ;
- Une absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Un conseil de perfectionnement ne jouant pas de rôle stratégique ;
- Une approche par compétences limitée à l'expression de blocs de compétences.

Recommandations

- Augmenter la participation des enseignants-chercheurs aux enseignements.
- Organiser l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement qui joue pleinement son rôle.
- Poursuivre la mise en place de l'approche par compétences et de l'alignement pédagogique en mettant notamment en place des situations d'apprentissage et d'évaluation et en développant l'usage du portfolio.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité de l'adossement à la recherche insuffisante (participation des enseignants-chercheurs aux enseignements insuffisante).

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : CONTRÔLE DE GESTION

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Contrôle de gestion*. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte 420 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 13 étudiants et 24 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion* de l'université de Lille forme des professionnels du contrôle de gestion et de la comptabilité répondant ainsi à une demande du milieu socio-économique local. Accueillant des étudiants de niveau bac+2, principalement issus de licence, de diplôme universitaire de technologie (DUT) ou de brevet de technicien supérieur (BTS), cette formation, ouverte uniquement en alternance, associe étroitement les professionnels du secteur d'activité. Elle souffre toutefois d'un défaut d'attractivité comme l'indique la baisse des effectifs en 2022-2023, de l'ordre de 30 %. L'insertion professionnelle est de bonne qualité malgré des poursuites d'études significatives. Le pilotage de la formation est à renforcer du fait de l'absence de dispositif d'amélioration continue complet associant évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et conseil de perfectionnement en cohérence avec les objectifs fixés par la réforme de la licence professionnelle.

La LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion* entretient des relations étroites avec le monde socio-économique de son territoire. Des acteurs professionnels participent activement au « job dating », aux enseignements (pour 43 % du volume horaire total de la maquette), aux soutenances du mémoire et sont présents au conseil de perfectionnement. Les mises en situation professionnelle (projet tuteuré et stage) sont valorisées à la hauteur du minimum requis pour une LP : un tiers des crédits européens (respectivement, neuf et douze crédits ECTS). Le dossier d'autoévaluation indique de manière peu cohérente que la formation est proposée exclusivement en alternance, mais si les 13 étudiants sur les 13 inscrits en 2022-2023 sont bien comptabilisés en stage alterné d'une durée de quinze semaines, aucun stagiaire n'est compté par ailleurs. D'autre part, ni les modalités adaptées d'accueil et d'encadrement des publics de la formation continue et en alternance, ni l'ingénierie de formation spécifique, ne sont présentées, hormis le rythme de l'alternance : trois jours en entreprise et deux jours et demi à l'IUT.

Le parcours des étudiants est bien suivi. La formation n'atteint pas le seuil d'effectif fixé par l'université de Lille pour l'ouverture d'une mention de LP : 13 contre 24. En revanche, elle recrute à hauteur du seuil d'ouverture d'un parcours (12), en admettant que ces seuils aient encore une signification pour des formations en alternance. En regard, le nombre de candidatures est important (plus de 200, voire 300) mais leur traitement ne peut être analysé du fait de la confusion dans le dossier entre les admis dans la formation et les candidats ayant accepté des propositions de la formation. Bien que la formation précise que certaines offres sont non pourvues, tous les étudiants ne trouvent pas d'employeur pour contractualiser. La baisse significative d'étudiants observée sur la période (de 19 à 13 inscrits, soit une baisse de 32 %) est un indicateur laissant supposer une baisse d'attractivité mais celle-ci ne fait l'objet d'aucune explication, qu'elle relève d'un décalage entre l'évolution de la formation et les besoins du territoire ou qu'elle soit en lien avec la mise en place du bachelor universitaire de technologie (BUT). Par ailleurs, le taux de réussite est satisfaisant, oscillant entre 90 et 100 %, au-dessus de la moyenne nationale. La promotion 2020 est insérée dans de bonnes conditions : taux d'emploi stable de 75 % et taux de cadres et de professions intermédiaires de 100 %. Le taux de poursuites d'études immédiates, principalement en alternance et au sein d'établissements privés, est constant autour de 40 %, en conformité avec les attendus fixés par la réforme de la LP.

La formation affiche une bonne cohérence avec son environnement académique, mais l'analyse de cette cohérence reste insuffisante. Elle revendique dans ses priorités les trois dimensions stratégiques de l'université de Lille en matière d'offre de formation : répondre aux enjeux du territoire (besoins sociaux et économiques et développement de la formation en alternance) ; l'innovation (*via* la transversalité) ; la soutenabilité de l'offre de formation (réussite et insertion professionnelle). Elle intègre certes l'interdisciplinarité dans son contenu : matières mutualisées avec d'autres LP, projets collectifs également mutualisés, mais la formation aux enjeux de la transition écologique est seulement en projet. La diminution des effectifs n'est quant à elle pas suffisamment prise en compte. Enfin, même si la formation est pilotée par un département regroupant toutes les LP du site de Roubaix de l'IUT de Lille, son devenir n'est en aucun cas interrogé à la suite de l'ouverture du parcours *Contrôle de gestion et pilotage des performances* du BUT *Gestion des entreprises et des administrations*.

La LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion* est une formation professionnalisante peu ouverte à l'international. L'alternance obligatoire et son rythme ne permettent pas les mobilités à l'international. L'anglais étant la langue étrangère la plus pratiquée dans le domaine professionnel visé, une unité d'enseignement (UE) est proposée, à hauteur de 24 heures. En revanche, la contextualisation professionnelle de cet enseignement n'est pas précisée. Aux étudiants est proposée une préparation au Test of English for International Communication (TOEIC) ; ils sont même encouragés à passer cette certification mais le dossier indique qu'aucun étudiant ne s'y présente.

L'adossement à la recherche est très limité. Si la sensibilisation à la recherche est satisfaisante par la présence d'éléments de formation à la recherche (constitution de bibliographies en lien avec des services de documentation à disposition des étudiants) et par la recherche (projet tuteuré et mémoire), un seul enseignant-chercheur intervient dans la formation pour seulement dix-huit heures, soit 4 % du volume horaire total de la maquette. En outre, il relève d'une section du Conseil national des universités (CNU), Mathématiques appliquées, qui n'a que peu de lien direct avec le domaine des sciences de gestion.

L'approche par compétences n'est pas finalisée. Alors que les blocs de connaissances et de compétences (BCC) présents dans la maquette ne reprennent qu'une partie des BCC de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) du diplôme (fiche n° 29764), leur mise en place ne repose que sur une répartition des unités d'enseignement (UE) par BCC. La référence aux mises en situation professionnelle et au projet spécifique de l'étudiant n'est pas encore associée à l'approche par compétences. Les méthodes pédagogiques citées (cours, études de cas, mises en situation) restant classiques pour une LP, l'acquisition des compétences par l'étudiant ne fait l'objet d'aucune évaluation spécifique, et la démarche portfolio n'est pas déployée.

Le dispositif d'amélioration continue est incomplet avec un conseil de perfectionnement qui n'aborde que des questions pédagogiques et un dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation qui a été suspendu. Le dossier indique que le conseil de perfectionnement se réunit à l'issue du jury de juillet, alors que le compte rendu fourni le situe au mois d'avril. Le dossier détaille tous les points traités par le conseil de perfectionnement (évaluation des programmes, définition des grandes orientations de la formation, modalité des relations entre la LP et les entreprises, etc.) et les points dont il est informé (conditions générales de recrutement des intervenants, objectifs et contenus de la formation conduisant aux diplômes, résultats aux examens, bilan de l'année, etc.). Toutefois, le compte rendu n'aborde que des questions d'organisation pédagogique et des points précis concernant le contenu des enseignements des six intervenants présents. Par ailleurs, la fusion des IUT a remis en cause la procédure préexistante d'évaluation des enseignements et de la formation et une nouvelle procédure est en cours de construction. Les évaluations actuelles sont à l'initiative de chaque enseignant et le ressenti de la promotion est partagé lors de réunions pédagogiques auxquelles des représentants étudiants participent.

Conclusion

Points forts

- Une formation répondant aux enjeux locaux et bénéficiant d'un taux d'insertion professionnelle satisfaisant ;
- Une formation, ouverte en alternance et aux publics de la formation continue, ancrée dans son milieu socio-économique.

Points faibles

- Une participation insuffisante des enseignants-chercheurs à la formation ;
- Un positionnement de la formation proche de celui du BUT *Gestion des entreprises et des administrations (GEA)*, parcours *Contrôle de gestion et pilotage des performances* ;
- Une baisse d'attractivité ;
- Un dispositif d'amélioration continue très perfectible ;
- Une approche par compétences peu mise en œuvre.

Recommandations

- Renforcer la participation des enseignants-chercheurs aux enseignements en veillant à ce qu'ils soient issus du domaine disciplinaire de la formation.
- Envisager une mise en cohérence de l'ensemble des formations thématiquement proches proposées par l'université.
- Renforcer l'attractivité en analysant notamment cette baisse au regard de l'ensemble des formations portées par l'IUT, y compris les BUT.
- Mettre en place un dispositif d'amélioration continue plus robuste avec un conseil de perfectionnement au rôle plus stratégique et une systématisation des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation.
- Déployer l'approche par compétences, y compris la démarche portfolio.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité de l'adossement à la recherche insuffisante (part et participation des enseignants-chercheurs aux enseignements insuffisantes).

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GRH : ASSISTANT

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la GRH : assistant* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Métiers de la GRH : assistant*. La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte 390 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 25 étudiants et 18 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Métiers de la GRH : assistant* de l'université de Lille est une formation professionnalisante ciblée, en rapport avec les besoins du tissu socio-économique régional, dont le contenu est pertinent au regard des débouchés visés. Elle bénéficie d'une participation forte des professionnels et consacre une part horaire importante au projet tuteuré. Le défaut de solution d'hybridation ou de cours à distance empêche néanmoins d'attirer un public en reprise d'études ou en reconversion. L'attractivité et le taux de réussite de la formation restent fragiles sur la période de référence, et leur analyse ne participe pas suffisamment d'une démarche d'amélioration continue. Les enseignements et la formation ne font pas l'objet d'une évaluation systématique et coordonnée. Enfin, le nombre d'heures étudiant de la formation, de 390 heures d'après le dossier d'autoévaluation, pose question dans le cadre d'un passage à l'apprentissage dont le seuil réglementaire est de 400 heures.

La formation s'inscrit dans les orientations de l'université de Lille en répondant aux besoins du tissu économique local et régional. Durant leur cursus, et selon un rythme d'alternance différent selon les semestres (deux jours en entreprise au semestre un et trois jours au semestre deux), les étudiants sont principalement accueillis dans des entreprises de travail temporaire, nombreuses au sein de la métropole lilloise et, plus largement, du territoire des Hauts-de-France. Offrant une spécialisation en droit social, la formation revendique des partenariats avec le monde socio-professionnel, mais ces derniers ne sont pas précisés et leurs modalités prennent l'unique forme d'enseignements ou de conférences assurés par des représentants du monde socio-économique, spécialistes des ressources humaines et du droit du travail. La mise en place de trois contrats d'alternance seulement, en 2023-2024, doit en outre inviter à une attention soutenue.

La formation se veut avant tout professionnalisante et envisage un passage à l'apprentissage. En matière d'expérience professionnelle, la formation offre 16 semaines de stage, valorisées par neuf crédits ECTS, et un projet tuteuré comptant pour 12 crédits ECTS. La professionnalisation se traduit aussi par le nombre important de professionnels intégrés à l'équipe pédagogique (12 membres sur 18), qui dispensent 240 heures d'enseignement (62 % des heures de la maquette). La formation n'est pas ouverte en apprentissage, mais elle accueille régulièrement des stagiaires de la formation continue (neuf stagiaires en contrat de professionnalisation en 2022-2023). Les autres étudiants, inscrits en formation initiale classique, font un stage dit « alterné ». Deux stagiaires de la formation continue ont obtenu une validation des acquis de leur expérience (VAE) sur la période d'observation. L'équipe pédagogique envisage la mise en place de l'apprentissage, projet en pleine cohérence avec le positionnement de la formation. Il reste que cette mise en place imposera une révision des heures de formation, actuellement de 390, puisque tout contrat d'apprentissage exige une période de formation d'au moins 400 heures par année universitaire.

Malgré une baisse des candidatures, la formation maintient son niveau de recrutement. Elle vise à recruter des étudiants titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou issus d'une deuxième année de licence (en Droit, notamment), souhaitant entrer rapidement sur le marché de l'emploi, ainsi que des actifs désirant évoluer au cours de leur carrière professionnelle. Le nombre de candidats, très supérieur à 200, a chuté à 165 en 2022-

2023, ce que la formation attribue à une concurrence liée à l'ouverture récente des bachelors universitaires de technologie (BUT). Toutefois, le nombre d'inscrits (25) est resté le même en 2021-2022 et 2022-2023. L'équipe pédagogique envisage de développer sa communication afin de maintenir son recrutement (information en direction des étudiants en deuxième année de licence souhaitant une professionnalisation rapide, salons régionaux de l'étudiant).

En dépit de la mise en place de blocs de connaissances et de compétences (BCC), la formation ne repose pas suffisamment sur un alignement pédagogique efficient et propice au développement des compétences, et n'a pas encore engagé le passage à une réelle approche par compétences, pourtant pertinente et cohérente avec l'objectif de professionnalisation revendiqué. Selon la maquette fournie, les unités d'enseignement (UE) sont réparties au sein de BBC dont les liens avec ceux figurant dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont trop ténus. En outre, aucun élément dans le document d'autoévaluation (DAE) n'identifie la part contributive de chaque enseignement au développement des compétences ciblées, ce qui ne permet pas d'évaluer la cohérence d'ensemble. Certes défini par un volume horaire important, le projet tuteuré apparaît être la seule mise en situation professionnelle proposée aux étudiants en plus de leur stage, les autres enseignements prenant davantage la forme pédagogique de cours durant lesquels la connaissance est strictement transmise. Cette dichotomie interroge, et une meilleure articulation serait possible par la mise en place de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) et de la démarche portfolio permettant ainsi aux étudiants d'identifier l'apport respectif de chaque enseignement dans le développement et l'acquisition des compétences.

L'insertion professionnelle des étudiants n'est pas suffisamment instruite par des données précises et détaillées, ce qui ne permet pas d'identifier précisément si cette insertion professionnelle correspond aux objectifs de la formation. L'enquête d'insertion sur les 15 répondants parmi les 21 diplômés de 2020 montre que huit sur 15 poursuivent leurs études. Nonobstant, les données de l'insertion fournies dans le dossier d'autoévaluation montrent que sur 21 diplômés (21 en formation initiale et trois alternants, non concernés par l'enquête) de la promotion 2020, neuf sur 10 obtiennent un emploi à 3,3 mois (majoritairement dans le secteur privé et dans l'ère géographique régionale, dans des fonctions intermédiaires, la situation n'étant pas renseignée pour un étudiant) et huit sur 15 poursuivent un cursus de formation (non précisé). La formation n'a pas vocation à conduire vers une poursuite d'études, sinon dans des masters de ressources humaines, mais une part importante des diplômés (un sur trois) fait néanmoins ce choix. Aussi, même si l'insertion professionnelle effective répond aux objectifs de la formation, il conviendrait d'enquêter sur le devenir des diplômés faisant le choix de poursuivre leur formation au sujet de laquelle aucune information n'est donnée (masters en alternance, formations complémentaires ou spécialisations). Par ailleurs, s'agissant d'une formation professionnelle en un an et à petit effectif, conduisant à un champ d'activité professionnelle très défini, un suivi annuel de l'insertion entre 2021 et 2023 eût été pertinent et sans doute aisé.

La formation ne développe pas de stratégie à l'international. Le secteur professionnel de la formation ainsi que ses modalités d'alternance justifient qu'une telle stratégie ne soit pas développée, même en zone frontalière, et que les étudiants ne se tournent pas vers les opportunités de mobilité sortante ni vers les possibilités de stages à l'étranger. Quinze heures d'enseignement sont néanmoins dispensées en anglais, ce qui est jugé suffisant par l'équipe pédagogique. Un enseignement sur les deux semestres est également envisagé, ce qui peut poser question si le volume horaire reste inchangé. Une solution serait sans doute de trouver une place différente à l'anglais qui ne soit pas strictement celle d'un cours, par exemple au sein des projets tuteurés, ce qui permettrait aux étudiants de pratiquer la langue en situation. L'université, grâce à son centre de langues, offre aux étudiants la possibilité de passer des certifications, mais aucun étudiant ne s'en saisit, ce qui peut paraître paradoxal compte tenu de la présence au sein de la maquette et durant le deuxième semestre d'une unité d'enseignement (UE) « Certification en langue ».

L'adossement à la recherche de la formation est bon pour une licence professionnelle. La formation est associée à l'équipe de recherche en droit social du Centre de recherche « Droits et perspectives du droit ». Au-delà de l'intervention de cinq enseignants-chercheurs (pour 138 heures, soit 35 % des heures de la maquette), l'initiation à la recherche s'exerce dans le cadre du projet tuteuré et de la recherche documentaire (150 heures) : les étudiants y sont sensibilisés à la déontologie et à l'intégrité scientifique (prévention du plagiat et usages des données documentaires). L'équipe signale toutefois que les productions réalisées dans ce cadre n'atteignent pas toujours un niveau suffisant, en raison d'une faible implication des étudiants.

Le taux de réussite en nette baisse doit être tenu pour alarmant. En effet, 13 étudiants sur 25 ne valident pas la totalité des crédits ECTS en 2022-2023, soit plus de la moitié des étudiants inscrits. La formation explique cette chute du taux de réussite, sans davantage de détails, comme résultant d'un effet de la non-compensation des blocs de connaissances et de compétences (BCC) qui, de manière surprenante, ne s'appliquait pas les années précédentes (21 diplômés sur 24 inscrits en 2021 et 23 sur 25 en 2022). Aucun dispositif d'aide à la réussite n'est spécifié, et le compte rendu du conseil de perfectionnement n'aborde aucune solution concrète. Or, la mise en place de SAÉ est très probablement une piste à envisager, ainsi que la démarche portfolio, puisque

l'approche par compétences participe d'une meilleure compréhension par les étudiants de la raison d'être des enseignements proposés et permet une plus grande diversification des pratiques pédagogiques.

L'amélioration continue de la formation s'appuie uniquement sur son conseil de perfectionnement, sans évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. Composé de huit membres (quatre enseignants-chercheurs, trois professionnels, une étudiante), le conseil de perfectionnement produit des analyses succinctes des performances, des contenus et de l'organisation de la formation qui pourraient être plus complètes et détaillées, en s'appuyant sur des données chiffrées. Parmi les membres professionnels du conseil, deux sont avocats et ne relèvent pas du secteur d'activité de la formation (ce n'est pas précisé pour le troisième qui est consultant). Le conseil se propose d'ouvrir la formation à l'apprentissage. Quant aux contenus, une « prochaine maquette » permettra d'intégrer à la formation un enseignement en gestion des conflits du travail, un autre dédié à la compliance en droit social (pour répondre notamment à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises). Enfin, la formation ne propose pas d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une formation professionnalisante ciblée, en rapport avec les besoins du tissu socio-économique régional ;
- Une forte participation des professionnels à la formation ;
- Des contenus d'enseignement pertinents au regard des débouchés visés.

Points faibles

- Un taux d'échec très important ;
- Un taux d'insertion professionnelle directe imprécis ;
- Des données sur le devenir des étudiants qui mériteraient une collecte plus complète et une analyse plus fine ;
- Un positionnement de la formation proche de celui du BUT *Gestion des entreprises et des administrations (GEA)* parcours *Gestion et Pilotage des Ressources humaines* ;
- Un taux d'attractivité en baisse ;
- Un conseil de perfectionnement n'intégrant pas suffisamment de professionnels du secteur et au rôle peu stratégique ;
- Une absence d'évaluation systématisée des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Une approche par compétences insuffisamment déployée.

Recommandations

- Améliorer la réussite en engageant une réflexion approfondie sur la mise en place d'une pédagogie intégrant des dispositifs d'aide et d'accompagnement à la réussite.
- Définir une méthodologie plus robuste d'étude de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Mettre en œuvre un suivi régulier et systématique du devenir des étudiants.

- Envisager une mise en cohérence de l'ensemble des formations thématiquement proches proposées par l'université.
- Développer l'attractivité en redéfinissant les publics cibles de la formation tenant compte de l'existence des BUT, et en mettant en place un plan de communication dédié.
- Revoir la composition du conseil de perfectionnement pour permettre une meilleure représentation du secteur professionnel couvert par la formation, et veiller à ce qu'il analyse de manière approfondie et intégrée les éléments de performance de la formation.
- Mettre en œuvre des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Finaliser la démarche par compétences en concevant des situations d'apprentissage et d'évaluation et en adoptant la démarche portfolio.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Taux de réussite insuffisant ;
- Manque d'informations sur le taux d'insertion professionnelle ;
- Manque de données précises sur le devenir des étudiants ;
- Besoin de compléments d'information sur le positionnement de la mention par rapport au BUT *Gestion des entreprises et des administrations* (*GEA*) parcours *Gestion et pilotage des ressources humaines*.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA PROTECTION JURIDIQUE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la protection juridique des personnes vulnérables* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Justice et jeunesse en difficulté* (*JJD*) ; *Justice et jeunesse en difficulté - École nationale de protection judiciaire de la jeunesse* (*ENPJJ*). La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte 400 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 114 étudiants et 18 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Métiers de la protection juridique des personnes vulnérables* s'inscrit dans les priorités de l'université de Lille en proposant des parcours répondant aux enjeux du territoire. Elle prépare à des métiers en tension, qui ont de très forts besoins de recrutement dans le secteur de la protection de l'enfance, en crise d'attractivité. Un de ses parcours est réservé à l'inscription en formation continue des stagiaires-éducateurs, titulaires du concours, en formation à l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ). Elle prépare aussi à des concours de catégorie A, en particulier ceux de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Sa forte vocation professionnalisante est soutenue par de solides partenariats avec les acteurs locaux de ses secteurs d'activité. Elle affiche des taux de réussite très corrects sans dispositif d'aide dédié. Il lui reste toutefois une marge de progression en matière d'amélioration continue, ce qui pourrait l'amener à s'interroger sur les moyens d'une meilleure réussite étudiante, voire d'un soutien à l'insertion professionnelle pour le parcours *JJD*.

La formation est vouée à la professionnalisation de ses publics. Elle fait une large place, au sixième semestre, aux mises en situation professionnelle (« Intervention auprès des mineurs », neuf crédits ECTS) et au projet personnalisé de l'étudiant (stage, projet tuteuré et mémoire, 21 crédits ECTS), ainsi qu'en accueillant des intervenants professionnels. Il est à noter que la formation compte 70 jours minimum de stage obligatoire, ce qui est considérable. L'agenda des enseignements (400 heures de cours annuels) est organisé pour concentrer les enseignements sur deux jours par semaine afin de libérer le temps nécessaire aux interventions auprès des mineurs, aux stages et aux projets. Le contenu de la formation, à dominante juridique, s'affirme comme pluridisciplinaire, ce qui correspond en effet à sa cible professionnelle qui relève à la fois de la protection juridique des personnes vulnérables, mais aussi de missions éducatives et sociales et des politiques publiques. L'intégration des enjeux du développement durable et de la responsabilité sociétale ne fait pas l'objet d'une attention particulière, bien que la formation soit ancrée dans des problématiques sociales. La maquette est organisée en blocs de connaissances et de compétences (BCC) sur lesquels se fondent les évaluations. Bien que la formation ne mentionne rien sur le sujet, pour elle, la mise en place future de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) devrait presque uniquement relever de la formalité, compte tenu de la place déjà laissée aux mises en situation professionnelle. Pour avancer dans le déploiement de l'approche par compétences l'équipe pédagogique devrait aussi envisager de s'appuyer sur une démarche portfolio.

La formation dispose d'un partenariat cardinal avec l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) de Roubaix qui contribue à augmenter les effectifs. La formation est attractive si l'on en croit les 250 candidatures reçues annuellement (pour 25 places dans le parcours *JJD*). Le parcours *JJD* compte de 23 à 25 étudiants et stagiaires de la formation continue par an, mais l'effectif des seuls stagiaires de la formation continue qu'accueille le parcours *ENPJJ*, dans le cadre du partenariat avec l'école, est passé de 63 à 89 en trois ans. Sur le même temps, le public de la formation continue a crû de sept à 96 stagiaires. Les autres partenaires de la formation sont les intervenants dans les enseignements qui contribuent à enrichir sa vocation professionnalisante en lien avec les besoins du territoire : enseignants et intervenants issus de la PJJ du département du Nord, de la magistrature judiciaire (un), de la police nationale (un) et cadres de grandes

associations spécialisées (Association des Flandres pour l'éducation, la formation des jeunes et l'insertion sociale et professionnelle (AFEJI), Association SPReNe - Ensemble pour l'enfant, Association du Comité inter-mouvements auprès des évacués, CIMADE). Ces partenariats indiquent une liaison étroite avec le terrain local et l'évolution des besoins du secteur visé. Ces professionnels assurent 215 heures (54 % des enseignements, hors suivi étudiant). Leurs organismes de rattachement constituent également les terrains de stages (70 jours obligatoires), malgré l'importance des effectifs.

La formation affiche des taux de réussite très bons, entre 80 et 95 % selon les années, sans proposer de dispositif d'accompagnement particulier. Ces valeurs, du même ordre dans les deux parcours, illustrent que pour l'essentiel, elle recrute des publics qui répondent à ses attendus et disposent des prérequis nécessaires. Les fluctuations annuelles, en particulier dans le parcours *ENPJJ*, ne font toutefois pas l'objet d'analyse. Elles représentent entre cinq et 17 étudiants par an en difficulté, pour lesquels, même s'ils sont peu nombreux au regard de l'effectif total, la formation pourrait s'interroger sur la pertinence d'imaginer un accompagnement. Ceci d'autant plus que la formation indique par ailleurs que la réussite revêt une importance cruciale. De même, une comparaison et une analyse des taux de réussite des étudiants inscrits en formation initiale et de ceux de la formation continue pourraient être menées.

La formation assure un suivi régulier du devenir de ses diplômés. L'insertion professionnelle à l'issue de la LP est satisfaisante, mais la poursuite d'études dans le parcours *JJD* est significative. Les taux de réussite généraux aux concours auxquels elle prépare, en particulier ceux de la Protection judiciaire de la jeunesse, ne sont pas documentés d'information chiffrée dans le dossier d'autoévaluation remis par la formation. Sur la base de l'enquête à 30 mois menée auprès des diplômés en formation initiale de la promotion 2020 du parcours *JJD*, le devenir de 18 étudiants (sur 34 diplômés) est connu : 12 ont accédé à l'emploi en six mois (pour moitié dans le secteur public, pour moitié dans le secteur associatif, soit comme cadres, soit dans des fonctions intermédiaires, et majoritairement en dehors des Hauts-de-France), un est resté en recherche d'emploi, six ont poursuivi des études. Le dossier d'autoévaluation mentionne toutefois par ailleurs des taux de poursuites d'études, trop peu documentés, approchant les 50 %, et sur lesquels une vigilance est de mise compte tenu du cadre réglementaire des licences professionnelles, d'autant plus que les responsables de la formation indiquent que le parcours *Direction et responsabilité dans le champ social* du master *Administration économique et sociale* de l'université de Lille constitue une poursuite d'études logique pour la LP. Néanmoins, cette question demeure toute relative, en particulier à l'échelle de la mention, car elle ne se pose pas concernant le parcours *ENPJJ* dont le public, titulaire d'un concours d'éducateurs en PJJ, est naturellement employé comme agent de l'État à l'issue de la formation avec un taux d'emploi de 90 %.

La formation l'assume, elle n'a pas mis en œuvre de stratégie à l'international. Elle ne prépare pas son public à la mobilité sortante, ni ne favorise la mobilité entrante. Néanmoins, 20 heures sont dédiées aux langues étrangères au sein d'un module disciplinaire (20 heures en anglais intitulées « Youth and Justice ») dont la présence est incertaine au sein du parcours *ENPJJ* au regard des documents fournis, alors qu'une formation aux compétences linguistiques est obligatoire en licence professionnelle. Une certification en langue peut être obtenue mais aucun étudiant n'a été certifié sur la période d'observation. L'équipe pédagogique indique que le secteur de la protection de l'enfance ne se prête pas à l'internationalisation et ne mentionne pas envisager, par exemple, de s'ouvrir vers la Belgique dont la frontière est proche.

Conformément à son objectif, la formation ne recourt pas particulièrement à une initiation à et par la recherche. Elle assume, en effet, qu'au-delà de l'intervention de six enseignants-chercheurs (pour un volume de 185 heures devant les étudiants, soit une part substantielle de 46 % des heures de la maquette) et de chercheurs des différentes disciplines académiques mobilisées, la visée professionnelle et opérationnelle du diplôme ne se prête pas au développement d'une telle orientation. L'équipe n'écarte absolument pas pour autant la possibilité de stages en unité de recherche. Les étudiants sont par ailleurs sensibilisés aux analyses critiques et aux questions de déontologie et d'intégrité scientifique, notamment dans la conduite de leur projet étudiant, incluant un mémoire.

Le processus d'amélioration continue de la formation est perfectible. Il repose surtout sur un conseil de perfectionnement composé de neuf membres (deux enseignants-chercheurs, trois représentants du monde professionnel, deux étudiants *alumni* en 2024, deux membres du personnel administratif et technique). Il n'est pas précisé si parmi les membres étudiants, les stagiaires de la formation continue, qui constituent maintenant l'essentiel du public de la formation, sont également représentés, ce à quoi il conviendrait de veiller, tout comme à la présence, lors de la réunion du conseil, et *a minima*, de l'un des trois représentants du monde socio-économique. Ce cadre est celui dans lequel sont envisagées les évolutions de contenus des enseignements ou des modalités d'évaluation. L'articulation des enseignements en fonction de leur contenu fait régulièrement l'objet de rencontres et d'échanges avec les usagers en vue de l'ajustement des différents programmes. Bien que la formation n'organise pas l'évaluation formalisée des enseignements par les étudiants, leurs représentants au conseil de perfectionnement formulent des demandes (dont l'introduction d'un atelier d'« Entretien et d'expression orale », dans le but de développer les capacités oratoires).

Conclusion

Points forts

- Un positionnement solide de la formation sur un secteur en tension ;
- Un équilibre optimal des enseignements entre théorie et pratiques, compte tenu des objectifs de la formation ;
- Des partenariats pertinents et solides ;
- Un taux de réussite élevé.

Points faibles

- Un défaut d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Une approche par compétences presque en place mais non formalisée ;
- Des analyses sur la réussite et sur l'insertion professionnelle qui méritent d'être poussées.

Recommandations

- Mettre en œuvre des enquêtes anonymes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Déployer l'approche par compétences en concevant des situations d'apprentissage et d'évaluation et en adoptant la démarche portfolio.
- Mieux analyser les causes d'échec des quelques étudiants concernés ainsi que l'adéquation entre poursuite d'études et besoins du territoire en emplois à bac +3 pour le parcours JJD.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA QUALITÉ

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la qualité* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Gestion de la qualité*. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte 420 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 16 étudiants et 13 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Métiers de la qualité* de l'université de Lille offre une formation exclusivement en alternance, répondant aux besoins des entreprises du secteur de la qualité. Grâce à son réseau de partenaires professionnels locaux, elle garantit une assise solide pour la professionnalisation des étudiants. Bien que l'alignement pédagogique et la représentation étudiante au sein du conseil de perfectionnement puissent être améliorés, la formation remplit ses objectifs de professionnalisation avec un taux de réussite et d'insertion des diplômés, en emploi ou en poursuite d'études par la voie de l'apprentissage très satisfaisant. L'insertion professionnelle demeure cependant inférieure à l'exigence réglementaire fixée pour une licence professionnelle.

Le taux de réussite des étudiants est très satisfaisant, atteignant 100 % des diplômés la dernière année de référence. En 2022-2023, les 16 étudiants inscrits ont validé leur diplôme, poursuivant ainsi une tendance positive observée en 2021-2022 où 14 étudiants sur 15 ont également obtenu leur licence professionnelle. Ces résultats sont en partie attribuables au suivi individualisé des étudiants, rendu possible par le faible effectif de la formation. La baisse du taux de réussite en 2020-2021 (14 étudiants sur 19) est très probablement liée à la pandémie de COVID-19, qui a eu un impact non négligeable sur certains étudiants.

La professionnalisation et l'insertion professionnelles sont des points forts de la formation. Cependant, le taux de poursuite d'études est trop élevé pour une LP. La formation, créée en 2003, est exclusivement proposée en alternance, avec possibilité pour les étudiants de contracter soit des contrats d'apprentissage, soit des contrats de professionnalisation. La formation est totalement autofinancée par le dispositif. Toutefois, le partenariat et les liens qu'entretient la formation avec un centre de formation d'apprentis (CFA) ne sont pas précisés. La formation s'appuie par ailleurs sur un réseau très solide de partenaires locaux du secteur, dont le mouvement français de la qualité du Nord-Pas-de-Calais. Chaque année, en coordination avec les autres LP du site Roubaix de l'IUT, les étudiants organisent un « jobdating » avec la participation de neuf entreprises locales, renforçant ainsi les liens avec le marché de l'emploi. La formation consacre 21 crédits ECTS aux mises en situation professionnelle, avec 15 crédits ECTS dédiés à la période de stage et six crédits consacrés à des projets tuteurés et au projet personnel et professionnel. L'encadrement est assuré par une équipe mixte, alliant enseignants permanents et professionnels, permettant un bon équilibre entre théorie et pratique. En 2022-2023, 226 heures d'enseignements (soit 53 % du volume total) ont été assurées par six professionnels du secteur de la qualité. L'équipe pédagogique comprend également quatre enseignants-chercheurs, deux assurant des enseignements (142 heures) et deux autres le suivi des apprentis. Enfin, trois enseignants contractuels complètent la formation pour un volume de 52 heures. Cette combinaison garantit que les étudiants acquièrent des compétences directement applicables au marché du travail. Les résultats d'insertion professionnelle sont bons : sur les 16 étudiants ayant validé la formation en 2022-2023, cinq sont déjà en emploi, dont quatre en contrat à durée indéterminée (CDI), et neuf poursuivent leurs études, principalement en alternance. Ces chiffres témoignent de la pertinence des contenus enseignés et de la demande élevée sur le marché du travail. Néanmoins, le taux élevé de poursuites d'études, supérieur aux attendus réglementaires pour une LP, pose question, d'autant qu'aucun élément du dossier d'autoévaluation (DAE) ne permet d'identifier les actions envisagées pour y répondre.

L'attractivité de la formation est bien établie, principalement concentrée sur le bassin local. Le nombre de candidatures est stable au cours des trois années de référence (138 en 2022-2023). Sur cette même période,

60,5 % des inscrits sont titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS), 29 % d'une deuxième année de diplôme universitaire de technologie (DUT), et 6,5 % d'une deuxième année de licence. La promotion de la licence professionnelle est assurée dans le cadre de projets tuteurés et d'actions de communication menées par les étudiants eux-mêmes pour accroître la visibilité de la formation. Une très grande majorité d'étudiants sont par ailleurs issus exclusivement des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Il reste que les effets de la mise en place du bachelor universitaire de technologie (BUT), notamment sur les viviers de recrutement, ne sont pas abordés dans le dossier d'autoévaluation ni même intégrés dans une éventuelle évolution de la politique de recrutement.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche qui pourrait être renforcé et d'une formation aux compétences linguistiques d'un niveau suffisant pour une licence professionnelle. Deux enseignants-chercheurs des sections 26 (Mathématiques appliquées et applications des mathématiques) et 27 (Informatique) du Conseil national des universités (CNU) participent à la formation pour un total de 142 heures sur les 420 heures d'enseignement que compte la formation. Ces interventions permettent aux étudiants d'être initiés à des méthodologies de recherche, telles que la recherche documentaire, l'enquête, et la lecture critique d'articles. Dans le cadre des projets tuteurés et des mémoires de stage, les étudiants sont formés à la structuration des problématiques et à la recherche documentaire. Il est toutefois à regretter l'absence de participation d'enseignants-chercheurs spécialistes du domaine disciplinaire de la formation, fragilisant ainsi son adossement à la recherche. Par ailleurs, 12 heures d'enseignements sont spécifiquement dédiées à l'apprentissage de la langue anglaise, complétées par 20 heures d'enseignements disciplinaires dispensés en anglais. Enfin, une préparation au Test of English for International Communication (TOEIC) est certes proposée aux étudiants, mais seule une étudiante a passé cette certification en 2022-2023. Quant à la mobilité internationale, elle reste difficile à mettre en œuvre en raison des contraintes liées à l'alternance. D'autres dispositifs d'internationalisation, notamment dits « at home », pourraient être développés.

Les enjeux de la transition écologique et plus globalement de responsabilité sociétale et environnementale (RSE) ne sont pas à ce jour présents explicitement au sein de la formation. Ni le dossier d'autoévaluation, ni les documents de preuve fournis ne permettent d'apprécier la manière dont les étudiants sont formés aux problématiques de développement durable et de RSE, pourtant centrales pour les métiers de la qualité ciblés par la formation. Même si une réflexion est en cours pour intégrer la RSE au sein de toutes les LP opérées sur le site Roubaix de l'IUT, il apparaît primordial d'en faire un axe majeur de la formation.

Le processus d'évaluation interne est relativement bien structuré, mais la participation étudiante doit être renforcée et les modalités d'évaluation des enseignements revues. Les questionnaires d'évaluation des enseignements et de la formation obtiennent de bons taux de réponse (100 % en 2020-2021, 79 % en 2021-2022). Toutefois, ces questionnaires généralisés ont depuis été supprimés à la suite de la fusion récente des trois anciens IUT ; l'évaluation des enseignements est désormais à l'initiative de chaque enseignant. Le conseil de perfectionnement fonctionne et propose un compte rendu détaillé avec des pistes d'amélioration. Il inclut un nombre important de professionnels et d'enseignants, mais ne compte qu'un seul représentant étudiant.

L'approche par compétences est intégrée, mais l'alignement pédagogique pourrait être renforcé en clarifiant les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). La formation est organisée en sept blocs de connaissances et de compétences (BCC), clairement identifiés et en lien avec la fiche métier du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), au sein desquels sont réparties les unités d'enseignement (UE). L'équipe pédagogique propose des approches certes classiques mais diversifiées, qui permettent, entre autres, de s'assurer de l'acquisition des compétences : études de cas, mises en situation, approche par problème et par projet. Toutefois, la formation n'est pas positionnée sur une approche par compétences aboutie puisqu'aucune SAÉ n'est formalisée à ce jour, alors même que la formation est en alternance et s'appuie à n'en pas douter sur des mises en situation professionnelle authentiques. L'évaluation des compétences en elles-mêmes n'est donc pas garantie, et la démarche portfolio non déployée.

Conclusion

Points forts

- D'excellents taux de réussite ;
- Une très bonne professionnalisation construite autour de l'alternance ;
- Un travail en étroite collaboration avec les entreprises locales du secteur ;
- Un nombre important d'intervenants professionnels ;
- Une bonne attractivité de la formation au niveau local.

Points faibles

- Une poursuite d'études trop importante ;
- Une absence d'évaluation généralisée des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Une faible représentation étudiante au sein du conseil de perfectionnement ;
- Une approche par compétences insuffisamment mise en œuvre ;
- Une appropriation insuffisante des enjeux liés à la transition écologique et à la RSE.

Recommandations

- Renforcer l'insertion professionnelle immédiate des diplômés en communiquant par exemple dès l'entrée en formation sur sa visée professionnelle immédiate.
- Réinstaurer une évaluation généralisée et systématique des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Augmenter le nombre de représentants étudiants au sein du conseil de perfectionnement.
- Renforcer l'approche par compétences en formalisant des situations d'apprentissage et d'évaluation et en développant la démarche portfolio.
- Mieux intégrer dans les enseignements et les mises en situation professionnelle les problématiques de développement durable et de RSE, en cohérence avec l'évolution du secteur professionnel ciblé par la formation.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité du devenir des diplômés insuffisante (taux de poursuite d'études trop élevé).

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'ENTREPRENEURIAT

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'entrepreneuriat* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Création, reprise, transmission et développement*. La formation est portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Lille University School of Management et comporte 540 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 17 étudiants et 22 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Bien que pertinente et conforme à la stratégie de l'université de Lille, ainsi qu'aux attentes de son écosystème, la LP *Métiers de l'entrepreneuriat* subit une baisse d'attractivité possiblement corrélée à l'ouverture récente du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations* (*GEA*), parcours *Entrepreneuriat et management d'activités*. L'adossement aux milieux socio-économiques est significatif par l'intervention de nombreux vacataires et par quelques contrats de professionnalisation, mais la formation ne délivre pas assez de crédits ECTS au regard de l'expérience professionnelle suffisante qu'elle propose. Elle n'apporte pas non plus la preuve que son conseil de perfectionnement est opérationnel et conforme aux attentes. De plus, il est difficile de se prononcer sur la qualité du devenir des diplômés, notamment en raison du faible nombre de répondants à l'enquête fournie qui concerne une cohorte un peu ancienne de 2018.

La formation entretient de bons liens avec le monde socio-économique grâce à l'intervention active de nombreux professionnels. Toutefois, l'expérience professionnelle n'est pas assez valorisée. La place accordée à la professionnalisation est satisfaisante, mais seuls 12 crédits ECTS sont dédiés aux mises en situation professionnelle (stage de 17 semaines et projet tuteuré). Or, au moins 20 crédits ECTS sont attendus dans une LP. La licence s'appuie sur des partenariats noués avec les acteurs du monde professionnel, puisque de nombreux professionnels interviennent dans la formation (16 sur 22 enseignants) et délivrent des enseignements (64 % des heures du programme) en lien avec leurs pratiques professionnelles et les objectifs de la formation sous la forme d'études de cas et de cas pratiques. Les professionnels participent également à l'évolution de la pédagogie. La formation accueille des stagiaires de la formation continue (un à quatre par an), sans adaptation particulière. Enfin, des contrats de professionnalisation (quatre par an pour les deux dernières années de la période évaluée) sont signés, bien que la formation ne soit pas organisée selon les modalités de l'alternance.

La formation est en adéquation avec la stratégie de l'établissement par les enjeux qu'elle permet de mobiliser, notamment la création et la reprise d'entreprises. L'accent est également mis sur des projets interdisciplinaires permettant de lier différentes disciplines de l'université, ce qui est un atout. Néanmoins, le BUT *GEA* parcours *Entrepreneuriat et management d'activités*, également proposé au sein de l'université de Lille, propose des contenus proches, ce qui peut expliquer la baisse d'attractivité que subit la formation.

Le programme d'enseignement est assez complet, en adéquation avec les compétences que doivent acquérir les étudiants, mais ne présente pas véritablement d'ouverture internationale. La maquette de la formation couvre l'ensemble des disciplines nécessaires à la mise en place d'un projet de création d'entreprises. Elle favorise une approche pluridisciplinaire et interdisciplinaire. La formation diversifie ses méthodes pédagogiques en offrant à la fois des enseignements théoriques et des enseignements favorisant l'approche pratique (travail interactif par équipe, mise en situation pratique, etc.). Toutefois, sans situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), ni de démarche portfolio, l'approche par compétences est peu aboutie. Bien que la formation ne soit

pas ouverte à l'international, le programme de formation contient des enseignements de langue. En revanche, aucune discipline n'est enseignée en langue étrangère.

Malgré des effectifs globalement stables, la formation connaît une baisse de son attractivité et de ses taux de réussite. L'inflexion récente de la baisse des candidatures (41 candidats en 2022-2023 contre 56 candidats en 2020-2021, soit une baisse de 27 %) est analysée par l'équipe pédagogique comme la résultante de la concurrence installée par la création des BUT ainsi que de la diffusion des offres de formation par l'apprentissage dans les écoles du secteur associatif ou privé. Les effectifs retenus sont globalement stables, d'environ 17 ou 18 étudiants. Mais le taux de réussite est en baisse notamment en 2022-2023 (76 % contre 100 % en 2020-2021), ce qui peut dénoter une baisse du niveau des candidats retenus au sein de la formation.

L'adossement à la recherche est très peu valorisé au sein de la formation. Peu d'enseignants-chercheurs interviennent dans le cadre des enseignements (cinq sur 22 enseignants), et il n'y a pas d'enseignements spécifiques assurant une initiation à la recherche dans les enseignements proposés. Les enseignants-chercheurs, dont il est précisé qu'ils sont actifs en recherche et peuvent donc sensibiliser durant leurs cours les étudiants à la recherche, assurent toutefois 28 % des heures du programme, ce qui reste très correct pour une LP.

La démarche d'amélioration continue est peu explicitée. Le compte rendu du conseil de perfectionnement fourni se résume à un simple ordre du jour. La composition du conseil n'est pas précisée non plus. Il est donc permis de douter du caractère opérationnel et conforme à la charte de l'université de ce conseil. Une commission pédagogique se réunit en amont du conseil. Il est indiqué que les enseignements sont évalués à l'échelle de chaque cours, mais il n'est pas indiqué comment, ni si le processus est formalisé. Les données fournies pour l'insertion professionnelle concernent la cohorte 2018. Elles montrent que l'insertion professionnelle est préférentiellement choisie à la poursuite d'études par les diplômés. Des données plus récentes auraient été appréciées.

Conclusion

Points forts

- Des liens solides avec le monde socio-économique ;
- Une adéquation avec la stratégie d'interdisciplinarité de l'établissement.

Points faibles

- Une trop faible valorisation de l'expérience professionnelle en nombre de crédits ECTS ;
- Un positionnement de la formation proche de celui du BUT *Gestion des entreprises et des administrations* (*GEA*), parcours *Gestion, entrepreneuriat et management d'activités* ;
- Une attractivité en baisse ;
- Des taux de réussite en baisse ;
- Un conseil de perfectionnement au rôle peu stratégique ;
- Des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation pas encore systématiques ;
- Une approche par compétences à consolider.

Recommandations

- Mieux valoriser les mises en situation professionnelle en accord avec leur contenu et en augmentant les ECTS correspondants.
- Envisager une mise en cohérence de l'ensemble des formations thématiquement proches proposées par l'université.
- Développer l'attractivité de la formation, notamment en réévaluant son articulation avec les autres formations en entrepreneuriat de l'université, notamment le BUT *Gestion des entreprises et des administrations* et par le développement de l'alternance.
- Améliorer la réussite en étant par exemple plus exigeant sur les prérequis lors des recrutements.
- Élargir le rôle du conseil de perfectionnement en analysant les performances de la formation.
- Déployer des enquêtes d'évaluation des enseignements formalisées et de façon systématique.
- Poursuivre la mise en place de l'approche par compétences en concevant des situations d'apprentissage et d'évaluation et mettre en place une démarche portfolio.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité de la professionnalisation insuffisante (valorisation insuffisante des mises en situation professionnelle) ;
- Besoin de compléments d'information sur le positionnement de la mention par rapport au BUT *Gestion des entreprises et des administrations* (*GEA*), parcours *Gestion, entrepreneuriat et management d'activités.*

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'IMMOBILIER : GESTION ET ADMINISTRATION DE BIENS

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours, *Gestion et administration de biens*. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte 420 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 21 étudiants et 15 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La formation est en adéquation avec la stratégie de l'université de Lille, orientée vers les enjeux du territoire. Elle entretient des partenariats avec les professionnels locaux à travers le Club régional d'entreprises partenaires de l'insertion (CREPI) et l'université des Compétences habitat (UCH), qui lui permet de proposer une option *Habitat social*, en regard d'une seconde option *Gestion du patrimoine*. La formation est attractive et assure un taux de réussite important à ses étudiants qui bénéficient d'une bonne insertion professionnelle à l'issue de la formation. Un point d'attention doit toutefois être relevé quant à la diminution du nombre d'inscrits de la cohorte 2022-2023. De même, un dispositif d'évaluation interne des enseignements et de la formation par les étudiants est à déployer.

La formation assure un très bon niveau de professionnalisation. Elle a été construite en partenariat avec les professionnels des métiers de l'immobilier, ce qui est à souligner. Cela se traduit par une forte présence de ces professionnels au sein du conseil de perfectionnement et par l'existence d'un lien étroit avec l'université des Compétences habitat (UCH, centre de formation qui émane de Lille Métropole Habitat, organisme HLM qui construit, réhabilite et gère des logements sociaux dans la Métropole européenne de Lille). Ces partenariats permettent de fournir la formation en enseignants professionnels (cinq pour 15 intervenants réalisant 182 heures, soit 43 % des heures de la maquette) et de favoriser l'obtention de contrats d'apprentissage. La formation s'effectue en effet très majoritairement en apprentissage, plus marginalement en contrat de professionnalisation et formation continue, ce qui se traduit par 25 semaines d'expérience professionnelle valorisées à hauteur de 21 crédits ECTS dans la maquette des enseignements. L'enquête consacrée à la promotion 2020 par l'Observatoire de la direction des formations (ODIF) de l'université indique des taux d'insertion importants : 10 étudiants sur 11 répondants à l'enquête sont en emploi et donc sans poursuite d'études, ce qui accrédite l'idée d'une formation véritablement professionnalisante. L'équipe pédagogique se livre par ailleurs à des enquêtes « informelles » au stade des soutenances finales et des remises de diplôme qui montrent une insertion rapide des diplômés.

La formation s'adosse à la recherche sans faire de l'initiation à la recherche sa priorité. Trois enseignants-chercheurs des sections du Conseil national des universités (CNU) 01, 02 et 26 interviennent dans la formation pour un volume total de 136 heures, soit 32 % du volume horaire total de la maquette. La formation met en œuvre des dispositifs de sensibilisation au plagiat et de méthodologie de la recherche juridique (10 heures) dans le cadre des projets tuteurés qui sont bien adaptés au regard des finalités de la formation et des méthodes d'évaluation.

L'ouverture à l'international est minimale, en cohérence avec les débouchés du diplôme. La formation n'offre pas d'ouverture particulière à l'international à raison de ses débouchés sur le marché de l'emploi strictement français. Elle implique toutefois l'enseignement de l'anglais adapté aux emplois à pourvoir pour les étudiants et plusieurs étudiants (six rapportés) profitent de la formation pour passer et obtenir la certification au Test of English for International Communication (TOEIC).

La pédagogie mise en œuvre est en adéquation avec les débouchés professionnels de la formation. La maquette de la formation est structurée en blocs de connaissances et de compétences (BCC) établis en accord avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n° 20327. Des méthodes d'enseignement classiques (cours, études de cas et mises en situation) et parfois plus innovantes (pédagogie inversée) sont adoptées. Un projet tuteuré constitue l'élément central de la formation. On relèvera que l'adaptation de l'enseignement aux débouchés est également mise en œuvre dans les cours de langue (16 heures) qui prennent la forme de mises en situation caractéristiques des métiers de l'immobilier auxquels les étudiants se destinent. La formation n'utilise cependant pas ces mises en situation comme des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) qui lui permettraient de renforcer l'approche par compétences initiée par la définition des BCC. De même, on ne peut qu'encourager la formation à s'engager dans une démarche portfolio comme le recommande son conseil de perfectionnement.

L'équipe pédagogique fournit une véritable analyse du parcours des étudiants de leur sélection à leur insertion professionnelle. La sélection opérée est rigoureuse pour l'accès à la formation qui reçoit un nombre de candidatures important (445 en 2020-2021, 474 en 2021-2022) mais une baisse est notable en 2022-2023 (307). Les étudiants sélectionnés passent des entretiens et l'admission dans l'option *Habitat social* donne lieu à un second entretien avec des responsables de l'UCH. Le taux de réussite en 2022-2023 s'élève à 90 % (en baisse par rapport aux années précédentes qui étaient toutefois marquées par la crise de la COVID-19). Les échecs sont analysés par l'équipe pédagogique (difficulté en période post-COVID de revenir à des examens présentiels, niveau rédactionnel en baisse, unités d'enseignement non acquises). L'équipe pédagogique indique suivre la situation des étudiants en échec qui font le choix de ne pas se réinscrire, souvent parce qu'ils ont réussi à s'insérer professionnellement. Le suivi des étudiants après le diplôme s'effectue par des enquêtes informelles au stade des soutenances terminales et de la remise de diplôme.

Une démarche d'amélioration continue de nature à analyser les difficultés et atouts du diplôme est en cours d'installation. Si les dispositifs d'évaluation des enseignements et de la formation sont en cours de mise en place, on relève que la formation s'est réellement saisie du conseil de perfectionnement (CP) comme d'un instrument permettant son amélioration continue. Le compte rendu du CP présenté est riche d'éléments d'analyse de la situation du diplôme et du marché de l'emploi ainsi que de perspectives d'amélioration et d'adaptation. La présence des professionnels du secteur y est significative et mérite d'être soulignée. Il fournit des éléments permettant de mieux comprendre la baisse du nombre d'inscrits dans la formation en 2022-2023 (21 contre 37 et 29 inscrits les années précédentes) liée au ralentissement économique du secteur et au retour à un dimensionnement plus classique après les années proches de la pandémie de la COVID-19.

Conclusion

Points forts

- Une formation structurée en vue de la professionnalisation ;
- Des partenariats pertinents pour assurer l'insertion professionnelle.

Points faibles

- Une absence de dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Une approche par compétences à renforcer.

Recommandations

- Mettre en place puis pérenniser un dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Poursuivre la mise en place de l'approche par compétences en concevant des situations d'apprentissage et d'évaluation à partir des mises en situation professionnelle et déployer la démarche portfolio.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'IMMOBILIER : TRANSACTION ET COMMERCIALISATION DE BIENS IMMOBILIERS

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens immobiliers* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Transaction et commercialisation de biens immobiliers*. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte 420 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 16 étudiants et 17 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens immobiliers*, organisée en alternance, offre une forte dimension professionnalisante et un adossement satisfaisant à la recherche, avec une contribution d'enseignants-chercheurs et de professionnels aux enseignements. L'insertion professionnelle est un point fort de la formation. Cependant, une baisse continue du nombre de candidats et d'inscrits est relevée et les taux de réussite sont insuffisants. Un conseil de perfectionnement est réuni mais il ne s'adosse pas sur une évaluation systématique des enseignements et de la formation.

La formation comprend divers dispositifs concourant à la professionnalisation, tout en impliquant activement les acteurs du tissu socio-économique dans ses diverses activités. Tout d'abord, douze professionnels dispensent 266 heures d'enseignement, soit 63 % du volume total des heures de la formation. À cet égard, d'anciens diplômés de la LP, ayant accumulé une expérience professionnelle d'environ une dizaine d'années, interviennent régulièrement dans les enseignements. Le partenariat avec l'université des Compétences habitat (UCH) permet d'établir le lien avec les entreprises locales du secteur de l'habitat social et offre des débouchés professionnels aux étudiants. La formation est proposée en alternance (25 semaines de trois jours pour 21 crédits ECTS, projets inclus). Des professionnels du secteur participent au conseil de perfectionnement annuel, ce qui permet d'améliorer l'adéquation du contenu de la formation aux enjeux sectoriels. En sus, divers événements sont organisés par l'IUT sur le site de Roubaix, qui concernent toutes les formations du site (« job dating », « stage dating », invitation des gestionnaires de ressources humaines pour accompagner les étudiants dans la recherche d'un contrat d'alternance, etc.).

La formation favorise l'insertion professionnelle. Les taux d'insertion professionnelle sont très bons et supérieurs à 50 %, conformément à l'objectif fixé par la réforme de la licence professionnelle. En effet, les étudiants en emploi 18 mois après l'obtention du diplôme sans poursuite d'études dans l'enseignement supérieur étaient respectivement au nombre de neuf sur 12 en 2020-2021, sept sur 10 en 2021-2022, et huit sur 10 en 2022-2023, avec toutefois un taux de réponse à l'enquête d'insertion menée par l'Observatoire de l'insertion des diplômés de l'université (ODIF) en baisse (70 % en 2020-2021, 77 % en 2021-2022, et 59 % en 2022-2023).

L'adossement à la recherche est bon compte tenu du volume d'heures dispensées dans la formation par des enseignants-chercheurs (EC). Deux maîtres de conférences en droit ainsi qu'un professeur des universités en mathématiques contribuent à hauteur de 136 heures, soit 32 % du volume total de la maquette et font bénéficier les étudiants d'enseignements nourris par les avancées de la recherche. Ces trois EC constituent toutefois la seule assise universitaire de la formation qui compte 14 enseignants non permanents en plus des trois EC. Par ailleurs, dans le cadre du projet tuteuré, dix heures d'initiation à la méthodologie de la recherche sont dispensées et les étudiants sont sensibilisés au problème du plagiat. La bibliothèque universitaire accompagne les étudiants dans leurs recherches et les informe sur les modalités d'accès aux données.

L'internationalisation ne représente pas une priorité pour la formation, ce qu'illustre un nombre restreint d'heures consacré à l'acquisition de compétences linguistiques en anglais (16 heures). Par ailleurs, les étudiants sont incités à passer le Test of English for International Communication (TOEIC), mais peu l'obtiennent (six étudiants sur 16 inscrits dans la formation en 2022-2023).

Si la formation est organisée en blocs de connaissances et compétences (BCC), le déploiement de l'approche par compétences est inachevé. Les neuf BCC de la maquette ont été élaborés en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n° 30124 relative aux métiers visés par la formation. Le déploiement de l'approche par compétences est limité : la formation ne propose pas encore de situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) et ne met pas en œuvre un suivi de l'acquisition des compétences au moyen d'un e-portfolio, même si elle l'envisage. La description des pratiques pédagogiques communes à l'ensemble des licences professionnelles du site de Roubaix de l'IUT ne permet pas d'identifier celles qui sont propres à la formation. Certains cours portent sur les ressources numériques (BCC « Usages numériques et exploration de données à des fins d'analyse »), mais le volume horaire dispensé étant assez faible, ils ne conduisent pas à la délivrance d'une certification numérique alors qu'il s'agit d'un enjeu important dans le secteur immobilier. S'il n'y a pas de cours de développement durable, les enjeux climatiques du secteur sont intégrés à la formation au travers des projets tuteurés.

La formation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue mais celle-ci est perfectible. Un conseil de perfectionnement se tient, mais il est principalement centré sur des enjeux pédagogiques et commun aux deux licences professionnelles dédiées aux métiers de l'immobilier. La problématique de la réussite étudiante n'est par exemple pas abordée. Le conseil de perfectionnement se compose d'enseignants, d'étudiants, de membres du personnel administratif ainsi que de professionnels n'intervenant pas directement dans la formation. Il se réunit chaque année pour dresser un bilan et formuler des recommandations. Depuis la fusion des trois IUT, l'évaluation des enseignements repose sur l'initiative des enseignants, aucune enquête institutionnelle n'étant organisée. Un nouveau processus d'évaluation est en cours d'élaboration.

L'attractivité de la formation pose question au regard de la baisse du nombre d'admis et d'inscrits. Le nombre de candidatures a connu une baisse significative au cours des deux dernières années, passant de 374 en 2021-2022 à 170 en 2022-2023 (baisse de 47 % en deux ans même si le nombre de candidats reste important). En conséquence, le nombre d'admis dans la formation a également fortement diminué au cours des dernières années, s'élevant à 135 en 2020-2021, 110 en 2021-2022, et seulement 43 en 2022-2023, situation que l'équipe pédagogique explique par le niveau insuffisant des candidats par rapport aux prérequis de la formation. Le nombre d'inscrits s'élevait à 18 en 2020-2021, 32 en 2021-2022, et 16 en 2022-2023 (en moyenne, l'effectif est compris entre 15 et 20 étudiants sur les quinze dernières années). La différence entre le nombre des inscrits et celui des admis est justifiée par le nombre important de désistements des candidats n'ayant pas trouvé de contrat d'alternance malgré l'accompagnement proposé sur le site de Roubaix de l'IUT.

Le positionnement et la cohérence de la formation dans son environnement académique ne sont pas clairement expliqués. Deux mentions *Métiers de l'immobilier* cohabitent avec deux spécialisations différentes : l'une en transaction et commercialisation de biens, l'autre en gestion et administration de biens. Les enseignements du semestre 5 de ces deux licences sont mutualisés. Plus particulièrement, la LP *Métier de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens* se décline en deux options, « Transaction » et « Promotion immobilière », dont la différence repose sur un enseignement représentant 85 heures de la maquette au semestre 6 (soit 20 % des heures de la maquette). Le manque de différenciation entre ces deux parcours constituait un point faible à travailler lors de la précédente évaluation Hcéres. Une convention a été signée entre l'IUT de Lille et l'UCH, ainsi qu'avec l'Institut de la construction de l'enseignement et de l'urbanisme - Institut d'études économiques juridiques appliqué à la construction et à l'habitat (ICEU-UCH) et qui permet une validation croisée des enseignements communs. Toutefois, la maquette ne comprend que 10 heures d'enseignement dispensées par l'UCH et relativement peu de détails sont fournis sur l'intérêt concret de ces partenariats pour la formation et les étudiants.

Malgré la mise en place d'un dispositif de rattrapage, les taux de réussite des étudiants sont insuffisants. En 2020-2021, 55 % des étudiants ont validé les 60 crédits ECTS conférant le grade de licence (dix étudiants sur 18 inscrits), tandis qu'en 2021-2022, ce taux de réussite est descendu à 40 % (13 étudiants sur 32 inscrits) et cette tendance s'est confirmée en 2022-2023, avec seulement 43 % de réussite (sept étudiants sur 16 inscrits). Bien que n'ayant pas validé tous les crédits ECTS, les étudiants inscrits étaient tous admis au diplôme en 2020-2021, mais ce n'est plus le cas en 2022-2023, puisque seulement 62 % des inscrits obtiennent le diplôme (10 étudiants sur 16). Ces chiffres de réussite, inquiétants pour une LP, posent question d'autant que la formation indique procéder à une sélection importante des candidats dont un certain nombre ne présente pourtant pas les prérequis pour intégrer la formation.

Conclusion

Points forts

- Une forte professionnalisation de la formation ;
- Un taux d'insertion professionnelle élevé.

Points faibles

- Un taux de réussite insuffisant ;
- Un nombre restreint d'enseignants permanents intervenant dans la formation ;
- Une attractivité en baisse ;
- Une absence d'évaluation systématique des enseignements et de la formation des étudiants depuis 2022.

Recommandations

- S'assurer de mettre en place des dispositifs d'accompagnement ou une pédagogie innovante propices à la réussite étudiante.
- Renforcer la part d'enseignants permanents intervenant dans la formation.
- Renforcer l'attractivité en intensifiant la communication auprès des différents publics cibles.
- Mettre en place une évaluation systématique des enseignements et de la formation par les étudiants.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Taux de réussite insuffisant ;
- Insuffisance de la part des enseignants permanents dans la formation.

MÉTIERS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers du commerce international* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Métiers du commerce international en petite et moyenne entreprise (PME)*. La formation est portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Lille University School of Management et comporte 543 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 26 étudiants et 18 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Métiers du commerce international* de l'université de Lille forme des spécialistes capables de construire, mettre en œuvre et développer les échanges internationaux des petites et moyennes entreprises (PME) européennes en réponse à une demande du milieu socio-économique local. Exclusivement en alternance, elle accueille principalement des diplômés d'un brevet de technicien supérieur (BTS) en commerce international. Si la formation répond à son objectif d'insertion professionnelle, préparant ainsi les diplômés à travailler avec ou à l'international et fait montre d'un suivi rigoureux de ses étudiants, le cadrage réglementaire des LP n'est pas respecté et le processus d'amélioration continue est à parfaire.

La formation entretient des relations étroites avec le monde socio-économique de son territoire, à l'origine de sa création, sans respecter toutefois les attendus relatifs aux mises en situation professionnelle. La formation a été créée il y a plus d'une quinzaine d'années sur la sollicitation de l'Association de gestion des formations en alternance pour les petites et moyennes entreprises (AGEFA PME) et bénéfice actuellement de deux conventions-cadres : l'une avec le réseau des employeurs potentiels (la confédération des petites et moyennes entreprises - CPME), l'alternance étant obligatoire pour les étudiants, et l'autre avec les professionnels susceptibles d'encadrer les étudiants (les conseillers du commerce extérieur de la France - CCEF). Douze intervenants professionnels sont mobilisés pour assurer 39 % du volume horaire du programme. On note toutefois que les mises en situation professionnelle (projet étudiant) ne sont pas suffisamment valorisées : dans la maquette, on ne trouve qu'un total de neuf crédits ECTS (pour treize annoncés dans le dossier) pour ces activités, alors que la réforme de la licence professionnelle prévoit un minimum d'un tiers, soit 20 crédits ECTS.

La LP *Métiers du commerce international* est particulièrement ouverte sur l'international du fait de son orientation. Chaque alternant réalise obligatoirement une mission internationale à l'étranger pour le compte de son employeur et 80 % des enseignements sont réalisés en anglais, ce qui explique sans doute que la maquette ne fasse pas apparaître d'unité d'enseignement (UE) spécifique d'anglais. Des étudiants, principalement en mobilité non diplômante, à la recherche de crédits ECTS, sont accueillis chaque année. Les intervenants effectuent régulièrement des mobilités à l'international à titre professionnel. Les étudiants sont particulièrement bien préparés à leur mobilité grâce notamment à l'unité d'enseignement (UE) de management interculturel, initiation à une autre langue étrangère en fonction de leur destination.

Le suivi du parcours, de la réussite et du devenir des étudiants est très bon. Les candidatures sont désormais beaucoup mieux ciblées dans le cadre d'une capacité d'accueil certes non indiquée mais conforme au cadrage de l'université de Lille (seuil d'ouverture à 24). Le taux de confirmation des étudiants sélectionnés est particulièrement élevé (entre 79 % et 100 % selon les années). Pour promouvoir la formation, des dispositifs d'information classiques sont mobilisés (portes ouvertes, salons, communication institutionnelle), ainsi que des dispositifs *via* les réseaux sociaux et en lycées, démontrant une forte implication des étudiants et des anciens. Le taux de réussite se situe dans la moyenne nationale des LP (autour de 90 %), les non-diplômés correspondant à des abandons précoces en cours de formation ou à quelques rares ruptures de contrat. Les étudiants sont accompagnés par le réseau des CCEF dans la recherche d'un employeur et lors de leur mission internationale.

Les étudiants en mobilité entrante font l'objet d'un suivi particulièrement précieux de la part de la responsable de la formation et d'une attention particulière de l'équipe pédagogique. Malgré un taux de réponse aux enquêtes en baisse (58 % pour la promotion 2022, contre 88 % pour la promotion 2021), la poursuite d'études immédiate apparaît faible, même s'il existe une incohérence entre les 20 % annoncés et les données du dossier pour la promotion 2022 qui affichent 15 poursuites d'études pour 15 répondants à l'enquête, soit un taux de 100 %.

L'équipe enseignante se forme régulièrement en matière de pédagogie et permet aux étudiants de valoriser leur formation auprès des professionnels. Néanmoins, l'approche par compétences (APC) n'est pas suffisamment mise en œuvre et la baisse conséquente du nombre d'heures n'est pas expliquée. Plusieurs étudiants ont été primés au grand prix de l'international organisé par le réseau des CCEF auquel participent les étudiants chaque année. Un essaimage des pratiques pédagogiques entre membres de l'équipe pédagogique est indiqué lors de divers comités de pilotage et par la participation à deux projets pédagogiques organisés par l'université et sa Direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation (DAPI) : projet européen « Challenge based learning » et projet d'Eurométropole « Cap InnovAction ». La maquette de la formation est certes organisée en blocs de connaissances et de compétences (BCC) mais ces derniers ne correspondent pas à ceux figurant dans la fiche n° 30146 du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Seul un travail de répartition des unités d'enseignement (UE) par BCC a été mené, et aucune référence à l'alignement pédagogique n'est faite. Les modalités d'évaluation, comme les études de cas ou les mises en situation restent classiques, et l'absence du déploiement de la démarche portfolio ne permet pas d'apprécier la manière dont les compétences sont évaluées. Quant au cadrage financier de la formation, l'IAE affiche un seuil de rentabilité à partir de 20 alternants par LP, inférieur au seuil d'ouverture défini par l'université (24), que respecte la LP *Métiers du commerce international*, uniquement en alternance. En revanche, une baisse conséquente du nombre d'heures est observée (de 549 à 420, soit - 23 %), sans élément d'explication.

L'adossement à la recherche est limité. Si l'initiation à la recherche est effective, elle est limitée à huit heures de méthodologie de rédaction d'un mémoire qui n'apparaissent pas comme telles dans la maquette. La pluridisciplinarité (droit, économie, marketing) est pratiquée, ainsi que l'interdisciplinarité : gestion de projet international, « business game », missions internationales, projets étudiants. Enfin, la part des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation est trop faible : trois enseignants-chercheurs en sciences de gestion pour 41 heures de formation, soit 8 % des heures étudiant de la maquette.

La démarche d'amélioration continue n'est pas finalisée. Des questionnaires d'évaluation sont annoncés et des temps d'échanges réguliers prévus avec toute la promotion pour aborder l'organisation pédagogique mais le taux de réponse aux enquêtes est particulièrement faible (25 % à 30 %) et il n'en est fait aucune analyse dans le dossier. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement fait apparaître des réflexions autour du positionnement de la formation dans son environnement académique et socio-professionnel et aborde des questions liées au parcours de l'étudiant et à l'organisation pédagogique, mais ni les partenaires professionnels ni les employeurs des alternants ne sont associés à ces réflexions.

Conclusion

Points forts

- Une formation répondant à des besoins de recrutement exprimés par des petites et moyennes entreprises ;
- Des partenariats forts avec le milieu socio-économique donnant lieu à deux conventions-cadres ;
- Un suivi des parcours de l'étudiant très complet ;
- Une bonne ouverture à l'alternance ;
- Une ouverture à l'international en cohérence avec les métiers préparés.

Points faibles

- Une valorisation trop faible des mises en situation professionnelle ;
- Une participation toujours insuffisante d'enseignants-chercheurs aux enseignements, faiblesse déjà soulignée lors de la précédente évaluation ;
- Une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants non généralisée ;
- Un conseil de perfectionnement n'intégrant pas de professionnels du secteur ;
- Une approche par compétences insuffisamment déployée en dépit d'une professionnalisation revendiquée.

Recommandations

- Mieux valoriser les mises en situation professionnelle en accord avec leur contenu et en augmentant le nombre de crédits ECTS correspondants.
- Renforcer la participation d'enseignants-chercheurs aux enseignements.
- Systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et associer au conseil de perfectionnement des partenaires professionnels de la formation et des employeurs des apprentis.
- Poursuivre la mise en place de l'approche par compétences en concevant des situations d'apprentissage et d'évaluation et en mettant en œuvre la démarche portfolio.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité de la professionnalisation insuffisante (valorisation insuffisante des mises en situation professionnelle).
- Qualité de l'adossement à la recherche insuffisante (participation des enseignants-chercheurs aux enseignements insuffisante).

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NOTARIAT

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers du notariat* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Collaborateur de notaire*. La formation est portée par la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS) et comporte 421 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 23 étudiants et 16 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Métiers du notariat* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement qui se propose de répondre aux enjeux du territoire. Elle correspond à une demande adressée par le Conseil régional des notaires du Nord-Pas-de-Calais. Son effectif relativement stable, malgré une légère baisse en 2022-2023 et ses taux de réussite élevés (90 %) constituent indéniablement des points forts de la formation. Cependant, contrairement à la vocation première de la licence professionnelle, trop de diplômés ne s'insèrent pas directement, préférant poursuivre des études. Enfin, un dispositif d'évaluation interne devra permettre de compléter le dispositif d'amélioration continue encore incomplet.

La formation est professionnalisante en accord avec les besoins du territoire, mais trop de diplômés poursuivent leurs études. La formation est le fruit d'une demande adressée directement par le Conseil régional des notaires du Nord-Pas-de-Calais à l'université de Lille afin d'assurer une formation pour les collaborateurs salariés des études de notaires. Cette demande a été bien prise en compte dans la création de la formation qui est réalisée majoritairement en alternance ou en formation continue, avec une concentration des enseignements les vendredis et samedis, permettant une activité suivie des étudiants dans les études notariales. L'expérience professionnelle est très largement valorisée dans la maquette d'enseignement à hauteur de 11 crédits ECTS pour le stage (16 semaines) et 14 crédits ECTS pour le projet tuteuré, soit un total de 25 crédits ECTS. On relèvera toutefois que les partenariats avec les instances représentatives de la profession de notaire sont qualifiés d'informels, ce qui ne les empêche pas d'être efficaces au vu des taux d'insertion rapportés, et que la participation au conseil de perfectionnement de membres de cette profession n'est pas encore en place. Six professionnels interviennent toutefois sur les 16 enseignants du diplôme pour un volume de 120 heures (29 % des heures de la maquette). L'insertion professionnelle est bonne pour les étudiants qui souhaitent s'insérer directement à l'issue de leur diplomation, mais ce nombre ne constitue qu'une trop faible part des diplômés, la majorité (70 à 80 %) poursuivant des études. Cette insertion professionnelle n'est donc pas conforme aux attendus réglementaires, qui prévoient un minimum de 50 % d'insertion professionnelle pour les diplômés d'une LP.

L'organisation pédagogique de la formation n'est pas en phase avec les attendus de l'approche par compétences. La formation présente une maquette d'enseignement structurée en quatre blocs de connaissances et de compétences (BCC). Cependant, deux de ces quatre blocs correspondent (i) au projet tuteuré (ii) au stage. Les deux blocs restants semblent davantage se fonder sur le regroupement de connaissances que de compétences correspondant à des savoir-faire ou savoir agir. Le référentiel de compétences sur lequel s'appuie cette organisation n'est pas précisé. Si les enseignants sont laissés libres du choix de leur méthode d'enseignement, l'innovation pédagogique se fait discrète, la pédagogie inversée est parfois employée avec remise préalable d'un polycopié, ce qui est cohérent avec des profils d'étudiants en stage ou en exercice professionnel. Les méthodes d'évaluation sont diverses (grands oraux transversaux, écrits et présentation face à un jury de projet) et permettent de développer des compétences cohérentes avec les débouchés de la formation. La formation ne fait pas état de l'utilisation d'un portfolio.

Le suivi des étudiants assure leur réussite. La formation a une bonne connaissance du profil des candidats qu'elle recherche (issus notamment de brevet de technicien supérieur, BTS *Notariat*) et les sélectionne de manière à assurer leur réussite. Des interventions sont réalisées en lycées et à l'Institut national des formations notariales (INFN) pour promouvoir la formation, ce qui se traduit par un nombre de candidatures élevé au regard de la capacité d'accueil (300 candidatures pour 30 places) et peu de désistements ou d'abandons (l'effectif est systématiquement proche de 30 étudiants avec une légère baisse à 23 en 2022-2023 qui n'est toutefois pas expliquée). Les taux de réussite sont élevés (entre 90 et 100 % sur la période), ce qui n'empêche pas l'équipe pédagogique de réfléchir à des pistes d'amélioration de la formation, notamment une diminution du volume horaire de certains cours.

La formation entretient un lien avec la recherche grâce à une participation importante des enseignants-chercheurs (EC) aux enseignements. Huit EC sur seize enseignants interviennent dans la formation pour un volume significatif de 260 heures, soit 62 % des heures de la maquette. La sensibilisation à la recherche prend la forme d'heures de méthodologie de la recherche (20 heures), ce qui est cohérent avec ce type de parcours professionnalisant. Ces enseignements sont par ailleurs assurés par des enseignants-chercheurs en droit qui s'assurent de la maîtrise par les étudiants du fonctionnement des bases de données juridiques en lien avec leur projet tuteuré.

La démarche d'amélioration continue reste à construire. La formation ne dispose pas de dispositif d'évaluation interne. Les enquêtes d'évaluation des enseignements sont laissées à l'initiative des enseignants qui s'en saisissent peu de l'avis même des responsables de la formation. La formation a cependant mis en place un conseil de perfectionnement (CP) qui se réunit annuellement dans une conformation adaptée, réunissant deux délégués étudiants de la promotion, la responsable du service scolarité des LP, la gestionnaire de scolarité de la LP, le responsable pédagogique de la LP et des intervenants universitaires et professionnels (deux ou trois). Le compte rendu (CR) n'est pas transmis (le CR du CP du master *Notariat* le remplace parmi les documents ayant valeur de preuve) et il est donc impossible de savoir s'il participe pleinement au processus d'amélioration continue de la formation.

La formation demeure peu ouverte à l'international. En effet, comme souvent en LP, aucune mobilité entrante ou sortante n'est comptabilisée sur la période. Des enseignements en anglais juridique et notarial pour un volume très limité sont proposés (10 heures), ce qui est pertinent au regard du positionnement géographie du site (proximité de la Belgique et des Pays-Bas), mais reste toutefois un levier nettement insuffisant pour inciter les étudiants à la mobilité. Ce volume mériterait donc d'être rehaussé.

Conclusion

Points forts

- Une formation conçue avec et pour les professionnels ;
- Une formation attractive ;
- Des taux de réussite élevés.

Points faibles

- Un taux de poursuite d'études trop élevé ;
- Une absence de dispositif systématisé d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Une formation aux compétences linguistiques limitée ;
- Une approche par compétences à peine initiée.

Recommandations

- Concevoir un plan d'action pour réduire le taux de poursuite d'études et mieux répondre aux besoins du territoire en insertion professionnelle immédiate.
- Mettre en place un dispositif formalisé et systématique d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Augmenter la part de l'enseignement réservée aux compétences linguistiques.
- Développer l'approche par compétences à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation et à l'aide d'une démarche portfolio.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité du devenir des diplômés insuffisante (taux de poursuite d'études trop élevé).

LICENCE PROFESSIONNELLE SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Sécurité des biens et des personnes* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Management de la sécurité publique et privée*. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte 420 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 16 étudiants et 22 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Sécurité des biens et des personnes* est dispensée sur le site Roubaix de l'IUT de Lille. Exclusivement proposée en alternance, elle répond aux priorités de l'université en matière de professionnalisation, bien que des candidats admis, relativement nombreux, puissent ne pas trouver d'entreprises pour contractualiser. Elle vise pourtant une grande diversité de fonctions dans les secteurs privés et publics où le besoin des compétences visées s'accroît rapidement. Peu d'enseignants-chercheurs y interviennent. Son pilotage est solide, mais les alternants n'évaluent pas encore les enseignements et la formation sur la base d'une enquête formalisée.

La formation s'inscrit dans les axes et thématiques prioritaires de l'université de Lille, en ce qu'elle répond à un besoin du tissu territorial et à un objectif de professionnalisation affirmé et adapté au contexte socio-économique mais aussi en ce qu'elle prévoit d'inclure un module « responsabilité sociale et environnementale des entreprises ». Une partie des objectifs de l'université de Lille (environnement, pluridisciplinarité, accompagnement et suivi des étudiants, aide à l'insertion) relève en fait d'une mutualisation avec les autres LP de l'IUT de Roubaix – ce qui n'empêche pas la pertinence de leur prise en charge et de leur mise en œuvre au niveau de chaque formation.

La formation met en œuvre sa vocation professionnalisante de manière très satisfaisante. En effet, elle est proposée exclusivement en alternance et, d'autre part, elle met en œuvre une pédagogie incluant des mises en situation professionnelle (stage alterné, contrats d'apprentissage ou de professionnalisation), des projets tuteurés et des études de cas. Le nombre croissant d'apprentis (11 sur 16 inscrits en 2022-2023) démontre une bonne adéquation de la formation aux besoins du secteur professionnel de la sécurité. En outre, 19 enseignants sur 22 sont issus du monde professionnel et dispensent 63 % des enseignements. Vingt-cinq semaines sont consacrées à l'expérience professionnelle, qui, avec les projets tuteurés, est valorisée à hauteur de 24 crédits ECTS. Si la maquette est déclinée en blocs de connaissances et de compétences (BCC), l'introduction des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) n'est encore qu'à l'état de projet, ce qui prouve que l'approche par compétences n'est pas aboutie.

La formation accompagne la réussite des alternants et bénéficie des partenariats établis de longue date par l'IUT avec le monde socio-économique régional. Elle est notamment partenaire des Clubs régionaux d'entreprises partenaires de l'insertion (CREPI), qui regroupent des services de gestion des ressources humaines (GRH) des entreprises régionales. Ces partenariats permettent d'aider les étudiants à obtenir un contrat d'alternance. Nonobstant, les précisions manquent quant au centre de formation d'apprentis (CFA) partenaire et sur son rôle dans l'accompagnement des étudiants à la recherche de contrat. Un accompagnement des alternants, en partenariat avec les professionnels, est assuré sous forme de suivi des alternants, de « jobdating », de « stage dating », d'« ateliers de coaching », de soutenances intermédiaires et de rattrapages. Ce suivi se traduit par des taux de réussite très bons, bien qu'en baisse (100 % pour un effectif de sept inscrits en 2021 ; 94 % pour 16 inscrits en 2022 ; 75 % pour 16 inscrits en 2023). La réussite est aussi favorisée par le taux d'encadrement confortable de la formation (plus d'un enseignant pour un étudiant).

La formation jouit d'une forte attractivité, qu'elle entretient par des actions de communication. Grâce à ses actions de communication, la formation reçoit désormais plus de cent candidatures par an et accepte entre 30 et 50 candidats. En revanche, elle en inscrit beaucoup moins (16 par an ces deux dernières années), les admis n'obtenant pas de contrat de professionnalisation étant contraints de renoncer à leur inscription. Ce point mérite incontestablement attention et réflexion à court terme, compte tenu de la situation de tension du secteur d'activité visé.

Le suivi du devenir des diplômés est peu précis sur la nature des insertions professionnelles et des poursuites d'études. L'enquête fournie porte sur une cohorte unique de 17 diplômés de 2020, qui ne concerne que les neuf diplômés alors inscrits en formation initiale et ne compte que sept répondants. Sous la réserve de la faiblesse du panel, les chiffres montrent qu'à 4,7 mois en moyenne, cinq étudiants sur neuf avaient trouvé un emploi (parmi les cinq diplômés en emploi, quatre ont un emploi stable, un en position de cadre, quatre dans des fonctions intermédiaires, quatre dans le secteur public dans la région de Lille ou dans le reste de la France). Parmi les sept répondants, trois diplômés ont poursuivi une formation (dont un à l'université de Lille). En revanche, aucune précision n'est donnée sur les formations suivies, leur niveau, ni leur nature. Un suivi de ces cohortes réduites, après 2020, aurait été utile.

L'initiation à la recherche tient peu de place dans la formation. Elle se résume à 10 heures. Les enseignements proposés sont nourris par la recherche *via* les interventions de trois enseignants-chercheurs (un en mathématiques, deux en droit) assurant 79 heures d'enseignements (19 % des heures de la maquette), ce qui est peu, même pour une formation professionnalisante. Les étudiants sont toutefois initiés à différents exercices pratiqués en recherche (synthèses, bibliographies, recherches documentaires, enquêtes, mémoires de stage, projets tuteurés, lecture critique d'articles). Les enseignants-chercheurs interviennent également dans l'encadrement des projets personnels et professionnels des étudiants, ce qu'il y aurait lieu de faire mieux apparaître dans le dossier d'autoévaluation remis. Les étudiants sont également sensibilisés au plagiat.

La formation se justifie de ne pas développer de stratégie à l'international, arguant du peu de compatibilité avec le rythme de l'alternance. Les étudiants passent trois jours en entreprise et deux jours et demi à l'IUT, rythme qui ne facilite pas la mobilité sortante. Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation sont soumis à l'obtention d'un titre de séjour, ce qui limite les possibilités de mobilité entrante. La maquette de la formation comporte 18 heures d'enseignements de la langue anglaise, ce qui n'est pas considérable, dans un domaine d'activité où cela s'entendrait à divers titres. Par ailleurs, alors qu'ils y sont invités, il semble qu'aucun étudiant ne passe le Test Of English for International Communication (TOEIC).

L'amélioration continue de la formation repose uniquement sur un conseil de perfectionnement (CP) de 12 membres. Ce conseil de perfectionnement, réuni le 7 juillet 2023, conclut à un satisfecit de la part des enseignants, des intervenants extérieurs et des étudiants. La mise en place d'enquêtes formalisées d'évaluation des enseignements et de la formation n'est qu'à l'état de projet à l'IUT, ces évaluations étant actuellement laissées à l'initiative des enseignants. Le CP aurait souhaité introduire un enseignement sur la « sécurité des données » qui relève d'une spécialité hautement technique dont la place dans une formation généraliste en sécurité ne s'impose pas, sauf pour mettre l'accent sur l'importance des technologies innovantes en matière de sécurité privée et pour aborder cet aspect dans les modules « cœur de métier », par exemple en demandant une réflexion et une recherche des étudiants à ce sujet. En tout état de cause, la maquette communiquée n'étant pas détaillée, il n'est pas précisé si une information à propos du Règlement général sur la protection des données (RGPD) a lieu, ce qui, dans un tel domaine d'activité, est essentiel.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive ;
- Une formation en bonne adéquation avec les besoins du monde socio-économiques ;
- Des éléments de professionnalisation adaptés aux objectifs.

Points faibles

- Un adossement à la recherche modeste ;
- Une démarche d'amélioration continue dépourvue d'enquêtes systématiques d'évaluation des enseignements et de la formation par les alternants ;
- Une approche par compétences à consolider ;
- La difficulté pour une partie des candidats admis à trouver des contrats d'alternance.

Recommandations

- Renforcer l'adossement à la recherche en augmentant la participation des enseignants-chercheurs aux enseignements et en étoffant les dispositifs d'initiation à la recherche.
- Consolider la démarche d'amélioration continue en systématisant des enquêtes formalisées d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Consolider l'approche par compétences en mettant en place des situations d'apprentissage et d'évaluation et en déployant une démarche portfolio.
- Mettre en place une aide et un accompagnement aux étudiants pour la recherche de contrat d'apprentissage en constituant par exemple un fichier d'entreprises du secteur ayant déjà accueilli des alternants ou des stagiaires.

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPTISTE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le certificat de capacité d'*Orthoptiste* de l'université de Lille est une formation portée par l'unité de formation et de recherche Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte 2 267 heures étudiant, dont 1 400 heures dédiées aux stages, dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 60 étudiants et 29 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le certificat de capacité d'*Orthoptiste* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement dans le domaine de la Santé et des formations paramédicales. La formation intègre de très nombreux éléments de professionnalisation, notamment en proposant aux étudiants de personnaliser leur parcours de formation. Elle possède un bon adossement à la recherche. Ses taux de réussite, de bons à très bons, sont favorisés par un excellent taux d'encadrement. La diversification des pratiques pédagogiques pourrait être améliorée en augmentant le nombre d'enseignants formés à la pédagogie. Le processus d'évaluation interne ne s'appuie pas sur une évaluation formalisée des enseignements et le devenir des diplômés n'est pas suivi. La formation doit également veiller à s'ouvrir à l'international.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation pertinents avec l'obligation de stage en milieu professionnel lors des six semestres du cursus. Des professionnels (au nombre de 20) participent à la formation théorique au cours du cursus universitaire (ils dispensent environ 50 % des enseignements) et assurent également la formation pratique sur les lieux de stage. La présence au semestre six d'un enseignement préparant à l'exercice professionnel est notable. Il est également remarquable que l'étudiant puisse personnaliser son parcours de formation en fonction de ses choix de terrains de stage et de se spécialiser ainsi dans un domaine particulier. Alors que 40 crédits ECTS (un tiers du total de la formation) sont réservés à l'expérience en milieu professionnel, on peut regretter qu'il ne soit pas précisé comment sont encadrés les étudiants ni, comme on pourrait légitimement l'attendre, si des heures sont dédiées à l'encadrement et au suivi des stagiaires.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche. En deuxième année, des unités d'enseignements (UE) sont spécifiquement destinées à l'initiation à la recherche : statistiques, épidémiologie, santé publique, méthodologie, documentation et bibliographie scientifique. Selon la maquette de formation, les étudiants suivent 120 heures de formation en anglais au cours des trois années de formation, pour leur permettre de lire de manière critique les avancées de la recherche dans la discipline. Cependant, la formation par la recherche peut encore être améliorée. En effet, bien que dix enseignants-chercheurs interviennent au cours de la formation et assurent 427 heures d'enseignement (49 % des heures de la maquette, hors stage), les étudiants ne sont actuellement pas accueillis dans des unités de recherche. Une telle opportunité de stage serait pourtant cohérente avec la possibilité évoquée dans le dossier de poursuivre en master à l'issue de la formation, bien que sa finalité principale demeure l'insertion professionnelle.

Les taux de réussite des étudiants aux examens sont bons, voire très bons, mais la formation ne suit pas le devenir de ses diplômés. Les moyennes de ces taux sur les trois dernières années sont de 83 % en première année, de 93 % en seconde année et de 100 % en troisième année. Ces excellents résultats sont liés en partie à la mise en place d'un tutorat d'accompagnement lors des deux premières années. Le taux d'encadrement élevé de la formation y contribue également (7,5 étudiants par enseignant permanent). L'attractivité de la formation est notable (407 candidatures sur Parcoursup en 2022 pour 22 places). En revanche, bien que la possibilité de poursuite d'études des diplômés en master soit évoquée, aucune information concrète sur le sujet n'est fournie. De même, alors que l'insertion professionnelle est présentée comme systématique dès la diplomation, aucun suivi du devenir des diplômés n'est inclus dans le dossier d'auto-évaluation (DAE). Pourtant, ce type d'enquête pourrait renseigner sur la qualité de la formation.

Le processus d'évaluation interne de la formation est incomplet. Il est surprenant que l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants ne soit encore qu'à l'état de projet et non mise en place. Le conseil de perfectionnement s'est réuni pour la première fois en novembre 2023. Bien que sa composition soit

conforme à ce qui est attendu (enseignants, étudiants, personnalités du monde socio-économique), son utilité sera grandement améliorée lorsque l'évaluation systématique des enseignements sera effectivement instaurée et qu'il disposera de données quantitatives et qualitatives sur le suivi des diplômés.

L'organisation et les pratiques pédagogiques de la formation révèlent plusieurs faiblesses. Bien que la formation soit organisée en adéquation avec la fiche correspondante du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), laquelle définit cinq domaines de savoir et onze compétences à acquérir, elle ne montre pas à travers sa maquette de formation une véritable organisation en blocs de connaissances et de compétences (BCC). On ignore à la lecture du dossier d'autoévaluation si des situations d'apprentissage et d'évaluation, ainsi qu'un suivi de l'acquisition progressive des compétences, ont été mis en place. La diversité des méthodes pédagogiques utilisées pourrait être accrue, plutôt que de se limiter à des dépôts de supports pédagogiques sur Moodle ou à l'utilisation occasionnelle de l'application Wooclap. Les travaux de groupe sur des cas cliniques réels doivent être encouragés et gagneraient à être multipliés. Peu d'enseignants de la formation sont réellement formés à la pédagogie, une majorité d'entre eux (21) n'étant pas permanents. Cette insuffisance explique certainement pourquoi des outils pédagogiques, comme le e-portfolio, indispensables à la réflexivité des étudiants et au suivi de l'acquisition des compétences ne sont pas utilisés.

Enfin, hormis les enseignements de langues étrangères qu'elle propose, la formation n'est pas ouverte à l'international. Elle explique ce manque d'ouverture par l'absence de formation équivalente à l'étranger, ce qui peut surprendre puisque la possibilité pour un étudiant de suivre un semestre de formation à l'étranger devrait être rendue possible. Aucun partenariat international, même industriel ou pour les stages, alors que l'université est transfrontalière, n'est rapporté dans le dossier. La formation gagnerait pourtant à s'ouvrir à l'international d'autant plus si elle souhaite offrir à certains de ses étudiants la possibilité de poursuivre en master.

Conclusion

Points forts

- De nombreux éléments de professionnalisation pertinents tout au long de la formation ;
- Un solide adossement à la recherche de la formation ;
- Des taux de réussite élevés chez les étudiants.

Points faibles

- Une absence de suivi du devenir des diplômés ;
- Une absence d'évaluation formalisée des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Des pratiques pédagogiques peu diversifiées ;
- Une formation trop peu ouverte à l'international.

Recommandations

- Améliorer le processus d'évaluation interne de la formation, notamment en laissant à chaque étudiant la possibilité d'évaluer les enseignements et la formation.
- Assurer un suivi régulier du devenir des diplômés.
- Inciter les enseignants à se former aux méthodes pédagogiques.
- Étudier les possibilités de développer des partenariats à l'international, notamment avec des institutions ou organismes belges.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES (DFGSMA)

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences maïeutiques* (DFG*SMa*) de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours qui recrute en deuxième année du cycle essentiellement des étudiants issus d'un parcours d'accès spécifique santé (PASS) ou d'une licence accès santé (L.AS). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte 2 112 heures étudiant, dont 1 410 heures de stage. Elle compte, en 2022-2023, 102 étudiants dans les deux dernières années du cycle et 118 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le DFG*SMa* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement dans le domaine de la Santé. La formation est professionnalisante avec des stages de mise en situation professionnelle. Les méthodes pédagogiques utilisées sont diverses et en adéquation avec les compétences à acquérir. Le processus d'évaluation interne gagnerait à s'adjoindre un véritable conseil de perfectionnement. Grâce à un suivi des étudiants en difficulté, les taux de réussite aux examens sont bons. La formation ne s'organise cependant pas selon de réelles approches programme ni par compétences. L'adossement à la recherche, bien que déjà bien présent, peut encore être renforcé. La formation doit profiter de sa reconnaissance universitaire pour s'ouvrir à l'international.

La formation s'inscrit parfaitement dans une logique de professionnalisation. En effet, elle comporte de nombreux stages de mise en situation professionnelle à la fois dans un cadre hospitalier et en milieu libéral (1 410 heures au cours des deux ans ; 47 crédits ECTS). Les terrains de stage sont nombreux et divers : l'École de sages-femmes (ESF) est liée par convention à 24 établissements hospitaliers des Hauts-de-France et l'essor de l'activité libérale permet également de développer largement l'offre de stage. En outre, la formation bénéficie de la participation de plus d'une centaine de professionnels à ses enseignements (qui assurent plus de 97 % du programme) et à l'encadrement des étudiants au cours des stages : sages-femmes, cliniciennes, médecins, psychologues, juristes, pharmaciens. Les étudiants participent également au cours du cursus à des actions de santé publique organisées localement (semaine mondiale de l'allaitement maternel, octobre rose, etc.).

Les taux de réussite des étudiants aux examens sont excellents. La moyenne du taux de réussite concernant les trois dernières années est de 85 % en deuxième année (DFG*SMa*2) et de 95 % pour la troisième année (DFG*SMa*3). Ces bons résultats sont en partie dus au suivi renforcé des étudiants en difficulté par une enseignante sage-femme référente et au tutorat étudiant dans lequel de nombreux étudiants plus avancés dans le cursus s'investissent, et qui est valorisé par la validation d'un enseignement à choix libre (ECL). On peut cependant regretter que la formation ne produise pas d'analyse de son attractivité, le nombre de places (53 par an depuis 2021) non pourvues à l'entrée du DFG*SMa*2 étant négligeable (de zéro à une place vacante par an depuis 2021). L'attractivité pourrait être évaluée par le nombre d'étudiants admis ayant choisi comme vœu unique la filière maïeutique ou par la moyenne du dernier étudiant admis. La problématique de l'insertion professionnelle ne se pose pas, la très grande majorité des étudiants poursuivant, comme attendu, leur cursus en second cycle, dans le diplôme de formation approfondie en *Sciences maïeutiques* (DFA*SMa*). Le taux d'abandon ou de suspension d'études est faible (moins de 2 %).

La formation affiche une réelle volonté de diversifier ses méthodes pédagogiques interactives, notamment grâce à la simulation en Santé, en collaboration avec la plateforme de recherche et d'enseignement par la simulation pour l'apprentissage des attitudes et des gestes (PRESAGE), des ateliers de raisonnement clinique

(ARC), des classes inversées et des leçons cliniques. Des outils numériques tels que Wooclap et Genially sont également utilisés. Cependant, l'organisation pédagogique de la formation devrait gagner en lisibilité. En effet, malgré la présence depuis 2007 d'un référentiel métier et de compétences au niveau national, la maquette de la formation n'est toujours pas organisée en blocs de connaissances et de compétences (BCC). Aucune information n'est donnée sur d'éventuelles situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) et l'on peut regretter que le e-portfolio ne soit pas encore utilisé pour développer les compétences réflexives des étudiants et s'assurer de leur acquisition.

La formation dispose également d'un processus d'évaluation interne bien structuré permettant d'assurer l'amélioration continue de sa qualité. Les étudiants sont invités chaque année à évaluer d'une part leur satisfaction générale vis-à-vis de la formation et, d'autre part, la qualité pédagogique des enseignements (cours magistraux, enseignements dirigés, travaux pratiques et stages). La participation à cette évaluation a augmenté au cours des trois dernières années, oscillant entre 44 et 100 % de participation. Le conseil technique de l'École joue le rôle de conseil de perfectionnement. Il respecte le cadre réglementaire dans sa composition : partenaires du monde socio-économique, enseignants et étudiants. Il se réunit deux fois par an pour les deux cycles de la formation. Il est regrettable que le compte rendu (CR) fourni dans le dossier soit celui du conseil de rentrée universitaire et non celui de fin d'année car il n'y a pas d'analyse des résultats de l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. Le conseil de perfectionnement mériterait d'être distingué du conseil technique qui traite de beaucoup d'autres sujets que celui de l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation, il y gagnerait en lisibilité.

Les objectifs du premier cycle en matière de formation à la recherche sont clairement annoncés : maîtriser la recherche documentaire, connaître les bases méthodologiques en épidémiologie et en recherche clinique, s'initier à la lecture critique d'articles. Ces objectifs sont atteints grâce à la présence d'une unité d'enseignement spécifiquement dédiée (santé publique, démarche de recherche, anglais) qui se décline au cours des trois derniers semestres. Bien qu'actuellement aucun enseignant-chercheur de la formation n'appartienne à l'École de sages-femmes et que les sept enseignants-chercheurs intervenant dans la formation ne dispensent que très peu d'heures (17 heures), il existe une volonté évidente de formation des enseignantes permanentes dans le domaine de la recherche (deux ont obtenu un master en Santé publique-épidémiologie et une est actuellement en thèse en épidémiologie). De plus, les étudiants ont la possibilité de suivre un parcours recherche en accédant, dès le 1er cycle, à des enseignements du master *Biologie-santé*, dans le cadre des enseignements à choix libre (ECL). Cette volonté de formation à la recherche des enseignants et des étudiants va tout à fait dans le sens de la reconnaissance universitaire que les écoles de sages-femmes devraient obtenir prochainement.

La formation n'est pas assez ouverte à l'international. En particulier, les mobilités entrantes et sortantes, tant pour les étudiants que pour les enseignants, sont inexistantes. Les 40 heures d'anglais présentes dans la maquette ainsi que le développement de la recherche et la reconnaissance universitaire de la formation devraient aider à remédier à ce manque d'ouverture à l'international.

Enfin, le dossier d'autoévaluation manque de données et d'analyses concernant le PASS : la maquette de la formation, les données de réussite, ainsi que le compte rendu du dernier conseil de perfectionnement sont notamment absents.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation très développée avec de nombreux stages ;
- D'excellents taux de réussite et un tutorat étudiant valorisé ;
- Des méthodes pédagogiques très diverses et alignées avec les compétences à acquérir ;
- Une évaluation systématique des enseignements et de la formation.

Points faibles

- Un adossement à la recherche à renforcer ;
- Une approche par compétences pas encore pleinement lisible ;
- Une ouverture à l'international inexistante.

Recommandations

- Poursuivre la formation à la recherche du personnel enseignant.
- Augmenter la lisibilité de l'organisation pédagogique en construisant des blocs de connaissances et de compétences et en identifiant les situations d'apprentissage et d'évaluation.
- Ouvrir la formation à l'international.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES (DFGSM)

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFG*SM*) de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours qui recrute en deuxième année du cycle, essentiellement des étudiants issus d'un parcours d'accès spécifique santé (PASS) ou d'une licence accès santé (L.AS). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte 1 997 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 2 844 étudiants (1 595 dans le PASS ; 1 249 dans les deux dernières années du cycle) et 203 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le DFG*SM* a une place cohérente parmi les formations en Santé de l'établissement. La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation avec des stages en milieu hospitalier et la possibilité pour l'étudiant de personnaliser son parcours en proposant lui-même des terrains de stage, hors maquette de formation. Les taux de réussite aux examens sont bons, voire très bons, en partie grâce aux excellents systèmes d'accompagnement à la réussite mis en place. Les pratiques pédagogiques sont diverses et adaptées à l'acquisition des compétences. Cependant, l'organisation de la maquette de formation correspond davantage à un regroupement d'enseignements disciplinaires qu'à une vraie organisation en blocs de connaissances et de compétences (BCC). L'évaluation des enseignements et de la formation n'est toujours pas mise en place, seule une évaluation des stages étant réalisée. L'adossement à la recherche de la formation n'est pas manifeste à la seule lecture du dossier.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Des stages hospitaliers de mise en situation professionnelle sont présents au cours des deux années de DFG*SM*. Les partenariats locaux et régionaux développés par la formation reposent d'ailleurs essentiellement sur le Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Lille et les centres hospitaliers généraux (CHG) de la région avec lesquels des conventions ont été signées. Est également offerte aux étudiants la possibilité de réaliser des stages hors maquette de formation, à l'hôpital et en libéral tout au long de l'année, afin de les aider dans leurs futurs choix de spécialités, à la fin du second cycle. Il est important également de noter que la formation sensibilise les étudiants aux besoins socio-économiques du territoire dans le cadre du service sanitaire et d'actions de prévention primaire dans les établissements scolaires de la région.

Les systèmes d'accompagnement à la réussite des étudiants sont excellents. Les taux de réussite en 2022-2023 sont très bons en troisième année (DFG*SM*3 ; 95,8 %), mais plus faibles en deuxième année (DFG*SM*2 ; 82,3 %), ceux-ci étant reliés au fort taux d'échec des étudiants issus de première année de L.AS (L.AS1 ; 50,7 % d'échecs). Pour lutter contre ce taux d'échec, la formation a mis en place un enseignement à choix libre (ECL), remédiation ayant pour objectif de combler des lacunes en sciences fondamentales décelées au cours du premier semestre de DFG*SM*2. Cependant, cet ECL n'est pas suffisant pour plus de la moitié des étudiants qui ne valident pas le DGF*SM*2, mais il est encourageant de noter que 91 % des étudiants issus de L.AS1 valident le DFG*SM*3 en 2022-2023, ce qui démontre une résorption des lacunes avec l'avancée dans le cursus. Le nombre d'étudiants abandonnant le cursus au cours du cycle est très faible (un ou deux par an), la quasi-totalité des étudiants intégrant le diplôme de formation approfondie en *Sciences médicales* (DFA*SM*). Ce résultat remarquable est lié au dispositif d'accompagnement « BARÈME » mis en place pour l'ensemble des étudiants. Ce dispositif propose des interventions de prévention personnalisées, afin d'améliorer la qualité de vie des étudiants en santé (QVES) et accompagne les étudiants demandeurs dans toutes les dimensions pouvant affecter leurs études et la réussite de leur projet professionnel. Ce dispositif implique le travail en coordination de plusieurs structures internes à la formation (conseil des études, commissions des stages, etc.), des services universitaires impliqués dans la vie étudiante (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires, CROUS, service de santé étudiante), et un soutien par les pairs (tutorat, SOS internes, etc.). Les étudiants à besoins

spécifiques (sportifs de haut niveau, étudiants en situation de handicap, etc.) bénéficient également d'aménagements d'études.

La formation fait un réel effort de diversification de ses pratiques pédagogiques, mais l'organisation de la formation en BCC pose question. La formation veille à diversifier ses pratiques pédagogiques. Elle pratique l'apprentissage par problèmes (APP), en particulier lorsque le raisonnement clinique est au cœur de l'apprentissage. Elle utilise également des méthodes interactives à l'aide d'applications numériques, telles que Wooclap, et des enseignements dirigés (ED) sous format d'« escape game » (lecture critique d'articles en DFG*SM*3, pharmacologie en DFG*SM*2 et 3). Sont également à disposition des étudiants des modules d'auto-entraînement sur la plateforme Moodle, en particulier en anatomie, et des annales d'examens avec leurs corrigés. Il est surprenant que la simulation en Santé soit très peu abordée dans le dossier d'autoévaluation déposé par la formation alors qu'elle est en plein essor au niveau national et que l'université de Lille possède en son sein la Plateforme de recherche et d'enseignement par la simulation pour l'apprentissage des attitudes et des gestes (PRESAGE), utilisée également par d'autres formations en Santé (pharmacie, sages-femmes). La formation est déclinée en BCC avec des BCC de connaissances et des BCC de compétences « Pratique de la médecine ». Mais cette partition surprend pour une déclinaison en blocs voulant justement associer compétences et connaissances. En ce sens, le détail des BCC et des unités d'enseignement de la maquette de formation correspond davantage à un regroupement d'unités d'enseignement déjà existantes en BCC de convenance qu'à une réelle structuration en BCC. De même, on s'étonnera qu'un seul des BCC sur les quatre de chaque semestre de formation cumule à lui seul 83 à 90 % de la totalité des ECTS du semestre. De ce fait, des enseignements tels que les stages et le passeport de sémiologie sont très peu valorisés en heures étudiant ou en nombre de crédits ECTS. Enfin, la présence d'un large échantillon d'ECL permet réellement à l'étudiant de construire un parcours personnalisé. Ainsi l'ECL engagement citoyen valorise l'investissement des étudiants dans des associations impliquées dans l'humanitaire, le social, l'écologie ou en qualité de représentants des étudiants (élus).

Le processus d'évaluation interne ne prend pas suffisamment en compte l'avis des étudiants. L'évaluation des enseignements et de la formation n'est que partielle, seuls les stages étant actuellement évalués (de façon non exhaustive) au moyen de l'application « Gélules ». Le conseil de perfectionnement s'est réuni pour la première fois en octobre 2023. Bien que sa composition respecte la pluralité des représentations, la présence d'un seul étudiant pour deux promotions du DFG et du DFA étonne et mériterait assurément d'être rehaussée.

La lecture du dossier ne permet pas d'objectiver de façon précise l'adossement à la recherche bien que le nombre d'heures d'initiation à la recherche affiché par la formation soit conséquent (252 heures). Aucune unité d'enseignement n'est spécifiquement dédiée à la recherche hormis une UE « Lecture critique d'articles » (LCA) au dernier semestre de DFG*SM*3, préparant aux épreuves dématérialisées nationales (EDN). Alors que le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation est important (165), aucune indication ne permet d'objectiver précisément la réalité de l'adossement à la recherche dans les différents enseignements. La formation à la recherche optionnelle est possible en lien avec un parcours du master *Biologie-santé*, en simple cursus en DFG*SM*3 et double cursus *Médecine-sciences* par dérogation dès le DFG*SM*2. Toutefois le nombre d'étudiants concernés n'est pas précisé. La formation propose également des ECL d'initiation à recherche, en vue d'une éventuelle inscription en master *Biologie-santé*. Si le nombre des heures dévolues à l'initiation à la recherche affiché par la formation est conséquent, les seuls éléments du dossier peinent à les justifier.

La formation n'est pas assez ouverte à l'international. Malgré un enseignement conséquent de 176 heures permettant le développement des compétences linguistiques, la formation n'enregistre aucune mobilité sur les trois années évaluées. Il faut cependant reconnaître que la mobilité dans les études de Santé est plus facile à mettre en place et plus bénéfique pour l'étudiant en fin d'études lorsqu'il effectue des stages en situation professionnelle (DFA*SM*). La mobilité semble cependant possible en premier cycle mais uniquement dans le cadre d'une césure. Peu d'informations sont apportées dans le dossier concernant les mobilités enseignantes pourtant obligatoires pour prétendre au grade de professeur des universités - praticien hospitalier (PU-PH).

Enfin, le dossier manque de données et d'analyses concernant le PASS : La maquette de formation et les données de réussite, ainsi que le compte rendu du dernier conseil de perfectionnement sont notamment absents.

Conclusion

Points forts

- De nombreux éléments de professionnalisation ;
- Des dispositifs d'accompagnement à la réussite innovants ;
- Une réelle volonté de diversification des pratiques pédagogiques.

Points faibles

- Une organisation du curriculum en BCC peu compréhensible ;
- Une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants parcellaire ;
- Des dispositifs d'initiation à la recherche reportés en DFG3.

Recommandations

- Organiser la maquette de formation en BCC en adéquation avec le référentiel national de compétences.
- Mettre en place l'évaluation systématique des enseignements et de la formation.
- Mettre en place une initiation à la recherche effective dès la deuxième année.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES (DFGSO)

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences odontologiques* (DFG*SO*) de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours qui recrute en deuxième année du cycle essentiellement des étudiants issus d'un parcours d'accès spécifique santé (PASS) ou d'une licence accès santé (L.AS). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte 1 378 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 260 étudiants et 87 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le DFG*SO* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement dans le domaine de la Santé. La formation présente une vraie dynamique dans le domaine de la pédagogie avec une véritable volonté de former ses enseignants, ce qui favorise la grande diversité des méthodes pédagogiques utilisées. L'adossement à la recherche est encore perfectible mais réel : la formation à et par la recherche intervenant très tôt dans le cursus et s'appuyant sur la participation d'une trentaine d'enseignants-chercheurs. Quant à la professionnalisation, elle s'articule autour de stages d'observation chez le praticien et l'intervention de praticiens libéraux dans la formation. Toutefois, bien que les taux de réussite aux examens soient très bons, la formation doit s'attacher à suivre de manière plus formelle les étudiants en difficulté. Enfin, le processus d'évaluation interne de la formation n'est pas encore totalement abouti et l'ouverture à l'international demeure trop faible.

Il existe une véritable dynamique dans le domaine de la pédagogie appliquée aux sciences odontologiques. Celle-ci est structurée autour du groupe de recherche en pédagogie odontologique lillois (GREPEOL) et avec l'implication d'enseignants titulaires d'un diplôme d'université (DU) de pédagogie. Le département facultaire a ainsi effectué depuis deux ans un réel travail sur son organisation pédagogique en restructurant sa maquette de formation en bloc de connaissances et de compétences (BCC), en cohérence avec les objectifs de la formation. Les méthodes pédagogiques sont très diversifiées et prennent différentes formes : simulation, immersion, classes inversées, analyses de cas, votes interactifs, plateforme d'apprentissage Moodle, vidéos pédagogiques, jeux de rôle. On regrettera que la formation n'ait pas encore adopté le e-portfolio, outil permettant aux étudiants d'avoir une pratique réflexive sur leur activité clinique. Cet effort de diversification des méthodes d'enseignement est à remarquer d'autant plus que le ratio enseignants/étudiants apparaît faible (33 enseignants permanents pour cinq promotions d'étudiants : diplôme de formation générale (DFG), diplôme de formation approfondie (DFA) et troisième cycle court, TCC).

Les taux de réussite des trois dernières années sont bons, **voire très bons.** Les taux de réussite s'élèvent en moyenne à 84 % en deuxième année (DFG*SO*2) et 99 % en troisième année (DFG*SO*3). Pour autant, la mise en place de différents dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite tels que la remédiation en deuxième année et le tutorat, ainsi que l'élargissement à l'odontologie du dispositif du Bureau d'accompagnement à la réussite des étudiants en médecine (BARÈME) ne paraissent pas superflus. Il s'agit d'encourager ces initiatives au regard des études récentes montrant des situations de mal-être au sein des diverses populations d'étudiants en Santé (rapports du Centre national d'appui à la qualité de vie des étudiants en Santé). La mesure de l'attractivité de la formation s'apprécie par les seules données qualitatives : toutes les places disponibles sont pourvues, mais sans précision sur l'origine des étudiants admis. Pourtant, il serait intéressant pour la formation de mesurer son attractivité au moyen de données plus objectives, telles que le nombre d'étudiants admis ayant placé l'odontologie comme premier choix et la moyenne du dernier admis en odontologie à l'issue de la première année. Le succès des étudiants en DFG*SO*2 en fonction de leur origine (PASS/L.AS) mériterait également d'être suivi afin de mieux cibler les étudiants ayant besoin d'être accompagnés. La problématique

de l'insertion professionnelle ne se pose pas en DFG*SO*, la très grande majorité voire la totalité des étudiants poursuivant leur cursus en DFA*SO*. Seuls deux étudiants ont choisi une réorientation en fin de DFG*SO* ces trois dernières années.

L'adossement à la recherche doit être consolidé. L'équipe pédagogique se compose de trente-cinq enseignants-chercheurs qui assurent 902 heures, soit 65 % du total des heures, avec des contenus d'enseignements s'appuyant sur des méthodes et données de la recherche. La mise en place d'un enseignement d'initiation à la recherche bibliographique et à la lecture critique d'articles est très récente (année universitaire 2023-2024) et fait suite aux recommandations de la dernière évaluation du Hcéres. On ne peut qu'encourager la composante à offrir aux étudiants, la possibilité de suivre des unités d'enseignement (UE) du master *Biologie-santé* dès le DFG*SO*, comme cela est proposé dans les autres départements facultaires de Santé, par exemple par l'intermédiaire des enseignements à choix libre (ECL) obligatoires au cours du cursus.

Des éléments de professionnalisation adaptés sont bien présents. Ainsi, un stage d'observation (d'une durée non précisée), au sein de cabinets libéraux est prévu en DFG*SO*2 permettant aux étudiants de prendre contact avec leur futur champ professionnel dès le début de leur formation. Trois chargés d'enseignement exerçant en libéral participent aux enseignements et à l'encadrement des étudiants (pour 123 heures, soit 9 % du volume horaire). On peut toutefois regretter que le dossier d'autoévaluation n'aborde pas les dispositifs importants présents dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement comme les offres de stages maillant le territoire et le projet « ImPACTs » qui vise, en collaboration avec l'Agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France, à promouvoir l'installation de dentistes, médecins et pharmaciens dans les territoires trop peu pourvus en chirurgiens-dentistes.

La formation doit développer ses partenariats académiques locaux et régionaux. Bien que les disciplines de Santé soient regroupées au sein de la même composante (UFR3S), peu d'éléments dans le dossier mettent en évidence la réalité d'enseignements pluridisciplinaires et interdisciplinaires avec les autres départements facultaires de l'UFR3S. En ce sens, on ne peut qu'encourager le projet de formation conjoint des futurs odontologistes et prothésistes dentaires.

Le processus d'évaluation interne n'est pas encore stabilisé. En effet, l'évaluation de la formation et des enseignements a débuté à la rentrée 2023 pour évaluation de l'année 2022-2023, le dossier ne comporte donc aucune information sur les résultats de cette première évaluation. Le conseil de perfectionnement intègre enseignants, étudiants et personnalités extérieures, mais on peut cependant s'interroger sur la faible représentation des étudiants avec seulement deux représentants : un du 1er cycle et un du 2e, alors que ce conseil de perfectionnement concerne l'ensemble des cinq promotions en formation initiale.

La formation n'est pas assez ouverte à l'international. Bien qu'il existe un chargé de mission relations internationales au sein de la structure et une formation conséquente à l'anglais au cours du cycle (54 heures), aucune mobilité entrante ou sortante n'est observée durant la période d'évaluation. L'absence d'un exercice clinique représentant une motivation à la mobilité en est peut-être la cause. La mobilité enseignante, dont on a du mal à réaliser l'importance à la lecture du dossier, est souvent perçue par beaucoup comme une obligation pour évoluer dans la carrière hospitalo-universitaire davantage que comme une opportunité. On peut regretter que le département d'Odontologie ne profite pas de la volonté de l'université de Lille de placer sa politique au cœur de l'Europe et de participer de manière active au réseau international « Interregional Internationalisation Initiative University Network » (3I Network), la faculté de Leuven qui en fait partie étant notamment réputée dans le domaine de l'odontologie.

Enfin, le dossier ne comporte aucune donnée ni analyse concernant le PASS. Le taux de réussite en fin de DFG*SO*2 en fonction de l'origine PASS/L.AS des étudiants, la maquette de formation et le compte rendu du dernier conseil de perfectionnement sont notamment manquants.

Conclusion

Points forts

- Des taux de réussite excellents ;
- Une initiation à la recherche mise en place dès la première année ;
- Une vraie dynamique dans le domaine de la pédagogie : formation des enseignants, diversité des méthodes pédagogiques.

Points faibles

- Un processus d'évaluation interne qui doit être pérennisé ;
- Une formation trop peu ouverte à l'international et qui développe peu de partenariats.

Recommandations

- Nourrir la réflexion des conseils de perfectionnement par les résultats de l'évaluation des enseignements et élargir la représentation étudiante.
- Développer ses partenariats académiques internationaux, mais aussi locaux et régionaux.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES (DFGSP)

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences pharmaceutiques* (DFG*SP*) de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours qui recrute en deuxième année du cycle essentiellement des étudiants issus d'un parcours d'accès spécifique santé (PASS) ou d'une licence accès santé (L.AS). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comprend 1 328 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 459 étudiants dans les deux dernières années du cycle et 116 enseignants permanents.

Analyse globale

Le DFG*SP* est tout à fait en cohérence avec l'offre de formation en Santé de l'établissement. La formation permet aux étudiants de se confronter aux différents modes d'exercice de la profession grâce à des stages de mise en situation professionnelle. Le corps enseignant s'attache à diversifier ses méthodes pédagogiques en adéquation avec les compétences à acquérir. Le processus d'évaluation interne est solide, permettant une amélioration continue de la qualité de la formation. Grâce à la mise en place d'un suivi des étudiants en difficulté, les taux de réussite aux examens sont bons. La formation n'a cependant pas encore déployé une réelle approche par compétences. L'initiation à la recherche est trop peu lisible dans la maquette de formation et n'est pas proposée à tous les étudiants. La formation est également trop peu ouverte à l'international.

La formation prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat et ceci par l'intermédiaire de divers éléments : la présence de stages obligatoires (six semaines) et optionnels, où l'étudiant peut se confronter aux différentes filières professionnelles (officine, industrie, hôpital) ; l'accompagnement personnalisé au projet d'orientation professionnelle (POP) avec des séances d'enseignements dirigés (ED) où les différents métiers sont présentés, ainsi qu'une formation à la rédaction de *curriculum vitae* et de lettres de motivation ; une initiation à l'entrepreneuriat pour les étudiants de troisième année intéressés en santé et nutrition, en partenariat avec diverses entreprises (projet « bootcamp » HIBSTER, formation intensive à l'innovation dans le domaine de la santé, de l'alimentation, du sport et du bien-vieillir) et le Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (Pépite). L'implication des professionnels (au nombre de 38) dans les enseignements (assurant 11,5 % du programme), mais également en tant que tuteurs de stages, est un véritable plus dans cette ouverture à la professionnalisation. On peut toutefois noter que le nombre de crédits ECTS dévolus à l'expérience en milieu professionnel dans la formation n'est pas précisé.

La formation dispose également d'un processus d'évaluation interne solide et mis en place depuis plusieurs années lui permettant d'assurer l'amélioration continue de sa qualité. L'évaluation systématique des enseignements est en place depuis 2012 et le taux de participation est tout à fait acceptable avec une moyenne de 63 % les trois dernières années. Le conseil de perfectionnement analyse les résultats de l'évaluation des enseignements ainsi que les résultats académiques des étudiants et propose des pistes d'amélioration de l'organisation de la formation, comme la mise en place des approches programme et par compétences ou encore l'augmentation du nombre d'épreuves en contrôle continu. L'évaluation des enseignements et de la formation par les diplômés lors du suivi de leur devenir est aussi un apport essentiel dans ce processus d'évaluation interne.

Le succès des étudiants aux examens est élevé : les moyennes des taux de réussite ces trois dernières années sont de 80 % pour la deuxième année (DFG*SP*2) et de 89 % pour la troisième année (DFG*SP*3). Ces bons résultats sont en partie dus à un suivi minutieux de la réussite des étudiants opéré au sein de la formation, en tenant

compte de la filière de recrutement des étudiants. Ils résultent aussi de la mise en place d'enseignements de soutien en chimie, en physique, en mathématiques et en biologie pour les étudiants en difficulté dès le premier semestre de DFG*SP*2, du suivi particulier des étudiants issus de passerelles entrantes et de l'accompagnement spécifique de ces étudiants par d'autres étudiants de la promotion ayant suivi le parcours traditionnel (PASS/L.AS). Malgré ces mesures essentielles de soutien à la réussite, comme partout en France, la discipline est confrontée à une baisse d'attractivité pour la profession que l'on peut objectiver par la baisse des effectifs en DFG*SP*2 ces dernières années (283 étudiants en 2021-2022 et 215 en 2022-2023). La problématique de l'insertion professionnelle ne se pose pas, puisque les étudiants ayant validé leur diplôme poursuivent leur cursus en 2e cycle dans le diplôme de formation approfondie en *Sciences pharmaceutiques* (*DFASP*). Le dossier ne précise cependant pas le nombre éventuel d'étudiants ayant abandonné la filière au cours du DFG*SP*.

Une réelle volonté de diversifier les méthodes pédagogiques caractérise la formation qui s'appuie sur la direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation (DAPI) de l'université pour la formation des enseignants, et a été lauréate d'appels à projets d'innovation pédagogique lancés par l'université. Deux de ces projets ont d'ailleurs remporté des prix d'excellence (jeu sérieux « MOSAIC » et unité d'enseignement « Pratiques officinales et jeux de rôle » (PROFFIteROLE). L'interaction avec les étudiants est tout particulièrement recherchée au moyen de méthodes pédagogiques telles que les classes inversées, les simulations de mise en situation professionnelle (officine pédagogique) et l'utilisation d'outils numériques interactifs (Wooclap et VotAR). L'inclusion de patients experts dans les enseignements est également remarquable. L'utilisation du e-portfolio est pour l'instant balbutiante et on ne peut qu'encourager la formation à systématiser son utilisation. La formation reconnaît cependant n'avoir répondu que partiellement à la demande de l'université d'adopter les approches programme et par compétences : son curriculum est certes organisé en blocs de connaissances et de compétences (BCC) mais ces blocs regroupent essentiellement des enseignements déjà existants et ne proposent pas de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

L'adossement à la recherche de la formation n'est pas assez visible. Aucune indication dans le dossier ne permet d'objectiver la réalité de l'appui de la recherche dans les différents enseignements (initiation à la recherche documentaire, lecture critique d'articles, initiation à la méthodologie de la recherche) alors que le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation est important (135 personnes) et qu'ils dispensent l'essentiel du programme (88 %). L'initiation à la recherche n'est accessible qu'à une partie des étudiants à travers les unités d'enseignement librement choisies (UELC) et la possibilité de suivre un parcours recherche en master *Biologie-santé* ou *Sciences du médicament et des produits de santé* (*SMPS*).

La formation est trop peu ouverte à l'international. Les étudiants bénéficient de 48 heures d'enseignement de la langue anglaise avec pour principal objectif l'acquisition d'un anglais professionnel. Un effort est fait pour animer des séances de compte rendu de travaux pratiques en anglais dans certains champs disciplinaires (10 heures au total sur l'ensemble du cycle). Un à trois étudiants par an bénéficient d'une mobilité sortante, et le même nombre d'une mobilité entrante. Le souhait exprimé par la formation d'accroître son ouverture à l'international devra s'attacher à faciliter la mobilité étudiante, par exemple avec l'obtention d'une certification en langue étrangère, mais également à faciliter les mobilités entrantes et sortantes du corps enseignant.

Enfin, le dossier manque de données et d'analyses concernant le PASS : la maquette de formation et les données de réussite, ainsi que le compte rendu du dernier conseil de perfectionnement sont notamment absents.

Conclusion

Points forts

- De nombreux éléments de professionnalisation extrêmement pertinents ;
- Une évaluation interne solide mise en place depuis plusieurs années ;
- De bons taux de réussite et un suivi minutieux de celle-ci ;
- Une dynamique de diversification des méthodes pédagogiques.

Points faibles

- Une formation à et par la recherche insuffisamment mise en avant ;
- Une approche programme et une approche par compétences non encore abouties ;
- Une formation trop peu ouverte à l'international.

Recommandations

- Préciser la part de formation à et par la recherche dans le cursus en augmentant sa visibilité.
- Poursuivre le déploiement de l'approche par compétences.
- Accroître l'ouverture internationale, notamment en développant des partenariats.

DIPLÔME D'ÉTAT D'AUDIOPROTHÉSISTE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le diplôme d'État d'*Audioprothésiste* de l'université de Lille est une formation portée par l'unité de formation et de recherche Sciences de santé et du sport (UFR3S) qui comporte 860 heures étudiant, hors stage, dans l'ensemble du cycle. Il compte, en 2022-2023, 75 étudiants et 63 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le diplôme d'État d'*Audioprothésiste*, qui répond plus spécifiquement aux enjeux territoriaux du domaine de la Santé et du paramédical, s'inscrit pleinement dans les priorités affichées par l'établissement. La formation, professionnalisante par nature, s'articule autour de mises en situation avec 36 semaines de stage réparties tout au long des trois années et encadrées par des professionnels qui participent par ailleurs aux enseignements. Bien que des enseignants-chercheurs interviennent dans la formation et que la présentation d'un mémoire clôture celle-ci, l'ouverture à la recherche de la formation doit progresser, surtout si les possibilités de poursuite d'études en master se concrétisent. L'approche par compétences n'est pas lisible dans la maquette de formation et les méthodes pédagogiques sont peu diversifiées. L'évaluation des enseignements et de la formation n'est pas encore mise en place de façon formelle et il n'existe aucun suivi des parcours étudiants du recrutement à l'insertion professionnelle.

La mise en situation professionnelle est privilégiée durant la formation. L'expertise professionnelle est largement mobilisée dans la formation avec la participation de 51 intervenants professionnels qui encadrent les étudiants durant les stages et participent aux enseignements (505 heures soit 36 % du volume horaire d'enseignement). Des stages de quatre semaines en première année et de 16 semaines en deuxième et troisième années conditionnent l'accès aux examens de fin d'année et sont crédités respectivement de 20, 20 et 22 crédits ECTS. La nature de l'accompagnement et du suivi lors de ces stages n'est pas précisée. Un enseignement de gestion et de comptabilité est également présent au cours du semestre cinq, en relation avec un exercice libéral de la profession.

Le processus d'évaluation interne doit s'appuyer sur les enquêtes anonymes d'évaluation des enseignements et de la formation et sur les enquêtes de suivi des parcours étudiants. En l'absence de celles-ci, et même si le conseil de perfectionnement est réuni dans un cadre et une composition réglementaires, les délibérations relèvent plus d'un conseil pédagogique que d'un conseil de perfectionnement. Pour preuve, le compte rendu du conseil de perfectionnement n'indique aucune discussion relevant de l'insertion professionnelle, de la réussite ou du recrutement. L'évaluation des enseignements et de la formation n'est à ce stade ni engagée, ni même évoquée, ce qui est regrettable d'autant qu'aucune commission paritaire n'est réunie.

L'adossement à la recherche reste perfectible notamment dans la perspective d'une ouverture vers les grades de master. La formation intègre une initiation à la recherche bibliographique en vue de la rédaction d'un mémoire de fin d'études et une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie. Interviennent dans la formation 12 enseignants-chercheurs assurant 245 heures d'enseignement (soit 28 % du volume horaire de la formation). Cependant, bien que la formation offre des poursuites d'études en master, les informations présentées ne permettent pas d'apprécier la qualité de la formation à et par la recherche au cours du cursus.

L'organisation pédagogique mérite d'être clarifiée. En effet, si la formation indique une organisation en bloc de connaissances et de compétences (BCC), la maquette de la formation, qui n'est fournie dans le dossier d'autoévaluation que pour les semestres impairs, est organisée en unités d'enseignement (UE) et non en BCC. La diversité des pratiques pédagogiques est peu détaillée et se limite à des dépôts de supports de cours ou de ressources complémentaires sur Moodle. Il est regrettable que l'utilisation de la simulation ne soit pas plus

développée dans le dossier, alors qu'elle constitue une réelle plus-value dans la formation des professionnels de Santé. De plus, il n'existe aucun enseignement de langues étrangères au sein de la formation alors qu'un tel enseignement apparaît indispensable dans la perspective d'une ouverture à l'international jusqu'alors inexistante, et, plus encore, dans l'éventualité évoquée d'une ouverture vers le niveau master.

La formation n'assure aucun suivi des parcours étudiants ni de l'insertion professionnelle. Aucune donnée quantitative ou qualitative concernant le recrutement, la réussite ou le devenir des diplômés n'est précisée dans le dossier. Même si la formation est récente, la production d'indicateurs de suivi est incontournable en vue de son autoévaluation et de la mise en place rapide d'actions correctives.

Conclusion

Points forts

- Une bonne professionnalisation.

Points faibles

- Une absence de suivi des parcours étudiants ;
- Une absence d'enseignements de langue étrangère ;
- Un adossement à la recherche amendable ;
- Une évaluation des enseignements et de la formation non formalisée ;
- Une approche par compétences non formalisée ;
- Des pratiques pédagogiques peu diversifiées.

Recommandations

- Procéder au suivi systématique et rigoureux des cohortes étudiantes : recrutement, réussite et insertion.
- Mettre en place un enseignement de langue étrangère au cours de la formation.
- Améliorer l'adossement à la recherche.
- Formaliser et systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Formaliser l'approche par compétences en définissant des blocs de connaissances et de compétences, en mettant en place des situations d'apprentissage et d'évaluation et en proposant son suivi à l'aide du portfolio.
- Diversifier les pratiques pédagogiques, par exemple en incitant les enseignants à se former aux méthodes de simulation.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Absence de suivi et d'analyse des parcours étudiants et du devenir des diplômés ;
- Absence d'enseignement de langue étrangère.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) CARRIÈRES SOCIALES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Carrières sociales* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours : *Animation sociale et socio-culturelle* (*ASSC*) ; *Éducation spécialisée* (*ES*) ; *Villes et territoires durables* (*VTD*). La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte en moyenne 1 305 heures étudiant pour les deux premières années du cycle (formation ouverte en 2021). Elle compte, en 2022-2023, 290 étudiants dans les deux premières années du cycle et 98 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement et s'inscrit dans les ambitions de celle-ci notamment en matière de professionnalisation, pluridisciplinarité et lien avec le tissu socio-économique. Elle offre des apports pluridisciplinaires afin de construire la professionnalisation des étudiants avec à la fois l'appui des enseignants-chercheurs et des professionnels. À cela s'ajoutent d'importantes périodes de stage obligatoire et des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). La mobilisation de la formation pour développer des compétences en matière de développement durable est à souligner, ciblant finement cette thématique fédératrice de l'établissement. La réussite des étudiants reste néanmoins fragile. Le conseil de perfectionnement n'a pas été mis en place. L'adossement à la recherche de la formation n'est pas suffisamment étayé, notamment en ce qui concerne le rapport entre la part des enseignants-chercheurs et le volume horaire. Les éléments concernant l'articulation du BUT avec les formations du 2e cycle ne sont pas mentionnés.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Elle définit ses débouchés, sa finalité et ses contenus en s'appuyant sur les besoins socio-économiques du territoire. Des partenariats réels avec les acteurs économiques et sociaux sont mis en place (région Hauts-de-France, département du Nord, Métropole européenne de Lille, commune de Tourcoing, etc.). La formation prévoit des périodes de stage pour chacun des trois parcours. Pour le parcours *Villes et territoires durables* (*VTD*), il est prévu : quatre semaines de stage en première année (BUT 1), huit semaines de stage en deuxième année (BUT 2), 12 semaines de stage en troisième année (BUT 3). Le parcours *Animation sociale et socio-culturelle* (*ASSC*) prévoit cinq à sept semaines de stage en BUT 1, sept semaines en BUT 2, 12 semaines en BUT 3. Le parcours *Éducation spécialisée* (*ES*) permet en outre d'accéder à une double diplomation, le BUT et le diplôme d'État d'Éducation spécialisée dans lequel les étudiants réalisent 2 100 heures de formation pratique correspondant à 60 semaines de stage. Ce dernier parcours est ouvert en alternance mais les spécificités requises pour le choix des terrains de stage limitent le nombre d'alternants (deux à ce jour). Un projet d'ouverture du parcours *ASSC* en alternance est à l'étude. La formation fait intervenir 77 professionnels pour 639 heures en BUT 1 et 2. Aucune indication sur la ventilation de ces heures entre les trois parcours n'est donnée dans le dossier d'autoévaluation de la formation. Le BUT limite l'accès des publics de la formation continue en l'absence de dispositif spécifique. Le nombre de candidats ayant mobilisé la validation des acquis de l'expérience (VAE) reste très limité (une seule accordée en 2022-2023).

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées et développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation favorise la mise en place de l'approche par compétences (APC). Elle s'appuie sur l'organisation de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) et sur le projet personnel et professionnel (PPP). Elle diversifie ses pratiques pédagogiques : études de cas, travail en mode projet, « workshop », etc. Néanmoins, la formation reste peu flexible quant à l'ouverture au numérique, n'intégrant pas l'hybridation, le présentiel enrichi ou l'enseignement à distance dans ses pratiques, choix que

ses responsables justifient par le besoin d'un suivi et d'un accompagnement plus poussé des étudiants majoritairement issus d'un baccalauréat technologique (60 %).

La formation n'a défini la composition d'un conseil de perfectionnement qu'en 2023-2024. La formation affirme organiser en interne l'évaluation des enseignements, mais elle n'indique pas les modalités et la manière dont sont pris en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution. Aucune autre instance pouvant jouer le rôle de conseil de perfectionnement n'est mentionnée (conseil de département par exemple), et seule la composition du futur conseil de perfectionnement est précisée.

La formation suit son attractivité auprès de ses publics et prévoit des mesures pour la développer. La formation communique sur ses contenus par les moyens institutionnels (site internet de l'université, salons et forums de l'étudiant) et analyse son attractivité. Cette analyse conduit à constater une diminution notable du nombre de candidatures reçues, en raison d'une baisse d'attractivité des métiers du social qui exigent des diplômés un engagement particulier. Avec 2 772 candidatures en 2021-2022 et 2 390 en 2022-2023, la capacité d'accueil de 177 places n'est pas atteinte (159 inscrits en 2021-2022 et 157 inscrits en 2022-2023). On remarquera que le nombre de bacheliers technologiques accueillis dépasse le seuil de 60 %.

Dans l'ensemble, la réussite des étudiants est fragile. La formation suit l'évolution des taux de réussite qui sont assez variables selon les parcours. En BUT 2 et pour l'année 2022-2023, 19 étudiants sur 35 ont validé l'ensemble des crédits ECTS dans le parcours *ASSC* (taux de réussite de 54 %), 62 dans le parcours *ES* (75 % de réussite) et 11 dans le parcours *VTD* (78 % de réussite). Au total, 83 étudiants inscrits en première année du cycle ont validé tous les crédits ECTS en 2022-2023, soit un taux de réussite de 52 %. La formation est consciente de cette faiblesse qu'elle analyse et qu'elle attribue principalement aux erreurs d'orientation causées par l'illisibilité de certains parcours, ou à un choix d'orientation par défaut. Elle mise sur le développement de l'alternance (contrat d'apprentissage) pour valoriser la formation.

La formation est peu ouverte à l'international, mais envisage des dispositifs concrets d'amélioration. Elle ne s'empare pas des dispositifs de mobilité de l'établissement (conventions Erasmus) et fait état de très peu de mobilités sortantes (deux en 2021-2022) et d'aucune mobilité entrante. Elle a mis en place des actions, mais qui concernent de façon inégale les parcours (par exemple, pour la période 2020-2022 le projet « Interreg » avec le VIVES University College de Courtrai en Belgique pour le parcours *VTD* et une certification avec le diplôme universitaire d'études technologiques internationales (DUETI) de l'université du Québec à Chicoutimi au Canada, pour le même parcours). La formation est également en train de construire un projet de double diplôme avec le Cégep (Collège d'enseignement général et professionnel) de Saint-Félicien (Canada) pour le même parcours. Elle permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques, uniquement en anglais. Le parcours *ES* propose 51 heures d'enseignement de l'anglais sur l'ensemble du cycle, le parcours *ASSC*, 90 heures et le parcours *VTD*, 84 heures. De nombreuses conventions et partenariats existent avec des universités étrangères (Université catholique de Louvain (UCL Louvain), VIVES College de Courtrai, École supérieure Karel de Grote d'Anvers, KdG Anvers, Amsterdam University of Applied Sciences, AUAS), mais la formation ne fait pas état des actions mises en place pour encourager la mobilité étudiante qui reste faible. Des cours de spécialité en langue étrangère doivent également faciliter l'accueil d'étudiants étrangers en mobilité entrante.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche limité. L'équipe pédagogique ne fait pas une priorité de la formation à et par la recherche, mettant en avant son objectif de professionnalisation. Toutefois, les projets tuteurés et la rédaction du mémoire permettent la mobilisation de compétences méthodologiques à raison de 57 heures dans le parcours *ES* et 34 heures dans les parcours *ASSC* et *VTD*. Il est en outre difficile d'identifier les unités d'enseignement (UE) auxquelles ils correspondent et le nombre de crédits ECTS associés. Neuf enseignants-chercheurs (EC) participent aux enseignements, mais sans précision sur le volume d'heures qu'ils assurent dans la formation. Aucune indication sur une éventuelle articulation de ce BUT avec d'autres formations du premier et deuxième cycle n'est donnée dans le dossier d'autoévaluation.

Conclusion

Points forts

- De bonnes relations avec le monde socio-économique ;
- D'excellents éléments de professionnalisation ;
- Un déploiement de l'approche par compétences prometteur.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement ;
- Une évaluation interne parcellaire ;
- Une réussite fragile et inégale selon les parcours ;
- Un adossement à la recherche à améliorer ;

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement et une évaluation systématique des enseignements et de la formation par les étudiants commune à tous les parcours.
- Renforcer l'accompagnement des étudiants vers la réussite par la mise en place de dispositifs spécifiques aux différents profils des étudiants.
- Améliorer l'adossement à la recherche par le renforcement de la participation d'enseignants-chercheurs aux enseignements.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Absence de conseil de perfectionnement ;
- Des taux de réussite faibles.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) INFORMATION - COMMUNICATION

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Information-communication* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Communication des organisations* (*COMOR*) ; *Métiers du livre et du patrimoine* (*MLP*). La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte en moyenne 1 350 heures étudiant pour les deux premières années du cycle (formation ouverte en 2021). Elle compte en 2022-2023, 158 étudiants dans les deux premières années du cycle et 52 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le BUT *Information-communication* (*InfoCom*) de l'IUT de Lille, en complément des formations proposées par l'Institut de la communication, de l'information et du document (ICID) de l'université, forme, à travers ses deux parcours opérés dès la première année, des professionnels de la communication et de l'édition. Bénéficiant de liens soutenus avec le monde socio-professionnel et socio-culturel, la professionnalisation des étudiants est assurée par une pédagogie dynamique et fondamentalement pluridisciplinaire. La formation rencontre toutefois des problématiques d'orientation et de réussite de certains étudiants, principalement ceux issus de la voie technologique du baccalauréat. Enfin, en raison d'une structuration en deux parcours envisagés comme distincts, le pilotage de la mention elle-même manque de cohérence alors même qu'il pourrait indéniablement tirer un bénéfice de la démarche d'amélioration continue en cours de construction.

Aligné sur un programme national structuré en blocs de connaissances et de compétences (BCC), le BUT *Information-communication* repose sur des pratiques pédagogiques cohérentes avec l'approche par compétences. Tout au long du cursus, sont proposés aux étudiants des enseignements tant fondamentaux et pluridisciplinaires dans le cadre de formats pédagogiques classiques (cours magistraux, travaux dirigés), que des enseignements appliqués relevant davantage d'une pédagogie de projet, notamment à travers des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Cependant, loin d'être pensés de manière séquentielle selon le schéma classique « théorie puis pratique », ces deux types d'enseignement interagissent de façon continue permettant ainsi aux étudiants de les appréhender de manière transversale, et d'identifier leur valeur contributive à l'acquisition des compétences cibles. Cette acquisition fait d'ailleurs elle-même l'objet d'une autoréflexion puisque chaque étudiant est amené à créer un site web « portfolio » valorisant certes, telle une vitrine, les productions réalisées tout au long de son parcours de formation, mais pour lequel il lui est demandé d'analyser et d'expliquer comment ses réalisations ont participé à la construction de son identité professionnelle. Il reste que le dossier d'autoévaluation (DAE) indique que la transformation opérée par l'approche par compétences n'est pas totalement partagée par les membres de l'équipe pédagogique et qu'un accompagnement au changement est nécessaire. En outre, il est regrettable que le tiers d'adaptation locale permis par le programme national ne soit pas davantage explicité, ni même décrit et analysé.

Le BUT *Information-communication* bénéficie d'un adossement à la recherche indéniable qui va au-delà de la simple question de la présence d'enseignants-chercheurs au sein de la formation. D'un point de vue quantitatif, les enseignants-chercheurs sont au nombre de 10, soit 62,5 % des membres de l'équipe pédagogique, et assurent 723 heures étudiant, autrement dit 53 % de la totalité des heures étudiant de la maquette. Il est cependant regrettable que la répartition n'ait pas été donnée à l'échelle de chaque parcours, ce qui aurait permis d'avoir une connaissance de la situation de chacun et de savoir si une différence soit marginale, soit significative, existe. Au-delà de cette participation active d'enseignants-chercheurs au sein du BUT *InfoCom*, l'initiation à la recherche des étudiants emprunte différentes modalités. En parallèle des enseignements de veille documentaire, de recherche informationnelle et d'une sensibilisation à l'intégrité scientifique (toutefois

par le seul prisme du plagiat), il leur est demandé de rédiger un mémoire reposant sur une démarche de problématisation propice à la mobilisation de capacités d'analyse et au développement de l'esprit critique. En outre, une SAÉ leur permet de se former aux techniques de recherche qualitatives et quantitatives, et des séminaires sont organisés en partenariat avec le Groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en information et communication (unité de recherche Gériico). Cet adossement à la recherche prend enfin la forme d'une réflexion visant à intégrer l'évolution socio-technologique du monde contemporain. C'est ainsi que l'intelligence artificielle (IA) est actuellement au centre des attentions de l'équipe pédagogique tant pour apprécier ses effets sur la professionnalisation même des étudiants, et ainsi les sensibiliser à l'évolution des métiers, que pour les former à son usage réfléchi et maîtrisé. Il est en de même pour la transition écologique et la responsabilité sociétale et environnementale (RSE) qui est au cœur de certains enseignements tels que le marketing responsable, ou encore l'écologie du livre.

Mission première de tout BUT, et en complément des SAÉ, la professionnalisation prend la forme d'une participation soutenue de professionnels aux enseignements, et de stages obligatoires dès la première année (BUT 1) dans l'attente du déploiement de l'alternance en troisième année (BUT 3). En dépit de difficultés pointées sur les conditions de leur recrutement et de leur rémunération, les professionnels assurent pour la seule année 2022-2023 un total de 546 heures d'enseignement, soit 40 % des heures de la maquette, bien au-delà du taux minimum fixé par l'arrêté de décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle. Le détail de ces heures aurait toutefois pu être fourni pour chaque parcours, ainsi que le taux de participation des professionnels aux SAÉ et aux enseignements dits « ressources », ce qui aurait permis une analyse plus fine de la dynamique de leur participation. En parallèle des stages obligatoires, de quatre à six semaines en BUT 1 et de huit à dix semaines en deuxième année (BUT 2), la formation entretient des liens très étroits avec le monde socio-économique et socio-culturel du territoire, à l'instar du partenariat avec le festival « Séries Mania » ou encore la création en interne d'une maison d'édition « Méli Mélo ». Quant à l'alternance, il est indiqué qu'elle ne sera proposée qu'à compter du BUT 3 et ce pour les deux parcours. Même si sont abordées de potentielles difficultés posées par cette mise en place (la gestion des groupes mixtes, le taux élevé des niveaux de prise en charge – NPEC –, etc.), on peut regretter que le dossier d'autoévaluation ne présente pas davantage la stratégie de déploiement, ni les modalités d'accompagnement des étudiants dans leur recherche de contrat, ou encore les possibles recouvrements entre le parcours *MLP* et la licence professionnelle *Métiers du livre : édition et commerce du livre*, également en alternance et accessible à bac + 2, que le département Information-communication a souhaité maintenir. Enfin, à ce stade de la mise en place du BUT, aucune action de formation continue n'est menée. Il est simplement indiqué que la réflexion est en cours. Là aussi, des éléments stratégiques auraient pu être proposés et analysés. À noter toutefois, mais sans précision sur une éventuelle capitalisation sur les BCC du BUT, qu'une microcertification de moins de vingt heures en lien avec les associations professionnelles régionales et l'Agence régionale pour le livre et la lecture des Hauts-de-France est en projet.

Alors que la formation tente par des actions d'orientation d'atteindre ses capacités d'accueil, elle rencontre des problèmes de réussite des candidats issus de la voie technologique du baccalauréat. En outre, même s'il est trop tôt pour savoir si le taux d'insertion professionnelle immédiate après le BUT 3 atteindra le seuil de 50 %, le potentiel issu du DUT pose question. En 2021-2022, les parcours *COMOR* et *MLP* ont accueilli respectivement 50 et 13 étudiants dont au total 24 issus d'un baccalauréat technologique, soit 38 % des inscrits. En 2022-2023, le nombre total d'étudiants a augmenté de 17,5 %, grâce à des actions de communication dédiées (salons de l'orientation, journées portes ouvertes, forums des lycées de la région, etc.) et ce en dépit d'un contexte toujours plus concurrentiel du territoire pour le parcours *COMOR*, marqué notamment par la présence d'écoles privées de communication. Pour le parcours *MLP*, l'enjeu est principalement celui de la compréhension de la formation et de ses finalités au regard de l'imaginaire que l'objet « livre » peut véhiculer, enjeu d'autant plus prégnant que la capacité d'accueil est passée en septembre 2023 de 16 places à 28. Parallèlement à cette problématique des capacités d'accueil, se pose de façon plus saillante celle du taux de réussite à l'issue du BUT 1. Ce dernier s'avère faible en 2021-2022, puisque seuls 57 % des étudiants obtiennent la totalité des crédits ECTS, contre 75 % en 2022-2023. La raison avancée dans le dossier d'autoévaluation est le type de baccalauréat détenu, et plus exactement ceux de la voie technologique, puisque seuls 11 % des étudiants du parcours *COMOR* issus de cette voie ont validé toutes les unités d'enseignement (UE) en 2021-2022 et 12,5 % en 2022-2023. Bien plus, durant ces deux années universitaires, ces étudiants représentent respectivement 74 % et 69 % des abandons ou démissions. Les premiers étudiants diplômés ne l'ont été qu'en 2024, il est donc encore trop tôt pour savoir si l'objectif d'un taux de 50 % d'insertion professionnelle immédiate pour une licence professionnelle sera ou non atteint. Cependant, au regard du devenir des diplômés de DUT, le potentiel d'insertion professionnelle à l'issue du BUT constitue un enjeu majeur, puisque seuls 22 % des diplômés de 2020 ont poursuivi en licence professionnelle, et 65 % ont engagé un projet de poursuite d'études post-DUT de trois ans. Des pistes de réflexion sont sans doute à approfondir du côté des passerelles sortantes et entrantes entre le BUT et les autres formations de l'université de Lille, voire d'autres établissements de la région. Même si ces passerelles existent à ce jour, elles ne font pas l'objet d'une réflexion stratégique spécifique.

Le BUT *Information-communication* s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue qui doit toutefois être consolidée et renforcée. En dépit de l'absence de données quantitatives dans le dossier d'autoévaluation, une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants semble être menée, mais celle-ci s'avère

trop plurielle et potentiellement éparpillée. En effet, en parallèle de l'initiative de chaque enseignant volontaire, les directions d'études adoptent une démarche informelle, et le département Information-communication lui-même revoit actuellement sa méthode au regard du faible taux de réponse, le tout en complément des enquêtes nationales proposées par l'Assemblée des directrices et directeurs d'IUT (ADIUT). Un travail de synergie et de structuration est donc à mener afin de permettre à ces enquêtes de participer pleinement et efficacement à l'amélioration continue de la formation. Quant au conseil de perfectionnement, il existe depuis décembre 2022 mais sous deux formats différents : un pour le parcours *COMOR* et un second pour le parcours *MLP*. Même s'il est possible d'en comprendre les raisons, cette dissociation entre les parcours pose un problème fondamental de cohérence de la mention elle-même, et ne permet pas d'appréhender ensemble certains éléments de performance des deux parcours qui partagent, en dépit de la différence des métiers ciblés, un tronc commun d'enjeux et de préoccupations.

L'internationalisation de la formation consiste principalement en la présence d'enseignements en anglais, dans l'attente d'une restructuration des partenariats européens et internationaux. En complément des cours obligatoires d'anglais et d'une seconde langue (allemand ou espagnol), représentant un volume total de 116 heures sur les deux premières années de BUT, des enseignements en anglais sont proposés, principalement pour l'un des deux groupes du parcours *COMOR*, dit « parcours international », ainsi qu'au sein du parcours *MLP*. Cette dynamique permet ainsi et de façon pertinente de préparer les étudiants aux enjeux interculturels qui structurent le monde de l'information et de la communication, y compris les métiers associés. Le passage du Test of English for International Communication (TOEIC) est par ailleurs proposé aux étudiants, sur la base du volontariat, avec un module de formation optionnel et une prise en charge des frais par l'IUT à hauteur de 50 %. Ainsi, 19 étudiants l'ont passé en 2021-2022, mais aucun en 2022-2023, en raison d'une décision judicieuse de report au BUT 3. Quant aux mobilités étudiantes, elles existaient de façon significative à l'époque du diplôme d'université d'Études technologiques internationales (DUÉTI), mais en perspective de la mise en place du BUT 3, elles doivent être repensées, ce qui nécessite en amont un travail important de négociation avec les établissements partenaires, travail auquel s'emploie activement l'équipe pédagogique tant au niveau de l'Europe qu'avec le Canada principalement. Des partenariats sont également en cours de construction avec des associations professionnelles européennes, telles que le Médiacampus de la foire du livre de Francfort, en raison d'une difficulté, du moins pour le secteur de l'édition et de la librairie, à trouver des formations analogues au BUT au sein des universités étrangères.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche pertinent et réfléchi participant pleinement à la professionnalisation des étudiants ;
- Une diversité des méthodes et pratiques pédagogiques avec un positionnement interdisciplinaire ;
- Une intégration dans les enseignements et les SAÉ de l'évolution contemporaine des enjeux de société et des métiers ;
- Une internationalisation des enseignements développée.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement unifié avec un pilotage trop différencié des parcours *MLP* et *COMOR* ;
- Des taux d'abandon significatifs entre la première année et la deuxième année de BUT, notamment pour les étudiants issus de la voie technologique du baccalauréat ;
- Des évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants non restituées et non analysées ;
- Une approche par compétences et une démarche portfolio certes engagées mais non partagées par l'ensemble de l'équipe pédagogique ;
- Des passerelles certes existantes entre les autres formations du secteur de l'information-communication, mais insuffisamment formalisées.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.
- Améliorer la réussite des bacheliers technologiques en renforçant les actions leur permettant une meilleure orientation et une meilleure intégration.
- Structurer davantage l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Concevoir une méthodologie permettant une appropriation de l'approche par compétences et de la démarche portfolio par l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique.
- Mettre en place une réflexion et un plan d'action pour le développement stratégique des passerelles avec d'autres formations de l'établissement et celles du territoire (BTS, écoles privées, etc.).

DEUST MÉTIERS DES BIBLIOTHÈQUES ET DE LA DOCUMENTATION

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Métiers des bibliothèques et de la documentation* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours *Métiers des bibliothèques et de la documentation*. La formation est portée par le département universitaire Sciences de l'information et du document (Infodoc) désormais rattaché à l'Institut de la communication, de l'information et du document (ICID) créé en janvier 2024 et comporte 1 196 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 52 étudiants et 47 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le DEUST *Métiers des bibliothèques et de la documentation* est cohérent avec la stratégie de l'établissement dès lors qu'il suit ses grandes orientations notamment en matière de pluridisciplinarité et d'enjeux territoriaux. Ainsi, la formation prépare les étudiants aux métiers des bibliothèques de la fonction publique d'État et s'articule de façon complémentaire avec des formations de licences professionnelles et généralistes, répondant ainsi aux besoins de réorientation et reconversion professionnelle. Des professionnels, en nombre significatif, interviennent dans la formation qui intègre par ailleurs des éléments de professionnalisation. Toutefois, aucun partenariat avec le monde socio-économique n'est mis en avant et l'insertion professionnelle des diplômés ne fait pas l'objet d'un suivi systématique. En outre, l'adossement à la recherche reste faible tout comme l'ouverture à l'international. Enfin, la démarche d'amélioration continue n'est pas effective en l'absence de conseil de perfectionnement, point central de la démarche.

La formation a défini et mis en œuvre ses objectifs autour desquels elle structure les blocs de connaissances et de compétences (BCC) et diversifie ses pratiques pédagogiques en intégrant des méthodes pédagogiques en cohérence avec ses spécificités professionnalisantes. Les maquettes du DEUST sont construites en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) disponible pour le diplôme. Les unités d'enseignement (UE) sont élaborées dans une approche programme, en blocs de connaissances et de compétences. Même si l'équipe estime avoir réalisé des maquettes dans une approche par compétences, celle-ci reste à développer. Les enseignements de la formation sont dispensés de façon classique et à distance (plateforme Moodle notamment). En revanche, il n'y a pas de précisions concernant la part qu'occupent ces modalités dans la formation. La formation s'appuie sur des méthodologies variées : classe inversée, interactivité avec les groupes, méthode de scénarisation des enseignements « ABC Learning Design ».

La formation intègre des éléments de professionnalisation, mais elle ne présente pas ses partenariats avec le monde socio-économique. La formation fait de sa politique de professionnalisation un point fort et affirme entretenir des partenariats avec le tissu socio-économique local et régional par le biais d'unités d'enseignement dédiées à l'insertion professionnelle (par exemple « Analyse documentaire », « Pratiques éditoriales-économie du livre » ou « Projets tuteurés : conception d'une action culturelle » mais ne détaille pas ces partenariats. Plus de la moitié des enseignants (31 sur 47) sont des professionnels qui effectuent 797 heures sur les 1 196 heures de la formation. Un stage obligatoire de 12 semaines sur les deux ans est prévu ainsi que des projets tuteurés (48 heures par an). La formation accueille des étudiants en formation continue (FC) (en moyenne quatre étudiants par an) et a accordé une validation des acquis de l'expérience (VAE) en 2023-2024. La ventilation par année des étudiants en FC n'est pas connue, pas plus que les modalités spécifiques d'adaptation des contenus et méthodes. L'équipe pédagogique estime qu'une ouverture de la formation à l'alternance serait possible, sans en préciser les contours.

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics et le taux de réussite, mais présente des données quantitatives partielles concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle. La formation connaît et fait usage des dispositifs disponibles pour promouvoir son offre. Un projet tuteuré en deuxième année est dédié à la promotion des DEUST sur les réseaux sociaux. Le nombre de candidatures des trois dernières années est dans l'ensemble constant (231 en 2020-2021, 249 en 2021-2022 et 231 en 2022-2023), mais le nombre d'inscriptions ne dépasse pas la capacité d'accueil de 40 étudiants (30 étudiants en moyenne entre 2020 et 2023). Le nombre des néo-bacheliers est en baisse, la formation étant prisée par les étudiants issus d'une licence et/ou d'un master provenant du bassin national. Le dispositif « oui si » n'existe pas pour cette formation. Le DEUST affiche des taux de réussite fluctuants, allant de 71 % en 2020-2021 à 99 % en 2022-2023. La formation estime que les taux de réussite sont bons (à l'exception de ceux de l'année 2020-2021 impactée par la pandémie) et les explique par la sélectivité de la formation, ses effectifs réduits qui facilitent l'accompagnement individualisé et un contrôle des connaissances basé sur le contrôle continu. Le DEUST dispose de données quantitatives issues de l'enquête de l'Observation de la direction des formations (ODIF) de l'université pour la promotion 2020-2021, avec un taux de réponse de 84 %. Environ 80 % des diplômés sont insérés dans des métiers préparés par le DEUST. Néanmoins, l'analyse de l'insertion ainsi que celle de la poursuite d'études reste incomplète, la formation ne mettant en place aucun dispositif pour pallier le manque de données quantitatives et disposer de données qualitatives.

La formation ne fait pas son principal objectif de l'adossement à la recherche. Le DEUST *Métiers des bibliothèques et de la documentation* est une formation professionnalisante dont l'objectif est l'insertion immédiate de ses étudiants. Il intègre toutefois une initiation à la recherche à travers l'écrit académique, le mémoire de stage, mais sans unité d'enseignement (UE) spécifique dédiée. Neuf enseignants-chercheurs (sans précision sur leur'unité de rattachement), soit environ 20 % de l'équipe pédagogique, interviennent dans la formation à hauteur de 239 heures. Le DEUST est complémentaire de formations de licences professionnelles (LP) et généralistes avec lesquelles il s'articule (LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*, LP *Gestion et édition de fonds photographiques et audiovisuels*, licence *Information-communication*) et répond aux besoins de réorientation et de reconversion professionnelle.

La formation n'est pas ouverte à l'international même si elle intègre des enseignements de langues étrangères. L'ouverture à l'international n'est pas une priorité de la formation qu'elle justifie par son orientation vers la demande régionale et territoriale. En outre, la durée du stage (cinq à sept semaines) constitue un frein à la mobilité sortante. La formation présente les dispositifs de mobilité, encouragée notamment dans le cadre du stage, mais celle-ci est quasi inexistante (deux mobilités en 2023-2024). Il n'y a pas de mobilité entrante. L'enseignement de l'anglais et du néerlandais en situation professionnelle est prévu dans la maquette (20 h par semestre pour chaque langue) sans mise en œuvre d'un dispositif d'aide à la mobilité spécifique pour la formation. Des actions d'ouverture à l'international plus efficaces sont à mettre en place à travers la construction de partenariats avec des formations similaires afin de mutualiser les bonnes pratiques.

La formation n'a pas défini une politique d'évaluation interne. L'équipe pédagogique, bien que consciente de cette faiblesse, n'a pas mis en place de conseil de perfectionnement. On regrette également l'absence de données quantitatives concernant l'évaluation des enseignements effectuée ainsi que l'absence d'une exploitation systématique de ces données dans une perspective d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une excellente cohérence avec les orientations stratégiques de l'établissement ;
- Des enjeux de professionnalisation bien intégrés ;
- Une bonne attractivité ;
- Un bon relais pour la réorientation des étudiants et pour la reconversion professionnelle.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement ;
- Une absence de dispositif systématique d'évaluations des enseignements et de la formation ;
- Un faible adossement à la recherche ;
- Une absence de partenariats formalisés avec le monde socio-économique ;
- Un faible suivi systématique de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études ;
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement.
- Déployer des enquêtes systématiques d'évaluation des enseignements et de la formation.
- Renforcer l'adossement à la recherche par des enseignements et projets dédiés à la formation à et par la recherche.
- Contractualiser les partenariats avec le monde socio-économique.
- Améliorer le suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études.
- Améliorer l'ouverture à l'international en intégrant des dispositifs d'aide à la mobilité.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Absence de conseil de perfectionnement.

LICENCE ÉTUDES CULTURELLES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Études culturelles* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Culture et médias* ; *Culture et médias-option journalisme*. La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte 1 506 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 513 étudiants (dont 55 % sont inscrits en première année) et 32 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La formation, ancrée dans les Sciences humaines et sociales, s'engage fortement en matière d'enjeux sociaux et écologiques en proposant un parcours interdisciplinaire qui associe initiation à la recherche et méthodologies diversifiées dès la première année. Elle allie théorie et pratique par des enquêtes et projets concrets, favorisant ainsi la réussite et l'insertion professionnelle. Malgré un positionnement clarifié et une attractivité renforcée, des défis subsistent quant à la gestion des effectifs, la mobilité internationale et la réussite en première année dont le taux déjà faible, baisse graduellement, de 48,1 % en 2020-2021 à 31,4 % en 2022-2023.

La formation s'inscrit dans une dynamique d'interdisciplinarité, avec un engagement fort en direction des enjeux sociaux et écologiques. Elle jouit d'une bonne intégration locale et ses enseignements sont ancrés dans les Sciences humaines et sociales, avec une initiation précoce à la recherche documentaire et des approches méthodologiques diversifiées. La formation est bien adossée à la recherche scientifique grâce à une intégration progressive et structurée de pratiques de recherche. Elle repose d'abord sur des enseignements théoriques assurés par 14 enseignants-chercheurs (pour un total de 700 heures d'enseignement) couvrant les avancées des recherches actuelles en analyse de la culture et des médias, abordées selon plusieurs perspectives (anthropologique, historique, esthétique, sémio-discursive, socio-économique), en lien avec le Groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en information et communication (laboratoire GERiiCO). La formation inclut des séminaires, des cours méthodologiques et des travaux d'études. La possibilité de stages en laboratoire de recherche est aussi présente bien qu'encore peu mobilisée (une étudiante sur la période, dont l'équipe pédagogique, dans son dossier d'autoévaluation, explique espérer un effet « déclic »).

La formation présente des collaborations étroites avec des acteurs locaux du secteur culturel, notamment *via* son conseil de perfectionnement, ce qui assure une adaptation continue aux réalités du marché. Elle met également l'accent sur l'insertion professionnelle à travers des stages (de six à huit semaines de stage optionnelles en troisième année de licence, L3), des projets culturels et l'utilisation d'outils de réseautage. Onze professionnels interviennent dans la formation et réalisent 22 % des heures de la maquette. On peut toutefois regretter l'absence d'une adaptation particulière de la formation pour faciliter l'accueil des publics en reconversion.

L'interdisciplinarité et l'innovation pédagogique sont au cœur du projet de la formation, avec un accent particulier mis sur les « Cultural Studies » et les questions écologiques. La formation est structurée en blocs de connaissances et de compétences (BCC) permettant une approche globale et critique des phénomènes culturels et médiatiques. Des innovations pédagogiques comme l'unité d'enseignement « Projet de l'étudiant » (UE PE ouverte) et l'introduction d'une UE PE « Questions écologiques » sont en cours de développement.

La formation repose sur une approche programme et sur une approche par compétences, structurée autour de cinq grandes familles de compétences favorisant l'autonomie et la capacité d'analyse critique des étudiants. L'alignement pédagogique est renforcé par des méthodes innovantes, telles que les enquêtes ethnographiques progressives, et l'intégration de projets concrets comme des mini-expositions ou des créations

multimodales (ex. : « De l'enquête au MOOC »). La diversité des méthodes pédagogiques, incluant des ateliers pratiques et des productions multimédias, prépare les étudiants à une variété de contextes professionnels. L'utilisation d'espaces d'enseignement flexibles, adaptés aux activités spécifiques, contribue à l'efficacité de cette approche pédagogique. Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) et adopter une démarche portfolio pour suivre l'acquisition progressive des compétences permettrait de renforcer l'approche par compétences initiée.

La formation a clarifié son positionnement, notamment en explicitant son orientation vers les Sciences humaines et sociales (SHS) à travers la mention *Études culturelles*. Cette clarification a contribué à stabiliser les effectifs, malgré un taux d'échec élevé en première année (L1) et qui s'aggrave. En effet, le taux d'échec, qui s'élevait déjà à 51,9 % en 2020-2021, est passé à 64 % en 2021-2022, pour atteindre 68,6 % en 2022-2023. Le choix de la non-sélectivité sur Parcoursup est mis en avant comme élément d'explication : la formation entend s'assumer comme une phase de réorientation active au service des étudiants (la moitié des inscrits en L1 a abandonné dès le second semestre), mais ne peut guère leur proposer qu'un atelier d'écriture. Le développement des contrats pédagogiques de réussite (117) doit améliorer ce taux, moyennant des aménagements personnalisés, et sous réserve d'une utilisation améliorée des Contrat pédagogique pour la réussite étudiante (ConPeRe). Le taux de réussite en deuxième année (L2) est nettement plus élevé, autour de 79 %, en 2020-2021 et 2022-2023 (62 % pour 2021-2022), ce qui témoigne de l'attractivité du programme pour un public motivé, désormais mieux au fait des exigences universitaires et de l'offre de formation. En troisième année, le taux de réussite est plus fort encore, en moyenne de 83,2 % pour les trois années (84,8 % en 2020-2021, 86 % en 2021-2022, 78,9 % en 2022-2023).

L'attractivité de la formation est mesurée à travers l'évolution des candidatures et des inscriptions (+16 % depuis 2019-2020). Des tensions subsistent en raison de la gestion des effectifs et des candidatures *via* Parcoursup. Les étudiants admis viennent de tout le territoire national, attirés par le programme interdisciplinaire unique de la formation. Le taux de déperdition relativement important entre la première et la deuxième année se porte à 53,7 %. Un projet d'amélioration de la communication sur l'offre de formation, *via* l'actualisation du guide des études, est en cours pour renforcer cette attractivité.

Le suivi de l'insertion professionnelle est négligé, **en dépit des enquêtes de l'Observatoire de la direction des formations de l'université (ODIF)** dont le travail, réputé ne pas porter sur les licences générales selon les responsables de la formation, est ignoré. D'après les données 2021-2022 (livrées par l'établissement), le suivi des diplômés révèle une poursuite d'études en master pour environ 60 % des diplômés ; pour les autres (mais il ne s'agit que de 10 diplômés, les emplois occupés se caractérisent par la part des temps partiels (un tiers) et l'absence de stabilité (55 %), s'agissant pour partie d'éducateurs spécialisés, d'animateurs socio-éducatifs, d'intermittents, ou de serveurs.

Le dispositif d'évaluation interne est délibérément informel. La formation n'a pas engagé de démarche d'évaluation systématisée et anonymisée des enseignements et de la formation étendue à tous les étudiants. C'est même là une position de principe, rejetant les évaluations quantitatives au nom de retours qualitatifs. La formation s'en remet aux commissions pédagogiques paritaires (CPP) permettant aux enseignants et étudiants de faire régulièrement un point sur les problèmes rencontrés. Si un conseil de perfectionnement existe, son rôle et son implication sont insuffisamment mis en évidence. La représentativité étudiante au sein de ce conseil reste limitée avec la participation d'un seul étudiant. Cette représentation mériterait certainement d'être élargie à un représentant par parcours, et le conseil de perfectionnement devra s'emparer à l'avenir de l'ensemble des sujets dans son périmètre.

La formation souffre d'un faible taux de mobilité internationale reflété par le flux faible, voire inexistant, d'étudiants en mobilité. Au cours de la période évaluée, la formation n'enregistre aucune mobilité entrante et un nombre limité de mobilités sortantes (32, dont 17 en 2022-2023). Bien que des discussions soient en cours pour créer un diplôme international, aucune action concrète n'a encore été entreprise. L'enseignement linguistique (24 heures par semestre) est notable même si l'absence d'enseignements disciplinaires en langues étrangères limite la préparation des étudiants à des environnements internationaux.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche dans une perspective interdisciplinaire ;
- Une approche pédagogique innovante et par compétences réussie ;
- Un engagement au sein des questions sociales et écologiques, et en prises avec les évolutions du monde culturel et de ses modes de production.

Points faibles

- Un taux de réussite faible et décroissant, jusqu'à atteindre un niveau préoccupant en 1re année ;
- Une absence de suivi du devenir des diplômés ;
- Un conseil de perfectionnement informel et n'intégrant pas suffisamment de représentants étudiants ;
- Une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants non systématisée ;
- Une internationalisation insuffisamment développée.

Recommandations

- Renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et poursuivre les efforts de clarification de l'offre de formation pour une meilleure orientation des candidatures.
- S'appuyer sur les résultats de l'enquête de l'ODIF pour apprécier le devenir des diplômés.
- Intégrer davantage de représentants étudiants au conseil de perfectionnement et élargir son périmètre d'analyse aux indicateurs de performance de la formation mis à disposition par l'établissement.
- Mettre en place une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants systématisée, quantitative et anonyme.
- Profiter du réseau de collaboration en recherche pour initier des partenariats propices à la mobilité.

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Géographie et aménagement* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours : *Aménagement, environnement et urbanisme ; Géographie et aménagement ; Géographie et aménagement-option journalisme*. La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte 1 470 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 39 enseignants permanents et non permanents et 247 étudiants inscrits.

Analyse globale

La licence *Géographie et aménagement* est en phase avec les priorités stratégiques de l'université de Lille, notamment à travers son approche interdisciplinaire et la prise en compte des enjeux des transitions et territoriaux (15 unités d'enseignements dédiées représentant 45 crédits ECTS). Cette approche, qui facilite les possibilités de passerelles entre licences en intersemestre, mène de façon privilégiée vers les masters en géographie ou en urbanisme et en licence professionnelle (géomatique). Entre autres atouts, la formation se distingue par un bon adossement à la recherche et une professionnalisation bien amorcée sur laquelle il conviendrait de poursuivre les efforts. Toutefois, des défis subsistent, en particulier en matière de soutien aux étudiants au vu du taux d'échec en première année (L1), d'internationalisation et de formalisation des processus d'évaluation interne.

L'initiation à la recherche est progressif et mobilisateur tout au long du parcours. Au total, 31 enseignants-chercheurs y contribuent pour un volume de 1 284 heures étudiant, en s'appuyant sur les forces du laboratoire Territoires, villes, environnement & société (TVES), représentant plus de 80 % des heures de la maquette. Les enseignants-chercheurs s'investissent dans la mise en place de séminaires de recherche et *via* le Hub 4 « Cultures, sociétés, pratiques en mutation » de l'Isite ULille consacré à la transition globale et décliné en quatre thématiques d'excellence. Au motif que les heures d'initiation à la recherche sont incluses dans chaque unité d'enseignement (UE), le dossier d'autoévaluation n'en fournit pas le total. Cependant, divers exercices forment à l'évidence les étudiants à la recherche, notamment trois ateliers (« Cartographie », « Environnement » et « Diagnostic ») valant 12 crédits ECTS.

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques efficaces, une diversité de pratiques, une interdisciplinarité, ainsi qu'une adaptation aux publics de la formation continue. L'éventail des disciplines enseignées (géographie, aménagement et urbanisme, sociologie, économie, paléoenvironnement) est une caractéristique forte de la licence *Géographie et aménagement*. Cette licence structure son enseignement autour de blocs de connaissances et de compétences adaptés aux objectifs grâce à une progression des enseignements et à une évaluation continue (travaux divers, exposés, cartes, etc.). L'unité d'enseignement « Projet de l'étudiant » contribue à l'adaptation des méthodes pédagogiques aux besoins individuels. La diversité des méthodes pédagogiques est notable (travaux dirigés, projets de groupe, utilisation des technologies numériques, voyages d'études, ateliers pratiques), ce qui permet le développement de compétences théoriques et pratiques, en lien avec le monde professionnel. Pour poursuivre le développement de l'approche par compétences, il reste à concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation et à adopter une démarche portfolio, afin de suivre l'acquisition des compétences par les étudiants.

L'attractivité et la réussite sont globalement satisfaisantes bien que le dispositif de soutien à la réussite soit d'une efficacité limitée et déclinante. L'analyse détaillée du suivi des flux des candidatures révèle un taux élevé de conversion des vœux confirmés en propositions d'admission (80,7 %), mais fortement modéré par un taux bas d'acceptation finale de ces propositions (21,7 %). Toutefois, l'évaluation de l'attractivité n'est surtout mesurable que pour les viviers académiques traditionnels de recrutement (bacheliers généraux), faute d'indicateurs sur

les passerelles, notamment avec les bachelors universitaires de technologie (BUT). Le taux de réussite des étudiants en troisième année (L3) est très satisfaisant bien qu'en léger recul (passage de 91,6 % en 2020-2021 à 80,7 % en 2022-2023) ; il est stable et très satisfaisant en deuxième année (L2), autour de 73 % durant les trois années d'observation. Il est cependant faible en L1 (il a reculé de 69 % à 45,9 %). Le dispositif « oui-si » accuse une efficacité limitée (baisse des effectifs sur les trois années), sans que cette quasi-extinction soit expliquée ; d'autres modes d'accompagnement ou de remédiation sont donc à concevoir. L'observation des flux d'entrées et de sorties indique que la formation parvient à attirer et retenir des étudiants (la perte d'étudiants en fin de première année est largement compensée par l'entrée de nouveaux étudiants en troisième année).

L'insertion professionnelle est faible après la licence mais se justifie par l'orientation de la formation vers une préparation à la poursuite d'études en master (92 % des diplômés). Seuls 5 % des lauréats n'ont pas poursuivi leurs études et n'est recensée la situation que de trois licenciés en 2021 qui exercent une activité professionnelle en lien avec la formation. Le calendrier des enquêtes d'insertion (réalisées tous les 18 mois) ne semble pas adapté à un suivi exhaustif. La formation est adaptée à la formation continue (contrat d'étude spécifique) mais elle n'est pas ouverte à l'alternance. Plusieurs voyages d'études et ateliers assurent une cinquantaine d'heures de découverte du monde professionnel. Des stages facultatifs sont proposés aux étudiants sans que ne soient fournies de données chiffrées, à l'exception de deux à six étudiants à qui est proposée une fouille archéologique. Faible (six en 2022-2023), le nombre d'intervenants professionnels est en augmentation (ils n'étaient que quatre deux ans plus tôt), mais le nombre d'heures d'enseignement qu'ils assurent ne pèse que 4,5 % du volume horaire total ; s'agissant d'une recommandation émise lors de la précédente évaluation Hcéres, on constate un réel effort mais un pas supplémentaire reste souhaitable au vu de l'apport des praticiens dans le champ de l'aménagement. D'ores et déjà, les maîtres de conférences associés (MAST), jouent ce rôle de passerelle avec les collectivités et bureaux d'étude.

L'ouverture à l'international est émergente mais insuffisamment développée. La formation inclut des cours en anglais obligatoires, pour une offre qui resterait à étoffer de l'aveu même des responsables de la formation (24 heures pour trois crédits ECTS par semestre). Voilà qui prépare cependant d'ores et déjà à la mobilité internationale, d'autant plus que l'UE « Projet de l'étudiant » offre un enseignement libre de langue étrangère. Avec 12 mobilités sortantes en trois ans, le bilan est encore modeste, mais la tendance était à la hausse pour 2022-2023 (le contexte post-COVID ayant sa part). L'absence d'enseignement de français langue étrangère (FLE) pour les étudiants internationaux en mobilité entrante (15 sur trois ans avec des flux irréguliers) constitue un frein à l'internationalisation. Au vu du nombre d'étudiants ayant obtenu une certification de langue (13 dont deux seulement en 2022-2023), il serait utile d'encourager la passation du Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) et d'autres certifications, attestant par exemple du niveau d'anglais, d'ores et déjà accessibles gratuitement et sur volontariat une fois par année universitaire dès le niveau licence dans l'objectif d'une poursuite d'études en master.

Des processus d'évaluation interne existent sous la forme des commissions pédagogiques paritaires (CPP) mais ne sont pas systématisés, anonymes et quantitatifs. En revanche, depuis mars 2023, la formation bénéficie de l'aiguillage du conseil de perfectionnement, composé dans le respect des équilibres entre enseignants-chercheurs, professionnels et étudiants. Le conseil incite notamment à un meilleur affichage de la problématique centrale des transitions, et à une refonte volontariste et ajustable (année, semestre) des syllabus dans une dynamique transversale de pédagogie par projet.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche pertinent, intégré dans des thématiques d'excellence de l'Isite ULille et une pleine prise en compte des transitions ;
- Une approche résolument interdisciplinaire favorisant les équivalences, passerelles et débouchés en master ;
- De bons taux de réussite en L2 et L3 ;
- Un suivi efficace des parcours des étudiants.

Points faibles

- Un taux de réussite faible et en déclin pour la première année ;
- Une part des enseignements assurés par des professionnels du secteur d'activité qui reste en deçà du seuil fixé par l'université ;
- Un manque de systématisation et de formalisation des évaluations par les étudiants ;
- Une approche par compétences à conforter ;
- Des dispositifs favorisant une ouverture à l'international perfectibles.

Recommandations

- Renforcer et adapter les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats, notamment en première année.
- Augmenter la part des enseignements assurés par des professionnels du secteur d'activité.
- Formaliser et systématiser les enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation.
- Poursuivre la mise en œuvre de l'approche par compétences en concevant des situations d'apprentissage et d'évaluation et en adoptant une démarche portfolio.
- Renforcer l'ouverture à l'international en proposant par exemple des cours de français langue étrangère, en encourageant la certification en langue ou en dispensant davantage de cours en anglais.

LICENCE HISTOIRE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Histoire* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours : *Histoire ; Histoire-option journalisme ; Histoire et géographie*. La formation est portée par la faculté des Humanités et comporte 1 555 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 1 110 étudiants, dont une majorité dans le parcours *Histoire* et en première année, et 103 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La formation s'inscrit dans les priorités pédagogiques et professionnalisantes de l'établissement, notamment grâce à sa politique d'inclusion et aux dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiants (enseignements de remédiation, préparation aux concours, aménagements d'études). Les passerelles inter-filières et entre niveaux témoignent d'une flexibilité et d'une cohérence avec la politique de mutualisation des ressources. La licence se distingue par une forte pluridisciplinarité, s'appuyant sur des formations complémentaires en Sciences humaines et sociales, ainsi que sur des parcours bi-disciplinaires en histoire-géographie, sociologie et sociologie-histoire. Elle intègre des enseignements d'ouverture variés, tels que la géographie, l'anthropologie, l'histoire de l'art ou encore la littérature ancienne et moderne, offrant ainsi une formation diversifiée aux étudiants, tout en favorisant des inscriptions croisées dès la deuxième année. L'initiation à la recherche est bien en place. Des points faibles subsistent, comme un taux de diplomation faible par rapport au nombre d'inscrits, un manque d'évaluation interne régulière, et une mobilité internationale encore insuffisante.

L'adossement à la recherche est robuste et diversifié : 59 enseignants-chercheurs assurent 1 032 heures d'enseignement, dont la totalité des cours magistraux de première année (L1) ainsi que la très grande partie de ceux de la deuxième et de la troisième année (L2 et L3). L'initiation à la recherche est structurée dès la L1 autour d'une initiation rigoureuse aux outils bureautiques, à la recherche bibliographique (24 heures), ainsi qu'à la déontologie et à l'éthique scientifique (4 heures). Cette progression se renforce en L2 (48 heures) et en L3 (72 heures), avec des enseignements méthodologiques avancés (cartographie, analyse d'images, gestion de corpus) et des cours approfondis en historiographie. La possibilité d'effectuer le stage obligatoire de L3 dans un des deux laboratoires d'adossement de la formation, « Histoire, archéologie, littératures des mondes anciens » (HALMA, unité mixte de recherche, UMR 8164) et « l'Institut de recherches historiques du Septentrion » (IRHiS, UMR 8529) complète ce dispositif. Notons encore des opportunités de valorisation comme le colloque des étudiants ou les publications académiques. Reste à inciter davantage d'étudiants à saisir ces occasions pour enrichir leur parcours et consolider leurs compétences en matière de recherche.

La formation est organisée en blocs de connaissances et de compétences (BCC), mais sans réel alignement des méthodes pédagogiques et d'évaluation. Si la formation est bien organisée autour de quatre BCC avec une progression dans l'acquisition des compétences, cette démarche doit être poursuivie et élargie aux méthodes pédagogiques et d'évaluation à mettre en œuvre. La formation utilise des méthodes pédagogiques encore peu diversifiées s'en tenant pour l'essentiel au format conventionnel de travaux dirigés (TD) et de cours magistraux (CM), aucune situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) n'étant encore mise en place. L'intégration des approches numériques et de co-design est une des voies expérimentées de diversification des pratiques pédagogiques.

La formation est attractive mais génère un taux d'échec important, notamment en L1. L'attractivité de la formation est bien suivie avec des données sur les flux de candidatures et les inscriptions, principalement composées d'étudiants néo-bacheliers issus de filières générales. Par ailleurs, le développement de l'intégration d'étudiants venant d'autres formations comme les classes préparatoires, ou la réorientation en interne

témoigne d'une volonté d'ouverture et de flexibilité dans le recrutement. D'un point de vue quantitatif, plus de 4 300 candidatures sur Parcoursup permettent à la formation de maintenir un effectif de 650 étudiants en première année, stable sur la période. Le taux de réussite est faible en L1 mais homogène sur les trois années (en moyenne de 40 % ; 40,7 % pour 2022-2023) ; il connaît une amélioration notable en L3 avec une moyenne de 74,5 % de réussite, et une moyenne intermédiaire de 56 % en L2. Il convient de souligner que les abandons sont fréquents (déperdition de 60 % des étudiants en L2), révélant des difficultés structurelles à intégrer des profils plus diversifiés en dépit de l'existence de dispositifs de remédiation pour accompagner les étudiants à la réussite, mais également de dispositifs de soutien en vue d'intégrer les instituts d'Études politiques (IEP).

Une professionnalisation limitée à deux semaines de stage pour la majorité des étudiants. Les liens avec le monde socio-économique et culturel sont limités. La professionnalisation est abordée uniquement sous le prisme des métiers de l'enseignement et du journalisme. Un volume de 217 heures (13 % des heures de la maquette) sont enseignées par 28 professionnels de ces secteurs d'activité. Un stage obligatoire de deux semaines est cependant prévu en L3 dans tous les parcours. La poursuite d'études (qui concerne 95 % des diplômés de la promotion 2021) s'avère donc indispensable pour mener à l'insertion professionnelle. La formation n'est pas ouverte à l'alternance mais accueille régulièrement des stagiaires de la formation continue (trois à quatre par an).

L'absence d'évaluation des enseignements et de la formation compromet l'amélioration continue de la formation. Le rôle du conseil de perfectionnement est bien identifié, comme l'atteste l'analyse pertinente des performances de la formation par les différents acteurs (enseignants, administratifs, étudiants, professionnels). Il est donc regrettable que ne soit pas encore intégré à ces discussions un recueil des avis de tous les étudiants de la formation au travers de l'évaluation systématisée des enseignements et de la formation.

La formation développe les compétences linguistiques de ses étudiants mais sans impact sur leur mobilité. La formation propose une solide formation linguistique à ses étudiants puisqu'au minimum 24 heures de formation en langues sont proposées chaque semestre. Pour le parcours *Histoire,* on note aussi l'obligation de suivre un deuxième enseignement de langue avec la possibilité d'un choix de langues anciennes : latin, grec, akkadien, égyptien hiéroglyphique. Toutefois, la grande majorité des étudiants opte pour l'anglais. Faute de partenariat international spécifique, le nombre de mobilités demeure faible : 19 mobilités entrantes en 2022-2023, entre quatre et cinq mobilités entrantes annuelles sur la période (représentant 1,7 % des inscrits). La mobilité internationale est encouragée, surtout en L2 et L3, par un accompagnement pédagogique, mais les chiffres avancés témoignent d'une trop faible mobilisation en proportion des 1 100 étudiants accueillis dans la mention.

Conclusion

Points forts

- Une initiation à la recherche solide ;
- Une flexibilité des parcours et une mutualisation des ressources inter-filières.

Points faibles

- Un taux d'échec important en première année ;
- Un processus d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants inadapté et incomplet ;
- Une innovation pédagogique encore timide et une mise en place de l'approche par compétences inaboutie ;
- Une mobilité internationale faible.

Recommandations

- Réduire le taux d'abandons en L1 en communiquant plus efficacement sur les attendus et les débouchés de la formation et adapter les dispositifs d'aide à la réussite.
- Améliorer les évaluations des enseignements et de la formation en mettant en place un processus d'évaluation interne régulier et structuré.
- Diversifier les méthodes pédagogiques et mener pleinement à son terme la mise en place de l'approche par compétences en concevant des situations d'apprentissage et d'évaluation et en adoptant la démarche portfolio.
- Encourager davantage la mobilité internationale et promouvoir la diversité dans le choix des langues vivantes.

LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours : *Archéologie ; Histoire de l'art ; École supérieure du journalisme-option histoire de l'art*. La formation est portée par la faculté des Humanités et comporte 1 467 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 779 étudiants, dont une majorité dans le parcours *Histoire de l'art* (34 %) et en première année (60 %), et 78 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La formation occupe une place cohérente dans l'offre de l'établissement et s'inscrit dans sa stratégie grâce à son organisation en blocs de connaissances et de compétences et son orientation professionnalisante. Le lien avec les institutions patrimoniales et muséales pour des stages dès la deuxième année renforce l'adossement à la recherche appliquée. Les relations avec les partenaires socio-économiques et culturels sont actives et bien établies, notamment les musées et les structures patrimoniales. Les dispositifs d'accompagnement, notamment des tutorats et l'intégration des compétences numériques, montrent un alignement sur les priorités de l'établissement et l'existence d'un des parcours en enseignement à distance (EAD) sur les trois années permet de diversifier les publics. Des marges d'améliorations pour une meilleure adaptation du passage entre le secondaire et le supérieur existent toutefois au regard du taux de déperdition en deuxième année.

L'initiation à la recherche est intégrée tout au long de la formation, avec une progression continue et cohérente. Cette structure permet un développement précoce et approfondi des compétences en recherche, notamment grâce aux enseignements méthodologiques proposés dès le début du cursus (*in situ* et hors-les-murs). L'encadrement par des enseignants-chercheurs (37 intervenant dans la formation pour 1 166 heures de la maquette) garantit un lien actif avec les dernières avancées de la discipline et assure une approche scientifique rigoureuse. Jusqu'à 380 heures sont ainsi dédiées à l'initiation à la recherche (près d'un tiers du total), quoique le bloc de connaissances et compétences (BCC) de méthodologie ne compte en lui-même que 48 heures valant trois crédits ECTS. L'intégration des méthodologies de recherche dans les travaux dirigés crée cependant un lien direct entre la théorie et la pratique, conduisant les étudiants à appliquer des méthodes concrètes en contexte. L'obligation de réaliser des stages ainsi que des travaux d'études et de recherches, menés dans des unités de recherche ou des structures spécialisées (patrimoine, musées, sites archéologiques), enrichit l'expérience des étudiants.

Une découverte approfondie des environnements professionnels mais présentant une dualité entre les deux parcours. La formation implique les professionnels à hauteur de 362 heures étudiant, soit 22 % du volume horaire, qu'assurent 29 intervenants. La formalisation des mises en situation professionnelle est toutefois inégale entre les deux parcours. D'un côté, le parcours *Archéologie* comporte un stage obligatoire à valider en troisième année (entre 140 et 420 heures). C'est le temps fort d'une professionnalisation reconnue par neuf crédits ECTS accordés à l'expérience professionnelle. De l'autre, en parcours *Histoire de l'art*, le stage ne se fait que sur la base du volontariat (au vu des effectifs, il semble que cela concerne un peu moins de 30 étudiants sur 130 puisqu'il y a 50 stages et qu'une vingtaine d'étudiants sont en archéologie). En outre, en *Histoire de l'art*, les crédits ECTS dévolus à l'expérience professionnelle sont additionnables au choix, dans la limite de 12 crédits ECTS, mais avec un large catalogue d'unités d'enseignement (UE) possibles, grâce aux UE ouvertes.

L'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés est très positive. Un pourcentage significatif (70,2 %) des diplômés de 2021 a poursuivi ses études immédiatement après la licence. 14,9 % des étudiants ont souhaité une insertion directe et parmi eux, 77,9 % sont en emploi stable, principalement à temps plein et souvent dans le secteur public. L'existence d'un réseau solide d'alumni et de partenaires socio-professionnels est source de

synergie d'une part, par la participation active à la formation *via* des enseignements, d'autre part, par l'accueil régulier de stagiaires, ce qui renforce la professionnalisation de la formation ainsi que l'insertion professionnelle.

L'innovation pédagogique est à l'œuvre et un parcours est accessible en EAD tout au long de la licence. La formation est structurée en BBC, mais l'approche par compétences doit encore être enrichie de situations d'apprentissage et d'évaluation et s'appuyer sur une démarche portfolio. Si la formation bénéficie des ressources numériques et des outils pédagogiques, en collaboration avec la direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation (DAPI), les formations dispensées ne sont pas toujours compatibles avec l'emploi du temps des enseignants. L'enseignement à distance est valorisé et permet la diversification des publics et une temporalité d'enseignement ajustable au cas par cas. Surtout, il convient de souligner que le parcours *Histoire de l'art* est intégralement dispensé en EAD, sur les six semestres, soit 1 416 heures. Ce dispositif permet à des professionnels de se former tout en travaillant. Se pose alors la question de l'extension de l'EAD au parcours *Archéologie* pour en élargir le public. Par ailleurs, l'absence d'offre en alternance dans le parcours d'archéologie est perçue comme un manque, d'autant plus que l'alternance est plébiscitée aussi bien par les professionnels que par les étudiants.

La formation bénéficie d'une bonne attractivité. Le nombre de néobacheliers inscrits en première année a augmenté de 16,9 % entre 2021 et 2022, passant de 160 à 187, avant de chuter de 34,8 % en 2023, pour atteindre 122 inscrits. Les candidatures déposées sur Parcoursup ont baissé de 23,3 % en 2022, mais augmenté à nouveau de 35,8 % en 2023, passant de 1 522 à 2 067. Le nombre d'admis est resté stable, autour de 450-500, avec un taux d'acceptation de 100 %, soulignant une forte attractivité pour les candidats retenus. Les bacheliers généraux forment la majorité des inscrits, bien que leur nombre ait légèrement diminué, passant de 440 en 2021 à 411 en 2023. Le nombre de bacheliers technologiques admis a montré une stabilité relative, avec une légère baisse de 11,7 % entre 2022 et 2023. Les inscriptions conditionnelles « oui si » sans allongement d'études ont plus que doublé en trois ans, témoignant d'une politique d'accès plus inclusive, tandis que les inscriptions avec allongement d'études sont restées nulles.

L'ouverture à l'international repose essentiellement sur la diversité des langues proposées et le nombre d'heures important consacré à l'enseignement des langues (288 heures en tout, à raison de deux cours de 24 heures par semestre). L'anglais ainsi que l'espagnol (une deuxième langue étrangère étant obligatoire) sont principalement suivis, parmi un choix de 22 langues, et contribuent à la spécialisation disciplinaire. Si les mobilités internationales sont proposées et encouragées avec un soutien institutionnel (présentation des dispositifs, accompagnement par des référents), le nombre de mobilités entrantes et sortantes est résiduel. Entre deux et six étudiants sont partis à l'étranger sur la période des trois années évaluées, tandis que trois à cinq étudiants étrangers sont venus suivre la formation sur cette même période. Par ailleurs, les étudiants n'exploitent pas pleinement les possibilités de certification, hormis dans le cadre de candidatures à des mobilités internationales (entre trois à huit par année).

Les dispositifs d'information destinés aux étudiants, bien qu'existants, sont limités, ce qui se reflète dans les taux de réussite très bas en première année. Pour l'ensemble de la première année de licence (L1), les résultats étaient particulièrement inquiétants en 2021-2022, avec moins d'un cinquième de réussite (19,8 %) ; la remontée observée en 2022-2023 est trop faible si bien que le taux de réussite reste préoccupant (23 %). On peut toutefois miser sur les effets du dispositif « Contrat pédagogique de réussite étudiante » (ConPeRe) à l'avenir. Surtout, il faut tenir compte de la dualité des publics, équivalents en effectifs pour la L1, entre les étudiants sur site et les inscrits en EAD. L'autoévaluation souligne à juste titre le caractère trompeur d'un décompte total puisque les démarches des uns et des autres diffèrent (en EAD, des choix sur plusieurs années, par BCC), ce qui se ressent sur le calcul du taux. Cela ne doit pas empêcher la formation de mener une politique d'amélioration générale de ses dispositifs d'accompagnement, ce que l'autoévaluation avait d'ores et déjà noté. Le parcours *Histoire de l'art* (deuxième année), qui rassemble la grande majorité des inscrits et qui est ouvert à l'EAD à parts égales, présente des taux de réussite moins élevés que le parcours *Archéologie* (pour 2022-2023, 61,8 % contre 84,6 %). Cela indique du reste que les résultats globaux en deuxième année sont bien meilleurs qu'en L1 (65,8 % contre 54,1 % et 45,1 % les années précédentes), comme ceux de la troisième année (69 %, contre 52,6 % et 61,5 %).

Les processus d'évaluation interne sont encore à structurer, et l'amélioration continue ne peut s'appuyer que sur des données partielles et des retours informels. Des tentatives peu concluantes d'évaluation *via* des questionnaires (2019-2020 et 2020-2021) dont le taux de réponse a été faible révèlent une absence de structuration efficace de l'évaluation interne. Ce manque de données rend difficile l'élaboration d'une démarche d'amélioration continue opérante. Composé de cinq enseignants-chercheurs (EC) titulaires, de trois représentants administratifs du département, de cinq représentants du monde socio-professionnel (enseignants du secondaire, membres de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, INRAP, ingénieurs d'études) dont quatre alumni, et de dix étudiants représentants et représentatifs, le conseil de perfectionnement, réuni une première fois en mars 2024, s'essaie au pilotage stratégique par l'analyse des données. Des efforts soutenus, notamment en matière de gestion des effectifs, de suivi des étudiants et d'évaluation des pratiques pédagogiques, seraient nécessaires pour renforcer la qualité de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une forte intégration de travaux de recherche et de recherche appliquée ;
- Un fort taux de poursuites d'études en master et de réelles possibilités d'insertion professionnelle bien exploitées ;
- Une formation entièrement ouverte à distance pour le parcours *Histoire de l'art* ;
- Un réseau d'alumni solide et intégré à la formation.

Points faibles

- Un taux de réussite très faible en première année et une absence de dispositif d'aide ;
- Une absence d'enquête formalisée d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Des possibilités de diversification des publics insuffisamment exploitées.

Recommandations

- Améliorer la réussite notamment en renforçant l'accompagnement des étudiants, en particulier en L1, et en repensant les seuils de dédoublement pour améliorer le suivi individualisé.
- Structurer un processus d'évaluation de la formation et des enseignements systématique et formalisé.
- Diversifier les publics, notamment en étendant les dispositifs de formation continue et d'alternance, notamment dans le parcours *Archéologie*.

LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Information-communication* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours : *Communication ; Sciences de l'information et du document ; Sciences de l'information et du document-option santé*. La formation est désormais portée par l'Institut de la communication, de l'information et du document (ICID), structuré en deux départements : Infocom et Sciences de l'information et du document (SID). Localisée sur deux campus géographiques distincts : Point-de-Bois et Roubaix, elle comporte 1 447 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 474 étudiants et 60 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Information-communication* trouve sa cohérence principalement par sa capacité à couvrir tout le spectre des sciences de l'information et de la communication. Grâce à ses parcours, elle prépare les étudiants aussi bien aux métiers de la communication qu'aux métiers de l'information et de la documentation, et bénéficie d'un positionnement interdisciplinaire fortement adossé à la recherche, tout en intégrant dans son approche des enjeux de professionnalisation. Il reste que le fonctionnement relativement autonome de ses parcours, renforcé par une localisation géographique sur deux campus distincts, engendre des difficultés organisationnelles et peut potentiellement mettre en difficulté la cohérence d'ensemble de la mention. L'organisation des conseils de perfectionnement en est un indice, puisqu'il a été décidé que chaque parcours soit rattaché à un conseil de perfectionnement distinct, en lien avec les masters qui lui correspondent.

La licence se caractérise par deux dimensions complémentaires et indissociables : un fort adossement à la recherche et une professionnalisation renforcée. Irrigués par les travaux de recherche du Groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en Information et communication (laboratoire GERiiCO), les enseignements sont majoritairement assurés par des enseignants-chercheurs permanents : plus de 75 % des heures de la maquette pour un total de 31 permanents, issus principalement de l'ICID, mais également, grâce à des accords, d'autres départements de l'université (histoire, sociologie, linguistique, lettres classiques). Quant à la professionnalisation, elle s'organise en premier lieu sous la forme d'enseignements assurés par des professionnels des principaux secteurs ciblés par la formation, permettant ainsi aux étudiants de mettre en situation les connaissances acquises ou en cours d'acquisition. Les étudiants sont en outre amenés à réaliser un stage obligatoire de six semaines minimum en fin de troisième année donnant lieu à un rapport et à une soutenance.

La licence présente un taux d'attractivité et un taux de réussite globalement satisfaisants mais fortement hétérogènes d'un parcours à l'autre. Le parcours *Communication* jouit de la plus forte attractivité : le nombre de candidatures y est le plus élevé pour des capacités d'accueil plus restreintes. Le taux de réussite moyen se situe autour de 57 % en première année et s'améliore en fin de cursus : plus de 90 % de réussite dans le parcours *Communication* et plus de 70 % en moyenne dans le parcours *SID* pour les trois années de référence. Dans l'ensemble, les équipes pédagogiques semblent attentives aux profils des étudiants recrutés, et tentent de réunir toutes les conditions d'un suivi personnalisé (contrats pédagogiques, passerelles de réorientation, etc.) tout en analysant les causes des difficultés rencontrées.

Les équipes pédagogiques ont déployé l'approche par compétences et développent une grande diversité de pratiques en dépit d'une faible interaction entre les deux parcours. La structure des maquettes repose sur un socle de blocs de connaissances et de compétences (BCC) commun aux deux parcours, auquel s'ajoutent des BCC spécifiques permettant une spécialisation progressive sur les trois années. Cette structuration est en cohérence avec les principes de l'approche par compétences : absence de compensation entre les unités d'enseignements (UE) relatives à des BCC différents, et compensation entre les semestres pour des BCC

identiques. Les pratiques pédagogiques répondent également aux enjeux de l'approche par compétences, puisqu'elles offrent la possibilité aux étudiants de bénéficier d'une pluridisciplinarité renforcée, et de mises en situation dans le cadre de projets collectifs dont certains sont menés en lien avec le monde socio-économique. Néanmoins, les équipes pédagogiques des deux parcours pourraient partager davantage leurs pratiques pédagogiques afin de gagner en cohérence d'ensemble et d'interroger collectivement les problématiques spécifiques au domaine de l'information-communication (évolution socio-technologique, intelligence artificielle, data, etc.) et la transformation des pratiques associées. En outre, la question de l'évaluation des compétences elles-mêmes n'est pas suffisamment prégnante et centrale, et la démarche portfolio mériterait d'être déployée de manière systématique tout au long du cursus, toutes les conditions étant *a priori* réunies.

L'internationalisation de la formation reste marginale et existe de manière trop différenciée entre les parcours. Les mobilités étudiantes entrantes et sortantes sont peu nombreuses sur les trois dernières années (11 au maximum pour l'année 2022-2023). Le parcours *SID* s'inscrit dans une dynamique partenariale qui pourra être source d'opportunités, notamment en ce qui concerne l'accueil d'enseignants invités. À l'inverse, le parcours *Communication* ne bénéficie pas des mêmes possibilités et perspectives. L'enseignement des langues apparaît faible au regard des secteurs ciblés par la formation dès lors qu'il représente moins de 10 % de la totalité des heures étudiants et aucun enseignement en langue étrangère n'est proposé. Par ailleurs, les enjeux interculturels, indéniablement au cœur du domaine de l'information-communication et essentiels compte tenu des secteurs professionnels ciblés, n'apparaissent pas suffisamment centraux.

La formation souffre d'un pilotage insuffisant renforçant le peu d'interactions entre les deux parcours et fragilisant la cohérence interne de la mention. Les documents fournis par la formation ne permettent pas d'apprécier finement les types de poursuites d'études, ni même le taux d'insertion professionnelle. L'évaluation des enseignements reste à l'initiative de chaque enseignant. Aucun conseil de perfectionnement n'est mis en place au niveau de la mention. Le choix a été fait d'en organiser un pour chaque parcours en lien avec les masters associés. Même si ce choix peut permettre d'asseoir le continuum licence-master, il tend à mettre en arrière-plan la mention à laquelle sont rattachés les parcours. Il ne permet pas non plus de créer entre les équipes pédagogiques des synergies qui pourraient être bénéfiques pour les étudiants en garantissant un socle commun d'expérience de la formation, notamment par des dispositifs d'aide à la réussite similaires et des modalités d'évaluation partagées. La précédente évaluation posait déjà cette question des « conditions de fonctionnement des deux parcours comme parcours de la même mention ». Aussi cette question reste-t-elle à ce jour centrale et prioritaire.

Conclusion

Points forts

- Une formation interdisciplinaire avec un adossement à la recherche pertinent ;
- Une professionnalisation progressive et adaptée aux objectifs de la formation ;
- Un ancrage territorial permettant d'établir des liens pertinents avec le monde socio-professionnel ;
- Une pédagogie diversifiée en cohérence avec l'approche par compétences ;
- Une réelle appropriation des transformations socio-technologiques du secteur de l'information et de la communication.

Points faibles

- Un fonctionnement autonome des parcours mettant en question la cohérence même de la mention ;
- Une évaluation des enseignements et de la formation pas encore systématisée ;
- Un nombre d'heures d'enseignement des langues faible ;
- Une internationalisation de la formation insuffisamment développée.

Recommandations

- Affirmer la cohérence de la formation en mettant en place une organisation de la formation à l'échelle de la mention permettant une approche intégrée et transversale des parcours.
- Concevoir une évaluation systématique des enseignements et de la formation à chaque niveau du cycle.
- Définir une politique d'enseignement des langues et plus largement une stratégie d'internationalisation de la formation en cohérence avec les domaines professionnels ciblés.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Manque de cohérence interne à la mention.

LICENCE PHILOSOPHIE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Philosophie* de l'université de Lille est une formation comprenant quatre parcours : *Philosophie ; Philosophie-option journalisme ; Philosophie-option santé ; Philosophie-sociologie*. La formation est portée par la faculté des Humanités et comporte en moyenne 1 496 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 337 étudiants et 56 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La mention *Philosophie* comprend deux parcours non sélectifs (*Philosophie* et *Philosophie-Sociologie*, qui accueillent en 2022-2023 respectivement 178 et 139 étudiants) et deux parcours sélectifs, (*Philosophie-option journalisme*, 14 étudiants et *Philosophie-option santé,* six étudiants de deuxième année de licence, L2, la même année). L'équipe pédagogique est engagée au service de la réussite, faible mais en progrès ; la formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche qui peut être encore soutenu et met en œuvre des initiatives pédagogiques individuelles plutôt que collectives. Les dispositifs en faveur de la professionnalisation sont réels mais inégaux et la formation peut renforcer sa proposition de mobilités étudiantes.

La licence se donne des moyens d'amélioration de la réussite, encore faible en première année, et peut encore les renforcer. La réussite en première année (L1) s'élève à 35,4 % des inscrits dans le parcours *Philosophie et* 28,2 % en *Philosophie-sociologie* en 2022-2023 : bien qu'il soit faible, ce taux de réussite est en nette augmentation sur une période de cinq ans, et particulièrement par rapport à l'année 2020-2021, sans doute victime des circonstances de pandémie et de confinement. L'équipe pédagogique a fait le choix de substituer au statut « oui-si » une remédiation obligatoire pour tous au premier semestre de la L1, ajoutant à 10 heures d'intégration en distanciel un stage de pré-rentrée (12 heures), augmenté d'un cours de remédiation (24 heures), d'un cours d'expression française (12 heures), et d'un tutorat obligatoire ; l'ensemble constituant un dispositif innovant. Le tutorat devient facultatif ou « recommandé » au second semestre : ce choix est ingénieux. Un tutorat de logique est ouvert aux premier et quatrième semestres. Des aménagements adaptés répondent aux situations spécifiques et à certaines circonstances sociales (charge de famille, salariat) ; le taux de réussite de ce public s'élève alors à 66 % en 2022-2023. Le choix de réserver la licence avec accès santé (L.AS) aux « reçus-collés » du parcours d'accès spécifique santé (PASS) est judicieux et offre de meilleures chances de succès. Celui d'un contrôle continu intégral pour tous, tout au long du cursus, augmenté d'exercices non notés mais évalués, favorise également la réussite en permettant l'autoévaluation et en évitant la solennité des examens terminaux. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement fait néanmoins apparaître qu'il serait souhaitable de faire connaître les chances de réussite d'après le classement dans Parcoursup (par déciles), voire à affiner l'algorithme utilisé : ce sont encore d'autres dispositifs favorables à mettre en place.

Les étudiants sont invités à prendre contact avec la recherche et peuvent s'y initier plus encore. Dans le parcours *Philosophie*, une unité d'enseignement (UE) de 24 heures est consacrée aux métiers de la recherche ; en *Philosophie-sociologie*, un travail d'étude et de recherche (TER, exclusivement en sociologie, ce qui peut être corrigé) est proposé en concurrence d'un stage validé par trois crédits ECTS qui, dans les deux parcours, peut être effectué en laboratoire, mais seuls deux étudiants en ont profité en 2022-2023. C'est surtout le cycle mensuel de conférences et la journée d'étude organisés par les doctorants sous le titre « Syzetein-Chercher ensemble » qui propose une immersion attractive dans la recherche vive ; cette activité est fréquentée par une trentaine d'étudiants de licence en moyenne. Les étudiants sont encadrés par 33 enseignants-chercheurs pour 1 255 heures, la plus grande part des heures de formation étant donc confiée à des enseignants engagés dans la recherche. Néanmoins, il n'existe pas de TER dans le parcours *Philosophie* et cette possibilité est laissée au choix de l'étudiant dans l'autre parcours : un travail explicitement signalé dans cette orientation pourrait être

introduit comme tel dans l'une ou l'autre des UE fondamentales afin d'initier les étudiants, qui pour la plupart poursuivent en master, à une pratique plus créative et plus risquée.

L'innovation pédagogique est réelle sans être toujours portée collectivement. Structurée en quatre blocs de connaissances et de compétences (BCC), la formation consacre l'un d'entre eux au projet personnel et professionnel de l'étudiant, qui peut ainsi individualiser son parcours. Aux formes classiques d'enseignement universitaire, magistral ou dirigé, certains enseignants ont substitué une pédagogie inversée favorisant le débat théorique, des travaux sur dossiers d'archives, des décryptages de séquences filmées, etc. Le contrôle des connaissances et compétences se fait de façon continue grâce à une plage réservée aux devoirs sur table ; certains travaux font l'objet d'une évaluation formative. L'usage de l'application Moodle est généralisé. L'ensemble de ces dispositifs signalent le souci de mise en place de bonnes pratiques, dont le partage serait bénéfique à la formation, comme l'ont été plusieurs choix collectifs déjà cités (modalités de rentrée, conditions du contrôle des connaissances et des compétences). Si les BCC sont en place une véritable approche par compétences avec des situations d'apprentissage et d'évaluation et l'adoption d'une démarche portfolio restent encore à décliner.

L'amélioration continue est un objectif qu'un questionnaire anonyme pourrait soutenir. Composé de sept personnels enseignants et administratifs, de sept représentants de secteurs professionnels divers, souvent alumni, et de six étudiants, le conseil de perfectionnement analyse de près la réussite étudiante et l'insertion ; il est ouvert aux questions, critiques et suggestions qui donnent lieu à des projets d'amendement de la formation. Des commissions pédagogiques paritaires sont organisées, sous la forme d'assemblées générales tous les semestres : en 2022-2023, 75 étudiants ont participé à celle du premier semestre, et 40 à celle du second semestre. Toutefois, la mise en place d'un questionnaire anonyme en fin d'année ou en fin de cycle pourrait fournir une information plus large sur l'équilibre des BCC, la chronologie des apprentissages ou la qualité et l'organisation des enseignements et des évaluations.

La professionnalisation des étudiants est mieux préparée quand elle est tournée vers les métiers de l'enseignement ou de la recherche. Dix-neuf professionnels extérieurs participent à la formation pour 455 heures ; ce sont pour la plupart des enseignants du secondaire ou des sociologues en activité, même si certains enseignements mettent aussi les étudiants au contact d'acteurs sociaux ou culturels. La licence prévoit des UE « métiers » en L2 et en troisième année (L3, parcours *Philosophie*) ou seulement en L3 (parcours *Philosophie-sociologie*) auxquelles s'ajoute une table ronde « métiers ». En revanche, le stage proposé, doté de trois crédits ECTS, est facultatif dans ces deux parcours et seuls 15 étudiants ont profité de cette possibilité en 2022-2023. En *Philosophie-sociologie*, le stage pâtit de la concurrence avec le TER, alors que les débouchés vers les métiers de l'action sociale constituent une orientation significative. En *Philosophie*, le stage, proposé en concurrence avec la didactique au cinquième semestre (S5) puis avec l'UE « Métiers de la recherche » au semestre 6 pourrait leur être lié, même dans une simple dimension d'observation.

La mobilité étudiante devrait être plus développée. Appuyée sur 144 heures de formation en langue vivante et, dans le parcours *Philosophie*, sur six UE de travail sur textes en langue originale (grec, allemand, anglais), la licence fournit une formation en langue étrangère de taille suffisante. Peu d'étudiants en recherchent la certification (aucun en 2022-2023). Trop peu profitent des conventions existantes pour une période de mobilité (11 en 2022-2023, en progrès sur la période). Certes, la licence a en projet une « option internationale » avec l'université de Lisbonne et incite les étudiants à la mobilité par une information régulière et l'accompagnement d'une référente, mais elle pourrait obtenir des moyens de lever les obstacles matériels, encourager tous les enseignants à promouvoir cette possibilité dans leurs cours, voire accorder des bonifications dans la mesure où ces mobilités requièrent un effort particulier de la part de l'étudiant.

Conclusion

Points forts

- Un engagement réfléchi et soutenu en faveur de la réduction de l'échec en L1 ;
- Une formation à l'esprit de la recherche grâce une offre de cours et conférences diversifiée ;
- Une innovation pédagogique appuyée sur plusieurs dispositifs.

Points faibles

- Un taux de réussite en première année faible ;
- Une préparation professionnelle manquant d'expérience de terrain ;
- Des dispositifs d'évaluation interne perfectibles ;
- Une approche par compétences trop peu établie.

Recommandations

- Renforcer la réussite notamment en poursuivant les démarches d'accompagnement à la réussite des étudiants.
- Renforcer la professionnalisation *via* par exemple le développement des stages en milieu professionnel et une aide aux étudiants dans leur recherche de stage.
- Mettre en place un ou plusieurs questionnaire(s) anonyme(s) d'évaluation d'année ou de cycle.
- Finaliser l'APC en concevant des situations d'apprentissage et d'évaluation et en adoptant une démarche portfolio.

LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Psychologie* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Psychologie ; Psychologie-option santé*. La formation est portée par la faculté de Psychologie, éducation, formation (PsySEF) et comporte 1 440 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 2 595 étudiants et 200 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Psychologie* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, notamment dans le cadre du *continuum* vers le 2e cycle : elle a à son actif la mise en place effective d'une licence accès santé (L.AS), et une bonne articulation avec le master *Psychologie* et possiblement avec le master *Sciences cognitives pour l'entreprise*. La formation intègre aussi les étudiants du parcours accès spécifique santé (PASS) en deuxième et troisième années de licence (L2 et L3), ou d'autres formations. L'adossement à la recherche est réel et s'appuie sur des dispositifs variés. L'analyse des poursuites d'études est efficace, et démontre la cohérence du continuum licence/master (L/M) pour la psychologie. La formation est engagée dans l'approche par compétences *via* une organisation de la maquette en blocs de connaissances et de compétences (BCC), et envisage de progresser encore sur ce point. Les taux de réussite sont en revanche très faibles, surtout en première année (L1), et peu d'actions sont mises en œuvre pour y remédier efficacement. La formation ne définit pas directement un processus d'évaluation interne ni une démarche d'amélioration continue : la composition du conseil de perfectionnement n'est pas conforme aux attendus, et aucune évaluation des enseignements n'est systématisée. La professionnalisation, pensée au niveau master, n'est pas très avancée, malgré la présence d'un stage obligatoire. Enfin, la formation est peu ouverte à l'international.

La formation propose une bonne initiation à la recherche s'appuyant sur un dispositif diversifié. Des cours théoriques dans les domaines de la formation, des enseignements de méthodologie du travail universitaire et de la recherche, ainsi qu'une préparation à la rédaction d'écrits académiques, sont proposés, pour un total de 324 heures d'initiation à la recherche. Bien que possible, peu d'étudiants saisissent l'opportunité de suivre leur stage obligatoire de L3 dans un laboratoire de recherche. Plus classiquement, les enseignements disciplinaires dispensés par les 111 enseignants-chercheurs pour un volume de 1 289 heures incorporent la présentation des données historiques et, surtout, contemporaines de la recherche.

La formation analyse bien la poursuite d'études de ses diplômés, qui est le débouché majoritaire, ce qui montre la cohérence du continuum L/M en psychologie : par exemple, à 12 mois 82,4 % des personnes dont la situation est connue étaient en poursuite d'études : parmi ces 337 personnes, 214 intègrent un master et 67 intègrent un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (*MEEF*). Très majoritairement, les étudiants de L3 intègrent les parcours des masters *Psychologie* proposés par le département (les étudiants de licence de l'université occupent entre180 et 250 places dans le master du département). À 18 mois, le taux de poursuite d'études est encore plus important (92,7 %) : le débouché principal de la formation est donc la poursuite d'études en master.

La formation analyse son recrutement, basé sur un nombre important de candidatures, mais avec peu de candidats classés au premier rang et validant leurs candidatures. En effet, en 2022-2023 par exemple, 10 318 vœux de candidature sont formulés, et 4 567 candidats sont admis, pour 1 144 candidats qui acceptent finalement la proposition. Ces chiffres sont stables sur les trois années évaluées, et ont conduit à la mise en place d'un dispositif « oui-si », afin de compenser la qualité d'une partie du recrutement. Des efforts sont réalisés par la formation en matière de communication, coordonnée par un « Référent orientation », et ont débouché sur

la mise en place d'un réseau « Relations lycée/université », à la participation à des salons, journées portes ouvertes et journées d'immersion, dans le but de mieux informer sur ce qu'est la psychologie.

La formation affiche une organisation en blocs de connaissances et de compétences (BCC) en accord avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Il y a, de manière classique, une progression chaque semestre de la formation, dans le but de doter les étudiants d'une bonne culture générale de la discipline : la formation propose ainsi des BCC « Savoirs disciplinaires fondamentaux », « Outils et méthodes disciplinaire », « Communication Langues étrangères » et « Projet et personnalisation du parcours étudiant » (qui consiste en une unité d'enseignement libre de découverte (UE), ou d'un stage en L3). La spécialisation est rendue possible par le choix de deux UE parmi 14 (qui s'articulent avec le niveau master puisque ces choix reflètent la diversité de l'offre ensuite proposée). Au regard des effectifs, le département a fait le choix de préserver un volume horaire important dédié aux travaux dirigés (TD) en L1. L'établissement propose des moyens aux enseignants pour qu'ils se forment à l'innovation pédagogique, mais le dossier n'indique pas s'ils s'en saisissent.

Les taux de réussite sont bas en première année. 414 étudiants sur 1 377 valident tous leurs crédits ECTS en 2022-2023, soit 30 % de la promotion, mais ils sont meilleurs en L2 et L3 (entre 65 % et 70 % en L2 et 60 % à 65 % en L3). En L1, c'est surtout le niveau faible de certains étudiants qui est donné comme explication, ainsi que l'inadéquation de certains profils. Le dispositif « oui-si » concerne 206 étudiants néo-entrants en 2022-2023, mais l'efficacité du dispositif n'est pas démontrée : en effet, 226 étudiants sur 254 (qui inclut donc des redoublants) valident moins de 30 crédits ECTS (et leur taux de réussite est de 13,6 %). En L3, le léger recul par rapport à la L2 est lié au caractère sélectif des poursuites d'études, et de certaines stratégies consistant à mener la L3 en deux années pour accroître la qualité des résultats.

La formation n'a pas mis en place de processus d'amélioration continue. Bien qu'ayant fait l'objet d'une charte de l'université, le conseil de perfectionnement réuni en 2023 n'adopte pas une composition conforme en l'absence de représentants étudiants et du monde professionnel. La composition de celui-ci devra donc être revue afin de respecter une pluralité réglementaire des représentations pour les prochaines années. De même, ses actions et son rôle devront être mieux définis afin de le démarquer d'un conseil pédagogique axé sur le fonctionnement et l'organisation de la formation. Ses travaux seront nourris d'enquêtes comme celle concernant l'évaluation des enseignements et de la formation qu'il reste à mettre en place au niveau de la formation.

La professionnalisation est pensée au niveau master mais un stage est obligatoire en L3. La formation intègre un nombre limité d'éléments de professionnalisation répartis sur les trois années de licence : 18 heures consacrées à la présentation des métiers en L1, 18 heures de préparation à l'insertion professionnelle en L2. Un stage d'observation et de découverte est toutefois obligatoire en L3, ce qui est à remarquer. Si le dossier indique la participation de 74 professionnels pour 262 heures de formation, il ne précise pas leurs professions et statuts (ils sont qualifiés de « vacataires »), ni comment se répartissent ces heures sur les trois années de formation. La formation est ouverte à la formation continue sans aménagement spécifique, malgré cela, 53 stagiaires ont été accueillis sur la période.

La formation est peu ouverte à l'international, et malgré l'existence d'une référente « Relations internationales », on ne compte que deux à 13 mobilités sortantes et quatre à 21 mobilités entrantes pour la période 2020-2023. Pourtant, une UE obligatoire de langue étrangère est présente dans la maquette pour un volume 24 heures équivalent TD (hTD) valant trois crédits ECTS, et ce dans chacun des six semestres de la licence. Le programme Erasmus peut également être mobilisé, ainsi que des conventions bilatérales.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche, par le nombre, la diversité, et la nature des interventions des enseignants-chercheurs notamment ;
- Une analyse des poursuites d'études précise et détaillée, qui démontre l'efficacité du continuum licence/master ;
- Une analyse de la réussite et du devenir des étudiants qui permet de mieux comprendre les stratégies et les trajectoires des étudiants.

Points faibles

- Des taux de réussite, très faibles, notamment en L1, sans réelles perspectives d'amélioration ;
- Une absence de conseil de perfectionnement ;
- Une absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Une professionnalisation limitée.

Recommandations

- Se saisir du problème de la réussite étudiante, en travaillant à la fois sur le recrutement, l'attractivité et sur les dispositifs d'accompagnement à la réussite.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement respectant le cadrage de l'université, et lui donner un rôle important dans le pilotage de la formation.
- Mettre en place une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants systématique et sur chaque niveau.
- Renforcer la professionnalisation, par exemple en augmentant le nombre d'heures réalisées par des professionnels.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Absence de conseil de perfectionnement.

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

L'intitulé national de la licence était jusqu'à la rentrée 2024 « Sciences de l'éducation ». Pour une plus grande lisibilité et cohérence avec le projet de la formation, le nouvel intitulé « Sciences de l'éducation et de la formation » est adopté dans ce rapport.

La licence *Sciences de l'éducation et de la formation* (*SEF*) de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours : *Enseignements, apprentissages, didactiques* (*EAD*) ; *Métiers de la formation des adultes* (*MFA*) ; *Travail éducatif en santé, social et vie scolaire* (*TESSVS*). La formation est portée par la faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation et de la formation (PsySEF) et comporte 1 216 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 733 étudiants et 92 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Sciences de l'éducation et de la formation* se place en cohérence avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ), tant au niveau des enseignements proposés que des enjeux professionnels des étudiants. Elle amène donc les étudiants aux métiers de l'enseignement (1er degré) mais aussi dans les voies d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé et d'éducateur de jeunes enfants. La formation a établi des conventions avec des partenaires académiques régionaux, notamment avec les écoles de travail social de la région (parcours *TESSVS*). Elle bénéficie d'un bon adossement à la recherche, et témoigne de bonnes interactions avec le monde social, économique et culturel, ce qui se traduit notamment par un public en formation continue important. La formation analyse bien la réussite de ses étudiants, qui est très bonne, et les poursuites d'études, essentiellement à destination de l'INSPE. Cependant, l'absence de stage obligatoire, l'inexistence de dispositifs de professionnalisation (notamment l'absence de certifications et de démarche portfolio systématisée) et la très faible internationalisation, constituent les principales limites de cette formation.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, à la fois sur le plan disciplinaire et sur le plan méthodologique. 196 heures sont dédiées à l'initiation à la recherche au travers des enseignements de la première année (L1) portant sur la méthodologie du travail universitaire, l'acculturation aux méthodes d'enquête et de recherche, et une initiation à la méthodologie des entretiens. Un travail d'étude articulant les unités d'enseignement (UE) théoriques, méthodologiques et d'ouverture suivies par les étudiants est mis en place en deuxième et troisième années (L2 et L3), chaque semestre, sans que le dossier n'en précise les détails. 44 enseignants-chercheurs (EC) font partie de l'équipe pédagogique et assurent 708 heures d'enseignement, soit 58 % de la totalité des heures de la maquette. Si ce sont majoritairement des enseignants-chercheurs issus de la discipline qui interviennent, l'accueil d'EC issus d'autres disciplines associées, comme la sociologie ou les sciences du langage, démontre un positionnement pluridisciplinaire.

La formation entretient également de bonnes relations avec le monde social, économique et culturel. Ce lien est établi sur la base d'une participation de professionnels aux enseignements (36 professionnels pour 230 heures, soit 39 % de l'équipe pédagogique pour 19 % des heures de la maquette), et l'élaboration de conventions avec les écoles en travail social de la région. Cet ancrage est en outre renforcé par la présence d'enseignants, de conseillers principaux d'éducation (CPE), d'éducateurs de jeunes enfants, etc., qui participent à la réflexion autour de l'offre de formation.

L'accès des publics de formation continue est effectif : entre 38 et 54 stagiaires en formation continue (FC) sont inscrits chaque année, et l'accueil des publics en formation continue dans le parcours *MFA* pensé en partenariat avec des instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) et les Maisons familiales rurales (MFR). De neuf à 17 validations des acquis de l'expérience (VAE) sont également constatées chaque année. Une ingénierie pédagogique spécifique à la FC et au parcours *MFA* est mise place, notamment par le biais de l'enseignement hybride, de regroupements, et par la valorisation de l'expérience professionnelle.

L'attractivité est très bonne. Le nombre de candidatures oscille entre 2 520 et 2 870, pour un nombre d'admis de 489 à 552, 200 candidats ayant accepté les propositions de la formation et environ 180 inscrits chaque année, dont environ 150 bacheliers généraux.

La formation suit et analyse également la réussite de ses étudiants : le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS est passé de 178 à 161 en première année et de 191 à 175 en deuxième année. Les taux de réussite sont bons, voire très bons, puisque pour 2022-2023 par exemple ils s'élèvent à 86 % des inscrits pour la L1, 92 % pour la L2, et 70 % pour la L3. Des dispositifs d'accompagnement en L1 favorisent ces bons résultats, comme le tutorat ou l'UE « Méthodologie du travail universitaire ». Un accompagnement spécifique et personnalisé des étudiants en vue d'aménagements d'études est effectué.

La formation analyse la poursuite d'études de ses diplômés qui se développe majoritairement vers l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) en vue d'une poursuite d'études en master pour devenir professeur des écoles (master *MEEF*), notamment pour ceux du parcours *EAD*, ou dans une moindre mesure, conseillers principaux d'éducation (CPE) pour ceux du parcours *TESSVS*, compte tenu de leur projet professionnel initial. L'équipe pédagogique de la formation regrette de ne pas disposer de données provenant de l'INSPÉ pour mieux comprendre le devenir (réussite, abandons) de ces étudiants en master. Les étudiants ne continuant pas en master sont principalement ceux en convention dans les parcours *MFA* (partenariats IFSI et MFR) et *TESSVS* (partenariats avec les écoles en travail social de la région) qui visent l'obtention de la licence, dans le cadre d'une double diplomation en *TESSVS*. Tous parcours confondus, seulement 8,2 % des diplômés ne poursuivent pas leurs études.

Le processus d'amélioration continue repose sur un conseil de perfectionnement (CP) qui fonctionne bien. Il est composé de manière conforme au cadrage de l'établissement et aborde une diversité de thématiques, qu'elles soient pédagogiques ou stratégiques, mais son impact concret n'apparaît pas clairement à la lecture du dossier et du compte rendu du CP. L'évaluation des enseignements est effectuée par le biais d'enquêtes réalisées à l'aide de questionnaires conçus en interne (2021) ou fournis par l'établissement et complétés par les responsables (2023). Des retours ponctuels sont effectués à l'issue des semestres, et il est envisagé de réaliser des « focus groups » pour aller plus loin dans cette prise en compte des retours étudiants. La formation est donc soucieuse de l'évaluation faite par les étudiants et met en place des moyens pour sa prise en compte, même si elle ne donne pas de précision sur les actions entreprises par la suite.

L'absence d'un stage obligatoire et l'inexistence d'une démarche de professionnalisation constituent le principal point faible de la formation. Un stage court et optionnel en L2/L3 - il n'est pas précisé s'il est possible d'en réaliser 2 ou seulement 1 au choix - a mobilisé une soixantaine d'étudiants en 2023-2024, aussi ce dispositif est-il très largement insuffisant. Pourtant, le stage est accompagné de la rédaction d'un rapport de stage et de la production d'une fiche pour le portefeuille d'expériences et de compétences - PEC, ce qui est donc valorisant du point de vue de l'expérience professionnelle. Certes, une partie de la promotion (en formation continue (FC) et en validation des acquis de l'expérience, VAE) n'est pas concernée, reste qu'une très grande part d'étudiants sortent de la licence sans contact avec le terrain.

Si la formation communique sur la possibilité de mobilités sortantes, l'expérience à l'international n'est pas assez valorisée pour que les étudiants s'en emparent. Entre trois et sept mobilités entrantes seulement sont enregistrées sur l'ensemble de la période évaluée (2020-2023). Ces difficultés à la mobilité sont soulignées par les étudiants membres du CP, et la formation doit jouer un rôle plus facilitant pour résorber cette difficulté. La formation en langues reste convenable, avec une possibilité de choix entre l'anglais et l'espagnol, et un volume de 144 heures dispensées sur la totalité du cycle de formation, soit 12 % des heures de la maquette. Peu d'étudiants (six à 15 par an) passent une certification.

La formation a entrepris la mise en œuvre de l'approche par compétences. Dans le cadre d'un travail collectif engagé lors de l'élaboration de la maquette en blocs de connaissances et de compétences (BCC), a été menée une mise en cohérence des apports théoriques et méthodologiques pour l'analyse et la réflexivité, avec une évaluation spécifique et adaptée à chaque enseignement, et transversale pour l'accompagnement du travail d'étude. On ne sait pas si ce travail est en phase avec les attentes de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la licence. Il n'est pas fait mention de situations d'apprentissages et d'évaluation (SAÉ) : il s'agit donc d'une entrée en matière pour l'approche par compétences (APC). La formation valorise peu les compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci : peu d'étudiants (trois) passent la certification PIX, et il n'y a pas de suivi pour le e-portfolio.

Conclusion

Points forts

- De très bons taux de réussite ;
- Un adossement à la recherche satisfaisant, notamment à travers les aspects méthodologiques et le travail d'étude ;
- Un processus d'évaluation interne sérieux et apte à faire évoluer en continu la formation ;
- Une bonne adaptation au public de la formation continue pour le parcours *MFA*.

Points faibles

- Une faible professionnalisation ;
- Une APC qui se limite à la mise en place, certes efficace, des BCC, mais qui n'intègre pas la démarche portfolio ou de certifications ;
- Une très faible internationalisation, avec notamment un nombre presque nul de mobilités sortantes.

Recommandations

- Renforcer la professionnalisation, par exemple par la mise en place d'expérience en milieu professionnel obligatoire en L3.
- Développer la démarche portfolio et les certifications.
- Développer l'internationalisation, en sensibilisant les étudiants aux mobilités sortantes possibles.

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Sciences du langage* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours : *Français langues étrangères* (*FLE*) *; Langue des signes française* (*LSF*) *; Linguistique générale et outillée* (*LGO*). La formation est portée par la faculté des Humanités et comporte 1 428 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 378 étudiants et 34 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Sciences du langage* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, notamment à travers l'attention portée à la réussite étudiante et l'accompagnement à la réflexion sur le parcours d'études et le parcours professionnel post-licence. La formation est particulièrement construite en articulation avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (*MEEF*) 1er degré, ainsi qu'avec le master *Sciences du langage*. Elle est aussi identifiée comme une solution alternative dans l'attente de l'entrée en capacité d'*Orthophonie*, avec laquelle des liens existent au sein de l'université de Lille. Cette formation mesure de manière attentive son attractivité et ses débouchés, et a un bon adossement à la recherche. La professionnalisation est prise en compte à travers la découverte de métiers ou les stages, mais peu de liens sont entretenus avec le tissu socio-économique et socio-culturel local. Par ailleurs, les taux de réussite, notamment en première année de licence (L1), sont peu élevés, sans que ces échecs soient analysés. Enfin, la formation est très peu ouverte à l'international.

La formation réalise un suivi précis de son attractivité. La formation mesure son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions de ses différents types de publics. La formation ouvre en première année (L1) 190 places, 150 pour le parcours *LGO* et 40 pour le parcours *LSF*. Le taux d'acceptation est proche des 100 % pour chacun de ces parcours, même si la pression est plus importante pour le parcours *LSF*, qui n'ouvre pas de procédure complémentaire. Le parcours *LGO* affiche un recrutement à 80 % local, ce qui est moins le cas pour le parcours *LSF* (entre 40 et 60 %). On remarquera une augmentation des titulaires d'un baccalauréat technologique parmi les inscrits (33 en 2022-2023 contre 17 pour les deux années antérieures), et le faible nombre de néo-bacheliers qui représentent moins de la moitié des effectifs (44 % en 2022-2023). En plus des moyens classiques de promotion (plaquettes, site internet, journées portes ouvertes), la formation participe à des dispositifs particuliers à destination des lycées, comme « À vous le Sup' ». L'attractivité est surtout forte pour les projets orientés vers le concours du professorat des écoles, et les domaines en lien avec l'orthophonie et la *LSF*.

La formation analyse bien la poursuite d'études de ses diplômés, le master *MEEF* représentant son principal débouché, en croisant différentes enquêtes et canaux. Ainsi, concernant l'année 2020-2021, sur une base de 95,5 % de réponses, la grande majorité des diplômés a poursuivi ses études : à l'université de Lille (69,3 %) ou ailleurs (10,2 %), huit diplômés ayant aussi poursuivi dans une autre formation hors master. Parmi les masters, c'est la mention *MEEF* (39 personnes, soit 44,3 % des diplômés), qui attire les poursuites d'études (majoritairement *MEEF* 1er degré) ; une proportion importante d'étudiants (35,2 %) poursuit en master *Sciences du langage* (22 sur 28 à l'université de Lille). Seuls trois diplômés n'ont pas poursuivi leurs études, et trois étaient en emploi 18 mois après l'obtention de leur licence. La formation s'articule donc de manière très cohérente avec les poursuites d'études proposées à l'échelle de l'établissement.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, 120 heures d'enseignements étant notamment dédiées à l'initiation à la recherche. L'équipe pédagogique est bien dotée en enseignants-chercheurs (EC), puisqu'elle en compte 15 dont 11 proviennent de la section 07 (Sciences du langage - SdL) du Conseil national des universités (CNU). Ce sont au total 919 heures qui sont assurées par des enseignants-chercheurs à l'échelle

de la licence. Plusieurs enseignements ou activités sont mis en place pour favoriser les liens avec la recherche, en particulier l'unité d'enseignement (UE) « Projet de l'étudiant », ou la réalisation d'une enquête de terrain. On peut néanmoins regretter le peu de liens avec l'unité mixte de recherche (UMR) 8163 « Savoirs, textes, langage » (STL) à laquelle le master est adossé, alors que la possibilité d'y faire un stage est offerte.

Si la formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, l'approche par compétences (APC) reste à approfondir. La formation est en accord avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) nationale de la mention sciences du langage de licence : classiquement pour ce type de licence, des blocs (trois) constituent le tronc commun avec une progression sur les trois années ; les autres blocs de connaissances et de compétences (BCC) concernent l'anglais et la préparation du mémoire. Par ailleurs, même si elle est bien pensée du point de vue des compétences, la formation entretient peu de relations avec le monde social, économique et culturel.

Des efforts sont déployés pour la professionnalisation, à différents niveaux de la formation, et selon différentes modalités mais la participation des professionnels est insuffisante : en première année de licence des conférences-métiers sont organisées, et l'évaluation de cette unité d'enseignement consiste en la présentation, orale et écrite, par trinôme, d'un métier en lien avec les SdL dans laquelle au moins un témoignage métier doit être recueilli. Les stages (obligatoires ou optionnels selon les parcours) peuvent se dérouler en première, deuxième ou troisième année de licence (L1, L2 ou L3) selon les parcours (ils le sont majoritairement en L3) et sont réalisés dans des associations ou des entreprises publiques ou privées. Les relations avec le tissu socio-économique et socio-culturel local se limitent essentiellement au milieu de l'enseignement et du professorat, ce qui représente certes une partie importante des liens possibles au regard du projet professionnel des étudiants, mais qui n'épuise pas le potentiel des collaborations dans le domaine des sciences du langage.

Le processus d'amélioration continue est déjà bien avancé, mais il est perfectible en ce qui concerne l'évaluation des enseignements. Le conseil de perfectionnement fonctionne bien et sa composition est adéquate. Il fait le bilan final annuel de la formation, et propose des pistes d'ajustements et d'améliorations. Il n'y a en revanche pas d'évaluation des enseignements à l'initiative de la formation (et il n'y en a pas d'organisée à l'échelle de l'établissement) même si un questionnaire a été proposé en 2024, en concertation avec les représentants étudiants du conseil de perfectionnement.

La formation suit l'évolution des taux de réussite mais n'analyse que partiellement l'impact sur ceux-ci de ses dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des études. Le taux de réussite en L1 est d'environ 50 %, sauf en 2020-2021 où il était de 68 % (période de crise sanitaire qui se caractérise par un taux de réussite plus élevé). En L2 et L3, tous parcours confondus, les taux de réussite sont en moyenne de 84,3 % en L2 et de 81,65 % en L3. Le nombre d'étudiants inscrits pédagogiquement n'ayant validé aucun crédit ECTS oscille entre 9 et 15 étudiants. La formation propose un dispositif pour les étudiants « oui-si », afin d'offrir de meilleures conditions de réussite aux bacheliers technologiques ou aux bacheliers généraux dont les résultats ont été jugés fragiles pour le parcours *LGO*, et un enseignement de LSF supplémentaire pour le parcours *LSF*. Le dossier ne rend cependant pas compte de l'efficacité de ces dispositifs.

La formation est peu ouverte à l'international. Les mobilités sortantes sont très faibles (un à trois étudiants selon les années), et si des dispositifs existent pour permettre la mobilité (Erasmus ou autres accords), l'ouverture à l'international est plus théorique que réelle. Seulement une vingtaine de mobilités entrantes sont recensées. La formation offre la possibilité d'acquérir des compétences linguistiques utiles à la poursuite d'études, en particulier à l'international, à travers l'enseignement de l'anglais (24 heures pour trois ECTS par semestre dans tous les parcours), mais c'est surtout au niveau master que cette internationalisation est pensée.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche efficace, par une sensibilisation à la méthodologie de la recherche et à la démarche de terrain ;
- Un bon pilotage de la formation, par le suivi des recrutements et l'analyse de leurs spécificités ;
- Un suivi attentif du devenir des étudiants, en particulier dans le cadre des poursuites d'études ;
- Un bon fonctionnement du conseil de perfectionnement qui joue bien son rôle dans la démarche d'amélioration continue.

Points faibles

- Une analyse partielle des résultats des dispositifs d'aide à la réussite mis en place en L1 ;
- Peu de liens avec le monde social, économique et culturel en dehors des domaines de l'enseignement et du professorat ;
- Une faible internationalisation de la formation, avec notamment peu de mobilités sortantes.

Recommandations

- Améliorer le suivi de la réussite et mesurer l'efficacité des dispositifs mis en place afin de favoriser la réussite notamment en L1.
- Accroître la visibilité de partenaires socio-professionnels auprès des étudiants (notamment en valorisant le tissu existant à travers les stages, les conférences ou interviews métiers) pour augmenter l'impact des stages et l'implication de professionnels dans la formation.
- Favoriser les mobilités sortantes en accompagnant dès la L1 les étudiants, même boursiers, dans une démarche Erasmus pour envisager un séjour au cours de la licence.

LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Sociologie* de l'université de Lille est une formation comprenant six parcours : *Sociologie et ethnologie ; Sociologie et politiques sociales ; Sociologie-option journalisme ; Sociologie-histoire ; Sociologie quantitative ; Sociologie quantitative-option santé*. La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte 1 526 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 1 045 étudiants et 140 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence de *Sociologie*, discipline très active en recherche, soutient chez ses étudiants un esprit scientifique par des moyens inégaux ; la discipline incite de même à une pédagogie diversifiée, même si l'engagement des enseignants dans la réflexion et la formation pédagogiques n'est pas détaillé dans le dossier fourni. Un seul partenariat international fort ouvre la formation à cette dimension. L'offre préprofessionnalisante est réelle, mais tous les parcours ne prévoient pas de stage de fin de cursus. Appuyé sur la concertation, l'effort d'amélioration continue manque d'une information plus large. Enfin, la disparité des effectifs par parcours et l'échec important en première année de licence (L1) invitent à amender le parcours proposé aux nouveaux inscrits.

La formation à la recherche et par la recherche est réelle mais inégale selon les parcours. Dès la première année et notamment dans le tronc commun des parcours *Sociologie, ethnologie* et *Sociologie et politiques sociales*, les étudiants accueillis dans la licence sont mis en présence des outils et méthodes de la discipline, et ils ont accès, au long de leur cursus, aux événements scientifiques locaux. Quand un stage est prévu en troisième année de licence (L3) dans certains parcours, il peut être effectué en laboratoire mais peu d'étudiants se saisissent de cette opportunité, sans qu'une indication chiffrée ne soit fournie. De même, la réalisation d'un « travail d'études et de recherche » (TER) n'est proposée que dans certains parcours. Sur ces deux points, les parcours se distinguent selon leur localisation, leur établissement d'origine avant la fusion et donc l'histoire d'équipes différentes.

Les pratiques pédagogiques sont diverses mais les enseignants profitent peu de l'offre de formation de l'établissement. Présentée en quatre ou cinq blocs de connaissances et de compétences (BCC) selon les parcours, l'offre de formation prévoit dans tous les cas un bloc consacré au projet de l'étudiant (et, à vrai dire, à son accomplissement, par le sport ou les langues qui y trouvent place). Elle se présente comme un approfondissement programmatique poursuivi tout au long du cursus. Le travail sociologique suppose enquêtes, observations, intelligence collective auxquelles les étudiants sont initiés par le déplacement sur le terrain (au moins un cours par semestre a lieu « hors les murs »), les méthodes d'enquête et de statistique et des travaux de groupe. L'enseignement utilise en majorité la plateforme Moodle, voire d'autres applications, sans offrir de cours à distance. En dehors du cas des nouveaux maîtres de conférences (formation obligatoire), la direction de la licence juge modérée la participation des enseignants à des formations, dont ils partageraient les acquis à l'occasion des réunions portant sur la pédagogie.

L'internationalisation profite d'un partenariat fort mais la mobilité, bien qu'encouragée, pourrait concerner plus d'étudiants. Une bi-diplomation avec l'université de Grenade (Espagne) a été mise en place pour toutes les années du cycle. Ce partenariat enrichit l'offre de formation. La mobilité sortante est en progrès (de 19 étudiants en 2021-2022, elle est passée à 32 en 2022-2023), préparée par une formation suivie aux langues étrangères (120 heures obligatoires tout au long du cursus, avec certification obligatoire dans tous les parcours, et un cours optionnel en anglais) et accompagnée par deux enseignants référents (un par site). Une harmonisation de la proposition de stages pourrait notamment en offrir la possibilité à l'étranger, et l'incitation

à la mobilité être portée par tous les enseignants, sous réserve des moyens matériels d'aide aux étudiants sortants.

La professionnalisation fait l'objet de dispositifs inégaux et souvent optionnels. L'offre de formation procure à l'étudiant des opportunités de contact avec le terrain et la mention bénéficie de la contribution de 55 professionnels pour 648 heures d'enseignements. Cependant, les enseignements présentés comme professionnalisants (33 crédits ECTS) sont optionnels. Si un stage est proposé dans les parcours de *Sociologie quantitative*, il ne l'est pas dans les parcours enseignés sur le site de la Cité scientifique (*Sociologie, ethnologie et politiques sociales ; Sociologie - Option Journalisme ; Sociologie et ethnologie ; Sociologie et politiques sociales*) et, en définitive, la formation ne compte en 2022-2023 que 34 stagiaires. Les étudiants de formation initiale peuvent profiter de la présence parmi eux de la vingtaine de stagiaires du Certificat d'université « Éducation populaire et transformation sociale » (entre 18 et 20 inscrits pendant la période), qui pourrait inspirer d'autres initiatives semblables. Néanmoins, le stage de fin de cursus est optionnel, comme le travail d'études et de recherche (TER), alors que l'obligation d'accomplir l'un ou l'autre soutiendrait non seulement les quelques étudiants qui, pour la cohorte 2021, cessent leurs études après leur diplôme (7,6 % à 18 mois, 5,8 % en emploi) mais aussi la grande majorité (82,6 % à 30 mois) qui les poursuivent en master.

La démarche d'amélioration continue, placée devant les défis issus de la fusion, n'a pas épuisé ses moyens d'information. La licence répartit ses parcours et ses enseignements sur deux sites et deux histoires de la sociologie universitaire à Lille : la disparité des effectifs entre les parcours, dont certains diplôment très peu (huit étudiants en *Sociologie quantitative*, aucun en *Sociologie quantitative* option « Santé » en 2022-2023) et la dysharmonie des exigences (présence ou non d'un stage ou d'un TER) suscitent des projets de remaniements importants. Le conseil de perfectionnement est composé de huit enseignants, huit membres extérieurs, six membres du personnel administratif et trois étudiants, bien que le dernier compte rendu présente une autre répartition où l'on remarque notamment l'absence d'étudiants. Ce conseil peut s'appuyer sur la tradition des « commissions pédagogiques paritaires » réunies chaque semestre, mais l'information qui y est donnée est moins large que celle que fournirait un questionnaire anonyme d'évaluation de la formation, qu'il concerne chaque année ou le cycle entier. C'est en effet au niveau de la mention, et non des années ou des parcours, que doit être évaluée la pertinence de maintenir certaines offres et que doivent être harmonisées les conceptions du « niveau expert » en sociologie visé par la formation quels que soient le parcours et des apprentissages nécessaires à l'obtention d'un tel niveau.

Le parcours des étudiants, bien qu'aménagé et soutenu par une volonté collective, se caractérise par un taux important d'échec en première année. L'équipe pédagogique a fait le choix de ne pas accorder de statut « oui-si » lors de la procédure Parcoursup ; elle accueille largement (et c'est un bel engagement) les étudiants en première année grâce à une offre pédagogique d'initiation progressive accompagnée par du tutorat. Le programme du tronc commun des parcours offrant l'accueil socialement le plus large (*Sociologie et ethnologie* et *Sociologie et politiques sociales*) le manifeste clairement. Mais en moyenne, le taux de réussite dans la mention est de 40,5 % en 2022-2023, ce qui est peu, d'autant plus que les taux de réussite plus élevés dans certains parcours, comme le double diplôme *Sociologie-économie* (unique en France), compensent les taux de réussite plus faibles d'autres parcours. La réussite moyenne en L2 et en L3 est de 75 %, ce qui montre que l'échec se concentre en première année. Les moyens employés pour améliorer la réussite sont nombreux. Il convient néanmoins de s'interroger sur la nécessité de renforcer l'information sur les exigences de la formation, de faire passer la remédiation par un « stage de rentrée » qui puisse permettre d'éventuelles réorientations ou encore de fondre les deux parcours les plus généraux en un seul, ce qui permettrait de redéployer des moyens en faveur des étudiants en difficulté, y compris dans les options. L'équipe pédagogique, engagée dans le défi de faire réussir le plus grand nombre, ne manquera certainement pas de prendre en charge ces questions et d'autres dans son projet.

Conclusion

Points forts

- Un lien fort entre la formation et la recherche ;
- Des pratiques pédagogiques diversifiées.

Points faibles

- Des éléments de professionnalisation insuffisants dans certains parcours ;
- De faibles taux de réussite en première année.

Recommandations

- Renforcer la professionnalisation en harmonisant les pratiques des parcours entre eux au profit, par exemple, d'une expérience professionnalisante.
- Chercher à améliorer la réussite en première année en poursuivant les efforts d'information en amont puis l'accompagnement des nouveaux étudiants.

LICENCE PROFESSIONNELLE CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Urbanisme, aménagement et géomatique*. La formation est portée par la faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST) et comporte 400 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 12 étudiants et 17 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La formation, bien adossée à la recherche et ancrée dans les réalités professionnelles, répond aux attentes institutionnelles et aux besoins socio-économiques locaux, notamment en matière de développement durable. Grâce à ses partenariats avec le centre de formation d'apprentis (CFA) Formasup et l'Ordre des géomètres et des collectivités territoriales, elle offre une immersion professionnelle solide *via* l'apprentissage et des projets tuteurés liés à des contrats de recherche.

La professionnalisation par intégration de l'apprentissage devrait être le point fort de cette LP, permettant une immersion des étudiants apprentis dans le monde du travail, mais les exigences réglementaires ne sont pas formellement respectées. La formation correspond aux besoins socio-économiques du territoire, notamment en matière de développement territorial durable. Les collaborations avec le centre de formation d'apprentis (CFA) Formasup et les multiples partenariats académiques de proximité renforcent cet alignement stratégique. De plus, l'adossement à des branches professionnelles telles que l'Ordre des géomètres experts et la Direction prospective des stratégies régionales du Conseil régional des Hauts-de-France renforce son adéquation avec les priorités de l'établissement. La progression du nombre de contrats d'apprentissage et la diversité des projets tuteurés illustrent cette dynamique. Cependant, la participation des professionnels (28 % des intervenants) dans les enseignements, indiquée comme s'élevant à 70 heures, et représentant seulement 17,5 % du volume horaire de la maquette est insuffisante. Il s'agit d'un point de vigilance puisque cette participation se situe en dessous du seuil fixé par la réforme de la LP qui requiert une participation minimale des professionnels aux enseignements à hauteur de 25 % du total des heures. De même, le nombre de crédits ECTS consacrés aux mises en situation professionnelle est insuffisant (15 crédits ECTS indiqués dans le dossier d'autoévaluation au lieu des 20 crédits requis). Ces chiffres appellent *a minima* une clarification car six crédits ECTS dévolus au projet étudiant et à la communication professionnelle n'ont donc pas été additionnés, ce qui peut s'entendre, mais étonne également puisqu'avec 33 semaines obligatoires d'expérience professionnelle, des partenariats avec des entreprises privées ainsi que des collectivités territoriales, cette formation semble bel et bien solidement arrimée dans le monde socio-économique.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche pertinent, notamment grâce à son lien avec le laboratoire Territoires, villes, environnement & société (TVES) et la participation de 13 enseignants-chercheurs à la formation. Les projets tuteurés sont reliés à des contrats de recherche, offrant aux étudiants une initiation pratique à la recherche dès la licence. De plus, les projets menés par les étudiants, tels que ceux liés au projet de coopération entre les régions européennes INTERREG : « Sediment Uses as Resources In Circular And Territorial EconomieS » (SURICATES) ou « Efficient Renewable energies Integrated systems in Charging stations of electric vehicles : from the Acceptance to the governance » (ERICA), démontrent un ancrage fort de la formation dans la recherche appliquée et les enjeux actuels en matière d'aménagement du territoire. La dimension professionnelle de la formation est indéniablement l'un de ses points forts.

L'organisation pédagogique de cette formation répond efficacement aux critères d'adaptation des méthodes pédagogiques, de diversification des pratiques, et d'adéquation aux publics en alternance. Elle se distingue par

une approche pragmatique centrée sur l'acquisition de compétences professionnelles, soutenue par des outils numériques et un suivi personnalisé en entreprise. La formation est structurée en quatre blocs de connaissances et de compétences qui alignent les objectifs pédagogiques sur les débouchés professionnels. Chaque bloc est conçu pour répondre aux compétences spécifiques des métiers de la cartographie, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, selon les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) (RNCP29961 et RNCP30115). Les méthodes pédagogiques sont variées et adaptées aux objectifs définis par l'approche par compétences, incluant des travaux dirigés axés sur des compétences orales et écrites, ainsi que des visites de terrain, des ateliers de projet, et des travaux de groupe. Les situations d'apprentissage et d'évaluation caractérisant une telle approche ne sont toutefois pas mentionnées, pas plus que l'adoption de la démarche portfolio qui l'accompagne généralement. L'usage d'une plateforme numérique permet de faciliter l'accès aux ressources pédagogiques et complémentaires. L'intégration d'espaces de « co-design » notamment au « Lilliad Learning Center », enrichit les activités pédagogiques et encourage le travail collaboratif. Les étudiants bénéficient d'un encadrement personnalisé grâce au suivi par des tuteurs pédagogiques et des maîtres d'apprentissage. La formation est exclusivement tournée vers l'alternance et le suivi est assuré par un livret d'apprentissage numérique, ce qui assure une évaluation continue et formelle des apprentis. L'adéquation avec les besoins du marché de l'emploi se lit à l'évolution positive du nombre de contrats d'apprentissage. Aucune demande de validation des acquis d'expérience (VAE) n'est intervenue sur la période d'évaluation, mais la formation projette l'intégration de nouveaux publics par le biais de contrats de professionnalisation pour répondre aux besoins de reconversion professionnelle et de reprise d'études.

L'insertion professionnelle récente depuis le passage à l'apprentissage est estimée à 80 % bien qu'elle ne soit pas évaluée par le biais d'enquêtes institutionnelles. Le plus souvent, celle-ci se traduit par une embauche en contrat à durée déterminée ou indéterminée par l'entreprise d'accueil de l'étudiant. Avant le passage intégral à l'alternance, le taux d'insertion professionnelle moyen s'élevait à 75 % entre 2017 et 2020. La poursuite d'études est limitée, conformément aux attentes d'une licence professionnelle, mais substantielle (un tiers des lauréats en 2021-2022).

Le pilotage de la formation est bien structuré, avec des ressources humaines et financières adaptées. Le fait que les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique interviennent également dans des formations similaires à l'université (master *Urbanisme et aménagement*, titre d'ingénieur en géomatique et génie urbain) garantit une cohérence dans l'acquisition des compétences entre les niveaux de formation. La formation en alternance est bien structurée, avec un support important de la part de Formasup (formation des encadrants). Sur le plan financier, la formation, malgré ses faibles effectifs, s'avère soutenable, grâce aux recettes générées par les contrats d'apprentissage qui couvrent les coûts de la formation. La réduction des tarifs entre 2020-2021 et 2022-2023 témoigne d'une adaptation au contexte économique, tout en maintenant un équilibre financier.

Une formation de taille trop restreinte malgré d'indéniables dynamiques professionnelle et promotionnelle ainsi qu'un fort taux de réussite. La formation a évolué pour répondre aux besoins du marché, évolution associée à une stratégie de promotion active (salon de l'étudiant, journée portes ouvertes, interventions auprès d'étudiants en brevet de technicien supérieur (BTS), et participation à des événements dédiés à l'alternance) et à une rigueur pédagogique, ce qui a permis de maintenir une attractivité forte et d'assurer une insertion professionnelle réussie pour la majorité des étudiants. L'apprentissage garantit son attractivité avec un taux de candidature moyen à 75 pour 14 places disponibles. Cette petite taille expose cependant cette formation à parcours unique à se retrouver à la limite du seuil d'ouverture défini par l'établissement (11,3 inscrits sur les trois ans) : de huit inscrits en 2020-2021, la formation compte douze inscrits en 2022-2023. La stratégie pédagogique, notamment l'ouverture complète en apprentissage et la spécialisation vers des métiers demandés, porte ses fruits. Le développement d'un vivier de candidatures en contrat de professionnalisation est envisagé pour attirer des publics en reconversion professionnelle. Le taux de réussite des étudiants est de 94 % sur ces trois dernières années, lié à l'absence de compensation entre les blocs de compétences différents, aux épreuves de seconde chance, au contrôle continu intégral et au tutorat pédagogique.

La formation a mis en place un dispositif d'amélioration continue efficace mais encore perfectible *via* la commission pédagogique paritaire (CPP) organisée chaque année, avec la participation des délégués de classe et de la secrétaire pédagogique, en vue d'un retour d'expérience direct. Malgré tout, on regrettera que ne soit pas encore proposé d'enquête annuelle d'évaluation de la formation et des enseignements afin de prendre en compte l'avis de tous les étudiants de façon anonyme et systématique. La formation est évaluée annuellement par le conseil de perfectionnement afin d'ajuster son offre aux besoins des entreprises et d'optimiser l'employabilité des apprentis, au vu d'objectifs à moyen et long terme, tels que la stabilisation des effectifs d'apprentis, le développement de nouveaux publics en réorientation professionnelle, et l'ouverture potentielle à l'international. Ce conseil est composé de manière équilibrée entre les enseignants-chercheurs, les professionnels intervenant dans le parcours, des représentants des professionnels du secteur et deux étudiants.

L'ouverture internationale de la formation reste limitée. Elle est prise en compte dans le programme de la formation avec des enseignements obligatoires en langue étrangère, principalement l'anglais (24 heures pour

trois crédits ECTS). Des certifications linguistiques, telles que le Test of English for International Communication (TOEIC), sont accessibles gratuitement pour les étudiants, favorisant leur employabilité à l'international, mais ne sont pas suffisamment mobilisées. Les étudiants ont la possibilité d'assister à des séminaires organisés par des professeurs invités. Bien que la formation s'intègre dans un contexte régional à forte dimension transfrontalière, il n'existe pas de dispositif de mobilité internationale en raison de la durée d'un an de la licence et de son format en alternance. Le développement de partenariats européens, notamment *via* des projets de coopération territoriale européenne comme INTERREG, offre pourtant un cadre international pertinent pour la formation, à travers la recherche appliquée.

Conclusion

Points forts

- Une collaboration étroite avec le laboratoire de recherche adossé (Territoires, villes, environnement & société) et des projets tuteurés liés à la recherche appliquée ;
- Des pratiques pédagogiques diversifiées et adaptées aux publics étudiants ;
- Un taux de réussite élevé ;
- Une forte intégration de l'apprentissage, grâce à de nombreux partenariats avec des entreprises privées et des collectivités locales.

Points faibles

- Une participation des professionnels à la formation trop faible ;
- Une valorisation trop faible des mises en situations professionnelles ;
- Un nombre d'inscrits à la limite du seuil d'ouverture ;
- Une absence de questionnaire d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Une ouverture à l'international limitée.

Recommandations

- Augmenter la participation des professionnels aux enseignements en s'appuyant par exemple sur le réseau des maîtres de stage ou l'ordre des géomètres experts.
- Mieux valoriser les mises en situation professionnelles en accord avec leur contenu et en augmentant les crédits ECTS correspondants.
- Étoffer les effectifs en poursuivant les efforts pour promouvoir la formation et en envisageant une extension de l'alternance aux contrats de professionnalisation.
- Déployer et systématiser les questionnaires d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Ouvrir davantage la formation à l'international en mettant, par exemple, en place des partenariats internationaux et en encourageant l'usage de certifications linguistiques.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité de la professionnalisation insuffisante (valorisation des mises en situation professionnelle et participation des professionnels aux enseignements insuffisantes).
- Faiblesse des effectifs étudiants.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INFORMATION : ARCHIVES, MÉDIATION ET PATRIMOINE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Gestion et édition de fonds iconographiques et audiovisuels*. La formation est portée par le département universitaire Sciences de l'information et du document (INFODOC) désormais rattaché à l'Institut de la communication, de l'information et du document (ICID) créé en janvier 2024 et comporte 512 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 17 étudiants et 17 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La formation est bien intégrée dans la stratégie de l'établissement, avec une cohérence claire entre les différents cycles et formations (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) licence, master) et un personnel enseignant répartissant ses interventions entre ces formations. Le lien avec les métiers de la documentation, et la spécialisation en communication *via* des professionnels et universitaires, renforce la synergie. La formation repose sur une approche pédagogique diversifiée. Le taux de réussite atteint 85 % et l'insertion professionnelle est favorable, avec un taux d'emploi de 75 % des diplômés. Les partenariats avec des institutions culturelles locales renforcent les possibilités de stage et facilitent l'insertion. La formation est attractive mais devrait intensifier ses efforts de communication. L'adossement à la recherche existe mais reste limité, tout comme l'ouverture internationale. Enfin, il est urgent de remédier à l'absence de processus d'amélioration continue et en particulier à celle d'un conseil de perfectionnement.

L'organisation pédagogique de la formation repose sur une approche diversifiée et évolutive, visant à adapter les méthodes d'enseignement aux compétences attendues tout en prenant en compte les besoins spécifiques des étudiants. La diversité des méthodes pédagogiques s'adapte aux compétences à acquérir et repose sur la concertation régulière au sein de l'équipe pédagogique. Peu d'éléments permettent d'apprécier le déploiement de l'approche par compétences (APC) dans la formation. La maquette des enseignements articulée en six blocs de connaissances et de compétences (BCC) ne permet pas de comprendre sa cohérence avec les compétences identifiées et visées par la formation, les intitulés de blocs ne faisant pas référence à des savoir-faire ou des savoir-agir. Aucune situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) n'est mise en œuvre dans la formation, ni même envisagée. Les enseignements témoignent d'une interdisciplinarité sur l'ensemble des Sciences humaines et sociales, en lien avec l'information et la communication. La formation est attentive aux besoins spécifiques des étudiants en stage ou en alternance et propose des enseignements dans des modalités hybrides. L'introduction de pédagogies innovantes, comme la manipulation de collections ou les mises en situation professionnelle, témoigne d'une volonté de diversifier les méthodes d'apprentissage. Des pratiques comme la classe inversée et les « serious games » sont envisagées pour renforcer l'aspect professionnalisant de la formation. L'accent mis sur les besoins variés des étudiants, avec des formats d'enseignement hybrides et des aménagements spécifiques, reflète une démarche inclusive. Le taux de réussite se situe autour de 85 % les deux dernières années.

La formation entretient des relations solides, créatrices de synergies, avec des structures patrimoniales, culturelles et documentaires locales, ainsi que des partenariats qui favorisent les projets pédagogiques et permettent des projets tuteurés et des stages. Ces relations jouent un rôle clé dans la professionnalisation et l'insertion professionnelle en accueillant des stagiaires qui sont souvent employés à l'issue de leur stage. La professionnalisation repose notamment sur l'obligation de stage de 12 semaines au deuxième semestre, tout

en offrant la possibilité de faire bénéficier les étudiants de l'alternance par une adaptation des emplois du temps. Les enseignements sont assurés pour un tiers par des professionnels pour 286 heures contre 210 heures pour les enseignants permanents. Un total de 33 crédits ECTS sont dévolus aux enseignements professionnels.

L'insertion professionnelle est positive, avec un taux d'insertion professionnelle de 75 % pour l'année 2020. Les résultats de l'enquête menée auprès des diplômés de 2018 à 2022 montrent que la majorité des anciens étudiants ont trouvé un emploi dans des domaines liés à la documentation et aux archives. Le taux de personne sans emploi parmi les répondants est de 20 % sur 35 répondants, ce qui peut poser question au regard des dispositifs de professionnalisation existants (alternance et stage obligatoire). Un cinquième des étudiants poursuit ses études en master.

La formation fait preuve d'une bonne capacité d'adaptation aux publics en formation continue et en alternance. Elle mériterait cependant de les déployer plus encore. On note au cours des deux dernières années une moyenne de 16 % de stagiaires de la formation continue. La capacité d'organiser une formation en alternance ne semble pas exploitée.

La formation est dans l'ensemble attractive mais doit poursuivre ses efforts de communication. Le nombre de candidatures est en légère progression et le taux d'admis dans l'ensemble stable. Ce sont en moyenne 17 étudiants, aux profils diversifiés, qui sont accueillis chaque année. Les étudiants proviennent principalement de formations internes à l'ICID, ou d'autres formations de l'université (histoire, lettres, histoire de l'art). On note les deux dernières années l'émergence d'un public de professionnels en formation continue désireux d'acquérir de nouvelles compétences. La formation est active sur les réseaux sociaux comme Twitter et sur des plateformes professionnelles telles que Linkedin, ce qui contribue à sa visibilité auprès de différents publics. Elle est également présentée chaque année au salon de l'étudiant. La formation est demandée par une quarantaine d'étudiants et le taux d'admission est de 58 %, dont seuls les deux tiers s'inscrivent effectivement. Les données fournies ne permettent pas de comprendre une telle déperdition. La formation commence à mettre en place une évaluation plus systématique de la perception et des attentes des étudiants, des partenaires et des structures professionnelles.

L'adossement à la recherche de la formation est existant mais limité. Six enseignants-chercheurs sont impliqués, en particulier sur les projets tuteurés incluant un volet scientifique et notamment sur les innovations professionnelles liées à l'information, la communication et la documentation. Des évènements scientifiques comme des séminaires et journées d'étude sont accessibles aux étudiants. Des exercices de recherche documentaires sont proposés sans plus de précision chiffrée.

L'ouverture internationale reste limitée. Il n'y a pas de dispositifs spécifiques dédiés à la mobilité internationale. De plus, peu d'étudiants internationaux sont accueillis, et les mobilités encadrées restent faibles en dépit du soutien institutionnel. Le marché professionnel est centré sur les normes françaises, ce qui restreint les opportunités internationales, en particulier dans le domaine de la documentation et de la communication. Le manque de préparation en anglais des étudiants limite leur capacité à postuler dans des pays anglophones. Le nombre d'heures d'enseignement en anglais est de 18 heures et l'équipe pédagogique de la formation, dans son dossier d'autoévaluation, reconnaît qu'il s'agit là d'un point faible.

Le processus d'amélioration continue n'est pas opérationnel. Il n'y a ni enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation ni conseil de perfectionnement. Seule est recensée une instance de concertation pédagogique avec les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une insertion professionnelle de qualité dans le domaine de la documentation et des archives ;
- Des relations solides avec les structures professionnelles locales ;
- Une flexibilité pédagogique avec des dispositifs d'adaptation des enseignements pour les alternants et stagiaires de la formation continue.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement et de cadre formel pour piloter la formation et évaluer ses performances ;
- Une absence d'évaluation formalisée des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Une mise en place de l'approche par compétences tout juste initiée ;
- Une formation aux compétences linguistiques limitée ;
- Une ouverture à l'international défaillante.

Recommandations

- Structurer le pilotage et formaliser un conseil de perfectionnement pour renforcer le suivi et l'amélioration continue.
- Déployer des enquêtes systématiques d'évaluation des enseignements et de la formation par les usagers.
- Poursuivre la mise en œuvre de l'approche par compétences en concevant des situations d'apprentissage et d'évaluation et associant une démarche portfolio.
- Développer des dispositifs de mobilité et améliorer la formation linguistique des étudiants en augmentant par exemple les enseignements de langue et en encourageant la certification.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Absence de conseil de perfectionnement.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INFORMATION : MÉTIERS DU JOURNALISME ET DE LA PRESSE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours : *Journalisme de sport* (*JS*) ; *Journalisme multimédia* (*JM*) ; *Presse hebdomadaire et régionale* (*PHR*). La formation est portée par le département Infocom, désormais rattaché à l'Institut de la communication, de l'information et du document (ICID) créé en janvier 2024, mais se déroule au sein de l'École supérieure de journalisme (ESJ) de Lille. Elle comporte 549 heures étudiant et compte, en 2022-2023, 167 étudiants et 95 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse* bénéficie d'un environnement en parfaite cohérence avec ses objectifs de professionnalisation en raison, notamment, de son opérationnalisation par l'ESJ de Lille. Son ancrage territorial et ses liens avec le monde socio-professionnel sont riches et constituent une forte valeur ajoutée. Les modalités pédagogiques sont multiples : la formation initiale classique pour le parcours *JS*, l'alternance pour le parcours *PHR*, avec depuis janvier 2023, un groupe dédié en contrat de professionnalisation, délocalisé à Houdemont (Lorraine), en partenariat exclusif avec le groupe de presse quotidienne régionale Est Bourgogne, Rhône Alpes (EBRA), et pour le parcours *JM* un enseignement exclusivement en distanciel à destination d'étudiants internationaux, principalement localisés en Afrique. Malgré une dynamique pédagogique indéniable permettant un taux de réussite élevé, la formation ne s'inscrit pas suffisamment dans une démarche d'amélioration continue, et souffre d'un pilotage peu structuré au niveau de la mention. Son adossement à la recherche reste marginal, et l'absence d'enseignement de langue étrangère pour deux de ses trois parcours ne lui permet pas de répondre aux obligations réglementaires.

Opérée par l'École supérieure de journalisme (ESJ) de Lille, la formation s'appuie sur une expertise professionnelle indéniable grâce à une place centrale donnée au monde du journalisme et de la presse. Au sein des trois parcours, les enseignements sont principalement assurés par des professionnels en activité, permettant ainsi aux étudiants d'acquérir les compétences techniques des métiers ciblés et de prendre conscience de leurs réalités, de leur évolution et de leur transformation notamment socio-technologique (numérique, réseaux sociaux, intelligence artificielle, etc.). Pour la seule année 2022-2023, 157 professionnels sont intervenus et la part de leurs enseignements ont représenté 91 % des heures du parcours *PHR*, 94 % de celles du parcours *JS* et 80 % de celles du parcours *JM*. Grâce à ses liens étroits avec le syndicat de la Presse hebdomadaire régionale (à l'initiative de la création de la formation en 1995), l'alliance de la Presse d'information générale et des institutions médiatiques, le parcours *PHR* est désormais proposé en apprentissage. Forte de cette dynamique, et en partenariat avec le groupe EBRA, premier groupe de presse quotidienne régionale, la LP est proposée depuis septembre 2022 en formation continue, avec un groupe dédié de 15 apprenants exclusivement en contrat de professionnalisation, délocalisé en Lorraine.

Structurés en blocs de connaissances et de compétences (BCC), les trois parcours de la LP reposent sur une pédagogie riche et diversifiée. Bien avancée, l'approche par compétences reste à finaliser et le nombre de crédits ECTS accordés aux mises en situation professionnelle n'est pas conforme aux attendus. Fondamentalement pluridisciplinaires (sociologie, économie, sciences politiques, information-communication, etc.), les enseignements reposent principalement sur une pédagogie de projet mobilisant des apprentissages théoriques permettant d'appréhender le monde du journalisme et les enjeux de déontologie et d'éthique professionnelle. Aux étudiants est proposé tout un ensemble d'études de cas, d'ateliers, de conférences, de

débats, de partage d'expériences, permettant ainsi de confronter la théorie à la réalité du métier. À travers différentes expériences pédagogiques, enrichies par un stage ou par l'alternance, les étudiants sont évalués de façon progressive et continue, notamment par la production de rapports ou la valorisation de leurs travaux par des actions de médiatisation (réseaux sociaux, exposition, etc.). Il est toutefois regrettable, et ce d'autant plus que les conditions sont réunies, que cette évaluation n'emprunte pas encore les modalités de la démarche portfolio qui permettrait de formaliser et de structurer davantage la prise de conscience par l'étudiant des compétences acquises tout au long de son cursus. Il faut également noter qu'étonnamment, les maquettes fournies ne sont pas conformes aux attendus liés à la réforme de la licence professionnelle, les crédits ECTS attribués aux projets tuteurés et au stage ou à l'alternance étant inférieurs à 20, soit au tiers du nombre total de crédits ECTS : neuf pour les parcours *JS* et *PHR*, et 13 pour le parcours *JM*.

En dépit de la présence d'enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique, l'adossement à la recherche est trop fragile et insuffisant. Principalement issus des sciences de l'Information et de la communisation, 13 enseignants-chercheurs, docteurs et doctorants assurent théoriquement 289 heures sur les quatre groupes dont les maquettes totalisent 2 265 heures étudiant, ce qui représente une faible part : 12,8 %. Plus exactement, cette part varie fortement d'un parcours à l'autre (15,7 % pour le parcours *JS*, 19,2 % pour le parcours *JM,* seulement 9 % pour le parcours *PHR*). Bien plus, le dossier d'autoévaluation (DAE) précise que ces heures ne sont pas toutes effectuées. Par exemple, pour le parcours *JS*, ce sont seulement 24 heures des enseignements, soit moins de 4 %, qui ont été assurées par des enseignants-chercheurs. Une initialisation à la recherche est en outre menée mais, là encore, de manière très différenciée selon les parcours. Aux étudiants des parcours *PHR* et *JS* sont proposés des séminaires et journées d'étude. En revanche, ceux du parcours *JM* suivent un simple enseignement de méthodologie des écrits académiques. Quant au groupe délocalisé en Lorraine, rien n'est précisé dans le dossier d'autoévaluation.

Les taux de réussite sont très bons, et ceux de l'insertion professionnelle immédiate encourageants. Quant à l'attractivité, elle est supposée bonne. Sur la période des trois années de référence, le taux de réussite des deux parcours *JS* et *PHR* est de 100 %, en dépit du passage à l'alternance en 2021 et de la création en 2022 du groupe délocalisé dit « EBRA ». Cet excellent taux de réussite peut notamment s'expliquer par le faible effectif de chaque groupe, fixé en moyenne à 15 étudiants pour ne pas nuire à leur employabilité, couplé à une sélection très importante. Néanmoins, cette explication reste strictement hypothétique, puisque le dossier d'autoévaluation ne fournit aucune donnée quant à l'attractivité, au nombre de candidatures pour chaque parcours, ni à la nature des viviers de recrutement. Est simplement précisé que le diplôme n'est pas concerné par ces indicateurs, les étudiants provenant de tous types de formations et de disciplines extrêmement variées, « ce qui crée la richesse et la diversité des promotions ». Pour le parcours *JM*, le taux de réussite est en revanche plus faible : 80,6 % en 2020-2021, 69,2 % en 2021-2022 et 80 % en 2022-2023. Quant à l'insertion professionnelle immédiate, c'est-à-dire sans poursuite d'études, elle est encourageante, son taux étant de l'ordre de 65 % pour les seuls diplômés de 2021. Il est toutefois dommageable que les données ne soient pas précisées pour les autres années de référence, et qu'un tel suivi ne soit pas mené pour le parcours *JM*.

L'internationalisation de la formation est limitée au seul parcours *Journalisme multimédia*, et l'anglais n'est enseigné qu'au sein du parcours *Journalisme de sport*. En dépit de nombreux partenaires internationaux au niveau de l'ESJ, la mobilité ne constitue pas une priorité de la formation. Aucune mobilité entrante ou sortante n'est en effet observée pour la période de référence. En revanche, le parcours *JM*, proposé uniquement à distance, forme chaque année des étudiants internationaux, principalement issus de pays d'Afrique. L'enseignement des langues est bien trop marginal. Seuls les étudiants du parcours *JS* suivent un cours d'anglais. Les deux autres parcours de la licence professionnelle ne sont donc pas conformes à la réglementation concernant la licence professionnelle.

La formation peine à mettre en place un processus d'amélioration continue. Même si un dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants existe, et que la formation bénéficie de la notoriété indéniable de l'ESJ et de son savoir-faire, le dossier d'autoévaluation et les documents de preuve fournis témoignent d'une fragilité dans le suivi et l'analyse du devenir des diplômés, les données n'étant pas systématiquement fournies. En outre, la formation ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement spécifique. Seul un conseil pédagogique au niveau de l'école se réunit et intègre plusieurs autres formations telles que des masters. Le parcours *JM* en est toutefois exclu. Dans le compte rendu de ce conseil ne figurent que des éléments d'analyse de nature strictement pédagogique et organisationnelle, ce qui est trop éloigné de ce qui est attendu d'un conseil de perfectionnement. Le pilotage des trois parcours de la licence professionnelle apparaît en outre trop différencié, laissant supposer un fonctionnement quasi autonome de chacun d'eux. Quant aux liens avec l'ICID de l'université de Lille, ils prennent uniquement la forme d'interventions d'enseignants-chercheurs et d'organisation de jurys. Force est donc de constater que ces liens sont trop ténus et qu'il importe de les renforcer afin que la formation puisse davantage répondre à ses objectifs et aux attendus réglementaires.

Conclusion

Points forts

- Des liens privilégiés avec le monde professionnel du journalisme et de la presse ;
- D'excellents taux de réussite ;
- Des taux d'insertion professionnelle élevés dans un secteur professionnel pourtant en tension ;
- Des pratiques pédagogiques diversifiées adaptées à la professionnalisation des étudiants.

Points faibles

- Une valorisation trop faible des mises en situations professionnelles ;
- Une absence d'enseignement de langue étrangère pour les parcours *Journalisme multimédia* et *Presse hebdomadaire et régionale* ;
- Un faible adossement à la recherche ;
- Une absence de conseil de perfectionnement spécifique à la mention ;
- Un pilotage peu structuré au niveau de la mention.

Recommandations

- Mieux valoriser les mises en situation professionnelles en accord avec leur contenu et en augmentant le nombre de crédits ECTS correspondants.
- Proposer un enseignement d'au moins une langue étrangère à tous les étudiants de la formation ;
- Renforcer la participation d'enseignants-chercheurs aux enseignements et veiller à un juste équilibre de celle-ci entre les trois parcours.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement spécifiquement dédié à la licence professionnelle tout en veillant à ce qu'il analyse tous les éléments de performance de la formation et non strictement les aspects pédagogiques.
- Adopter des modalités de pilotage plus transversales et moins différenciantes entre les parcours tout en garantissant une participation plus soutenue de l'ICID.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité de la professionnalisation insuffisante (valorisation insuffisante des mises en situation professionnelle) ;
- Absence d'enseignement de langue étrangère dans certains parcours ;
- Adossement à la recherche insuffisant.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU CONSEIL ET DE LA FORMATION DES ADULTES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers du conseil et de la formation des adultes* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Gestion et accompagnement des parcours professionnels et personnels dans les organisations* (*GA3P*) *; Médiation et médiatisation aux usages professionnels et éducatifs des TIC* (*MEDIATIC*). La formation est portée par la faculté de Psychologie, éducation, formation (PsySEF) et comporte 418 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 76 étudiants et 24 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Métiers du conseil et de la formation des adultes* est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, puisqu'orientée vers l'inter et la pluridisciplinarité, ouverte à la formation continue et au monde socio-professionnel, et centrée sur l'inclusivité par l'accueil d'une diversité de publics. Elle bénéficie de collaborations partenariales avec l'union nationale des Maisons familiales rurales et le Centre national pédagogique. La majorité de son public est en formation continue. La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche et entretient des relations de qualité avec le monde socio-économique, avec une bonne adaptation en matière de contenus et dispositifs à ses publics. Elle jouit d'une bonne attractivité, mais ne l'analyse pas. Avec une réussite fragile, elle suit peu l'insertion professionnelle et présente une ouverture à l'international déficiente. Enfin, elle ne dispose pas de conseil de perfectionnement et n'assure pas une évaluation généralisée des enseignements par les étudiants.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre d'excellents éléments de professionnalisation en adaptant au mieux ses contenus et dispositifs aux publics de la formation continue et de l'alternance. Elle est ouverte à la formation continue et à l'alternance (contrat de professionnalisation) à visée intégrative. L'intervention de professionnels respecte *a priori* le taux réglementaire d'au moins 25 % des enseignements (12 professionnels assurent 217 heures d'enseignement). La ventilation des heures assurées par les professionnels entre les parcours n'est toutefois pas précisée et, de façon tout aussi regrettable, le nombre de crédits ECTS correspondant aux mises en situation professionnelle n'a pas été renseigné et il ne peut pas être déduit de la maquette. Il n'est donc pas possible d'apprécier si la formation délivre au moins les 20 crédits ECTS requis pour une licence professionnelle.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. L'adossement à la recherche prend la forme d'une unité d'enseignement (UE), intitulée « Conception et rédaction de travaux d'études et de recherche », correspondant à 39 heures pour chaque parcours, qui a pour finalité la réalisation d'un mémoire. Il n'est pas clair si cet enseignement est mutualisé. Des activités ont lieu en collaboration avec l'unité de recherche d'accueil (équipe « Trigone » du Centre interuniversitaire de recherche en éducation de Lille, laboratoire CIREL, équipe d'accueil, EA 4354) pour mieux préparer les diplômés à une éventuelle poursuite d'études en master (participation aux colloques, à la réalisation des enquêtes du projet « *Ludo ergo sum* »). Un total de 144 heures de la maquette sont assurées par neuf enseignants-chercheurs pour un effectif total de 24 enseignants permanents et non permanents, mais la ventilation de leurs interventions entre les deux parcours n'est à nouveau pas précisée. Néanmoins, l'initiation à la recherche proposée est jugée suffisante pour permettre les éventuelles poursuites d'études vers les masters *Ingénierie pédagogique multimodale* (*IPM*) et *Sciences de l'éducation et de la formation* parcours *Ingénieries et transformations de la formation des adultes* (*ITFA*).

La formation s'appuie sur une approche programme, intègre des pratiques pédagogiques classiques et créatives, avec des modalités qui incitent à l'usage de l'innovation technologique, mais sans en présenter le

détail. La formation n'a pas pleinement mis en œuvre son approche par compétences (APC), mais elle a clairement défini cinq blocs de connaissances et de compétences et les correspondances de ceux-ci avec les unités d'enseignement (UE). Il n'est rien indiqué sur la correspondance entre les UE et la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Il est regrettable que l'équipe n'explicite pas plus les modalités de contrôle des connaissances pratiquées afin d'apprécier l'éventuelle présence de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). L'équipe pédagogique précise que les enseignements prennent des formes variées (présentations magistrales, lecture, écriture, exposés, projets, travaux en sous-groupe, simulations, jeux de rôle, production de dossiers, enquêtes de terrain, production de contenus multimédias, usage de capsules vidéo, création de films), sans pour autant apporter d'exemples concrets.

La formation ne suit que partiellement son attractivité auprès de ses différents publics et n'analyse pas la réussite de ses étudiants qui s'avère faible. Peu de détails sont apportés pour apprécier la qualité du recrutement en dehors du nombre de candidatures : 137 en moyenne sur la période évaluée. En moyenne, sur les 85 candidatures retenues, 65 sont suivies d'une inscription, l'attractivité de la formation est donc réelle. De fait, la formation communique régulièrement sur les contenus par ses propres réseaux sociaux, son réseau d'alumni et à l'occasion des portes ouvertes organisées deux fois par an. Les deux parcours de la formation enregistrent des taux de réussite fluctuants : 60 % en moyenne sur la période, avec des résultats oscillant entre 50 % et 70 % entre 2020 et 2023. La réussite se situe en dessous du taux national pour les licences professionnelles qui avoisine 89 %. L'absence de précisions sur les dispositifs d'accompagnement à la réussite, de remédiation et de réorientation est regrettable.

L'insertion professionnelle est satisfaisante pour le parcours *GA3P*, mais l'absence d'information ne permet pas d'apprécier celle du parcours *MEDIATIC*. Selon l'enquête d'insertion, avec un taux de réponse de 72 % concernant la promotion 2020, 83 % des étudiants sont en situation d'emploi deux ans après l'obtention du diplôme dans le parcours *GA3P*. Très peu de diplômés sont en poursuites d'études (trois en moyenne sur la période).

La formation ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement et ne précise pas le détail des dispositifs d'évaluation des enseignements dont elle fait état. Même si un compte rendu synthétisant les retours des commissions et rencontres pédagogiques organisées depuis 2022 fait un point sur la formation, aucune preuve n'atteste de la mise en place d'un conseil de perfectionnement conforme à la réglementation, alors même qu'il a fait l'objet d'un cadrage établissement. Peu d'informations sont apportées concernant les modalités concrètes d'évaluation des enseignements et de la formation. La synthèse des rencontres pédagogiques présente des analyses sur les maquettes, le déroulement du stage et les contrats d'apprentissage et propose des pistes d'améliorations, mais essentiellement pour le parcours *GA3P*.

La formation ne fait pas une priorité de l'ouverture à l'international, les contenus et les dispositifs étant peu adaptés pour permettre la mobilité. La licence professionnelle privilégie une insertion professionnelle au niveau national, sans stratégie d'ouverture à l'international. La mobilité étudiante est possible notamment dans le cadre des stages, mais elle n'est pas encouragée en dehors de ce dispositif. Un enseignement obligatoire de 30 heures de cours de langue anglaise est prévu pour chacun des deux parcours. Aucun enseignement disciplinaire dispensé en anglais n'est proposé. La licence professionnelle ne s'empare pas suffisamment des dispositifs de préparation à la mobilité des étudiants.

Conclusion

Points forts

- D'excellentes relations avec le monde socio-professionnel ;
- Des éléments de professionnalisation pertinents ;
- Un adossement à la recherche impliquant une part importante d'enseignants-chercheurs dans les enseignements ;
- Une attractivité élevée.

Points faibles

- Un manque d'informations sur la valorisation des mises en situations professionnelles ;
- Une réussite faible et fluctuante ;
- Une absence de conseil de perfectionnement et d'enquête formalisée et systématique d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants ;
- Une ouverture à l'international déficiente.

Recommandations

- Préciser le nombre de crédits ECTS valorisant les mises en situation professionnelles.
- Développer une analyse des taux de réussite de la formation et mettre en place des dispositifs d'amélioration.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention et une évaluation systématique et formalisée des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Favoriser l'ouverture à l'international en établissant, par exemple, des partenariats avec des formations proches.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Taux de réussite insuffisant ;
- Absence de conseil de perfectionnement ;
- Manque d'information sur la valorisation des mises en situation professionnelle.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU LIVRE : DOCUMENTATION ET BIBLIOTHÈQUES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Management des bibliothèques et de la documentation* ; *Management des systèmes d'information archivistiques*. La formation est portée par le département universitaire Sciences de l'information et du document (Infodoc) désormais rattaché à l'Institut de la communication, de l'information et du document (ICID) créé en janvier 2024 et comporte 651 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 15 étudiants et 28 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La formation est en cohérence avec la stratégie formation de l'établissement, puisqu'ouverte à la formation continue et à l'alternance, orientée vers la professionnalisation et proche du tissu socio-économique régional. La mise en situation professionnelle est cependant valorisée par un nombre insuffisant de crédits ECTS au regard de la réglementation. La LP *Métiers du livre : documentation et bibliothèques* (*MLDB*) s'articule en complémentarité avec la licence *Information-documentation* et offre une passerelle vers la préparation du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes) en documentation. Avec une attractivité limitée, un taux de réussite inférieur à la moyenne nationale et un processus d'amélioration continue déficient, elle ne dispose pas de conseil de perfectionnement pour analyser ces faiblesses et ne propose pas de pistes concrètes de remédiation. Le devenir des diplômés n'est pas analysé. L'ouverture à l'international ne fait pas partie des priorités de la formation.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Quinze professionnels spécialistes du domaine sur un total de 18 intervenants (professionnels et académiques) réalisent 291 heures, soit 44 % des heures de la maquette. Ils contribuent à la bonne professionnalisation des étudiants. La part de leurs interventions dans chaque parcours n'est toutefois pas précisée. Des unités d'enseignement spécifiques préparent à l'insertion professionnelle : stage obligatoire de 12 semaines (15 crédits ECTS), écrit professionnel, etc. Néanmoins, le nombre de crédits ECTS dédiés aux mises en situation professionnelle reste inférieur au seuil réglementaire minimum de 20 crédits ECTS. La LP *MLDB* fait état de nombreux partenariats avec les acteurs du domaine : bibliothèques municipales de Lille et de Roubaix, archives municipales de Lille, SNCF, EDF, etc. Elle accueille des étudiants de formation continue (FC) et en alternance (contrat de professionnalisation) mais n'a pas développé une ingénierie particulière à leur intention. La FC s'inscrit dans une dynamique fluctuante : cinq étudiants en 2020-2021, aucun en 2021-2022 et trois en 2022-2023, et les contrats de professionnalisation ne profitent pas non plus d'une bonne dynamique : deux seulement en 2022-2023. La formation envisage une ouverture en apprentissage sans préciser exactement les contours du projet.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche suffisant, même si elle n'en fait pas une priorité. La LP *MLDB* prévoit des heures d'initiation à la recherche dans le cadre des enseignements non spécifiques qu'elle évalue à 92 heures. Il est dommage que ces heures ne soient pas ventilées par parcours et que le nombre de crédits ECTS correspondant ne soit pas indiqué. L'adossement à la recherche se traduit aussi par l'intervention de 13 enseignants-chercheurs (EC ; environ 50 % de l'équipe pédagogique), par les possibilités de stages et les projets tuteurés au sein des unités de recherche de rattachement des EC (Groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en information et communication, Geriico, et Institut de recherches historiques du Septentrion, IRHIS). La formation offre une possibilité de poursuivre en master, sans néanmoins donner de précisions sur les spécialités de master auxquelles elle ouvre l'accès.

La formation s'appuie sur une approche programme lui permettant d'atteindre les objectifs mais ne développe pas encore l'approche par compétences (APC). L'approche programme est mise en œuvre dans les deux parcours, neuf blocs de connaissances et de compétences (BCC) étant définis, sans que l'approche par compétences (APC) soit déployée. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sert de référence dans la construction des unités d'enseignement et des contenus. Un BCC est consacré à la professionnalisation au travers de projets tuteurés et d'un stage. L'innovation pédagogique se limite au présentiel enrichi (dépôt de supports de cours sur la plateforme Moodle). L'enseignement reste cependant un enseignement des connaissances de forme classique. La LP *MLDB* propose des enseignements par projets ou des mises en situation, délocalisés sur les sites professionnels (convention avec les archives municipales). Si l'on excepte l'usage de Moodle pour le dépôt des supports, ressources et exercices, et des plateformes professionnelles, la formation ne développe pas de dispositif spécifique d'innovation des pratiques pédagogiques à l'aide de la technologie numérisée.

L'autoévaluation de la formation ne donne pas d'information suffisante permettant d'évaluer son implication dans le développement de son attractivité ; ses résultats de réussite sont fluctuants et peu satisfaisants pour une LP. Même si le nombre de candidatures est connu (entre 75 et 150) ainsi que les nombres de candidats admis (entre 34 et 53) et d'étudiants inscrits (de 15 à 25), il est difficile d'apprécier l'attractivité de la formation en l'absence de données concernant les capacités d'accueil des parcours. Celle-ci est toutefois limitée. En effet, la répartition des inscrits dans les deux parcours est très déséquilibrée : le parcours *MSIA* ne compte jamais plus de six inscrits sur la période d'observation (trois en 2020-2021, six en 2021-2022 et trois en 2022-2023) et en 2022-2023, le parcours *MBD* n'inscrit pas plus de 12 étudiants, valeur du seuil d'ouverture d'un parcours de l'université. Le dossier ne donne par ailleurs pas de détails sur les méthodes et outils d'information et de communication à l'attention des publics cibles. Quant à la réussite, la formation enregistre des taux compris entre 67 et 76 %, en dessous de la moyenne nationale qui dépasse 88 %, avec 25 % d'abandons sur la période. Elle ne développe pas de dispositifs formalisés d'accompagnement à la réussite.

La formation indique suivre l'insertion professionnelle des étudiants sur la base des résultats de l'enquête de l'observatoire de la direction des formations (ODiF), mais elle ne l'analyse pas suffisamment. L'enquête d'insertion de l'ODiF indique un taux d'insertion de 80 % pour la promotion 2020, en dessous de la moyenne nationale de 89 % même si la formation considère que les taux d'insertions sont excellents. La poursuite d'études en niveau supérieur reste marginale (une seule poursuite, par exemple, en 2020).

La formation ne dispose pas de conseil de perfectionnement et ne propose pas d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. Sans conseil de perfectionnement, ni dispositif d'évaluation interne, la formation ne peut en conséquence pas établir de diagnostic de ses performances au niveau de la mention, comme au niveau des parcours, pour définir des mesures d'amélioration. L'équipe pédagogique en est consciente et prévoit la création d'un conseil de perfectionnement pour le projet.

La LP *MLDB* n'est pas ouverte à l'international en raison des particularités liées à sa nature restreinte aux spécificités du territoire français, ses contenus et dispositifs étant insuffisamment adaptés à la mobilité. La formation ne compte pas de mobilité et ne mentionne aucun accord de mobilité. Elle ne participe pas aux dispositifs Erasmus+ de l'établissement. Elle est consciente de ce manque qu'elle explique par sa nature nationale, les métiers auxquels elle prépare demandant des compétences spécifiques au territoire du pays. Néanmoins, elle encourage les stages à l'étranger même s'ils s'avèrent difficilement réalisables en raison notamment de la législation concernant le financement. Un enseignement obligatoire de formation de langue anglaise de 36 heures est proposé aux étudiants. Il n'y a pas d'unité d'enseignement disciplinaire proposée en anglais malgré les exigences du milieu professionnel du domaine, ce dont la formation est également consciente.

Conclusion

Points forts

- D'excellentes relations avec le monde socio-économique ;
- Des éléments de professionnalisation pertinents ;
- Un solide adossement à la recherche.

Points faibles

- Une valorisation trop faible des mises en situation professionnelle ;
- Une absence de conseil de perfectionnement et d'évaluation systématisée des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Un manque d'attractivité, notamment du parcours *MSIA* ;
- Un taux de réussite fluctuant ;
- Une approche par compétences à développer ;
- Une faible adaptation aux publics de la formation continue.

Recommandations

- Mieux valoriser les mises en situation professionnelles en accord avec leur contenu et en augmentant le nombre de crédits ECTS correspondants.
- Installer un conseil de perfectionnement suivant le cadrage de l'université et administrer des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Développer l'attractivité en renforçant, par exemple, les actions de communication sur la formation et ses débouchés.
- Renforcer l'accompagnement de la réussite des étudiants par des dispositifs de remédiation.
- Poursuivre la mise en place de l'approche par compétences en concevant des situations d'apprentissage et d'évaluation et adopter une démarche portfolio.
- Améliorer l'accès des publics de la formation continue en s'appuyant sur les partenariats socio-économiques.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Valorisation insuffisante des mises en situation professionnelle ;
- Absence de conseil de perfectionnement ;
- Manque d'attractivité de l'un des parcours.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU LIVRE : ÉDITION ET COMMERCE DU LIVRE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers du livre : édition et commerce du livre* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Librairie*. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte 442 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 15 étudiants et 37 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Métiers du livre : édition et commerce du livre* (LP *Librairie*) est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, notamment sur les plans de la professionnalisation, de l'insertion professionnelle et du lien avec le tissu socio-économique. En effet, elle est ouverte exclusivement en apprentissage et forme en un an des professionnels qui s'insèrent immédiatement et génèrent une valeur ajoutée forte pour un secteur d'activité, avec lequel la formation a tissé des liens forts au travers de partenariats pertinents. Néanmoins, la part des crédits ECTS dédiés à l'expérience professionnelle ne répond pas au seuil minimum de 20 crédits ECTS attendu d'une licence professionnelle. Si la réussite et l'insertion professionnelle sont excellentes, la formation ne bénéficie pas d'un adossement à la recherche suffisant.

La formation, pensée pour l'alternance, entretient de très bonnes relations avec les professionnels du secteur qui contribuent à une excellente professionnalisation. La formation est ouverte uniquement à l'alternance, la totalité de ses effectifs étant des apprentis. Les éléments de professionnalisation ont une part très importante dans la LP, 77 % (342 heures sur 442 heures de la maquette) du volume des enseignements assurés par 28 professionnels (environ 75 % des intervenants). La participation des professionnels s'étend au conseil de perfectionnement, aux jurys d'apprentissage ou à des simulations d'entretien d'embauche. La présence en entreprise s'étale sur 36 semaines suivant un rythme d'alternance d'une semaine d'enseignements (théoriques et pratiques) suivie de trois semaines de stage alterné en entreprise. Bien que le stage alterné soit d'une durée conséquente, celui-ci n'est valorisé que par 15 crédits ECTS (y compris le projet tuteuré), en deçà du seuil réglementaire de 20 crédits ECTS.

La formation sélective enregistre une réussite excellente et un taux d'employabilité élevé. Le nombre de candidatures est en hausse (53 en 2020-2021, 133 en 2021-2022, 119 en 2022-2023), pour une capacité d'accueil que l'on supposera à une vingtaine d'étudiants mais qui n'est pas explicitement précisée, car étroitement liée aux terrains de stage. Ainsi les candidats sont nombreux et leur profil varié ce qui permet à la formation d'être sélective. Le taux de réussite est généralement de 100 %, ce que la formation explique par l'exigence sur la maîtrise des prérequis lors du recrutement et par les dispositifs d'accompagnement des étudiants proposés. La formation suit en interne l'insertion professionnelle de ses étudiants par cohorte et indique des taux d'emploi très proches de 100 % en sortie de formation (en 2020-2021, 100 % des diplômés sont insérés ; en 2021-2022, 90 % des diplômés sont en emploi et en 2022-2023, environ 90 % des diplômés sont en activité). Aucun étudiant ne poursuit en master.

La formation met en œuvre des dispositifs d'évaluation interne. L'évaluation des enseignements et de la formation se pratique à plusieurs niveaux et permet une bonne prise en compte des avis de tous les étudiants. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant des enseignants, des professionnels, des membres du personnel administratif et des apprentis. Le compte rendu de ce conseil démontre que celui-ci joue pleinement son rôle.

La LP *Librairie* propose une formation en langue étrangère obligatoire. La formation n'enregistre aucune mobilité, son organisation (apprentissage) et les spécificités territoriales (législation et compétences spécifiques à la France) étant difficilement compatibles avec celle-ci. Pour autant, l'équipe en est consciente et reste attentive à s'inscrire dans de nouveaux partenariats internationaux. Par ailleurs, la LP *Librairie* offre une formation d'anglais obligatoire de 32 heures sur l'année.

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques bien adaptées et spécifiques aux compétences visées, mais ne diversifie pas suffisamment ses pratiques pédagogiques. La licence a défini quatre blocs de connaissances et de compétences (BCC) en cohérence avec le métier visé de libraire dans l'objectif d'une approche par compétences. Toutefois, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont classiques, privilégiant l'évaluation sommative par enseignement à des situations plus complexes de type situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Les pratiques pédagogiques sont peu innovantes. La formation justifie ce choix par les contraintes liées aux objectifs et à la nature de la formation. Le présentiel enrichi (ressources sur moodle) est utilisé, mais moins la pédagogie par projet, orientation expliquée par le fait que les étudiants appliquent les connaissances acquises en situation d'apprentissage une fois de retour dans l'entreprise. Le projet tuteuré apporte une valeur ajoutée. L'équipe est consciente de l'absence de diversification des pratiques pédagogiques et y réfléchit sans proposer à ce stade des contours concrets.

La LP *Librairie* ne bénéficie pas d'un adossement suffisant à la recherche. Un seul enseignant-chercheur intervient dans la formation sur 37 intervenants et il assure 10 heures sur les 442 heures prévues dans la maquette, ce qui est extrêmement faible pour asseoir la dimension universitaire de la formation. L'équipe pédagogique indique 26 heures de méthodologie de la recherche et de formation à la recherche, principalement par le biais de la réalisation du mémoire de fin d'études mobilisant une analyse réflexive et par un cours « étude des publics » initiant aux techniques d'enquête.

Conclusion

Points forts

- D'excellentes relations avec le monde socio-économique ;
- Une très bonne professionnalisation ;
- Un taux élevé de réussite des étudiants ;
- Une insertion professionnelle de qualité ;
- Une démarche d'auto-évaluation efficace.

Points faibles

- Une valorisation trop faible des mises en situations professionnelle ;
- Une part et une participation des enseignants-chercheurs insuffisante ;
- Des méthodes pédagogiques peu diversifiées ;
- Une approche par compétences peu avancée.

Recommandations

- Mieux valoriser les mises en situation professionnelle en accord avec leur contenu et en augmentant le nombre de crédits ECTS correspondants.
- Renforcer l'adossement à la recherche par l'établissement de liens avec l'unité de recherche de rattachement et par l'augmentation de la part et de la participation des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation.
- Diversifier les pratiques pédagogiques en s'appuyant notamment sur la Direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation (DAPI).
- Poursuivre la mise en œuvre de l'approche par compétences en concevant des situations d'apprentissage et d'évaluation et s'appuyer sur une démarche portfolio.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité de la professionnalisation (valorisation insuffisante des mises en situation professionnelle).
- Qualité de l'adossement à la recherche insuffisante (part et participation des enseignants-chercheurs aux enseignements insuffisantes).

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NUMÉRIQUE : CONCEPTION, RÉDACTION ET RÉALISATION WEB

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Création et diffusion audiovisuelles sur internet* (*CDAVI*). La formation est portée par le département universitaire Sciences de l'information et du document (Infodoc) désormais rattaché à l'Institut de la communication, de l'information et du document (ICID) créé en janvier 2024 et comporte 550 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 24 étudiants et 19 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Métiers du numérique : conception rédaction réalisation web* (ou LP *CDAVI*) a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, notamment par son inscription dans ses orientations stratégiques en matière de pluridisciplinarité, de professionnalisation et d'ancrage territorial**.** Elle fait l'objet d'un partenariat avec le lycée Jean Rostand de Roubaix. La formation, ouverte uniquement à l'apprentissage, bénéficie d'une très bonne attractivité et d'un très bon taux de réussite, mais ne suit pas suffisamment le devenir de ses diplômés. Bien qu'intégrant dans sa maquette un stage et un projet tuteuré, le nombre de crédits ECTS correspondant aux mises en situation professionnelle n'est pas réglementaire. Enfin, le processus d'amélioration continue doit être conforté, aucune enquête d'évaluation des enseignements et de la formation n'étant encore administrée par la formation.

La formation place l'alternance au cœur de sa stratégie d'ouverture vers le tissu social, économique et culturel. La formation entretient d'excellentes relations avec ses nombreux partenaires régionaux (dont la région Hauts-de-France) et avec les milieux professionnels (INA, France Télévisions, Grand Lille TV, La voix du Nord, etc.). La part des professionnels intervenant dans la formation représente 74 % de l'équipe pédagogique : 14 des 19 intervenants dans la formation, qui dispensent un volume de 390 heures d'enseignement, soit 71 % des heures de la maquette. La LP n'accueille que des alternants en contrat d'apprentissage (20 en 2020-2021, 24 en 2021-2022, 24 en 2022-2023). Le nombre de semaines de stage indiqué dans le dossier d'autoévaluation remis par la formation est de 36, mais l'organisation de l'alternance n'est pas précisée. Neuf crédits ECTS sont accordés au stage et six aux projets tuteurés pour la durée d'une année. Ce total de 15 crédits ECTS reste donc inférieur au seuil requis de 20 crédits ECTS pour les mises en situation professionnelle. La formation n'est pas ouverte à la formation continue et n'envisage pas de mettre en place un dispositif spécifique pour favoriser ce public. Aucune validation des acquis professionnels (VAP) et aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est intervenue sur la période.

L'organisation pédagogique de la formation est en cohérence avec ses objectifs de professionnalisation. Prenant appui sur la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspondant au diplôme et fondée sur une approche programme, la formation s'organise en trois blocs de connaissances et de compétences (BCC) articulant des unités d'enseignement (UE) et des éléments constitutifs. Pour autant, l'alignement pédagogique n'est pas encore de mise, aucune situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) n'étant encore formellement proposée. Les étudiants sont formés à l'utilisation d'un outil de suivi des compétences (portefeuille d'expériences et de compétences, PEC). La LP *CDAVI* développe et diversifie bien ses méthodes et pratiques pédagogiques en accord avec ses objectifs de formation : outils numériques et méthodes issues de la pédagogie de projet et de la pédagogie inversée, présentiel enrichi et mise en situation professionnelle organisée en collaboration avec des partenaires issus du monde socio-économique. L'équipe indique que 215 heures de la formation sont suivies partiellement ou entièrement à distance, mais sans en préciser les modalités concrètes.

La formation bénéficie d'une très bonne attractivité, suit activement le flux des candidatures et la réussite des étudiants, mais elle doit renforcer le suivi du devenir des diplômés. La formation développe son attractivité, utilise les dispositifs mis en place par l'établissement (salons, journées portes ouvertes) et a créé ses propres vitrines numériques dédiées à la présentation de la licence. Sa capacité d'accueil de 24 étudiants en apprentissage est généralement atteinte, avec 60 candidatures par an et 24 inscrits (seule exception, 20 étudiants en 2020-2021). Le taux de réussite est excellent, avoisinant 100 % (un seul échec sur la période évalué). La formation affirme mesurer l'insertion professionnelle de ses diplômés par des enquêtes propres et par le biais de celles réalisées par l'Observatoire de la direction des formations de l'université (ODIF). Une seule enquête est disponible, l'ODIF menant des enquêtes à 18 mois deux fois par contrat d'accréditation et la LP ayant été créée il y a cinq ans. Concernent la promotion de 2020 (promotion hors période d'évaluation), sur les huit répondants à l'enquête, cinq sont en emploi, soit un taux d'insertion de plus de 80 %, et deux sont en poursuite d'études. Aucune donnée n'est renseignée dans le dossier d'autoévaluation concernant l'enquête interne, ce qui aurait permis une analyse plus poussée. Un suivi rigoureux du devenir des diplômés est pourtant précieux dans le contexte d'une licence professionnelle demandant une rapide adaptation aux évolutions du marché de l'emploi.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche modeste, tout juste suffisant pour une licence professionnelle. La LP *CDAVI* est pensée comme un débouché pour les étudiants de niveau bac +2 : brevet de technicien supérieur (BTS) ; bachelor universitaire de technologie (BUT) ; diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) ; licence. Elle peut déboucher sur plusieurs masters locaux ou régionaux (en information-documentation, ingénierie des systèmes, images et sons et audiovisuel). La LP intègre des dispositifs d'initiation à la méthodologie de la recherche sous forme de cours de découverte de la méthodologie scientifique en Sciences humaines et sociales (SHS) et d'un rapport d'activité obligatoire avec une partie dédiée à la méthodologie. Néanmoins, le volume horaire indiqué pour l'initiation à la recherche (six heures) n'apparaît pas explicitement dans la maquette de la formation. Les enseignements théoriques sont dispensés par des enseignants-chercheurs (EC) qui sont au nombre de cinq sur un total de 19 enseignants permanents et non permanents et n'assurent que 20 % des heures de la maquette. Une participation facultative à des journées d'étude, à des colloques et aux séminaires des EC de l'unité de rattachement est possible, sans davantage de précisions. Cette initiation à la recherche reste modeste, notamment dans la perspective de poursuites d'études en master.

La formation a défini un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais sa mise en œuvre n'est pas satisfaisante. Si un compte rendu de conseil de perfectionnement (CP) pour l'année 2023-2024 est annexé au dossier d'autoévaluation, aucun conseil ne s'est réuni formellement. Il n'est pas non plus indiqué qu'une instance de type CP existait antérieurement. Une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est réalisée par chaque enseignant en utilisant la méthode des « focus groupes ». Toutefois, il est regrettable que la formation ne mette pas en place de questionnaire d'évaluation des enseignements et de la formation destiné à recueillir l'avis de tous les étudiants de manière anonyme.

L'ouverture de la formation à l'international est limitée et se résume à l'acquisition de compétences linguistiques utiles à l'insertion professionnelle des étudiants. La LP *CDAVI* prévoit un enseignement de l'anglais professionnel (40 heures) considéré comme langue prioritaire dans le périmètre des métiers auxquels elle prépare. La formation ne considère pas la mobilité comme une priorité. Elle justifie ce choix par le rythme de l'alternance et le besoin de professionnalisation des étudiants sur le territoire qui ne permet pas d'envisager une mobilité. Elle ne mentionne pas d'accord d'échange et n'intègre pas les dispositifs d'internationalisation de l'établissement. Il est regrettable que la formation ne s'empare pas davantage des dispositifs de mobilité « at home » (à distance) compte tenu de ses spécificités.

Conclusion

Points forts

- D'excellentes relations avec le tissu socio-économique ;
- Une professionnalisation de qualité ;
- Une attractivité élevée ;
- Une réussite des étudiants remarquable.

Points faibles

- Une valorisation trop faible des mises en situation professionnelle ;
- Une démarche d'amélioration continue à installer et pérenniser ;
- Un adossement à la recherche modeste ;
- Un suivi de l'insertion professionnelle à améliorer ;
- Une absence d'ouverture à l'international.

Recommandations

- Mieux valoriser les mises en situation professionnelles en accord avec leur contenu et en augmentant le nombre de crédits ECTS correspondants.
- Renforcer le dispositif d'amélioration continue en réunissant un conseil de perfectionnement et en administrant des questionnaires formalisés d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Renforcer l'adossement à la recherche dans la perspective de poursuite d'études en master d'une partie des diplômés.
- Améliorer le suivi du devenir des diplômés en développant notamment des dispositifs plus efficaces au niveau de la formation.
- Améliorer l'ouverture à l'international en intégrant des outils mis à disposition par l'établissement.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité de la professionnalisation (valorisation insuffisante des mises en situation professionnelle).

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) CHIMIE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Chimie* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Matériaux et produits formulés* (*MPF*) ; *Analyse, contrôle qualité, environnement* (*ANA*). La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte environ 1600 heures étudiant pour les deux premières années du cycle (formation ouverte en 2021). Elle compte, en 2022-2023, 168 étudiants dans les deux premières années du cycle et 43 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le BUT *Chimie* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. L'équipe pédagogique a finalisé le passage à l'approche par compétences et s'investit dans les nouvelles pratiques pédagogiques et les processus de remédiation. Le BUT *Chimie* bénéficie à la fois d'un bon adossement à la recherche et de liens étroits avec le monde professionnel, notamment grâce à l'apprentissage. La dimension pratique de la formation, favorisée par l'accès à des locaux adaptés, occupe une place centrale. Le département Chimie de l'IUT déménage en 2024 dans de nouveaux locaux. Ce changement devrait améliorer son attractivité, notamment au regard d'offres concurrentielles de classes de brevet de technicien supérieur (BTS) ou du BUT *Chimie* de l'IUT de Béthune, dans l'offre de formation régionale.

En accord avec le cadre national, le BUT *Chimie* a totalement adopté l'approche par compétences, par la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) et le déploiement des portfolios, avec une appropriation variable par les enseignants. Néanmoins, la maquette pourrait être plus précise dans la description des contenus des unités d'enseignement (UE) composant les blocs de connaissances et de compétences (BCC) (par exemple, on ne comprend pas dans quelle UE est enseigné l'anglais ou comment interviennent les options). Par ailleurs, la formation a mis en place de nombreuses pratiques pédagogiques innovantes : classe inversée, jeux sérieux, questionnaires à choix multiples interactifs, compléments vidéo. La pratique de l'enseignement à distance n'est pas adaptée puisqu'une part importante des enseignements est réalisée sous forme d'enseignements pratiques (TP), nécessitant des salles adaptées : laboratoire de chimie, de langue, salles informatiques, mais également une salle de cuisine pour les TP de cuisine moléculaire, des salles textiles et formulation (parcours *MPF*).

La formation est bien adossée à la recherche, avec une participation significative des enseignants-chercheurs. La formation compte 23 enseignants-chercheurs, sur un total de 43 enseignants, qui assurent 1 386 heures, soit 92 % des heures de la maquette. Les vacataires sont généralement titulaires d'un doctorat ou sont des doctorants. L'initiation à la recherche est présente sous différentes formes. Par exemple, la formation intègre dans sa maquette des conférences données par des professeurs d'autres universités, ainsi que des initiations à la recherche documentaire et à la notion de plagiat. Il existe également un enseignement de « veille documentaire » et des SAÉ qui mettent les étudiants dans des situations de recherche avec une problématique à traiter et une recherche bibliographique, des rapports et des posters à produire. Les étudiants ont la possibilité de faire leur stage dans des laboratoires de recherche académique mais moins d'une dizaine d'étudiants sont concernés chaque année. Pour l'instant, il n'y a pas de formation à l'éthique et à la déontologie mais les étudiants sont sensibilisés aux notions de reproductibilité et de rigueur scientifique au cours des TP, des projets et des stages où ils apprennent également le respect des normes et de la confidentialité.

Le BUT *Chimie* est une formation qui favorise la pluridisciplinarité et intègre les enjeux du développement durable. La pluridisciplinarité est naturellement présente dans les SAÉ en mobilisant les connaissances de

plusieurs disciplines (chimie, anglais, mathématiques, hygiène, sécurité, environnement, etc.) tout en développant des compétences transversales (expression orale, écrite). Certaines d'entre elles sont directement reliées au développement durable, avec par exemple une SAÉ sur l'impact environnemental et sociétal d'une activité de laboratoire ou d'atelier. D'autres enseignements abordent les enjeux de durabilité. Ils prennent la forme d'un jeu sérieux pour l'analyse du cycle de vie, avec des ressources dédiées (en deuxième année, BUT 2, 15 heures sur le développement durable). Par ailleurs, la formation est associée à deux appels à manifestation d'intérêt « compétences et métiers d'avenir » (AMI-CMA) qui ont été lancés en 2023 : « Electro'Mob » et « DecarboChim ». Ces projets permettent le financement d'heures d'enseignement pour élaborer de nouveaux contenus pédagogiques sur les thématiques de la conversion de l'industrie automobile à l'électrique et de la sensibilisation à la décarbonation de la chimie.

La formation entretient des liens multiples avec les acteurs professionnels, sous diverses formes, mais leur participation aux enseignements devra être réévaluée de manière significative. En effet, peu de professionnels interviennent dans les deux premières années de la formation (seulement 8 % du volume horaire). Même si pour l'ouverture de la troisième année du BUT, il est prévu que tous les enseignements non disciplinaires soient effectués par des professionnels (droit, qualité, discrimination, anglais), leur participation aux enseignements devra être notablement réévaluée pour correspondre à une participation à hauteur de 25 % du total des enseignements. Pour autant, les liens avec le tissu professionnel sont forts et se manifestent par les contacts au cours du conseil de perfectionnement, des soutenances de stage ou la mise en place des SAÉ, ainsi que l'organisation de visites d'entreprise du secteur d'activités. La formation intègre différents éléments de professionnalisation comme la mise en place d'un projet personnel et professionnel, des enseignements pour la rédaction d'un *curriculum vitae*, d'une lettre de motivation ou la simulation d'entretiens. Au cours du BUT, l'étudiant réalise obligatoirement 26 semaines de stage au minimum entre la deuxième et la troisième année. Enfin, la formation est ouverte à l'apprentissage dès la première année (BUT 1) et a accueilli neuf apprentis en 2021-2022, puis 19 l'année suivante (dont huit en BUT 1 et 11 en BUT 2 parcours *ANA*), malgré la réticence des entreprises à signer des contrats les engageant sur plusieurs années.

La formation met en place des stratégies adaptées pour améliorer la réussite des étudiants en BUT 1. L'équipe pédagogique a introduit un dispositif de tutorat pour les bacheliers technologiques et, plus largement, les étudiants en difficulté. Les séances hebdomadaires regroupent quelques étudiants avec un tuteur (étudiant plus avancé). Le dispositif est bien organisé, ce qui a conduit la formation à demander un financement « Orientation et réussite des étudiants » (ORE) pour étendre l'outil aux étudiants du BUT 2 et de troisième année (BUT 3). Des commissions avant jury réalisent également un suivi individuel des étudiants. Les taux de réussite des deux années sont relativement faibles (en 2022-2023 : 56 % en BUT 1,70 % en BUT 2 parcours *MPF*, et 69 % en BUT 2 parcours *ANA*).

La formation suscite un très grand nombre de candidatures, mais qui ne se concrétise que par peu d'inscriptions, avec un nombre d'entrants en BUT 1 inférieur aux attentes. En 2022-2023, pour 1 237 vœux confirmés sur Parcoursup, dont 603 admis, seuls 71 candidats se sont finalement inscrits pour une capacité d'accueil de 90 places. Ce phénomène, qui persiste malgré des efforts de communication réalisés par la formation (journées portes ouvertes et participation au salon de l'étudiant) est probablement attribuable à la concurrence d'autres formations similaires dans la région (BUT *Chimie*, brevets de techniciens supérieurs, BTS). La formation accueille des étudiants issus de BTS, du parcours d'accès spécifique santé (PASS) et de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) en semestre trois (S3) ou cinq (S5), ainsi que des étudiants issus d'autres formations de l'université (grâce aux possibilités de réorientation intersemestres), mais peu de bacheliers technologiques (18 %). Le BUT 3 venant d'ouvrir, il n'existe pas d'enquête d'insertion professionnelle. Cependant, les données disponibles concernant la licence professionnelle *Analyses, contrôle et expertise dans la chimie et les industries chimiques*, intégrée au BUT, qui s'inscrivait précédemment dans la poursuite du diplôme universitaire de technologie (DUT), révèlent un taux d'insertion professionnelle de 50 %, environ, et un tiers de poursuite d'études. Les efforts engagés par l'équipe pédagogique dans l'organisation de forums pour promouvoir l'insertion professionnelle (forum des anciens), mais également la poursuite d'études (avec venue et présentation d'écoles d'ingénieur spécialisées) sont à souligner. L'encouragement à la poursuite d'étude pourrait toutefois s'avérer contre-productif au regard de l'objectif d'un taux d'insertion professionnelle supérieur à 50 %.

La formation se dote d'outils de pilotage. Elle dispose depuis peu d'un conseil de perfectionnement dont le premier s'est tenu en 2023. Celui-ci présente une composition conforme au cadrage, intégrant étudiants et professionnels. Le conseil analyse le recrutement, les effectifs, les taux de réussite et les poursuites d'études après le BUT 2. Il effectue un bilan de l'apprentissage, des stages et des actions de communication. Des commissions pédagogiques paritaires avec les étudiants sont en place au niveau du département et font l'objet de comptes rendus, mais la mise en place des questionnaires portant sur l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est seulement en projet.

Enfin, l'ouverture à l'international se limite à l'envoi de stagiaires à l'étranger bien qu'en nombre significatif. Si de nombreuses mobilités d'étudiants sont observées en deuxième année pour des stages à l'étranger (25 à 30 % de la promotion), le nombre de mobilités encadrées se limite à trois mobilités entrantes sur la période. La

mobilité est facilitée par l'apprentissage des langues étrangères, notamment l'anglais, obligatoire chaque année, mais également la possibilité de choisir en option une seconde langue vivante. Des étudiants passent le Test of English for International Communication (TOEIC) chaque année (15 étudiants en 2022).

Conclusion

Points forts

- Un solide adossement à la recherche ;
- Un déploiement effectif de l'approche par compétences ;
- Une forte sensibilisation au développement durable, soutenue par des appels à projets.

Points faibles

- Une attractivité limitée dans un environnement régional concurrentiel ;
- Une part insuffisante de bacheliers technologiques ;
- Un trop faible taux d'enseignements dispensés par des professionnels ;
- Des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation pas encore déployées.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité en communiquant sur la plus-value de la formation pour se démarquer des formations concurrentielles régionales.
- Améliorer l'attractivité auprès des bacheliers issus de la voie technologique en promouvant la formation et les métiers associés.
- Augmenter la part des enseignements dispensés par des professionnels sur toutes les années du BUT.
- Mettre en œuvre une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE BIOLOGIQUE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie biologique* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours : *Biologie médicale et biotechnologie* (*BMB*) ; *Diététique et nutrition* (*DN*) qui permet d'obtenir le diplôme d'État de diététicien ; *Sciences de l'aliment et biotechnologie* (*SAB*). La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte, en moyenne, 1 651 heures étudiant pour les deux premières années du cycle (formation ouverte en 2021). Elle compte, en 2022-2023, 211 étudiants dans les deux premières années du cycle et 82 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le BUT *Génie biologique* fait suite au diplôme universitaire de technologie (DUT) du même nom. La formation a bénéficié d'une refonte totale à la faveur de la réforme des formations des IUT. Ses points forts sont une construction pédagogique par compétences incluant des situations d'apprentissage et évaluation (SAÉ), un accompagnement à la réussite des étudiants (notamment des étudiants issus d'un baccalauréat technologique) et une préparation à l'insertion professionnelle très travaillée. L'adossement à la recherche et l'ouverture à l'international sont également des points attractifs. L'évaluation du nombre de diplômés, de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle ne peut être réalisée actuellement.

La préparation à l'insertion professionnelle est très travaillée au sein de la formation, que ce soit en matière d'enseignements dispensés, de stages et de liens avec le monde socio-économique des secteurs privés comme publics. L'implication de professionnels des différents domaines d'activité de la formation est forte : participation aux enseignements, à la mise en place et à l'enseignement des SAÉ, aux soutenances de stage et au conseil de perfectionnement. Les professionnels sont 32 à intervenir (39 % des enseignants ; 12 dans le parcours *BMB*, 23 dans le parcours *DN*, mais seulement quatre dans le parcours *SAB*, ce qui s'avère actuellement insuffisant) et assurent 668 heures des 1 651 heures dispensées (40 %). Le temps dédié aux stages est de 26 semaines. Ceux-ci sont répartis entre la seconde et la troisième année pour les parcours *BMB* et *SAB* et sur le cycle pour le parcours *DN*. Ils se déroulent pour la majorité en entreprise. Les stages et projets tuteurés sont répartis sur l'ensemble des blocs de compétences évalués (d'où l'absence de crédits ECTS attribués spécifiquement à ces éléments pédagogiques). Enfin, les étudiants progressent dans leur préparation à l'insertion professionnelle tout au long de la formation grâce à des enseignements très construits. La formation travaille en collaboration avec différents services de l'université et avec un service régional d'aide à l'entrepreneuriat afin d'aider l'insertion de ses étudiants.

Les maquettes pédagogiques ont été construites en utilisant l'approche par compétences et les outils pour atteindre les objectifs visés ont fait l'objet d'une réflexion de l'équipe pédagogique. La formation est organisée en blocs de connaissances et de compétences (BCC) structurés à partir d'un tableau de correspondance défini dans le programme national du BUT, en lien avec les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspondant aux trois parcours. L'évaluation est réalisée sous la forme d'un contrôle continu intégral également pensé en compétences. Compte tenu d'un volume horaire de travaux pratiques important (50 % du volume horaire), la formation est prévue en présentiel. Les méthodes pédagogiques innovantes citées par l'équipe sont variées (classe inversée, évaluations formatives, réalisation de posters, SAÉ, etc.) et laissées au choix des enseignants, mais il n'est pas précisé quelle part occupent ces pratiques dans le programme. Des outils numériques d'*e-learning* et des outils techniques, spécifiques des disciplines enseignées dans la formation, sont à disposition de l'équipe pédagogique. Il est à noter que les étudiants ont la possibilité de suivre des formations qualifiantes et d'obtenir des certifications spécifiques (prélèvements sanguins chez l'homme, procédures expérimentales, éducation thérapeutique, etc.) qui seront utiles dans le cadre de leur

insertion professionnelle. La formation accueille également 19 stagiaires de la formation continue (13 en parcours *BMB*, cinq en parcours *DN* et un en parcours *SAB*). L'alternance est proposée depuis la rentrée 2023 en troisième année des parcours *BMB* et *SAB* (six alternants par parcours).

L'adossement à la recherche est solide, associant enseignements, stages et encadrement par des enseignants-chercheurs. Les enseignements sur les technologies de pointe et l'étude de publications et de brevets sont encadrés par des enseignants-chercheurs. Ces derniers sont 36 à intervenir dans la formation (44 % des enseignants) et assurent 1 139 heures (69 % du nombre d'heures total). Les stages peuvent se dérouler dans des laboratoires de recherche pour les parcours *BMB* et *SAB*, en France ou en Europe. Un apprentissage de la recherche et de la constitution d'une base bibliographique, de bases de données, et de leurs outils numériques est proposé.

L'ouverture à l'international est développée et soutenue par l'accompagnement d'un enseignant référent et par un enseignement de langues étrangères. Les étudiants peuvent notamment bénéficier du programme ERASMUS dans le cadre de mobilités en troisième année et dès la seconde année pour le parcours *DN*. Deux mobilités sortantes ont été enregistrées en 2022-2023. Un enseignement d'anglais de 10 heures en première année, 20 heures en seconde année et 5 heures en troisième année est dispensé. Plusieurs langues vivantes sont proposées en option, dont le japonais dans le cas où un stage au Japon est envisagé. Enfin, 12 étudiants ont préparé le Test of English for International Communication (TOEIC), en 2022.

La formation développe et suit son attractivité auprès des candidats ainsi que la réussite de ses étudiants. Le BUT *Génie biologique* est attractif, avec 5 046 candidats néo-entrants en 2022-2023. De plus, la formation accueille en deuxième année des étudiants titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou issus de classes préparatoires aux grandes écoles (13 sur 105 inscrits en seconde année en 2022-2023). Il est à noter que 28 % des étudiants de première année quittent la formation dès le premier semestre, ce qui constitue un point de vigilance. Il n'est pas précisé si la cause de ces abandons peut être une mauvaise compréhension de la formation et de ses attendus par les lycéens. Toutefois, une aide aux étudiants est proposée sous forme de dispositifs de tutorats dispensés par des enseignants ou par des étudiants. Le taux de réussite des étudiants en première année (BUT 1) est élevé et 80 % poursuivent en seconde année (BUT 2). Le taux de réussite en BUT 2 est plus élevé (86 % des inscrits). Notons cependant que le nombre d'étudiants en BUT 1 *SAB* (39 étudiants en 2021-2022) chute significativement en BUT 2 (28 étudiants en 2022-2023). Ces valeurs sont donc à suivre.

La formation suit l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés et définit un processus d'évaluation interne (intégrant un conseil de perfectionnement), mais ce dernier ne se réunira pour la première fois qu'en 2024. Aucune donnée n'est donc disponible actuellement. Des questionnaires d'évaluation des enseignements ont été réalisés en première année et en seconde année pour les parcours *BMB* et *DN*, et seront présentés en conseil de perfectionnement. Cependant, les taux de réponse annoncés dans les documents fournis sont peu élevés. Les données disponibles sur le devenir des étudiants concernent l'ancien DUT *Génie biologique*. Celles-ci montrent que 67 % des diplômés poursuivaient leurs études, dont seulement 32 % en licence professionnelle contre 64 % en licence générale ou en école d'ingénieurs. On peut donc s'interroger sur la capacité du BUT *Génie biologique* à atteindre le taux requis de 50 % d'insertion professionnelle immédiate. Il y aura là potentiellement un point de vigilance avec les premiers diplômés du BUT.

Conclusion

Points forts

- Une préparation à l'insertion professionnelle effective ;
- Un adossement à la recherche solide notamment pour les parcours *BMB* et *SAB* ;
- Une construction pédagogique en cohérence avec l'approche par compétences.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement sur la période évaluée ;
- Un taux d'abandons important dès le premier semestre ;
- Une part insuffisante d'intervenants professionnels dans le parcours *SAB* ;
- Une faible attractivité du parcours *SAB*.

Recommandations

- Mettre en place puis réunir régulièrement un conseil de perfectionnement représentatif des différents parcours de la formation.
- Diminuer le nombre d'abandons en clarifiant notamment les attendus lors du recrutement et en adaptant les dispositifs d'accompagnement à la réussite aux publics recrutés.
- Impliquer davantage d'intervenants du monde socio-économique dans le parcours *SAB*.
- Poursuivre les efforts pour développer l'attractivité du parcours *SAB* en vue de renforcer ses effectifs.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Absence de conseil de perfectionnement ;
- Taux d'abandons trop importants ;
- Part insuffisante d'intervenants du monde socio-économique dans le parcours *SAB ;*
- Manque d'attractivité du parcours *SAB*.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE ÉLECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie électrique et informatique industrielle* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours : *Automatisme et informatique industrielle* ; *Électricité et maîtrise de l'énergie* ; *Électronique et systèmes embarqués*. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte environ 1 550 heures étudiant pour les deux premières années du cycle (formation ouverte en 2021). Elle compte, en 2022-2023, 122 étudiants dans les deux premières années du cycle et 43 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le BUT *Génie électrique et informatique industrielle* (*GE2i*), formation pluridisciplinaire par nature associant des compétences de différentes disciplines (électronique, électricité, automatisme et automatique, robotique, etc.), se positionne de façon complémentaire aux autres formations du domaine avec des passerelles pour rejoindre ou se réorienter dès le semestre 2, voire s'engager dans des études plus longues en rejoignant des cycles d'ingénieur (Polytech Lille par exemple). Cohérente avec les orientations de l'établissement, la formation bénéficie d'un appui important de la recherche et de ses enseignants-chercheurs, et a déployé en son sein l'approche par compétences (APC). Quelques marges de progression subsistent dans la mise en œuvre du processus d'amélioration continue et dans la participation des professionnels aux enseignements qui est trop faible.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche significatif. L'équipe pédagogique compte 20 enseignants-chercheurs (46 % de l'effectif) qui prennent part aux enseignements et accomplissent 2 376 heures, mais sans précision sur la ventilation de ces heures entre la première et la deuxième année de BUT (BUT 1 et BUT 2) ni entre les trois parcours de BUT 2. Ces enseignants-chercheurs sont rattachés à trois laboratoires de recherche de l'établissement : l'institut d'Électronique, microélectronique et nanotechnologie (IEMN), le centre de recherche en Informatique, signal, et automatique de Lille (CRIStAL) et le laboratoire d'Électrotechnique et d'électronique de puissance de Lille (L2^{E}P). Ceux-ci ont mis en place des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) liées à leurs domaines de recherche, avec une SAÉ portant sur un projet de recherche à l'IEMN pour développer une plateforme de capteurs médicaux, projet qui ne concerne que les étudiants du BUT 2, parcours *Électronique et systèmes embarqués* (*ESE*). Des visites dans le cadre du projet personnel et professionnel (PPP) ainsi que des stages sont possibles dans ces trois laboratoires (quatre étudiants du parcours *ESE* concernés en 2022-2023). Le volume d'initiation à la recherche est cependant limité avec seulement trois heures pour l'ensemble des étudiants du BUT.

La formation a mis en place l'approche par compétences (APC) aidée par un membre du département référent APC au niveau national. La maquette est organisée en blocs de connaissances et de compétences (BCC) : deux en première année puis quatre en deuxième et troisième année avec des niveaux d'acquisition progressifs. La validation des compétences est mise en œuvre au travers de SAÉ qui valident pour chaque bloc le niveau d'acquisition. Leur suivi est assuré au moyen d'un e-portfolio (Karuta) qui laisse aussi la possibilité de valoriser les compétences extra-curriculaires. Des méthodes pédagogiques favorisant l'alignement pédagogique sont proposées, elles placent les étudiants en situation professionnelle le plus souvent possible.

La formation bénéficie d'une bonne attractivité, mais l'on note une faiblesse du nombre des inscrits titulaires d'un baccalauréat technologique. La formation a reçu 834 candidatures en 2023, pour 70 inscrits en BUT 1 (53 issus de la filière générale du baccalauréat et 17 de la filière technologique) contre 940 candidatures en 2022

pour 79 inscrits. L'équipe pédagogique indique l'impossibilité d'assurer un recrutement plus important de bacheliers technologiques, faute de candidats. Des moyens d'information et de communication sur la formation doivent donc cibler prioritairement ces publics. Les réorientations, bien que possibles, sont peu effectives avec seulement six admissions en BUT 2 pour trois départs vers des classes préparatoires ou un cycle d'ingénieur.

Les taux de réussite en première et deuxième année sont plutôt élevés. En 2022-2023, le taux de réussite est de 78 % en BUT 1 et 84 % en BUT 2. Seuls neuf étudiants n'ont validé aucun crédit ECTS en première année. Cette dynamique de réussite est cependant à maintenir au regard du faible taux de réussite en 2021-2022 (51 %), année au cours de laquelle 16 étudiants n'ont validé aucun crédit ECTS. La formation indique par ailleurs qu'un dispositif de tutorat par les pairs est organisé en BUT 1. La formation dont la troisième année (BUT 3) n'est pas encore ouverte, n'est pas concernée par le suivi de l'insertion professionnelle. Elle doit néanmoins se montrer vigilante au sujet de la poursuite d'études, qui ne permet pas une insertion professionnelle suffisante.

La formation a retenu l'organisation d'un conseil de perfectionnement deux fois dans l'année, le premier étant prévu en juin 2024. La composition proposée correspond aux attendus avec sept enseignants, quatre professionnels et six étudiants (deux par niveaux). Une représentation de membres du personnel technique en soutien de la formation pourrait parfaire cette composition. L'ordre du jour annoncé (comprenant l'analyse de la performance de la formation) est cohérent avec le rôle dévolu à ce conseil. En attendant cette installation, un conseil de département s'est tenu en décembre 2023. Le compte rendu annexé au dossier d'autoévaluation est succinct. Une enquête d'évaluation anonyme des enseignements et de la formation par les étudiants a été mise en place en 2020-2021 avec l'ouverture du BUT 1. Une meilleure prise en compte de ce type d'enquêtes est en réflexion. Le retour à destination des étudiants est, en ce sens, une initiative pertinente.

La formation a établi des liens étroits avec l'environnement socio-économique, mais la participation des professionnels aux enseignements est trop faible. La formation fait intervenir 13 professionnels pour un volume global de 324 heures, représentant pour l'ensemble des deux années et les trois parcours à peine 12 % du volume total des enseignements. Cette faible participation des professionnels constitue un point de vigilance bien que l'on note une plus importante participation de ceux-ci en troisième année (BUT 3). La formation a mis en place de nombreux dispositifs de professionnalisation outre cette participation des professionnels aux enseignements. Il est ainsi prévu entre 22 et 26 semaines de stage réparties sur la deuxième et troisième année de BUT, pour 12 crédits ECTS. De plus, les étudiants réalisent de nombreux projets et SAÉ en lien avec des problématiques d'entreprise ou de recherche (en collaboration avec les enseignants-chercheurs du département). Les trois parcours sont proposés en apprentissage à partir du BUT 2 (contrats de deux ans) ou du BUT 3 (contrat d'un an). Les étudiants en apprentissage doivent passer entre 34 et 64 semaines en entreprise, selon qu'ils suivent un apprentissage d'une ou de deux années. La formation a ainsi accueilli 13 alternants en contrat d'apprentissage en 2022-2023. Le dossier d'autoévaluation ne précise pas le nom du centre de formation d'apprentis (CFA) partenaire. La formation offre la possibilité d'accueillir des stagiaires de formation continue (FC), même si dans la pratique cette possibilité est peu effective avec trois inscrits en FC sur la période. À cela s'ajoutent des cours de communication afin de préparer au mieux les apprenants dans la recherche de stages et les entretiens, la communication sur les réseaux sociaux est abordée.

La formation réserve son ouverture à l'international pour le BUT 3, avec la possibilité de réaliser un stage long de 16 semaines à l'étranger. Étonnamment, la mobilité n'est ouverte que pour les stages, les échanges sur un semestre n'étant pas évoqués. L'anglais est proposé comme langue vivante obligatoire, cependant aucune information sur le volume d'heure par année et/ou par semestre n'est spécifiée dans le dossier d'autoévaluation. Les étudiants ont également la possibilité de choisir une langue vivante optionnelle (espagnol, italien, allemand, japonais). On regrettera l'absence de gratuité de l'inscription au Test of English for International Communication (TOEIC) alors que cette certification est offerte pour d'autres formations (quatre étudiants l'ont validée sur la période).

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche significatif ;
- Une formation attractive qui propose l'alternance dès le BUT2 ;
- Une approche par compétences déployée.

Points faibles

- Une participation des professionnels aux enseignements trop faible ;
- Un recrutement de bacheliers technologiques insuffisant ;
- Une absence de conseil de perfectionnement sur la période d'évaluation ;
- Une proportion d'abandons significative en première année ;
- Une ouverture internationale limitée.

Recommandations

- Augmenter significativement le volume des enseignements confiés à des professionnels sur les trois années du BUT.
- Accroître la part des bacheliers technologiques dans les effectifs de BUT 1 en appuyant l'information et la communication à leur destination pour leur faire connaître la formation et les métiers associés.
- Installer et pérenniser le conseil de perfectionnement.
- Limiter le nombre d'abandons en analysant les raisons.
- Développer une stratégie internationale en créant des partenariats avec des établissements proposant des formations proches.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité de la professionnalisation (participation des professionnels aux enseignements insuffisante) ;
- Absence de conseil de perfectionnement ;
- Nombre d'abandons trop important.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE MÉCANIQUE ET PRODUCTIQUE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie mécanique et productique* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours : *Conception et production durable ; Innovation pour l'industrie ; Management de process industriel*. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte en moyenne 1 450 heures étudiant pour les deux premières années du cycle (formation ouverte en 2021). Elle compte, en 2022-2023, 156 étudiants dans les deux premières années du cycle et 34 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le BUT *Génie mécanique et productique* (*GMP*) forme des techniciens spécialisés en mécanique industrielle avec des compétences polyvalentes pour s'adapter aux avancées technologiques et intervenir dans toutes les étapes de production. Le département GMP de l'IUT offre un environnement d'études optimal : équipements de qualité, équipe pédagogique attentive, partenariats industriels, vie étudiante dynamique et site à taille humaine. Le BUT *GMP* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Il bénéficie à la fois d'un solide adossement à la recherche et de liens étroits avec le monde socio-économique. Il a finalisé le passage à l'approche par compétences (APC) et l'équipe pédagogique est indubitablement investie dans les nouvelles pratiques pédagogiques. Des pistes d'amélioration subsistent toutefois pour augmenter la réussite des étudiants et faire progresser le dispositif d'amélioration continue de la formation.

La formation s'adosse au laboratoire Unité matériaux et transformations (UMET) et profite d'une participation importante des enseignants-chercheurs. L'équipe pédagogique compte neuf enseignants-chercheurs qui interviennent à hauteur de 984 heures pour assurer une majorité des cours magistraux et coordonner les travaux dirigés. Ils participent au montage des enseignements pratiques en lien avec leurs projets de recherche et s'impliquent dans les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). La formation s'adosse au laboratoire UMET et dans une moindre mesure au Laboratoire de génie civil et géo-environnement (LGCgE). Les étudiants qui le souhaitent peuvent y effectuer un stage, le nombre d'étudiants accueillis sur la période n'est cependant pas précisé. Des conférences avec des chercheurs invités sont aussi organisées. La formation affiche huit heures d'initiation à la recherche. Les étudiants sont sensibilisés tout au long de leur formation aux questions d'intégrité scientifique et de plagiat, notamment dans les projets.

La formation entretient des liens étroits avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation satisfaisants. Ce sont 18 professionnels qui interviennent dans la formation pour un total annoncé de 1 180 heures sur les trois années de BUT avec des interventions concentrées en deuxième année (BUT 2) et en troisième année (BUT 3). Ce total est donc à prendre avec prudence, le BUT 3 n'étant mis en place qu'à partir de l'année 2023-2024. Le tissu professionnel est partie prenante de la formation. Il participe au conseil de perfectionnement, salon des métiers et soutenances de stages, et concourt à l'adaptation de la formation pour soutenir les besoins émergents en personnel qualifié du secteur. Des stages sont obligatoires : un stage en BUT 2 d'une durée de 8 à 10 semaines et un stage en BUT 3 de 14 à 16 semaines. La formation est ouverte en alternance à partir du BUT 2 pour le parcours *Management de process industriel* (*MPI*) et pour les trois parcours de BUT 3. Dès 2022-2023, 24 étudiants étaient apprentis (uniquement en BUT 2). En 2023-2024, ceux-ci étaient 47 sur les deux années BUT 2 et BUT 3. Pour les alternants, la durée de stage prévue est de 64 semaines sur deux ans. L'expérience professionnelle est valorisée à hauteur de 24 crédits ECTS annuels, le stage et la SAÉ « entreprise » représentant à eux seuls 12 crédits ECTS.

Le BUT *GMP* met en pratique une approche par compétences et diversifie ses méthodes pour renforcer l'alignement pédagogique. La formation se compose de quatre blocs de connaissances et de compétences (BCC) en BUT 1 et de cinq BCC en BUT 2 et BUT 3, avec une spécialisation à partir du BUT 2 et le choix d'un des trois parcours. Les méthodes pédagogiques sont diversifiées, et les SAÉ servent de support à l'innovation. On remarquera, par exemple, la SAÉ du BUT 3 *MPI* permettant aux étudiants de se confronter au pilotage d'un projet industriel. La plateforme Moodle est largement utilisée par les enseignants pour déposer les supports de cours et un site spécifique propose des ressources complémentaires. À partir de la rentrée 2024, le département GMP disposera d'une halle de technologie à l'équipement entièrement renouvelé, support à des projets d'innovation pédagogique avec le soutien de la direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation (DAPI). La formation inclut une formation aux compétences linguistiques, cependant le volume horaire indiqué de 480 heures interroge au regard d'une maquette d'environ 1 500 heures pour les deux premières années du BUT. La formation n'enregistre aucune mobilité sur la période mais indique réserver l'année de BUT 3 pour d'éventuels échanges.

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La formation suscite un nombre important de candidatures avec 1 353 candidats et 539 admis en 2022-2023. La formation peine toutefois à concrétiser ces admissions en inscriptions avec 77 inscrits pour une capacité d'accueil des néo-entrants fixée à 88. La formation doit donc poursuivre les efforts de communication et ses actions à destination des lycéens, généraux et technologiques, pour d'une part atteindre la capacité d'accueil et d'autre part maintenir la parité des recrutements entre les filières technologiques et générales (les bacheliers technologiques représentent environ 45 % des bacheliers recrutés). La formation enregistre un taux de réussite moyen en BUT 1 de 56 % en 2021-2022, de 48 % en 2022-2023, et de 59 % en BUT 2 en 2022-2023. Des dispositifs de tutorat sont pourtant mis en place pour les étudiants de BUT 1 mais d'autres dispositifs, notamment à destination des bacheliers technologiques, sont certainement à envisager pour soutenir leur réussite.

La formation doit rester vigilante à la bonne insertion professionnelle de ses futurs diplômés. Aucune donnée ne permet d'apprécier directement l'insertion professionnelle après le BUT, dès lors que la première promotion a été diplômée en 2024. Néanmoins, le comité encourage les responsables de formation à rester vigilants sur la question de l'insertion professionnelle au regard des chiffres communiqués pour les diplômés du diplôme universitaire de technologie (DUT) *GMP,* affichant un taux élevé de 90 % de poursuites d'études. En effet, la poursuite d'études ne peut constituer l'objectif premier des diplômés du BUT. En ce sens, le compte rendu du conseil de perfectionnement d'octobre 2023 signale que les professionnels regrettent que les étudiants refusent les propositions d'emplois, souhaitant en majorité poursuivre leurs études. On regrettera l'absence des données d'insertion professionnelle des trois licences professionnelles transformées en BUT 3 qui auraient permis de mieux apprécier l'insertion au niveau bac+3 du département GMP.

Le dispositif d'amélioration continue est en place, mais son fonctionnement doit être amélioré. La formation a mis en place un conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an depuis 2023. Ce conseil intègre étudiants, enseignants et représentants du monde professionnel. Les comptes rendus joints montrent que chacune des parties prenantes est amenée à s'exprimer pour faire part de ses remarques. Cependant, ce fonctionnement s'apparente de trop près à celui d'un conseil pédagogique, et il en résulte une analyse trop sommaire des performances de la formation. Le département GMP a déployé après la mise en place du BUT 1 (2021-2022) une enquête d'évaluation des enseignements qu'elle a étendue aux BUT 2 en 2022-2023, avant un déploiement à venir dans tous les parcours de BUT 3. Les détails de l'administration de cette enquête ne sont cependant pas précisés.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Un partenariat fort avec le tissu économique ;
- Une approche par compétences de qualité accordant une bonne place à l'innovation pédagogique.

Points faibles

- Un taux de réussite amendable ;
- Un dispositif d'amélioration continue perfectible.

Recommandations

- Renforcer la réussite en analysant les résultats des dispositifs d'accompagnement à la réussite à chaque niveau du cycle.
- Pérenniser les enquêtes d'évaluation des enseignements et procéder à l'analyse des performances de la formation en conseil de perfectionnement.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) INFORMATIQUE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Informatique* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Déploiement d'applications communicantes et sécurisées ; Réalisation d'applications : conception, développement, validation*. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte 1 950 heures étudiant pour l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 262 étudiants dans les deux premières années du cycle (formation ouverte en 2021) et 57 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le BUT *Informatique* de l'université de Lille a une place cohérente dans l'offre de formation et est en adéquation avec la politique de l'établissement. Construit selon une approche par compétences (APC), il se caractérise par une professionnalisation bien développée. Il accueille des apprentis et des publics de la formation continue. La formation est attractive et les taux de réussite sont bons en seconde année mais faibles en première année. La formation a également développé une politique d'ouverture à l'international incitant une mobilité entrante et sortante des étudiants. Les dispositifs d'évaluation et d'amélioration continue sont à développer.

La formation est en parfaite adéquation avec les besoins sociaux, économiques et culturels et intègre des éléments de professionnalisation. Le BUT a été construit pour répondre à des besoins socio-économiques et en cohérence avec deux fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) : « réalisation d'applications », et « déploiement d'applications ». La professionnalisation des étudiants se matérialise par la participation de 30 intervenants professionnels qui assurent plus de 70 % des enseignements, ce qui est étonnamment élevé. Ils participent notamment aux travaux pratiques et aux situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Le cursus inclut 26 semaines de stage obligatoire réparties entre la deuxième et la troisième année. La valorisation des stages et des projets tuteurés est répartie sur les blocs de compétences. Les partenaires socio-économiques sont également présents dans le conseil de perfectionnement où ils contribuent à l'évolution de la formation. La formation accueille un public de formation continue (neuf stagiaires sur la période d'observation) et s'est ouverte en alternance depuis 2022-2023 (13 apprentis).

L'équipe enseignante a construit la formation selon une approche par compétences et met en place de nouvelles pratiques pédagogiques. La formation suit le programme national et est constituée de blocs de connaissances et de compétences (BCC) (six en début de cycle, trois en troisième année). Elle a mis en place des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) et évalue en contrôle continu les compétences attendues et acquises par les étudiants. Ceux-ci peuvent valider leur engagement citoyen, solidaire et associatif en recevant une bonification sur leurs moyennes. Des formations sur l'innovation pédagogique sont proposées aux enseignants, mais la participation se fait sur la base du volontariat. Les méthodes pédagogiques varient ainsi en fonction des enseignants. Parmi les nouvelles pratiques sont utilisées : la classe inversée, la création de posters et de quizz grâce à la plateforme Moodle, l'utilisation d'outils comme Wooclap pour rendre les cours interactifs. Le e-portfolio est également déployé pour tous les étudiants dès la première année et utilisé dans le cadre des SAÉ. Le dossier d'autoévaluation n'indique pas comment les compétences sont évaluées. La formation ne propose pas de cours hybrides ou à distance, l'équipe enseignante soulignant que les enseignements sont principalement des travaux pratiques nécessitant le présentiel. En revanche, dans le cadre des SAÉ, les étudiants ont la possibilité de travailler à distance ou en mode asynchrone.

La formation a développé une politique d'ouverture à l'international. Celle-ci se concrétise tout d'abord par l'enseignement des langues vivantes. L'anglais est obligatoire et plusieurs langues optionnelles sont proposées (espagnol, indien, allemand, japonais). Le volume horaire consacré aux langues vivantes est important (150 heures). La formation prépare également au Test Of English For International Communication (TOEIC), mais un seul étudiant a été certifié en 2022-2023. On peut toutefois regretter l'absence d'enseignement en langue anglaise. Un partenariat avec l'École supérieure d'informatique (ESI) de Bruxelles permet d'accueillir des étudiants belges. Les étudiants de deuxième et troisième année sont incités à réaliser leur stage à l'étranger. Neuf étudiants sont ainsi partis en stage à l'étranger et trois ont été accueillis depuis la création du BUT en 2021-2022. Les étudiants avec un projet de mobilité sont accompagnés par le service relations internationales de l'IUT. Une politique internationale est en cours de développement, avec notamment des discussions pour un accord de double diplôme avec l'université du Québec à Chicoutimi (Canada).

L'appui de la formation sur la recherche est suffisant pour une formation professionnalisante, bien qu'elle n'offre pas une réelle initiation à la recherche. La formation bénéficie d'un adossement à la recherche significatif qui se manifeste par l'intervention d'enseignants-chercheurs en informatique (20 sur 57 enseignants, soit 35 % de l'équipe pédagogique). La donnée fournie dans le dossier d'autoévaluation sur le volume d'heures qu'ils assurent n'est pas cohérente. Par déduction à partir de la contribution des professionnels, elle correspond à une part des enseignements de moins de 30 % des heures. L'initiation à la recherche n'est assurée qu'au travers d'enseignements en communication scientifique. Aucun autre enseignement spécifique n'est proposé, l'argument donné par l'équipe enseignante étant que la formation prépare à la vie active. Les étudiants ont cependant la possibilité de réaliser leur stage de deuxième ou troisième année au sein d'une des unités de recherche rattachées au département, et notamment le centre de recherche en informatique, signal et automatique de Lille (CRIStAL), cependant peu d'entre eux saisissent cette opportunité.

La formation assure un suivi régulier de ses étudiants et de leur réussite qui est faible en première année. Elle analyse le flux des candidatures à partir des données qualitatives et quantitatives fournies par l'établissement. Elle bénéficie d'une bonne attractivité avec un nombre de candidats en première année nettement supérieur à sa capacité d'accueil (383 admis sur Parcoursup pour 135 places) et elle accueille quasiment autant de bacheliers technologiques que de bacheliers généraux. La formation offre des dispositifs de réorientation en fin de premier semestre, ainsi que des possibilités d'intégration aux semestres deux (étudiants de licence) et cinq (élèves de brevets de technicien supérieur, BTS). Cette attractivité est le résultat d'actions de promotion réalisées par l'équipe enseignante (salons, journées portes ouvertes, présentation dans les lycées). Les taux de réussite sont faibles en première année, puisque 59 % des étudiants passent en seconde année sans redoubler en 2022, taux qui chute à 39 % en 2023. Le taux de réussite est meilleur en seconde année avec 77 % des étudiants admis en troisième année. L'équipe enseignante devrait s'interroger sur le fait qu'un tiers des étudiants quittent la formation à l'issue de la première année. Plusieurs dispositifs d'accompagnement sont proposés afin d'aider les étudiants (tutorat, aménagement pour les publics spécifiques, contrats pédagogiques), mais on peut s'interroger sur leur efficacité. Aucune donnée d'insertion n'a été transmise puisque les premiers diplômés sont sortis en juin 2024. Cependant, les enquêtes à 30 mois réalisées sur la promotion 2020 montrent que les diplômés des licences professionnelles intégrées au BUT présentent des taux d'insertion de 100 %, ce qui est encourageant pour les diplômés du BUT.

Le processus d'amélioration continue n'est pas encore complètement défini. Sur la période d'observation, les évaluations des enseignements ont été réalisées par chaque enseignant sans démarche globale formalisée au niveau de la formation. Les résultats étaient ensuite partagés et discutés avec les étudiants. Une harmonisation des pratiques serait certainement profitable pour mettre en place un processus d'amélioration continue. Enfin, la formation dispose d'un conseil de perfectionnement qui s'est réuni pour la première fois en février 2024.

Conclusion

Points forts

- Des dispositifs de professionnalisation bien adaptés à la finalité de la formation ;
- Une très forte contribution des professionnels aux enseignements ;
- Une construction de la formation avec une approche par compétences ;
- Une politique d'ouverture à l'international bien engagée.

Points faibles

- Des taux de réussite faibles en première année ;
- Une évaluation des enseignements et de la formation non harmonisée.

Recommandations

- Renforcer et adapter les dispositifs d'accompagnement à la réussite en première année, et en analyser les résultats au cours de réunions régulières du tout nouveau conseil de perfectionnement.
- Formaliser et pérenniser l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants à chaque niveau du cycle.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MESURES PHYSIQUES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Mesures physiques* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours : *Matériaux et contrôles physico-chimiques* (*MCPC*) ; *Techniques d'instrumentation* (*TI*) ; Mesures *et analyses environnementales* (*MAE*), exclusivement proposé en alternance. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte en moyenne 2 000 heures étudiant pour les deux premières années du cycle (formation ouverte en 2021). Elle compte, en 2022-2023, 103 étudiants dans les deux premières années du cycle et 40 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le BUT *Mesures physiques* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, en lien avec les écoles d'ingénieur de la région, mais souffre d'un déficit d'attractivité et de possibilités limitées d'insertion professionnelle de ses diplômés. La formation a déployé l'approche par compétences (APC) et l'équipe s'investit en proposant de nouvelles pratiques pédagogiques et de nouveaux contenus, avec un fort accent sur le développement durable. L'adossement à la recherche, autant que les liens avec le monde professionnel sont importants. Les outils de pilotage en cours de développement seront probablement une source d'aide pour améliorer le fonctionnement de la formation, renforcer son attractivité et ses possibilités d'insertion professionnelle.

Le BUT *Mesures physiques* a déployé l'approche par compétences et diversifie ses pratiques pédagogiques. Des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) sont mises en place, mais les étudiants n'utilisent pas encore de portfolio numérique. Néanmoins, la maquette pourrait être plus précise dans la description des contenus des unités d'enseignement (UE) et des ressources. Par exemple, on ne comprend pas dans quelles UE est enseignée la langue anglaise, ni la répartition entre cours, travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). Sur les contenus, rien n'est précisé, pas même l'adaptation locale. D'autre part, la formation intègre des pratiques pédagogiques innovantes comme des classes inversées, des questionnaires à choix multiples interactifs, des compléments vidéo et des supports virtuels pour préparer et réviser les TP de physique, etc. L'absence d'enseignement à distance est justifiée par un nombre important d'heures dédiées aux TP et aux projets (plus de 50 % du programme). Les apprentissages ont lieu dans des salles adaptées (laboratoire de chimie, de langue, salles informatiques) et les étudiants peuvent accéder à un *fablab* et des plateformes de chimie et de physique pour réaliser les SAÉ et leurs projets, en particulier ceux orientés vers la recherche.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, avec une importante participation et une implication notable des enseignants-chercheurs (16 sur 22 enseignants permanents qui dispensent 83 % des enseignements). Des conférences et des visites de laboratoires sont organisées. L'initiation à la recherche débute dès la première année (BUT 1) avec de petits projets incluant de la recherche bibliographique et la présentation de posters. Elle se poursuit en deuxième et troisième années (BUT 2 et BUT 3) au travers des SAÉ et des projets tuteurés. Les plateformes de chimie et de physique permettent aux étudiants de travailler sur des sujets de recherche et en BUT 3, quelques TP auront lieu au sein d'unités de recherche. Les stages peuvent être effectués dans des laboratoires de recherche, mais seuls trois à cinq étudiants par an intègrent des laboratoires de l'université. Les étudiants sont sensibilisés à l'éthique et à la déontologie à travers la métrologie et durant des TP et des stages. Ils bénéficient d'enseignements se rapportant à la recherche documentaire dans les cours de communication et pratiquent celle-ci (présentations d'évènements locaux, nationaux ou internationaux, veille informationnelle).

Le BUT *Mesures Physiques* forme les étudiants aux enjeux du développement durable tout au long du cursus. En effet, de nombreux éléments de la formation intègrent cette thématique comme, par exemple, la compétence « définir un cahier des charges de mesures dans une démarche environnementale », le module « énergie et environnement », la SAÉ « mesurer et exploiter des données dans le domaine de l'environnement » ou encore des cours du parcours *MAE* (techniques de mesures environnementales ; énergie : de la production au stockage ; mesures normalisées de la qualité de l'environnement). Un accent particulier est mis sur la gestion des déchets chimiques et la réparabilité. De plus, les étudiants réalisent deux ateliers sur la fresque du climat, le bilan carbone du département et des TP concernant la pollution de l'air, des sols et de l'eau. Depuis peu, la formation bénéficie d'un financement du projet « Electro'Mob » obtenu en 2023 dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) compétences et métiers d'avenir (CMA). Ceci ouvre la possibilité de financer des heures d'enseignements pour élaborer de nouveaux contenus pédagogiques concernant la conversion de l'industrie automobile à l'électrique. La pluridisciplinarité est naturellement incluse dans les projets, les stages et les SAÉ, ou encore lors du projet « Challenge » (compétition annuelle nationale par équipe pour créer des dispositifs de mesure en physique et en chimie) qui mobilisent des compétences de divers domaines (chimie, anglais, mathématiques, communication, informatique, etc.).

La formation entretient de nombreuses interactions avec le monde socio-économique mais doit renforcer la participation des professionnels aux enseignements. Ces interactions ont lieu au cours des soutenances de stages, des réunions pédagogiques et lors de la mise en place des SAÉ. Des professionnels spécialisés sont également impliqués dans les enseignements appliqués : neuf professionnels enseignent en BUT 1, huit en BUT 2 et un renforcement est envisagé en BUT 3, notamment en métrologie et gestion d'équipe. Dans l'état actuel, cette participation correspond à seulement 19 % du volume horaire total étudiant et une augmentation va effectivement s'imposer en BUT 3 pour répondre aux exigences réglementaires. Les stages occupent une part importante de la formation (26 semaines au minimum réparties en 11 semaines en BUT 2 et 15 semaines en BUT 3) et les étudiants sont formés à la rédaction de *curriculum vitae*, de lettre de motivation et aux entretiens par le biais de simulations. Ils ont également accès à des conférences et à des rencontres avec les entreprises. Le BUT *Mesures physiques* est ouvert aux publics de la formation continue, mais sans aménagement particulier. Cette possibilité ne concerne qu'un public restreint (uniquement depuis septembre 2023, deux stagiaires en BUT 1 et un seul en BUT 2). Le parcours *MAE* est quant à lui ouvert à l'apprentissage dès le BUT 2 mais avec des effectifs variables (16 en 2022-2023 mais seulement 8 en 2023-2024). Le nom du centre de formation d'apprentis (CFA) partenaire de la formation et la nature de son apport à celle-ci ne sont pas précisés dans le dossier d'autoévaluation.

La formation met en place des processus de remédiation pour les étudiants de première année, avec en particulier un dispositif de tutorat pour les bacheliers technologiques et les étudiants en difficulté. Les séances hebdomadaires regroupent quatre à cinq étudiants avec un tuteur (étudiant en BUT 2). Une remise à niveau en mathématiques et en chimie est également effectuée par les enseignants. Des ordinateurs peuvent être prêtés si nécessaire, et le directeur des études organise des entretiens réguliers avec les étudiants. Malgré cela, des étudiants se réorientent ou abandonnent en BUT 1, conduisant à des effectifs plus faibles en BUT 2. Les taux de réussite sont néanmoins corrects (en 2022-2023, 73 % en BUT 1 et en BUT 2 : 88 % pour le parcours *MCPC*, 71 % pour le parcours *TI* et 75 % pour le parcours *MAE*).

La formation ne remplit pas sa capacité d'accueil, ce qui peut refléter un déficit d'attractivité. Si elle offre de très bonnes perspectives de poursuite d'études, les possibilités d'insertion professionnelle sont limitées. Avec une capacité d'accueil de néo-entrants sur Parcoursup de 84 places, le BUT 1 a un effectif total de seulement 56 étudiants, avec peu de bacheliers technologiques (17 %). Aucune analyse de ces effectifs n'est proposée dans le dossier d'autoévaluation. Il n'est, par exemple, pas précisé si la formation souffre d'un déficit d'attractivité due à une concurrence avec le parcours *MCPC* du BUT *Mesures physiques* du campus voisin de Maubeuge. Pourtant, de nombreuses actions de communication sont entreprises : élaboration de plaquettes, participations aux journées portes ouvertes et au salon de l'étudiant, présentation dans les forums des lycées et journées d'immersion. Des capsules vidéo avec des témoignages d'étudiants sont en cours de réalisation. Il existe des possibilités de réorientation entre les semestres et la formation accueille également des étudiants titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou issus de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) à différents niveaux. Depuis 2022, une analyse fine du profil des candidats à l'aide de Parcoursup est fournie par l'établissement. Les premiers diplômés de la formation sont sortis en 2024 et il est encore trop tôt pour savoir si la formation remplira ses objectifs d'insertion professionnelle. Toutefois, le devenir des diplômés de l'IUT a fait l'objet d'une enquête très complète et détaillée en 2022. Celle-ci a montré que les titulaires du diplôme universitaire de technologie (DUT) poursuivaient massivement leurs études immédiatement après le DUT (90 %), principalement en écoles d'ingénieurs (63 %), en licence générale (16 %) et en licence professionnelle (13 %). Pour le BUT, on peut aussi craindre un faible taux d'insertion professionnelle directe dans la vie active, même à l'issue du parcours en alternance. En effet, sur les 16 apprentis en BUT 3 en 2023-2024, deux seulement devraient être embauchés en entreprise.

Si la formation a mis en œuvre une démarche d'amélioration continue, elle ne s'est pas encore dotée d'un conseil de perfectionnement. Le premier conseil se réunira en juin 2024 et regroupera des enseignants, des

étudiants et des professionnels. Des questionnaires d'évaluation des enseignements et de la formation sont déjà mis en place mais, réalisés en ligne, les étudiants y répondent peu. La prochaine enquête sera réalisée lors des soutenances à la fin de l'année de BUT 3.

Enfin, l'ouverture à l'international de la formation consiste principalement en l'envoi de quelques stagiaires à l'étranger. En effet, les étudiants ont la possibilité une fois dans le cycle de faire des stages à l'étranger dans le cadre des partenariats de l'IUT (Europe et Japon). Quelques étudiants partent ainsi à l'étranger chaque année, en général en BUT 2 (en 2022-2023, huit étudiants sur 47). Le référent relations internationales est présent pour informer, aider (notamment pour l'obtention d'aides financières) et suivre les stagiaires. Un enseignant se déplace également pour aller voir le stagiaire à l'étranger. Il n'y a quasiment aucune mobilité entrante d'étudiants (souvent à cause d'un problème d'obtention de visa). Les étudiants suivent un enseignement d'anglais obligatoire, chaque année du BUT avec un nombre d'heures annuelles plus important en BUT 1 (56 heures, puis 35 heures en BUT 2 et BUT 3). Ils ont également la possibilité de choisir en option une deuxième langue vivante, notamment pour faciliter leur départ en stage à l'étranger. Peu d'étudiants passent le Test of English for International Communication (TOIEC ; quatre étudiants en 2022) et seul un des TP de physique du BUT 2 est effectué en anglais.

Conclusion

Points forts

- Un solide adossement à la recherche ;
- Une approche par compétences bien implantée ;
- Une forte sensibilisation aux problématiques du développement durable.

Points faibles

- Un déficit d'attractivité ;
- Une part insuffisante de bacheliers technologiques ;
- Une participation des professionnels aux enseignements à renforcer ;
- Une absence de conseil de perfectionnement ;
- Un dispositif d'enquête d'évaluation des enseignements et de la formation peu efficient.

Recommandations

- Augmenter l'attractivité, notamment en analysant en profondeur les profils des candidats et les viviers de recrutement de la formation (y compris des bacheliers technologiques) et en interagissant avec l'équipe pédagogique du BUT *Mesures physiques* de l'IUT de Maubeuge.
- Augmenter la participation des professionnels du domaine d'activité, notamment en s'appuyant sur le réseau des encadrants professionnels des stages.
- Mettre en place et pérenniser un conseil de perfectionnement et s'assurer que les étudiants répondent aux questionnaires d'évaluation des enseignements et de la formation à chaque niveau du cycle.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Absence de conseil de perfectionnement ;
- Manque d'attractivité.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) SCIENCE DES DONNÉES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Science des données* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Exploration et modélisation statistique* (*EMS*) *; Visualisation, conception d'outils décisionnels* (*VCOD*). La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte environ 1 350 heures étudiant pour les deux premières années du cycle (formation ouverte en 2021). Elle compte, en 2022-2023, 147 étudiants dans les deux premières années du cycle et 22 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le BUT *Science des données*, ouvert récemment en 2021-2022, répond aux priorités de l'établissement, notamment en proposant l'alternance, ainsi qu'une possibilité d'accueil et une aide à la réussite aux bacheliers issus de la filière technologique. La formation s'appuie sur un programme national construit sur la base d'une approche par compétences (APC). Le BUT est bien connecté à l'environnement de la recherche avec une participation de huit enseignants-chercheurs et il interagit avec le tissu socio-économique comme le montre son ouverture réussie à l'alternance. La formation est attractive et s'engage dans une politique d'ouverture à l'international, mais elle doit s'interroger sur la faiblesse de ses taux de réussite et engager une démarche d'amélioration continue, en s'appuyant notamment sur l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et un conseil de perfectionnement.

La formation est adossée à la recherche et initie ses étudiants aux méthodologies de la recherche. Elle bénéficie d'un adossement à la recherche significatif qui se manifeste par l'intervention de huit enseignants-chercheurs des sections 26, 27 et 09 du Conseil national des universités (CNU) et affectés aux unités de recherche de l'établissement. Ils assurent 965 heures d'enseignement, soit 72 % du volume total des heures d'enseignement des deux premières années. Des enseignements intégrant la lecture critique d'articles ou nécessitant la réalisation d'une bibliographie contribuent plus particulièrement à initier les étudiants à la recherche. Le total des heures dédiées à cette initiation est estimé à 20 heures. Des enseignements transversaux abordent les notions liées à l'intégrité scientifique et une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) porte sur le règlement général sur la protection des données (RGPD). Les possibilités d'accueil en stage dans les laboratoires de recherche d'adossement concernent principalement les étudiants de deuxième année, mais sans précision sur le nombre d'étudiants concernés.

La formation est en parfaite adéquation avec les besoins sociaux, économiques et culturels de son environnement et intègre des éléments de professionnalisation pertinents. Des acteurs professionnels sont associés à la formation à travers des enseignements d'informatique, de communication et de marketing. Cinq intervenants assurent un volume de 344 heures, soit 26 % des enseignements. Cette participation plutôt faible doit inciter la formation à un rééquilibrage du ratio enseignements académiques/enseignements professionnels lors de la mise en place de la troisième année du BUT en associant notamment plus de professionnels « cœur de métier ». Le cursus comprend 24 semaines de stage obligatoire réparties sur les deux dernières années du cycle, valorisées à hauteur de 24 crédits ECTS. Des outils internes facilitent la recherche de stages en mettant à disposition des offres, ceux-ci sont principalement réalisés dans des entreprises privées (73,1 %). L'organisation par des professionnels d'une SAÉ sous la forme d'un « hackathon » (marathon de programmation) est remarquable. L'alternance est proposée depuis la rentrée 2022 à partir de la deuxième année et 25 alternants (24 contrats d'apprentissage et un contrat de professionnalisation) figurent parmi les effectifs 2022-2023 du parcours *VCOD*, ce qui est une réussite. La formation est également ouverte à la formation continue, mais sans adaptation particulière.

La formation a développé une politique d'ouverture à l'international qui bénéficie à quelques étudiants. Cette mobilité est d'abord favorisée par une formation aux compétences linguistiques de 96 heures d'anglais et une SAÉ en anglais. La certification au Test of English for International Communication (TOEIC) est proposée aux étudiants (niveau attendu 750/1000 en troisième année) mais peu d'étudiants s'en saisissent (huit étudiants certifiés pour l'année 2021-2022). La formation accueille, en première année, des étudiants étrangers par le biais du dispositif « Campus France » et celui de l'assemblée des Directeurs d'IUT au Maroc (ADIUT-Maroc) : ces dispositifs concernent 18 étudiants entre 2021 et 2023, soit environ 10 % de la promotion ces deux dernières années. La mobilité sortante (quatre étudiants en 2022-2023) est encouragée par des propositions de stage de l'agence « Statistics Canada » (Stat Canada). La formation souhaite intensifier sa politique d'ouverture à l'international dès 2024 grâce à un projet de double diplôme avec l'université du Québec à Chicoutimi pour les étudiants de troisième année et des possibilités de mobilité encadrée avec le Collège d'enseignement général et professionnel (Cégep) de Rosemont à Montréal au quatrième semestre. Les étudiants formant un projet de mobilité sont accompagnés par le référent relations internationales (RI) du département de Science des données, en lien avec le service RI de l'IUT.

La formation a été construite selon une approche par compétences et met en place des pratiques pédagogiques adaptées. Elle suit le programme national du BUT et s'organise en quatre blocs de connaissances et de compétences. Elle a mis en place les SAÉ et évalue en contrôle continu intégral les compétences attendues et acquises par les étudiants. Ceux-ci ont la possibilité de valoriser par une « bonification de moyenne » leur engagement citoyen, solidaire et associatif mais on ne sait pas combien d'étudiants ont été concernés. Par ailleurs, aucun étudiant n'a obtenu la certification PIX. Les méthodes pédagogiques varient en fonction des enseignants. Parmi les nouvelles pratiques sont utilisées : la classe inversée, la création de posters, la création de quizz via la plateforme Moodle, l'utilisation d'outils (Wooclap, Kahoot) pour rendre les cours interactifs. Des travaux collectifs et des challenges avec le monde socio-économique sont également proposés. Le e-portfolio est déployé pour tous les étudiants et utilisé dès la première année dans le cadre des SAÉ. La démarche est intégrée à la formation puisque la maquette propose un module intitulé « portfolio ». Toutefois, le dossier d'autoévaluation déposé par la formation fait mention de l'utilisation d'un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) qui assure davantage une mise en valeur de compétences déjà acquises, plutôt qu'un suivi réflexif sur l'acquisition progressive de compétences. Les modalités d'évaluation des compétences elles-mêmes ne sont pas précisées. La formation ne propose pas de cours à distance car, selon l'équipe enseignante, les enseignements sont principalement des travaux pratiques (TP) imposant le présentiel. Néanmoins, la part de ces TP au sein de la formation n'est pas précisée.

La formation assure un suivi régulier de ses étudiants, et notamment de leur réussite. Le flux des candidatures fait l'objet d'analyses qualitatives et quantitatives mises à disposition par l'établissement depuis 2022. La formation offre des dispositifs de réorientation à la fin du premier semestre (vers un autre BUT ou vers une licence) ainsi que d'intégration aux semestres trois et cinq pour des étudiants issus de diplômes d'Études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) ou de deuxième et troisième années de licence, mais l'importance de ces flux n'est pas précisée dans le dossier d'autoévaluation. Le BUT bénéficie d'une bonne attractivité, avec un nombre de candidats nettement supérieur à sa capacité d'accueil (679 candidats et 345 candidats admis sur Parcoursup, respectivement en 2021 et 2022 pour 80 places), conséquence des actions de promotion réalisées par l'équipe enseignante (salons, journées portes ouvertes, présentation dans les lycées, journées d'immersion). On constate toutefois une part très faible de bacheliers de la filière technologique parmi les candidates admis : seulement 12 admis en 2022 pour 147 inscrits, soit un taux de 8 %, très inférieur au taux de 20 % autorisé par dérogation pour cette spécialité. Les effectifs du parcours *EMS* sont très faibles (sept étudiants en 2022). L'analyse des taux de réussite présente des incohérences. Si l'équipe pédagogique annonce des taux de réussite relativement élevés (71 % en deuxième année), rapportés au nombre d'inscrits, le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS donne des taux de réussite plus bas qui interrogent : 46 % des étudiants valident ainsi la première année. En seconde année, les taux de réussite sont de 57 % pour le parcours *VCOD*, mais seulement de 29 % pour le parcours *EMS*. Un tiers des étudiants quittent la formation dès la première année, ce qui interpelle et doit questionner l'équipe pédagogique. Plusieurs dispositifs d'accompagnement, accessibles à tous les étudiants, sont pourtant mis en place pour les aider : tutorat étudiant, heures d'aide à la réussite par les enseignants de mathématiques et de programmation. Avec les premiers diplômés sortis en juin 2024, on ne dispose pas de données d'insertion professionnelle. Cependant, l'enquête à 30 mois réalisée auprès des diplômés 2020 d'une licence professionnelle intégrée au BUT montre un taux de poursuite d'études de 62,5 %, contraire à l'objectif d'insertion professionnelle directe de la formation.

La formation commence à peine à mettre en place un processus d'amélioration continue. Aucun conseil de perfectionnement ne s'est tenu pendant la période de référence. Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement annonce la réunion d'un premier conseil en juillet 2024. De ce fait, aucun compte rendu n'a été transmis. Sur la période, aucune évaluation des enseignements et de la formation n'a été réalisée par les étudiants. Le dossier d'autoévaluation mentionne une enquête réalisée dans le cadre de l'évaluation Hcéres, mais n'en donne pas les détails. Il est important que l'équipe pédagogique s'empare de cette question pour obtenir des éléments d'analyse qui pourront être utilisés notamment lors des conseils de perfectionnement. Le processus d'amélioration continue doit donc être renforcé pour pouvoir faire évoluer la formation.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation en parfaite adéquation avec les objectifs de la formation ;
- Un adossement à la recherche significatif ;
- Une construction de la formation selon une approche par compétences ;
- Une politique d'ouverture à l'internationale bien engagée.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement sur la période d'évaluation ;
- Une évaluation interne parcellaire ;
- Un taux de réussite particulièrement bas pour le parcours *EMS* ;
- Des effectifs très faibles dans le parcours *EMS ;*
- Un faible taux de néo-entrants bacheliers technologiques.

Recommandations

- Mettre en place puis réunir régulièrement un conseil de perfectionnement.
- Généraliser et pérenniser une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants à chaque niveau du cycle.
- Interroger la pertinence de maintenir le parcours *EMS* en BUT2 et BUT3 au regard de ses effectifs et de sa réussite faibles.
- Renforcer le recrutement de bacheliers technologiques en faisant mieux connaître la formation auprès de ce public.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Absence de conseil de perfectionnement ;
- Taux de réussite trop faible pour le parcours *EMS ;*
- Effectifs très faibles dans le parcours *EMS*.

DEUST ANIMATION ET GESTION DES ACTIVITÉS PHYSIQUES, SPORTIVES OU CULTURELLES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours *Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte 1 130 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 61 étudiants et 31 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Les éléments de professionnalisation du programme du DEUST *Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles*, ainsi qu'une pratique pédagogique diversifiée organisée selon un apprentissage par compétences bien structuré et engagé, participent de l'attractivité croissante de cette formation. Néanmoins, les professionnels du secteur d'activité n'interviennent pas suffisamment dans les enseignements, à la fois au regard du cadrage de l'université et de la réglementation en vigueur pour les DEUST. Le suivi du devenir des diplômés nécessite également d'être amélioré.

L'organisation pédagogique de la formation est remarquablement structurée, en parfaite adéquation avec les compétences visées, et fondée sur une approche par compétences (APC) dont le déploiement est bien avancé. La maquette est construite autour de six blocs de connaissances et de compétences (BCC) qui recoupent les différentes compétences de la fiche correspondante du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les compétences de trois des BCC de première année (DEUST 1) sont reprises et approfondies au cours de la deuxième année (DEUST 2). Le syllabus est présenté aux étudiants et disponible sur Moodle dès le jour de la rentrée. Plusieurs situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ont été mises en place chaque semestre. Une SAÉ fait intervenir les maîtres d'apprentissage. Différents temps d'autoévaluation et de co-évaluation sont mis en place dans de nombreux cours. Dans les cours évalués par les SAÉ, les grilles d'évaluation sont construites avec les étudiants, ce qui est remarquable. Pour les apprentis, le rapport d'activité écrit et oral est construit comme un portfolio. Concernant la culture numérique, l'objectif que se fixe la formation est l'indépendance et l'autonomie des étudiants dans toutes les situations, soit un niveau trois ou quatre minimum, dans tous les domaines proposés sur la plateforme d'évaluation et de certification des compétences numériques (PIX). Cependant, le dossier d'autoévaluation (DAE) stipule qu'aucun étudiant n'a obtenu de certification PIX dans le niveau ciblé, ce qui est contradictoire avec les objectifs annoncés. Les pédagogies actives sont mises en œuvre dans la formation avec des jeux de rôles en soutien à l'insertion professionnelle (AIP), des projets tuteurés entre les deux années pour une partie des étudiants, l'utilisation de tablettes à dessin pour illustrer la bonne conduite d'un animateur en sciences de l'intervention, des travaux de groupe, etc. Enfin, l'ensemble des cours théoriques place au cœur de leur pédagogie les études de cas.

Les éléments de professionnalisation intégrés dans la maquette de la formation préparent l'étudiant à une insertion professionnelle, mais les professionnels du secteur d'activité qui s'y investissent n'y dispensent pas assez d'enseignements. La formation est accessible en formation initiale classique (FI) et en alternance. Depuis 2019, le DEUST 2 regroupe autant d'étudiants que d'apprentis. Toutefois, aucune information ne figure dans le dossier d'autoévaluation sur le centre de formation d'apprentis (CFA) partenaire. La nature de son apport à la formation n'est donc pas précisée. Il est surprenant que 27 crédits ECTS soient accordés à l'expérience professionnelle, quelle qu'en soit la forme. En effet, celle-ci peut correspondre aux stages de 200 heures par an et aux projets tuteurés pour les étudiants de formation initiale (FI) ou bien à la période d'alternance en entreprise de vingt-quatre semaines par an pour les apprentis, ce qui est significativement différent pour un même nombre de crédits ECTS. La formation propose des cours spécifiques de préparation à la professionnalisation : 30 heures d'aide à l'insertion professionnelle et 20 heures de projet associatif et d'engagement, sur les quatre semestres de formation (FI classique) ; 20 heures de professionnalisation (semestre 2), pour les apprentis. Des ateliers de rencontre avec des professionnels de l'animation sont organisés tous les ans par l'UFR3S lors d'une journée de

l'insertion professionnelle. Plusieurs journées de découverte professionnelle sur sites sportifs ou de loisirs, dirigées par des alumnis, des maîtres d'apprentissage ou des tuteurs sont également organisées. Il est aussi intéressant de noter qu'il existe une co-évaluation entre les apprentis et les maîtres d'apprentissage. Ceux-ci sont investis dans l'écriture du rapport d'activité de l'apprenti, sont présents lors de sa présentation et participent en tant que membres du jury. Des enseignements sont dédiés à l'éthique dans la pratique professionnelle. Cependant, seuls cinq professionnels (16 % des enseignants) interviennent dans la formation et ne dispensent que 100 heures d'enseignements (8,8 %), ce qui est trop peu pour une formation professionnalisante. En effet, le cadrage de l'université fixe cette participation à un minimum de 10 % des heures pour un DEUST et, par ailleurs, les textes relatifs au DEUST imposent *a minima* 25 % des heures.

Le taux de réussite de la formation est bien meilleur en DEUST 2 qu'en DEUST 1, mais il est croissant dans les deux cas. La comparaison des données de 2022-2023 à celles de 2020-2021 montre que le nombre d'étudiants ayant validé tous leurs crédits ECTS augmente en DEUST 1 (16 contre neuf) et DEUST 2 (21 contre 15). Le taux de réussite (admis/inscrits) augmente donc de 28,1 % (2020-2021) à 41,0 % (2022-2023) en DEUST 1 et de 71,4 % (2020-2021) à 95,4 % (2022-2023) en DEUST 2. Ces augmentations importantes de la réussite participent à renforcer l'attractivité de la formation. Il doit être noté également que cette évolution des résultats est positive depuis l'ouverture de la formation en apprentissage. Les étudiants recrutés sont surtout des néo-bacheliers. Certains se réorientent en DEUST après une première année de licence (L1), ou de l'un de ses parcours aménagés en deux ans (L1 A), représentant cinq étudiants sur 35 par an environ depuis leur ouverture. Un bon nombre d'étudiants (13 en 2020-2021, sept en 2021-2022 et 11 en 2022-2023) sont issus des filières technologiques. Comme attendu, les étudiants de DEUST 2 proviennent dans 80 % des cas du DEUST 1 et dans 20 % des cas d'une L1 (ou d'une reprise d'études).

L'attractivité de la formation, soutenue par des actions de communication, est en hausse. Aucune donnée n'est fournie sur les candidatures à la formation entre 2020-2021 et 2022-2023. Toutefois, le nombre total d'inscrits pendant la même période a augmenté de 53 en 2020-2021 à 61 en 2022-2023. Cette augmentation correspond surtout à une hausse du nombre des inscrits en DEUST 1 (de 32 à 39), ce nombre restant stable en DEUST 2 (21 contre 22). Cette attractivité résulte d'une communication efficace grâce à la présence du responsable de la formation, d'enseignants, mais aussi d'étudiants volontaires au salon de l'étudiant et à la journée portes ouvertes. Au sein de l'UFR3S, la promotion des passerelles de L1 A vers le DEUST 1 est assurée par le responsable de la formation, qui enseigne en L1 A, et par l'assesseur licence intervenant en DEUST. Lors des cours de « Projet professionnel et personnel de l'étudiant » en L1, les différents enseignants présentent les mentions *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (*STAPS*), les autres formations, et rappellent les possibilités de passerelles. Ils identifient ainsi les étudiants en difficulté et les renseignent sur le DEUST (environ cinq étudiants par an intègrent le DEUST 1 après avoir échoué en L1).

La formation dispose d'un processus d'évaluation interne qui permet de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue satisfaisante. Le conseil de perfectionnement (CP) de la formation est organisé chaque année en juin. Il regroupe des personnels engagés dans la formation, des étudiants et des professionnels. Une évaluation est organisée par le responsable de formation à travers un questionnaire adressé aux étudiants des deux années. Le questionnaire est accessible sur Moodle. En 2021-2022 et en 2022-2023, 34 étudiants ont répondu au questionnaire, ce qui représente un pourcentage moyen de réponse de 60 %. Les réponses sont analysées par le responsable de la formation et présentées aux étudiants ainsi qu'aux membres du CP. Bien que le dossier d'autoévaluation stipule que les propositions des étudiants sont nombreuses et souvent intéressantes, il ne précise pas si ces propositions sont retenues. Un bilan qualitatif et quantitatif du CP avec des orientations d'évolution est proposé avant la rentrée universitaire à tous les collègues sous forme de bilan synthétique. Une réunion de rentrée de l'équipe pédagogique est organisée pour valider les décisions et accompagner les collègues.

La formation bénéficie de l'apport pluridisciplinaire d'enseignants-chercheurs en adéquation avec ses objectifs. Dix enseignants-chercheurs (EC), soit 32 % des membres de l'équipe pédagogique, interviennent dans la formation. Ils dispensent 200 heures (18 % du programme), ce qui est peu. Entre 2020-2021 et 2022-2023, 20 heures seulement ont été consacrées à une initiation à la recherche (séminaires de recherche, méthodologie de la recherche). La formation est donc faiblement adossée à la recherche. Les spécialités très variées des EC (psychologie, anatomie, sciences de l'intervention, sociologie) renforcent toutefois le caractère pluridisciplinaire de la formation, de même que la présence de 14 enseignants de l'université au sein de l'équipe pédagogique consolide le caractère universitaire de la formation.

La très faible ouverture à l'international de la formation est en adéquation avec ses objectifs. Les prérogatives d'exercices des diplômés du DEUST ne portent pas sur l'international, le diplôme visant à former des éducateurs sportifs destinés à exercer en France. Légitimement, la formation ne promeut donc pas la mobilité et il n'y a eu aucune mobilité entrante ou sortante entre 2020 et 2023. Toutefois, si un étudiant cherche à poursuivre son parcours en partie à l'étranger, le référent en charge des relations internationales de l'UFR et le service des mobilités internationales de l'université peuvent l'accompagner. La formation laisse aussi une place à un

enseignement aux compétences linguistiques : 40 heures d'anglais sont dispensées sur les quatre semestres de formation.

Le suivi du devenir des diplômés de la formation doit être amélioré. Si des enquêtes à 30 mois après la diplomation auprès des diplômés sont réalisées annuellement par l'Observatoire de la direction des formations (ODIF), leurs résultats ne figurent pas dans le dossier d'autoévaluation concernant les premiers diplômés de la période d'observation. Cependant, les résultats d'une enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés d'une cohorte antérieure, dont l'année n'est pas précisée, montrent que sur 15 diplômés, 10 ont répondu à l'enquête : six ont trouvé un emploi et quatre poursuivent leurs études. En complément, dans le compte rendu du conseil de perfectionnement (CP) de 2023, il est brièvement indiqué, pour la promotion diplômée en 2020**,** que sur 14 diplômés, deux continuent leurs études en licence professionnelle et 12 travaillent (une moitié à temps partiel ou en contrat à durée indéterminée – CDI – et l'autre moitié en contrat à durée déterminée – CDD). À l'inverse, concernant la promotion 2021-2022, le compte rendu mentionne que 85 % des diplômés continuent leurs études (75 % en licence professionnelle *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs – GDOSSL* – ou *Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives - AGOPAS*, ou en licence *STAPS : éducation et motricité*) et que 15 % ont trouvé un emploi (CDI, CDD ou temps partiel). La tendance s'inverse donc avec le temps en faveur des poursuites d'études. Toutefois, des données et des informations qualitatives claires et précises sur l'insertion professionnelle et les poursuites d'études manquent dans le dossier pour pouvoir en apprécier pleinement les qualités.

Conclusion

Points forts

- Des éléments contribuant à la professionnalisation pertinents ;
- Un taux de diplomation élevé ;
- Une attractivité en augmentation ;
- Une solide approche par connaissances et par compétences.

Points faibles

- Une participation insuffisante des professionnels aux enseignements ;
- Un taux de réussite fragile en première année ;
- Un adossement à la recherche insuffisant ;
- Un suivi du devenir des diplômés défaillant.

Recommandations

- Augmenter le volume des enseignements assurés par les professionnels du secteur d'activité en s'appuyant sur les réseaux des alumni et des maîtres d'apprentissage.
- Renforcer les dispositifs d'accompagnement à la réussite et en analyser les résultats en première année.
- Renforcer l'adossement à la recherche en augmentant le nombre d'heures dévolues à l'initiation à la recherche.
- Améliorer et systématiser le suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité de la professionnalisation (participation des professionnels aux enseignements) insuffisante ;
- Adossement à la recherche insuffisant ;
- Suivi du devenir des diplômés défaillant.

DEUST GUIDE NATURE MULTILINGUE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Guide nature multilingue* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 617 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 17 étudiants et 31 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Malgré des éléments de professionnalisation adaptés aux objectifs du DEUST *Guide nature multilingue*, ainsi qu'une pratique pédagogique bien structurée sur la base d'un apprentissage par compétences en cours de mise en place, l'attractivité de la formation, son ouverture à l'international ainsi que le suivi du devenir de ses diplômés nécessitent d'être améliorés. Le processus d'amélioration continue peut également être consolidé. La participation de professionnels aux enseignements est trop faible.

Si les éléments de professionnalisation du programme sont adaptés aux objectifs de la formation, la participation des professionnels du secteur d'activité aux enseignements est trop faible. Un même nombre de crédits ECTS (27) est accordé à l'expérience professionnelle, que celle-ci prenne la forme de stage obligatoire (un par an) de neuf semaines et de projets tuteurés pour les étudiants en formation initiale classique ou bien d'une mise en situation professionnelle pour les apprentis, qu'accueille également la formation depuis 2021. Sept professionnels (23 % de l'équipe pédagogique) interviennent dans la formation. Ils dispensent 121 heures, ce qui ne représente que 20 % du programme. Toutefois, leurs interventions permettent aux étudiants de découvrir les différents domaines du métier et de faciliter leur recherche de stage ainsi que leur insertion professionnelle. La formation est également ouverte aux publics de la formation continue (FC). Même s'il est relativement faible, le nombre de stagiaires de la FC est croissant (trois en 2020-2021, quatre en 2021-2022 et six en 2022-2023). Aucune modalité adaptée n'est cependant proposée aux salariés pour leur permettre de suivre des blocs de connaissances et de compétences (BBC) en dehors de leur temps de travail. Dans le cadre de l'apprentissage, la formation collabore avec le centre de formation d'apprentis (CFA) Formasup qui la soutient dans l'amélioration des procédures de gestion des contrats. Toutefois, le nombre d'alternants (contrats d'apprentissage) inscrits dans la formation demeure extrêmement faible : un seul sur la période considérée (2020-2023).

La formation est structurée en BCC, sans situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), et met en œuvre des pratiques pédagogiques en adéquation avec les compétences visées et ses objectifs généraux. Le dossier d'autoévaluation (DAE) déposé par l'établissement indique que l'offre de formation a été construite en 2020 selon une approche par compétences (APC). Toutefois, l'APC ne se traduit pas par le déploiement de SAÉ, ni par l'expérimentation d'une démarche portfolio. La maquette est déclinée en trois BCC et un tableau de correspondance établit le lien entre ceux-ci et les blocs de la fiche correspondante du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les étudiants ont ainsi connaissance des compétences qu'ils développent en suivant la formation. Ils ont également l'obligation de suivre des unités d'enseignements (UE) intitulées « Projet de l'étudiant » qui leur permettent de personnaliser leur parcours et de développer des compétences en dehors du cursus. Différentes pédagogies sont utilisées au sein de la formation. En complément des pédagogies traditionnelles (cours magistraux (CM) et travaux dirigés, TD), les enseignants mettent en place des pédagogies actives (mises en situation sur le terrain, classes inversées, questions à choix multiples interactives etc.). Cette diversification des pédagogies est facilitée par l'utilisation massive de la plateforme Moodle. Pour favoriser la réussite des étudiants, la formation a maintenu les enseignements en présentiel. Elle ne propose pas d'enseignement à distance (ou très peu, dans des cas très particuliers). Enfin, les nouveaux maîtres de conférences (MCF) ont la possibilité de participer, au sein de la formation, à des réunions

régulières avec les autres membres de l'équipe pédagogique pour échanger sur leurs pratiques pédagogiques. Il n'est toutefois pas indiqué dans le dossier d'autoévaluation s'ils saisissent réellement cette opportunité.

La formation bénéficie des interventions d'enseignants-chercheurs de différentes disciplines en adéquation avec ses objectifs. La formation compte 19 enseignants-chercheurs (61 % de l'équipe pédagogique) de diverses sections du Conseil national des universités (CNU - sections 11, 14, 35, 36, 37, 67 et 68), couvrant les langues, les sciences de la Terre et la biologie, qui dispensent 438 heures (70,9 % des heures de la maquette). Cette diversité atteste du caractère pluridisciplinaire de la formation qui, de fait, ne correspond pas à un domaine de recherche spécifique. Professionnalisante, elle ne prépare pas les étudiants en les formant à la recherche dans une perspective de poursuite d'études en master. En revanche, elle dispose d'un BCC dont l'essentiel du contenu concerne la communication et la vulgarisation scientifique et propose des projets encadrés par des enseignants-chercheurs qui donnent aux étudiants des bases méthodologiques utiles en recherche.

Compte tenu de la dimension multilingue de la formation, son ouverture à l'international est peu développée. Si des réflexions sont en cours pour développer des partenariats avec des parcs nationaux, notamment en Espagne, la formation ne propose pas encore d'offre spécifique à l'international ni de dispositif de préparation à la mobilité qui lui est propre. Il est vrai que le projet professionnel des étudiants vise souvent à exercer dans des parcs naturels en France, à l'issue d'un concours national. Aucun étudiant n'a par conséquent réalisé de mobilité sortante ou entrante entre 2020-2021 et 2022-2023. Néanmoins, on peut légitimement s'étonner du manque d'ouverture à l'international de la formation, compte tenu de sa dimension multilingue. Si les étudiants sont encouragés à réaliser des stages à l'étranger, et que certains réalisent ce type de stage en deuxième année (DEUST 2), la fréquence n'en est pas précisée. Toutefois, conformément à l'objectif de la formation, un BCC est entièrement consacré aux compétences linguistiques (18 crédits ECTS ; 198 heures) et les étudiants sont formés à trois langues pendant les quatre semestres de la formation : anglais, espagnol et néerlandais. La part respective de ces langues dans le programme n'est pas précisée, sauf pour l'anglais (plus de 60 heures d'enseignement) qui est pratiqué à l'écrit et à l'oral de façon intensive et qui est aussi utilisé dans certaines unités d'enseignement (UE) disciplinaires (gestion des géoparcs ; patrimoine). Aucune précision n'est apportée concernant l'espagnol et le néerlandais.

La formation a récemment mis en place un processus d'évaluation interne qu'elle n'utilise pas encore complètement. Des commissions pédagogiques paritaires (CPP) sont organisées chaque semestre. Les enseignants et étudiants échangent alors sur les enseignements et les difficultés rencontrées de part et d'autre. Depuis l'année universitaire 2023-2024, des questionnaires visant à évaluer les enseignements et la formation ont été mis en place chaque semestre. Le taux de répondants de cette première vague est de 80 % en première année (DEUST 1) et de 89 % en DEUST 2, ce qui est encourageant pour la suite du processus d'amélioration continue. Une fois par an, le conseil de perfectionnement (CP) réunit l'équipe pédagogique, des étudiants et des intervenants professionnels. Il est attendu depuis peu (2023) qu'il analyse un bilan sur sept indicateurs : place de la formation, recherche, internationalisation, professionnalisation, attractivité, réussite, et insertion professionnelle. Il prend aussi en compte les évaluations des enseignements par les étudiants, qui sont satisfaits à 75 %. Toutefois, les sept indicateurs susnommés ne sont pas analysés dans le compte-rendu de sa réunion de février 2024.

L'attractivité de la formation est faible et diminue ; le nombre d'inscrits est le plus souvent inférieur ou égal à 10 étudiants par an. La formation n'est affichée sur Parcoursup que depuis 2023. Auparavant, elle démarrait en janvier, au lieu de septembre**.** Aucune donnée précise sur le recrutement n'est communiquée pour la période 2020-2023, même s'il est indiqué que le nombre de candidats à la formation est conséquent (une centaine) en DEUST 1. Des informations précises et chiffrées sur le nombre de candidats admis manquent significativement dans le dossier. Ce manque interroge d'autant plus quand on observe le nombre d'étudiants inscrits et son évolution sur la même période : 22 en 2020-2021 et 17 en 2022-2023, soit une diminution de 23 %. Cette diminution affecte le DEUST 2 (12 inscrits, puis sept), le nombre d'inscrits en DEUST 1 restant identique (10 étudiants) sur la même période. Ces effectifs posent réellement question quant à l'attractivité de la formation. Pourtant, celle-ci n'est pas analysée par la formation.

Le taux de réussite de la formation diminue drastiquement en DEUST 2 pour une formation à faible effectif qui dispose d'un taux d'encadrement confortable. La comparaison des données de 2022-2023 et de celles de 2020-2021 montre que le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits augmente légèrement en DEUST 1 (de sept à neuf) et diminue en DEUST 2 (de 10 à cinq). Même s'il est indiqué dans le dossier d'autoévaluation que les échecs sont principalement dus à des difficultés dans les situations personnelles des étudiants, le taux de réussite (admis/inscrits) augmente de 70 % (2020-2021) à 90 % (2022-2023) en DEUST 1, alors qu'il diminue de 83,3 % (2020-2021) à 71,4 % (2022-2023) en DEUST 2. Cette diminution du taux de réussite en DEUST 2 pose question sur les dispositifs d'accompagnement proposés aux étudiants. Ceci d'autant plus que la formation dispose d'un fort taux d'encadrement, de presque deux enseignants pour un étudiant. S'ils existent, ces dispositifs mériteraient donc d'être précisés et probablement améliorés.

Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés de la formation sur la période 2020-2021 à 2022-2023 est presque inexistant. Aucune donnée pour cette période n'apparaît dans le dossier. En effet, les données présentées dans la partie quantitative du dossier d'autoévaluation correspondent aux enquêtes d'insertion à 30 mois des diplômés de 2018, 2019 et 2020. L'enquête pour la promotion 2020-2021 était en cours au moment de la rédaction du dossier. Néanmoins, une autre enquête pour la promotion 2020 montre que sur 33 diplômés, 25 (75,8 %) ont répondu. Sur les 25, 13 (52 %) ont trouvé un emploi, six (24 %) poursuivent leurs études, trois (12 %) sont en recherche d'emploi et trois autres (12 %) sont dans une autre situation. Cette enquête ne donne cependant aucune indication précise sur la qualité de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés. De telles informations, notamment concernant la période 2020-2021 et 2022-2023, manquent grandement dans le dossier.

Conclusion

Points forts

- Une organisation pédagogique bien structurée ;
- Des pratiques pédagogiques diversifiées.

Points faibles

- Une contribution des professionnels aux enseignements insuffisante ;
- Une attractivité limitée ;
- Un taux de réussite en baisse en deuxième année ;
- Un conseil de perfectionnement au périmètre d'analyse trop restreint ;
- Des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation non formalisées ;
- Une faible ouverture à l'international pour une formation à dimension multilingue.

Recommandations

- Augmenter la part des enseignements dispensés par des professionnels en développant davantage de relations avec le milieu professionnel.
- Améliorer l'attractivité, en clarifiant notamment les attendus de la formation lors du recrutement et en communiquant plus largement sur la formation.
- Améliorer le taux de réussite en DEUST 2 en développant par exemple un accompagnement personnalisé.
- Procéder à l'analyse des indicateurs de performance de la formation ainsi qu'à des retours sur les enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation.
- Développer l'ouverture à l'international par le biais de partenariats avec des formations voisines d'autres établissements

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité de la professionnalisation (participation des professionnels aux enseignements) insuffisante ;
- Défaut d'attractivité de la formation conduisant à de faibles effectifs.

DEUST INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Infrastructures numériques* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 803 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 19 étudiants et 15 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le DEUST *Infrastructures numériques* de l'université de Lille a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. La formation entretient des relations étroites avec le tissu économique local qu'elle met à profit pour professionnaliser ses étudiants. Bien qu'ouverte à la formation continue et à l'alternance (contrat de professionnalisation), elle n'accueille qu'un nombre très limité de stagiaires. Ainsi, la formation peine à attirer les étudiants et son nombre d'inscrits reste faible, tout comme ses taux de réussite qui constituent un point de vigilance pour la formation. Ce point devra donc faire l'objet d'une action d'amélioration et l'installation d'un dispositif d'évaluation interne mieux adapté en est le préalable.

La formation opère en synergie avec ses partenaires socio-économiques qui participent efficacement à la professionnalisation. Quatre professionnels interviennent dans la formation et assurent 240 heures, soit 26 % du total des heures étudiant. Ces professionnels sont choisis en fonction de leurs compétences et de celles que doivent acquérir les étudiants. Deux stages d'une durée minimum de deux mois en première année et de trois mois en seconde année sont obligatoires. Ces stages sont complétés par des projets tuteurés visant à développer l'autonomie et l'auto-apprentissage. L'expérience professionnelle est ainsi valorisée par 25 crédits ECTS. L'alternance sous contrat de professionnalisation est proposée au sein de la formation, constituant un atout pour le développement de compétences professionnelles, mais un seul contrat est mentionné sur la période, ce qui est peu. Les partenaires socio-économiques sont également présents au sein du conseil de perfectionnement où ils contribuent à l'évolution de la formation en lien avec les besoins des entreprises. Si la formation donne accès à d'autres publics de la formation continue, aucune modalité adaptée n'est mise en place et les effectifs sont faibles sur la période (trois stagiaires).

L'adossement à la recherche s'appuie sur une participation des enseignants-chercheurs (EC) aux enseignements et à l'encadrement de projets. Dix enseignants-chercheurs représentant deux tiers des intervenants (dix permanents pour cinq non permanents) assurent 563 heures d'enseignement (70 % des heures de la maquette). Le nombre d'heures dédiées à l'initiation à la recherche est cependant faible (six heures). Un bloc de compétences dédié à la communication et la vulgarisation scientifique et des projets encadrés par les EC constituent les supports principaux à cette initiation. Bien que les compétences professionnelles puissent également être développées au sein d'une structure de recherche, aucun étudiant de la formation n'a effectué de stage en laboratoire.

L'équipe enseignante diversifie ses pratiques pédagogiques et a construit la formation selon une approche par compétences peu aboutie. La maquette est constituée de six blocs : quatre blocs de connaissances et de compétences (BCC) disciplinaires, un bloc lié à l'insertion professionnelle et un bloc dédié à l'acquisition de compétences transversales. Cependant, cette maquette ne décrit pas des compétences mais des unités disciplinaires, en faisant référence à des domaines de connaissance. Aucune situation d'apprentissage et d'évaluation n'apparaît dans la maquette. On peut donc s'interroger sur la réelle mise en œuvre d'une approche par compétences. De plus, aucune démarche portfolio n'accompagne le déploiement des BCC. Des formations à la pédagogie ont pu profiter aux enseignants qui ont ainsi mis en œuvre de nouvelles pratiques pour favoriser les apprentissages des étudiants (jeux de rôle, pédagogie de projets). Les étudiants ont

également accès à l'« OpenLab » du département Physique et à différents équipements, ce qui leur permet de développer des compétences complémentaires (prototypage, création de circuits électroniques) utiles dans le milieu professionnel, mais le nombre d'étudiants profitant de cette possibilité n'est pas précisé.

Le conseil de perfectionnement (CP) n'est pas circonscrit à la mention et ne s'appuie pas suffisamment sur l'avis de ses étudiants. Le CP se réunit une fois par an et fait l'objet d'un compte rendu détaillé. Ce conseil, commun à trois autres formations (la licence professionnelle *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable,* la licence *Physique* et la licence *Physique, chimie*), pose la question de sa pertinence pour centrer les discussions sur la formation elle-même. De plus, sa composition n'est pas représentative de ses usagers avec une présence importante de responsables de formation et une participation de représentants du monde professionnel et des étudiants très faible. Aucun étudiant du DEUST ne figure parmi les membres présents à la dernière réunion, ce qui est regrettable. Sur la période, aucune évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants n'a eu lieu. Cependant, des commissions pédagogiques paritaires (enseignants-étudiants) ont été mises en place pour échanger sur les difficultés rencontrées et ainsi proposer des améliorations. Les premières évaluations des enseignements et de la formation sous forme de questionnaires semestriels ont été réalisées en 2023-2024, avec des taux de réponse importants (respectivement 89 % et 100 % en première et seconde année), ce qui doit être pérennisé.

L'ouverture à l'international se limite à l'enseignement de la langue anglaise pour un volume de 72 heures sur trois semestres (soit 24 heures aux semestres un, trois et quatre). Aucune mobilité entrante ou sortante n'est enregistrée sur la période. La formation indique ne pas avoir de stratégie d'ouverture à l'international en raison de ses ambitions nationales et de son ouverture à l'alternance. Toutefois, elle encourage à une mobilité post-diplôme dans le cadre du volontariat à l'international (deux étudiants concernés).

Les performances de la formation sont mauvaises et doivent faire l'objet de mesures de soutien. Avec 40 candidatures mentionnées pour un nombre de places non précisé, se situant probablement autour du seuil minimal d'ouverture d'un parcours de DEUST fixé par l'établissement (12 étudiants), l'attractivité de la formation est tout juste correcte. En ce sens, la promotion de la formation (site web, salons, forums de lycée, etc.) réalisée par l'équipe pédagogique doit être encouragée et la démarche soutenue. Les effectifs déclarés sont faibles, le nombre d'inscrits, sur les trois années de la période d'évaluation évoluant de cinq à 12 en première année, et de quatre à huit en deuxième année. De la même manière, le taux de diplomation est mauvais avec, en moyenne, un taux de réussite de 50 % pour la période 2021-2023 (10 diplômés sur 20 inscrits en deuxième année) et un nombre d'abandons conséquent (neuf étudiants de première année n'ayant validé aucun crédit ECTS sur les deux dernières années de la période d'observation). De plus, en 2023, seuls deux étudiants sur 11 inscrits ont validé la première année. Pour autant, la formation ne propose pas d'aide à la réussite au-delà du simple conseil. Les faibles performances enregistrées doivent pourtant conduire la formation à se remettre en question dans ce fonctionnement. Des enquêtes d'insertion à 12 mois sont réalisées par la formation mais aucun résultat n'est détaillé dans le dossier d'autoévaluation. L'enquête d'insertion professionnelle réalisée par l'observatoire de l'université sur la promotion 2020 (taux de réponse de 73 %) montre que l'insertion professionnelle est choisie majoritairement après la diplomation, avec 50 % de diplômés en emploi, mais encore 22,7 % d'entre eux en recherche d'emploi et 4,5 % dans une situation non définie, ce qui remet en question l'adéquation de la formation avec les besoins du tissu économique. En outre, 22,7 % des diplômés sont en poursuite d'études, principalement en licence professionnelle.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation de qualité soutenue par des intervenants du secteur d'activité ;
- Un taux d'encadrement élevé des enseignants-chercheurs ;
- Des pratiques pédagogiques enrichies de nouvelles pratiques.

Points faibles

- Des effectifs très faibles ;
- Des taux de réussites insatisfaisants et ne donnant pas lieu à la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite efficace ;
- Une employabilité post-diplôme qui interroge ;
- Un processus d'amélioration continue à conforter.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité en communiquant davantage sur la formation.
- Améliorer le taux de réussite en identifiant les causes et en proposant des méthodes de remédiations plus efficaces.
- Augmenter le taux d'insertion professionnelle en redéfinissant les objectifs de la formation avec le monde socio-économique.
- Pérenniser les dispositifs d'amélioration continue récemment mis en place et circonscrire le conseil de perfectionnement à la mention en s'assurant que des étudiants de la formation y siègent.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Défaut d'attractivité de la formation conduisant à de faibles effectifs ;
- Taux de réussite insuffisant en première année ;
- Qualité de l'insertion professionnelle insuffisante.

DEUST INTERVENTION SOCIALE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Intervention sociale* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours *Intervention sociale*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte 956 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 78 étudiants et 47 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le DEUST *Intervention sociale* (*IS*) est une formation solide qui allie professionnalisation et réflexion pluridisciplinaire, offrant une préparation efficace aux métiers du secteur médico-social et sanitaire. L'équipe pédagogique, composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels du terrain, offre un encadrement de qualité. La formation permet un taux très élevé d'insertion professionnelle, mais également la poursuite d'études en licence. Malgré ces atouts, deux axes nécessitent des améliorations : la réussite en première année, qui reste faible, et l'attractivité de la formation, en diminution depuis quelques années.

La formation est fortement professionnalisante, avec une forte implication des acteurs du secteur médico-social et sanitaire. Elle collabore avec de nombreux professionnels qui enseignent et participent à l'encadrement des projets et des stages. En 2022-2023, 343 heures d'enseignement ont été assurées par 20 professionnels, représentant une part significative du volume horaire total (36 %). Les stages en deuxième année, d'une durée de huit semaines, permettent aux étudiants d'acquérir une expérience concrète et facilitent leur insertion dans des structures médico-sociales. Les professionnels sont également impliqués dans le conseil de perfectionnement, garantissant ainsi une formation alignée avec les besoins du secteur. En outre, la formation a bénéficié du Programme d'investissements d'avenir (PIA) « Initiatives d'excellence en formations innovantes » (IDEFI), avec un dispositif d'expérience augmentée immersive, permettant aux étudiants de s'immerger dans des situations professionnelles en conditions réelles.

L'équipe pédagogique, solide et pluridisciplinaire, adopte une approche par compétences encore incomplète, et offre un adossement à la recherche intéressant pour un DEUST avec un encadrement scientifique appuyé. Composée de 21 enseignants-chercheurs (six sections différentes du Conseil national des universités, CNU) et des intervenants professionnels, l'équipe offre un bon équilibre entre théorie et pratique. L'encadrement académique repose sur la pluridisciplinarité en s'appuyant sur des disciplines complémentaires telles que la sociologie, la psychologie, et les métiers du travail social, assurant ainsi une préparation complète aux métiers de l'intervention sociale. La formation est bien adossée à la recherche, les enseignants-chercheurs contribuant à enrichir ses contenus scientifiques et pédagogiques. L'approche par compétences est déjà en partie déployée à travers les blocs de connaissances et de compétences (BCC) qui constituent la maquette, mais la mise en place de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) n'est à ce jour pas exploitée. La démarche portfolio pour suivre l'acquisition des compétences n'est pas non plus mise en place.

Le taux de poursuite d'études est élevé et atypique pour un DEUST : l'insertion professionnelle reste minoritaire et par conséquent insuffisante. Bien que le DEUST soit préférentiellement conçu comme une formation professionnalisante, une majorité d'étudiants de ce DEUST choisit de poursuivre ses études, notamment vers la licence *Sciences sanitaires et sociales (SSS)*. Les enquêtes menées par l'Observatoire de la direction des formations (ODIF) montrent que plus de 60 % des diplômés poursuivent en licence, chiffre légèrement atypique pour un DEUST, qui vise généralement une insertion immédiate sur le marché du travail. Aussi, le taux d'insertion professionnelle à l'issue de la formation, proche de 40 %, apparaît comme insuffisant pour un DEUST. Toutefois, les diplômés qui ne poursuivent pas leurs études trouvent majoritairement un emploi dans des structures médico-sociales.

Le volume d'enseignement aux compétences linguistiques est conséquent, mais la mobilité internationale reste très faible. La formation propose un volume important d'enseignement de la langue anglaise (80 heures), et l'apprentissage d'une seconde langue vivante, notamment pour préparer les étudiants à évoluer dans des contextes professionnels diversifiés. Les certificats de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) anglais et espagnol, ainsi que la certification Goethe Deutsch-Zertifikat en allemand sont proposés aux étudiants. Toutefois, très peu d'étudiants se saisissent de cette opportunité. La mobilité internationale des étudiants est encore très faible, malgré l'encouragement des membres de l'équipe pédagogique à participer à des programmes de mobilité.

Le processus d'évaluation interne est largement perfectible : le conseil de perfectionnement en place n'est pas spécifique au DEUST, la participation des étudiants y est insuffisante, et les évaluations internes ne sont pas déployées. Le conseil de perfectionnement se réunit régulièrement, mais regroupe l'ensemble des formations du premier cycle de la filière « santé, sanitaire et sociale ». Si cette forme de regroupement apparaît comme intéressante occasionnellement, elle a le fort inconvénient de ne pas se centrer spécifiquement sur le DEUST, ses problématiques et ses axes d'amélioration. Le conseil inclut des représentants du secteur médico-social et des enseignants, mais la participation des étudiants est très faible : aucun étudiant du DEUST n'a assisté à la dernière réunion, ce qui limite leur implication dans le processus de décision. Aucun questionnaire d'évaluation des enseignements et de la formation à destination des étudiants n'est à ce jour déployé, le processus d'évaluation interne de la formation est donc peu développé.

L'attractivité de la formation est en baisse avec un nombre de candidatures en diminution, et le taux de remplissage est insuffisant, la capacité d'accueil n'étant plus atteinte depuis trois ans. Les données issues de Parcoursup montrent une diminution continue et importante du nombre de candidatures, passant de 719 en 2020-2021 à 440 en 2022-2023. Cette baisse d'attractivité se traduit également par une diminution conséquente des effectifs inscrits, de 67 en 2020-2021 à 51 en 2022-2023. Concernant les trois années de référence, la capacité d'accueil fixée à 70 places n'est jamais atteinte. En 2022-2023, le taux de remplissage de la formation est faible (73 %). Ce phénomène s'explique notamment par le fait que les étudiants en tête de liste préfèrent souvent d'autres formations. La communication est réduite au bassin local et apparaît floue car elle se trouve en concurrence avec la licence *SSS*. Les attendus de la formation et les débouchés professionnels directs gagneraient à être reprécisés.

Le taux de réussite en deuxième année est excellent, mais celui de première année est très faible. Pour les étudiants qui passent en deuxième année, le taux de réussite est excellent, dépassant les 90 %. Le taux de réussite en première année est, à l'inverse, très faible et oscille entre 35 et 40 %, en raison d'un grand nombre d'abandons. En 2021-2022, sur 64 inscrits en première année, seulement 27 ont poursuivi en deuxième année. Le décrochage beaucoup trop important en première année, expliqué principalement par une orientation par défaut, constitue un réel point de vigilance. Alors qu'ils apparaîtraient comme nécessaires, aucun dispositif d'aide à la réussite et de prévention du décrochage n'a été mis en place pour réduire ce phénomène. Le dossier d'autoévaluation déposé par la formation propose toutefois deux pistes d'amélioration fort intéressantes pour l'avenir : proposer des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite aux étudiants de première année dès les premiers signes de décrochage, et améliorer la lisibilité et les opportunités professionnelles de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation professionnalisante avec des professionnels du secteur investis ;
- Une équipe d'enseignants-chercheurs importante avec une approche pluridisciplinaire ;
- Un accès à l'emploi dans le champ professionnel correspondant au diplôme.

Points faibles

- Un taux de réussite faible en première année ;
- Une baisse importante de l'attractivité de la formation ;
- Un taux de poursuite d'études élevé ;
- Une représentation étudiante en conseil de perfectionnement théorique mais non effective ;
- Une absence d'évaluation formalisée de la formation par les étudiants ;
- Une approche par compétences incomplète.

Recommandations

- Renforcer la réussite en améliorant l'accompagnement en première année pour lutter contre le décrochage.
- Renforcer l'attractivité en communiquant plus largement sur la formation, les perspectives professionnelles qu'elle offre et repréciser ses attendus dans Parcoursup.
- Diminuer le nombre de poursuites d'études, notamment en analysant l'adéquation entre poursuite d'études et le besoin en emplois de niveau bac +2 du territoire.
- S'assurer de la représentation étudiante lors de la convocation des conseils de perfectionnement.
- Déployer des dispositifs d'évaluation des enseignements et de la formation à destination des étudiants.
- Poursuivre la mise en œuvre de l'approche par compétences en concevant notamment des situations d'apprentissage et d'évaluation et en adoptant une démarche portfolio.

DEUST SANTÉ, ENVIRONNEMENT : TECHNIQUES DE LABORATOIRE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Santé, environnement : techniques de laboratoire* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours *Santé, environnement : techniques de laboratoire*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte 1 129 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 54 étudiants et 77 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le DEUST *Santé, environnement : techniques de laboratoire* s'articule bien avec les autres formations du domaine de l'université de Lille, et plus particulièrement avec la licence professionnelle (LP) *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement* (*QHSSE*). La formation de ces techniciens de laboratoires, professionnels très demandés sur le marché du travail, est pluridisciplinaire (analyses physico-chimiques, chimiques et biologiques) et répond aux priorités de l'université en matière de positionnement sur des enjeux sociétaux et de réussite des étudiants. Les taux de diplomation, de poursuite d'études et d'insertion professionnelle sont élevés, d'autant que la formation intègre des étudiants en réorientation (plus de la moitié des étudiants inscrits en première année). Toutefois, pour une formation professionnalisante, les professionnels du secteur d'activité n'interviennent pas suffisamment dans les enseignements. L'investissement dans la formation à et par la recherche est faible.

La structuration de la maquette en six blocs de connaissances et de compétences (BCC) et l'attribution des crédits ECTS ont été travaillées en suivant le cadrage défini par l'université et les recommandations nationales concernant les attendus des métiers visés. Il faut souligner le succès associé à la mise en place de l'unité d'enseignement « harmonisation des connaissances » en première année, qui permet une remise à niveau des connaissances dans les disciplines clés de la formation et participe à la réussite des étudiants en échec post-baccalauréat et en réorientation qui représentent plus de la moitié des étudiants recrutés. Des méthodes pédagogiques innovantes et des outils adaptés aux compétences demandées par cette formation sont déployés pendant les deux années du DEUST (rédaction d'une nouvelle en respectant un cadre scientifique défini ; projet tuteuré : travail en groupe sur une problématique d'actualité scientifique ; jeu sérieux permettant de réviser les notions fondamentales de chimie). Un espace Moodle est organisé selon les BCC de la formation. Le choix de recourir essentiellement à l'enseignement en présentiel est justifié par l'équipe pédagogique, en raison d'un fort volume de travaux pratiques nécessaire et d'un suivi très personnalisé des étudiants.

Dans ce contexte, la réussite des étudiants est remarquable (plus de 80 % de diplômés) et la majorité des étudiants poursuit des études. L'encadrement et la maquette offerts par cette formation permettent à des étudiants en réorientation de valider le diplôme et pour la plupart d'entre eux de poursuivre leurs études. La formation revendique cet objectif de réussite d'étudiants initialement en difficulté, et justifie par la nécessité d'y consacrer temps et moyens, un fort recours à l'enseignement en présentiel, un investissement peu important dans la formation à et par la recherche et une faible ouverture à l'international. Malgré le suivi personnalisé, le taux de réussite en première année est variable, entre 45 % et 72 %, et en moyenne de 63,4 %. Les enseignants soulignent que l'engagement des étudiants dans cette filière n'est pas toujours à la hauteur des attentes. Néanmoins, 73 % des diplômés s'inscrivent ensuite en licence ou en LP. Parmi eux, plus de 30 % des étudiants diplômés poursuivent en LP *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement (QHSSE*), à laquelle le DEUST prépare, les autres intégrant des licences générales dans les domaines de la chimie, des sciences pour la Santé ou des sciences de l'environnement. Plus de 65 % des diplômés qui ont intégré une licence poursuivent en master, principalement *QHSSE*, mais aussi en chimie ou encore en toxicologie de l'environnement. Enfin, les 27 % des diplômés qui ont souhaité intégrer directement un emploi l'ont intégré dans un délai bref, six mois après l'obtention de leur diplôme.

Des liens solides avec des entreprises locales sont établis et permettent une professionnalisation de la formation et une préparation efficace à l'insertion professionnelle, mais les acteurs du secteur d'activité interviennent trop

modestement pour une formation professionnalisante. La formation compte 13 professionnels assurant 134 heures d'enseignement, ce qui ne représente que 12 % des heures étudiants. Huit semaines de stage sont obligatoires en seconde année, et permettent de valider 11 crédits ECTS. Les étudiants sont préparés à la démarche de recherche de stage et d'emploi, accompagnés par les enseignants et par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'université. En dehors des enseignements, les liens avec les acteurs professionnels du secteur d'activité sont assez solides pour que la formation projette d'ouvrir à terme en alternance.

L'équipe pédagogique est fortement impliquée dans un processus d'évaluation interne adéquat. L'évaluation des enseignements et de la formation s'effectue chaque année par le biais d'un sondage auprès des étudiants, et d'entretiens individuels et collectifs : 37 étudiants sur 54 (presque 69 %) ont répondu au questionnaire en 2022-2023, ce qui est tout à fait raisonnable. La formation effectue ses propres enquêtes d'insertion professionnelle et bénéficie de celles menées par l'Observatoire de la direction des formations (ODIF). Sans préjudice pour les deux formations qui sont liées, le conseil de perfectionnement est commun au DEUST et à celui d'un des parcours de la LP *QHSSE,* et respecte la charte de l'université en matière de composition. Un point notable est l'analyse poussée des forces, faiblesses, menaces et opportunités, présentée dans le rapport de ce conseil, analyse qui est à la base de propositions concrètes (améliorer l'attractivité et la communication sur le diplôme, évoluer vers une LP, élargir le réseau d'entreprises partenaires, etc.). Une réduction du nombre d'étudiants en seconde année de DEUST (28 inscrits en 2020-2021, puis 20 en 2022-2023), et dans le parcours *Santé, environnement* de la LP *QHSSE* (33 inscrits en 2020-2021, puis 21 en 2022-2023) auquel le DEUST prépare spécifiquement, est constatée et constitue un point de vigilance pour la formation. Celle-ci souligne la concurrence induite par l'ouverture des bachelors universitaires de technologie (BUT).

La formation est faiblement ouverte à l'international. Les étudiants ont la possibilité d'effectuer le stage de deuxième année à l'étranger avec l'appui du service des relations internationales de la faculté de Pharmacie, mais aucun des étudiants à ce jour n'a utilisé cette opportunité. À noter que cinq mobilités entrantes sont comptabilisées. L'enseignement de la langue anglaise (44 heures) se fait de manière appropriée dans un but professionnel et technique.

La formation à et par la recherche est peu développée, malgré un encadrement par de nombreux enseignants-chercheurs. Une ouverture plus systématisée à la recherche et au développement dans le domaine des analyses de laboratoires, qui évoluent rapidement, serait profitable aux étudiants. Les étudiants sont néanmoins sensibilisés aux problématiques de recherche par 77 enseignants-chercheurs (86 % des enseignants) qui dispensent l'essentiel des enseignements. Un accueil des étudiants est également possible dans des laboratoires de recherche, en première année lors de stages d'observation ou d'aide de laboratoire, ou lors du stage de seconde année. Peu d'étudiants, sans que le nombre en soit précisé, se saisissent de cette possibilité.

Conclusion

Points forts

- Une formation solide des étudiants dans des domaines techniques recherchés sur le marché du travail ;
- De taux élevés de diplomation, notamment pour les étudiants en réorientation post-baccalauréat ;
- Une bonne insertion professionnelle.

Points faibles

- Une part trop faible de participation des intervenants du monde professionnel aux enseignements ;
- Une formation à et par la recherche peu développée.

Recommandations

- Renforcer le volume des interventions des acteurs du secteur d'activité partie prenante de la formation.
- Renforcer l'initiation à la recherche en intégrant dans les enseignements une ouverture plus systématisée à la recherche et au développement.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité de la professionnalisation (participation des professionnels aux enseignements) insuffisante.

DEUST TECHNICIEN EN ENVIRONNEMENT ET DÉCHETS

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Technicien en environnement et déchets* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours *Technicien en environnement et déchets.* La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 662 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 28 étudiants et 22 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le DEUST *Technicien en environnement et déchets* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Son positionnement sur la thématique environnementale correspond à l'une des priorités de l'université et son adossement à la recherche, par l'implication de cinq laboratoires, est manifeste. Le diplôme est en adéquation avec les besoins socio-économiques dans le domaine de la gestion de l'eau et des déchets. La formation est ouverte en formation initiale classique et aux publics de la formation continue, pour lesquels elle propose également l'alternance (uniquement des contrats de professionnalisation pour cette modalité). Elle présente des contenus et des dispositifs adaptés aux publics visés, intégrant de manière pertinente l'innovation pédagogique. Cependant, la participation des professionnels est insuffisante. Si la formation a bien mis en place des dispositifs d'évaluation interne, ils doivent être éprouvés pour permettre son amélioration continue.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, avec une participation significative d'enseignants-chercheurs (EC). Elle est adossée aux unités de recherche : le laboratoire d'Océanologie et de géosciences (LOG), le laboratoire de Génie civil et géoenvironnement (LGCgE), Évolution, écologie et paléontologie (EEP), laboratoire de Spectroscopie pour les interactions, la réactivité et l'environnement (LASIRe) et à l'unité de Glycobiologie structurale et fonctionnelle (UGSF). Les enseignements des chercheurs de ces laboratoires permettent de couvrir le spectre des compétences nécessaires à la formation, ce qui est positif. La formation compte 16 enseignants-chercheurs issus de quatre sections (32, 35, 36 et 64) du Conseil national des universités (CNU) qui interviennent dans la formation à hauteur de 400 heures, soit environ 60 % des heures de la maquette. Les étudiants sont sensibilisés à la démarche « recherche » au travers d'un enseignement spécifique de cinq heures et de projets directement proposés par les EC. La formation n'intègre pas d'heures dédiées à l'intégrité scientifique et à la déontologie, mais mène des réflexions pour intégrer la compétence « éthique et déontologie » lors de la prochaine accréditation.

La formation n'a pas encore mis en œuvre une véritable approche par compétences (APC), mais diversifie ses pratiques pédagogiques de façon satisfaisante. Elle est structurée en quatre blocs de connaissances et de compétences (BCC), avec un bon équilibre entre les aspects disciplinaires et transversaux. Elle a mis en place des méthodes pédagogiques innovantes adaptées à ses publics (jeux sérieux, capsules vidéo, débats entre enseignants et étudiants, questions à choix multiple interactifs, séances sur le terrain). Elle doit poursuivre dans cette voie et enrichir ses pratiques en s'appuyant sur la structure d'appui à l'innovation pédagogique de l'établissement (Direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation - DAPI). Ainsi, il ne sera que profitable à l'équipe pédagogique de suivre les formations courtes organisées par la DAPI sur les thématiques telles que la conception de modules interactifs, la scénarisation d'un cours, la classe inversée et l'apprentissage par problème. Les activités pédagogiques et les stratégies d'évaluation sont cohérentes avec les objectifs d'apprentissage. Pour autant, la formation n'a pas déployé de situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), ni mis en œuvre une démarche portfolio. L'approche par compétences n'est donc pas aboutie. Pour la prochaine accréditation, la formation affiche sa volonté de renforcer ses actions pédagogiques par le soutien du projet d'établissement « Licence inclusive au bénéfice des étudiantes de l'université de Lille » (LIBEL'UL), en particulier sur les aspects de la réussite des étudiants et des transitions écologiques. La formation propose

également 48 heures de cours de langue anglaise réparties sur deux semestres (semestres impairs) permettant ainsi à ses étudiants d'acquérir des compétences linguistiques utiles à leur insertion professionnelle.

La formation analyse sa performance de façon globalement satisfaisante. Sur la période d'évaluation, le taux de réussite moyen est de 85 % en première année et de 58 % en deuxième année, avec une nette amélioration sur l'année 2022-2023 (taux de réussite de 100 % en première année et de 73 % en deuxième année). Cette amélioration n'est cependant pas liée à la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite, l'équipe pédagogique s'en remettant au suivi personnalisé que lui autorise son faible effectif (en moyenne, environ 15 inscrits par année). Pour les diplômés de l'année 2020, la formation affiche un taux d'insertion professionnelle moyen de 44,8 %, et un taux de poursuite d'études de 41,4 %, ce qui est satisfaisant. L'équipe pédagogique n'a pas déployé son propre dispositif pour compléter les analyses de l'observatoire sur le devenir des étudiants, mais elle affiche la volonté de le faire pour la prochaine accréditation. Elle n'analyse pas non plus le flux des candidatures et des inscriptions de façon satisfaisante. Ses analyses sont uniquement fondées sur les données quantitatives fournies par la commission pédagogique de validation et d'admission (CPVA) de l'établissement. Cependant, la formation qui démarrait antérieurement en janvier est depuis 2023 affichée sur Parcoursup. Ainsi, ce point faible devrait de fait disparaître puisque le dispositif permet de suivre le flux des candidatures, le nombre d'étudiants admis et inscrits. Enfin, avec de 11 à 13 étudiants inscrits à l'entrée du cycle ces deux dernières années, la formation manque d'attractivité. L'équipe pédagogique a pris conscience du problème et mène des actions de valorisation de la formation (salon de l'étudiant, journées portes ouvertes, forum de l'alternance, ouverture récente sur Parcoursup).

La formation a mis en place quelques dispositifs d'évaluation interne, mais sa démarche d'amélioration continue n'est pas satisfaisante. Si la formation a mis en place une commission pédagogique paritaire semestrielle au cours de laquelle les étudiants sont invités à s'exprimer sur leur formation, elle n'a pas déployé d'enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation sur la période d'évaluation. Ces enquêtes sont néanmoins effectives depuis l'année 2023-2024. La formation réunit son conseil de perfectionnement tous les ans. Sa composition est équilibrée entre membres académiques et représentants du monde socio-économique (deux enseignants, deux représentants du monde socio-économiques et deux étudiants). Bien que le conseil de perfectionnement dresse un bilan de l'insertion professionnelle, de la réussite des étudiants et du recrutement, il ne mène pas de réelles réflexions sur la mise en place d'une démarche d'amélioration continue. Les comptes rendus restent très superficiels, faisant plus état d'une réunion pédagogique que d'un véritable bilan d'une réflexion menée par le conseil.

Enfin, la formation reste soutenue par un faible nombre d'intervenants du monde socio-économique, dont la participation aux enseignements insuffisante n'atteint pas le seuil de 25 % du volume total du programme. La formation comporte deux stages sur la durée du cycle et intègre dans sa maquette des projets tuteurés. Les étudiants participent aux journées métiers et au forum de l'alternance. Quatre professionnels du secteur d'activité participent aux enseignements pour un volume de 104 heures, soit approximativement 16 % des heures de la maquette. Cette participation des professionnels du secteur d'activité aux enseignements est nettement insuffisante et contraire à la finalité du DEUST. Bien qu'elle ne propose aucune adaptation particulière, la formation attire 6 à 12 stagiaires de la formation continue, dont un contrat de professionnalisation, par an.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche manifeste ;
- Des pratiques pédagogiques diversifiées.

Points faibles

- Un nombre trop faible d'enseignements par des professionnels du secteur d'activité ;
- Une démarche d'amélioration continue balbutiante ;
- Une approche par compétences tout juste initiée.

Recommandations

- Rehausser le volume des enseignements dispensés par des professionnels et augmenter le nombre de professionnels spécialistes du secteur d'activité au sein de l'équipe pédagogique.
- Pérenniser les enquêtes d'évaluation des enseignements et procéder à l'analyse des performances de la formation en conseil de perfectionnement.
- Finaliser l'approche par compétences notamment en développant des situations d'apprentissage et d'évaluation et une démarche portfolio.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité de la professionnalisation (participation des professionnels aux enseignements) insuffisante.

DEUST TECHNICIEN EN QUALITÉ ET DISTRIBUTION DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Technicien en qualité et distribution de produits alimentaires* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours *Technicien en qualité et distribution de produits alimentaires*. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 794 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 42 étudiants et 17 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le DEUST *Technicien en qualité et distribution de produits alimentaires* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Adossée à la recherche par l'implication d'enseignants-chercheurs de trois unités de recherche, la formation est en parfaite adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire local et national dans le domaine de la distribution de produits alimentaires. Elle est ouverte en formation initiale classique et en alternance (uniquement aux publics de la formation continue, en contrats de professionnalisation). Le diplôme présente des contenus et des dispositifs adaptés aux publics visés. La formation a mis en place plusieurs innovations pédagogiques et s'est inscrite dans une démarche d'amélioration continue satisfaisante. Le nombre de diplômés ainsi que le taux de diplomation restent faibles. La formation ne mène pour autant pas de réflexion sur la mise en place d'une stratégie d'aide à la réussite.

La formation intègre des éléments de professionnalisation adaptés à sa finalité. Elle offre un total de 13 semaines de professionnalisation sous la forme de deux stages au cours du cycle et comporte des projets tuteurés. Les étudiants participent également aux journées métiers et au forum de l'alternance. Cinq professionnels du secteur d'activité interviennent dans la formation pour un volume de 462 heures, soit approximativement la moitié des heures de la maquette. Toutefois, ce volume est incohérent avec celui indiqué pour les enseignants-chercheurs (504 heures) dans une formation qui ne totalise que 794 heures. Avec un effectif moyen sur la période d'évaluation de 42 étudiants, la formation dispose donc d'un taux d'encadrement professionnel satisfaisant. Cette présence des professionnels permet d'assurer la pluridisciplinarité des contenus d'enseignement et de couvrir un très large spectre des compétences métiers. Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance (contrat de professionnalisation uniquement, un seul sur la période), les stagiaires ayant la possibilité de se libérer pour suivre l'ensemble du programme (un à deux stagiaires de la formation continue par an).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche approprié pour une formation professionnalisante. Elle est notamment adossée aux structures de recherche unité de Glycobiologie structurale et fonctionnelle (UGSF) et Physique des lasers, atomes et molécules (PHLAM). La présence de ces unités de recherche permet d'assurer la pluridisciplinarité des contenus d'enseignement, ce qui est appréciable. Dix enseignants-chercheurs interviennent dans la formation qui propose cinq heures d'initiation à la recherche intégrées à une unité d'enseignement de projet tuteuré de première année. Aucune heure n'est dédiée à la formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie. L'équipe pédagogique envisage la création d'un tel enseignement pour la prochaine accréditation.

La formation est construite suivant un programme cohérent, décliné en compétences à acquérir, avec une diversification des pratiques pédagogiques adéquate. Le programme de la formation est organisé en sept blocs de connaissances et compétences (BCC) à acquérir en lien avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation a mis en place des méthodes pédagogiques innovantes adaptées à son public (classe inversée, questionnaires à choix multiples interactifs, mise en situation professionnelle, jeux sérieux). Elle a recours pour cela à des outils numériques tels que Moodle, Wooclap et aux « learning centers » de l'établissement (autoformation assistée par ordinateur). Elle s'appuie également sur la structure d'appui à l'innovation pédagogique de l'établissement (Direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation – DAPI). Les activités pédagogiques et les stratégies d'évaluation sont cohérentes avec les objectifs d'apprentissage. Néanmoins, la formation n'intègre pas encore de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) dans l'objectif d'un alignement pédagogique.

La formation a mis en place une démarche d'amélioration continue dans l'ensemble fonctionnelle. Durant la période évaluée, la formation a mis en place une commission pédagogique paritaire semestrielle au cours de laquelle les étudiants sont invités à s'exprimer sur leur formation. En revanche, elle n'a pas mis en place d'enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation au cours de cette période. De premières enquêtes ont néanmoins été menées en 2023-2024, avec un taux de participation correct d'environ 60 %. La formation réunit son conseil de perfectionnement tous les ans. Sa composition est très bien équilibrée entre représentants du monde académique et du monde socio-économique (quatre membres académiques, trois représentants du monde socio-économique, deux étudiants, un alumni). Le conseil aborde les points clés tels que les objectifs de la formation, son attractivité, le devenir des étudiants et l'évolution de la maquette, mais les comptes rendus restent très superficiels, faisant plus état d'une réunion pédagogique que d'un véritable bilan d'une réflexion menée par le conseil.

La formation affiche un taux de réussite parfois faible et n'analyse pas sa performance de façon satisfaisante. En première année du cycle, les taux de réussite sont de 68 %, 71 % et 50 % concernant les trois années de la période d'évaluation, tandis qu'en deuxième année, ces taux sont de 50 %, 76 % et 67 %. On note des évolutions dans le temps inverses entre les deux années du cycle. La formation n'analyse pas suffisamment cette situation. Elle ne propose pas non plus de véritable stratégie qui permettrait d'améliorer la réussite étudiante, ce qui est regrettable. Sans dire comment, elle compte néanmoins s'appuyer sur le projet « Licence inclusive au bénéfice des étudiants de l'université de Lille » (LIBEL'UL) pour améliorer ses taux de réussite. La formation fonde ses analyses des flux de candidatures et d'inscriptions sur les données quantitatives fournies par la Commission pédagogique de validation et d'admission (CPVA) de l'établissement. Toutefois, l'attractivité de la formation est difficile à apprécier car ces données quantitatives manquent dans le dossier d'autoévaluation (DAE) déposé par l'établissement. La formation ne mène pas d'enquêtes pour compléter les analyses menées par l'observatoire du devenir des étudiants de l'établissement en matière d'insertion professionnelle et de poursuite d'études. La dernière enquête d'insertion professionnelle compte seulement quatre répondants sur six diplômés enquêtés, ce qui rend peu crédibles les statistiques d'insertion professionnelle affichées par la formation. Le compte rendu du conseil de perfectionnement précise toutefois que plus de la moitié des étudiants poursuivent leurs études en intégrant soit la licence professionnelle (LP) *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*, soit la LP *Métiers de la qualité* de l'université de Lille, ce qui indique un taux de poursuite d'études très appréciable.

Conclusion

Points forts

- Une formation à l'écoute du tissu socio-économique et répondant aux enjeux de professionnalisation ;
- Un adossement à la recherche manifeste.

Points faibles

- Un taux de diplomation fragile ;
- Des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants récemment mises en place ;
- Une approche par compétences balbutiante.

Recommandations

- Renforcer les dispositifs d'aide à la réussite, en s'appuyant sur le projet LIBELL'UL et en déployant des contrats pédagogiques de réussite.
- Pérenniser le dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Mettre en place des situations d'apprentissage et d'évaluation et déployer une démarche portfolio.

DEUST TECHNOLOGIE DE L'ORGANISATION DANS LES PROFESSIONS DE SANTÉ

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Technologie de l'organisation dans les professions de santé* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours *Technologie de l'organisation dans les professions de santé*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte 1 078 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 33 étudiants et 44 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Le DEUST *Technologie de l'organisation dans les professions de santé* (*TOPS*) prépare à des métiers de technicien ayant des compétences en analyse et interprétation de données de Santé, afin de répondre aux besoins du marché de l'emploi. La formation est pluridisciplinaire et s'adresse à des titulaires d'un baccalauréat général ou technologique. Elle rencontre plusieurs difficultés : sa capacité d'accueil n'est pas toujours atteinte ; son taux de réussite en première année est faible, le nombre important d'étudiants qui abandonnent ou se réorientent (souvent plus des deux tiers de l'effectif de la première année) aboutit à des nombres réduits d'inscrits et de diplômés en seconde année ; trop peu de professionnels y interviennent ; l'initiation à la recherche n'est pas développée.

La formation dispose d'une maquette organisée en blocs de connaissances et de compétences (BCC) et offre aux étudiants un suivi personnalisé. Chaque étudiant bénéficie d'un entretien avec les responsables de la formation lors de son intégration, permettant de connaître son cursus et ses objectifs, et d'un tutorat. L'enseignement se fait principalement en présentiel et par petits groupes afin de favoriser les échanges avec les enseignants. Ce suivi personnalisé est favorisé par le petit nombre d'étudiants en formation (24 à 30 en première année, huit à 14 en seconde année). D'un point de vue pédagogique, des classes inversées ou encadrées sont mises en place. Enfin, l'équipe pédagogique travaille grâce aux retours des conseils de perfectionnement à l'amélioration de la grille d'évaluation des compétences, à la mise à jour du référentiel de compétences et à l'élaboration de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Le mode d'évaluation des compétences n'est toutefois pas finalisé.

L'équipe pédagogique évalue quantitativement la réussite, l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses étudiants et propose une évolution de la formation. Les étudiants répondent chaque année au questionnaire d'évaluation de la formation et des enseignements en présentiel (d'où un taux de réponse de 100 %). Ces résultats ne sont néanmoins pas donnés dans le compte rendu du conseil de perfectionnement. Celui-ci se réunit une fois par an, intégrant neuf membres dont des représentants du monde professionnel et un étudiant conformément aux attendus. En 2023-2024, au vu des résultats peu satisfaisants de réussite étudiante, le conseil a proposé de modifier le contenu de la formation et ses orientations professionnelles, d'ouvrir en alternance en deuxième année (ce qui est en cours) et d'élargir ses partenariats. Pour renforcer son attractivité et recruter davantage, la formation propose aussi d'intervenir spécifiquement dans les lycées préparant au baccalauréat Sciences et technologies de la santé et du social, qui fournit l'essentiel de ses étudiants. La capacité d'accueil de la formation n'est en effet pas toujours atteinte (25 étudiants inscrits pour 30 places en 2022-2023).

L'objectif de la formation est la professionnalisation, notamment par le biais d'un stage en seconde année, mais les professionnels du secteur d'activité interviennent trop peu. Des liens ont été créés avec le Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Lille et Eurasanté (agence de développement économique dans la filière

Santé). Les étudiants de seconde année réalisent huit semaines de stage, qui valident neuf crédits ECTS. Les professionnels intégrés à l'équipe proposent des terrains de stages, identifient des compétences nécessaires à l'exercice professionnel, et participent au conseil de perfectionnement. Toutefois ces cinq personnes (11 % des 44 enseignants) qui interviennent également dans l'enseignement n'assurent que 55 heures de cours, ce qui est peu et ne représente que 5 % des 1 078 heures du programme. Les professionnels du secteur d'activité devraient dispenser au moins 25 % des enseignements en adéquation avec la finalité du DEUST.

Un enseignement de langue étrangère est intégré à la formation (48 heures de langue anglaise). L'ouverture à l'international n'est pas abordée dans le dossier d'autoévaluation (DAE) déposé par l'établissement. Il n'y a ni mobilité entrante ni mobilité sortante.

La formation ne propose pas d'enseignement théorique ou pratique dédié à une initiation à la recherche. Les étudiants peuvent réaliser leur stage de fin d'études dans les unités de recherche de leurs enseignants, mais aucune donnée chiffrée n'étaye le propos. Un grand nombre d'enseignants-chercheurs (35 personnes) constituent l'essentiel (88 %) de l'équipe pédagogique et assurent 714 heures (66 % des enseignements). Cela pourrait inciter à proposer des enseignements d'initiation à la recherche, fondés sur des connaissances élémentaires, d'autant plus que l'utilisation des données de Santé dans un but de recherche et de gestion s'accroît. Une réflexion sur la formation des étudiants à ces pratiques pourrait être menée.

La réussite étudiante reste faible en première année (seuls 36 % des étudiants inscrits valident tous les crédits ECTS) et le nombre réduit d'étudiants inscrits en seconde année est attribué à un taux d'abandon et de réorientation des étudiants élevé. En effet, en 2022-2023, seuls huit étudiants sont inscrits en seconde année sur les 30 qui étaient en première année l'année précédente. De plus, parmi eux, seuls six seront diplômés (75 % des huit étudiants). Finalement, 20 % seulement des étudiants inscrits en première année de cette promotion sont donc diplômés (chiffres proches de ceux de la promotion précédente). Ces chiffres, associés à une capacité d'accueil raisonnable mais non atteinte en 2020 et 2022 (24 et 25 étudiants pour 30 places), suggèrent une attractivité faible de la formation et de ses débouchés.

Le taux d'insertion professionnelle des diplômés est faible malgré la volonté de professionnalisation de la formation. L'enquête d'insertion à 30 mois fournie ne précise pas l'année d'obtention du diplôme. Elle concerne vraisemblablement les diplômés de 2020, juste avant la période d'observation. Sur 11 diplômés, neuf ont répondu à l'enquête : trois (33 %) sont en emploi ; trois (33 %) sont en poursuite d'études. Les diplômes et mentions suivis en poursuite d'études ne sont pas précisés. Un tiers des étudiants (trois étudiants) est soit en recherche d'emploi, soit dans une situation non précisée, ce qui est élevé, tout comme l'est le délai d'accès au premier emploi (13,7 mois). On peut regretter qu'une analyse plus poussée de l'insertion professionnelle des étudiants, notamment en s'appuyant sur le réseau des alumni, ne soit pas présentée dans le dossier. Celle-ci alimenterait la réflexion engagée par la formation sur l'évolution de son contenu, dans le but d'adapter et élargir les compétences demandées par les nouveaux métiers d'analyse et de gestion des données de Santé.

Conclusion

Points forts

- Une équipe pédagogique engagée et soucieuse de faire évoluer la formation pour s'adapter à ses publics.

Points faibles

- Un nombre insuffisant de professionnels intervenant dans la formation ;
- Un taux de réussite faible en première année ;
- Une absence d'initiation à la recherche ;
- Une attractivité faible de la formation et de ses débouchés ;
- Un taux d'insertion professionnelle faible.

Recommandations

- Intégrer un plus grand nombre d'intervenants professionnels, notamment en profitant de l'élargissement des partenariats.
- Renforcer la réussite en analysant les raisons des faibles taux de réussite et en adaptant l'accompagnement des étudiants.
- Intégrer une initiation à la recherche en données en Santé.
- Renforcer l'attractivité de la formation, par exemple en communiquant sur ses contenus et en présentant l'alternance comme une réelle opportunité de poursuite d'études pour les bacheliers de sciences et technologies de la Santé et du social.
- Améliorer l'insertion professionnelle, notamment en redéfinissant les compétences à acquérir au regard des nouveaux métiers de la gestion des données de Santé.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité de la professionnalisation (participation des professionnels aux enseignements) insuffisante ;
- Taux de réussite insuffisants ;
- Absence d'enseignements dédiés à l'initiation à la recherche ;
- Faible attractivité.

LICENCE CHIMIE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Chimie* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours : *Chimie ; Chimie – option santé ; Qualité et environnement des productions industrielles (QEPI)*. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 1 667 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 1 157 étudiants (dont 127 inscrits dans les deux dernières années du cycle) et 407 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Chimie* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et dans celle de la région. Elle se caractérise par un bon taux de réussite en troisième année de licence (L3), ce qui se traduit par une poursuite d'études très majoritaire (plus de 90 %, par exemple, en 2021 ; sur 69 diplômés, seuls trois n'ont pas poursuivi d'études), notamment dans les masters de l'université de Lille (la moitié). La formation a largement commencé le passage à l'approche par compétences et s'investit dans les nouvelles pratiques pédagogiques et la mise en œuvre de processus de remédiation. L'adossement à la recherche est bon, mais la professionnalisation limitée et l'internationalisation reste encore à développer. Enfin, la baisse récente de l'attractivité est un point de vigilance qu'il convient de surveiller.

La formation est pilote au sein de l'université pour déployer l'approche par compétences (APC). Les programmes de l'offre de formation de 2020 ont été élaborés et structurés en blocs de connaissances et de compétences (BCC) suivant une démarche d'APC. Néanmoins, ces blocs ne sont pas strictement identiques entre la première année (L1), portail commun à huit autres licences, et l'ensemble des deuxième (L2) et troisième (L3) années, et leur lien avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas évident. L'évaluation reste classique pour l'instant mais une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) va être introduite dans la prochaine maquette au semestre quatre, puis progressivement aux autres semestres. Cette transformation a fait l'objet d'une demande lors d'un appel à projet de l'université, demande qui a été abondée. Un calendrier précis a été établi en ce qui concerne le déploiement des SAÉ pour les deux prochaines années, mais aucune mise en place de suivi de compétences par l'utilisation d'un portfolio n'est évoquée.

La formation possède un fort adossement à la recherche, avec une très bonne participation d'enseignants-chercheurs (93 % du volume horaire total), issus de quatre structures de recherche. Un stage obligatoire de deux ou trois mois peut être réalisé dans des laboratoires y compris les laboratoires de l'université puisque 90 étudiants ont été accueillis dans des équipes locales de l'université entre 2021 et 2023. Il n'y a pas de formation spécifique à la recherche bibliographique ou à l'éthique mais ceci est mis en pratique lors des stages ou des projets dans les unités d'enseignement (UE) d'ouverture.

La formation met en place des stratégies pour améliorer la réussite des étudiants en L1, avec un parcours aménagé pour les bacheliers technologiques et un parcours adapté (L1 en deux ans) pour les étudiants « oui-si ». Des actions de soutien sont mises en place, comme du tutorat ou, plus récemment, des contrats pédagogiques de réussite (ConPeRe). Les étudiants en difficulté sont reçus par les responsables pédagogiques des L2 et L3 pour leur donner des conseils. Le taux de réussite en L1 varie de 44 à 62 % (en hausse sur la période considérée), il s'améliore légèrement en L2 (44-69 %) mais il est significativement meilleur en L3, en général supérieur à 80 %. Cependant, la formation ne mène pas d'analyse fine de la réussite étudiante prenant en compte l'origine des étudiants et la mise en place des dispositifs d'aide à la réussite.

La formation développe des pratiques pédagogiques innovantes comme la classe inversée, des capsules vidéo ou l'établissement de grilles critériées pour la validation des compétences. De même, les enseignants se sont approprié des outils disponibles dans Moodle, tels que Wooclap. Les enseignants participent également aux journées pédagogiques annuelles organisées par la faculté et candidatent à des appels à projets comme, par exemple, celui pour le passage à l'approche par compétences. L'université possède des « learning labs », qui sont de nouveaux espaces modulables permettant de travailler avec des pédagogies différentes. Il n'est pas précisé si et comment les étudiants de la formation profitent de ces espaces, encore peu nombreux, mais leur nombre devrait croître grâce au projet du Programme d'investissements d'avenir (PIA) « Licence inclusive au bénéfice des étudiants de l'université de Lille » (LIBEL'UL).

La formation souffre d'un léger défaut d'attractivité. En effet, une baisse des effectifs constante est observée depuis 2020, autant dans le portail de L1 qu'au niveau de la L2 et de la L3, malgré des efforts de communication (participation aux salons de l'étudiant, journées portes ouvertes, implication dans le PIA obtenu en 2019, dispositif d'aide à l'orientation « À vous le sup' », etc.). Les étudiants de L2 de la licence accès santé (L.AS), adossée à la formation, ne poursuivent pas en L3. L'effectif du parcours *QEPI*, stable durant la période d'évaluation (autour de 20 étudiants en L3) n'est plus que de huit étudiants en 2023-2024. Cette baisse est probablement à mettre en relation avec l'ouverture de la troisième année du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Chimie* cette même année. L'ouverture prochaine (2024-2025) de ce parcours en apprentissage est toutefois un point positif qui devrait redynamiser la formation. La licence *Chimie* laisse trop peu de place à l'interdisciplinarité et gagnerait à introduire des modules davantage tournés vers la biologie. Cette possibilité a fait l'objet de réflexions lors du dernier conseil de perfectionnement qui mériteraient d'être poursuivies, d'autant plus que les étudiants provenant d'un parcours de biologie sont majoritaires en L3 *QEPI*.

La formation intègre quelques éléments de professionnalisation, comme des UE d'aide à l'orientation ou de projet de l'étudiant et un stage obligatoire en L3 qui peut être réalisé en entreprise. Néanmoins, il y a peu de contact avec le mode social et économique, hormis dans le parcours *QEPI* qui comporte un certain nombre d'intervenants professionnels (15 % du total des intervenants). Les contacts avec le monde social et économique se font lors du conseil de perfectionnement ou lors de soutenances de stages. La formation, bien que ne proposant pas de parcours spécifique dédié à la formation continue (FC), a accueilli sur la période 10 candidats sous ce statut. Il n'existe pas de possibilité d'alternance pour l'instant, mais le parcours *QEPI* sera proposé en apprentissage en 2024-2025.

La formation dispose d'outils de pilotage, notamment d'un conseil de perfectionnement annuel, qui regroupe des enseignants, des étudiants et quelques professionnels (en 2024, seul un sur les trois prévus était présent). Ce conseil est l'occasion de faire un bilan critique (présentation de statistiques - effectifs, réussite) de la formation et de discuter de son évolution. Jusqu'à présent, il n'existait pas de questionnaire étudiant pour étayer ce bilan mais un tel dispositif devrait être mis en place pour l'évaluation des formations en 2023-2024. Des commissions pédagogiques paritaires (CPP) associant enseignants et étudiants sont réunies cependant chaque semestre. Elles sont l'occasion de faire un point sur les enseignements et de remarquer d'éventuelles difficultés, ces réunions font l'objet d'un compte rendu. On peut regretter que le conseil de perfectionnement ait lieu en même temps que les autres conseils de perfectionnement des formations du département Chimie, ce qui réduit d'autant la participation des étudiants de la licence, ainsi que celle des professionnels du secteur, et ne favorise pas des analyses centrées sur la formation.

Enfin, la formation est encore très peu ouverte à l'international. Une UE d'anglais est proposée aux semestres deux, trois et cinq pour un volume total de 60 heures et neuf crédits ECTS. Cependant, aucun cours disciplinaire n'est enseigné en anglais. Durant la période évaluée, on note très peu de mobilités encadrées (seulement trois mobilités : deux entrantes et une sortante) et la formation n'inclut pas de préparation à la mobilité. Néanmoins, des perspectives pour une plus large ouverture de la formation à l'international sont à noter avec un projet de signature d'une convention pour l'ouverture d'un double diplôme avec une université francophone vietnamienne, l'université des Sciences et technologies de Hanoï. D'autres perspectives seraient à étudier, notamment des rapprochements avec des universités frontalières, notamment des universités belges francophones.

Conclusion

Points forts

- Un solide adossement à la recherche ;
- Un excellent taux de réussite en L3 qui conduit à une très forte poursuite d'études ;
- Un passage à l'approche par compétences en voie de finalisation.

Points faibles

- Une diminution de l'attractivité ;
- Une professionnalisation limitée ;
- Un processus d'amélioration continue perfectible ;
- Un manque d'ouverture à l'international.

Recommandations

- Améliorer l'attractivité du parcours *QEPI* en faisant témoigner par exemple des anciens étudiants en L2 *Chimie* et dans les formations voisines (bachelor universitaire de technologie, brevet de technicien supérieur) et en envisageant un rapprochement avec la licence professionnelle *Chimie industrielle*.
- Améliorer la professionnalisation notamment en renforçant les liens avec le tissu industriel local, en améliorant la participation des professionnels dans l'enseignement et dans le conseil de perfectionnement.
- Ajuster la composition du conseil de perfectionnement au périmètre de la mention (membres étudiants et professionnels) et améliorer le processus d'évaluation des enseignements et de la formation.
- Ouvrir la formation à l'international, notamment en prévoyant de dispenser certains enseignements en anglais et en favorisant la mobilité sortante d'étudiants (meilleure information et bourses) ou en envisageant des rapprochements avec les universités francophones belges.

LICENCE ÉLECTRONIQUE, ÉNERGIE ÉLECTRIQUE, AUTOMATIQUE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Électronique, énergie électrique, automatique* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Électronique, énergie électrique, automatique ; Ingénierie électrique*. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 1 722 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 1 282 étudiants (dont 380 inscrits dans les deux dernières années du cycle) et 372 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Électronique, énergie électrique, automatique* (*EEA*) est une formation atypique dont la singularité réside dans le grand nombre d'étudiants internationaux qui composent ses effectifs de deuxième et de troisième année (L2 et L3). La formation met en avant des taux de réussite élevés et un fort taux de poursuite d'études vers les masters locaux. Son conseil de perfectionnement est opérationnel. Avec une équipe pédagogique presque exclusivement composée d'intervenants académiques, son ouverture vers le milieu professionnel est marginale et les publics peu diversifiés. Les méthodes pédagogiques sont peu variées, la mise en place de l'approche par compétences est inaboutie.

La formation compense une faible attractivité au national par un recrutement à l'international et accompagne à la réussite ses étudiants. À l'issue d'une première année (L1) commune, les étudiants sont amenés à s'orienter vers une des neuf mentions de licence constituant le portail *Sciences exactes et sciences de l'ingénierie* (*SESI*). Bien qu'en moyenne sur la période 600 étudiants valident leur L1 (62 % de réussite en 2022-2023), seulement 15 à 20 étudiants optent pour la mention *EEA*, mettant clairement en évidence un déficit d'attractivité de la formation au niveau local et une communication trop timide pour conforter ces effectifs. Un large recrutement s'opère à l'international *via* les plateformes « Études en France » et « eCandidat » pour compléter les effectifs et amener le nombre des étudiants à 90 en deuxième année (L2) et à 162 en troisième année (L3). Les taux de réussite sont plutôt bons, entre 44 et 62 % en L1 sur la période. Ils s'améliorent en L2 (60-75 %) et s'établissent en L3 à des valeurs comprises entre 63 et 80 %. Ces résultats sont certainement à mettre au crédit d'une attention particulière portée par la formation à l'accompagnement à la réussite : parcours aménagé et adapté en L1, enseignements de remédiation en L2, parcours spécifique en L3, déploiement des contrats pédagogiques de réussite (ConPeRe) en 2023, tutorat, accompagnement par les responsables. En ce sens, le parcours *Ingénierie électrique* adapté aux étudiants internationaux ou issus de baccalauréats technologiques montre des taux de réussite peu différents de ceux du parcours *EEA*, notamment en 2023 (77 % en *EEA* et 75 % en *Ingénierie électrique*). La poursuite d'études concerne la presque totalité des diplômés avec 71 % des diplômés du parcours *Ingénierie électrique* et 80 % des diplômés du parcours *EEA* poursuivant leur cursus dans l'établissement.

La formation a mis en place son conseil de perfectionnement et vient de déployer des enquêtes d'évaluation des enseignements. Des commissions pédagogiques paritaires donnant lieu à la rédaction de comptes rendus de suivi sont tenues chaque semestre. Au cours de celles-ci, enseignants et étudiants discutent des cours et des difficultés rencontrées. Pour compléter, depuis l'année universitaire 2023-2024, des questionnaires d'évaluation des enseignements et de la formation sont également mis en place chaque semestre avec un bon taux de retour (80 %). Cette démarche récente doit être pérennisée dans tous les niveaux du cycle. La formation réunit son conseil de perfectionnement tous les ans. Sa composition est équilibrée entre représentants du monde académique, représentants du monde socio-économique et représentants étudiants (sept académiques, cinq professionnels et trois étudiants et alumni). Le conseil de perfectionnement analyse l'attractivité de la formation, la réussite et le devenir des étudiants, le recrutement. Il procède à une analyse « forces, faiblesses, opportunités

et menaces » (FFOM), ce qui permet de mener une véritable analyse du fonctionnement de la formation, ainsi qu'une réflexion sur son devenir.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche reposant sur la participation des enseignants-chercheurs. 299 enseignants-chercheurs (issus principalement des sections 61, 63 et 68 du Conseil national des universités, CNU) interviennent dans la formation pour un volume horaire total d'environ 1 650 heures, soit 96 % des heures de la maquette. Les dispositifs spécifiques permettant l'initiation à la recherche sont peu nombreux en dehors des contenus de cours disciplinaires irrigués par les travaux de recherche des enseignants-chercheurs. Un projet de troisième année (L3) et des possibilités de stages optionnels permettent aux étudiants (un seul étudiant concerné sur la période) de se confronter plus directement aux problématiques de la recherche scientifique, ce qui est peu. En option, un parcours « recherche renforcée » est également accessible en L1, mais n'est pas poursuivi en L2 et L3.

La formation est ouverte à l'international, hors dispositifs de mobilité encadrés. Elle n'enregistre aucune mobilité encadrée sur la période mais accueille, en 2022-2023, parmi ses effectifs de deuxième et troisième année, 166 étudiants internationaux ce qui représente presque deux tiers des effectifs. Cette arrivée massive conduit à un doublement des effectifs entre la L2 et la L3. Par ailleurs, la formation inclut des cours de langue anglaise pour un volume de 108 heures et offre la possibilité d'un enseignement de français langue étrangère (FLE) par l'unité d'enseignement (UE) « Projet étudiant ».

La formation segmente les enseignements en six blocs de connaissances et de compétences (BCC) mais ne convainc pas de la réelle mise en place de l'approche par compétences (APC). La formation est organisée en deux BCC généralistes couvrant la première année et quatre BCC spécifiques à la licence *EEA*. Le détail de la maquette et la dénomination des UE associées aux trois blocs disciplinaires : « Outils de calcul pour l'EEA », « Concepts en EEA » et « Travaux pratiques en EEA » peinent à convaincre d'une approche par compétences. La formation n'affiche pas explicitement de situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), toutefois les BCC cinq (« Mise en œuvre de méthodes et outils dans le champ disciplinaire EEA ») et six (« Développement personnel », regroupant l'ensemble des travaux pratiques, projets et stages) donnent lieu à des évaluations en situation d'apprentissage. Le e-portfolio n'est pas déployé mais les étudiants ont la possibilité de conserver une trace des compétences qu'ils ont acquises au moyen du portefeuille d'expérience et de compétences (PEC). La formation permet l'individualisation des parcours et certaines expériences extracurriculaires peuvent être valorisées dans l'UE « Projet de l'étudiant ». La certification PIX associée à l'UE « Culture et compétences numériques » a concerné 252 étudiants sur la période. L'innovation pédagogique est adaptée aux objectifs de la formation et repose sur une approche projet qui privilégie aux travaux pratiques classiques des mini-projets organisés au sein du département EEA dans des salles spécifiquement dédiées : salles projet et « fablabs ».

Enfin, la formation ne tisse pas suffisamment de liens avec le monde socio-économique. Elle interagit peu avec le tissu socio-économique. Elle n'intègre pas de stage obligatoire en L3 et n'est pas ouverte à l'alternance. Si quelques professionnels interviennent en première année du cycle pour un volume total de 73 heures, aucun professionnel n'intervient en deuxième et troisième année. Leur participation à la formation se limite à des journées de présentation des métiers et à une présence au sein du conseil de perfectionnement. Les représentants du monde socio-économique n'assurent que 4 % des heures de cours de la maquette, ce qui est extrêmement faible. La formation a pris conscience du problème et mène des réflexions pour intégrer plus de professionnels dans la maquette de la prochaine accréditation, ce qu'il convient d'encourager.

Conclusion

Points forts

- Des taux de réussite élevés ;
- Une prise en compte adéquate des publics accueillis et de leurs spécificités.

Points faibles

- Une faible ouverture vers le milieu socio-économique ;
- Une approche par compétences tout juste initiée ;
- Des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants toutes récentes.

Recommandations

- Augmenter la part des interventions des professionnels des secteurs d'activité dans la formation.
- Déployer l'approche par compétences en proposant notamment des situations d'apprentissage et d'évaluation et en adoptant une démarche portfolio.
- Pérenniser les enquêtes anonymes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

LICENCE GÉNIE CIVIL

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Génie civil* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours *Génie civil*. La formation est portée par l'École polytechnique universitaire de Lille (Polytech Lille) et comporte 1 062 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 429 étudiants et 43 enseignants permanents et non permanents.

Propos liminaire

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire en matière de données qualitatives et quantitatives et d'analyses dans plusieurs thématiques et ne permet pas de procéder à une évaluation de celles-ci ni à une évaluation complète de la formation.

Analyse globale

La licence *Génie civil* s'inscrit de manière cohérente dans l'offre de formation de l'université, notamment en raison de son alignement avec les objectifs pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. La première année de la licence (L1) est commune avec d'autres licences de la faculté des Sciences et technologies (FST), permettant une spécialisation progressive dès le deuxième semestre vers le génie civil. La licence prépare les étudiants à des poursuites d'études en master de génie civil et génie urbain, ou en écoles d'ingénieurs. Des modules spécifiques en réponse aux enjeux de transition énergétique et climatique, tels que le diagnostic et la réhabilitation des bâtiments, figurent dans la maquette des enseignements. La formation bénéficie de partenariats avec des entreprises publiques et privées (comme Vinci Construction) et des laboratoires de recherche associés, ce qui enrichit l'offre de formation par des projets pratiques et apporte des opportunités de stages. De plus, ouverte à l'international, elle propose un parcours à l'université de Hohai en Chine. Mais la formation comporte des points faibles majeurs : l'absence d'un dispositif d'amélioration continue à l'échelle de la mention et un suivi défaillant des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle.

La licence *Génie civil* est ouverte à l'international grâce à un partenariat établi avec l'université de Hohai en Chine où est proposé un parcours délocalisé de cette même licence. Toutefois, rien ne détaille le cadre et les modalités de ce partenariat : type de partenariat, déclinaison de la formation dans l'université partenaire, organisation d'échanges, etc. La formation n'indique pas de mobilité encadrée, entrante ou sortante, pour la période, mais elle accueille cependant de nombreux étudiants internationaux, avec 88 inscrits en 2022-2023 sur la deuxième (L2) et la troisième année (L3), ce qui reflète son attractivité au-delà des frontières françaises. La formation inclut des unités d'enseignement (UE) de formation aux compétences linguistiques : la maquette des enseignements montre la présence de 72 heures d'enseignement d'anglais pour neuf crédits ECTS aux semestres trois, quatre et cinq. La maquette n'est pas donnée pour les semestres un et deux, ce qui ne permet pas de vérifier la présence d'enseignement de langue et le dossier d'autoévaluation rempli par l'établissement ne précise pas le nombre total d'heures de langue étrangère.

Le lien à la recherche n'est établi que par la seule contribution des enseignants-chercheurs. Au total, 24 enseignants-chercheurs, majoritairement rattachés à la section 60 du Conseil national des universités (CNU) sont impliqués dans la formation. Ils interviennent pour 619 heures d'enseignement, soit 58 % des heures de la maquette, et assurent un cadre scientifique de qualité et un lien direct avec les laboratoires de recherche associés (laboratoire de Mécanique, multiphysique, multi-échelle (LaMcube) et laboratoire de Génie civil et géo-environnement, LGCgE). Ces laboratoires d'adossement constituent également des terrains de stage privilégiés pour les étudiants de la formation, mais le dossier ne précise pas le nombre d'étudiants accueillis pendant la période. Il est surprenant de ne retrouver aucune description d'éléments d'initiation à la recherche

alors que des projets et la rédaction d'un mémoire figurent dans la maquette mais sans être considérés comme des éléments pouvant y contribuer.

Des professionnels participent aux enseignements et à la formation des étudiants mais leur apport n'est pas précisé. On compte 11 intervenants professionnels qui participent à hauteur de 218 heures, soit 21 % des heures de la maquette. Toutefois, cette participation n'est pas détaillée en dehors d'un concours à la présentation d'une demi-journée des métiers. Un stage de huit semaines minimum est obligatoire en L3, point appréciable car permettant à tous les étudiants de découvrir le monde professionnel. Une ouverture à l'alternance n'est encore qu'à l'état de projet, faute de moyens humains pour la déployer. Un diplôme professionnalisant de niveau bac+3 est évoqué mais, là encore, ce point n'est pas suffisamment explicité. Trois stagiaires de formation continue ont été inscrits dans la formation qui ne déploie pas d'ingénierie spécialement adaptée pour ce public. En l'absence de l'enquête d'insertion professionnelle menée par l'observatoire de l'université (non jointe au dossier), l'insertion professionnelle directe des diplômés ne peut être appréciée. De même, des incohérences dans le tableau de suivi du devenir des diplômés ne permettent pas d'estimer la part d'étudiants en poursuites d'études, ce qui est regrettable.

La formation décline sa maquette en blocs de connaissances et de compétences (BCC), mais l'intitulé des blocs persuade difficilement d'une réelle mise en place de l'approche par compétences (APC) dans la formation : il n'est pas fait mention d'un référentiel de compétences et les intitulés des blocs (« Dimensionnement de structures », « Structures et géotechniques », etc.) ne sont pas déclinés en savoir-faire ou savoir-agir. Il n'est fait aucune mention de situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), mais les projets et stages sont évalués par compétences. La formation n'a pas mis en place le e-portfolio et aucune certification PIX n'a été validée.

La formation met en place des pratiques pédagogiques adaptées à ses objectifs, ainsi que des actions de soutien pour favoriser la réussite des étudiants. Avec l'appui de Polytech Lille, la formation est en mesure d'assurer à ses étudiants des conditions d'accueil de qualité avec la mise à disposition d'un ensemble de salles de travaux pratiques et de projets, équipées et appropriées aux enseignements. En outre, la formation utilise le contrôle continu intégral dans toutes les unités d'enseignement, ce qui favorise un suivi régulier et une évaluation formative des étudiants. Ce dispositif est accompagné d'un suivi personnalisé, incluant des entretiens systématiques avec les étudiants en difficulté, ce qui contribue à instaurer un climat de confiance avec l'équipe pédagogique et à encourager un investissement accru des étudiants dans leur formation. Tout ceci a permis à la formation d'afficher des taux de réussite en 2022-2023 à hauteur de 64 % en L2 et 80 % en L3. On regrettera l'absence d'analyse concernant l'année 2021-2022 avec une chute de 20 % des taux de réussite. De même, aucune donnée ne permet d'apprécier la réussite en L1, ce qui interroge quant à une bonne appropriation par les responsables de formation de l'organisation de la licence. En ce sens, la formation est accessible à partir d'un portail commun de L1 : *Sciences exactes et sciences de l'ingénierie* (*SESI*), mais seul l'effectif des groupes *Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech* (PEIP) est comptabilisé dans les effectifs de L1 pour la formation.

La formation ne suit pas son attractivité et ne l'analyse que très partiellement. Aucune information ne permet d'apprécier l'attractivité de la formation, ni les actions mises en place pour la soutenir. Le dossier ne précise pas non plus la part des effectifs de L2 issue de première année de licence et celle issue d'un recrutement externe *via* la plateforme « Études en France » même si le dossier mentionne un pourcentage global de 40 % d'étudiants internationaux dans la formation.

Le dispositif d'amélioration continue n'est pas opérationnel. Aucune information n'est fournie concernant d'éventuels dispositifs d'évaluation interne. Si la formation rapporte l'existence d'un conseil de perfectionnement, son installation effective ne peut être attestée par le contenu du compte rendu annexé qui ne relate que des points relatifs au cycle d'ingénieurs Polytech.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche de qualité ;
- Des partenariats industriels solides ;
- Une ouverture à l'international renforcée par un partenariat avec l'université de Hohai.

Points faibles

- Un manque de suivi et d'analyse des parcours étudiants et du devenir des diplômés ;
- Un conseil de perfectionnement qui n'est pas uniquement dédié à la formation ;
- Une absence de dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

Recommandations

- Assurer un suivi et une analyse du recrutement et de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Renforcer le dispositif d'amélioration continue en circonscrivant le conseil de perfectionnement à la mention, en adaptant sa composition et en recentrant ses analyses sur la formation.
- Mettre en place une évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants dans un objectif d'amélioration continue.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Absence de suivi et d'analyse des parcours étudiants et du devenir des diplômés ;
- Absence de dispositif d'évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants.

LICENCE INFORMATIQUE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Informatique* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours : *Informatique ; Informatique-option renforcé recherche ; Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (*MIAGE*). La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 1 696 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 1 472 étudiants (dont 579 inscrits dans les deux dernières années du cycle) et 414 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Informatique* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle bénéficie d'un adossement à la recherche solide, avec une participation importante de chercheurs et d'enseignants-chercheurs. Le lien avec l'environnement socio-économique est bien établi et elle propose un stage obligatoire de 12 semaines pour familiariser les étudiants à leur futur environnement professionnel. La formation peine cependant à attirer de nouveaux candidats avec un nombre d'inscrits à la baisse en deuxième et troisième années (L2 et L3) et son taux de diplomation questionne. Le dispositif d'amélioration continue reste encore perfectible avec un conseil de perfectionnement non spécifique à la formation.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche significatif et offre des opportunités de formation par la recherche. Cet adossement se traduit par l'intervention de 311 enseignants-chercheurs et chercheurs, soit 75 % des intervenants de la formation. Ils assurent 1 276 heures d'enseignement (75 % des heures de la maquette) avec une participation importante d'enseignants-chercheurs du Centre de recherche en informatique, signal et automatique de Lille (CRIStAL). Une unité d'enseignement de 24 heures « Démarche scientifique » est proposée au cinquième semestre et pour les étudiants les plus motivés par la recherche, un parcours *Informatique-option recherche* est accessible dès la première année de licence et pour tout le cycle depuis 2022-2023. Les étudiants ont la possibilité de réaliser leur stage obligatoire de troisième année au sein des structures de recherche de l'université de Lille et de l'Institut national de recherche en informatique et automatique (Inria), ainsi, une vingtaine d'étudiants sont accueillis au sein du laboratoire CRIStAL.

La formation interagit fortement avec les professionnels du secteur et intègre des éléments de professionnalisation. L'implication du tissu socio-économique dans la licence est significative pour une licence généraliste. Un nombre important de professionnels (42) assure 306 heures d'enseignement, soit 18 % des heures de la maquette et leur participation au conseil de perfectionnement permet à la formation de s'informer des évolutions du secteur. Un stage obligatoire de 12 semaines est inclus dans le cursus de formation au semestre six et l'organisation des soutenances, tout comme l'organisation de journées métiers, favorise le rapprochement de la formation et du milieu professionnel. Si la formation est bien ouverte à la formation continue (19 stagiaires accueillis sur les trois années d'observation), aucune modalité adaptée n'est mise en place. L'alternance n'est pas évoquée pour la formation bien qu'elle constitue une modalité de choix pour développer la professionnalisation.

L'équipe enseignante a construit la formation à partir des compétences nécessaires pour la discipline et met en place de nouvelles pratiques pédagogiques. La maquette est constituée de huit blocs de connaissances et de compétences qui ont permis d'identifier les objectifs d'apprentissage et de définir les méthodes pédagogiques adaptées pour acquérir les compétences visées. Cependant, les évaluations ne sont pas encore réalisées sous la forme de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) par blocs de compétences, mais classiquement au sein de chaque unité d'enseignement. La mise en place de SAÉ permettrait pourtant, en associant une démarche portfolio, d'évaluer et de suivre le développement des compétences. Des formations sur l'innovation pédagogique sont proposées aux enseignants qui ont ainsi déployé de nouvelles

pratiques pour améliorer la réussite des étudiants (classes inversées, questionnaires à choix multiples interactifs, jeux sérieux, capsules vidéo). La formation met également en œuvre différents dispositifs pour faciliter les échanges et le partage de pratiques entre les enseignants (réunions, journée pédagogique annuelle), stratégie efficace pour amener les enseignants à adopter de nouvelles pratiques. Deux enseignantes ont suivi le diplôme universitaire (DU) sur la pédagogie universitaire en lien avec l'approche par compétences proposé à l'université, ce qui est assez rare pour être souligné. Les étudiants peuvent passer la certification des compétences numériques (PIX), sur la base du volontariat, mais un seul étudiant l'a fait en 2022-2023, ce qui est un peu surprenant dans le cadre d'une formation en informatique.

La formation perd en attractivité, le nombre d'étudiants inscrits et les résultats sont en baisse, ce qui pose question. La première année de la formation est commune à huit autres licences de l'université (portail *Sciences exactes et sciences de l'ingénierie - SESI*) et offre un large choix de parcours et d'orientation. Le parcours informatique de deuxième année (L2) a accueilli 209 étudiants en 2022-2023 mais ce nombre est en diminution constante sur la période (avec une baisse de 30 % en trois ans), tout comme le nombre d'étudiants en troisième année (L3), qui est passé de 286 à 219. Pourtant, la formation mène un travail important de communication pour présenter la formation et les métiers accessibles. Comme le signale le dossier d'autoévaluation, l'ouverture d'un bachelor universitaire de technologie (BUT) a affecté le vivier de recrutement en L2 et L3, celui-ci constituant dorénavant une offre concurrente pour un même niveau de diplomation. Si les taux de réussite en deuxième année sont stables mais faibles (autour de 50 %), les résultats de troisième année sont à la baisse (passant de 70 à 52 % entre la première et la dernière année évaluée) ce qui constitue un point de vigilance. La formation assure un suivi des taux de réussite et propose des solutions de remédiations (tutorat, entretiens, conseils sur les méthodes de travail), mais celles-ci s'avèrent peu efficaces. D'autres dispositifs d'accompagnement à la réussite restent à imaginer : mise en place des contrats pédagogiques de réussite, dispositifs en lien avec le projet « Licence inclusive au bénéfice des étudiants de l'université de Lille » (LIBEL'UL). Pour les diplômés, la poursuite d'études reste l'option privilégiée, notamment vers les masters *Informatique* et *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (*MIAGE*).

La formation déploie des dispositifs d'évaluation interne mais son conseil de perfectionnement (CP) n'est pas circonscrit à la mention et sa composition est déséquilibrée. L'évaluation des enseignements et de la formation repose depuis la rentrée 2023-2024 sur un questionnaire d'évaluation, des commissions pédagogiques paritaires semestrielles tenant lieu jusque-là d'organe de concertation et d'échange entre enseignants et étudiants. Un conseil de perfectionnement est réuni chaque année mais celui-ci est commun à trois masters (*Data science, MIAGE* et *Informatique*) en plus de la licence. Compte tenu de son large périmètre d'analyse, on peut douter que ce CP permette un niveau de discussion suffisamment centré sur la mention pour attester de la pleine qualité de son processus d'amélioration continue, ce que corrobore d'ailleurs le compte rendu du dernier conseil de perfectionnement. Par ailleurs, si ce conseil comprend un nombre important d'acteurs professionnels (12 membres) et académiques (11 membres), seuls deux étudiants (tous en master) et un alumni en sont membres. Aucun étudiant de la licence ne participe à ce conseil, ce qui ne permet pas de porter la parole des usagers de la licence *Informatique*.

L'ouverture à l'international de la formation est en perspective. La formation propose un enseignement de langue anglaise pour un volume de 84 heures. Elle n'intègre pas d'enseignements en anglais, cependant la documentation utilisée et les développements informatiques demandés dans le cadre des enseignements sont en anglais, de même que le résumé du rapport de stage qui doit être produit. Le nombre de mobilités étudiantes entrantes et sortantes est très faible, 13 mobilités sortantes uniquement sur la période d'observation. Si la formation ne propose pas de dispositifs de préparation à la mobilité qui lui seraient propres, une aide à la mobilité est offerte au niveau du département et de la faculté. La formation ne propose pas de parcours diplômant international mais une convention de double diplôme avec l'University of Science and Technology d'Hanoï (USTH) au Vietnam a été signée et sera effective à la rentrée 2024.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche de qualité ;
- Des relations solides avec l'environnement socio-économique ;
- Une équipe pédagogique impliquée en matière d'innovation pédagogique.

Points faibles

- Un taux de réussite insuffisant en L2 et en baisse en L3 ;
- Un conseil de perfectionnement commun à plusieurs mentions et dont la composition est déséquilibrée ;
- Une démarche d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants à consolider ;
- Une approche par compétences peu aboutie.

Recommandations

- Améliorer le taux de réussite en proposant notamment des dispositifs de remédiation plus efficaces en s'appuyant, par exemple, sur le projet LIBEL'UL et les contrats pédagogiques de réussite.
- Organiser un conseil de perfectionnement circonscrit à la licence et revoir sa composition en augmentant notamment la représentation des étudiants de la formation.
- Systématiser les enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Poursuivre la mise en place de l'approche par compétences en concevant des SAÉ et en adoptant une démarche portfolio.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Taux de réussite insuffisants en deuxième et troisième année.

LICENCE INFORMATIQUE, MATHÉMATIQUES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Informatique, mathématiques* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Formation et communication en sciences* (*FOCUS*) ; *Informatique-mathématiques*. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 1 728 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 1 164 étudiants (dont 579 inscrits dans les deux dernières années du cycle) et 380 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Informatique, mathématiques* est une formation pluridisciplinaire en adéquation avec la politique de l'établissement. Construite pour permettre l'acquisition d'une double compétence, elle a également une place cohérente dans l'offre de formation. Le parcours *Informatique-mathématiques* est sélectif à partir de la seconde année. Le parcours *FOCUS*, principalement dédié aux métiers de l'enseignement, est commun à d'autres licences de la Faculté des sciences et technologies (FST). La formation bénéficie d'un adossement à la recherche, avec un taux d'encadrement de qualité. Les effectifs sont en augmentation mais restent faibles. Les éléments de professionnalisation sont limités. La formation continue est peu développée et l'alternance n'est pas proposée. Sur la période, la formation n'a pas d'offre spécifique à l'international et n'affiche aucune mobilité étudiante.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche significatif. Il se manifeste d'une part par l'intervention d'un nombre important d'enseignants-chercheurs (333 ; 87 % des 380 membres de l'équipe pédagogique) qui assurent 1 655 heures d'enseignement sur le cycle (95 % des heures étudiant de la maquette). La première année de la formation étant commune à huit autres mentions (portail *Sciences exactes et sciences de l'ingénierie*, *SESI*) et le parcours *FOCUS* étant pluridisciplinaire, tous ne sont pas spécialistes en mathématiques et en informatique, sauf respectivement 74 et 61 d'entre eux, compte tenu des mutualisations avec les licences propres à ces deux disciplines. Ces enseignants-chercheurs sont issus des structures de recherche en mathématiques et informatique de l'établissement. La formation à et par la recherche est répartie dans l'ensemble des unités d'enseignement disciplinaire de deuxième et de troisième année (L2 et L3). La licence propose également 20 heures d'initiation à la recherche. Les étudiants sont notamment impliqués dans les séminaires de laboratoires. Ils ont, de plus, la possibilité de réaliser leur stage de L3 au sein des structures de recherche de l'université de Lille ou de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria).

Le processus d'amélioration continue est récent, mais la formation n'a pas de conseil de perfectionnement propre. En effet, les discussions concernant la licence *Informatique, mathématiques* sont abordées dans le même conseil de perfectionnement que celui de cinq autres formations du département Mathématiques, dont deux masters. S'il favorise la mise en cohérence de l'offre, ce périmètre très large ne garantit pas que toutes les parties prenantes de la formation soient représentées, ni qu'un temps suffisant soit accordé à la formation dans une perspective d'amélioration continue. D'ailleurs, on ne sait pas si au moins un étudiant de la formation est représenté dans ce conseil. Néanmoins, celui-ci se réunit une fois par an pour discuter des objectifs et évolutions possibles de la formation. Sur la période d'observation, aucune évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants n'a été réalisée. La formation a en revanche mis en place des commissions pédagogiques paritaires (enseignants-étudiants) comme lieu d'échanges. Les premières évaluations ont été réalisées en 2023-2024 et le processus doit être développé pour renforcer la démarche d'amélioration continue.

L'équipe enseignante a construit la formation sur la base de compétences, sans toutefois avoir encore conçu de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), et met en place de nouvelles pratiques pédagogiques. La maquette est constituée de six blocs de connaissances et de compétences (BCC). La mutualisation complète

des enseignements avec les licences *Mathématiques* et *Informatique* en L2 et L3 réduit les coûts et garantit la soutenabilité de l'offre. Le déploiement d'une approche par compétences (APC) plus aboutie au sein de la formation dépend donc de l'avancée de ces deux autres formations. Les enseignants ont déployé de nouvelles pratiques pour améliorer la réussite étudiante (classes inversées, questionnaires à choix multiples interactifs, jeux sérieux, capsules vidéo). Deux enseignantes du département Informatique ont suivi le diplôme universitaire (DU) sur la pédagogie en lien avec l'APC proposé par l'université, ce qui est assez rare pour être souligné. Les étudiants peuvent acquérir des compétences complémentaires (unité d'enseignement (UE) « Projet de l'étudiant » en première année) mais le nombre d'étudiants s'emparant de cette possibilité n'est pas précisé. Aucun étudiant n'a obtenu la certification PIX, ce qui peut s'expliquer par le fait que la formation propose une unité d'enseignement « Cultures et compétences numériques » qui reprend 16 compétences du référentiel PIX. La formation offre une UE à distance (cours asynchrone) pour un volume de 10 heures (UE « Projet de l'étudiant-intégration »).

La formation assure un suivi régulier de ses étudiants et de leur réussite, mais, créée en 2020, elle est encore peu attractive. Les effectifs du portail *SESI* de première année sont assez élevés (1 003 étudiants en 2022-2023). Concernant le parcours *Informatique-mathématiques*, qui est sélectif en L2, les effectifs sont en hausse (de cinq étudiants en 2020-2021 à 27 en 2022-2023). L'attractivité de la formation est en augmentation mais reste fragile. Celle-ci est le résultat des actions de communication réalisées par l'équipe enseignante (salons, journées portes ouvertes, présentation dans les lycées) qui devront être renforcées pour que la formation trouve son public. L'offre est cohérente avec les autres formations et des passerelles sont possibles avec d'autres licences. Les taux de réussite en L3 sont bons mais doivent être relativisés (100 % en 2021-2022 avec seulement deux étudiants inscrits, 66 % en 2022-2023 avec quatre diplômés pour six inscrits). La formation bénéficie d'une très bonne articulation avec les masters de l'établissement, comme les masters *Data science ; Mathématiques,* parcours *Calcul scientifique ; Informatique,* parcours *Internet des objets* (*IOT*). Les données sur la poursuite d'études sont limitées mais les deux diplômés de 2021-2022 ont poursuivi leurs études en master ou en école d'ingénieurs.

La formation entretient des relations limitées avec le monde social, économique et culturel et intègre peu d'éléments de professionnalisation. La participation d'intervenants professionnels dans la formation se limite à des interventions en première année (21 professionnels pour un volume de 73 heures d'enseignement). Aucune intervention n'est proposée en L2 et L3, ce qui est regrettable. La professionnalisation se décline sous la forme de projets en L2 et d'un stage de huit semaines en L3 valorisé par six crédits ECTS. Ce stage était obligatoire jusqu'en 2022-2023. Il est désormais facultatif car les étudiants ont des difficultés à trouver des stages par manque de certaines compétences (technologies web). Ne pas avoir inclus ces compétences dans l'offre de formation ni avoir essayé de valoriser les compétences acquises auprès des entreprises pose question. Des stages optionnels sont également proposés aux semestres deux et quatre, mais aucun étudiant ne s'est emparé de cette possibilité. Selon l'équipe enseignante, les échanges avec les partenaires socio-économiques sont réalisés principalement lors des soutenances de stages, ou lors du conseil de perfectionnement des licences *Informatique* et *Mathématiques*. Si la formation affiche la possibilité d'accueillir un public de formation continue, aucune modalité adaptée n'est mise en place, des aménagements sont néanmoins possibles. La formation n'envisage pas de développer l'alternance.

L'ouverture à l'international est limitée. Elle se concrétise par un enseignement de la langue anglaise qui n'est pas utilisée durant les cours disciplinaires, mais dans le cadre des développements informatiques et dans la documentation demandée dans les enseignements. Le volume des cours d'anglais est de 96 heures réparties sur les semestres deux à six, soit un volume moyen inférieur à 20 heures par semestre, ce qui est dans la moyenne. La certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est proposée aux étudiants mais aucun étudiant n'a été certifié sur la période. La mobilité n'est pas obligatoire mais encouragée. Aucun dispositif de préparation à la mobilité n'est proposé, mais le référent relations internationales du département apporte une aide aux étudiants qui souhaiteraient effectuer une mobilité. Aucune mobilité sortante n'a été réalisée sur la période.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche de très bonne qualité ;
- Une formation construite sur la base de compétences de deux disciplines ;
- Une équipe pédagogique impliquée en matière d'innovation pédagogique.

Points faibles

- Une attractivité fragile ;
- Une professionnalisation des étudiants peu développée ;
- L'absence de partenariat avec des entreprises intéressées par la double compétence informatique - mathématiques ;
- Un processus d'évaluation interne à consolider.

Recommandations

- Poursuivre les efforts pour développer l'attractivité de la formation en renforçant la communication pour faire davantage connaître la formation et ses débouchés.
- Développer la professionnalisation des étudiants, notamment par l'implication d'intervenants professionnels et, par exemple, l'obligation de réaliser un stage.
- Développer des partenariats avec le milieu socio-économique propre à la formation, qui sera intéressé par la double compétence informatique-mathématiques.
- Pérenniser l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et veiller à circonscrire le conseil de perfectionnent de manière à garantir une représentation adéquate de toutes les parties prenantes de la formation.

LICENCE MATHÉMATIQUES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Mathématiques* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours : *Mathématiques ; Mathématiques-option renforcé recherche ; Mathématiques-option santé*. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 1 650 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 1 137 étudiants (dont 372 inscrits dans les deux dernières années du cycle) et 398 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Mathématiques* de l'université de Lille vise à dispenser des connaissances et développer des compétences en mathématiques. Elle est construite en cohérence avec les prérequis nécessaires pour poursuivre en master. Si la formation est en adéquation avec son environnement académique et économique, elle innove en matière pédagogique et possède un adossement à la recherche très fort. En revanche, la réussite n'est pas assez analysée et le processus d'amélioration continue n'est pas finalisé.

La licence *Mathématiques* échange avec les acteurs du monde socio-économique afin de percevoir les besoins académiques et professionnels du territoire dans la société de l'information et de la connaissance. Ces besoins sont évalués lors des journées métiers ou lors du conseil de perfectionnement grâce à la participation de partenaires économiques et académiques. La formation a mis en place des partenariats pertinents permettant l'accueil en troisième année de licence d'étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles issus des lycées de l'académie de Lille, ainsi que des étudiants de Centrale Lille, dans le cadre d'un parcours aménagé. La licence s'inscrit dans un continuum avec les masters de son champ disciplinaire. Les étudiants sont sensibilisés aux débouchés et peuvent les expérimenter lors d'un stage obligatoire au semestre cinq, y compris pour le parcours *Mathématiques-option santé*, mais à l'exception du parcours *Mathématiques-option renforcé recherche*, pour lequel le mémoire de recherche peut être considéré comme un substitut de mise en situation professionnelle, et pour le parcours *Mathématiques convention Centrale*, sans explication. Formation généraliste, la licence de *Mathématiques* ne prévoit pas de dispositif spécifique pour le public de la formation continue, mais elle accueille chaque année trois à quatre stagiaires, essentiellement des cadres en reconversion.

La formation a décliné sa maquette en blocs de connaissance et de compétences et innove dans ses pratiques pédagogiques. L'équipe pédagogique est pleinement investie dans la pratique des méthodes de pédagogie active (classe inversée, enseignements de remédiation avec évaluation immédiate) et dans le développement de nouveaux espaces pédagogiques (« e-learning labs »), ce qui contribue à la qualité de la formation. Elle s'appuie pour cela sur la direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation (DAPI) mise en place par l'établissement. Si ce sont des savoir-faire et des savoir-agir et non uniquement des connaissances qui sont évaluées, dans le sens de l'alignement pédagogique, les intitulés des deux blocs de connaissances et de compétences (BCC) de la première année et des deux autres ne sont pas formulés en ce sens autour d'un verbe ou d'un verbe d'action. Aucune situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) n'est décrite, et la démarche portfolio qui accompagne généralement l'approche par compétences (APC) pour favoriser le suivi réflexif de l'acquisition des compétences n'est pas encore expérimentée.

Si les phases du recrutement des étudiants et la poursuite d'études sont analysées de façon satisfaisante, ce n'est pas le cas du taux de réussite qui est parfois faible. La formation est indubitablement attractive (5 000 à 6 000 candidatures chaque année pour environ 900 places offertes sur la plateforme Parcoursup) mais le décalage est grand entre la capacité d'accueil affichée et le nombre d'acceptations (500 à 600). On note une tendance à la baisse ces dernières années : le taux de remplissage a évolué de 69 % à la rentrée 2020 à

66 % à la rentrée 2021, avec une chute à 58 % à la rentrée 2022. Les effectifs du portail de première année de licence se réduisent d'année en année (moins 21 % entre la rentrée 2021 et celle de 2022, où ils sont évalués à 904 étudiants). La formation n'analyse pas suffisamment cette baisse d'attractivité et ne mène aucune réflexion pour pallier le problème. La vocation de la licence *Mathématiques* étant la poursuite d'études, elle concerne 96 % des étudiants, mais seulement les deux tiers poursuivent ensuite en master à l'université de Lille. Une part significative (22 %) poursuit en école d'ingénieurs. La réussite est annoncée comme étant étudiée très régulièrement, mais aucune analyse n'est présentée, ni dans le dossier d'autoévaluation fourni par l'établissement, ni dans le compte rendu du conseil de perfectionnement de 2024. La tendance est toutefois positive puisque le taux de réussite en première année passe de 44 % pour 2020-2021 à 59 % pour 2021-2022 puis à 62 % pour 2022-2023, celui de la deuxième année respectivement de 61 %, à 68 % et à 70 %, et celui de la troisième année de 45 %, à 67 % et enfin à 60 %. Les taux de réussite sont toutefois très divergents entre les parcours, par exemple, de 39 % pour le parcours *Mathématiques,* ce qui est faible, à 89 % pour le parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PEIP), en deuxième année. Néanmoins, la formation a mis en place des dispositifs d'aide à la réussite efficaces, notamment pour les bacheliers technologiques (parcours personnalisé en quatre ans) et pour les étudiants en difficulté (mise en place de tutorat).

L'adossement à la recherche est très fort, même si la formation par la recherche n'est qu'optionnelle. En effet, 97 % des heures de la maquette sont assurées par des enseignants-chercheurs au nombre de 327, dont plus d'une cinquantaine ne sont pas permanents. Chaque année, ce sont neuf à 15 professeurs invités qui interviennent en recherche et en formation. La sensibilisation à l'intégrité scientifique est généralisée au sein des enseignements et un projet de développement de la compétence « éthique et déontologie » est envisagé en première année. Cependant, la formation à la recherche n'occupe que 38 heures pour les trois années (sauf pour le parcours *Renforcé recherche* où elle est plus intense, à hauteur de 90 heures) et la formation par la recherche n'est qu'optionnelle à travers une unité d'enseignement (UE) à choix en deuxième année qui débouche sur un mémoire.

La licence *Mathématiques* offre un minimum de préparation aux compétences linguistiques et forme ses étudiants à une mobilité internationale, notamment en master. Un volume de 84 heures d'apprentissage de la langue anglaise est proposé dans la maquette pour les trois années et les étudiants ont la possibilité de passer, sur la base du volontariat, la Certification des compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) en anglais. Seuls trois l'obtiennent toutefois chaque année. Les mobilités entrantes et sortantes sont possibles mais elles sont limitées : d'une à six chaque année pour la période évaluée. Une UE à choix intitulée « Préparer une expérience et une mobilité internationale » permet aux étudiants de se positionner pour une mobilité en master. Le parcours bilingue en première année au sein du portail *Sciences exactes et sciences de l'ingénierie* (*SESI*) se distingue par un tiers de ses enseignements assurés en anglais, mais l'effectif n'en est pas connu.

Le conseil de perfectionnement n'est pas circonscrit à la mention et l'évaluation des enseignements et de la formation n'est pas généralisée. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Sa composition est équilibrée entre représentants de l'équipe pédagogique, représentants des étudiants et représentants du monde socio-économique. Toutefois, son large périmètre qui regroupe six formations dont deux masters pose question et l'on ne sait pas si des étudiants de la formation et de ses différents parcours, aux finalités assez différentes, y sont représentés. Le conseil de perfectionnement analyse globalement le positionnement de la formation et des autres dans l'offre de formation locale, régionale et nationale, leur adossement à la recherche, leurs dispositifs d'internationalisation, leur attractivité, les taux d'insertion professionnelle et la démarche d'amélioration continue. Le compte rendu de 2024 reflète les réflexions menées par le conseil de façon satisfaisante, mais les analyses sont peu centrées sur la formation elle-même. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants connaît un lancement timide en 2023-2024 avec 65 réponses aux enquêtes. Il existe toutefois des commissions pédagogiques paritaires semestrielles qui associent enseignants et étudiants, dont la modalité de sélection n'est pas connue, qui partagent des réflexions sur les enseignements et leurs évaluations et proposent des évolutions, dans le respect de la soutenabilité de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation qui répond aux besoins de son environnement académique et économique ;
- Une équipe pédagogique qui s'inscrit dans une dynamique d'innovation pédagogique ;
- Une réussite des étudiants en hausse ;
- Un très fort adossement à la recherche.

Points faibles

- Une réussite des étudiants faible en L2 ;
- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention ;
- Une absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants sous forme d'une enquête systématique ;
- Une approche par compétences tout juste initiée.

Recommandations

- Renforcer la réussite notamment en l'analysant chaque année et en adaptant les dispositifs d'accompagnement, notamment en L2.
- Circonscrire le conseil de perfectionnement à la mention et veiller à la représentation des parties prenantes de la formation.
- Systématiser les enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Finaliser l'APC notamment en formulant sous forme de compétences l'intitulé des BCC, en concevant des situations d'apprentissage et d'évaluation et en expérimentant la démarche portfolio.

LICENCE MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (*MIASHS*) de l'université de Lille est une formation comprenant cinq parcours : *Formation et communication en sciences* (*FOCUS*) ; *Mathématiques, économie, finance* (*MEF*) ; *Mathématique, économie, finance-option santé* ; *Mathématiques, statistiques et informatique décisionnelle* (*MSID*) ; *Sciences cognitives*. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 1 868 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 482 étudiants (dont 258 inscrits dans les deux dernières années du cycle) et 95 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *MIASHS* est une formation pluridisciplinaire en adéquation avec la politique de l'établissement. Elle a également une place cohérente dans l'offre de formation. Elle bénéficie d'un adossement à la recherche solide, avec un très bon taux d'encadrement. Elle se caractérise par un taux de poursuite en master très élevé mais une professionnalisation à améliorer. La formation continue est peu développée et l'alternance n'est pas proposée. La formation est attractive, le nombre total d'étudiants inscrits dans le cycle est en légère baisse, mais une baisse plus importante est constatée dans des parcours de troisième année. Les taux de réussite sont globalement bons et constants. Sur la période, la formation n'a pas d'offre spécifique à l'international avec une mobilité étudiante très faible.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche significatif, comme l'illustre d'une part l'intervention d'un nombre important d'enseignants-chercheurs (85 personnes soit 89 % des enseignants de la formation), en mathématiques, informatique, économie, sciences cognitives, auxquels s'ajoutent des enseignants-chercheurs en sciences de la matière et sciences de la vie et de la Terre, pour le parcours *FOCUS*. Une part de 90 % des enseignements est assurée par ces enseignants-chercheurs qui appartiennent aux structures de recherche de l'université. La licence propose, d'autre part, une initiation à la recherche sous forme d'un travail encadré de recherche réalisé aux semestres cinq et six. Au cours de ce projet encadré, les étudiants sont accueillis ponctuellement dans les structures de recherche, 34 heures sont ainsi dédiées à l'initiation à la recherche, ce qui est assez rare pour ce niveau d'étude. Les étudiants ont de plus la possibilité de réaliser leur stage au sein des laboratoires de recherche de l'université de Lille (cinq à dix stages par an).

La formation prend en compte les besoins sociaux et économiques, mais les éléments de professionnalisation sont modestes. Elle dispose d'un conseil de perfectionnement incluant des professionnels qui contribuent à faire évoluer la formation en exprimant les besoins des entreprises. Le parcours *FOCUS* dispose de partenariats avec le rectorat, les inspecteurs d'académie et les établissements scolaires pour les mises en situation professionnelle, lors de stages. Dix professionnels interviennent dans la formation, principalement en économie et informatique pour un volume de 104 heures en troisième année de licence (L3), soit moins de 8 % des heures de la maquette, ce qui est peu. Les étudiants sont incités à réaliser un stage, à la fin de la deuxième année (L2), d'une durée de six à douze semaines. Les étudiants de L3 peuvent également faire un stage en fin de cycle. Cependant, seuls 31 étudiants sur 113 en L3 ont fait un stage en 2022-2023. Le stage n'est pas obligatoire, comme l'équipe pédagogique le souligne, ce qui n'est pas cohérent avec la maquette qui indique le contraire. Le dossier d'autoévaluation (DAE) déposé par l'établissement indique en revanche qu'il y a une semaine d'expérience professionnelle, mais les modalités de celle-ci, qui ne sont pas explicitées, pourraient correspondre au travail encadré de recherche. Cela reste modeste, d'autant plus que cette expérience professionnelle n'est valorisée

que de trois crédits ECTS. Si la formation se laisse la possibilité d'accueillir des publics de la formation continue, aucune modalité adaptée n'est mise en place pour cela. Il faut également noter que l'alternance n'est pas proposée par la formation.

La maquette de la formation est déclinée en blocs de connaissances et de compétences (BCC) et l'équipe enseignante met en place de nouvelles pratiques pédagogiques. La maquette est constituée de cinq à six BCC, selon les parcours. Des formations sur l'innovation pédagogique sont proposées aux enseignants qui ont ainsi déployé de nouvelles pratiques pour améliorer la réussite des étudiants (classes inversées, questionnaires à choix multiples interactifs, mises en situation). La formation met également en œuvre différents dispositifs pour faciliter les échanges et le partage de pratiques entre les enseignants (réunions, journée pédagogique annuelle), stratégie efficace pour amener les enseignants à innover en matière de pédagogie. Les étudiants peuvent acquérir des compétences complémentaires (unité d'enseignement (UE) « Projet de l'étudiant », formation à la culture numérique, certification PIX). Cependant, aucun étudiant n'a obtenu la certification PIX sur la période. Les modalités d'évaluation (par compétences, sommatives) ne sont pas précisées. La formation offre une unité d'enseignement en distanciel (cours asynchrones) pour un volume de 10 heures (UE « Projet de l'étudiant-intégration »).

La formation assure un suivi régulier de ses étudiants, de leur réussite et de leur devenir. Elle affiche un fort taux de poursuite d'études en master. Elle bénéficie d'une forte attractivité avec un nombre de candidats néo-entrants en augmentation (respectivement de 1 847, 1 725, 2 294 de 2020-2021 à 2022-2023). Celle-ci est le résultat des actions de communication réalisées par l'équipe enseignante (salons, journées portes ouvertes, présentation dans les lycées). L'offre de formation permet de nombreuses réorientations notamment vers la deuxième année des licences *Mathématiques*, *Informatique* ou *Économie et gestion*. Le nombre d'inscrits sur le cycle est cependant en légère baisse passant ainsi de 540 à 482 étudiants sur la période. Les effectifs sont à peu près constants en première année (environ 250 étudiants) et en légère hausse en L2 (de 133 à 145 sur la période). On constate une baisse importante en L3 (de 155 à 113 étudiants), notamment dans les parcours *FOCUS* (de 74 à 50 étudiants), *MEF* (de 58 à 44 étudiants) et *Sciences cognitives* (de 16 à 11 étudiants). Les effectifs du parcours *MSID* sont constants mais restent faibles (sept à neuf étudiants). Les taux de réussite en L3 varient peu passant de 80,6 % (125 diplômés sur 155) en 2021 à 76,1 % (86 diplômés sur 113) en 2023. Si les taux de réussite en L2 baissent légèrement (de 71 % à 63 %), ils s'améliorent en L1 mais restent très faibles, passant de 19 % à 30 %. Bien articulée avec les masters *MIASHS*, *Mathématiques appliquées*, *Informatique* et *Sciences cognitives*, la formation affiche de très bons taux de poursuite d'études en master, école d'ingénieurs ou école de commerce. À titre d'exemple, 92 % des diplômés du parcours *MEF* poursuivent leurs études (78 % en master, 6 % en école de commerce), 100 % des étudiants du parcours *MSID* poursuivent en master.

La formation a tout récemment mis en place un processus d'amélioration continue et son conseil de perfectionnement (CP) regroupe plusieurs mentions. Six formations sont concernées par cette instance tenant lieu de CP : les licences et masters *Mathématiques* et *MIASHS*, la licence *Informatique-mathématiques* et le master *Mathématiques et applications*. Ce regroupement favorise une cohérence globale entre les formations, mais réduit le temps disponible pour analyser chacune des mentions. Ce conseil inclut quatre étudiants, mais l'origine de leur formation n'est pas précisée, ce qui empêche de savoir si les étudiants de la licence *MIASHS* y sont représentés. Il se réunit une fois par an pour définir les objectifs et les évolutions possibles des formations ; par exemple, il a recommandé la fermeture du parcours *MSID*. Une réunion spécifique à la licence *MIASHS* permet de se concentrer sur ses enjeux propres, mais, bien que quatre étudiants y participent, l'absence de professionnels empêche d'aborder les questions de professionnalisation et les besoins des entreprises. Depuis la rentrée 2023-2024, l'évaluation des enseignements et de la formation s'appuie sur un questionnaire transmis aux étudiants. Jusqu'alors, des commissions pédagogiques paritaires semestrielles servaient d'instances d'échanges entre enseignants et étudiants. Le processus d'évaluation est à renforcer et à pérenniser pour améliorer le processus d'amélioration continue.

L'ouverture à l'international de la formation est assez limitée. La formation propose un enseignement de la langue anglaise pour un volume de 102 heures sur les semestres deux à six (18 à 24 heures par semestre), ce qui est correct. La possibilité d'obtenir une certification du niveau de langue est proposée aux étudiants mais le nombre d'étudiants certifiés est assez faible (15 étudiants sur la période). L'anglais n'est pas utilisé comme langue des enseignements disciplinaires, cependant les développements informatiques et la documentation des enseignements utilisent l'anglais. La mobilité n'est pas obligatoire mais encouragée. Un dispositif de préparation à la mobilité (UE « Préparer une expérience et une mobilité internationale ») a été mis en place. Ce dispositif est complété par un accompagnement par le référent relations internationales du département Mathématiques pour les étudiants souhaitant effectuer une mobilité. Cependant, les mobilités sortantes sont rares (quatre sur la période). La mise en place de partenariats avec des établissements ciblés pourrait faciliter la mobilité des étudiants.

Conclusion

Points forts

- Un fort adossement à la recherche ;
- Un fort taux de poursuite d'études en master ;
- Une formation qui intègre la pluridisciplinarité dans sa finalité et son contenu.

Points faibles

- Un taux de réussite faible en première année ;
- Un dispositif d'amélioration continue à consolider : une absence d'enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants sur la période d'observation et un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention ;
- Une professionnalisation restreinte ;
- Une ouverture à l'international limitée.

Recommandations

- S'appuyer sur les contrats pédagogiques de réussite pour lutter contre l'échec en première année.
- Poursuivre et pérenniser la mise en place des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation, et circonscrire le conseil de perfectionnement à la mention en veillant à la représentation de toutes les parties prenantes de la formation.
- Renforcer les éléments de professionnalisation de la formation en rendant par exemple obligatoire une mise en situation professionnelle (stage, projet, etc.).
- Faciliter les mobilités en mettant par exemple en place des partenariats avec des établissements ciblés.

LICENCE MÉCANIQUE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Mécanique* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Génie mécanique ; Sciences mécaniques et ingénierie*. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 1 718 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 1 222 étudiants (dont 192 inscrits dans les deux dernières années du cycle) et 350 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Mécanique* s'inscrit de manière cohérente dans l'offre de formation de l'université et est alignée avec ses orientations pédagogiques. Elle est étroitement liée à la recherche grâce à son adossement à plusieurs laboratoires de pointe, et elle prépare les étudiants aux métiers actuels et futurs dans des secteurs industriels clés. De plus, la formation évolue pour intégrer des technologies émergentes comme l'intelligence artificielle, ce qui renforce sa pertinence dans l'offre globale de l'université. Parmi les pistes d'améliorations, une meilleure prise en compte des avis des étudiants en cours de formation et une participation plus importante des professionnels aux enseignements sont à envisager. Le déploiement de l'approche par compétences (APC) doit être poursuivi. Enfin, la formation doit rapidement renforcer ses dispositifs d'aide à la réussite pour soutenir un taux de diplomation en troisième année bien trop faible.

La Licence *Mécanique* bénéficie d'un adossement de qualité à la recherche, soutenu par plusieurs laboratoires. Un total de 282 enseignants-chercheurs et chercheurs interviennent dans la licence et assurent 87 % du volume total des enseignements (1 635 heures). Les principaux laboratoires associés sont l'Institut d'électronique, de microélectronique et de nanotechnologie (IEMN), le laboratoire Unité mécanique de Lille (UML), le Laboratoire de mécanique des fluides de Lille (LMFL) et le Laboratoire de mécanique, multiphysique, multiéchelle (LAM3). Cet adossement permet d'introduire les dernières avancées scientifiques dans les enseignements et d'impliquer les étudiants dans des projets de recherche dès leur formation (10 % à 20 % des étudiants accueillis pour des projets « intégrateurs »). Toutefois, le dossier d'autoévaluation (DAE) déposé par l'établissement ne précise pas si des étudiants y effectuent leur stage obligatoire de troisième année (L3). La formation affiche 39 heures d'initiation à la recherche incluant des visites de laboratoire afin de présenter les activités de recherche et les possibilités expérimentales offertes par les quatre laboratoires, les présentations de sujets d'actualité de recherche dans le domaine de la mécanique en deuxième année (L2) et une unité d'enseignement (UE) projet en L3, dont l'objectif est de former les étudiants à la résolution d'un projet de recherche.

La formation met en place plusieurs pratiques pédagogiques innovantes pour enrichir l'apprentissage des étudiants. Elle utilise une pédagogie par problèmes et par projets, où les étudiants sont confrontés à des situations réelles pour développer leur créativité, leur autonomie, et leur esprit d'équipe. Des projets intégrateurs, qui combinent plusieurs disciplines et nécessitent l'application de compétences théoriques, numériques et expérimentales, sont au cœur de la formation. Les stages en entreprise et en laboratoire jouent également un rôle clé, permettant aux étudiants de mettre en pratique les concepts appris en cours et de se familiariser avec le monde professionnel. Ces pratiques sont renforcées par les interventions des professionnels du secteur industriel et par l'utilisation de techniques avancées comme la simulation numérique, ce qui prépare les étudiants aux exigences du marché du travail.

La licence *Mécanique* repose sur une approche par compétences qui n'est pas encore complètement en place. Elle est structurée en six blocs de connaissances et de compétences (cinq fondamentaux), qui sont progressivement développés tout au long du cursus. Ces blocs incluent la modélisation des systèmes mécaniques, la simulation numérique, la conception de dispositifs expérimentaux, la proposition de solutions mécaniques adaptées à des besoins spécifiques et le choix de matériaux en fonction des performances

requises ainsi qu'un bloc « Projet professionnel ». Cette approche permet aux étudiants d'acquérir des compétences pratiques et théoriques en lien direct avec les métiers visés, en intégrant des projets, des mises en situation, et des stages pour appliquer et renforcer ces compétences dans des contextes réels. L'introduction de situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) est en cours de réflexion tout comme la mise en place d'un portfolio qui permet le suivi des compétences en cours d'acquisition.

La licence *Mécanique* est ouverte à l'international. La formation bénéficie d'un partenariat avec l'université de Hohai en Chine pour délivrer à certains de ses étudiants la licence *Mécanique* parcours *Génie mécanique* de l'université de Lille. Le dossier ne précise pas le cadre de ce partenariat, ni ses modalités : double diplomation ou parcours délocalisé, organisation des enseignements, modalités d'échanges, etc. L'apprentissage de l'anglais est obligatoire. Les étudiants suivent 110 heures de cours d'anglais répartis sur cinq semestres, ce qui est essentiel pour les préparer à évoluer dans un contexte professionnel international. Des cours de français langue étrangère (FLE) sont également proposés aux étudiants internationaux (48 heures). Les mobilités encadrées sont peu nombreuses sur la période (uniquement deux mobilités entrantes), un service d'accompagnement est pourtant présent pour encourager et accompagner les mobilités sortantes. La formation envisage la mise en place de bourses supplémentaires pour inciter à la mobilité. Ces initiatives, qui offrent aux étudiants des opportunités de mobilité et d'ouverture vers le monde, renforcent l'internationalisation et sont à encourager. La certification en langue (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur, CLES) est proposée, mais seuls quatre étudiants l'ont validée.

La licence *Mécanique* bénéficie d'une attractivité élevée. Chaque année, elle reçoit un grand nombre de candidatures sur les plateformes « e-candidat » ou « Études en France » pour entrer en L2 et L3. Ainsi, en 2022, la formation a reçu 116 candidatures pour la L2, 127 pour rejoindre la L3 *Génie mécanique*, et 102 pour la L3 *Sciences mécaniques et ingénierie*. À cela se sont ajoutées 218 candidatures d'étudiants internationaux parmi lesquels 87 ont été recrutés et se répartissent en L2 (69 inscrits au total) et en L3 (123 inscrits). L'équipe pédagogique communique activement pour présenter la formation et ses débouchés, toutefois le nombre d'étudiants intégrant la L2 par le portail de première année (L1) *Sciences exactes et sciences de l'ingénierie* (*SESI*) n'est pas précisé.

La licence *Mécanique* établit des liens solides avec le monde socio-économique, notamment grâce à la participation d'acteurs professionnels dans le conseil de perfectionnement mais les professionnels interviennent peu dans les enseignements. Elle collabore étroitement avec plusieurs entreprises et anciens étudiants qui interviennent régulièrement dans la formation. Ainsi, 24 intervenants dispensent 119 heures de la maquette et se répartissent principalement sur trois unités d'enseignement : démarche globale de conception, formation à la simulation numérique et techniques d'expression et de communication (TEC). Les professionnels contribuent donc peu aux enseignements (7 % des heures du programme). Leur participation se complète d'une présence au conseil de perfectionnement, aux soutenances de stage et au forum de l'alternance. Ces partenariats sont renforcés par des stages de huit semaines en entreprise (obligatoires uniquement dans le parcours *Génie mécanique*). De plus, un groupe LinkedIn « Université de Lille : mécanique alumni » a été créé pour suivre l'évolution des diplômés et maintenir les connexions avec le réseau industriel, renforçant ainsi l'insertion professionnelle des étudiants. La licence est ouverte à la formation continue, sans aménagement particulier et elle n'a accueilli qu'un seul étudiant en 2022-2023.

Depuis peu, le processus d'amélioration continue est opérationnel, mais il doit associer davantage les étudiants de la licence. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement conforme au cadrage de l'établissement et associant toutes les parties prenantes de la formation. On regrettera quand même que les étudiants de la licence ne participent pas directement à ce conseil, leur représentation étant confiée à des alumnis dont on peut interroger la pertinence de la présence pour faire part de problèmes liés à la formation en cours. Un dispositif d'évaluation interne sous forme d'enquête d'évaluation des enseignements et de la formation a été relancé en 2023-2024. Mais des commissions pédagogiques paritaires organisées chaque semestre permettent d'échanger sur les difficultés rencontrées par les étudiants. Le compte rendu du dernier conseil de perfectionnement indique une réflexion solide du fonctionnement de la formation et de ses potentielles évolutions.

Les taux de réussite de la formation en L2 et L3, déjà faibles, chutent en 2022-2023. Le taux de réussite faible en L2 (parcours *Mécanique*), environ 50 % de réussite en 2020-2021 et en 2021-2022, baisse encore en 2022-2023 pour atteindre la valeur alarmante de 33 %. Suivant la même évolution, le taux de réussite en L3 passe de 47 % en 2021-2022 à 36 % en 2022-2023. Même si la formation indique que des dispositifs de remédiation sont mis en place aux niveaux L2 et L3, principalement du tutorat pour aider à améliorer ces résultats, les effets de ce dispositif peinent à convaincre de leur efficacité au regard de la chute de la réussite. Il s'agit là d'un point de vigilance qui doit conduire la formation à mettre en place d'autres actions afin de mieux aider ses étudiants à la réussite. Néanmoins, selon les années, 60 % à 80 % des diplômés poursuivent en master, essentiellement à Lille. On peut noter que le dossier d'autoévaluation n'inclut pas d'enquête d'insertion à 30 mois et ne permet pas d'apprécier la qualité des poursuites d'études et de l'insertion professionnelle.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche de qualité ;
- Des pratiques pédagogiques innovantes.

Points faibles

- Des taux de réussite trop bas en L2 et en L3 ;
- Une faible participation des professionnels aux enseignements ;
- Une démarche d'amélioration continue qui reste à consolider ;
- Une approche par compétences balbutiante.

Recommandations

- Augmenter les taux de réussite des étudiants en s'appuyant par exemple sur les contrats de réussite et en améliorant la qualité des recrutements, notamment en troisième année.
- Renforcer la participation des professionnels spécialistes du domaine aux enseignements.
- Pérenniser les enquêtes d'évaluation des enseignements et s'assurer que des étudiants encore au sein de la formation soient représentés en conseil de perfectionnement.
- Finaliser l'approche par compétences en mettant en place des situations d'apprentissage et d'évaluation et une démarche portfolio.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Taux de réussite insuffisants en deuxième et en troisième année.

LICENCE PHYSIQUE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Physique* de l'université de Lille est une formation comprenant quatre parcours : *Physique appliquée (PA) ; Physique fondamentale (PF) ; Physique fondamentale-option santé ; Physique fondamentale-option renforcé recherche*. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 1 833 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 1 165 étudiants (dont 135 inscrits dans les deux dernières années du cycle) et 397 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Physique* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, conduisant naturellement au master *Physique fondamentale et applications*. Elle se caractérise par un très fort adossement à la recherche, une attention forte portée à l'interdisciplinarité et au développement durable. Cependant, son taux de diplomation et, dans une perspective d'amélioration continue, son pilotage, sont perfectibles.

La formation dispose d'un excellent adossement à la recherche, avec de nombreux enseignants-chercheurs (328), rattachés à cinq unités de recherche de l'université, qui assurent plus de 97 % des enseignements**.** En outre, elle propose, sur le cycle, un parcours *Renforcé recherche* dédié à l'initiation à la recherche et dont l'unité d'enseignement (UE) projet étudiant de première année (L1) comporte un module « À la rencontre de la recherche scientifique » qui peut inclure un stage optionnel en laboratoire. En troisième année (L3), les étudiants de ce parcours suivent une formation à la méthodologie de la recherche (outils bibliographiques ; deux heures dispensées par le service commun de documentation) et des séminaires scientifiques. Les étudiants du parcours *PF* sont eux aussi formés à la recherche bibliographique (UE « Projet expérimental et numérique »). Dans les quatre parcours, un stage de deux semaines minimum est obligatoire en L3 (20 stagiaires accueillis dans les laboratoires de l'université en 2022-2023 ; stage filé d'une demi-journée hebdomadaire).

La licence *Physique* accorde une attention particulière à l'interdisciplinarité et propose des enseignements en lien avec le développement durable qu'elle renforce progressivement. Parmi les UE à choix, surtout dans le parcours *PF*, figurent des modules d'ouverture disciplinaire vers la chimie (matériaux innovants et chimie verte ; chimie organique), l'informatique (numérique pour problèmes scientifiques concrets), les géosciences (physique de la Terre et de son environnement) et l'histoire des sciences. La thématique de la transition écologique est présente dans divers enseignements du cycle des trois parcours (nouvelles technologies pour énergies renouvelables, matériaux innovants et chimie verte, atmosphère et énergies renouvelables) ou en L3 *PA* (changement climatique). De nouvelles UE à choix (climat et enjeux sociétaux, énergies durables et défis du futur) sont proposées en L1 depuis la rentrée 2023 et la formation envisage d'autres évolutions en la matière. De plus, plusieurs évènements sur la thématique sont accessibles aux étudiants : fresque du climat et/ou du numérique, challenge environnemental porté par la Métropole européenne de Lille (MEL), bar des sciences.

La formation intègre des éléments de professionnalisation (jusqu'à 21 crédits ECTS), mais est peu en contact avec les acteurs non académiques du monde socio-économique. Le stage obligatoire en L3 est plus long dans le parcours *PA* (huit semaines en entreprise) qu'en parcours *PF* (deux semaines). Les étudiants de la formation doivent également réaliser un projet obligatoire sur une problématique de physique. Cependant, les contacts de la formation avec les professionnels non académiques sont peu développés : un seul d'entre eux était présent au dernier conseil de perfectionnement et les autres contacts se limitent aux visites et aux soutenances de stage. Peu de ces professionnels interviennent et leurs interventions se cantonnent surtout à la L1 (4 % du volume horaire total de la licence), ce qui devrait évoluer puisque la L3 *PA* projette d'ouvrir en apprentissage dès 2024. La formation est ouverte aux publics de la formation continue, mais sans aménagement particulier,

elle s'adresse surtout aux rares candidats disponibles pour suivre les cours (un seul en trois ans, en reprise d'études, inscrit en deuxième année, L2).

La formation met en place des stratégies pour améliorer la réussite des étudiants sur le cycle mais son taux de diplomation demeure trop faible. Le portail *Sciences exactes et sciences de l'ingénierie* (*SESI*), qui constitue la L1 de la formation (et de huit autres licences de l'université) propose un parcours dédié aux bacheliers technologiques et un parcours « oui-si » avec allongement d'études (L1 en 2 ans). D'autres dispositifs en soutien à la réussite sont en place (compléments en mathématiques en L2 ; remise à niveau en physique en L3 *PA*) ou viennent d'être introduits en 2023-2024, en L1 (contrats pédagogiques de réussite). Les étudiants de L2-L3 en difficulté sont reçus par les responsables pédagogiques. Ils peuvent bénéficier de passerelles, notamment vers la licence *Physique, chimie*. Si ces mesures ont pu contribuer à faire substantiellement progresser le taux de réussite en L1 de 44 % à 62 % sur la période d'observation, tout comme celui de la L2, dont les valeurs ne sont toutefois que du même ordre, ce n'est pas le cas en L3, où le taux de diplomation, déjà bas (50-56 %), a chuté à 44 % en 2023 (41 % pour le parcours *PA*, 46 % pour *PF* - toutes options confondues). La formation attribue ces faibles taux au fait qu'environ 50 % des étudiants de la L3 *PA* sont salariés, à l'absentéisme important en L3 *PF* et au manque de travail. À cet égard, les 1 833 heures étudiant de la formation représentent un volume élevé pour une licence et pourraient ne pas être étrangères aux difficultés rencontrées, notamment par les étudiants salariés. En revanche, l'option sélective *Renforcé recherche* fait exception avec un taux de diplomation de 100 % (contre 33 % pour le parcours *PF* simple). La part des diplômés en poursuite d'études immédiate en 2e cycle varie fortement de 39 % à 88 % d'une année à l'autre, dont environ 70 % reste à Lille chaque année. Cependant, les données du dossier d'autoévaluation (DAE) déposé par l'établissement sont incomplètes sur ce point, aucune enquête de l'observatoire de la direction des formations (ODIF) n'est fournie.

Malgré une baisse régulière des effectifs dans le portail depuis 2020, la formation maintient son effectif. En effet, l'attractivité relative du portail (celui-ci admet quatre fois plus de candidats que sa capacité d'accueil – 915 places –, mais celle-ci n'a été remplie qu'à 58 % en fin de procédure Parcoursup, en 2022) et la baisse de son effectif (- 21 % en trois ans) affectent peu le nombre des étudiants souhaitant poursuivre en physique. En L2, les effectifs ont crû (+ 24 %) sur la même période et ceci n'est pas uniquement l'effet de l'adossement d'une licence accès santé (L.AS) à la formation depuis la rentrée 2021. Si, dans le même temps, le nombre d'inscrits en L3 *PF* a baissé, l'effectif 2023-2024 atteint à nouveau et dépasse même légèrement celui de 2020-2021 (41 étudiants), tandis qu'en L3 *PA*, les effectifs des trois dernières années sont plus modestes, au niveau du seuil d'ouverture d'un parcours défini par l'université, ou légèrement au-dessus (15-17 étudiants). La licence jouit ainsi globalement d'une bonne attractivité, soutenue par ses efforts de communication (journées portes ouvertes, forums, etc.). Elle intègre des étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) en L2 et en L3, et bénéficie d'un partenariat avec Polytech Lille.

La formation développe peu de pratiques pédagogiques innovantes, hormis créer des questionnaires à choix multiples et interactifs (Wooclap, Moodle). La mineure santé de la L.AS constitue l'essentiel des enseignements proposés à distance. Rien n'est indiqué dans le dossier d'autoévaluation sur la manière dont sont conçus les travaux pratiques, indispensables aux disciplines expérimentales. Les étudiants du département de physique ont accès à un « fablab » (OpenLab) pour développer des projets encadrés et des enseignants ont pu suivre des formations courtes proposées par la Direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation (DAPI), mais les potentiels apports spécifiques pour la formation ne sont pas précisés. Une journée d'innovation pédagogique annuelle est organisée par la faculté pour faciliter les échanges de pratiques.

La formation dispose de plusieurs outils de pilotage perfectibles, dont un conseil de perfectionnement qui est commun aux quatre formations du 1er cycle du département de Physique. Un questionnaire semestriel d'évaluation de la formation et des enseignements à destination des étudiants est proposé via Moodle depuis 2022, mais peu d'étudiants s'en saisissent, et il n'est d'ailleurs pas précisé s'il concerne tous les étudiants du cycle. Un pré-conseil de perfectionnement de la mention, dans lequel des enseignants, des étudiants et des gestionnaires traitent des aspects organisationnels et pédagogiques, se réunit en amont de la réunion annuelle du conseil de perfectionnement (CP) du département de Physique qui, outre les responsables des formations, regroupe trois membres professionnels (en 2024, un seul était présent), un étudiant et une ex-étudiante de la formation (en thèse en 2024), et deux gestionnaires. Compte tenu de son large périmètre d'analyse, on peut douter que ce CP permette un niveau de discussion suffisamment centré sur la mention pour attester de la pleine qualité de son processus d'amélioration continue. Si les discussions portent sur l'évolution des formations et la présentation de données statistiques (effectifs, poursuite d'études), le compte-rendu gagnerait aussi à être plus explicite sur le bilan des actions décidées au précédent conseil et sur celles à mettre en place.

Malgré un parcours bilingue récent qui peine à trouver son public, la formation souffre d'une ouverture à l'international limitée. Il n'y a aucun partenariat international et la mobilité des étudiants est rare (une seule mobilité sortante et cinq mobilités entrantes, sur la période d'observation). Depuis 2022, la formation offre la possibilité de suivre un parcours bilingue qui dispense des enseignements disciplinaires en langue anglaise en L2 et en L3 *PF*, mais une dizaine d'étudiants de la L2 viennent seulement de s'y inscrire en 2023-2024. Le faible attrait des étudiants pour la mobilité sortante peut être mis en regard d'une préparation trop modeste qui se

résume à une semaine internationale annuelle et à l'aide que peut apporter le référent relations internationales du département. Néanmoins, une UE de langue anglaise (3 crédits ECTS) est obligatoirement suivie par les étudiants chaque semestre, hormis au premier. Comme lors de l'évaluation précédente, l'ouverture d'un double diplôme en physique appliquée avec l'université Mohamed 1er de Oujda (Maroc) est en discussion.

La formation a entrepris le passage à l'approche par compétences. Elle est structurée en six blocs de connaissances et de compétences (BCC), mais les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ne sont pas en place. Si l'équipe pédagogique s'informe sur celles-ci, aucune évolution n'est programmée pour l'instant. De même, le suivi de la progression de l'acquisition des compétences, via une démarche portfolio, n'est encore qu'à l'état de projet, même si les étudiants ont la possibilité, sur la base du volontariat et sans visibilité sur le nombre qui s'en saisit, de valoriser les compétences déjà acquises en utilisant le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) à leur disposition.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une prise en compte pertinente de l'interdisciplinarité et des enjeux du développement durable.

Points faibles

- Un taux de diplomation trop bas, hormis dans l'option *Renforcé recherche ;*
- Un taux de participation des professionnels très faible ;
- Un conseil de perfectionnement qui n'est pas uniquement dédié à la formation ;
- Un passage à l'approche par compétence limité ;
- Une faible internationalisation.

Recommandations

- S'appuyer sur le projet « Licence inclusive au bénéfice des étudiants de l'université de Lille » (LIBEL'UL) et sur les contrats pédagogiques de réussite pour renforcer et adapter les actions en soutien à la réussite des étudiants, surtout dans les deux dernières années du cycle.
- Augmenter la participation des professionnels dans la formation.
- Renforcer le dispositif d'amélioration continue en circonscrivant le conseil de perfectionnement à la mention, en adaptant sa composition et en recentrant ses analyses sur la formation.
- Poursuivre le déploiement de l'approche par compétences : développer des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) et assurer le suivi de l'acquisition des compétences (démarche portfolio, utilisation de grilles critériées).
- Renforcer la préparation à la mobilité à l'international et la visibilité du parcours bilingue, et envisager des rapprochements avec les universités francophones belges.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Taux de réussite insuffisant en troisième année.

LICENCE PHYSIQUE, CHIMIE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Physique, chimie* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours : *Formation et communication en sciences* (*FOCUS*) ; *Physique, chimie* (*PC*) ; *Physique, chimie – option santé*. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 1 814 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 1 218 étudiants (dont 190 inscrits dans les deux dernières années du cycle) et 441 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Physique, chimie* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Son objectif est de former de futurs enseignants du premier et du second degré ; elle conduit naturellement aux masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (*MEEF*). Elle se caractérise par un bon taux de diplomation et une poursuite d'études satisfaisante, notamment à l'université de Lille. Son adossement à la recherche est excellent et la formation, par essence même bi-disciplinaire, prend bien en compte les enjeux du développement durable dans leur globalité. Cependant, son conseil de perfectionnement est commun à plusieurs diplômes. Le taux de réussite en deuxième année (L2) du parcours *PC* est bas, mais ses diplômés poursuivent presque tous en master. La baisse récente de l'attractivité est à surveiller.

La formation est fortement adossée à la recherche : un grand nombre (354) d'enseignants-chercheurs sont rattachés à huit unités de recherche de l'université et dispensent la presque totalité (95 %) des enseignements. L'étudiant a la possibilité de suivre, à partir de la première année (L1), un parcours *Renforcé Recherche*, avec notamment des stages et/ou des projets en laboratoire. Dans le parcours *PC*, en troisième année (L3), différents types de projets (tuteurés individuels ou en équipes, projets en laboratoires) et des conférences sont également proposés et un stage optionnel est au programme : 42 stagiaires ont ainsi été accueillis dans les laboratoires de l'université durant les trois ans de la période d'observation. Depuis 2023, une nouvelle unité d'enseignement (UE) suivie par 15 étudiants comporte dix séminaires de recherches et des visites de laboratoires. La formation propose également des enseignements de méthodologie de recherche bibliographique en lien avec le service commun de documentation, utiles pour les projets bibliographiques que doivent réaliser les étudiants. Les questions d'intégrité scientifique et de déontologie sont abordées lors des projets et des stages.

La licence *Physique, chimie* est par essence pluridisciplinaire et propose des UE portant sur les questions de développement durable. Son caractère bi-disciplinaire implique naturellement une mutualisation d'UE avec les licences *Physique* et *Chimie*, et le portail *Sciences exactes et sciences de l'ingénierie* (*SESI*) qui constitue sa L1 est lui-même commun à huit autres mentions de licence et intègre plusieurs disciplines. Le parcours *FOCUS*, principalement dédié au professorat des écoles, balaye aussi de nombreuses matières, allant de la littérature et l'histoire à l'astronomie et la météorologie. Dans la maquette des deux parcours, plusieurs UE traitant de la thématique de la transition écologique sont présentes comme les nouvelles technologies pour énergies renouvelables : matériaux innovants et chimie verte ; atmosphère et énergies renouvelables. Le changement climatique est abordé en troisième année (L3) du parcours *FOCUS*. Depuis 2023, deux nouvelles UE (climat et enjeux sociétaux ; énergies durables et défis du futur) sont proposées en L1. De plus, les étudiants sont invités à participer aux évènements organisés autour de la thématique : fresques du climat et du numérique, challenge environnemental de la Métropole européenne de Lille (MEL), bar des sciences.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation et, conformément à son objectif, elle développe surtout des contacts avec les acteurs du secteur académique. Si ses contacts avec les professionnels non académiques sont limités, elle entretient des relations avec le personnel de l'Éducation nationale (formateurs, inspecteurs, etc.) et développe des partenariats avec des établissements scolaires, les classes

préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et le rectorat. Les professionnels interviennent de façon limitée dans la formation (5 % du programme), uniquement en L1 ou dans le parcours *FOCUS*. Des stages optionnels sont proposés chaque année aux étudiants mais aucun n'est obligatoire, sauf en L3 *FOCUS* où une expérience professionnelle de deux semaines (3 crédits ECTS) est obligatoire. En revanche, durant les deux dernières années des deux parcours, de nombreuses UE de professionnalisation en lien avec le métier d'enseignant sont proposées et portent notamment sur les principes et enjeux du système éducatif, les programmes scolaires et la didactique. La formation est ouverte aux publics de la formation continue, mais sans aménagement particulier, il y a peu de candidats (un seul sur la période d'observation). Elle n'est pas proposée en alternance.

La formation développe des pratiques pédagogiques innovantes comme la classe inversée, des capsules vidéo et des « serious games », et les enseignants se sont approprié des outils disponibles dans Moodle, tels que Wooclap. Cependant, il n'existe quasiment aucun enseignement à distance. Les enseignants participent aux journées pédagogiques annuelles organisées par la faculté.

La formation affiche de bons taux de réussite (sauf en L2, dans le parcours *PC*) et de poursuite d'études et met en place des stratégies qui améliorent la réussite des étudiants, avec, notamment en L1, un parcours aménagé pour les bacheliers technologiques et un parcours adapté (L1 en 2 ans). Du tutorat et un complément en mathématiques en L2 sont aussi mis en place. Les étudiants de L2-L3 en difficulté sont reçus par les responsables pédagogiques et des passerelles inter-semestres leur sont accessibles. Bien que le dossier d'autoévaluation (DAE) déposé par l'établissement ne délivre pas d'analyse fine de la réussite étudiante en fonction de l'origine des étudiants ou des dispositifs d'aide en place, le taux de réussite en L1 a progressé de manière significative de 44 % à 62 % durant la période d'observation. Il est particulièrement élevé en L2 (entre 75 % et 81 %), tiré vers le haut par celui du parcours de *Préparation à l'entrée en écoles d'ingénieurs Polytech* (PEIP), adossé aux deux premières années de la formation (89 % à 93 % de réussite au niveau L2), mais aussi par celui du parcours *FOCUS* (78 % à 91 % de réussite) et, depuis peu, également par celui de la licence accès santé (L.AS), également adossée à la mention (92 % de réussite). Ces valeurs masquent le plus faible taux de réussite de la L2 *PC* (44 % à 58 % ; 49 % en 2022-2023) qui n'est pas expliqué. La réussite est meilleure en L3 (77 % à 87 %), même si elle demeure un peu inférieure en L3 *PC* (68 % à 77 %). En grande majorité, les diplômés des deux parcours poursuivent des études. Ainsi, plus de 82 % des diplômés 2023 du parcours *PC* sont en master, dont 87 % à Lille, l'année suivante, et 58 % à 82 % de la soixantaine de diplômés par an du parcours *FOCUS* en 2021 et 2022 ont immédiatement poursuivi en 2e cycle, respectivement, la moitié et les trois quarts à l'université de Lille.

Malgré une baisse régulière de 21 % en trois ans des effectifs dans le portail, la formation a maintenu un effectif relativement constant sur la période d'observation, avec une légère baisse en 2022-2023 en L3, plus accentuée dans le parcours *FOCUS*. Cependant, en 2023-2024, on observe une baisse conséquente du nombre d'étudiants inscrits en L2 (de 63 à 39 en L2 *PC* et de 50 à 30 en L2 *FOCUS*). Si elle n'est pas expliquée dans le dossier d'autoévaluation, cette chute d'attractivité est possiblement à mettre en relation avec la baisse de l'intérêt des étudiants pour les carrières d'enseignants, observée au niveau national. Des efforts de communication sur la formation sont pourtant réalisés (journées portes ouvertes, forums, implication dans le projet « À vous le Sup' » du programme d'investissements d'avenir (PIA) obtenu en 2019 pour aider à l'orientation, etc.). La formation intègre des étudiants de CPGE en L2 et en L3.

La formation dispose de plusieurs outils de pilotage lui permettant d'évoluer dans une trajectoire d'amélioration continue, mais son conseil de perfectionnement n'est pas circonscrit à la mention. Des commissions pédagogiques paritaires (CPP) sont réunies chaque semestre : elles sont l'occasion d'échanges entre les enseignants et étudiants sur le fonctionnement de la formation, elles sont précédées par un questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants, proposé en présentiel, et sont suivies d'un compte rendu. Des pré-conseils de perfectionnement pour chacun des deux parcours (réunissant l'équipe pédagogique, des représentants étudiants et des gestionnaires) se tiennent en amont de la réunion annuelle du conseil de perfectionnement de l'ensemble des formations de 1er cycle du département de Physique. Si la composition de celui-ci est conforme à la charte de l'université, aucun étudiant ou alumni de la formation n'en est membre, seul un des membres professionnels a participé à la dernière réunion et le large périmètre du conseil ne permet pas d'assurer un niveau de discussion suffisamment centrée sur la mention pour attester de la pleine qualité de son processus d'amélioration continue. Le compte rendu fourni est, de plus, peu explicite, tant sur les mesures à prendre que sur le bilan des actions antérieurement mises en place.

Malgré un parcours bilingue, la formation montre une ouverture limitée à l'international, mais celle-ci n'est pas des plus pertinentes dans une formation centrée sur le système éducatif français. Un enseignement de la langue anglaise comptant pour trois crédits ECTS est obligatoirement suivi par les étudiants chaque semestre, à l'exception du premier. Dès la première année, un parcours bilingue permet aussi à des étudiants (dont on ne connaît pas l'effectif) de suivre des enseignements disciplinaires en anglais (travaux dirigés d'électromagnétisme, de chimie organique et de thermodynamique). Cependant, malgré ce parcours, il n'existe aucune mobilité entrante ou sortante. Ceci est à mettre en regard avec une préparation modeste à la mobilité qui se limite pour les étudiants à la possibilité de participer à une semaine internationale organisée chaque année et, en cas de besoin, à la possibilité de contacter le référent relations internationales du

département. Des rapprochements avec des universités belges francophones pourraient permettre d'améliorer l'internationalisation de la formation dans une perspective de comparaison des systèmes éducatifs.

La formation a engagé le passage à l'approche par compétences. L'offre de formation a été élaborée selon une approche par compétences. La formation est ainsi structurée en cinq blocs de connaissances et de compétences (BCC) dont les contenus sont pertinents par rapport aux objectifs de la formation, mais dont les liens avec ceux de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ne sont pas directs. L'équipe pédagogique s'informe sur les méthodes d'évaluation des compétences à travers des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) mais aucune mise en œuvre n'est programmée pour l'instant. Le suivi de l'acquisition des compétences au cours du cycle n'est pas explicitement évoqué dans le dossier d'autoévaluation, bien que certains enseignants participent à un projet de l'université visant apparemment la mise en place de grilles critériées.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une professionnalisation adaptée à la préparation aux métiers de l'enseignement ;
- Un taux de réussite élevé en L3 qui conduit à une très forte poursuite d'études ;
- Une intégration solide de l'interdisciplinarité et des enjeux du développement durable.

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention, sans représentant étudiant de la formation ;
- Un taux de réussite bas en deuxième année du parcours PC ;
- Un passage à l'approche par compétences limité.

Recommandations

- Circonscrire le conseil de perfectionnement à la mention : adapter sa composition et recentrer ses analyses sur la formation.
- S'appuyer sur le projet « Licence inclusive au bénéfice des étudiants de l'université de Lille » (LIBEL'UL) et sur les contrats pédagogiques de réussite pour renforcer les actions en soutien à la réussite des étudiants du parcours *PC*.
- Mettre en place des situations d'apprentissage et d'évaluation et un protocole de suivi de l'acquisition des compétences au cours du cycle.

LICENCE SCIENCES DE LA TERRE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la Terre* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours diplômant. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 1 629 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. En 2022-2023, elle comptait 855 étudiants (dont 56 inscrits dans les deux dernières années du cycle) et 287 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Occupant une place cohérente au sein de l'offre de formation de l'université de Lille, la formation s'inscrit aussi dans les priorités de celle-ci, notamment par l'enseignement de contenus sur les enjeux environnementaux et les ressources naturelles en lien avec la transition écologique et par la volonté de jouer un rôle d'ascenseur social. Elle jouit d'un fort adossement à la recherche, mais aucun enseignement n'est dispensé par des professionnels non académiques. Elle dispose depuis peu des organes et dispositifs adéquats pour la faire évoluer dans un processus d'amélioration continue qui devrait la conduire en priorité à développer les mesures correctives adaptées pour enrayer la chute des taux de réussite observée à chaque niveau du cycle.

S'agissant d'une formation de 1er cycle, l'adossement à la recherche est excellent. Presque tous les enseignements (96 %) sont assurés par de nombreux enseignants-chercheurs (272). À eux seuls, les spécialistes des géosciences en dispensent plus de 80 %. Ils sont rattachés à trois unités de recherche de l'université qui accueillent également des stagiaires de la formation (dix étudiants accueillis en 2022-2023). Le stage obligatoire du programme (six semaines valant six crédits ECTS) constitue le principal dispositif d'initiation à la recherche pour les étudiants qui le réalisent en laboratoire, académique ou privé. Sur la période d'observation, 49 étudiants (42 % de l'effectif cumulé) ont ainsi été accueillis en unités de recherche académiques, à Lille ou ailleurs.

Alors que son programme propose des enseignements professionnalisants et que la formation bénéficie de relations constructives avec les acteurs socio-économiques et culturels, aucun professionnel non académique n'intervient dans les enseignements. En complément du stage qui peut aussi se dérouler en entreprise, hors recherche (cas de 13 des 25 stagiaires de la promotion 2022-2023), six autres crédits ECTS sont dédiés à la professionnalisation. De manière classique, ces enseignements incluent une aide à la recherche de stage ou d'emploi (*curriculum vitae*, lettre de motivation et entretien de recrutement) et une présentation des métiers propres aux géosciences. Les étudiants sont invités à assister aux journées métiers de la licence professionnelle *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* (parcours *Gestion de l'eau, sol et sous-sol*) et du master *Géoressources, géorisques, géotechnique*. Outre les apports des membres professionnels de son conseil de perfectionnement et ceux des tuteurs professionnels des stagiaires, la licence bénéficie aussi des partenariats tissés par ces deux diplômes. Cela se traduit notamment par des évolutions du programme qui prennent mieux en compte les besoins du territoire, comme envisagé pour les enseignements de géothermie. Toutefois, aucun professionnel non académique ne fait profiter les étudiants de son expérience. Comme d'autres licences, la formation est ouverte aux publics de la formation continue, sans néanmoins offrir d'aménagement adapté (un seul stagiaire sur la période d'observation) et n'est pas proposée en alternance.

L'attractivité de la formation décroît dans l'ensemble, comme souvent pour cette mention, alors qu'elle constitue une formation de base pour des métiers bientôt en tension. En première année, au sein du portail *Sciences de la vie, de la Terre et de l'environnement* (*SVTE*), la licence regroupe 48 étudiants par an (moyenne sur cinq ans, soit environ 6,5 % de l'effectif total du portail). Si le portail est très attractif (cinq à 10 fois plus d'admis sur Parcoursup que de places : 682 en 2022), ce n'est pas le cas pour la mention : durant la période d'observation, l'effectif sur le cycle a chuté de 32 %. Le phénomène est plus important en première année

(perte de presque la moitié de l'effectif en cinq ans) qu'en fin de cycle, où de nouveaux recrutements viennent renforcer les promotions. Les effectifs ne sont toutefois pas critiques (en moyenne, 33 étudiants par niveau du cycle en 2022-2023), bien que sous le seuil d'ouverture de mention fixé par l'université. La tendance est nationale, alors que la demande mondiale en géoscientifiques est croissante, et que l'équipe pédagogique fait au mieux pour l'inverser localement (alertes des acteurs académiques et actions de communication : journée portes ouvertes, salons, interventions dans les lycées, forums, etc.). Les actions d'aide à l'orientation des élèves du secondaire ont bénéficié du soutien du programme d'investissements d'avenir (PIA) « À vous le Sup' », obtenu par l'université en 2019.

La formation voit ses taux de réussite chuter sans pousser l'analyse jusqu'à proposer de nouvelles mesures correctives. À chaque niveau du cycle, la part des étudiants qui valident tous les crédits ECTS est en baisse significative, atteignant parfois des valeurs basses en fin de période d'observation : 46 à 39 % pour le portail ; 71 à 65 % en deuxième année ; 93 à 67 % en fin de cycle. La tendance est alarmante et, là encore, paradoxale, au regard du nombre important de dispositifs d'aide à la réussite déployés, notamment au niveau du portail : tutorat par des pairs ; parcours aménagé avec allongement d'études ; parcours dédié aux bacheliers technologiques. Mobilisée et consciente de l'inefficacité de ces mesures, mais sans préciser à ce stade les actions correctives envisagées, l'équipe pédagogique projette de s'appuyer sur le projet « Licence inclusive au bénéfice des étudiants de l'université de Lille » (LIBEL'UL), récemment acquis (2023) par l'université dans le cadre du PIA, pour combattre les deux causes principales d'échec des étudiants qu'elle identifie : des lacunes de prérequis ; des difficultés dans les situations personnelles qui empêchent d'acquérir une méthodologie de travail et de construire un projet. Les contrats pédagogiques personnalisés de réussite, que n'évoque pas l'équipe de la formation, pourraient également s'avérer utiles.

Les données de suivi du devenir des diplômés de la formation sont lacunaires. L'enquête d'insertion à 18 mois fournie dans le dossier d'auto-évaluation (DAE) déposé par l'établissement concerne les 42 diplômés de 2021. Elle indique que la situation de 41 d'entre eux est connue en 2022, ce qui est remarquable. Néanmoins, l'enquête ne décrit que la situation du seul diplômé en emploi et ne précise rien sur la situation des 40 autres diplômés en poursuite d'études ; seul, ce document n'est donc que très partiellement informatif pour l'équipe pédagogique à des fins de pilotage. S'il est précisé, par ailleurs, que 71 et 61 % des diplômés de 2021 et de 2022 ont immédiatement poursuivi en 2e cycle, et qu'un peu plus de 40 % d'entre eux sont restés à Lille, on ne sait pas, par exemple, quelles formations ils ont rejointes.

Le processus d'évaluation interne pour faire évoluer la formation dans une dynamique d'amélioration continue achève tout juste sa consolidation. Dotée d'un conseil de perfectionnement (CP) conforme à la charte de l'université et d'un conseil paritaire pédagogique (CPP), jusque-là lieu principal de recueil des avis et attentes des étudiants lors d'échanges semestriels avec des enseignants, la formation dispose d'organes adéquats pour assurer son pilotage. Deux changements récents (fin 2023) devraient toutefois renforcer significativement sa capacité d'autoévaluation. D'une part, l'université fournit aux responsables de formation des indicateurs partagés qui devraient faciliter les analyses des conseils. D'autre part, des questionnaires permettant, comme attendu, à chaque étudiant d'évaluer les enseignements et la formation sont dorénavant prévus chaque semestre et devraient à terme compléter les échanges en CPP, déjà objets de comptes rendus analysés en CP. Les taux de réponse de 92 % et plus, obtenus au lancement de ce nouveau dispositif dans les deux dernières années de la formation, sont encourageants.

La formation propose une maquette organisée en cinq blocs de connaissances et de compétences (BCC), établie suivant une approche programme, sans toutefois avoir totalement finalisé le déploiement d'une approche par compétences (APC). Si ce déploiement est bien avancé, et que le programme de la formation est tout à fait cohérent avec son objectif de poursuite d'études, aucune situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) n'est encore mise en place. De plus, le suivi des compétences acquises par les étudiants ne fait pas encore l'objet d'une démarche portfolio systématique, pour chacun d'entre eux. Néanmoins, la formation considère que l'alignement pédagogique entre les objectifs d'apprentissage, les méthodes pédagogiques choisies et les stratégies d'évaluation, qui ne sont pas explicitées dans le dossier d'autoévaluation, est totalement réalisé. Des BCC, qui trouvent leurs équivalents dans la fiche correspondante du diplôme au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), ont bien été construits, mais l'APC n'est pas encore aboutie.

La formation diversifie ses méthodes pédagogiques de manière satisfaisante, mais expose peu la place des apprentissages pratiques indispensables à la mention. Le dossier d'autoévaluation ne précise pas la part du programme dédiée aux travaux pratiques (TP), laissant supposer qu'elle respecte le cadre fixé par l'université. La maquette montre qu'il y a des enseignements sur le terrain (deux séjours délocalisés pour 22 jours cumulés et 12 crédits ECTS). Les étudiants peuvent ainsi être mis en situations authentiques, donnant à la formation sa valeur ajoutée, tant la compétence « terrain », notamment en géologie, ne s'acquiert que par des expériences répétées. D'autres méthodes de pédagogie active, qui s'appuient parfois sur des outils numériques avec des activités à distance, sont déployées de manière raisonnée face à un public qui peut manquer d'autonomie pour se former. L'usage de la pédagogie par projets, adapté à l'effectif réduit de la formation, n'est pas

mentionné. Les enseignements entièrement à distance n'ont été déployés que lors de la crise sanitaire de 2020 ; il n'est pas précisé si des ressources numériques sont mises à disposition des publics empêchés et à besoin spécifique.

La formation est peu ouverte à l'international malgré l'accompagnement proposé aux étudiants intéressés par une mobilité sortante. Elle encourage celle-ci en s'appuyant notamment sur une semaine internationale annuelle, un référent relations internationales, et le service dédié de la faculté. L'impact est modéré : une à six mobilités sortantes par an, souvent vers les universités d'Uppsala (Suède), de Pise (Italie), de Novossibirsk et de Tomsk (Russie). Également en appui, l'enseignement de la langue anglaise se déroule sur cinq semestres (90 heures cumulées). Une seconde langue optionnelle n'est pas prévue, bien qu'en géosciences une partie des débouchés se trouve à l'international, en pays non anglophones. Trop peu d'enseignements disciplinaires sont dispensés en langue anglaise pour attirer des étudiants non francophones et aucune mobilité entrante n'a eu lieu sur la période.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une équipe pédagogique mobilisée.

Points faibles

- Un taux de réussite en baisse à chaque niveau du cycle et notamment en fin de période évaluée, en première année ;
- Une intervention de professionnels faible ;
- Des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants devant être systématiquement déployées sur chaque niveau ;
- Une approche par compétences à finaliser.

Recommandations

- S'appuyer sur le projet LIBEL'UL et sur les contrats pédagogiques de réussite pour renforcer et adapter les actions en soutien à la réussite des étudiants sur les trois niveaux du cycle.
- Faire en sorte que les étudiants puissent bénéficier d'enseignements dispensés par des professionnels du milieu socio-économique.
- Finaliser la mise en œuvre de l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et la pérenniser.
- Poursuivre le déploiement de l'approche par compétences : développer des situations d'apprentissage et d'évaluation et assurer le suivi de l'acquisition des compétences (démarche portfolio, utilisation de grilles critériées).

LICENCE SCIENCES DE LA VIE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la vie* de l'université de Lille est une formation comprenant quatre parcours : *Biochimie ; Biologie cellulaire et physiologie* (BCP) ; *Biologie cellulaire et physiologie - option santé* ; *Biologie des organismes et des populations* (BOP). La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 1 690 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. En 2022-2023, elle compte 1 487 étudiants (dont 708 inscrits dans les deux dernières années du cycle) et 434 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

Conformément aux priorités de l'université, la formation a pour volonté d'accompagner au mieux ses étudiants vers la réussite et ses contenus traitent des problématiques environnementales et des enjeux de la transition écologique. Fortement adossée à la recherche, elle jouit d'une attractivité notable et affiche un remarquable taux de poursuite d'études de ses diplômés. Son point faible majeur tient à la chute du taux de réussite des étudiants de première année. Ses étudiants n'évaluent pas encore les enseignements. Peu de professionnels non académiques interviennent, mais elle ne néglige pas pour autant la professionnalisation.

La formation bénéficie d'un remarquable adossement à la recherche et permet à des étudiants de s'initier à et par la recherche. Les étudiants qui le souhaitent peuvent profiter d'un environnement propice à une immersion en recherche avec plus de 96 % des enseignements assurés par de nombreux enseignants-chercheurs (380), la possibilité de réaliser un stage, obligatoire pour tous (*a minima* quatre semaines ; six crédits ECTS), dans notamment plus d'une vingtaine d'unités de recherche sur le site lillois, et un projet de recherche en laboratoire au programme de deux des parcours (*BCP* et *Biochimie*). L'initiation à la recherche s'étale sur le cycle au sein d'enseignements disciplinaires et plus rarement spécifiques : 24 heures dédiées à l'initiation ; conférences en troisième année ; méthodologie de recherche bibliographique.

La formation jouit, comme souvent pour cette mention, d'une forte attractivité. Avec cinq fois plus de candidats admis sur Parcoursup que de places (682 en 2022, remplies à presque 97 % après acceptation des candidats), l'attractivité du portail *Sciences de la vie, de la Terre et de l'environnement* (*SVTE*) reflète celle de la mention car les étudiants du portail s'y orientent en majorité (à plus de 80 %). Même si en général les formations en biologie attirent, la mobilisation des équipes sur les questions d'orientation et sur les actions de communication n'est pas étrangère à cet attrait. Tous les moyens pour informer sur la formation sont mis en œuvre, des plus classiques (journées portes ouvertes, salons, interventions dans les lycées, etc.) aux moins répandus : commentaires publics de résultats d'enquêtes ; capsules vidéo financées par le projet « À vous le Sup' » de l'université, obtenu dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA). Par ailleurs, les étudiants boursiers sont particulièrement nombreux dans la formation (environ deux tiers des diplômés le sont).

La formation affiche un taux de poursuite d'études élevé et suit finement le devenir de ses diplômés. La situation de 96 % des 309 diplômés de 2021 est connue, ce qui est remarquable, et seuls 4,5 % d'entre eux n'ont pas poursuivi d'études ; 74 % des diplômés sont immédiatement entrés en master, 48 % dans ceux de l'université de Lille. Ces taux sont plus bas (65 et 31 %, respectivement) pour le parcours *BOP*, dont les diplômés sont plus enclins à interrompre temporairement leurs études (11 % d'entre eux auront repris après une pause d'un an) et plus mobiles géographiquement, que ceux des deux autres parcours (*Biochimie* : 76 et 63 % ; *BCP* : 82 et 57 %). Au total, plus de 91 % des diplômés de 2021 auront poursuivi des études, tous types de formations confondus, en majorité en master (76 %) à Lille ou ailleurs, en France ou à l'étranger (notamment pour les étudiants du parcours bilingue). Cinq autres diplômés sont entrés en écoles d'ingénieurs, conformément aux objectifs que se fixe la formation. À cette fin, dès la première année, la licence propose d'ailleurs un parcours en deux ans préparant à l'entrée en écoles d'ingénieurs du réseau Polytech, dont celle de Lille (23 étudiants par an, connaissant un taux de réussite de presque 100 %).

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques en combinant, dans une proportion qui n'est pas précisée, des méthodes classiques avec des activités où les étudiants peuvent devenir acteurs de leurs apprentissages. Aux traditionnels cours magistraux, travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) s'ajoutent des classes inversées, l'utilisation de capsules vidéo, des évaluations interactives à distance et la pédagogie par projet. La part dédiée aux apprentissages pratiques en laboratoire et sur le terrain, qui sont indispensables en sciences expérimentales, n'est pas précisée. Depuis la fin de la crise sanitaire de 2020, la formation privilégie de nouveau le présentiel et permet aux étudiants à besoin spécifiques de suivre à distance, en direct, des enseignements dispensés en présentiel. Conformément aux attendus des étudiants, sondés sur le sujet, peu d'enseignements sont délivrés à distance (28 h) hormis une des mineures santé de la licence accès santé (L.AS) adossée à la mention.

La formation est attentive à son ouverture à l'international, mais enregistre peu de mobilités. Elle propose sur le cycle un parcours bilingue, dans lequel des étudiants (64 par an) des parcours *BCP* et *BOP* suivent une majorité de TD et de TP en langue anglaise (570 heures sur le cycle, environ 34 % du programme). Depuis 2023, le parcours *Biochimie* fait l'objet d'un double diplôme avec une université vietnamienne (Hanoi University of Science and Technology). En appui à la mobilité sortante, des référents relations internationales accompagnent les étudiants. Outre l'enseignement obligatoire et substantiel de la langue anglaise (120 heures sur le cycle) et un enseignement d'« Anglais scientifique et technique » (réalisations de posters, traductions, présentations, etc.), les étudiants peuvent pratiquer une seconde langue pour non-débutants (espagnol ou allemand) et suivre en deuxième année (L2) une option langue vivante pour la mobilité. Malgré cela, il y a peu de mobilités sortantes (deux à sept par an), ce que les responsables de la formation attribuent à une forte compétition pour accéder aux bourses dédiées. En dépit de la situation quasi frontalière de l'université, et de l'accueil que peut assurer la Maison internationale, les étudiants en mobilité entrante ne sont pas plus nombreux (un à six par an).

Malgré la diversité des dispositifs déployés pour accompagner la réussite des étudiants, le taux de réussite en première année est en baisse jusqu'à des valeurs alarmantes. La part des étudiants du portail validant tous les crédits ECTS a chuté de 46 à 39 % sur la période d'observation. *A contrario*, en L2, le taux de réussite a augmenté de 57 % à la valeur correcte de 75 %. Bien que fluctuant sur la période, surtout pour les parcours *Biochimie* et *BCP*, en troisième année (L3), ce taux est du même ordre : 75 % pour la mention ; 68 % en *Biochimie ;* 75 % en *BCP ;* 78 % en *BOP* (moyennes sur trois ans). Si les mesures mises en œuvre en L2 et en L3, dont l'accompagnement à la construction du projet des étudiants, portent en partie leurs fruits, ce n'est pas le cas en première année. Pourtant, les dispositifs d'aide à la réussite y sont variés : parcours aménagé avec allongement d'études ; parcours dédié aux bacheliers technologiques ; tutorat par les pairs ; ateliers de remédiation en mathématiques, physique et chimie ; ressources et exercices numériques à disposition ; entretiens et conseils individuels et collectifs. L'équipe pédagogique, qui attribue les échecs à des erreurs d'orientation et à des prérequis trop parcellaires et fragiles, est mobilisée. On ne peut qu'espérer que la toute récente généralisation des contrats pédagogiques de réussite au niveau du portail (2023-2024), ainsi que le projet « Licence inclusive au bénéfice des étudiants de l'université de Lille » (LIBEL'UL), récemment acquis par l'université au titre du PIA, aideront.

La formation est sur le point de consolider son processus d'évaluation interne afin d'évoluer dans une dynamique d'amélioration continue. Un conseil de perfectionnement (CP) conforme à la charte de l'université dans sa composition et sur les sujets qu'il traite chaque année, est en place. Depuis fin 2023, ce conseil fonde ses analyses sur les indicateurs fournis par l'université. En complément, un conseil paritaire pédagogique (CPP) semestriel permet à des enseignants et à des étudiants de la formation d'échanger sur son fonctionnement. Si l'université souhaite qu'à partir de 2023-2024 chaque formation déploie des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, ce nouveau dispositif n'a pas encore été formalisé au sein de la licence *Sciences de la Vie*. Néanmoins, la réflexion sur le sujet est amorcée : des sondages, dont un a porté sur la création d'un « CPP numérique avec évaluation des enseignements » sur lequel le dossier d'autoévaluation donne peu de précisions, ont déjà été soumis aux étudiants et chacun d'entre eux devrait à terme pouvoir donner son avis sur les enseignements et la formation.

La formation prend en compte les besoins socio-économiques pour ajuster ses contenus, mais la part des enseignements dispensés par des professionnels non académiques est modeste (moins de 4 % du programme, incluant notamment les interventions d'un professeur associé, PAST)**.** L'équipe pédagogique discute régulièrement avec ceux-ci des contenus et des compétences travaillées par les étudiants (conseil de perfectionnement, forums, journées métiers, visites de stagiaires en entreprise, soutenances de stages). Des éléments de professionnalisation (connaissance de l'entreprise, droit du travail) sont spécifiques à un ou deux des parcours. On peut souligner l'effort que représente l'encadrement des stages, réalisables en laboratoire académique ou industriel, ou au sein de conservatoires naturels, d'associations et de collectivités territoriales, pour un effectif substantiel (262 conventions en 2022-2023). Si un référent formation continue et alternance est identifié au sein du département Biologie, la formation, comme souvent en licence générale, n'est pas proposée en alternance. Faute d'emploi du temps compatible, elle accueille les publics de la formation continue en petit nombre (un à trois stagiaires par an) et ne propose pas encore d'offre spécifique aux salariés, malgré des demandes.

L'approche par compétences (APC) est en cours de déploiement. La maquette se décline en quatre blocs de connaissances et de compétences qui ont été conçus en suivant une approche programme. Si elle est cohérente avec l'objectif principal de poursuite d'études de la formation et avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), l'alignement pédagogique avec les évaluations reste à finaliser. Envisagées sous la forme d'ateliers transdisciplinaires par l'équipe pédagogique, les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) doivent encore être mises en place. De même, l'utilisation de grilles critériées pour suivre les compétences acquises par les étudiants et leur niveau de maîtrise est en cours de déploiement. L'usage d'une démarche portfolio utile à cette fin n'est pas encore généralisé, et le déploiement de l'APC n'est pas finalisé.

Conclusion

Points forts

- Un fort adossement à la recherche ;
- Une très forte attractivité ;
- Un remarquable taux de poursuite d'études et un suivi fin du devenir des diplômés ;
- Une équipe pédagogique investie.

Points faibles

- Un taux de réussite faible et en baisse en première année ;
- Une contribution modeste des professionnels aux enseignements ;
- Des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants à formaliser et systématiser sur chaque niveau ;
- Une approche par compétences inachevée.

Recommandations

- S'appuyer sur le projet LIBEL'UL et sur les contrats pédagogiques de réussite pour renforcer et adapter les actions en soutien à la réussite des étudiants en première année du cycle.
- Faire en sorte que tous les étudiants puissent bénéficier d'enseignements dispensés par des professionnels du milieu socio-économique.
- Finaliser la mise en œuvre de l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et la pérenniser.
- Poursuivre le déploiement de l'approche par compétences : développer des situations d'apprentissage et d'évaluation et assurer le suivi de l'acquisition des compétences (démarche portfolio, utilisation de grilles critériées).

LICENCE SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la vie et de la Terre* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Formation et communication en sciences* (*FOCUS*) ; *Sciences de la vie et de la Terre* (*SVT*). La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 1 608 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. En 2022-2023, elle compte 984 étudiants (dont 183 inscrits dans les deux dernières années du cycle) et 320 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Sciences de la vie et de la Terre* se positionne en parfaite cohérence dans le paysage des formations de l'université de Lille. Elle accorde une attention particulière à l'accompagnement des étudiants vers la réussite et propose un programme en lien avec les problématiques environnementales et les enjeux de la transition écologique, s'inscrivant ainsi dans les priorités de l'université en matière éducative. Bien que la réussite des étudiants soit très satisfaisante à partir de la deuxième année de la formation, celle de sa première année est en baisse alarmante. Bien adossée à la recherche, elle intègre des éléments de professionnalisation pertinents, diversifie ses pratiques pédagogiques et jouit de fort taux de poursuite d'études en master. Très récemment renforcé d'enquêtes, le dispositif d'amélioration continu doit encore faire ses preuves.

Les éléments de professionnalisation au programme de la formation sont cohérents avec sa finalité principale de poursuite d'études vers les métiers de l'enseignement, même si peu d'heures (18) sont assurées par des non universitaires. Des enseignants du premier et du second degré, ainsi que des inspecteurs de l'académie de Lille sont les principaux partenaires non universitaires de la formation, avec lesquels elle échange pour faire évoluer ses contenus en de multiples occasions (conseil de perfectionnement, journées métiers, forums, stages en école, fête de la science, etc.). Si ceux-ci interviennent peu dans la formation, elle bénéficie de l'expérience en collèges et/ou en lycées de cinq professeurs agrégés ou certifiés (PRAG/PRCE) de l'université. La formation inclut des enseignements sur les principes et enjeux du système éducatif et la didactique, ainsi que des stages d'observation en établissement d'enseignement : un seul obligatoire en parcours *SVT*, deux en parcours *FOCUS* (pour trois crédits ECTS). Comme beaucoup de licences, les adaptations nécessaires faisant défaut, la formation n'accueille aucun public de la formation continue bien qu'elle soit ouverte à des publics pouvant se rendre disponibles (reprise d'études, reconversion professionnelle). Elle n'est pas proposée en alternance.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche bien que celle-ci ne soit pas sa finalité principale. En cohérence avec son objectif, elle ne forme pas spécifiquement les étudiants à et par la recherche, même si des enseignements abordent des problématiques de recherche et, qu'à la marge, certaines des activités pédagogiques peuvent initier à la recherche (par exemple, le projet bibliographique en écologie, la démarche d'investigation scientifique). Néanmoins, de nombreux enseignants-chercheurs (306) y interviennent pour dispenser une grande majorité du programme (presque 85 %) et 80 % d'entre eux sont rattachés à plus de 14 unités de recherche de l'université.

Bien qu'elle en dévoile peu les détails, la formation diversifie ses pratiques pédagogiques, en alliant les méthodes traditionnelles (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques) à des pédagogies actives qui impliquent une participation de l'étudiant. Il s'agit pour l'essentiel de classe inversée et d'utilisation de ressources pédagogiques numériques sur la plateforme dédiée (questionnaires à choix multiples interactifs, capsules vidéo, etc.). Des enseignements sur le terrain enrichissent aussi la formation. Avec 263 enseignants permanents et 67 non permanents qui assurent les enseignements pour environ 300 étudiants, le taux d'encadrement moyen avoisine un encadrant par étudiant. Le dynamisme de l'équipe pédagogique, régulièrement lauréate d'appels à projets internes de l'université visant des transformations pédagogiques et/ou la création de ressources numériques, est à souligner.

La formation jouit d'une attractivité satisfaisante, presque constante dans le temps, et qu'elle entretient. Au sein du portail *Sciences de la vie, de la Terre et de l'environnement* (*SVTE*), dont l'attractivité est très forte (cinq à dix fois plus de candidats admis sur Parcoursup que de places offertes, 682 en 2022), elle accueille une centaine d'étudiants (environ 13 % de l'effectif du portail). Elle recrute aussi dans les deux dernières années du cycle des étudiants en réorientation, issus de presque tous les types de formation de l'enseignement supérieur, dont l'effectif avoisine les 100 étudiants par an. La formation est peu affectée par la baisse d'intérêt des étudiants pour les métiers de l'enseignement observée au niveau national, leur nombre n'ayant décru que d'environ 15 % sur la période d'observation. Contribuant à maintenir cette attractivité, l'équipe pédagogique communique sur la formation à chaque occasion, notamment à l'occasion des journées portes ouvertes, salons de l'étudiant et forums dans les lycées.

Alors que le taux de réussite a baissé jusqu'à des valeurs alarmantes en première année, malgré la diversité des dispositifs d'accompagnement proposés aux étudiants en difficulté, celui des deux dernières années du cycle est élevé. La formation suit et analyse ses taux de réussite de façon régulière. Pour le portail, la part des étudiants validant tous les crédits ECTS n'est plus que de 39 % en fin de période d'observation. En revanche, en moyenne sur la période, sa valeur est élevée en deuxième année (85 % pour le parcours *FOCUS*, 74 % en *SVT*) et en troisième année (87 % pour *FOCUS*, 82 % en *SVT)*. Comme pour les autres licences du portail, les dispositifs de soutien à la réussite sont surtout développés en première année. Ensuite, le suivi individualisé des étudiants en difficulté, facilité par un effectif plus réduit que dans le portail, se révèle ici plutôt efficace. Là encore, les causes d'échec relèvent surtout de lacunes dans les prérequis nécessaires pour la formation et de situations personnelles difficiles des étudiants qui peuvent les conduire à s'absenter. On peut s'attendre à ce que la toute nouvelle introduction systématique des contrats pédagogiques de réussite au niveau du portail en 2023-2024, ainsi que le récent projet « Licence inclusive au bénéfice des étudiants de l'université de Lille » (LIBEL'UL), obtenu par l'université au titre du PIA, aide l'équipe pédagogique à inverser la tendance.

La formation affiche un taux de poursuite d'études de ses diplômés élevé, qui peut parfois atteindre 100 %. Tous les diplômés de 2023 (67 étudiants) ont poursuivi en master, ce qui est remarquable, en très grande majorité en master *Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation* (*MEEF*) et 84 % de ceux du parcours *SVT* (26 diplômés) sont restés à l'université de Lille. On regrette l'absence de précision sur le nombre d'étudiants qui rejoignent d'autres masters et sur les intitulés des mentions ciblées par ces diplômés, à l'exception de *Gestion de l'environnement*, cité en exemple dans le dossier d'autoévaluation. Si des informations sur le devenir des cohortes antérieures manquent également, on peut toutefois déduire que, respectivement, 67 % et 86 % des 92 et 97 diplômés de 2021 et de 2022 ont immédiatement poursuivi en 2e cycle l'année universitaire suivante, essentiellement à l'université de Lille (sauf pour environ 5 % d'entre eux).

La formation dispose depuis peu de tous les dispositifs et organes nécessaires et adéquats pour la faire évoluer dans une dynamique d'amélioration continue. Un conseil de perfectionnement opérationnel se réunit annuellement dans une composition conforme à la charte de l'université. Celui-ci doit maintenant davantage appuyer ses analyses sur les indicateurs clés fournis par l'université depuis fin 2023. Il est renforcé par un conseil pédagogique paritaire dont les réunions semestrielles regroupent des enseignants et des étudiants pour échanger sur le fonctionnement de la formation et sont l'objet de comptes rendus permettant d'assurer un suivi. Depuis 2023-2024, une enquête sous la forme d'un questionnaire est diligentée chaque semestre auprès des étudiants pour que chacun puisse donner son avis sur les enseignements et la formation. La toute première mouture de ce nouveau dispositif, dont les résultats n'étaient pas encore connus au moment de remplir le dossier d'autoévaluation, ne permet pas encore de savoir comment la formation va s'en saisir.

La maquette est cohérente avec la finalité principale de la formation, mais les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ne sont pas encore introduites. Si la formation a été conçue *via* une approche programme en concertation au sein de l'équipe pédagogique, les méthodes pédagogiques, du moins celles qui relèvent des évaluations, ne sont pas encore alignées avec les objectifs, et l'approche par compétences (APC) n'est ainsi pas entièrement finalisée. De plus, la question du suivi de l'acquisition des compétences des étudiants n'est pas abordée dans le dossier d'autoévaluation, ni à l'aide de grilles critériées, ni dans le cadre d'une démarche portfolio.

La formation n'est pas ouverte à l'international, ouverture d'ailleurs peu compatible avec une finalité principalement centrée sur le système éducatif français. Aucune mobilité entrante ni sortante n'est recensée, mais, le cas échéant, les étudiants concernés peuvent bénéficier des mêmes dispositifs que ceux de la licence *Sciences de la vie* (semaine internationale annuelle ; accompagnements divers aux démarches ; parcours bilingue possible, uniquement en première année ici). La langue anglaise, principal vecteur de la communication scientifique, est enseignée à hauteur de 68 heures sur le cycle, ce qui est modeste, mais vraisemblablement considéré comme suffisant par l'équipe pédagogique pour maintenir une pratique, sachant qu'elle est aussi la langue d'enseignements disciplinaires (par exemple, « Analyse de publications scientifiques ») et que la compétence linguistique est utile pour valider des concours des métiers de l'enseignement.

Conclusion

Points forts

- Des éléments de professionnalisation cohérents avec l'objectif de former de futurs enseignants ;
- Un fort taux de diplomation ;
- Un remarquable taux de poursuite d'études en master ;
- Une équipe pédagogique dynamique qui diversifie ses pratiques.

Points faibles

- Un taux de réussite faible en première année du cycle et en baisse significative ;
- Des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants à déployer systématiquement sur chaque niveau ;
- Une approche par compétences inachevée.

Recommandations

- S'appuyer sur le projet LIBEL'UL et sur les contrats pédagogiques de réussite pour renforcer et adapter les actions en soutien à la réussite des étudiants en première année du cycle.
- Finaliser la mise en œuvre de l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et la pérenniser.
- Poursuivre le déploiement de l'approche par compétences : développer des situations d'apprentissage et d'évaluation et assurer le suivi de l'acquisition des compétences (démarche portfolio, utilisation de grilles critériées).

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (*STAPS*) *: activité physique adaptée et santé* (*APA-S*) de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Activité physique adaptée et santé ; Activité physique adaptée et santé-option santé*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte 1 497 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 1 266 étudiants (dont 152 inscrits dans les deux dernières années du cycle) et 85 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *STAPS : APA-S* s'inscrit pleinement dans les priorités de l'établissement avec une attention soutenue portée à l'accompagnement à la réussite de ses étudiants. La mention se positionne en complémentarité des autres formations du 1er cycle du secteur des STAPS : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) ou licences, pour proposer une offre étendue de formations et de débouchés associés. Elle bénéficie d'un solide adossement à la recherche. Les éléments de professionnalisation de la maquette, ainsi qu'une pratique pédagogique diversifiée organisée autour d'un apprentissage par compétences, participent de la bonne attractivité de cette formation. Son ouverture à l'international ainsi que le taux de réussite en première année (L1) nécessitent d'être améliorés. Le suivi de l'insertion professionnelle doit être systématisé.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche. 20 enseignants-chercheurs interviennent dans la formation pour un volume horaire d'enseignement de 543 heures, soit 36 % des heures de la maquette. Ils dispensent tous les cours magistraux (CM) de la L1 et coordonnent les travaux dirigés (TD) associés. Ils assurent également la plupart des cours de deuxième et de troisième année de la licence (L2 et L3). De plus, la grande majorité des vacataires sont titulaires d'une thèse de doctorat en histoire ou sont doctorants. La formation à et par la recherche proposée est soutenue. L'initiation à la recherche commence dès la L1 avec des outils méthodologiques et se poursuit en L2 avec une unité d'enseignement (UE) « Outils et technique » et jusqu'en L3 avec des séminaires de recherche et des cours en lien direct avec la recherche. Des stages de découverte en laboratoire sont également possibles en L2. Cependant, en 2022-2023, aucun étudiant n'a choisi cette option. Une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est également proposée. Elle vient légitimement compléter la formation à et par la recherche.

Les éléments de professionnalisation intégrés dans la maquette préparent bien l'étudiant à son insertion professionnelle. En 2022-2023, la formation sollicite 30 intervenants (un tiers du total des intervenants) du milieu professionnel qui assurent un nombre conséquent d'heures d'enseignement (29,7 %). Ces professionnels sont sollicités pour leurs compétences et leur expérience, en lien avec le projet professionnel des étudiants. Il s'agit d'enseignants d'*APA-S*, souvent anciens étudiants, de kinésithérapeutes, de médecins du centre hospitalier régional, de responsables de la fédération « Sport adapté », de référents Haut-de-France du comité paralympique et sportif français, etc. En L2 et L3, des stages en milieu professionnel (de 40 heures à 150 heures minimum ; 25 semaines en apprentissage) sont obligatoires, tout comme l'est le retour sur l'expérience professionnelle acquise pendant ces stages. Cette expérience est valorisée à hauteur de 18 crédits ECTS (stages, alternance, projets tuteurés). Le lien de la formation avec le réseau professionnel se traduit par un nombre important de partenariats sous forme de conventionnements avec de nombreux établissements (Centre de rééducation Hélène Borel, Clinique Val d'Aquenne, Unité de transplantation et d'assistance cardiaque, Institut cœur poumon du Centre hospitalier universitaire de Lille, Comité paralympique & sportif

français, etc.). L'ouverture récente de la formation à l'alternance (six alternants inscrits en 2023-2024) va sans nul doute concourir à renforcer l'ancrage de cette formation dans le milieu socio-économique. À ces dispositifs propres à la formation, s'ajoute un accompagnement à la professionnalisation intéressant, proposé aux étudiants qui le souhaitent, par les services de la faculté, le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), le réseau des professionnels et d'alumni de l'université de Lille (Lilagora). La majorité des 45 étudiants diplômés en 2021 ont poursuivi leurs études, mais huit étudiants se sont insérés directement dans le monde professionnel. Cependant, il n'est pas possible à partir de la forme de la présentation de ces résultats d'enquête d'apprécier la nature des poursuites d'études ou des emplois occupés, ce qui est regrettable.

L'organisation pédagogique est solide et en adéquation avec les compétences visées, et les pratiques pédagogiques sont diversifiées. L'apprentissage par compétences structure la formation. Depuis 2023, elle est organisée en quatre blocs de connaissances et de compétences (BBC). Chaque bloc est pensé avec les composantes de la compétence visée et les niveaux de développement qui les accompagnent pour garantir une acquisition progressive de la compétence. Les évaluations sont également pensées en compétences avec des évaluations communes à plusieurs enseignements. Enfin, des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) sont proposées (en L2, « Psychologie du handicap » et « Course d'orientation » et en L3, « Psychologie du handicap » et « Anglais », 24 heures). Les méthodes pédagogiques sont riches et variées (classe inversée, web-expo, posters, utilisation de la plateforme Moodle, quiz, etc.).

La formation a un processus d'évaluation interne solide qui permet de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement (CP) est riche de sa diversité. Il réunit trois enseignants-chercheurs, un enseignant, une gestionnaire de scolarité en charge du master *STAPS : APA-S*, trois étudiants de L3 *APA-S* et cinq représentants du monde socio-économique et de la Santé. Toutefois, la représentation étudiante mériterait d'être étendue de façon à assurer une meilleure représentation de tous les niveaux du diplôme : L1, L2 et L3. Ce CP assume pleinement son rôle. Les points essentiels relevant de son périmètre de réflexion et d'action sont bien abordés en son sein : attractivité de la formation (L2 et L3 *APA-S*), réussite étudiante, insertion professionnelle, satisfaction des étudiants grâce à une enquête d'évaluation par rapport aux BCC et aux modalités d'évaluation, aux pratiques pédagogiques ainsi qu'à l'adossement à la recherche. Il fait également l'objet d'un compte rendu qui est, depuis 2022-2023, présenté en conseil de faculté. Un bilan de ce CP est ensuite présenté, par composante, en Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

L'attractivité de la formation est bonne mais le taux de réussite en L1 et en L2 est faible. La comparaison des données de 2022-2023 avec celles de 2020-2021 révèle une légère diminution du nombre d'inscrits en L1 (1 128 contre 1 114). *A contrario* au cours de la même période, le nombre total d'inscrits en L2 (62 contre 81) et en L3 (64 contre 71) est en augmentation. L'attractivité de la formation reste donc élevée pour la spécialité APA-S, mais une vigilance doit s'opérer au niveau L1 afin de maintenir l'attractivité voire de l'améliorer. Le suivi de la réussite au cours de la période évaluée révèle que le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits augmente en L1 (17 % contre 23,4 %). Cette augmentation du taux de réussite en L1 témoigne probablement d'une meilleure adéquation du profil des candidats recrutés avec les attendus de la formation. Toutefois, le taux de réussite reste très faible. Il peut en partie s'expliquer par les étudiants inscrits sous condition « oui-si » du parcours aménagé. Leur nombre n'est pas indiqué mais il est précisé qu'une partie importante d'entre eux (plus des deux tiers) abandonne ou se réoriente au cours de la L1. En L2, le taux de réussite en 2022-2023 (43,2 %) est très faible et en très forte diminution par rapport à 2020-2021 (82,2 %). Une vigilance particulière doit s'exercer afin de mettre un terme à cette baisse inquiétante. Un renforcement des dispositifs d'accompagnement des étudiants déjà existants doit être envisagé en L1 et en L2. En L3, même si le taux de réussite en 2020-2021 peut paraître faible (64 %), il est en très nette augmentation en 2022-2023 (73,2 %) et conforme à celui attendu pour ce niveau de diplôme.

L'ouverture à l'international, bien que difficilement appréciable, doit être encouragée. En effet, les informations fournies sont contradictoires. En ce qui concerne la période 2020-2021 à 2022-2023, sept puis 19 mobilités sortantes encadrées sont indiquées à deux endroits différents du dossier. Des clarifications doivent être apportées. L'accompagnement proposé par la formation est pourtant propice aux mobilités. Les étudiants bénéficient en effet d'un enseignement de langue étrangère (anglais) obligatoire (90 heures sur trois ans), du programme Erasmus pour les mobilités en Europe et de conventions bilatérales pour des mobilités hors Europe (Canada, Québec, USA, Australie, Suisse et Brésil) et d'un solide accompagnement de la direction des relations internationales. Enfin, des aides financières complémentaires sont également disponibles.

Conclusion

Points forts

- Une initiation à la recherche de qualité ;
- Une solide professionnalisation de la formation ;
- Une approche par compétences bien structurée ;
- Une formation attractive ;
- Une évaluation interne pertinente.

Points faibles

- De faibles taux de réussite en L1 et L2 ;
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Renforcer les dispositifs existants d'aide et de soutien visant à augmenter la réussite en L1 et L2.
- Améliorer l'ouverture à l'international.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (*STAPS*) *: éducation et motricité* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Éducation et motricité* ; *Éducation et motricité-option santé*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte 1 596 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 1 334 étudiants (dont 232 inscrits dans les deux dernières années du cycle) et 70 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *STAPS : éducation et motricité* (*EM*) est une formation solide et bien structurée, qui répond efficacement aux besoins académiques et professionnels dans le domaine de l'éducation physique et sportive (EPS). Elle bénéficie d'un solide adossement à la recherche, d'une approche professionnalisante préparant bien les étudiants à l'exercice des métiers d'enseignant en EPS et à la poursuite d'études en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (*MEEF*). Son organisation pédagogique s'articule autour de blocs de compétences. Elle intègre des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Elle est également dotée d'un processus d'évaluation interne fonctionnel. La formation est très attractive, mais la réussite demeure insuffisante à l'issue de la troisième année (L3).

La formation bénéficie d'un adossement solide à la recherche avec une équipe d'enseignants-chercheurs très impliquée. Ce point fort de la licence *STAPS : EM* repose sur l'implication de 16 enseignants-chercheurs, qui assurent 900 heures d'enseignement sur les trois années du cursus, dont l'ensemble des cours magistraux en première année (L1) et la coordination des travaux dirigés (TD). Un enseignement de 10 heures est spécifiquement dédié à l'initiation à la recherche, et de la L1 à la L3, les étudiants suivent des enseignements obligatoires sur les outils et techniques exploités en recherche, ainsi que sur l'analyse des données et techniques avancées. Par ailleurs, des enseignements sur l'intégrité scientifique, la sensibilisation au plagiat et la déontologie du traitement des données sont dispensés durant la formation. En outre, les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage en laboratoire dès la deuxième année de licence (L2), notamment au sein de l'unité de recherche pluridisciplinaire sport, santé, société (UREPSSS), bien que cette opportunité reste encore très peu exploitée (deux étudiants sur la période). Par ailleurs, des séminaires, colloques et journées d'étude organisés par les unités de recherche associées sont ouverts aux étudiants, favorisant leur immersion dans un environnement de recherche et les encouragent à envisager des projets de recherche dès la licence.

Les éléments de professionnalisation sont bien intégrés dans la maquette, préparant efficacement les étudiants à leur insertion professionnelle. La licence *STAPS : EM* s'appuie sur un réseau de partenariats solides avec des établissements scolaires, des centres de loisirs et des associations sportives locales. Les étudiants bénéficient dès la L1 de mises en situation professionnelle encadrées, et ce parcours professionnalisant se poursuit par un stage en milieu scolaire de 40 heures en deuxième année (L2) puis de 150 heures en L3, qui visent à développer des compétences pratiques et relatives à l'enseignement de l'EPS. Au total, 10 % des crédits ECTS (18 crédits) sont consacrés à l'expérience professionnelle au cours des trois années de formation. La formation dispense 100 heures d'enseignement qui sont assurées par des professionnels du secteur, à savoir des professeurs d'EPS exerçant, par ailleurs, en établissement scolaire du second degré. De plus, la mention *STAPS : EM* ayant pour objet principal l'EPS, les enseignants du second degré d'EPS (agrégés et certifiés) affectés au sein de la composante peuvent aussi être considérés comme des professionnels du secteur. Cette implication de praticiens au sein de la formation garantit un ancrage des savoirs dans la réalité du terrain et permet aux étudiants d'acquérir une compréhension concrète des exigences du métier. Les projets tuteurés réalisés en L2 et L3, qui incluent des collaborations directes avec des établissements partenaires, renforcent cette approche professionnalisante. La formation est également ouverte en alternance en L3 depuis la rentrée 2022-2023 (cinq

contrats d'apprentissage en 2022-2023). Par ailleurs, les étudiants sont suivis tout au long de leur parcours grâce à un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) et des projets professionnels d'étudiants (PPE). Ces outils permettent une évaluation continue de leurs compétences et facilitent leur insertion professionnelle, en particulier dans le milieu scolaire et les structures sportives locales.

L'organisation pédagogique de la formation est solidement structurée et en adéquation avec les compétences visées, avec des pratiques pédagogiques diversifiées. La formation est structurée en quatre blocs de connaissances et de compétences (BCC), favorisant une progression cohérente des apprentissages et assurant l'acquisition graduelle des compétences visées. Ces BCC couvrent des domaines variés qui répondent ainsi aux exigences académiques et professionnelles du secteur de l'éducation motrice et de l'EPS. Les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) sont intégrées dans plusieurs de ces BCC (mais n'y apparaissent pas explicitement), avec des évaluations par compétences qui encouragent les étudiants à mettre en pratique leurs connaissances dans des contextes concrets. En L2, les SAÉ se concentrent sur l'acquisition de compétences spécifiques en intervention motrice, tandis qu'en L3, elles incluent des projets d'intervention en milieu éducatif et scolaire. Par ailleurs, la formation utilise des méthodes d'enseignement diversifiées, notamment des cours en classe inversée, des travaux pratiques et des projets en groupe, favorisant l'autonomie et le travail collaboratif chez les étudiants. Bien que structurée et efficace, l'organisation pédagogique pourrait encore être optimisée en développant davantage l'alignement pédagogique sur l'ensemble des BCC. Une mise en cohérence plus poussée entre les objectifs d'apprentissage, les méthodes pédagogiques, et les modalités d'évaluation permettrait de renforcer encore l'approche par compétences et d'assurer une préparation complète aux exigences du secteur éducatif. Enfin, l'enseignement en langue vivante est acceptable avec un volume de 18 heures par semestre en L2 et L3.

La formation dispose d'un processus d'évaluation interne bien structuré qui permet une démarche d'amélioration continue de qualité. Le conseil de perfectionnement (CP) est fonctionnel avec une composition équilibrée : enseignants-chercheurs et enseignants d'EPS titulaires de la composante, représentants du monde professionnel, personnel administratif et étudiants. Cependant, la représentativité des différents niveaux pourrait être renforcée, car aucun étudiant de L2 n'y participe actuellement. Des questionnaires d'évaluation des enseignements sont proposés aux étudiants avec un très haut taux de participation.

L'attractivité de la formation est excellente. La réussite est faible en L1 et en L3. Le taux de poursuite d'études à la sortie du diplôme est bon et en cohérence avec les objectifs de la formation. Le suivi des flux de candidatures et des inscriptions montre une forte attractivité de la formation, avec 9 634 candidatures pour 1 015 places en 2022, ce qui témoigne d'un taux de pression élevé. La progression des effectifs en L2 et L3, bien que fluctuant légèrement, reste globalement stable. En 2022-2023, après analyse du détail des inscrits en L1, le taux de réussite atteint 40,1 %. Cependant, les chiffres affichés pour la réussite de L1 en licence *STAPS : EM* ne sont pas concordants avec ceux des trois autres mentions de licence *STAPS* (*Management du sport*, *Entraînement sportif* et *Activité physique adaptée-santé*) qui partagent pourtant le même portail, ce qui interroge. Le taux de réussite global de la L1 *STAPS* des trois autres licences, tous parcours confondus, n'est en effet que de 17 % en 2020-2021 et de 23,4 % en 2022-2023. Les taux de réussite en L2 et L3 ne sont pas explicitement précisés dans le dossier d'autoévaluation (DAE) déposé par l'établissement, leurs calculs montrent des taux élevés de réussite en L2 (84 %, 61 % et 81 % successivement sur les trois années d'observation), mais un taux plus faible en L3 (73 %, 63 % et 66 %). La très grande majorité des diplômés poursuivent en master, et plus spécifiquement en master *MEEF* qui est la poursuite d'études la plus cohérente pour cette licence. Le faible taux de réussite en L1 peut s'expliquer par une très faible réussite des étudiants sous statut « oui-si », dont le nombre n'est pas précisé, et par le nombre important et récurrent d'abandons en L1 observé depuis 10 ans (environ 150 étudiants par an). Afin de pallier ces échecs et abandons en L1, les contrats de réussite ont été progressivement déployés à l'aide de l'application Contrat pédagogique de réussite (ConPeRe) et concernent 38 % des étudiants de première année en 2022-2023. Pour autant, aucune information sur le devenir des étudiants ayant abandonné n'est communiquée.

Conclusion

Points forts

- Un solide adossement à la recherche ;
- Un enseignement professionnalisant préparant bien au métier d'enseignant d'EPS et à la poursuite d'études en master *MEEF ;*
- Une approche par compétences structurée ;
- Un processus d'évaluation interne performant ;
- Une formation attractive.

Points faibles

- Un faible taux de réussite en L1 et en L3 ;
- Une représentation étudiante insuffisante au sein du conseil de perfectionnement.

Recommandations

- Proposer des dispositifs d'accompagnement et de soutien visant à améliorer la réussite en L1 et en L3.
- Inviter des étudiants de L2 au sein du conseil de perfectionnement.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ENTRAÎNEMENT SPORTIF

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (*STAPS*) *: entraînement sportif* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Entraînement sportif ; Entraînement sportif-option santé*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte 1 522 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 1 311 étudiants (dont 219 inscrits dans les deux dernières années du cycle) et 45 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *STAPS: entraînement sportif* (*ES*) de l'université de Lille est une formation structurée, alignée avec les objectifs de l'établissement en matière d'excellence académique et de professionnalisation. Elle bénéficie d'un solide adossement à la recherche et intègre des éléments de professionnalisation efficients et un taux de réussite élevé, sauf en première année. Toutefois, des améliorations sont nécessaires en matière d'analyse du devenir des diplômés, d'ouverture à l'international et de diversification pédagogique.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche, avec un encadrement de qualité assuré par des enseignants-chercheurs spécialisés. L'adossement à la recherche est l'un des points forts de la licence *STAPS : ES*. La formation est soutenue par 18 enseignants-chercheurs qualifiés en section 74 du Conseil national des universités (CNU), qui assurent un tiers du volume horaire total d'enseignement (543 heures) et notamment 80 % des cours magistraux. Les étudiants bénéficient d'un enseignement obligatoire d'initiation à la recherche (outils et techniques de mesure de la performance, métrologie, statistiques), incluant des cours sur l'intégrité scientifique et la recherche documentaire. En fin de troisième année de licence (L3), tous les étudiants doivent réaliser un travail d'étude et de recherche (TER). De plus, les étudiants ont la possibilité de réaliser en deuxième année (L2) des stages facultatifs au sein de l'unité de recherche pluridisciplinaire sport, santé, société (UREPSSS), leur permettant de s'immerger très tôt dans un environnement de recherche (deux à trois étudiants concernés par an). La qualité de l'encadrement, assurée par une équipe pédagogique solide et structurée, est un atout majeur de la formation.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation, soutenus par des partenariats solides avec des acteurs socio-économiques régionaux. La dimension professionnalisante de la licence *STAPS : ES* est renforcée par des partenariats avec de nombreux clubs sportifs régionaux, tels que Lille Métropole athlétisme et Lille Métropole natation. Ces partenariats permettent aux étudiants de réaliser leurs stages obligatoires (40 heures en L2 et 150 heures en L3), essentiels pour leur préparation à l'insertion professionnelle. En outre, 11 intervenants professionnels participent à la formation à hauteur de 445 heures d'enseignements. Ces professionnels apportent une expertise pratique, directement en lien avec les exigences du marché du travail. Toutefois, l'absence de parcours en alternance limite les possibilités de diversification des parcours professionnels, ce qui est un axe d'amélioration à poursuivre afin de mieux répondre aux attentes des étudiants et des employeurs.

La formation met en œuvre une organisation pédagogique structurée, mais l'alignement pédagogique reste partiel et doit être amplifié. La licence *STAPS : ES* est organisée en quatre blocs de connaissances et de compétences (BCC), assurant une progression cohérente des apprentissages. Cette structure permet d'aligner les contenus pédagogiques avec les compétences à acquérir, telles que définies dans le référentiel de compétences et en lien direct avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Cependant, la mise en œuvre des situations d'apprentissage et d'évaluation reste partielle. Actuellement, seul un BCC intègre pleinement ces situations, et il est nécessaire de généraliser cette approche à l'ensemble des enseignements pour renforcer la cohérence pédagogique. L'alignement pédagogique, bien qu'amorcé, doit être amplifié pour garantir une meilleure adéquation entre les objectifs d'apprentissage, les méthodes pédagogiques, et les modalités d'évaluation dans l'ensemble du cursus. Par ailleurs, l'intégration des enjeux de développement durable reste très peu développée dans la formation. Ces thématiques ne sont que marginalement abordées, ce qui constitue une piste d'amélioration pour suivre les priorités de l'université en matière de responsabilité environnementale et sociale.

La formation s'inscrit dans un processus d'amélioration continue basé sur une auto-analyse de ses performances afin d'améliorer son fonctionnement. La formation dispose d'un processus d'évaluation interne soutenu par un conseil de perfectionnement actif tel que le démontre le compte rendu proposé. Le processus d'évaluation interne de la licence *STAPS : ES* repose sur des évaluations périodiques par les étudiants, à la fois pour l'ensemble de la formation et pour chaque enseignement. Toutefois, l'analyse détaillée des dispositifs d'aide à la réussite reste à approfondir.

La réussite des étudiants, pourtant soutenue par des dispositifs d'accompagnement, est faible en L1, mais meilleure en L2/L3. Le suivi du devenir des diplômés reste amendable. Le suivi des flux de candidatures et des inscriptions montre une attractivité élevée de la formation, avec 9 634 candidatures pour 1 015 places en 2022, ce qui témoigne d'un intense taux de pression. La réussite en L2 atteint un taux de 73,33 % et de 71,26 % en L3, dans les standards nationaux des licences *STAPS*. En revanche, le taux de réussite en L1 est faible, mais progresse de 17 % à 24 % sur la période de référence. Il est expliqué par un nombre important et récurrent d'étudiants qui abandonnent en cours de L1, comme observé depuis 10 ans (environ 150 étudiants par an). Bien qu'elle ne soit pas précisée, la proportion des étudiants sous statut « oui-si » pourrait aussi expliquer ce taux. Afin de remédier aux échecs et abandons en L1, les contrats pédagogiques de réussite ont été progressivement déployés à l'aide de l'application ConPeRe et concernent 38 % des étudiants de première année en 2022-2023. Pour autant, aucune information sur le devenir des étudiants ayant abandonné n'est communiquée. Bien que présente, l'annexe relative à l'insertion professionnelle ne permet pas d'apprécier le devenir de tous les diplômés même si l'on suppose une poursuite d'études en master pour la très grande majorité d'entre eux.

L'ouverture internationale de la formation est faible et nécessite des efforts accrus pour être renforcée. Bien que la formation inclue un enseignement d'un volume acceptable d'anglais (73 heures pour l'année de L2 et de L3), la mobilité internationale reste faible, avec seulement deux à trois étudiants partant chaque année, principalement vers l'Espagne ou le Canada. Aucun étudiant étranger n'a été accueilli en mobilité entrante au cours des trois dernières années, et il n'existe pas de parcours spécifiquement adapté à l'international. Cette limitation réduit l'exposition des étudiants à un environnement académique international et restreint leur préparation à évoluer dans un contexte globalisé, ce qui est un axe de développement important pour aligner la formation avec les objectifs institutionnels de l'université.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une professionnalisation bien intégrée, avec l'inclusion de stages et des partenariats solides ;
- Une approche par compétences structurée ;
- Un suivi attentif de la réussite des étudiants, avec des taux de réussite en progression.

Points faibles

- Un faible taux de réussite en L1 ;
- Un alignement pédagogique initié mais dont le développement doit continuer pour être totalement abouti ;
- Un suivi des diplômés perfectible ;
- Une faible ouverture à l'international ;
- Une absence de parcours en alternance, limitant les opportunités de diversification professionnelle.

Recommandations

- Améliorer les dispositifs d'accompagnement à la réussite en L1.
- Étendre l'alignement pédagogique à l'ensemble du cursus.
- Améliorer le suivi des diplômés.
- Renforcer l'internationalisation de la formation en développant des partenariats et en augmentant les mobilités entrantes et sortantes.
- Explorer l'intégration de l'alternance pour diversifier les parcours professionnels.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : MANAGEMENT DU SPORT

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (*STAPS*) : *management du sport* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Management du sport ; Management du sport-option journalisme*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte 1 518 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 1 260 étudiants (dont 136 inscrits dans les deux dernières années du cycle) et 34 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *STAPS : management du sport* (*MAN*) de l'université de Lille est une formation bien structurée, solidement adossée à la recherche et s'appuie sur des partenariats professionnels contribuant à la professionnalisation des étudiants. Bien ancrée dans l'offre de l'établissement, elle intègre des contrats pédagogiques de réussite et sensibilise au développement durable en cohérence avec les priorités affichées par l'université. Toutefois, des améliorations sont nécessaires pour développer l'attractivité de la mention à l'issue du portail de première année, pour accroître l'ouverture à l'international, et pour rendre plus représentatifs les processus d'évaluations internes de la formation. Dans le portail *STAPS* de première année, les abandons en cours de première année sont nombreux.

La formation bénéficie d'un adossement solide à la recherche avec une équipe d'enseignants-chercheurs très impliquée. La licence *STAPS : MAN* repose sur un adossement à la recherche significatif avec la participation de 13 enseignants-chercheurs, assurant 494 heures d'enseignement, dont 50 % des heures d'enseignements (cours et TD) des deux dernières années. En première année de licence (L1), la totalité des cours magistraux (CM) est assurée par des enseignants-chercheurs, ce qui garantit une formation fondée sur des connaissances scientifiques solides. De plus, l'initiation à la recherche est introduite dès la L1 et se poursuit jusqu'en troisième année de licence (L3), avec l'organisation d'une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) portant sur des enseignements de méthodologie de l'enquête, d'initiation à la recherche et de statistiques. Ainsi 64 heures sont dédiées à cette initiation à la recherche. Les étudiants bénéficient également de l'ouverture des journées d'étude et colloques des laboratoires, leur permettant d'être en contact direct avec les dynamiques de recherche en STAPS. Enfin, les étudiants ont la possibilité de réaliser en deuxième année (L2) un stage facultatif en unité de recherche, dont l'unité de recherche pluridisciplinaire sport, santé, société (UREPSSS), sur laquelle la formation est adossée. Toutefois cette possibilité est très peu exploitée par les étudiants.

La professionnalisation, qui intègre notamment les enjeux du développement durable, est un atout majeur de la formation. La licence *STAPS : MAN* entretient des relations étroites avec les acteurs du monde professionnel. Des stages sont organisés dès la L2, avec 10 mercredis consacrés à des stages en semestre 3 et 15 mercredis en semestre 4, permettant aux étudiants de s'immerger dans le milieu professionnel. En L3, un stage de 140 heures minimum est exigé. Par ailleurs, la formation mobilise six enseignants professionnels qui assurent 169 heures d'enseignement, notamment dans les domaines de la gestion de projet et de l'événementiel sportif. La dimension du développement durable est intégrée à visée de professionnalisation à travers une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) en L3 dédiée à la responsabilité sociétale des organisations (RSO), ainsi qu'au travers d'un projet lors des jeux régionaux du sport en entreprise durant lesquels les étudiants sont responsables de la démarche écoresponsable de l'évènement. Toutefois, la formation n'offre pas de parcours en alternance, ce qui pourrait être un axe d'amélioration pour répondre aux besoins spécifiques du marché du travail.

L'organisation pédagogique de la formation est solide, avec un alignement pédagogique bien développé et un suivi des compétences réfléchi. La licence *STAPS : MAN* est organisée en blocs de connaissances et de compétences (BCC), en lien direct avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) à partir d'un tableau de correspondance entre les compétences. Trois BCC sur quatre sont déjà pensés selon une approche programme, et conçus pour que les compétences visées et leur niveau de développement garantissent une acquisition progressive. Des SAÉ sont mises en place pour favoriser une acquisition progressive des compétences. Pour exemple, en L2, une SAÉ est construite sur un projet de développement d'une organisation sportive, et en L3 une autre s'articule autour de la réflexion sur les impératifs de la responsabilité sociale des organisations (RSO) dans l'événementiel sportif. Le suivi des compétences est réfléchi avec une forme de progressivité : en L1 les étudiants travaillent sur leur projet personnel (PPE), puis en L2 sur le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC), et en L3 sur le projet professionnel.

Le taux de poursuite d'études post-licence est très satisfaisant, la réussite étudiante en L2 et en L3 est dans les standards, mais la réussite en L1, bien qu'appuyée par des contrats pédagogiques de réussite, demeure faible. Le taux de réussite en L1 est faible, mais progresse de 17 % à 24 % sur la période de référence. Ces valeurs s'expliquent par le nombre important et récurrent des étudiants qui abandonnent au cours de la L1, comme observé depuis 10 ans (environ 150 étudiants par an). Des étudiants sous statut « oui-si », dont le nombre n'est pas précisé dans le dossier d'auto-évaluation (DAE) déposé par l'établissement, peuvent aussi expliquer ce taux. Afin de pallier les échecs et abandons en L1, les contrats de réussite ont été progressivement déployés, plus récemment à l'aide de l'application ConPeRe, et concernent 38 % des étudiants de première année en 2022-2023. Pour autant, aucune information sur le devenir des étudiants ayant abandonné n'est communiquée. Les taux de réussite en L2 et en L3 étaient également satisfaisants en 2022-2023, respectivement de 67 et 76 % dans le parcours *Management du sport* (stables par rapport à 2021-2022). Le dossier d'autoévaluation ne spécifie pas précisément le taux de réussite du parcours *Journalisme* alors même que le bilan du conseil de perfectionnement fait apparaître une réussite de 100 % en L3 dans ce parcours. L'étude proposée sur l'insertion professionnelle fait apparaître un très bon taux de poursuite d'études de 85,7 %, mais ne permet pas d'apprécier la qualité du devenir de tous les diplômés, même si l'on suppose une poursuite d'études en master pour la très grande majorité d'entre eux. Toutefois, pour les autres diplômés, le taux d'insertion professionnelle est tout juste supérieur à 50 % et souvent dans des secteurs extérieurs à la formation.

Un processus d'évaluation interne est en place mais la composition du conseil de perfectionnement pourrait s'élargir pour inclure des étudiants de première et de deuxième année. La formation dispose d'un processus d'évaluation des enseignements effectif, une centaine d'étudiants ayant répondu aux questionnaires en 2022-2023. Il n'est cependant pas précisé comment sont menées les enquêtes, (dématérialisées ou en présentiel), ni les niveaux enquêtés et leur périodicité. Le conseil de perfectionnement, qui inclut des représentants étudiants et des professionnels, se réunit mais la représentativité des étudiants pourrait être améliorée en invitant des représentants de toutes les années de la licence.

L'ouverture internationale reste limitée, malgré des initiatives pour encourager la mobilité sortante. Un total de 108 heures d'enseignement en anglais sont proposées au cours des trois années de la licence. La formation propose le Test of English for International Communication (TOEIC) à la fin de la L3, mais peu d'étudiants choisissent de se certifier (seulement deux en 2021-2022). L'ouverture internationale reste toutefois assez faible, avec seulement 14 mobilités sortantes et deux mobilités entrantes sur la période de référence. Le renforcement des partenariats internationaux et une meilleure promotion des dispositifs de mobilité permettraient d'améliorer l'ouverture à l'international.

Le suivi des flux de candidatures montre une attractivité stable en première année, mais une baisse continue des effectifs de L3 sur la période est à noter. Le portail de L1 *STAPS* est très attractif, avec 9 634 candidatures en 2022-2023 pour 1 015 places ouvertes. Cependant, on observe une baisse progressive des effectifs à partir de la L2 *STAPS : MAN*, avec 65 inscrits en 2020-2021 contre 57 en 2021-2022 et 60 en 2022-2023. Cette tendance est encore plus marquée en L3, où le nombre d'inscrits est passé de 105 en 2020-2021 à 76 en 2022-2023. Cette baisse importante n'est pas analysée par la formation et soulève des interrogations sur l'attractivité de la mention à la sortie du portail et constitue donc un point de vigilance.

Conclusion

Points forts

- Un solide adossement à la recherche avec un encadrement de qualité ;
- Une forte dimension professionnalisante grâce à des stages dès la L2 et des partenariats avec des acteurs locaux ;
- Une organisation pédagogique fondée sur une approche par compétences et des SAÉ nombreuses.

Points faibles

- Un faible taux de réussite en L1 ;
- Une attractivité de la mention qui diminue à la sortie du portail L1 ;
- Une représentativité des étudiants au conseil de perfectionnement à améliorer ;
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Améliorer les dispositifs d'accompagnement et de soutien visant à améliorer la réussite en L1.
- Porter une attention particulière sur la réduction des effectifs en L2 et L3.
- Élargir la composition du conseil de perfectionnement en invitant des étudiants de L1 et L2.
- Encourager les mobilités entrantes et sortantes en développant des partenariats.

LICENCE SCIENCES POUR LA SANTÉ

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Sciences pour la santé* (*SPS*) de l'université de Lille est une formation comprenant six parcours : *Assistant de recherche épidémiologique et clinique ; Ingénierie et management de la santé ; Ingénierie et management de la santé - option santé ; Sciences du médicament et des produits de santé ; Sciences du médicament et des produits de santé - option santé ; Sciences et techniques biomédicales*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte 1 400 heures étudiant, hors stage, dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 881 étudiants et 224 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *SPS* s'intègre bien dans l'offre de formation en santé de l'université. Sa construction est complexe, puisqu'elle comprend six parcours aux objectifs parfois très différents. Lorsque l'on apprécie de façon globale la formation, la réussite étudiante et le taux de diplômés sont convenables, la formation prépare bien les étudiants à l'insertion professionnelle et l'environnement recherche est favorable. La mise en place de l'approche par compétences a débuté. Cependant, il existe des disparités entre les parcours et, surtout, tous ne participent pas au conseil de perfectionnement, illustrant qu'un pilotage à l'échelle de la mention fait défaut. Enfin, l'adossement de parcours de licence accès santé (L.AS) a un impact notable sur les effectifs de la licence (46 % des étudiants de la licence *SPS* sont inscrits en L.AS en 2023) et la répartition des étudiants de seconde année dans les parcours, ce qui nécessite d'être pris en compte dans le suivi de la formation.

La licence *SPS* est cohérente dans l'offre de formation de l'établissement dans le domaine de la Santé et intègre de nombreuses articulations en son sein et avec d'autres formations. Elle évolue régulièrement avec l'ouverture de la troisième année de licence (L3) *Sciences du médicament et des produits de santé* en 2021 et la création du parcours *Sciences et techniques biomédicales*, seul parcours de L3 en alternance, en 2023. *A contrario*, deux parcours ont été fermés à la même date (septembre 2023) : *Maintenance biomédicale* et *Nouvelles technologies d'aide à la personne*. Le parcours *Assistant de recherche épidémiologique et clinique* a la particularité de n'accueillir que des publics de formation continue (huit stagiaires inscrits en 2022-2023), qui peuvent valider un semestre par validation des acquis de l'expérience (VAE). Une option « Ergothérapie » est incluse dans le parcours *Ingénierie et management de la santé,* mais le nombre d'étudiants suivant cette option de L3 n'est pas précisé. Comme pour d'autres mentions, la L.AS des parcours *Sciences du médicament et des produits de santé* et *Ingénierie et management de la santé* accueille en deuxième année (L2) des étudiants du parcours d'accès spécifique santé (PASS). Des passerelles sont ouvertes entre les différents parcours de la mention, ainsi qu'avec d'autres formations. Une convention avec l'école d'ingénieur Polytech Lille est établie afin de préparer les étudiants à une double diplomation master-diplôme d'ingénieur, qui se répercute sur le choix des enseignements optionnels pour les étudiants de L3. Cependant le nombre d'étudiants qui choisissent cette voie n'est pas non plus précisé. La formation est complémentaire de la licence *Sciences sanitaires et sociales* qui partage une structure proche, accueille également une L.AS, et prépare au secteur médico-social. Des partenariats académiques sont établis avec l'École d'ergothérapie de Berck-sur-Mer et un centre de formation d'apprentis de Nîmes pour le parcours *Sciences et techniques biomédicales* dédié à l'apprentissage en L3.

Les taux de réussite des étudiants en L2 et en L3 sont élevés (respectivement 91 % et 89 % en 2022-2023), et la majorité des diplômés poursuit des études. Les taux de réussite sont plus faibles en première année (L1) et variables (en moyenne de 56 % pour les trois ans, variant de 40 à 74 %), mais restent dans la moyenne nationale et sont un peu plus élevés en première année de L.AS (L.AS1) qu'en L1. Le taux de diplômés est remarquable (89 % en 2023) et reste stable sur la période d'évaluation. Pour ce qui concerne l'insertion professionnelle, les données relatives à la promotion 2021 montrent que 38 des 42 étudiants n'ayant pas poursuivi d'études (17 %

du nombre des étudiants de la promotion) sont en situation d'emploi. L'ergothérapie, dont le diplôme d'État est obtenu conjointement à la L3, est la première profession exercée par ces étudiants, suivie par celle d'attaché de recherche. À l'issue de la licence, la très grande majorité des étudiants intègre un master (plus de 74 % des diplômés) et s'oriente préférentiellement vers les masters *Management sectoriel* et *Ingénierie de la santé*. Le taux de réussite des étudiants de la L.AS intégrant la seconde année des filières médecine, maïeutique, odontologie, ou pharmacie (diplômes de formation générale, DFG2), et kinésithérapie (MMOPK), est bon : sur 269 étudiants de L.AS1, 85 passent en DFG2 (32 %) ; sur 131 étudiants en deuxième année (L.AS2), 47 passent en DFG2 (36 %). L'analyse proposée ne permet pas d'évaluer la capacité des étudiants à réussir en DFG2. Il serait intéressant de confronter ces résultats à la réussite des autres L.AS et à la réussite en DFG2 des étudiants de L.AS.

La formation apporte des connaissances pertinentes de l'entreprise en Santé et des organisations médico-sociales et prépare à l'insertion professionnelle. Les partenariats noués avec des structures professionnelles, tant privées que publiques, sont variés, et l'implication des professionnels dans la formation est forte. Ceux-ci participent à l'enseignement, accueillent les étudiants en stage, sont membres des jurys et participent au conseil de perfectionnement. Le nombre de professionnels intervenant dans la formation est notable (87 professionnels soit 39 % des enseignants) et ces derniers assurent 380 heures étudiant (27 % des 1 400 heures de la formation). Ces interventions contribuent à développer la capacité des étudiants à élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel et favorisent l'ouverture de terrains de stage, voire d'embauches. Les étudiants de L2 et L3 privilégient les secteurs privé et associatif pour réaliser leur stage, 24 semaines d'expérience professionnelle étant requises au cours de la formation. Neuf crédits ECTS y sont rattachés pour le parcours *Sciences du médicament et des produits de santé ;* la maquette du parcours *ingénierie et management de la santé* ne fait pas état des crédits ECTS rattachés aux mises en situation professionnelle.

Les ouvertures à l'approche par compétences (APC) et à l'innovation pédagogique restent timides. Les équipes sont accompagnées par la direction de l'innovation pédagogique et le service de conseil et d'accompagnement à la pédagogie pour initier une mise en place de l'APC, qui a commencé par la déclinaison en blocs de connaissances et de compétences de la formation. S'il est fait état de la possibilité de mobiliser l'innovation pédagogique dans la formation, aucun élément ne permet d'identifier les parcours ou les unités d'enseignement effectivement concernés. La formation a recours au distanciel pour assurer les cours de l'option « Ergothérapie » (distanciel synchrone) et la mineure Santé de L.AS2 (distanciel asynchrone).

La formation bénéficie d'un environnement de recherche favorable mais ne détaille pas ses dispositifs d'initiation à la recherche. Le nombre d'heures d'initiation à la recherche (90 heures au cours du cycle) et le nombre d'enseignants-chercheurs impliqués dans la formation sont conséquents : 144 sur 224 intervenants pour 815 heures (58 % des heures de la maquette) d'enseignement. La formation est adossée à sept unités de recherche de l'université dans le domaine de la Santé et de l'environnement. Pour autant, le dossier d'autoévaluation ne mentionne pas la possibilité d'accueil de stagiaire dans ces unités, pas plus que le nombre d'étudiants concernés par un stage en laboratoire de recherche. Hormis la participation à des enseignements complémentaires, en option, les dispositifs d'initiation à la recherche mis en place restent vagues.

La formation propose un processus d'évaluation interne, mais scinde la mention en deux périmètres. Une évaluation des enseignements et de la formation est proposée aux étudiants chaque année, avec des questions communes et des questions spécifiques aux parcours, par le biais d'un questionnaire déposé sur la plateforme Moodle. Le taux de réponse global est assez faible (197 étudiants sur 881 en 2022-2023) aucune précision n'étant apportée sur la participation des différents parcours. Deux conseils de perfectionnement sont organisés annuellement (l'un nommé « SPS » et l'autre « Sciences du médicament et des produits de santé »), il n'existe pas de conseil unique à l'échelle de la mention. L'option « Ergothérapie » et le parcours *Assistant de recherche épidémiologique et clinique* ne sont pas intégrés au conseil de perfectionnement et aucun élément d'évaluation n'est disponible dans le dossier fourni. Ainsi se pose la question du fonctionnement même de la mention qui relève davantage du regroupement de parcours au fonctionnement indépendant que d'une mention, organisant des parcours. Si la composition des conseils de perfectionnement tient compte de la représentativité des différentes parties, on pourra regretter le manque de représentativité de l'ensemble des étudiants de la licence avec la seule invitation d'étudiants de deuxième année.

Les indicateurs relatifs à l'attractivité de la formation sont très bons, mais la L.AS doit être prise en compte dans les analyses. Le nombre de candidatures dépasse fortement la capacité d'accueil (plus de 3 000 demandes pour intégrer la licence et plus de 3 600 demandes pour intégrer la L.AS, pour des capacités d'accueil de 155 et 305 places, respectivement, les rangs des derniers étudiants retenus étant 2 600 et 2 900, respectivement). Les étudiants en L1 constituent la majeure partie des inscrits dans la formation (en 2022-2023, 429 étudiants en L1, dont 227 néobacheliers). Cependant, les candidatures pour la L1 incluent des étudiants qui visent en premier choix les études de santé MMOPK. Le nombre d'étudiants en L.AS2 (131 en 2022-2023) est très supérieur à celui des autres étudiants en L2 (83), et cela est plus marqué dans le parcours *Sciences du médicament et des produits de santé* (six étudiants en L2 contre 76 en L.AS2) suggérant que ce parcours constitue essentiellement un accès en Santé, notamment pour la filière pharmacie. Notons que le parcours *Ingénierie et management*

de la santé accueille la majorité des étudiants de L3 : 214 sur 238 en 2022-2023. Enfin, le nombre d'étudiants en L2 dans ce parcours en 2022-2023 est en forte baisse (77 étudiants contre 157 en 2020-2021), qui n'est pas analysée.

Le travail dédié à l'ouverture à l'international est initié, mais ne porte pas ses fruits. Deux à quatre étudiants par an profitent d'opportunités pour étudier à l'étranger. L'université et la faculté mettent en place des accords de coopération avec des établissements étrangers, encouragent la mobilité par le biais de conventions de partenariat, de propositions d'échanges, de stages et l'organisation d'une « summer school ». L'étude de deux langues étrangères est obligatoire dans le parcours *Ingénierie et management de la santé,* hors option santé, de la L1 à la L3, et tous les parcours proposent un enseignement de la langue anglaise, à raison de 20 heures par semestre de la L1 à la L3.

Conclusion

Points forts

- Des liens forts avec les partenaires du monde socio-économique permettant une préparation professionnelle de qualité ;
- Des taux élevés de réussite en L2 et L3 des étudiants de formation initiale y compris des étudiants de L.AS pour le recrutement dans les filières de santé (MMOPK) ;
- Un fort taux de poursuite en master des étudiants en formation initiale ;
- Un environnement recherche favorable.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention ;
- Une approche par compétences à peine développée ;
- Une surreprésentation des étudiants de L.AS affectant la formation.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement représentatif de l'ensemble des parcours et des années de la formation, à l'échelle de la mention et analysant la performance de tous les parcours.
- Poursuivre le déploiement de l'approche par compétences en développant des situations d'apprentissage et d'évaluation et une démarche portfolio.
- Suivre et analyser l'impact de la L.AS sur la formation (attractivité de la licence, organisation, orientation des étudiants).

LICENCE SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence *Sciences sanitaires et sociales* de l'université de Lille est une formation comprenant six parcours : *Coordination des services d'aide à la personne ; Gestion des structures du secteur social et de l'économie solidaire ; Management des structures gérontologiques et médico-sociales ; Santé-travail ; Santé publique et management des organisations de santé ; Santé publique et management des organisations de santé-option santé*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte 1 306 heures étudiant dans l'ensemble du cycle. Elle compte, en 2022-2023, 439 étudiants et 75 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Sciences sanitaires et sociales* est une formation pluridisciplinaire qui intègre une préparation à l'insertion professionnelle en associant des professionnels du secteur. Elle propose quatre parcours, dont l'un abrite une licence accès santé (L.AS), en formation initiale classique, ainsi que deux autres parcours de troisième année (L3), accessibles uniquement aux publics de la formation continue et constituant la majorité de l'effectif de L3 (parcours *Management des structures gérontologiques et médico-sociales* et *Santé-travail*). Le taux de diplomation élevé aboutit à une poursuite d'études d'une forte proportion des étudiants en formation initiale et à une insertion professionnelle aisée des stagiaires de la formation continue. L'initiation à la recherche nécessiterait d'être renforcée. Enfin, la L.AS prépare au recrutement sélectif dans les filières de santé (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie - MMOPK), mais son attractivité pèse sur les effectifs globaux de la licence.

La professionnalisation est un des points forts de la formation. Elle est favorisée par l'implication forte de professionnels du secteur d'activité dans l'enseignement et la formation, et par les nombreux partenariats entretenus avec le monde socio-économique et de la santé. La formation compte 36 professionnels (48 % des enseignants) qui assurent un volume d'enseignements conséquent (675 heures, soit 52 % du total). Ils accueillent en stage les étudiants des deux dernières années du cycle, sont membres des jurys et du conseil de perfectionnement, et participent à l'identification des compétences nécessaires aux métiers visés. Les étudiants bénéficient de trois stages obligatoires de huit semaines, réalisés très majoritairement en milieu professionnel. Une place importante qui s'intensifie de la première année (L1) à la L3 est dédiée à la préparation du projet personnel et professionnel.

Les méthodes pédagogiques sont adaptées aux objectifs de la formation et aux contenus pédagogiques, et évoluent en fonction des conclusions du conseil de perfectionnement. La formation est organisée en blocs de connaissances et de compétences (BCC), construits avec l'aide de la direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation (DAPI). Un tableau de correspondance a été établi entre les blocs de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les BCC de la formation. Des outils numériques sont utilisés, certains sont très innovants comme le LEXIM, un « learning lab » dédié à la simulation numérique par des technologies immersives. Le volume d'heures, pouvant être suivi à distance ou en hybride, est précisé (151 heures), et a été adapté en fonction des retours des étudiants lors des conseils de perfectionnement.

Le taux de réussite moyen et global en L3 est élevé, de l'ordre de 90 %, et le taux de poursuite d'études est important pour les étudiants de formation initiale. Cependant, alors que le nombre d'étudiants en L3 tend à augmenter (247 à 265 en trois ans), le nombre total de diplômés diminue modérément de 2021 à 2023 (de 218 à 192, soit une diminution de 12 %), hormis dans le parcours *Santé-travail* où il augmente. Ces résultats mériteraient d'être suivis et analysés. Les taux de réussite sont satisfaisants en seconde année (L2 ; 64 à 79 %), mais plus faibles en L1 (45 à 59 %). Les causes de l'échec en L1 sont analysées, mais aucun étudiant ne bénéficie

pour autant d'un dispositif d'accompagnement ; or c'est en L1 que les abandons sont les plus nombreux. L'enquête de 2023 sur le suivi des diplômés de 2021 indique qu'une forte proportion des étudiants de la licence (81,2 %) – hors les deux parcours en formation continue – poursuivent leurs études, dont 73,6 % en master. Les diplômés poursuivent essentiellement à l'université de Lille vers le master *Management sectoriel*, et pour certains vers le master *Ingénierie de la santé*.

L'insertion professionnelle des diplômés concerne essentiellement les stagiaires de la formation continue, et leur insertion est aisée. Les parcours *Management des structures gérontologiques et médico-sociales* et *Santé-travail* regroupent la majorité de l'effectif de L3 : 185 inscrits en 2022-2023, soit 70 % des 265 inscrits en L3. Sur les 185 diplômés en 2021 dont la situation est connue, 105 des 110 qui n'ont pas poursuivi d'études sont en emploi, ce qui est remarquable. La majorité (mais le chiffre exact n'est pas précisé) provient sans surprise du parcours *Santé-travail*. Aucune explication n'est donnée cependant à l'absence de diplômés du parcours *Gestion des structures gérontologiques et médico-sociales* en 2022-2023, ce qui est regrettable. Il est difficile d'après les données fournies et compte tenu du nombre prépondérant d'étudiants en formation continue dans l'étude, d'analyser l'insertion professionnelle des étudiants en formation initiale, qui mériterait d'être précisée.

La formation met en place un processus d'évaluation des enseignements et de l'insertion professionnelle, dont les résultats sont présentés en conseil de perfectionnement, mais le périmètre de celui-ci n'est pas conforme aux attendus. L'évaluation des enseignements est organisée au moyen d'enquêtes et d'entretiens réguliers auprès des étudiants. Le nombre de réponses aux questionnaires rapporté pour l'année 2022-2023 est néanmoins faible (17), ce qui interroge sur la représentativité des résultats. Des groupes de travail par thème d'enseignement ont également pour objectif de faire évoluer les contenus et la complémentarité des enseignements. L'insertion professionnelle est évaluée par la formation et par les résultats sur le devenir des étudiants communiqués par l'observatoire de l'université. Un conseil de perfectionnement est organisé, mais son périmètre n'est cependant pas conforme aux attendus. Le conseil est commun au diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Intervention sociale*, ce qui est justifié par le nombre d'intervenants commun et d'enseignements mutualisés, et paraît légitime (bien que peu de données soient communiquées, comme le nombre d'étudiants de DEUST qui poursuivent en L3). En revanche, si le conseil est commun à quatre des parcours de la licence, il exclut les parcours *Management des structures gérontologiques et médico-sociales* et *Santé-travail*, qui n'ont pas d'instance de perfectionnement. Par ailleurs, on regrettera dans la composition du conseil, l'absence d'étudiant de L2 (et de stagiaires de la formation continue du fait du périmètre restreint du conseil vis-à-vis de la mention).

La contribution des enseignants-chercheurs à la formation est notable, mais le nombre d'heures dédiées à l'initiation à la recherche est limité (19 heures pour l'ensemble du cycle) et peu d'étudiants choisissent un stage de recherche. La formation bénéficie d'une équipe pédagogique intégrant 33 % d'enseignants-chercheurs, qui assurent 52 % des heures du programme, soit 733 heures. Le nombre d'équipes de recherche à laquelle est adossée la formation est néanmoins satisfaisant (cinq équipes, dans le domaine de la Santé et des sciences de gestion). On peut regretter le manque d'information concernant l'implication des enseignants-chercheurs dans le parcours *Santé-travail.*

Si la formation travaille à son ouverture à l'international en encourageant et en soutenant les étudiants dans leurs démarches de mobilités, ceux-ci ne se saisissent pas de ces opportunités. On ne note aucune mobilité entrante ni sortante sur la période d'observation. L'université et la faculté mettent pourtant en place des accords de coopération avec des établissements étrangers, encouragent la mobilité par le biais de conventions de partenariat, de propositions d'échanges, de stages et d'une « summer school ». La pratique de deux langues étrangères est obligatoire, dont la langue anglaise, soit 120 heures par an d'enseignement des deux langues. Une discipline est dispensée en langue étrangère à hauteur de 20 heures d'enseignement. Seuls deux étudiants par an obtiennent une certification en langue.

L'intégration d'une L.AS à la formation en 2020 modifie notablement son recrutement et les effectifs des étudiants de la licence. Il faut souligner que la L.AS assure un bon taux de réussite à la sélection d'entrée en MMOPK (13 sur 25 en L1 ; 34 sur 47 en L2). En conséquence, le taux de réussite des étudiants issus de cette L.AS en seconde année des études de santé (MMOPK) serait intéressant à évaluer. Néanmoins, ces bons taux de recrutement dans les filières de Santé concourent à renforcer l'attractivité de la formation sur Parcoursup dès la L1. De plus, la deuxième année de L.AS (L.AS2) accueille les étudiants de première année et ceux du parcours d'accès spécifique santé (PASS) n'ayant pas été recrutés en MMOPK, dont la motivation première, avant celle de valider la formation pour elle-même, reste d'être recruté dans les filières de Santé, si bien que le nombre d'étudiants en L.AS2 dépasse maintenant celui des étudiants en L2 (56 % des étudiants inscrits en deuxième année le sont en L.AS2). Le nombre de diplômés de la L.AS *SSS* va donc constituer un bon indicateur de cette nouvelle dynamique qui se met en place (un seul diplômé qui aura été le premier en 2023, suite à la réforme de l'accès aux études de Santé). En parallèle, on peut noter que le nombre d'inscrits en L1 a diminué de 121 à 90 entre 2020-2021 et 2022-2023, et que les trois parcours de formation initiale sans accès santé ont généré moins de diplômés de 2021 à 2023 (107 en 2021 ; 70 2023). L'attractivité et indirectement la réussite étudiante de la formation, hors option Santé, nécessitent donc d'être suivies et analysées.

Conclusion

Points forts

- Une préparation à l'insertion professionnelle de qualité, favorisée par une forte implication des professionnels du secteur ;
- Des taux élevés de réussite des étudiants des quatre parcours suivis en formation initiale, y compris des étudiants de L.AS pour un recrutement dans les filières de santé (MMOPK) ;
- Une poursuite d'études en forte proportion des étudiants en formation initiale ;
- Une insertion professionnelle aisée des stagiaires de la formation continue dans le secteur de la santé au travail.

Points faibles

- Un conseil de perfectionnement qui n'est pas circonscrit à la mention et pleinement représentatif du périmètre de la formation avec ses différents parcours ;
- Une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants parcellaire ;
- Une difficulté à différencier l'attractivité liée au secteur médico-social de celle liée à la L.AS.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention représentatif de ses usagers et analysant la performance de tous les parcours.
- Mettre en place de façon systématique et formalisée une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Évaluer l'attractivité de la formation, hors option santé.

LICENCE PROFESSIONNELLE CHIMIE INDUSTRIELLE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Chimie industrielle* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Professionnalisation en chimie et en développement durable*. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 488 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 16 étudiants et 16 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La formation occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'université, elle s'articule de façon complémentaire avec le DEUST *Technicien en environnement et déchets* et les licences *Chimie* et *Physique, chimie*, et peut trouver un prolongement avec les masters *Chimie* ou *Qualité, hygiène et sécurité* (*QHS*). La formation est ouverte en alternance (contrats de professionnalisation et depuis 2023, d'apprentissage) et s'inscrit dans la stratégie de l'établissement puisqu'elle est en lien avec l'une des thématiques phares de l'université, la transition écologique. Elle a un fort ancrage régional, tant par ses relations avec les entreprises locales que par son recrutement. La formation est performante avec de bons taux de réussite et d'insertion des diplômés. Cependant, son effectif demeure faible, à la limite du seuil d'ouverture d'une mention de LP défini par l'université, la participation des professionnels aux enseignements est insuffisante et elle dédie trop peu de crédits ECTS aux mises en situation professionnelle.

Bien qu'à visée professionnalisante, la formation bénéficie d'un environnement de recherche qui lui est profitable. Sur les 16 enseignants permanents, 11 sont des enseignants-chercheurs, provenant de trois unités de recherche et assurant presque 80 % des enseignements. La formation intègre des projets fondés sur la démarche d'investigation et initie à la recherche documentaire. Les étudiants participent également chaque année au challenge « Xperium » organisé conjointement par l'université de Lille et le rectorat de l'académie, et basé sur l'élaboration et la présentation par des équipes mixtes de lycéens et d'étudiants d'un projet de recherche et d'innovation. Les étudiants ne font en général pas de stage en laboratoire, mais ils y réalisent parfois un projet tuteuré.

La formation est par essence même pluridisciplinaire, et intègre les enjeux de la transition écologique. Elle traite à la fois de chimie verte, de dépollution de l'eau et de l'air et d'aspects réglementaires de la qualité, hygiène, sécurité et environnement (QHSE). Toutes les unités d'enseignement disciplinaires abordent ces sujets et les entreprises partenaires telles que GIE Solutions Entreprises ou Cozy air relèvent également de ce domaine.

La formation dispose de plusieurs outils de pilotage et bénéficie d'une équipe pédagogique très investie. En ce qui concerne le suivi du devenir des diplômés, des enquêtes sont réalisées par la formation elle-même et par l'observatoire de la direction des formations (ODIF). D'autre part, la formation dispose d'un double dispositif d'évaluation des enseignements avec à la fois un questionnaire mis en place par la FST (et réalisé en présentiel) et des commissions pédagogiques paritaires (CPP) réunissant tous les étudiants. Les résultats de ces deux retours étudiants sont discutés lors des jurys et lors de conseils de perfectionnement (CP), les actions correctrices éventuelles sont à leur tour suivies lors des CPP et CP, dans un processus d'amélioration continue. Le CP n'est pas circonscrit à la mention mais commun aux formations pilotées par le département Chimie et y participent des professionnels (mais un seul était présent à la dernière réunion) et des étudiants, en particulier de cette LP.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques et a déjà bien amorcé le passage à l'approche par compétences. Cette dernière est construite autour de cinq blocs de connaissances et de compétences (BCC). Une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) a déjà été mise en place dans l'unité d'enseignement « Chimie organique durable », ainsi que des grilles critériées. Il n'est pas fait état d'un suivi de l'acquisition des

compétences au moyen d'un e-portfolio mais cela est en réflexion. De nombreuses pédagogies actives sont mentionnées (classe inversée, jeux de rôles, questions à choix multiples interactifs, joutes de groupes, jeux sérieux), mais sans précision sur les enseignements concernés et leur mise en œuvre. Les enseignants sont mobilisés sur les questions d'ordre pédagogique et se forment à ces nouvelles pratiques, notamment lors de la journée d'innovations pédagogiques annuelle de la faculté.

La formation prend appui sur son environnement socio-économique, pour autant, la participation des professionnels non académiques et la part des crédits ECTS dédiés aux mises en situation professionnelle restent trop faibles. Elle accueille cinq intervenants professionnels (sur un total de 16 intervenants) qui réalisent seulement une centaine d'heures d'enseignement (20 % du volume horaire total). Ceux-ci sont issus du secteur recherche et développement de différents domaines industriels (industrie amidonnière et de la pollution de l'air, de la qualité, etc.) mais aussi du secteur des ressources humaines (participation au module d'aide à l'insertion professionnelle qui forme à la rédaction de *curriculum vitae*, de lettre de motivation ou aux entretiens). La proximité avec le tissu économique principalement régional permet des échanges fréquents sur l'évolution des métiers et des compétences attendues. Des discussions ont notamment lieu lors de jurys, de conseils de perfectionnement, de visites d'entreprises, de soutenances ou encore de forums, comme, par exemple, le forum métiers qui fait témoigner d'anciens étudiants. La formation est ouverte de longue date à l'alternance et, depuis 2023, à l'apprentissage, ce qui a permis d'augmenter le nombre d'alternants (de quelques-uns chaque année en contrat de professionnalisation auparavant, à sept en apprentissage). Hors alternance, la formation n'accueille pas de stagiaire de la formation continue, pour autant, elle ne présente pas d'adaptation particulière. Les étudiants en formation initiale classique réalisent un projet tuteuré et un stage de quatre à six mois en entreprise au semestre six. Au total, les mises en situation professionnelle au programme de la formation ne permettent de valider que 17 crédits ECTS, ce qui représente une part trop faible.

Malgré de nombreux efforts de l'équipe pédagogique, l'effectif de la LP demeure limité. De nombreuses actions de communication sont entreprises auprès des étudiants de brevet de technicien supérieur (BTS), de licence et de diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST), et l'équipe pédagogique participe à des salons, forums, journées portes ouvertes ou encore au village de la chimie. Ces actions conduisent à un nombre substantiel de candidatures (61 en 2022-2023), dont seulement un tiers sont retenues. Finalement, en 2022-2023, 14 nouveaux entrants ont validé leur inscription pour un effectif total de 16 étudiants. Il faut souligner que depuis l'ouverture du bachelor universitaire de technologie en trois ans, le recrutement se fait majoritairement auprès des étudiants de BTS *Métiers de la chimie*. Il pourrait être opportun d'envisager un regroupement avec le parcours *Qualité et environnement des productions industrielles* (*QEPI*) de la licence *Chimie* ou encore d'attirer des étudiants belges francophones pour renforcer l'effectif. Les taux de réussite varient selon les années (73 % en 2021-2022 et 87 % en 2022-2023). Ils sont dans l'ensemble élevés, en lien avec l'accompagnement que permettent de petits effectifs. Pour les diplômés, l'insertion professionnelle est bonne dès lors qu'ils décident de s'insérer dans la vie active. Toutefois, un peu moins de la moitié de ceux-ci poursuivent des études en master (en particulier dans les masters *Chimie*, notamment au sein du parcours *Maîtrise et optimisation des procédés industriels, MOPI*, ou *QHS*). Cependant, les données fournies ne permettent pas d'avoir une vision claire et complète du devenir des diplômés de la formation. La dernière donnée sur le devenir des diplômés indiquerait une poursuite d'études de 62 %, chiffre trop élevé compte tenu de l'objectif d'insertion professionnelle de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une équipe pédagogique très investie, avec un bon suivi des étudiants ;
- Un lien fort avec des entreprises régionales dans un secteur en expansion ;
- Un passage à l'approche par compétences bien avancé avec notamment une SAÉ ;
- Une très bonne intégration des enjeux du développement durable dans les enseignements.

Points faibles

- Une participation des professionnels aux enseignements insuffisante ;
- Une valorisation trop faible des mises en situations professionnelles ;
- Une part trop importante de poursuite d'études ;
- Un effectif limité.

Recommandations

- Augmenter la part des interventions de professionnels dans les enseignements.
- Mieux valoriser les mises en situation professionnelles en accord avec leur contenu et en augmentant le nombre de crédits ECTS correspondants.
- Améliorer le taux d'insertion professionnelle, notamment en ouvrant davantage la formation au monde socio-économique et aux professionnels.
- Renforcer l'effectif en envisageant, par exemple, un rapprochement avec le parcours *Qualité et environnement des productions industrielles* (*QEPI*) de la licence *Chimie*.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité de la professionnalisation (valorisation des mises en situation professionnelle et participation des professionnels aux enseignements insuffisantes).
- Qualité du devenir des diplômés insuffisante (taux de poursuite d'études trop élevé).
- Insuffisance des effectifs étudiants.

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION ET DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS, DES SERVICES SPORTIFS ET DE LOISIRS

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Gestion et administration des structures sportives*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte 470 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 19 étudiants et 24 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence professionnelle (LP) *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* (*GDOSSL*) de l'université de Lille répond aux besoins du secteur sportif, notamment au niveau local et national, en mettant un fort accent sur l'acquisition de compétences pratiques et opérationnelles. La formation, conçue pour favoriser l'insertion professionnelle rapide des diplômés, s'appuie sur un réseau de partenaires locaux du secteur sportif et présente un excellent niveau de professionnalisation. Toutefois, l'adossement à la recherche reste trop limité et des points faibles subsistent quant à la qualité du recrutement, ainsi que le suivi et l'analyse des flux étudiants.

La formation, pleinement insérée dans son environnement socio-économique, présente un excellent niveau de professionnalisation, notamment grâce à la très forte place de l'alternance et à des partenariats solides avec les acteurs locaux. En 2022-2023, sur 19 inscrits, 17 étudiants étaient en contrat d'alternance, témoignant d'une intégration forte des apprentis dans la formation et l'excellente mise en relation de la formation avec le réseau professionnel. Mise en place en 2020, l'alternance constitue l'un des piliers de la licence professionnelle et répond directement aux besoins du secteur. Toutefois, le centre de formation d'apprentis (CFA) partenaire de la formation et son apport ne sont pas précisés. La formation collabore avec des instances olympiques départementales et régionales, des clubs professionnels de la métropole et des structures telles que le Parc d'Olhain ou Inesis Golf. Ces partenariats permettent aux étudiants de se confronter à des réalités de terrain grâce à des visites en immersion, des projets tuteurés, et un stage obligatoire long (d'une durée minimale de 12 semaines pour 27 crédits ECTS) ou une alternance étalée sur 30 semaines de stage à raison de trois jours hebdomadaires en entreprise. Par ailleurs, la formation intègre des enseignements en lien avec les problématiques liées au développement durable, notamment à travers les projets tuteurés et les modules spécifiques en gestion des structures sportives. Enfin, la formation s'inscrit en complémentarité avec d'autres formations proposées par l'université, notamment le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles* (*AGAPSC*) en amont.

L'encadrement est de qualité, orienté vers la professionnalisation, mais l'approche par compétences reste encore à structurer. L'équipe pédagogique est composée de 24 enseignants dont sept enseignants permanents et 17 intervenants professionnels, ces derniers assurant 46 % des heures d'enseignement (183 heures). Cette diversité permet d'assurer un bon équilibre entre théorie et pratique dans des domaines variés comme la gestion, le management, ou les aspects juridiques des structures sportives. Bien que le dossier d'autoévaluation rempli par l'établissement déclare que la formation intègre des blocs de connaissances et compétences (BCC) et des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), la maquette annexée montre un fonctionnement sur un modèle d'unités d'enseignement classiques et ne reflète pas totalement cette structuration. L'alignement pédagogique mériterait d'être renforcé afin de mieux intégrer l'approche par compétences dans l'ensemble du cursus.

La formation présente un taux élevé de réussite au diplôme et elle inclut un enseignement de langue suffisant. La réussite au diplôme oscille entre 79 et 87 % sur les trois années de référence. En outre, elle propose 20 heures de formation en langue anglaise pour préparer les étudiants à des interactions dans des environnements internationaux, ce qui est un volume acceptable pour une LP.

Le processus d'évaluation interne est structuré, mais le suivi des évaluations étudiantes reste perfectible. Le conseil de perfectionnement se réunit régulièrement et inclut des représentants du monde professionnel, des enseignants et des étudiants. En 2022-2023, une enquête d'évaluation des enseignements a été réalisée, avec un taux de réponse de 67 %. Les étudiants ont pu prendre connaissance des résultats de cette enquête. Toutefois, s'il est fait mention de cette enquête sur une année, il n'est pas spécifié que ce dispositif est systématisé comme cela devrait l'être.

L'insertion professionnelle des diplômés est difficile à évaluer en raison de l'ancienneté des données disponibles. Les statistiques d'insertion proposées datent de 2020 et précisent que 76 % des diplômés étaient en emploi 30 mois après leur diplôme. Ce taux d'insertion, bien qu'acceptable, apparaît comme perfectible. Ces données, fournies par l'observatoire de la direction des formations de l'université (ODIF), ne permettent pas une évaluation précise de l'insertion actuelle des diplômés. Malgré les effectifs modestes des promotions, l'équipe pédagogique n'a pas instauré de dispositif d'analyse de l'insertion professionnelle propre à la formation, qui permettrait d'obtenir des données plus fines et plus régulières.

Le suivi des flux de candidatures et la qualité du recrutement sont insuffisamment documentés dans le dossier d'autoévaluation pour permettre une évaluation rigoureuse. Les informations chiffrées précises concernant le nombre de candidatures se trouvent uniquement dans le compte rendu du conseil de perfectionnement. Pour 2022-2023, 93 dossiers de candidatures ont été déposés (49 en formation initiale et 44 au titre de l'apprentissage), 23 candidatures acceptées pour 19 inscriptions finalisées. Aucune donnée chiffrée n'est avancée quant au nombre de candidatures pour les trois années de référence, rendant difficile l'évaluation de l'attractivité de la formation. Il précise toutefois des données qualitatives relatives au recrutement : un recrutement local avec 80 % des inscrits issus de la région Hauts-de-France, et composé d'étudiants issus de mentions *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (*STAPS*) mais également de filières extérieures.

L'adossement à la recherche reste trop limité, avec une faible implication des enseignants-chercheurs dans la formation. Trois enseignants-chercheurs assurent 12 % du volume horaire total (60 heures sur 500), représentant seulement 12 % de l'équipe pédagogique. Ils interviennent principalement dans des enseignements méthodologiques sur le recueil, le traitement et l'analyse de données, compétences utiles pour le secteur, mais cet apport reste trop limité. Ainsi, l'implication des enseignants-chercheurs de la composante au sein de la formation apparaît insuffisant au regard du caractère universitaire du diplôme.

Conclusion

Points forts

- Une forte implication des professionnels du secteur dans l'encadrement ;
- Une forte intégration de l'alternance, avec un taux très élevé d'apprentis ;
- Un ancrage local établi avec des partenariats solides dans le secteur sportif régional.

Points faibles

- Des données relatives à l'attractivité de la formation ne permettant pas d'en apprécier la dynamique ;
- Un adossement à la recherche modéré avec une faible participation des enseignants-chercheurs ;
- Un dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants non systématisé.

Recommandations

- Assurer un suivi systématique des candidatures et les analyser pour évaluer finement l'attractivité de la formation.
- Renforcer l'adossement à la recherche en augmentant notamment les interventions des enseignants-chercheurs.
- Systématiser les outils d'évaluation de la formation et de ses enseignements afin qu'ils soient proposés chaque année.

LICENCE PROFESSIONNELLE MAINTENANCE ET TECHNOLOGIE : SYSTÈMES PLURITECHNIQUES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Maintenance des transports guidés*. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte 450 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 27 étudiants et 29 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. En effet, le parcours *Maintenance des transports guidés* (*MTG*) contribue à la formation aux métiers de demain dans le respect d'objectifs environnementaux. Sa spécificité ferroviaire positionne la formation de façon complémentaire aux formations de bachelor universitaire de technologie (BUT) portées par l'IUT de Lille. Répondant aux besoins socio-économiques du territoire, la licence bénéficie d'une forte attractivité et d'un taux d'encadrement élevé. Cependant, la participation des professionnels est insuffisante et ne satisfait pas au minimum requis pour une licence professionnelle.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité. Neuf enseignants-chercheurs provenant de plusieurs laboratoires de recherche y interviennent à hauteur de 30 % des heures de la maquette. Ils articulent enseignement et recherche pour suivre les évolutions du secteur ferroviaire offrant une vision à long terme des technologies en maintenance des transports guidés. La formation n'intègre pas d'heures d'initiation à la recherche, ni à l'intégrité scientifique ou à la déontologie. Les étudiants y sont toutefois sensibilisés lors des projets tuteurés.

La formation est en parfaite adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire et s'appuie sur ses partenariats dans le domaine d'activité, mais les professionnels n'y enseignent pas assez. Elle bénéficie de partenariats solides avec des entreprises telles que la SNCF, la RATP, Eurotunnel, Alstom et Ilévia, ainsi que de nouvelles entreprises comme OCY Technologies, Segula Technologies et CAF. C'est ce qui a encouragé l'IUT à maintenir cette formation en tant que licence professionnelle suspendue lors de la création du BUT. Neuf professionnels de plusieurs secteurs économiques interviennent dans les enseignements à hauteur de 90 heures, soit 20 % des heures de la maquette. Si ces interventions permettent d'assurer la pluridisciplinarité des contenus et de couvrir un large spectre des compétences métiers, elles ne sont pas suffisantes. La formation offre 15 semaines d'expérience professionnelle valorisée par 27 crédits ECTS, ce qui satisfait, cette fois, une autre des obligations réglementaires des LP. La LP *MTG* est accessible en formation initiale classique, en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) et aux publics non alternants de la formation continue (FC). Toutefois, on ne dispose d'aucune information sur l'apport du centre de formation d'apprentis (CFA) partenaire. Elle peut aussi être obtenue par une validation des acquis de l'expérience (VAE). L'accueil de candidats à la VAE et de stagiaires de la formation continue reste cependant exceptionnel (une VAE et cinq stagiaires de FC sur la période d'évaluation), les apprentis représentant environ la moitié des effectifs.

La formation s'est orientée vers une approche par compétences depuis 2020, mais celle-ci reste à développer. Prenant appui sur les compétences métiers et la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles qui lui est adossée, la formation est structurée en six blocs de connaissances et de compétences (BCC), avec un bon équilibre entre les aspects disciplinaires et transversaux. Toutefois, l'approche par compétences est encore peu développée, des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) n'ayant pas encore été conçues et la démarche portfolio demeurant à l'état de projet (gestion d'un dossier par l'étudiant qui contiendra des documents apportant la démonstration de sa progression et du degré de maîtrise des compétences). Si les stratégies d'évaluation restent sur un schéma classique, les méthodes pédagogiques sont adaptées à la structuration en BCC et cohérentes avec les objectifs d'apprentissage. L'équipe pédagogique mène cependant peu de réflexions sur l'utilisation d'outils technologiques du numérique ou sur la mise en œuvre de

méthodes pédagogiques innovantes, malgré le soutien qui peut être assuré par la direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation (DAPI) de l'établissement.

L'attractivité de la formation est manifeste et stable et ses performances sont correctes. Avec en moyenne environ 120 candidatures par an et 31,6 étudiants admis sur la période d'évaluation, le taux de pression est de 3,8, ce qui témoigne de l'attractivité de la formation. L'équipe pédagogique ne mène cependant aucune réflexion spécifique sur de potentielles actions de valorisation de la formation. Le taux de diplômés moyen est de 80 %, ce qui est élevé pour une formation qui accueille en moyenne 27 étudiants par an, puisque cela représente un nombre moyen d'étudiants échouant de 5,4. Avec plus d'encadrants (29 en 2022-2023) que d'étudiants, la formation dispose toutefois d'un très haut taux d'encadrement. La difficulté des étudiants à trouver un stage étant une cause d'échec identifiée, la formation a mis en place des dispositifs d'aide adéquats (aide à la rédaction de *curriculum vitae* et de lettre de motivation, simulations d'entretien d'embauche réalisées par des professionnels). En ce qui concerne le devenir des diplômés, les dernières enquêtes à 30 mois montrent des taux de réponses en baisse de 90 % à 69 % pour un nombre de répondants de moins en moins important (de 32 à 10) au fil des années, ce qui pose question quant à la représentativité des résultats les plus récents. D'après les plus anciens, les diplômés sont une majorité à s'insérer professionnellement (84 % des diplômés en emploi à 30 mois).

La formation a défini un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue qui pourrait être renforcée. Chaque année, des réunions sont prévues avec les différents acteurs avant le départ en stage et à la fin de la formation à l'IUT. Il n'y a toutefois pas d'enquêtes systématiques laissant la possibilité à chaque étudiant d'évaluer les enseignements et la formation. Le conseil de perfectionnement, qui se réunit après le jury de fin d'année, s'aide des retours des apprenants pour faire évoluer les enseignements, en collaboration avec les professionnels impliqués. Il analyse l'insertion professionnelle, la réussite des étudiants, et le recrutement. Cependant, on ne sait pas si des étudiants siègent au conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Une forte attractivité ;
- Un taux d'encadrement élevé ;
- Une prise en compte adéquate des besoins socio-économiques du territoire.

Points faibles

- Une part des enseignements assurés par des professionnels insuffisante ;
- Une absence d'enquête systématique d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ;
- Des pratiques pédagogiques peu innovantes ;
- Une approche par compétences à développer.

Recommandations

- Augmenter la part des interventions de professionnels dans les enseignements en s'appuyant sur les nombreux partenaires de la formation.
- Systématiser des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Développer l'approche par compétences, ce qui permettra de diversifier les pratiques pédagogiques, concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation et déployer une démarche portfolio.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Participation insuffisante des professionnels aux enseignements.

LICENCE PROFESSIONNELLE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE, ÉLECTRICITÉ, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Énergies renouvelables et efficacité énergétique*. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 533 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 29 étudiants et 28 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et est en accord avec ses priorités en matière de transition écologique. Elle est en parfaite adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire local et national dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Son adossement à la recherche est satisfaisant. Proposée en formation initiale classique et en alternance, elle présente des contenus et des dispositifs adaptés aux publics visés. Cependant, les mises en situation professionnelle qu'elle propose sont insuffisamment valorisées et la réussite étudiante est plutôt faible. Les dispositifs d'amélioration continue et de mesure de sa performance doivent également être améliorés.

La professionnalisation est au cœur de la formation, mais celle-ci ne valorise pas suffisamment l'expérience professionnelle. La formation offre 13 semaines de professionnalisation sous forme d'un stage obligatoire ou, pour l'alternance, une modalité d'un mois en entreprise ou d'un mois en formation de septembre à mai. Il aurait été intéressant de préciser comment sont mélangés les deux publics au sein de la formation avec des impératifs organisationnels différents. La licence intègre également, comme attendu, des projets tuteurés et des enseignements de connaissance de l'entreprise et du fonctionnement des collectivités qui sont assurés par des professionnels du secteur d'activité. Toutefois, seuls 18 crédits ECTS sont dédiés aux mises en situation professionnelle, ce qui est insuffisant. On compte 12 professionnels du secteur d'activité qui interviennent dans la formation pour un volume d'approximativement 30 % des heures de la maquette. Avec un effectif moyen sur la période d'évaluation de 26,3 étudiants, la formation dispose aussi d'un taux d'encadrement par les professionnels confortable. Cette présence des professionnels est un véritable atout pour l'acquisition des compétences métiers. La formation travaille dans le cadre de l'apprentissage, avec le centre de formation d'apprentis (CFA) Formasup. Ce dernier soutient la formation dans l'amélioration des procédures de gestion des contrats et propose des formations en matière de pédagogie associée à l'alternance. Si la proportion des apprentis au sein de l'effectif est d'environ un tiers, le public de la formation continue est rare (1,6 personne en moyenne sur la période d'évaluation). Ceci est cohérent avec la stratégie affichée de la formation qui ne souhaite pas proposer d'adaptation particulière, ayant peu de demandes émanant des publics souhaitant se former tout au long de la vie (FTLV). Il est cependant étonnant que sur un tel secteur de formation correspondant à un domaine d'activité en plein développement, la formation ne soit pas d'avantage sollicitée par les acteurs du monde socio-économique pour proposer des formations modulaires courtes pour une montée en compétences de leur personnel.

L'initiation à la recherche s'appuie principalement sur la participation d'enseignants-chercheurs (EC) sans heures spécifiques dédiées. La formation compte 13 enseignants-chercheurs issus de cinq sections du Conseil national des universités (CNU) qui interviennent dans la formation à hauteur de 324 heures, soit environ 60 % des heures de la maquette, ce qui est tout à fait convenable. La formation n'intègre pas d'heures spécifiques d'initiation à la recherche, celle-ci résultant uniquement de l'insertion dans les enseignements des EC de quelques éléments d'initiation (bibliographie, méthodologie, projet, technologies de pointe).

La formation est construite sur la base d'un programme cohérent à partir d'une démarche fondée sur les compétences et développe des méthodes pédagogiques adaptées aux publics visés. Le programme est décliné en cinq blocs de connaissances et compétences (BCC) avec un bon équilibre entre les aspects disciplinaires et transversaux. Les compétences, en lien avec ces champs disciplinaires et répertoriées dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), sont évaluées dans les différents BCC. La formation a mis en place des méthodes pédagogiques actives (apprentissage par problème, jeux sérieux) adaptées à son public, ce qui permet de développer l'autonomie des étudiants, mais la démarche reste balbutiante. La formation n'intègre pas, par exemple, de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Elle gagnerait à en définir pour approfondir l'approche par compétences qu'elle a tout juste initiée. Le portfolio ne fait pas l'objet non plus d'un déploiement systématique, mais un dispositif pour recenser les compétences déjà acquises (portefeuille d'expériences et de compétences – PEC) est proposé à l'étudiant, s'il le souhaite. La mise en place généralisée de ce type de dispositif au sein de la formation contribuerait à améliorer le suivi des étudiants et à valoriser les compétences complémentaires, utiles à l'insertion professionnelle des apprenants. Si la formation intègre 28 heures de langue anglaise, aucune certification n'est proposée. L'équipe pédagogique se dit prête à mettre en place une certification pour des étudiants identifiés comme susceptibles de l'obtenir.

La formation bénéficie d'une attractivité importante, mais n'analyse pas sa performance de façon effective. Avec des moyennes de 107 candidatures et de 35 étudiants admis par an sur la période d'évaluation, le taux de pression est proche de trois, ce qui témoigne de l'attractivité de la formation. L'équipe pédagogique mène une politique active d'amélioration de celle-ci, en participant chaque année à des manifestations de valorisation de la formation (journées portes ouvertes, forum de l'alternance). Sur la période d'observation, la licence affiche un taux de diplomation moyen de 72,2 %, ce qui interroge, puisqu'en moyenne un quart des promotions est en situation d'échec. L'équipe pédagogique n'analyse pas suffisamment ce résultat et ne cherche pas à mettre en place des dispositifs d'aide à la réussite pour pallier ce problème. Les analyses sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études reposent uniquement sur les enquêtes menées par la structure de l'établissement : l'observatoire de la direction des formations (ODIF). Sur la dernière enquête (promotion 2020), la formation affiche un taux d'insertion professionnelle et un taux de poursuite d'études d'environ 50 % chacun, ce qui correspond aux objectifs de la formation. Ce résultat est toutefois à nuancer compte tenu du faible nombre de répondants (12 répondants sur 19 diplômés). Ces analyses mériteraient d'être affinées par des statistiques menées par la formation elle-même.

Enfin, la formation n'a pas mis en œuvre une démarche d'amélioration continue totalement satisfaisante. Si la formation a mis en place une commission pédagogique paritaire semestrielle lors de laquelle les étudiants sont invités à s'exprimer sur leur formation, elle n'a pas mis en place d'enquêtes d'évaluation des enseignements sur la période d'observation. Cependant, des questionnaires sur l'évaluation des enseignements et de la formation ont été mis en place à chaque semestre à partir de l'année universitaire 2023-2024, en réponse à l'arrêt des évaluations des formations par l'ODIF. La formation réunit son conseil de perfectionnement tous les ans. Ce dernier est commun à trois autres formations : le diplôme d'études universitaire scientifique et techniques (DEUST) *Infrastructures numériques* ; les licences *Physique* et *Physique, chimie*. Cette organisation pose la question de sa pertinence pour centrer les discussions sur la formation elle-même. Sa composition est déséquilibrée, sans étudiant de la formation, plusieurs responsables de formation et très peu de représentants du monde professionnel (un seul représentant était présent lors du dernier conseil pour quatre formations aux finalités différentes et sans liens directs entre elles), ce qui est regrettable.

Conclusion

Points forts

- Une formation en parfaite adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire local ;
- Des éléments de professionnalisation cohérents avec ses objectifs ;
- Un adossement à la recherche pertinent.

Points faibles

- Une valorisation trop faible des mises en situation professionnelle ;
- Un taux de réussite insuffisant ;
- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention ;
- Des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation récemment déployées.

Recommandations

- Mieux valoriser les mises en situation professionnelle en accord avec leur contenu et en augmentant les crédits ECTS correspondants.
- Renforcer la réussite notamment en développant des dispositifs d'aide et d'accompagnement à la réussite étudiante.
- Circonscrire le conseil de perfectionnement à la mention en veillant à ce que sa composition soit représentative pour recentrer ses discussions sur la formation.
- Pérenniser les enquêtes, nouvellement déployées, d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Valorisation insuffisante des mises en situation professionnelle.
- Taux de réussite insuffisant.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA FORME

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la forme* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Métiers de la forme, de la santé et du bien-être*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte 565 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 9 étudiants et 15 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Métiers de la forme* de l'université de Lille répond aux besoins locaux et nationaux du secteur du bien-être et de la remise en forme en mettant un fort accent sur l'acquisition de compétences pratiques. La formation bénéficie de solides relations avec les acteurs locaux du secteur de la forme. Ouverte en alternance depuis la rentrée 2023, elle propose un parcours professionnalisant aligné sur les priorités de l'université, notamment en matière d'insertion professionnelle avec un taux d'emploi élevé de ses diplômés. Toutefois, malgré un nombre de candidatures conséquent, le nombre d'inscrits reste faible, en deçà des seuils théoriques d'ouverture définis par l'université.

La LP *Métiers de la forme* met en avant de solides relations avec les acteurs du secteur de la forme contribuant à une excellente professionnalisation des étudiants et facilitant l'insertion professionnelle qui affiche un taux de 100 %. Les partenariats avec des franchises locales, telles que CORESPA à Wasquehal et Marquette, ainsi qu'avec Domyos Club, permettent aux étudiants de se former dans des structures reconnues. Les acteurs du territoire sont fortement associés aux projets tuteurés et aux stages, y compris avec une active participation aux soutenances de ces projets et stages (12 semaines de stage minimum, pour un total de 21 crédits ECTS). La formation est également ouverte en alternance depuis 2023, avec trois étudiants apprentis inscrits sous ce régime dès la première année. Toutefois, les liens avec un centre de formation d'apprentis (CFA) partenaire ne sont pas précisés. L'insertion professionnelle des diplômés est excellente, avec un taux d'emploi des diplômés de 100 % pour la promotion 2020 (enquête menée sur 10 diplômés avec un taux de retour de 80 %) et un diplômé en poursuite d'études. Ce taux d'insertion professionnelle très favorable reflète une excellente adéquation de la formation avec les compétences demandées par le marché du travail.

L'encadrement pédagogique est de qualité et l'approche par compétences (APC) est bien avancée avec une perspective prochaine d'un alignement pédagogique. La formation est dispensée par une équipe composée de sept enseignants permanents (trois enseignants-chercheurs et quatre enseignants du second degré) et huit professionnels, dont des experts du secteur de la forme et du bien-être. Ces professionnels, parmi lesquels on compte des responsables de structures sportives, des préparateurs physiques, ostéopathes ou encore nutritionnistes, garantissent une approche fortement ancrée dans le monde professionnel. Ils interviennent dans sept des huit blocs de connaissances et de compétences (BCC), assurant 333 heures d'enseignement, soit 59 % du volume total des heures de la maquette. L'APC est bien développée dans la formation *via* les quatre BCC semestriels non compensables et des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) qui commencent à être mises en place par trois enseignants volontairement investis dans la démarche. Adopter une démarche portfolio, qui n'est pas évoquée par la formation, concourrait à renforcer l'APC en permettant un suivi réflexif sur l'acquisition progressive des compétences.

La réussite des étudiants est satisfaisante, malgré quelques abandons. Le taux de réussite global pour les trois dernières années est de 80 %. Le faible effectif de la formation permet le suivi efficace des étudiants et un accompagnement pertinent vers la réussite. Malgré cela, quelques échecs sont à signaler. Ils sont analysés comme étant associés à des abandons ou des non-présentations aux examens, preuve d'un accompagnement encore perfectible.

La formation affiche un adossement à la recherche peu satisfaisant et propose un enseignement d'anglais spécifique au secteur de la forme. Trois enseignants-chercheurs (section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives, STAPS) interviennent dans la formation pour un total de 70 heures, notamment pour des enseignements de sensibilisation à la recherche ou de méthodologie du recueil de données au travers de l'enquête, du questionnaire et de l'entretien. Leur contribution aux enseignements demeure toutefois modeste (12 % des heures de la maquette). Par ailleurs, la formation intègre 20 heures d'anglais opérationnel, adaptées aux besoins du secteur, mais n'encourage pas la mobilité internationale en raison de son organisation sur une année.

Le processus d'évaluation interne est bien structuré, mais la participation des étudiants au conseil de perfectionnement fait défaut. Des questionnaires d'évaluation sont proposés aux étudiants mais sans précision sur la forme, le contenu ou la périodicité. Les taux de réponse de 89 % en 2021-2022 et de 67 % en 2022-2023 démontrent cependant une implication satisfaisante des étudiants dans cette évaluation. Le conseil de perfectionnement, qui inclut des représentants professionnels, des enseignants et un étudiant, se réunit régulièrement pour évaluer les ajustements à apporter à la formation. Cependant, l'absence du seul représentant étudiant lors du conseil correspondant au compte rendu annexé interroge quant au choix de la date de ce conseil et questionne sur la pertinence d'une représentation étudiante de 10 % pour les effectifs très faibles (un seul représentant étudiant).

L'attractivité de la formation est stable, mais les effectifs restent faibles, en dessous du seuil minimal fixé par l'établissement. Au cours des trois années de référence, 30 étudiants ont été inscrits, mais seulement sept provenaient de régions extérieures à la région Hauts-de-France, traduisant un recrutement essentiellement régional. Pour autant, les dispositifs de communication se déploient à l'échelle locale et comprennent la participation à des salons étudiants et à des journées portes ouvertes. Au cours des trois dernières années, la formation a suscité 45 candidatures en 2020-2021, 67 candidatures en 2021-2022, et 48 candidatures en 2022-2023. Les profils des étudiants recrutés sont variés mais la majorité des candidats est issue du diplôme d'études universitaires en sciences et techniques ou de licences *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS). Si la formation suscite des candidatures, elle peine à les concrétiser par des inscriptions avec seulement 12 inscrits en 2020-2021, neuf en 2021-2022 et neuf en 2022-2023, correspondant à des effectifs inférieurs au seuil minimal fixé par l'établissement pour ouvrir une formation. Il est à souhaiter que l'ouverture à l'apprentissage initié à la rentrée 2023 redynamise le recrutement et permette un rehaussement significatif des effectifs.

Conclusion

Points forts

- Un excellent taux de réussite au diplôme ;
- Une bonne professionnalisation ;
- Une excellente insertion professionnelle ;
- Une approche par compétences bien avancée.

Points faibles

- Une attractivité insuffisante ;
- Un adossement à la recherche modeste ;
- Une absence de participation des étudiants au conseil de perfectionnement.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité en poursuivant le développement de l'apprentissage et en améliorant la communication sur la formation afin d'augmenter le nombre de candidatures pour rehausser les effectifs.
- Consolider l'adossement à la recherche, par exemple, en renforçant l'apprentissage des méthodologies de recherche et/ou la part des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs, des chercheurs, des doctorants et/ou des enseignants titulaires d'un doctorat.
- Prévoir d'intégrer plus d'étudiants dans le conseil de perfectionnement en s'assurant de leur présence.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Attractivité insuffisante de la formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Gestion de l'eau, sol et sous-sol.* La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 409 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 17 étudiants et 30 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* traite des enjeux de transition, thématique phare de l'université. Ses éléments de professionnalisation, son programme bien structuré et ses pratiques pédagogiques fondées sur un apprentissage par compétences participent de sa qualité. Son attractivité est croissante. Son ouverture à l'international ainsi que le suivi de l'insertion professionnelle de ses diplômés nécessitent d'être améliorés.

Les éléments de professionnalisation intégrés dans la maquette de la formation préparent très bien l'étudiant à son insertion professionnelle. La formation compte 17 professionnels intervenant pour 40,5 % des enseignements (166 heures) et complète l'approche académique par un volet appliqué : il s'agit de professionnels des domaines d'activité de la formation, tels que l'hydrogéologie, la géotechnique, l'assainissement, la réglementation, la gestion de projets, la géophysique, la gestion des risques. La formation propose des expériences professionnelles, sous la forme d'un stage, d'un projet et d'une expérience sur le terrain, pour un total de 21 crédits ECTS. Des présentations de métiers et des poursuites d'études lors de journée métiers ou de forums alternance sont également proposées aux étudiants. La formation travaille également en très forte proximité avec le tissu économique. Elle est en veille permanente sur les métiers. Plusieurs industriels interviennent dans son conseil de perfectionnement (CP). Leurs interventions permettent de faire évoluer le programme de la formation ainsi que les compétences auxquelles doivent être formés les étudiants pour intégrer les entreprises ou les établissements publics du domaine. De plus, la formation est ouverte en alternance, en partenariat avec le centre de formation d'apprentis (CFA) Formasup. Le nombre d'apprentis a légèrement augmenté de 11 personnes en 2020-2021 à 13 personnes en 2022-2023. Un seul contrat de professionnalisation est comptabilisé sur la période. La formation développe également des partenariats privilégiés avec GEOTECH, COLAS Environnement, GEAUPOLE et VERDI qui accueillent chaque année des alternants.

La maquette pédagogique de la formation est bien structurée et en adéquation avec les compétences et les objectifs visés. La maquette a été élaborée en 2020 sur la base d'une approche par compétences (APC) et se compose de quatre blocs de connaissance et de compétences (BCC). Un tableau de correspondance fait le lien entre ces BCC et les blocs de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les étudiants prennent connaissance des compétences qu'ils développeront en suivant la formation. Les situations d'apprentissage et d'évaluation ne sont pas encore déclinées, pas plus que la démarche portfolio n'est expérimentée, bien que la formation l'envisage. Afin d'améliorer la réussite des étudiants, différentes pédagogies sont mises en œuvre. En complément des pédagogies traditionnelles (cours magistraux et travaux dirigés), les enseignants mettent en effet en place des pédagogies actives (soutenances interactives, débats sur des sujets environnementaux, pédagogie par projet, enseignements sur le terrain, etc.). Cette diversification des pédagogies est possible grâce à l'utilisation massive de la plateforme Moodle et des outils, logiciels disponibles (Wooclap, etc.), mais également grâce à l'accompagnement au métier d'enseignant dont peuvent bénéficier les membres volontaires de l'équipe pédagogique grâce aux formations proposées par la Direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation (DAPI), ainsi que des réunions régulières des membres de l'équipe pédagogique pour échanger sur leurs pratiques pédagogiques.

La formation bénéficie d'une attractivité croissante. Elle s'adresse à un large public, aussi bien à des étudiants de formation initiale qu'aux publics de la formation continue (bien qu'aucun ne soit comptabilisé sur la période), justifiant d'un niveau d'études bac + 2 (deuxième année de licence – L2 ; diplôme universitaire de technologie – DUT ; brevet de technicien supérieur – BTS ; diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques – DEUST) ou équivalent (par validation des acquis professionnels), dans les domaines de la géologie, de l'environnement, de la gestion de l'eau, de l'agriculture, du bâtiment et des travaux publics (BTP), du géomètre-topographe. Tout candidat d'un autre secteur peut intégrer la formation à condition de présenter un projet professionnel bien construit et cohérent vis-à-vis du programme de la formation. La comparaison des données de 2022-2023 à celles de 2020-2021 montre que le nombre de candidats néo-entrants dans la formation (de 85 à 92) augmente, tout comme le nombre d'inscrits (de 14 à 17). Ces augmentations résultent des actions de communication réalisées par la formation (salons, salons des masters, journée portes ouvertes, forums alternance). Des forums sont également organisés par le département Sciences de la Terre et la FST, permettant aux étudiants de découvrir la LP et l'alternance.

Le taux de réussite de la formation est excellent. La comparaison entre 2023 et 2021 montre que le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits diminue légèrement (de 92,8 % à 88,2 %). Ce taux reste toutefois remarquable. La réussite est suivie et analysée de façon fine et régulière par la formation, afin de mettre en place des actions correctives. Les analyses montrent que les échecs sont dus à des difficultés dans les situations personnelles des étudiants et à l'absence de prérequis à la formation, perturbant le bon déroulement des études. Toutefois, aucun étudiant n'a abandonné grâce au suivi de l'équipe pédagogique. Même si l'accompagnement est facilité par un effectif modeste, le dispositif d'accompagnement s'avère efficace.

La formation a récemment mis en place un processus d'évaluation interne qui va lui permettre de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Des commissions pédagogiques paritaires (CPP) sont organisées chaque semestre dans lesquelles enseignants et étudiants échangent sur les enseignements. Afin de formaliser les évaluations des enseignements, en amont des CPP, des questionnaires sur la formation et sur tous les enseignements sont mis en place en 2023-2024. Les résultats de ces évaluations ont vocation à être regroupés et analysés lors des CPP puis en conseil de perfectionnement (CP). Le CP a lieu une fois par an. Il réunit l'équipe pédagogique et des intervenants professionnels afin de faire un bilan sur sept indicateurs, également depuis 2023-2024 : place de la formation, recherche, internationalisation, professionnalisation, attractivité, réussite, insertion professionnelle. Ainsi, il se déroule maintenant en trois temps : une présentation du rôle du conseil puis de la formation (maquette, indicateurs de l'année antérieure) suivie d'une discussion sur les enjeux qui y sont associés, puis sur les évolutions à y apporter pour continuer à proposer une offre de formation de qualité et garantir aux étudiants une intégration professionnelle réussie. Il est regrettable qu'aucun étudiant ne soit représenté dans le CP.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche en adéquation avec les objectifs d'une licence professionnelle. Dix enseignants-chercheurs provenant de trois structures de recherche différentes (le laboratoire de Génie civil et géo-environnement, celui d'Océanologie et celui d'Évolution, écologie, et paléontologie) interviennent dans la formation. Ils dispensent 56 % des enseignements (230 heures) de la formation. La formation propose une initiation à la recherche (20 heures) à travers plusieurs enseignements non disciplinaires (méthodologie de recherche bibliographique, projets tuteurés individuels et en équipe, mise en situation de recherche pratique à travers des projets en laboratoire et recherche à travers des conférences). Tous les étudiants effectuent un projet au cours duquel ils sont accueillis pendant quelques jours dans des structures de recherche. Il n'y a pas de formation à l'éthique et la déontologie, mais les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique lors de leurs projets.

La formation est très peu ouverte à l'international. Elle accueille des alternants, ce qui limite les possibilités d'échange et le montage de collaboration avec des partenaires internationaux. Cependant, des réflexions sont en cours avec l'université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar pour la réalisation d'un double diplôme dans le domaine des géosciences de l'environnement. La formation propose un enseignement d'anglais (24 heures) mais aucun enseignement disciplinaire n'est dispensé en anglais. Enfin, la formation ne propose pas de dispositif de préparation à la mobilité qui lui soit propre. Toutefois, une semaine internationale est organisée chaque année à la faculté afin de promouvoir la mobilité des étudiants et les étudiants susceptibles d'effectuer une mobilité sortante peuvent être accompagnés (référent relation internationale du département, directeurs d'études et service des relations internationales de la faculté, plateforme d'appui). Malgré ces dispositifs, comme souvent en LP, aucune mobilité n'est enregistrée sur la période d'observation.

Le suivi du devenir des diplômés de la formation doit être renforcé. Les enquêtes d'insertion professionnelle sont réalisées à 30 mois par l'Observatoire de la direction des formations (ODIF). Pour la promotion 2020, sur 11 diplômés, neuf ont répondu à l'enquête, cinq sont en emploi, trois en études. Il est regrettable qu'une telle enquête ne soit pas disponible pour les premières promotions de la période d'observation et que des indicateurs fiables, pertinents et comparables, ne puissent pas permettre un suivi à plus court terme. Le compte rendu du CP 2024 de la formation montre cependant qu'environ 80 % des diplômés trouvent un emploi et que

l'alternance permet d'augmenter ce taux d'insertion. Il indique également un recrutement en contrat à durée indéterminée (CDI) majoritaire, devant les contrats à durée déterminée (CDD). Depuis 2021, une part plus importante des diplômés poursuivent leur formation en master, mais l'insertion professionnelle reste majoritaire, conformément aux objectifs de la formation. Les secteurs principaux dans lesquels les diplômés sont recrutés sont la géotechnique (40 %), l'environnement, puis les domaines liés à l'eau (assainissement).

Conclusion

Points forts

- Une bonne professionnalisation de la formation ;
- Une formation attractive ;
- D'excellents taux de réussite ;
- Une maquette bien structurée en blocs de connaissances et de compétences.

Points faibles

- Des enquêtes d'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants non systématiques ;
- Une absence de représentant étudiant dans le conseil de perfectionnement ;
- Une approche par compétences à peine ébauchée ;
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Pérenniser les enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation.
- S'assurer de la présence d'étudiants dans le conseil de perfectionnement.
- Déployer l'approche par compétences notamment en mettant en place des situations d'apprentissage et d'évaluation et une démarche portfolio.
- Améliorer l'ouverture à l'international par exemple en concrétisant le partenariat pour une double diplomation avec l'université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA SANTÉ : TECHNOLOGIES

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la santé : technologies* de l'université de Lille est une formation comprenant deux parcours : *Innovations thérapeutiques et biotechnologies* (*ITB*) ; *Management opérationnel de l'information médicale dans les entreprises de santé* (*MOLIM*). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche Sciences de santé et du sport (UFR3S) et comporte 872 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 44 étudiants et 63 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

En cohérence avec les autres formations dans le domaine de la Santé de l'université, les objectifs des deux parcours de la LP *Métiers de la santé : technologies* sont cependant très différents, le parcours *ITB* traitant de recherche et développement des médicaments, et le parcours *MOLIM*, de gestion de l'activité médicale. Les deux parcours ont mis en œuvre une approche par compétences (APC), un accompagnement à la réussite des étudiants et une professionnalisation grâce à l'implication de professionnels et de partenariats avec le monde socio-économique. Ils sont ouverts en apprentissage et aux publics de la formation continue (FC). La réussite et l'insertion professionnelle des étudiants sont excellentes. La formation à et par la recherche est solide pour le parcours *ITB*, qui propose des contenus en lien avec les nouvelles technologies pharmaceutiques. Elle n'est pas intégrée dans le parcours *MOLIM*. Le recrutement du parcours *MOLIM*, qui forme à des métiers aux compétences très spécifiques (« de niche »), dépend directement de la demande des employeurs, ce qui constitue un risque.

Un des points forts de la licence est la cohérence entre la formation et les compétences demandées par les métiers ciblés. Celle-ci est favorisée par les enseignements portant sur l'insertion professionnelle et les liens avec les professionnels qui enseignent dans cette licence. Pour le parcours *ITB*, 17 professionnels assurent 255 heures de cours, soit 30 % des 841 heures des enseignements dispensés dans le parcours, et ils sont issus de divers établissements tant publics que privés. Pour le parcours *MOLIM*, 14 professionnels assurent 240 heures, soit environ 50 % du volume horaire de la formation, et sont issus essentiellement d'organismes d'informatique médicale et de formation du personnel hospitalier. Les professionnels participent à l'élaboration de la maquette et au conseil de perfectionnement et accueillent les étudiants en stage, notamment en apprentissage. Tous les étudiants réalisent au moins 16 semaines de stage permettant de valider 21 crédits ECTS. Ceci se concrétise par un très bon taux d'insertion professionnelle à 12 mois des étudiants en formation initiale et qui ne poursuivent pas d'études (plus de 95 %), avec un délai d'accès à l'emploi très court (2,9 mois).

Le taux de réussite des étudiants des deux parcours est très bon, et tous les diplômés sont soit en emploi, soit en poursuite d'études à l'issue de l'année de la LP. La formation compte 41 diplômés sur 44 étudiants inscrits (93 %), dont 31 en parcours *ITB* (91 % des inscrits) et 10 en parcours *MOLIM* (100 %) en 2022-2023 (chiffres globalement stables dans le temps). Dans le parcours *ITB*, les deux tiers des diplômés sont salariés dans le domaine concerné (biotechnologies pharmaceutiques) et un tiers des étudiants poursuit des études. Le master ciblé est *Sciences du médicament et des produits de santé*. Sur les 10 étudiants du parcours *MOLIM*, la quasi-totalité intègre un emploi (neuf étudiants) et, à la marge, un master dans le domaine de la science des données en Santé. Ce taux de 90 % d'insertion professionnelle, très élevé, est à mettre en lien avec la politique de recrutement des étudiants (voir ci-après).

Les outils pédagogiques sont adaptés aux objectifs de formation, et pour la majorité d'entre eux spécifiques aux métiers visés par les deux parcours. Le parcours *ITB* enseigne l'utilisation de nouveaux outils numériques dédiés à la chimie et à la biologie (18 heures). Le parcours *MOLIM* forme au maniement d'outils numériques pour faire des requêtes et analyses des bases de données de Santé. L'enseignement en distanciel est utilisé. Au

total, 36 heures d'enseignements sont réalisées en distanciel pour les apprentis afin de favoriser les terrains d'apprentissage éloignés pour le parcours *ITB*. Jusqu'à 250 heures de cours peuvent être dispensées en distanciel pour les étudiants du parcours *MOLIM* en formation continue qui ont déjà une pratique de l'information médicale. La formation ne rapporte pas de projet pédagogique soutenu par l'établissement.

L'ensemble de la formation dédie un nombre d'heures d'initiation à la recherche important (500 heures, sous forme de séminaires de recherche et de méthodologie de la recherche), mais les objectifs et l'implication des deux parcours en recherche sont différents. Comme le parcours *ITB* forme des techniciens de recherche et développement en innovation thérapeutique et biotechnologies, la recherche est inhérente à cette formation. On compte 33 enseignants-chercheurs qui assurent 561 heures de cours, enseignants issus de la section du Conseil national des universités (CNU) Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée à la santé. Un stage de plus de 12 semaines est réalisé par l'étudiant dans le domaine de la recherche (sans autre précision) et la formation comprend un projet tuteuré (projet long de plus de 120 heures). Pour le parcours *MOLIM*, sept enseignants-chercheurs assurent 300 heures de cours, mais conformément à son objectif, la formation n'intègre pas d'approche recherche et se focalise sur une formation pratique (formation à l'apprentissage du codage des dossiers médicaux et de l'analyse, essentiellement). Le stage pratique de 16 semaines est conçu à cet effet. Les documents fournis ne donnent aucune précision sur la formation de « techniciens data scientists en Santé » évoquée dans la présentation du parcours par l'équipe, qui tirerait bénéfice d'un adossement à la recherche solide.

L'équipe pédagogique évalue et analyse l'attractivité de la formation, la poursuite d'études et l'insertion professionnelle de ses étudiants, cette dernière se faisant dans des emplois « de niche » pour le parcours *MOLIM*. L'organisation de la formation et les enseignements sont évalués par les étudiants en fin de semestre, lors d'un temps d'échange (100 % des étudiants répondent donc au questionnaire depuis 2022-2023). Chaque parcours organise son propre conseil de perfectionnement dans l'année. Cela pose question quant au fonctionnement même de la mention qui relève davantage d'un regroupement de parcours au fonctionnement indépendant que d'une mention organisant et pilotant des parcours. L'attractivité du parcours *ITB* est bonne. Ses 34 inscrits sur les 150 candidatures sont principalement titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) de la région des Hauts-de-France, mais également d'autres régions. Néanmoins, le parcours *ITB* explique la réduction de son attractivité en 2023-2024 par la concurrence liée à l'ouverture des bachelors universitaires de technologie (BUT), et propose d'accueillir davantage d'apprentis pour répondre à la demande (50 % des dossiers de candidature). Le recrutement dans le parcours *MOLIM* est quant à lui dépendant de la demande des départements d'information médicale, de l'évolution du financement des établissements de Santé, et de la possibilité des candidats de financer leur formation, une proportion importante d'entre eux étant inscrits en formation continue. La mutualisation avec le diplôme universitaire (DU) *Information médicale* permet de valider la formation en deux années. Un point notable est qu'il s'agit de la seule formation de ce type sur le territoire national et qu'elle garantit quasiment une insertion professionnelle en cas de validation. Cependant, l'avenir de cette formation n'est pas évoqué, alors qu'il pourrait être affecté par la modification de la méthode de tarification des actes médicaux et le développement d'outils utilisant l'intelligence artificielle pour le codage des dossiers. L'initiation au « Machine Learning » ne représente actuellement qu'un sous-bloc de 15 heures, au choix parmi deux au second semestre, et son exploitation pour l'intégration professionnelle n'est pas explicitée. Le recrutement des diplômés, qui dépend uniquement de quelques employeurs, et les compétences très pointues et spécifiques du parcours ne permettent sans doute pas aux diplômés d'envisager aisément une éventuelle reconversion.

La formation ne propose pas de préparation à la mobilité internationale et ne rapporte aucun partenariat international. Un enseignement de langue étrangère est dispensé aux étudiants de la LP, sous forme de 18 heures d'anglais technique, ce qui est peu. Le parcours *ITB* indique la possibilité de réaliser un stage à l'étranger, sans préciser le partenariat, ni la procédure. Aucune mobilité entrante ou sortante n'est recensée dans les données fournies. L'équipe pédagogique justifie ce choix par le fait que les compétences à acquérir sont spécifiques aux établissements de Santé français.

Conclusion

Points forts

- Une bonne adéquation entre la formation et les compétences demandées par les métiers visés ;
- Un taux de réussite des étudiants élevé ;
- Une insertion professionnelle aisée des diplômés ;
- Un investissement prononcé dans la formation par alternance.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention qui pose question quant à la cohérence du pilotage ;
- Des contenus pédagogiques du parcours *MOLIM* qui posent la question de la cohérence pédagogique de ce parcours ;
- Une absence d'initiation à la recherche dans le parcours *MOLIM ;*
- Un volume horaire d'enseignement de la langue anglaise faible.

Recommandations

- Veiller à organiser un conseil de perfectionnement et un pilotage à l'échelle de la mention.
- Utiliser le conseil de perfectionnement pour discuter de l'adaptation du parcours *MOLIM* aux besoins émergents et à venir du secteur et définir des contenus de formation en ouvrant davantage le champ des débouchés des diplômés.
- Intégrer une sensibilisation à la recherche par exemple sur la gestion des données de Santé dans le parcours *MOLIM*.
- Améliorer la maîtrise de l'anglais technique.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : CONCEPTION ET PROCESSUS DE MISE EN FORME DES MATÉRIAUX

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Plasturgie et matériaux composites*. La formation est portée par la faculté des Sciences et technologies (FST) et comporte 449 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 11 étudiants et 18 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Adossée à la recherche, elle est en parfaite adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire local dans le domaine de la plasturgie. Proposée en formation initiale classique et en alternance, elle présente des contenus et des dispositifs adaptés aux publics visés. Toutefois, la valorisation en nombre de crédits ECTS du stage et des projets tuteurés qu'elle propose est insuffisante. Si la formation a mis en place plusieurs dispositifs d'évaluation interne, le dispositif d'amélioration continue n'est pas pleinement satisfaisant. Son attractivité et son taux de réussite restent faibles, tandis que son taux de poursuite d'études est trop élevé. Les actions proposées par l'équipe pédagogique et son conseil de perfectionnement pour pallier ces problèmes sont insuffisantes.

La formation bénéficie d'un environnement favorable à l'initiation des étudiants à la recherche. Elle est soutenue par deux laboratoires de l'université : l'unité Matériaux et transformation (UMET) et l'unité de Catalyse et chimie du solide (UCCS). La présence des chercheurs de ces deux laboratoires dans l'équipe pédagogique permet de sensibiliser les étudiants à la recherche et aux innovations technologiques. Au total, neuf enseignants-chercheurs interviennent dans la formation, pour un total de 141 heures, soit environ un tiers des heures de la maquette. Si un enseignement sous la forme d'un séminaire de cinq heures sensibilise les étudiants à la recherche, il n'y a aucune formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie, ce que la LP envisage d'intégrer à l'occasion de la prochaine accréditation.

La formation met en œuvre des pratiques pédagogiques innovantes adaptées à ses objectifs. Elle est structurée en quatre blocs de connaissances et de compétences (BCC), sans situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), pensés pour répondre aux besoins du secteur d'activité. Toutefois, elle gagnerait à approfondir l'approche par compétences qu'elle a tout juste initiée en définissant des SAÉ. Elle a mis en place des méthodes pédagogiques actives (classe inversée, questionnaires à choix multiples interactifs, utilisation de « learning center » pour l'autoformation numérique) adaptées à ses publics. Elle est soutenue pour cela par la direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation (DAPI). Le portfolio aiderait à la professionnalisation des étudiants. La formation devrait s'approprier la démarche, les compétences en cours d'acquisition par les étudiants dans le cursus pourraient ainsi faire l'objet de suivis réflexifs et celles acquises hors cursus pourraient aussi être valorisées.

La formation entretient des relations importantes avec le monde socio-économique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation, mais ne valorise pas assez les mises en situation professionnelle. La formation offre 12 semaines de professionnalisation sous forme d'un stage obligatoire. Elle intègre également des projets tuteurés et des visites d'entreprises. Elle est supportée par le groupement des industries de la plasturgie. Neuf professionnels du secteur d'activité interviennent dans la formation pour un volume de 259 heures (hors stages et projets), soit 57,6 % des heures de la maquette, conformément aux objectifs de la

formation. Avec un effectif moyen sur la période d'évaluation de 12,3 étudiants, la formation dispose d'un taux d'encadrement professionnel de qualité. Cependant, les mises en situation professionnelle (stage et projets) ne sont valorisées que par 18 crédits ECTS. Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés au public en alternance. Le pourcentage des publics alternants est fluctuant selon les années (taux moyen de contrats de professionnalisation de 2020 à 2022 de 27 %, aucun contrat de professionnalisation en 2022-2023 ; taux de contrats d'apprentissage de 36,3 % en 2022-2023, aucun apprenti sur les deux autres années). La formation gagnerait à analyser ces résultats et proposer des stratégies pour développer l'alternance.

Les dispositifs d'évaluation interne de la formation ne tiennent pas suffisamment compte des étudiants. Bien qu'une commission pédagogique paritaire semestrielle lors de laquelle les étudiants sont invités à s'exprimer ait été mise en place par l'équipe pédagogique, il n'y a pas d'enquête d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, ce qui est préjudiciable au processus d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement qui se réunit tous les ans, n'est pas propre à la LP. Il est en effet commun aux formations du département Chimie de la FST et ses membres sont de fait, insuffisamment représentatifs des cœurs de métiers de la formation. Le dernier compte rendu du conseil montre qu'aucun étudiant de la LP n'y a assisté. Seul un professionnel du secteur d'activité était présent (société « GIE qualité »), ce qui est regrettable.

La performance de la formation n'est pas satisfaisante. La formation affiche, sur la période d'évaluation, une moyenne de 35 candidatures et de 20,6 étudiants admis par an, dont 12,3 étudiants finissent par s'inscrire. Ces données témoignent de la faible attractivité de la formation. Les effectifs sont d'ailleurs inférieurs aux seuils d'ouverture fixés par l'établissement (11 inscrits en 2020-2021 et 2022-2023). L'équipe pédagogique a pris pleinement conscience du problème et mène des actions de valorisation (participation au salon de l'étudiant, aux journées portes ouvertes, à des séminaires devant les publics bac+2). Sur la même période, le taux de diplômés moyen est d'environ 50 %, ce qui interroge pour une formation bénéficiant d'un fort taux d'encadrement. Les dispositifs proposés par l'équipe pédagogique et son conseil de perfectionnement ne sont manifestement pas suffisants pour pallier ce problème. La formation ne mène pas d'enquêtes formalisées pour compléter les analyses à 30 mois de l'observatoire de l'université sur le devenir des diplômés, dont leur insertion professionnelle. Néanmoins, elle suit ses diplômés puisqu'elle affiche un taux de poursuite d'études croissant de 25 % en 2020-2021, 50 % en 2021-2022 et qui atteint 66 % en 2022-2023, donc un taux d'insertion professionnelle qui ne correspond plus à la finalité de la LP.

Conclusion

Points forts

- Un solide adossement à la recherche ;
- Une formation en parfaite adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire local.

Points faibles

- Une trop faible valorisation de l'expérience professionnelle en nombre de crédits ECTS ;
- Un taux de réussite très faible ;
- Un taux d'insertion professionnelle insuffisant ;
- Une attractivité et des effectifs faibles sous le seuil fixé par l'établissement ;
- Une absence de conseil de perfectionnement spécifique à la mention ;
- Une absence d'enquêtes formalisées d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

Recommandations

- Mieux valoriser les mises en situation professionnelles en accord avec leur contenu et en augmentant les crédits ECTS correspondants.
- Renforcer les dispositifs d'aide à la réussite.
- Améliorer l'insertion professionnelle des étudiants en s'appuyant par exemple sur le tissu économique de la plasturgie pour proposer des offres d'emploi directement aux étudiants à l'issue de la formation.
- Développer l'attractivité de la formation en intensifiant, par exemple, la communication à destination des classes de BTS pour faire mieux connaître la formation et les débouchés associés.
- Réunir un conseil de perfectionnement spécifique à la mention incluant des étudiants de la formation.
- Mettre en place puis pérenniser des enquêtes systématiques d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité de la professionnalisation insuffisante (valorisation insuffisante des mises en situation professionnelle) ;
- Taux de réussite insuffisant ;
- Qualité du devenir des diplômés insuffisante (taux de poursuite d'études trop élevé) ;
- Faiblesse de l'attractivité et des effectifs.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : MÉCATRONIQUE, ROBOTIQUE

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique* de l'université de Lille est une formation comprenant un unique parcours : *Robotique collaborative et mobile*. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et comporte 440 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 12 étudiants et 12 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle est en parfaite adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire dans le domaine de la robotique, comme en atteste son fonctionnement réduit uniquement à l'alternance, preuve d'un lien étroit avec son tissu industriel. Le nombre de professionnels experts du secteur d'activité intervenant dans la formation reste cependant étonnamment faible. Ses contenus et ses dispositifs sont adaptés aux publics visés. Si elle dispose d'un processus d'évaluation interne, celui-ci n'est pas pleinement satisfaisant et doit être encore amélioré.

La formation bénéficie d'une attractivité importante et affiche des taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études satisfaisants. Avec une moyenne annuelle de 158 candidatures sur la période et une capacité d'accueil nominale de 12 alternants (le maximum étant 16), la formation est très attractive ce qui lui permet d'être sélective. L'équipe pédagogique maintient d'ailleurs ses démarches pour améliorer son attractivité, en participant chaque année à des manifestations de valorisation de la formation (journées portes ouvertes, carnet d'adresses des entreprises cherchant des alternants, etc.). Toutefois, son effectif dépend du nombre de contrats d'alternance qu'il est possible de souscrire chaque année. Pour les diplômés de 2022-2023, la formation indique un taux d'insertion professionnelle à 12 mois de 67 %, et sur l'ensemble de la période (2020-2023) un taux de poursuite d'études dans le parcours en alternance *Robotique autonome et transport intelligent* du master *Robotique, automatique* de Polytech'Lille, de 12 %. Cependant, aucune enquête de suivi des diplômés ne permet de corroborer ces chiffres. Le taux de réussite moyen est de 89 %, ce qui est satisfaisant pour une formation qui accueille en moyenne 13 étudiants par an. Cela correspond à un nombre moyen d'étudiants en échec de 1,1. On note cependant une perte de performance en 2022-2023, avec seulement neuf diplômés sur 12 inscrits. L'équipe pédagogique n'a pas mené de réflexion particulière pour analyser cette baisse.

La formation propose un adossement à la recherche adéquat. Trois enseignants-chercheurs interviennent dans la formation, à hauteur de 100 heures (soit environ un quart des heures de la maquette), ce qui répond aux attentes de la formation. La formation intègre 40 heures d'initiation à la recherche (soit 9,1 % des heures de la maquette), mais sans précision sur les contenus associés. Elle bénéficie de l'appui du Centre de recherche en informatique signal et automatique de Lille (laboratoire CRIStAL), notamment pour ses enseignements de robotique mobile. Elle intègre également une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie, qui est assurée dans le cadre des enseignements transversaux.

La formation est construite sur la base d'un programme cohérent initiant l'approche par compétences (APC). À l'aide des compétences métiers et de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles qui lui est associée (RNCP 30131), le programme de la formation a été décliné en quatre blocs de connaissances et compétences (BCC). La formation est pensée pour répondre aux besoins du secteur d'activité. Le stage et le projet tuteuré viennent en soutien à l'assimilation des connaissances et compétences. Le portefeuille

d'expériences et de compétences (PEC) est proposé aux étudiants comme outil de suivi de leur parcours de formation. Les activités pédagogiques sont cohérentes avec les objectifs d'apprentissage, mais l'évaluation reste sur un schéma classique d'un contrôle continu intégral, aucune situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) n'étant encore proposée. La formation gagnerait à approfondir l'APC en définissant des SAÉ et en déployant une démarche portfolio. Un enseignement de 40 heures d'anglais technique et commercial en lien avec la robotique permet aux alternants d'acquérir des compétences linguistiques utiles à leur insertion professionnelle. Pour autant, la formation ne prévoit pas de certification de langue, ni de niveau minimum à acquérir.

La formation intègre des éléments de professionnalisation pertinents, mais reste soutenue par un faible nombre d'intervenants du monde socio-économique. La formation est soutenue par l'Union des industries et métiers de la métallurgie (fédération patronale française regroupant les principales entreprises françaises dans le domaine de la métallurgie), ce qui permet aux diplômés d'obtenir la certification professionnelle « Certificat de qualification paritaire de la métallurgie » en robotique. Elle offre 36 semaines de professionnalisation sur le rythme d'alternance d'une semaine en établissement et d'une semaine en entreprise. L'effectif moyen sur la période d'évaluation est de 13 étudiants. Toutefois, il faut noter que seulement 12 étudiants sont inscrits à la formation sur les années 2020-2021 et 2022-2023, ce qui correspond strictement au seuil d'ouverture fixé par l'établissement. Cinq professionnels interviennent pour un volume de 254 heures d'enseignements, ce qui représente 57,7 % des heures de la maquette. La formation dispose donc d'un taux d'encadrement professionnel suffisant. Cependant, deux sur cinq de ces intervenants sont des professionnels issus du centre de formation Association de formation professionnelle de l'industrie (AFPI), partenaire de la licence, et non des intervenants du secteur d'activité en exercice en entreprise, ce qui ne satisfait pas pleinement au besoin de professionnalisation des apprenants. Enfin, l'équipe pédagogique a mis en place différents dispositifs (simulation d'entretiens, sensibilisation à la conduite de projet, test de personnalité) qui contribuent à une bonne préparation de l'insertion professionnelle.

Si la formation a bien mis en place des dispositifs d'évaluation interne, sa démarche d'amélioration continue est incomplète. La formation a mis en place une commission pédagogique paritaire (CPP) annuelle lors de laquelle les étudiants sont invités à s'exprimer sur leur formation (bonne participation des étudiants avec un taux moyen de présence de 92,3 % sur la période d'évaluation). Elle n'a pas mis en place ni n'envisage d'enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation permettant de recueillir de façon anonyme l'avis de tous les étudiants. Elle réunit son conseil de perfectionnement tous les ans. La composition de celui-ci est néanmoins déséquilibrée, avec la présence de la quasi-totalité des étudiants inscrits, mais la présence d'un unique représentant du monde socio-économique. Le compte rendu, très succinct, du dernier conseil de perfectionnement ne reprend aucune analyse de données relatives à sa performance (insertion professionnelle, réussite des étudiants, nombre de candidatures, origine des étudiants), élément pourtant incontournable d'un bon processus d'évaluation interne.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une adéquation cohérente avec les besoins socio-économiques du territoire ;
- Une formation dédiée à l'alternance.

Points faibles

- Un faible nombre de professionnels du monde socio-économique intervenant dans la formation ;
- Une absence d'enquêtes formalisées d'évaluation des enseignements et de la formation par les alternants ;
- Une approche par compétences tout juste initiée.

Recommandations

- Renforcer le nombre de professionnels spécialistes du secteur d'activité au sein de l'équipe pédagogique.
- Déployer des enquêtes anonymes et systématisées d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Définir des situations d'apprentissage et d'évaluation et adopter une démarche portfolio.

LICENCE PROFESSIONNELLE QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ, SANTÉ, ENVIRONNEMENT

Établissement

Université de Lille

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement* de l'université de Lille est une formation comprenant trois parcours : *Santé et environnement* (*SE*) ; *Sécurité et qualité dans l'alimentation* (*SQAL*) ; *Sécurité et qualité dans la pratique de soins* (*SQPS*). La formation est portée conjointement par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lille et l'unité de formation et de recherche Sciences de santé et du sport (UFR3S), et comporte 439 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 51 étudiants et 69 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La LP *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement* (*QHSSE*) a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. L'environnement de recherche dont elle bénéficie est propice. La formation a mis en place plusieurs dispositifs d'évaluation interne et le dispositif d'amélioration continue de l'un de ses parcours est satisfaisant. Il serait toutefois souhaitable qu'elle soit pilotée à l'échelle de la mention. Ouverte en formation initiale et en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation), elle présente des contenus et des dispositifs adaptés aux publics visés. Son organisation reste classique, laissant peu de place à de nouvelles méthodes pédagogiques ou à l'innovation pédagogique. Bien qu'indubitablement liée à son environnement socio-économique, elle affiche une poursuite d'études trop importante et ne valorise pas assez l'expérience professionnelle qu'elle délivre aux étudiants.

La formation est sans équivoque tournée vers la professionnalisation, mais ne valorise pas suffisamment les mises en situation professionnelle qu'elle propose. Elle offre de 12 à 14 semaines de professionnalisation sous forme d'un stage obligatoire et intègre également dans sa maquette des projets tuteurés, des visites d'entreprise et des séminaires d'entreprise ou d'organisme du secteur d'activité. L'ensemble n'est toutefois valorisé qu'à hauteur de 15 crédits ECTS, ce qui est insuffisant. Le parcours *SE* permet en outre aux étudiants d'obtenir l'attestation théorique de maîtrise des risques biologiques. On dénombre 25 professionnels du secteur de la Santé (qualité et sécurité des aliments), de la chimie, de la biochimie et de la biologie, qui interviennent dans la formation pour un volume de 413 heures, soit 31,3 % des heures de la maquette, en moyenne. Avec un effectif moyen sur la période d'évaluation de 60 étudiants, la formation dispose d'un taux d'encadrement professionnel plutôt élevé. Cette forte présence des professionnels permet d'assurer la pluridisciplinarité des contenus des enseignements et de couvrir un très large spectre des compétences métiers. Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Le pourcentage des publics de la formation continue et des alternants reste fluctuant selon les années (seulement cinq contrats de professionnalisation en 2020-2022, aucun en 2022-2023, en moyenne 4,6 stagiaires de la formation continue non alternants sur la période d'évaluation et 17 apprentis en 2022-2023, aucun en 2020-2022). Le nom du centre de formation d'apprentis (CFA) partenaire de la formation n'est cependant pas précisé.

La formation bénéficie d'une forte participation d'enseignants-chercheurs et d'un environnement de recherche propice. La formation compte 42 enseignants-chercheurs issus de huit sections du Conseil national des universités (CNU) qui interviennent dans la formation à hauteur de 437 heures, soit environ un tiers des heures de la maquette, ce qui répond pleinement aux attentes de la formation. Celle-ci bénéficie des dispositifs d'accueil et d'accompagnement par la recherche de neuf structures de recherche (unités mixtes de recherche (UMR), instituts, centre d'infection, etc.), qui prennent régulièrement des étudiants en stage. La formation ne propose cependant que deux heures d'initiation à la recherche sous forme de séminaire. Elle ne comprend pas non plus de formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie.

Les dispositifs d'amélioration continue déployés par l'équipe de pilotage sont globalement satisfaisants, surtout pour l'un de ses parcours, mais la formation n'est pas pilotée à l'échelle de la mention. La formation a mis en place plusieurs dispositifs internes d'évaluation des enseignements. Le taux de réponse aux enquêtes étudiantes est plutôt élevé (80 % pour l'année 2022-2023), mais cela ne concerne que le parcours *SE*. Les équipes pédagogiques des parcours *SE* et *SQAL* mènent des entretiens individuels et collectifs tout au long de l'année, lors desquels sont évalués la gestion administrative de la formation et le contenu des enseignements. La formation réunit son conseil de perfectionnement tous les ans. Toutefois, deux conseils co-existent. Celui du parcours *SE* est commun au diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Santé, environnement : techniques de laboratoire*. Sa composition est équilibrée, avec une présence satisfaisante de représentants du monde socio-économique (environ 31 %), du monde académique (environ 40 %), du personnel interne facultaire et des étudiants (environ 29 %). Bien que commun à deux diplômes, ce conseil de perfectionnement analyse de manière appropriée l'insertion professionnelle, la réussite des étudiants et le recrutement propre à la formation. Il procède notamment à une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM), ce qui permet au conseil de mener une véritable analyse du fonctionnement de la formation. Le conseil de perfectionnement du parcours *SQAL* a un fonctionnement beaucoup plus superficiel et relève plus d'une commission pédagogique que d'un véritable conseil de perfectionnement menant des réflexions sur la performance de la formation. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement analysant le parcours *SPQS,* ce dernier ayant été fermé en 2023. Il est regrettable qu'un conseil de perfectionnement et un pilotage unique au niveau de la mention *QHSSE* n'aient pas été mis en place.

La formation est attractive dans la majorité de ses parcours, mais affiche parfois un taux d'insertion professionnelle insuffisant. Avec une moyenne de 229,6 candidatures et de 93 étudiants admis par an sur la période d'évaluation au niveau de la mention, le taux de pression est de 2,46. Ce taux de pression permet à l'équipe pédagogique de mettre en place une politique de sélection des candidats : 40 % des recrutés sont issus de brevet de technicien supérieur (BTS), 35 % de DEUST, 15 % de diplôme universitaire de technologie (DUT) et 5 % d'autres diplômes (licence générale, autre LP). Les recrutés sont issus à 62 % de la région Hauts-de-France, 22 % de France métropolitaine, 8 % d'outre-mer et 8 % de pays étrangers. On note une baisse des effectifs du parcours *SPQS* sur la période d'observation, qui a conduit à sa fermeture en 2023. L'équipe pédagogique ne mène pour autant aucune action particulière pour améliorer son attractivité. Elle n'explique d'ailleurs pas les raisons de la baisse d'attractivité du parcours *SPQS* qui a conduit à sa fermeture. Le taux de diplomation moyen est légèrement supérieur à 90 % pour la mention, ce qui est satisfaisant pour une formation qui accueille en moyenne 60 étudiants par an. Cela représente un nombre moyen d'étudiants échouant de 6. La formation affiche un taux de poursuite d'études important sur la période 2020-2022 (taux moyen de 49 %), qui croit en 2022-2023 pour atteindre 76 %, ce qui traduit une insertion professionnelle insuffisante, contraire aux objectifs d'une LP. L'équipe pédagogique a identifié le problème et propose des solutions pour la prochaine accréditation (séminaires de sensibilisation des besoins de techniciens supérieurs et des difficultés d'emploi des cadres dans le secteur d'activité).

Enfin, si la formation a déployé l'approche par compétences de façon satisfaisante, elle diversifie peu ses pratiques pédagogiques. La formation est structurée en blocs de connaissances et de compétences (BCC), permettant une structuration thématique des connaissances et des compétences en cohérence avec les attendus du secteur d'activité. Les méthodes pédagogiques sont adaptées à la structuration en BCC et cohérentes avec les objectifs d'apprentissage. Hormis la mise en situation pratique, l'équipe pédagogique mène peu de réflexions sur la mise en place de méthodes pédagogiques innovantes, malgré la présence d'une structure de soutien à l'innovation pédagogique au sein de l'établissement (Direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation). La formation gagnerait aussi à définir des situations d'apprentissage et d'évaluation et à déployer une démarche portfolio.

Conclusion

Points forts

- Des éléments de professionnalisation bien intégrés ;
- Une excellente attractivité ;
- Un solide adossement à la recherche ;
- Une démarche d'amélioration continue satisfaisante pour le parcours *Santé et environnement*.

Points faibles

- Une valorisation trop faible des mises en situation professionnelle ;
- Une insertion professionnelle parfois insuffisante ;
- Un pilotage et des conseils de perfectionnement propres à chaque parcours ;
- Des méthodes pédagogiques peu diversifiées.

Recommandations

- Mieux valoriser les mises en situation professionnelle en accord avec leur contenu et en augmentant le nombre de crédits ECTS correspondants.
- Renforcer les dispositifs d'accompagnement des diplômés à l'insertion professionnelle.
- Constituer et réunir un unique conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.
- Diversifier les méthodes pédagogiques en vue des objectifs visés (introduire davantage de méthodes actives).

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Valorisation insuffisante des mises en situation professionnelle ;
- Qualité du devenir des diplômés insuffisante (taux de poursuite d'études trop élevé).

Observations de l'établissement

Université de Lille

Le Président de l'Université

à

Madame Coralie CHEVALIER
Présidente du HCERES

Lille, le 27 juin 2025

N. Réf : CR/GD/RB 2025-53

Madame CHEVALIER,

L'Université de Lille remercie le comité d'experts du HCERES pour le rapport d'évaluation produit, qui constitue un outil indispensable à l'amélioration continue de l'offre de formation. Elle se félicite de la qualité des échanges avec les experts, notamment lors des auditions en visioconférence, qui ont très certainement permis aux membres du comité de mieux comprendre la complexité des enjeux de notre territoire mais aussi la stratégie en matière de formation de notre établissement, qui accueille près de 40 000 étudiants en premier cycle.

Un avis largement positif

L'avis global du HCERES sur notre bilan du 1er cycle est largement positif. Le rapport confirme ainsi le fort ancrage territorial ainsi que les engagements de l'établissement pour l'ascension sociale des étudiants de la région Hauts-de-France. Il souligne aussi la priorité donnée par l'Université de Lille au 1er cycle dans le champ de la formation, notamment par son engagement dans le projet LIBEL'UL, lauréat de l'AAP « Excellence sous toutes ses formes » du PIA 4. Plus globalement, le comité a bien perçu que l'établissement mène une politique affirmée et volontariste en faveur de la réussite étudiante. La mise en place des blocs de connaissances et de compétences (BCC) dans toutes les maquettes de formations en lien avec les fiches RNCP a été remarquée comme favorisant la priorité donnée à la professionnalisation des formations, laquelle se combine à un fort adossement à la recherche de ces formations, puisque dès le 1er cycle, l'acculturation des étudiants à la méthodologie scientifique est favorisée par l'environnement de recherche du site.

Des recommandations déjà prises en compte

La plupart des recommandations du rapport sont d'ores et déjà intégrées à la réflexion des équipes pédagogiques, en construction de stratégie de formation portée par le projet du contrat 2026-2030. Comme l'indique à juste titre le rapport, l'établissement peut compter sur des équipes pédagogiques dynamiques et impliquées dans la transformation des formations et l'évolution des contenus pour mieux répondre aux enjeux sociétaux.

Le déploiement des contrats pédagogiques de réussite se poursuit à tous les niveaux du cycle, sur les différents types de diplômes. Chaque année, depuis 2022, un point est fait avec les composantes engagées dans le déploiement de ces contrats, avec un focus sur les étudiants bénéficiant de dispositifs d'accompagnement. De même, depuis 2023-2024, une enquête est menée sur le décrochage pour en comprendre les raisons et agir en conséquence, avec une expérimentation en L1 LLCER Anglais et L1 Lettres, parcours Lettres modernes. Cette enquête a permis d'identifier des leviers de prévention qui seront mobilisés lors de la prochaine période contractuelle et expérimentés, pour certains, dès 2025-2026.

Cabinet de la Présidence
42 rue Paul Duez
50000 Lille
T. +33 (0)3 62 26 90 02
www.univ-lille.fr

Université de Lille

L'Université de Lille partage le constat des experts au sujet de la mise en œuvre des conseils de perfectionnement qui seront désormais réunis annuellement pour chaque mention accréditée, et dont le bilan annuel en CFVU se poursuivra. La composition de ces conseils a été revue dans le cadre de l'élaboration de la future offre de formation pour mieux tenir compte des obligations règlementaires.

S'agissant du déploiement de l'APC, l'établissement s'est déjà emparé de la recommandation du comité d'experts dans la préparation de sa future offre de formation, en proposant trois modèles de maquette aux équipes pédagogiques. Ces trois modèles, s'ils présentent l'intérêt de tenir compte du niveau d'appropriation de l'approche, ont pour point commun de favoriser l'alignement pédagogique pour aller plus loin que l'affichage du programme de formation en BCC.

Le rapport pointe aussi les difficultés de l'Université de Lille à mettre en place un cadrage harmonisé d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si des initiatives existent, elles ne sont pas encore suffisamment appuyées par des lignes directrices au niveau de l'établissement. Dans la mesure où le cadre de l'élaboration de l'offre de formation 2026-2030 porte une attention spécifique à l'amélioration continue des formations, un dispositif harmonisé d'évaluation par les étudiants sera mis en place dans la prochaine période d'accréditation, à partir des pratiques existantes, et voté en CFVU conformément aux statuts de l'université.

Des constats à nuancer

En ce qui concerne le suivi du devenir des diplômés, qui est indiqué dans le rapport comme étant hétérogène, il nous semble important de préciser que l'observatoire de la direction des formations (ODiF) de l'université réalise des enquêtes sur un champ de population exhaustif (toute la promotion est enquêtée, ce qui va au-delà du cadrage du ministère) et que toutes les formations ont une fiche d'indicateurs et un répertoire d'emploi. Sur chacune de nos formations, une analyse globale est produite chaque année, donnant lieu à une publication grand public.

S'agissant de l'internationalisation des formations de 1er cycle, la faiblesse de la mobilité sortante s'explique par les contraintes économiques pesant sur nos étudiants, dont le taux de boursiers, aux échelons les plus élevés en particulier, est supérieur à la moyenne nationale. Il nous semble également que le rapport ne tient pas suffisamment compte du contexte de pandémie de la période d'évaluation.

Quant au taux de poursuite d'études des diplômés de licence professionnelle, considéré par le comité d'experts comme étant trop élevé, il nous semble important de souligner que l'établissement ne peut être tenu responsable des stratégies de poursuite d'études des diplômés et de leurs ambitions à atteindre des niveaux de qualification plus élevés et/ou l'acquisition de nouvelles compétences en fonction de leurs projets personnels et professionnels. On notera d'ailleurs que les poursuites d'études sont diverses et pour moitié hors master (écoles de marketing, commerce, gestion, voire en école d'ingénieurs, etc.) mais qu'elles peuvent aussi être conformes à l'organisation même de la filière professionnelle (i.e. la poursuite des diplômés de la LP Métiers du notariat en école de notariat, indispensable afin d'obtenir le Diplôme de l'institut des métiers du notariat).

Cabinet de la Présidence
42 rue Paul Duez
50000 Lille
T. +33 (0)3 62 26 90 02
www.univ-lille.fr

Université de Lille

Plus globalement, il nous semble important de souligner que même si l'évaluation des licences professionnelles a constitué une aide à la décision en ce qui concerne la cohérence et la soutenabilité de l'offre, elle suscite aussi un certain nombre d'interrogations. Dans de nombreux cas, les avis nous semblent ne pas être suffisamment contextualisés. La mise en place de la réforme du BUT est encore récente et la mise en cohérence de l'offre de formation LP/BUT ne peut se faire que progressivement. Des contraintes spécifiques liées au territoire peuvent aussi peser. Enfin, et surtout, le reproche d'un trop faible taux d'intervention d'enseignants-chercheurs dans ces formations doit être nuancé par les moyens contraints de l'Université de Lille, dont la subvention pour charge de service public est inférieure à la moyenne nationale.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Régis BORDET

Cabinet de la Présidence
42 rue Paul Duez
50000 Lille
T. +33 (0)3 62 26 90 02
www.univ-lille.fr

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales

Évaluation · Recherche · Enseignement supérieur
Hcéres

19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00